

281  
APP

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 420

**APPONIUS**  
**COMMENTAIRE**  
**SUR LE**  
**CANTIQUE DES CANTIQUES**

TOME I

*INTRODUCTION GÉNÉRALE, TEXTE, TRADUCTION ET NOTES*

LIVRES I-III

PAR

Bernard de VREGILLE, s.j. et Louis



NEYRAND

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS 7<sup>e</sup>

1997

## AVANT-PROPOS

### *Les étapes d'une redécouverte*

La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours  
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »  
(UPRES A 5035 du Centre National de la Recherche Scientifique)

Au temps où les imprimeurs humanistes s'enquéraient des textes patristiques inédits que pouvaient recéler les bibliothèques des monastères, l'un d'eux, *Ioannes Faber Emmeus*, de Juliers en Westphalie, qui, en 1529, avait quitté en même temps qu'Érasme, son protecteur, la ville protestante de Bâle pour s'établir dans la ville catholique de Fribourg-en-Brisgau, eut connaissance d'un manuscrit de la collégiale de Lautenbach contenant un Commentaire inconnu du *Cantique des Cantiques* portant le nom d'*Aponius* (plus exactement : *Apponius*). Il mit ce texte sous les yeux d'Érasme, bien peu avant la mort de celui-ci (1536); Érasme jugea que « personne jusque là n'avait jamais rien écrit de plus solide, de plus exact et de plus saint sur le *Cantique des Cantiques* ».

En 1538 seulement l'ouvrage sortit des presses de Jean Faber<sup>1</sup>. L'édition en avait été laborieuse : non seulement le manuscrit de Lautenbach ne donnait que les six premiers des douze livres qu'avait compris le Commentaire, mais l'état du texte s'avérait médiocre et avait appelé de nombreuses corrections.

1. Voir Bibliographie, p. 123. Au Commentaire d'Apponius sur le Cantique en était joint un autre, commençant par les mots : *Salomon inspiratus diuino spiritu* et attribué à Cassiodore; il s'agit d'une œuvre d'Haymon d'Auxerre (ix<sup>e</sup> siècle). — C'est au titre même du volume de 1538 qu'est rapporté le jugement d'Érasme.



Tous droits réservés. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur et de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Les Éditions du Cerf, 1997  
ISBN 2-204-05527-1  
ISSN 0750-1978

Faber, dans son travail d'éditeur, avait pourtant eu la main heureuse. Il reconnut, dans un autre manuscrit, provenant, celui-là, du couvent des Augustins de Colmar, un abrégé de ce même Commentaire qui commençait par les mots : *Veri amoris* et qui mettait bout à bout des phrases entières, non seulement des six premiers livres, connus, mais également des six derniers, inconnus<sup>1</sup>. Il se servit de ce témoin pour améliorer le texte des livres I-VI, et publia, à la suite de ces livres entiers, l'abrégé des livres VII-XII.

Une seconde chance lui avait mis entre les mains l'édition récente (Cologne, 1531) d'un long commentaire carolingien du Cantique, celui d'Angelome de Luxeuil (851). Or Angelome reproduisait littéralement de nombreux passages des six premiers livres du Commentaire d'Apponius<sup>2</sup>. Faber put donc utiliser également cet autre témoin.

Telle fut l'entrée de l'*Expositio in Canticum Canticorum* d'Apponius dans le domaine des éditions patristiques. Son éditeur sollicitait l'indulgence des lecteurs pour le style de l'auteur, jugé difficile; l'« enthousiasme » d'Apponius, admirable à tant de titres, ferait oublier ses défauts. Qui donc avait mieux que lui loué les étapes des noces du Christ et de l'Église, Église née du peuple juif, Église des nations croissant au long de l'histoire, Église achevée par la conversion d'Israël au dernier jour?

L'édition de 1538 n'eut pourtant pas grand retentissement. Reproduite par toutes les *Bibliothecae Patrum* de 1589 à 1677<sup>3</sup>, l'*Expositio* demeura jusqu'à 1841 telle que l'avait éditée Jean Faber.

Et pourtant des manuscrits complets d'Apponius existaient. Deux de ceux-ci, dont nous reparlerons, l'un de

1. Il s'agit de l'abrégé du Pseudo-Jérôme (*J*) décrit ci-dessous, p. 18-20.

2. Sur le travail d'Angelome, voir ci-dessous, p. 21-22.

3. Voir Bibliographie, p. 123.

la *Bibliotheca Ambrosiana* de Milan<sup>1</sup>, l'autre de la *Bibliotheca Sessoriana* de Rome<sup>2</sup>, attirèrent l'attention du fameux cardinal Angelo Mai qui publia hâtivement en 1841, d'après le second de ces manuscrits, une partie des livres inédits du Commentaire, les livres VII, VIII, et IX en partie<sup>3</sup>. Mai, à son tour, vantait les rares mérites d'Apponius (qu'il faisait vivre au VI<sup>e</sup> siècle, dans la région de Ravenne); les éloges que lui décernait Faber étaient amplement confirmés par la valeur des nouveaux livres publiés : ils parlaient magnifiquement des martyrs, des apôtres, du pouvoir des clefs, de la charité; méthode exégétique, dignité du style, solidité et abondance des sens spirituels étaient de bonnes marques d'antiquité.

Deux ans plus tard, à l'issue d'une curieuse rivalité entre éditeurs<sup>4</sup>, deux cisterciens romains, les Pères Hieronimo Bottino et Giuseppe Martini, donnèrent enfin, d'après le *Sessorianus* (mais aussi l'imprimé de Faber), une édition intégrale, à une longue lacune près, des douze livres d'Apponius<sup>5</sup>. La riche introduction qu'ils y ont jointe renchérit encore sur les précédents éloges : les derniers livres, enfin publiés, confirment largement l'orthodoxie et la richesse de l'exégèse d'Apponius (qu'ils situent au V<sup>e</sup> siècle) : *Ubique pium, ubique Catholicum se prodit*<sup>6</sup>.

Rarement un texte patristique d'une pareille importance avait mis si longtemps à revoir le jour. Or un dernier contre-temps allait le confiner encore dans une ombre relative : la remarquable édition Bottino-Martini, qui aurait dû normalement trouver place dans la *Patrologia latina* de Migne et jouir par là d'une audience assurée,

1. Ms. *D 37 sup.*, décrit ci-dessous, p. 16.

2. Ms. *Sessorianus 12*, de la Biblioteca Nazionale Vittorio Emanuele, décrit ci-dessous, p. 16.

3. Voir Bibliographie, p. 123.

4. Sur ces circonstances, cf. *CCL 19*, p. XLVI-XLVIII.

5. Voir Bibliographie, p. 123.

6. *Op. cit.*, p. XII.

n'y figure pas ! Les conseillers de l'abbé Migne ont dû hésiter sur la place chronologique à lui donner, et finalement l'oublier. C'est seulement en 1958 que le Père Adalbert Hamman l'a reproduite dans le *Supplementum* à la *Patrologia*<sup>1</sup>.

Entre-temps, des projets d'édition nouvelle s'étaient succédés (A. Harnack, dom D. de Bruyne, A. Langenhorst), sans qu'aucun n'aboutît<sup>2</sup>, et cela jusqu'à la parution, en 1986, du tome 19 du *Corpus Christianorum, Series Latina : Apponii In Canticum Expositio*, pour lequel dom Éloi Dekkers avait bien voulu s'en remettre à nous. Entre autres apports, cette édition critique a pu combler la longue lacune qui subsistait dans l'édition Bottino-Martini (XII, 1316-1354).

\*\*

L'introduction développée que nous avons donnée à cette édition de 1986 nous permet d'être relativement brefs dans la présentation de ce même Commentaire réédité et traduit pour la collection des *Sources Chrétiennes*, en particulier pour ce qui touche aux sources manuscrites et à l'établissement du texte, reproduit ici sans apparat critique. A propos de certains développements, nous nous contenterons de renvoyer à l'introduction au *CCL* 19 (p. I-CXX).

D'autre part, pour tout ce qui touche au Commentaire lui-même et à son auteur, nous ne pouvions pas ne pas tenir compte d'assez nombreuses études parues à la suite de l'édition de 1986 : comptes rendus, articles, et même travaux universitaires importants, comme ceux des Docteurs Bertram Stubenrauch (1991) et Hildegard König (1992)<sup>3</sup>. Il ne sera pas question pour nous de réexaminer

1. Voir Bibliographie, p. 124.

2. Cf. *CCL* 19, p. L-LII.

3. Voir Bibliographie, p. 127 et 124.

méthodiquement ici toutes les questions soulevées par ces chercheurs, dont les conclusions s'écartent souvent de celles que nous avons proposées. Mais au cours de la présente introduction, et surtout dans les notes jointes à notre texte, nous citerons plus d'une fois leurs opinions, que ce soit pour nous y rallier ou au contraire pour formuler et justifier les réserves qu'elles nous inspirent.

De toute façon, comme nous l'écrivions en 1986 : « Tout ce qui peut être dit d'Apponius est à tirer de son œuvre même. C'est donc l'introduction à cette œuvre qui doit seule permettre, par la convergence des traits qu'elle est appelée à dégager, une approche du personnage, de son milieu et de son époque<sup>1</sup>. »

C'est ce qui justifie le plan de la présente introduction, moins conforme à l'usage, puisqu'elle envisage d'abord la transmission du texte, son histoire, son caractère, son contenu. En dernier lieu seulement nous tenterons, compte tenu des données qui se dégageront de cette introduction et des notes auxquelles elle renvoie, de préciser à nouveau ce qui peut être dit d'Apponius.

Disons seulement que, dans l'ensemble, nous croyons pouvoir maintenir la plupart des vues exposées par nous en 1986, tout en reportant la composition de l'*Expositio* à une époque un peu plus tardive que celle d'abord proposée.

1. *CCL* 19, p. v.



## **INTRODUCTION**

## CHAPITRE PREMIER

### LE TEXTE

#### I. LA TRADITION TEXTUELLE

Manuscrits anciens, citations anciennes, notices d'anciens catalogues sont unanimes à nommer notre auteur *Apponius*, et non *Aponius*, forme vulgarisée par l'édition de 1538.

Les témoins ne s'accordent pas sur le titre donné au Commentaire. Nous avons adopté celui d'*Expositio in Canticum Canticorum*, le mot *expositio* étant employé par les manuscrits des formes courtes du Commentaire, qui sont les plus anciens témoins. *Expositio* se lit aussi au XI<sup>e</sup> siècle dans le catalogue de Pomposa (texte complet). Et ce mot apparaît conforme à l'usage de l'auteur (V, 279; cf. Prol., 7; VI, 83; VII, 397).

L'étude détaillée de la tradition textuelle de l'*Expositio in Canticum Canticorum* donnée en tête de notre édition du *Corpus Christianorum* (CCL 19, p. VI-LX) ne peut être reprise ici que sommairement.

Le fait le plus marquant est l'extrême rareté des manuscrits donnant le texte complet du Commentaire.

##### 1. *Manuscrits donnant les 12 livres*

S : Sélestat, *Bibl. Humaniste Municip.*, 77. Ce manuscrit est à citer en premier lieu, malgré sa date tardive. Il s'agit d'une copie sur papier effectuée par *Ioannes Solidus* « dans la royale cité de Blois » et achevée le 4 décembre

1506. La copie a appartenu à l'humaniste Beatus Rhenanus, qui visita Blois vers cette époque. Elle se trouve jointe, sous une même reliure, à plusieurs autres copies de textes patristiques latins inédits alors, dont certains copiés à Saint-Martin de Tours en août 1506. — Quantité de lectures (confusions entre les voyelles et entre les consonnes, coupe des mots, etc.) montrent que le modèle utilisé était antérieur à l'époque carolingienne. Le copiste s'y est souvent trompé. Un réviseur contemporain a rétabli de nombreuses leçons d'après le modèle, mais parfois aussi a normalisé des formes qui lui semblaient aberrantes. — Ce manuscrit est seul à donner un long passage du livre XII (lignes 1316-1354)<sup>1</sup>. Il a été ignoré des précédents éditeurs.

*R* : Rome, *Bibl. Nazion. Vittorio Emanuele, Sessorianus 12* (1572). Élégant manuscrit sur parchemin, de la 1<sup>re</sup> moitié du xi<sup>e</sup> siècle, ayant appartenu dès l'origine à l'abbaye de Nonantola en Émilie et passé au xvii<sup>e</sup> siècle à celle de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome (*Bibl. Sessoriana*)<sup>2</sup>.

*A* : Milan, *Bibl. Ambrosiana, D 37 sup.* Ce manuscrit sur parchemin, exécuté au xv<sup>e</sup> siècle en Italie du nord, apparaît, par son texte et de nombreux détails de présentation, comme une copie prise sur *R*. Or on sait, par une note marginale de *R*, que le notaire Baptista Prignano, de Modène, fut autorisé, en 1450, à faire prendre copie du manuscrit de Nonantola, égaré et retrouvé grâce à lui. Il paraît clair que la copie prise alors est précisément ce manuscrit *A*<sup>3</sup>.

1. Plus de détails ont été donnés dans *CCL* 19, p. vi-ix. Voir aussi : B. DE VREGILLE, « Autour du manuscrit 77 de Sélestat », dans *Annuaire 1985 (XXXV)* de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat, p. 178-182.

2. Cf. *CCL* 19, p. ix-xi.

3. Cf. *CCL* 19, p. xi-xiii.

## 2. *Manuscrits donnant seulement les livres I-VI*

*M* : Épinal, *Bibl. Municip.*, 78. Manuscrit sur parchemin, de la 1<sup>re</sup> moitié du ix<sup>e</sup> siècle, relié à la suite d'un autre, de même époque, contenant le commentaire de saint Jérôme sur l'*Éclésiaste* et les deux homélies d'Origène sur le *Cantique des Cantiques* traduites par le même Jérôme. — Le volume, qui appartenait déjà à l'abbaye de Murbach (Haut-Rhin) vers 840, y a été restauré en 1464 par les soins de l'abbé Barthélemy d'Andlau (le sigle *M* désigne Murbach). De là, il a été porté, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, à l'abbaye de Moyenmoutier (Vosges).

L'absence des six derniers livres dans *M* ne résulte pas d'un accident survenu à ce seul exemplaire. L'on constate qu'Angelome de Luxeuil, utilisant, nous le dirons, en 851, le Commentaire d'Apponius, ne disposait que des livres I-VI. De même, le premier éditeur d'Apponius, Jean Faber, n'a eu à sa disposition, en 1538, que les livres I-VI, donnés par un manuscrit de la collégiale de Lautenbach, voisine de l'abbaye de Murbach. Il a donc existé dans la région vosgienne une famille de manuscrits d'Apponius issue d'un sous-archétype incomplet. On peut supposer que l'ouvrage aura été, à un moment donné, réparti en deux volumes, dont le deuxième se sera perdu. Et il paraît tout à fait probable que cet état de choses existait déjà à la fin du vi<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

## 3. *Manuscrits perdus*

Les anciens catalogues de bibliothèques médiévales, ainsi que d'autres indications, permettent de repérer quelques exemplaires disparus de l'*In Canticum* d'Apponius, sans qu'on sache toujours s'ils étaient complets ou réduits aux six premiers livres.

1. Cf. *CCL* 19, p. xiii-xiv. Sur la présence des livres I-VI à Luxeuil du vivant de saint Colomban, entre 595 et 600, cf. Note complémentaire III, p. 366.

Nous avons mentionné le très ancien exemplaire existant à Blois, sans doute dans la fameuse bibliothèque royale, en 1506. Également l'exemplaire de Lautenbach, en six livres, utilisé en 1538. En Italie, l'*In Canticum* existait à l'abbaye de Pomposa, à une centaine de km. de Nonantola. En Allemagne, on le trouve signalé au ix<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Fulda (en 12 livres) et à Saint-Nazaire de Lorsch (à 2 exemplaires).

#### 4. Formes abrégées de l'*Expositio*

À côté de ces témoins du texte original d'Apponius, on rencontre dès le viii<sup>e</sup> siècle de nombreux manuscrits donnant des abrégés de ce texte. Ces abrégés revêtent deux formes : l'une est attribuée à saint Jérôme (J) et commence par les mots : *Veri amoris* ; l'autre est transmise sous le nom de *Burginda* (B).

a. *Le Pseudo-Jérôme* (J). L'abrégé *Veri amoris* est attribué dès son origine à saint Jérôme (tardivement, ici ou là, on a substitué à ce nom celui d'Origène). Suivant un procédé connu en Irlande dès la fin du vi<sup>e</sup> siècle, il réduit les 12 livres originaux à 12 « homélies » en mettant bout à bout de courts passages découpés dans le texte primitif, de façon à constituer un commentaire bref mais cohérent. On peut dire qu'il s'agit encore d'un témoignage direct sur le texte d'Apponius, mais très fragmentaire (un peu moins des trois dixièmes du total). Les exemplaires de cet abrégé sont nombreux et, pour certains, très anciens.

Au viii<sup>e</sup> siècle appartiennent :

*W* = Wurtzbourg, *Universitätsbibl.*, *M.p.th.q.26* [CLA IX, n° 1434], de la cathédrale de Wurtzbourg ; originaire d'un centre anglo-saxon du continent ;

*Bo* = Boulogne-sur-Mer, *Bibl. Municip.*, 42 (47) [CLA VI, n° 736], de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras ; originaire du N.E. de la France ; présente un curieux décor, où les lettres capitales sont constituées par des silhouettes de poissons et d'oiseaux.

Au ix<sup>e</sup> siècle, plusieurs beaux manuscrits débutent habituellement par une page de titre en grandes capitales romaines : *IN XPI NOMINE INCIPIT EXPOSITIO SCI HIERONIMI PRESBITERI IN LIBRO CANTICVM CANTICORVM*. Ce sont : *V* = Valenciennes, *Bibl. Municip.*, 51 (44), provenant de l'abbaye de Saint-Amand – *Vi* = Vienne, *Österreich. Staatsarchiv*, ms. 1095 (Rot 139), écrit à Saint-Amand pour la cathédrale de Salzbourg – *Ra* = Munich, *Bayer. Staatsbibl.*, *Clm 14417*, provenant de Saint-Emmeran de Ratisbonne – Paris, *Bibl. Nat.*, *lat. 13196* (mutilé), provenant de Saint-Germain des Prés, où il a sans doute été apporté de Saint-Amand.

Au xii<sup>e</sup> siècle : Paris, *Bibl. Nat.*, *lat. 1808* : provient de Saint-Amand ; manuscrit soigné, s'ouvrant sur une fraîche miniature représentant le baiser de l'Époux – Paris, *Bibl. Nat.*, *lat. 2667* : provient de Saint-Martin de Tournai – Paris, *Bibl. Nat.*, *lat. 9737* : parmi des textes joints à un passionnaire provenant de l'abbaye d'Echternach – Vatican, *Bibl. Apost. Vatic.*, 5096 : texte très mutilé – Toulouse, *Bibl. Municip.*, 158, ayant appartenu aux Augustins de Toulouse.

Sont des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles les manuscrits belges suivants : Bruxelles, *Bibl. Royale*, 615-24 (Catal. 1018), des chanoines réguliers de Rouge-Cloître – Bruxelles, *Bibl. Royale*, II, 531 (*Phillipp*. 2844), des chanoines réguliers de Bethléem-les-Louvain – Namur : *Fonds de la ville*, 39, de l'abbaye cistercienne du Jardinot (Walcourt) ; attribué à Origène ; texte très mutilé<sup>1</sup>.

Plusieurs anciens catalogues renseignent sur des manuscrits perdus contenant *Hieronymus in Canticum Canticorum*, qui ne peut être que l'abrégé *Veri amoris*. Ainsi à Cluny, à Fulda, à Lorsch. Un exemplaire se trouvait au xvi<sup>e</sup> siècle chez les Augustins de Colmar et a été utilisé par Jean Faber. Deux exemplaires incomplets signalés à Saint-Jacques de Liège attribuaient l'ouvrage à Origène.

La collation des divers témoins conservés du *Veri amoris* fait apparaître qu'ils se répartissent en deux familles, l'une se rattachant à *V*, l'autre à *W* et *Bo* (avec des différences). A plusieurs reprises d'anciens réviseurs, en

1. Les manuscrits belges de l'abrégé *Veri amoris* ont été décrits en détail par Pierre HAMBLÉNNE dans *Scriptorium*, 43 (1989), p. 320-322.

présence d'exemplaires de familles différentes, ont tenté d'unifier le texte, grâce à des corrections ou additions en marge ou en interligne. Ce travail a abouti, dans les exemplaires plus récents, à un texte confluent.

Nous avons édité cet abrégé *Veri amoris* du Pseudo-Jérôme (*J*) dans *CCL* 19, p. 315-390.

b. *L'abrégé de Burginda (B)*. Une seconde forme abrégée de l'*Expositio* d'Apponius n'est conservée que par un seul manuscrit : Boulogne-sur-Mer, *Bibl. Municip.*, 74 (82) [CLA VI, n° 738]. Ce manuscrit, du début ou du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, originaire du S.E. de l'Angleterre, provient de l'abbaye Saint-Bertin. Il est acéphale, commençant un peu avant la fin du livre III, mais un *explicit* en donne le titre détaillé : *Explicit liber XII breuiter decerptimque expositionis apponi sancti abbatis in canticum canticorum*. Suit un long couplet en prose adressé à un noble jeune homme par une certaine *Burginda*, sans doute une religieuse cultivée, auteur de l'abrégé. — Le procédé d'abréviation est tout autre que celui du Pseudo-Jérôme (*J*) : les phrases sont écourtées, de longs passages omis, des mots ou des tournures difficiles simplifiés.

Nous avons publié cet abrégé de *Burginda (B)* dans *CCL* 19, p. 391-463.

##### 5. Mentions et citations jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle

a. Jusqu'à Grégoire le Grand : Gennade, qui, à Marseille, a complété et poursuivi jusqu'à l'année 480 le *De uiris illustribus* que saint Jérôme avait achevé à l'année 393, ignore Apponius. C'est aussi le cas de Cassiodore qui, vers 560, ne disposait à Vivarium en fait de commentaires du *Cantique des Cantiques* que des *Homélie*s et du *Commentaire* d'Origène traduits par Jérôme et Rufin, ainsi que du commentaire grec de Philon de Carpasia qu'il fit traduire par son disciple Épiphane. C'est dire qu'il ignorait non seulement l'*Expositio* d'Apponius, mais aussi les quelques autres commentaires latins existants :

ceux de Rheticius, de Victorin, de Grégoire d'Elvire, de Just d'Urgel. Il savait en revanche l'intérêt que présentait pour l'exégèse du *Cantique* le *De Isaac* de saint Ambroise<sup>1</sup>.

Grégoire le Grand a-t-il utilisé Apponius pour son propre commentaire du *Cantique*, que nous ne possédons que jusqu'à *Cant.* 1, 8, texte bien bref pour permettre des comparaisons probantes ? Nous avons cru précédemment (*CCL* 19, p. xxix) qu'il était difficile de répondre par l'affirmative. Telle est pourtant l'opinion de l'ensemble des lecteurs de Grégoire, à laquelle une étude plus attentive nous amène à nous rallier (voir Note complémentaire II, p. 363).

b. *Bède le Vénérable*, écrivant entre 710 et 720, dans l'Angleterre du nord, son propre commentaire *In Canticum Canticorum*, appelé à une large diffusion, avait sous les yeux l'*Expositio* d'Apponius. Il la cite à deux reprises en désignant nommément l'auteur (*CCL* 119 B, p. 223, l. 470-472 = Apponius, IV, 418-420 ; p. 285, l. 535-538 = VIII, 524-527). Plus que cela, de nombreux traits de son commentaire supposent qu'il connaît celui d'Apponius, soit qu'il en adopte l'exégèse, soit que parfois il la rejette. — Tel est le premier jalon chronologique et géographique bien assuré de la diffusion de l'œuvre d'Apponius (sous sa forme complète).

c. *Angelome de Luxeuil*, à la demande de l'empereur Lothaire, compila un *Commentaire du Cantique*, achevé en 851, qui se présente comme une mosaïque de citations patristiques, mises bout à bout, sans références habituellement. Or une partie considérable de ces emprunts est tirée des livres I et III-VI d'Apponius. Et si le livre II

1. Cf. *CCL* 19, p. xxix, se référant à CASSIODORE, *Institutiones*, I, 4 (éd. Mynors, p. 24) et à A. CERESA-GASTALDO, *Filone di Carpasia, Commento al « Cantico dei Cantici », nell'antica versione latina di Epifanio Scolastico* (Corona Patrum, 6), Turin 1979. Sur la valeur du *Commentaire* d'Épiphane, voir ci-dessous, p. 74, et n. 1.

n'a pas été exploité, c'est que pour cette section Angelome disposait du Commentaire (fragmentaire) de Grégoire le Grand. Aucun emprunt n'est fait aux livres VII-XII, ce qui prouve que l'exemplaire possédé par Luxeuil ne contenait pas ces livres, comme c'est le cas pour l'exemplaire de Murbach décrit ci-dessus (*M*), de même que pour celui de Lautenbach utilisé par J. Faber. Pour la suite de son Commentaire, Angelome, ne disposant plus ni de Grégoire ni d'Apponius, a utilisé presque uniquement Alcuin (Commentaire *Tangat me dulciter* : *PL* 83, 1119-1132) et Just d'Urgel (*PL* 67, 961-994)<sup>1</sup>.

d. *Autres emprunts au texte long* : aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles encore (cf. *CCL* 19, p. xxxiv-xxxviii), on voit le texte long d'Apponius utilisé par : un *Commentaire irlandais anonyme* inédit (Orléans, *Bibl. Municip.*, 56 (33), de Fleury; Wolfenbüttel, *Herz. Aug. Bibl.*, *Novi* 535, 18, de Wissenbourg)<sup>2</sup>; par un *glossaire scripturaire*, irlandais aussi, qu'a fait connaître dom de Bruyne et où « Apponius » est déformé en *Pomponius*; par un *florilège patristique* sur les vertus et les vices, probablement tourangeau d'origine, donné par un manuscrit d'au moins 800 ans vu par Mabillon à Saint-Martin de Tournai, mais ayant des liens avec Tours : APPONIUS, in *Cantica* y était cité parmi des Pères dont le plus récent était Isidore de Séville. — Récemment, F. Dolbeau a reconnu dans la sentence XIII, xx, 17 du *Collectaneum miscellaneum* de Sedulius Scottus (Liège, milieu du IX<sup>e</sup> siècle) la dernière phrase du l. VIII d'Apponius (*CCM* 67, Suppl., p. 25).

e. *Emprunts au Pseudo-Jérôme* : d'autres emprunts des mêmes époques et des mêmes milieux proviennent, on le

1. Cf. *CCL* 19, p. xxxi-xxxiv. Ajouter : M. DIDONE, « L'Explanatio di Apponio in relazione all'Expositio di Bede alle Enarrationes in Cantica di Angelomus », dans *Civiltà classica e cristiana*, 7, 1986, p. 77-119.

2. Ce commentaire, signalé dans *CCL* 19, p. xxxiv-xxxvi, a attiré l'attention d'Eva SCHULZ-FLÜGEL qui, dans *Gregorius Eliberritanus, Epithalamium*, p. 68-70, 159, 268-273, relève et étudie les citations de Grégoire d'Elvire qui s'y rencontrent.

constate, non du texte même d'Apponius, mais de l'abrégé *Veri amoris* (*J*), dès lors plus répandu (cf. *CCL* 19, p. xxxviii-xl).

#### 6. Aperçu sur la diffusion du texte d'Apponius

Le rapprochement entre les provenances des témoins du texte d'Apponius, sous ses divers états, permet de se faire une idée, au moins approximative, de sa diffusion.

Originaire d'Italie, où, presque sûrement, il a été connu de Grégoire le Grand et où il s'est conservé comme une rareté (Nonantola = *R*, Pomposa), le Commentaire est parvenu dans les régions insulaires, et c'est là qu'il a connu le plus de succès.

Peut-être a-t-il atteint d'abord l'Irlande. De là saint Colomban l'aurait porté à Luxeuil, où on le lisait, au moins en partie, cela paraît sûr, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle (voir Note complémentaire III, p. 366 : « Apponius à Luxeuil »); de Luxeuil, au IX<sup>e</sup> siècle, il s'est diffusé dans d'autres abbayes vosgiennes. C'est en Irlande, semble-t-il aussi, que dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle en a été réalisé un abrégé sous la forme de 12 « homélies » mises sous le nom de saint Jérôme (*J*). Plusieurs autres textes « irlandais » ont utilisé soit Apponius lui-même, soit le Pseudo-Jérôme.

En Angleterre, au début du VIII<sup>e</sup> siècle, Bède cite nommément Apponius et exploite l'ensemble de son Commentaire; dès la fin du VII<sup>e</sup>, semble-t-il, Burginda en avait réalisé un abrégé (*B*), autre que le Pseudo-Jérôme.

Du domaine insulaire, texte et abrégés ont passé dès le VIII<sup>e</sup> siècle dans la Gaule du nord (Saint-Amand, etc.), et de là en Germanie (Wurtzbourg, Ratisbonne, Salzbourg).

Est-ce directement d'Italie ou par le chemin des Iles que le Commentaire complet atteignit les pays de la Loire, où l'on rencontre à Blois le manuscrit qui servit de modèle à *S*? La parenté entre *S* et *R* ferait plutôt penser à l'Italie, et pourtant bien des fautes du scribe de *S* s'expliqueraient mieux si son modèle avait été en

écriture anglo-saxonne. Dans cette même région on rencontre d'autres traces d'Apponius : ainsi dans un florilège en lien avec Tours et dans un court commentaire « irlandais » à Fleury<sup>1</sup>.

Nous ne parlons pas ici des éditions qu'a connues le texte d'Apponius de 1538 à 1958. Elles ont été présentées longuement dans l'Introduction au *CCL* 19, p. XLIII-L, et sommairement dans l'Avant-Propos ci-dessus. Des notices leur sont consacrées dans notre Bibliographie.

## II. ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Comme il a été dit, les témoins à partir desquels le texte du Commentaire d'Apponius doit être établi sont peu nombreux :

– pour le texte complet (livres I-XII) : *Sélestat* 77 (*S*) et *Sessorianus* 12 (*R*). L'*Ambrosianus* D 37 sup. (*A*), copie de *R*, s'est avéré inutile ;

– pour les livres I-VI : *Épinal* 78 (*M*), proche du texte édité par Faber en 1538 (*f* : livres I-VI), ainsi que les emprunts faits par Angelome au IX<sup>e</sup> siècle (*Ang.* : livres I-VI) ;

– à quoi s'ajoute, pour les livres I-XII, le témoignage fragmentaire, mais littéral, des 12 « homélies » du Pseudo-Jérôme, commençant par les mots *Veri amoris* (*J*). L'utilisation de ce texte *J*, donné par 14 manuscrits, dont 6 des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, appartenant à deux familles différentes, appelait une édition critique préalable : elle a été publiée dans *CCL* 19, p. 315-390 ;

– le second abrégé ancien, celui de Burginda (*B*), moins littéral, et d'ailleurs mutilé des livres I-III, a été

1. Une présentation, en partie différente, de la diffusion du texte d'Apponius est donnée par Jean-Paul BOUHOÏ dans *Revue des Études Augustin.*, 33 (1987), p. 186-187. – Une hypothèse abandonnée (voir pourtant M. SCHNEIDERS, dans son compte-rendu de *Bijdragen*, 51, 1990, p. 88) voulait faire d'Apponius un Irlandais (cf. *CPL* [1961] 194).

édité également, d'après l'unique manuscrit : *Boulogne* 74, du VIII<sup>e</sup> siècle, dans *CCL* 19, p. 391-463.

De la comparaison entre les différents états du texte ainsi transmis ressort une première constatation : deux familles de textes se dessinent nettement :

– la première groupe *S* et *R* ;

– la seconde comprend *M* + *f* + *Ang.* C'est d'après des témoins de cette même famille qu'ont été établis anciennement les abrégés *J* et *B*.

Quelques exemples feront ressortir l'existence de ces deux familles (on se rappellera que *M*, *f* et *Ang.* ne sont présents qu'en I-VI, et que *J* et *B* ne le sont qu'en certains passages) :

ProL., 9 : rodendum *SR* / rudem *Mf* – I, 67 : inenarrabile *SR* : mirabile *MfAng.* – I, 315 : tremorem *SR* / terrorem *MfAng.* – I, 382 : spiculis *SR* / periculis *Mf* – IV, 14 : fores *SR* / flores *MfJBAng.* – VI, 196 : scientiam *SR* / sententiam *MfJB* – IX, 604 : proprie *SR* / tria *JB*, etc.

Les principes suivis pour l'établissement du texte édité en *CCL* 19 ont été exposés dans l'introduction à cette édition, p. LII-LVII. La préférence a été donnée en principe aux leçons *SR*, et spécialement à *S* lorsqu'il diffère de *R*. Le texte de *R* présente en effet un certain nombre de leçons qui sont visiblement des retouches. Mais d'autre part, *S*, copié en 1506, reflète maladroitement son modèle, très ancien, qu'il permet pourtant de rejoindre.

Dans bien des cas le témoignage de *M*, venant renforcer celui de *S* ou celui de *R*, a permis d'orienter le choix ; aux livres VII-XII, en l'absence de *M*, ce service a parfois été rendu par *JB*.

Toutefois, il n'a pas été possible de se plier à des règles strictes : le contexte ou l'existence de lieux parallèles a amené parfois à opter pour une leçon propre à *M* (ou à *JB*).

Dans de rares cas, des conjectures ont paru nécessaires. Les principales ont été énumérées en *CCL* 19, p. LVII<sup>1</sup>.

Enfin, lors de la relecture que nous avons faite de l'édition de 1986 en vue de la présente édition-traduction, nous avons été amenés à modifier quelques détails du texte (signalés par un \*); la liste de ces modifications (hormis des détails d'orthographe ou de ponctuation) sera donnée pour chacun des volumes de la présente édition (pour ce I<sup>er</sup> volume : L. I-III, p. 121); la justification en sera présentée sous forme de Notes critiques à la fin de chaque volume. Telle ou telle retouche nous a été utilement suggérée par des auteurs de comptes rendus; d'autres proviennent de rapprochements éclairants rendus possibles par la parution du fasc. 36. *Series A des Instrumenta Lexicologica Latina*.

### III. DIVISIONS DU TEXTE ET RÉFÉRENCES

Apponius a réparti son Commentaire, non compris le Prologue, en 12 *libelli* se terminant chacun par une doxologie presque uniforme qui, le plus souvent, concerne le Christ : *Cui est gloria (et imperium) in saecula saeculorum. Amen* (I Pierre 4, 11; cf. *Apoc.* 1, 6). — Ces livres, selon l'importance du sujet, exposent un nombre très variable de *uersiculi*, et ils sont de longueur très inégale.

Quant aux versets du *Cantique*, ils sont découpés par Apponius selon un système original et numérotés de 1 à 150 : cette numérotation est bien conservée par le ms. *B* et présente par endroits dans *S* et dans *M*. Le nombre 150, certainement voulu, peut faire penser à celui des psaumes; comme le nombre 12 il a valeur symbolique.

1. Modifications à apporter à cette liste de *CCL* 19, p. LVII : I, 337 (et non 387) : *caseum...*; 628-629 : *ad uocem doctoris* (codd.) *haec (hanc S ea M) discendo (-dam S -da RM)*; 839 : *anguinis (sanguinis S R<sup>ac</sup>...)*; III, 9-10 : *castitatis candore et uerecundiae rubore (cast. rub. et uer. cand. codd.)*; III, 548 : *quo utique de fructu (quod ut. de fr. codd.; cf. X, 377)*; V, 80 : *omittendus (amittendus codd.; cf. VII, 326)*; VI, 94 : *tonsuram...*; 714 : *aromaticos (araticos S R)...*; XI, 134 (à supprimer); XII (omis), 703 : *ciuitas...*

Comme dans notre édition du *CCL* 19, les numéros des versets fixés par Apponius figurent ici dans la marge de gauche, en chiffres romains, suivis de la référence habituelle par chapitre et verset, mise entre parenthèses : *XXVI (II, 2)*, etc.; le titre courant indique le livre et les paragraphes, avec, entre parenthèses, la référence habituelle par chapitre et verset : *Livre III, 28-30 (II.2)* etc.

Nous avons déjà, dans *CCL* 19, pour plus de facilité, réparti le texte de chaque livre en paragraphes de 10 à 20 lignes. C'est aussi par livre que sont comptées les lignes du texte latin.

Pour permettre que les références par lignes puissent être données indifféremment à l'édition du *CCL* et à la présente édition des *SC*, dont la justification est différente, le système suivant a été adopté ici : des demi-traites verticaux (|) indiquent le début des lignes du *CCL*; des traits verticaux (|) indiquent le début des lignes 5, 10, 15, etc. du même *CCL*. A ce trait vertical se rapportent les chiffres marginaux 5, 10, 15, etc., qui ne correspondent donc pas exactement au nombre des lignes de l'édition *SC*.

Dans la marge de droite, comme dans *CCL* 19, l'indication *BM* 13, etc. renvoie aux pages de l'édition Bottino-Martini de 1843.

### IV. LA TRADUCTION

La traduction du Commentaire d'Apponius n'est pas chose aisée. Non pas que le sens du texte, à de rares exceptions près, soit difficile à saisir, rempli qu'il est d'explications et de reprises, mais les périodes sont longues et se compliquent souvent de parenthèses et d'incises qui, à la lecture, en font plus ou moins perdre le fil (voir ce qui est dit plus loin du style de l'auteur). Force est donc de couper ces phrases, tout en essayant de garder le mouvement de l'exposé.

En particulier, Apponius abuse volontiers, surtout en fin de phrase, d'infinitifs ou de propositions infinitives introduits par des auxiliaires, souvent impersonnels, dont le sens est très affaibli. Il emploie surtout *probatur* (63 occurrences) ou *probantur* (29) et leurs composés : *comprobatur* ou *comprobantur* (11),



*approbatur* ou *approbantur* (4), mais aussi *noscuntur* (12), *cognoscitur* (8), *agnoscitur*, *monstratur* (15), *demonstratur*, *doceatur* (13). Il n'a pas paru nécessaire de traduire chaque fois ces mots, qui ne sont le plus souvent qu'une clause de style.

Certains mots obligent à des options : *sacerdos* s'applique presque toujours au seul évêque (note à I, 723); *disciplina* est susceptible de traductions diverses suivant le contexte (note à III, 140); *ferculum* (*ferculus*), pris en différents sens, pose un problème de traduction (note à V, 548).

Les mots *amor*, *caritas*, *dilectio* ont été rendus le plus souvent par « amour », là où le contexte ne suggérerait pas une traduction différente (cf. Note complémentaire I, p. 361, et notes à I, 33 et III, 625).

Une difficulté se rencontre pour la traduction du mot féminin *plebs*, choisi sciemment par Apponius pour désigner le peuple juif ou le peuple chrétien lorsqu'il est identifié à l'épouse du *Cantique*. Faute d'un mot français féminin équivalent, nous avons traduit dans ce cas *plebs* par le féminin « nation », qui n'est pas pleinement satisfaisant (voir note à V, 351). — Quant à l'expression redondante *gentium nationes*, familière à Apponius, elle a été rendue simplement par « les nations », comme il est expliqué en note à I, 371, p. 177.

## CHAPITRE II

### VALEUR LITTÉRAIRE DE L'OUVRAGE

#### I. LANGUE ET STYLE

La langue d'Apponius présente une réelle originalité, aussi bien par la richesse du vocabulaire que par la variété du style.

##### 1. Vocabulaire

Le vocabulaire est spécialement riche. A combien de mots (ou « lemmes ») correspondent les 14 132 « formes différentes » que relève le fascicule 36. *Series A* des *Instrumenta Lexicologica Latina* du CETEDOC ? En l'absence d'un fascicule 36. *Series B*, un sondage opéré sur quelques centaines de « formes différentes » permet d'estimer que la proportion entre « lemmes » et « formes différentes » est d'environ 36,20 %<sup>1</sup>. Les 14 132 « formes différentes » correspondraient ainsi à 5 116 mots employés par Apponius, ce qui constitue un vocabulaire très riche

1. Le sondage a porté sur les 3 premières pages de l'*Enumeratio formarum*, soit 547 *formae* — celles n'existant que dans les *Expositiones* abrégées étant laissées de côté. Ces formes appartiennent à 198 mots (ou lemmes). — Voici quelques exemples tirés d'*Instrum. Lexicol. Lat.* pour lesquels existent *Series A* et *Series B* : 1. Augustin, *De doctrina christiana* : 3383/9466 = 35,73 % - 2. Jérôme, *Contra Rufinum* : 3332/8537 = 39,03 % - 3. Pierre Chrysologue, *Sermones* : 5952/22963 = 25,92 % - 4. Léon le Grand, *Tractatus* : 4379/16376 = 26,74 %.

comparativement à celui d'autres auteurs des iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles.

A côté du vocabulaire classique et de celui qui se retrouve plus ou moins fréquemment dans le latin tardif et le latin chrétien, on rencontre dans l'*Expositio* bon nombre de mots rares, et même uniques : mots techniques (*cariola, compinctio, consolidus, correctorium, disertio, regestorium, sulcatio, uncinus...*), mots poétiques (*aliger, blandities, latices, plecta, penniger, spiniger, uersipellis...*), mots grecs, d'origine surtout biblique (*archiapostolus, caminus, cauma, catasta, obrizum, peripata...*), mots dérivés ou composés de façon régulière (*carnefactus, commorator, desertatus, indisseparabiliter, indissolubiliter, inuictrix, maledulcis, odorantissimus, peraedificatus, praemagnus, prolongatio, stabilitio, terribilitas, ualenter...*). De ces termes rares, on trouvera, parmi les index de la présente édition, une liste qui ne saurait être exhaustive.

La richesse de ce vocabulaire permet à Apponius de jouer avec bonheur des synonymes : *blasphemia* et *blasphemium*, *materia* et *materies*, *lampas* et *lampada*, *deitas* et *diuinitas*, *multifarie* et *multifariam*, *constrata* et *consternata* (V, 637)... Également, des allérations : *a sua notitia notat* (I, 620); ... prolongasse *a se queritur Christum... ut nos doceamur quanto desiderio... debeamus... quaerere Deum...* (II, 4-7); *etsi amara pro Christi inferantur amore...* (III, 166); ... *sucus, similis salicis subtilissimis uirgulis...* (III, 175); *ad meliorem conuersationem conuersi* (VIII, 1071); ... *ita durus effectus est in malitia perdurando* (XII, 186); ... *pretiosas ore roreque conceptas gemmas* (XII, 1303-1304).

On relève d'autre part une curieuse coquetterie d'auteur, qui consiste à ne pas employer les termes propres relatifs aux institutions de l'Église : on ne rencontre jamais chez lui *episcopus*, *presbyter* (sauf dans l'adresse), *diaconus*, *clericus*, *abbas*, *monachus*, *monasterium*, *basilica...*, mais seulement des équivalences plus littéraires (cf. note à I, 723).

## 2. Syntaxe : désinences et emploi des cas

L'édition Bottino-Martini du Commentaire d'Apponius, appuyée sur les leçons du ms. R, qui trahissent souvent une révision « classicisante » et que les éditeurs ont parfois corrigées dans le même esprit, donne de la grammaire d'Apponius une idée en partie déformée. Cette grammaire présente en fait bien des libertés, spécialement quant aux formes des désinences dans les déclinaisons et quant à l'emploi des cas.

A l'ablatif de la 3<sup>e</sup> déclinaison, il y a hésitation entre *-e* et *-i*. A côté des formes régulières comme : *sequenti* (ou *praesenti*) *uersiculo*; *fragili sexu*, etc., on rencontre : *de Patre omnipotente* (VII, 69); *de dulce amarum* (VIII, 197), ou encore, et partout : *in ueteri testamento* (III, 385, etc.). De même pour le comparatif à l'ablatif : à côté de *in anima sublimiore* (II, 434); *in priore admiratione* (V, 313), on trouve : *altiori intellectu* (I, 270); *altiori* (ou *profundiori*) *mysterio* (VII, 43.349). Les hésitations des scribes ne suffisent pas à expliquer de telles variations.

Quant au génitif, l'emploi qui en est fait est souvent peu classique. On remarque l'usage fréquent de *huiusmodi* au sens de *talis* pour caractériser un nom : *in huiusmodi mentibus* (I, 256); *huiusmodi anima* (II, 244). *Huiusmodi* peut à lui seul désigner « une, ou des personnes de telle sorte »<sup>1</sup>; il peut alors devenir sujet d'une proposition : *huiusmodi... sequi non possunt* (VI, 38; cf. VII, 163; VIII, 1091; X, 153); il peut aussi être complément : *pertransit ab huiusmodi* (VIII, 27; cf. VIII, 1120). On trouve de semblables constructions avec des expressions équivalentes : *Recte... huius studii uenter intelleguntur* (X, 212); *dum congregationis ipsius* (sujet) *coeperunt pilo tormentorum contundi* (XI, 308-310). — Autres exemples peu classiques d'usage du génitif : *tanti piaculi collapsa* (« tombée dans un tel sacrilège » : IV, 553); *postea... uini conditi dederit dilecto*

1. Cet usage de *huiusmodi* (ou *huiuscemodi*) est d'ailleurs fréquent dans *VL* et *Vg* (*Sag.* 16,9; *Jn* 8,5; *Act.* 22,22; *I Cor.* 5,5; *II Cor.* 12,5, etc.). Il n'est pas rare chez saint Ambroise.

(« une fois qu'il a donné au bien-aimé du vin aromatisé » : XI, 293).

Au datif, on rencontre certaines désinences irrégulières, par exemple -o à la 3<sup>e</sup> déclinaison : *Danihelo* (IV, 427; V, 509.525). À côté du classique *alii* (IV, 396; IX, 670; X, 465), on rencontre *alio* (I, 373; IV, 410; VIII, 910 : *alio alicui*).

Les formes verbales présentent aussi des confusions entre conjugaisons : ainsi *pendit* (V, 712) pour *pendet*; *riduntur* (III, 777) pour *ridentur*; *respondit* (V, 138 et références données dans la note à ce passage) pour *respondet*.

### 3. Syntaxe des propositions

La syntaxe des propositions chez Apponius est souvent surprenante. Ainsi, à côté d'innombrables ablatifs absolus très classiques, on relève chez lui au moins trois exemples d'accusatifs absolus : on trouvera des précisions sur ce point dans la Note critique à I, 856 (*impia consortia derelicta*), p. 378.

Apponius fait un très grand usage du gérondif en -do, soit, comme il est normal, pour marquer le moyen par lequel on agit : *imitando... docendo... cogitando* (VI, 359-360), soit pour remplacer une proposition causale : *male credendo* (IV, 482), ou temporelle : *sibi occurendo* (V, 309); *proficiendo* (XII, 32). Il s'agit de l'extension tardive du gérondif à la place du participe (cf. Blaise, *Manuel*, 343). Une fois même le gérondif tient la place de l'infinitif : *Nihil ita Deo coniungit... nisi recte sentiendo de Deo* (IX, 143; cf. Blaise, 341). — Le gérondif en -dum a parfois le sens passif : *paratam ad deuorandum* (IV, 577 : « prête à être dévorée »; cf. Blaise, 345). L'exemple était donné par le texte même du *Cantique* : « *optimum uinum, dignum dilecto meo ad potandum, labiisque... ruminandum* » (*Cant.* 8, 9; Apponius, X, 544-545).

Le participe passé, très fréquent, peut à lui seul, sans l'adjonction de *est*, équivaloir au parfait passif : *Sed laudis frena suscipiens, ... iugalis effecta Spiritus sancti* (II, 502-503). *Qui, oblii se aliquid possedissee, exemplo eius de capite germinati Ecclesiae* (VII, 267-268).

Plus curieusement, le participe présent tient plusieurs fois lieu de verbe personnel dans une proposition relative : *ut adsumptam carnem... per quam triumphans, ad caelum leuaret* (VII, 1150-1152); *per sanguinem Christi qui... unius fidei multitudinem defendens...* (III, 386-388; cf. aussi VIII, 575-577).

Diverses autres particularités syntaxiques, qui relèvent du latin tardif ou du latin chrétien ont été relevées dans *CCL* 19, p. LXIII-LXV. Mentionnons l'emploi de l'accusatif après les verbes *uti* (Prol., 28; III, 79), *gaudere* (III, 809; X, 18), *delectari* (II, 242), *potiri* (V, 15), *indui* (V, 614; XI, 285), *uestiri* (III, 121). Également, dans des propositions temporelles, l'usage de *mox* au sens de *mox ut* et de *postea* au sens de *postquam*; dans des propositions causales, celui de *cur* au sens de *quia*.

Visiblement, Apponius, dans sa syntaxe comme dans son vocabulaire, se montre très influencé par la langue de l'Écriture, qu'il s'agisse de la Vulgate ou des anciennes versions qu'il a si longuement méditées.

### 4. Style

Le style de l'*Expositio* est entraînant, bousculé même. Apponius a tant à dire, et avec tant de conviction, presque d'enthousiasme, qu'il n'hésite pas à surcharger sa phrase de remarques et d'explications. Il en résulte parfois d'immenses périodes, dont le déroulement s'infléchit plus ou moins en cours de route. Dès le début du Commentaire, les citations se pressent pour préparer — *his igitur agnitis* — un exorde solennel sur l'amour de Dieu pour l'homme, prélude lui-même à la présentation du *Cantique* (I, 1-34). Ce ton solennel se retrouvera dans l'exorde du livre IX (6-17), et surtout dans l'épilogue de tout l'ouvrage (XII, 1291-1328.1410-1417). Ailleurs se rencontrent d'amples phrases ou périodes, par exemple en VII, 651-667 ou VIII, 13-21.

Pour donner plus de valeur à un mot ou à un groupe de mots, Apponius n'hésite pas à les placer en tête, quitte à disloquer la phrase. Un bref exemple, en II, 377 : *Quod malum perfecta anima praesenti loco cauere moneatur*. Il en est de beaucoup plus complexes (cf. I, 546-573;

VI, 433-435; VII, 67-68.668-679; X, 191-211; XII, 370-372). D'où la présence du nominatif « pendens », par exemple : ... *qui semper siue in necessitatibus siue in laetitia... constituti, semper sensus eorum rectus fuit cum Deo* (I, 544-547).

Cette même propension à désarticuler la phrase pour donner une valeur plus expressive à chacun des mots se manifeste par deux procédés : — la juxtaposition de constructions différentes, qui brise une symétrie trop oratoire : *post mutatam pellem, et ad genuinam pulchritudinem reuocata* (I, 109-110); *per casta uerba bonisque operibus* (IX, 637-638); les exemples sont innombrables<sup>1</sup>; — autre procédé : ce que Faber, le premier éditeur, appelle des « hyperbates », c'est-à-dire un enchevêtrement des mots à l'intérieur des phrases, qui exige du lecteur attention et gymnastique d'esprit; par exemple : *apostolorum* (1) *collo* (3) *doctrina* (2) *tracti Dominum portant* (II, 580-581); *quam aquilonis* (1) *immundus spiritus* (3) *per regnum* (2)... *produxit* (VII, 695-696)<sup>2</sup>. Dans d'autres cas, Apponius ne craint pourtant pas les répétitions oratoires : *Quid tam rectum, nisi...* répété jusqu'à cinq fois (I, 634-640); *antequam*, trois fois en deux lignes (II, 312-313); et surtout le grand passage sur l'âme du Christ en XII, 1241-1264, rythmé par *solus* (sept fois) et *sola* (deux fois)<sup>3</sup>.

Il a déjà été indiqué plus haut<sup>4</sup> qu'il use à profusion de formes verbales comme *probatur, cognoscitur, docetur*, surtout en fin de phrase. Ces verbes ne sont le plus souvent que des

1. Citons : V, 91-95 : ... *geminum luctum Ecclesia habuisse probatur, Dominum lamentando : alterum... uultum eius... recolendo ; alterum quia non licebat... eius requirere sepulcrum...*; VIII, 1065-1067 : *Qui propter acumen boni ingenii, et uerbum Dei ruminando, et robur tolerandi... iniurias...*

2. Citons aussi : IV, 35-38 : *Quae... per sapientiae — quaeque ardua et obscura interpretantes — montes uel campos discurrunt.*

3. Autres exemples : II, 301-309 : *Quae... Quae... Quae... Quae...* (cf. IX, 245-265); II, 482-484 : ... *per quem ... per quem...*

4. A propos de la traduction, p. 27-28.

auxiliaires, au sens très affaibli. Ils constituent aussi des clauses métriques faciles, qu'il y aurait lieu d'étudier parmi d'autres<sup>1</sup>.

Dernière remarque, faite déjà par Faber : au contraire des auteurs classiques, Apponius use fréquemment du double génitif, l'un déterminant l'autre : *simplicitatis et largitatis candore columbarum* (I, 119); *uariarum uirtutum charismatum uestimentis* (I, 179); *rectae fidei cibo doctrinae* (II, 239)<sup>2</sup>.

En dépit de ce style souvent prolix et parfois obscur à première vue, Apponius sait trouver plus d'une fois des formules concises et bien frappées. Par exemple : *Nulla enim tam foedissima lepra quam nota peccati, quae facit proici a facie Dei* (III, 128). *Doctorum enim gloria deuotae plebis persona probatur* (III, 417). *Vere enim desertus est locus ubi nomen Christi non fuerit nominatum* (V, 365). *Sapiens enim quisquis unum damnum in sua et proximi culpa deputat Christi* (X, 288).

Au total, que l'on souligne davantage les qualités ou davantage les défauts du style d'Apponius, on demeure frappé par la luxuriance d'un langage qui s'harmonise bien avec le foisonnement des pensées et des images. Le texte a été longuement travaillé, même si la modestie obligée de l'auteur le fait s'excuser de son langage « rustique et raboteux » (*agrestis et hispidus sermo* : Prol., 21; Épil., 1292). Et la clause du Prologue prend tout son sens lorsque l'auteur supplie quiconque recopiera ses

1. Michael WINTERBOTTOM, dans *JTS*, N.S. 39 (1988), p. 275, a attiré l'attention sur l'emploi que fait Apponius du *cursus*; le sujet serait à étudier.

2. Autres exemples, dans le seul livre I : ... *quae miserationis superlatiua omnium operum flagrantia paternae uirtutis...* (69-70); ... *admiratur tam grandia tantaeque dulcedinis deliciarum copias esse in cellariis...* (467-468); ... *illud ueteris testamenti mordacissimum exemplum doctrinae...* (528-529); ... *deambulando aulae regalis per spatia lectionum diuinarum...* (551-552); ... *qui Ecclesiae gentium maculam nigredinis peccatorum improperant...* (693-694); *amarissimum bibit impietatis fructum supradictae uineae suae...* (832); ... *simplex sanctitatis candor spiritalis columbae...* (891).

livres « de les corriger soigneusement d'après les exemplaires d'où il les a transcrits, de peur que le soin mis à un si grand travail ne soit gâché par la somnolence des copistes » (29-33)<sup>1</sup>.

## II. PARENTÉ LITTÉRAIRE AVEC DES AUTEURS DES IV<sup>e</sup> ET V<sup>e</sup> SIÈCLES

Les notes de notre traduction signaleront divers rapprochements de vocabulaire et de style entre le texte d'Apponius et ceux de différents auteurs des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. D'autres rapprochements, touchant l'exégèse et la théologie, seront indiqués plus loin.

Dès le Prologue, plusieurs allusions, surtout proverbiales, rejoignent, sans rien qui trahisse une dépendance littéraire, des thèmes que l'on rencontre, dispersés, dans les œuvres de saint Jérôme (notes aux lignes 9, 17-18, 23-24, 25-26, 29-33). D'autres traits du Prologue appellent des rapprochements avec des expressions de Rufin (notes aux lignes 1, 16-20, 29-33).

Au long du Commentaire, beaucoup de mots, d'expressions et d'images sont rapprochés de traits analogues rencontrés chez Jérôme et chez Rufin traducteur d'Origène et d'Eusèbe. D'autres renvoient à Ambroise, à l'Ambrosiaster, à Zénon de Vérone, à Grégoire d'Elvire, à Pierre Chrysologue et d'autres. Citons seulement les renvois faits à Ambroise à propos de *gentium nationes* (I, 371), *castimonium* (XI, 297), *naevus offensionis* (XII, 1303); également ceux faits à Jérôme à propos de *princeps apostolorum* (II, 148), *ovium animalia* (IV, 58-60), *audacter pronuntiabo* (X, 560).

Le but de ces rapprochements verbaux et stylistiques est de faire ressortir combien l'ouvrage d'Apponius se

1. L'histoire de cette clause a été donnée dans CCL 19, p. c.

situe aisément dans le contexte littéraire de la fin du IV<sup>e</sup> et du début du V<sup>e</sup> siècle.

Un cas est plus particulier, celui du traité pseudo-pélagien *De induratione cordis Pharaonis*. Ici les ressemblances de vocabulaire et de style sont si évidentes qu'elles évoquent, nous le redirons, une proche parenté entre les deux œuvres. Le long relevé du vocabulaire commun au *De induratione* anonyme et à l'*Expositio* d'Apponius donné dans CCL 19, p. xcix-cii, n'est même pas exhaustif : par exemple *prolongatio* n'est attesté que chez Apponius, V, 63, et dans le *De induratione*, 28 et 41; *indissolubilitèr* ne l'est que par Apponius, IX, 285, et par le *De induratione*, 49, l.17 (mss).

### CHAPITRE III

## LA CULTURE PROFANE D'APPONIUS

### I. RHÉTORIQUE ET LETTRES PROFANES

On ne cherchera pas dans l'ouvrage d'Apponius une application des règles traditionnelles de la rhétorique, à laquelle d'ailleurs un commentaire biblique se prêtait mal<sup>1</sup>. Même le Prologue, soigné, se conforme peu aux normes reçues (cf. la note à I, titre, p. 140). Pourtant le souci de composition est frappant. Apponius veille à annoncer et esquisser, en terminant le commentaire d'un verset, le thème du verset qui va suivre, ce qui assure un enchaînement peu courant dans un tel genre littéraire. Chaque livre comporte une conclusion amenant la doxologie. Les principales articulations de l'ensemble de l'exposé sont nettement soulignées (XI, 357-372; XII, 1058-1063). Des plans sont annoncés et suivis (VII, 82-89; IX, 17). Au livre X, l'exégèse des dix parties du corps de l'épouse est récapitulée (X, 460-463). Et la longue finale du livre XII constitue un véritable Épilogue, reprenant tout le développement, ce qui n'est pas fréquent dans les commentaires bibliques. Le souci de composition apparaît aussi dans les renvois explicites faits d'un livre à l'autre

1. Dom Basil STUDER s'est spécialement intéressé à cet aspect de la culture d'Apponius dans son compte rendu de CCL 19 : *Augustinianum*, 3, 1987, p. 635-639.

et dans la reprise de thèmes et de formules antérieurs, à peine transposés.

Ce souci évident de composition littéraire de la part d'Apponius, rejoignant ce qui a été noté sur son souci du beau style, quoiqu'il s'en défende, s'accompagne d'appréciations apparemment contradictoires portées par lui sur la valeur de la « rhétorique ».

A vrai dire, il est à peine question de « rhétorique » dans l'*Expositio* : Apponius n'emploie qu'une fois le mot *retor* (VII, 23), deux fois l'adjectif *retoricus* (IV, 164 : *retorica argumenta* ; IV, 487 : *retoricorum uerborum*). C'est habituellement à propos des thèmes de la « *litteratura* » et de la « *dialectica* » qu'il exprime son jugement sur la culture littéraire et sur l'art du raisonnement.

A première vue, il semble témoigner peu d'estime pour la rhétorique et l'art du beau langage. Il parle des « fleurs vulgaires (*inferiora floscula*) des lettres profanes » (VI, 349). Il attribue les « arguments rhétoriques » à la « sagesse orgueilleuse » qu'il faut humilier (IV, 164). Il enveloppe dans la même condamnation « les plaines fleuries » où s'égaré l'âme, qu'elle soit attirée « par le charme des paroles des rhéteurs » ou par celui de l'enseignement des philosophes et des hérétiques (IV, 487). Il rappelle que les prophètes (ainsi Amos, le berger de Thécua : *Am.* 1,1) et plus encore les apôtres (cf. *Act.* 4, 13) étaient des gens sans instruction. Lui-même n'a pour s'exprimer, dit-il, qu'un langage « rustique et raboteux » (Prol., 21 ; XII, 1293). Il ne s'attache pas au « cliquetis des syllogismes », mais au sens (Prol., 22).

Il ne montre pas plus d'indulgence pour la dialectique : païens, hérétiques et Juifs, « par leurs tortueux discours et les conclusions dialectiques de leurs syllogismes transforment la vérité en mensonge » (I, 840). C'est la dialectique qui permet « les échappatoires perverses des hérétiques » (IV, 587) et qui fait que l'on met sa confiance dans l'erreur (IV, 607). Bref, le Fils de Dieu ne saurait

être trouvé « en de nombreuses et obscures discussions syllogistiques » (V, 133).

Aux fleurs vulgaires des lettres profanes, il préfère donc celles que l'on cueille sur « les hautes montagnes des apôtres » (VI, 350). Et lorsqu'il condamne « la sagesse altière et orgueilleuse » du peuple qui vient « du Liban » (VII, 13-14), c'est parce que celui-ci « mettait sa confiance dans la culture (*litteratura*) et la philosophie » et n'attribuait pas sa science « à Dieu qui la lui donnait » (VII, 19).

Pourtant, de soi, la rhétorique est belle (*nitor sermonis retorum* : VII, 22). Lorsqu'elle s'unit à la rectitude de la foi (IV, 103), elle devient d'un grand secours. Apponius qui exprime souvent son admiration pour les grands penseurs qui, sans la foi, ont su découvrir une partie de la vérité (IV, 283-289 ; V, 263-289.327-340), admire aussi cette agilité que donne l'habileté dans les lettres profanes (IV, 594). Il n'hésite pas non plus à déclarer que l'Église, dans certains cas, ne doit pas rejeter la dialectique (IX, 29), que l'on en trouve beaucoup d'exemples dans l'Écriture, et que le Seigneur lui-même s'en est servi dans presque toutes ses discussions avec les Juifs. Il présente comme modèles les lettrés qui, une fois convertis, ont apporté à l'Église le renfort de leur culture (IV, 597). Ils convertissent « l'amertume de la science et l'enflure de la culture profane (*litteratura mundana*) en la douceur du miel » (VII, 471-473). « Pleines d'érudition et de talent, ces âmes courent à travers les espaces de toute l'étendue du sens de l'Écriture divine » (IV, 80). « Tels des chiens à l'odorat subtil, ils fouillent les profonds terriers des syllogismes des renards » que sont les hérétiques (IV, 599-601). Ils sont capables de réfuter à partir de leurs propres arguments les païens et les hérétiques (V, 343). Aussi Apponius admire-t-il la vélocité que la culture donne à leur course (*uelocitas cursus litteraturae* : IV, 19).

Il faut donc savoir unir sagesse de l'évangile et culture littéraire : « Il est bien juste qu'un pareil garde (de sa propre vigne) passe à la vigne du Seigneur équipé de

ses anciennes armes de la sagesse avec lesquelles il gardait sa vigne... » (I, 882-884). « Lorsque le docteur du peuple de Dieu est ainsi doublement équipé, à la fois des armes des divines lettres et de celles de la prudence du monde, ceux qui combattent l'Église se trouvent nécessairement vaincus » (I, 894-896; cf. VII, 473).

## II. CONNAISSANCE DES LANGUES

Joannes Witte, dans sa thèse classique sur Apponius, en 1903, pensait reconnaître chez lui les traces d'une connaissance sérieuse de l'hébreu, du syriaque et du grec. Il a été dit dans l'Introduction au CCL 19, p. LXVIII-LXX, combien cette opinion est peu fondée.

Les maladresses fréquentes dans l'usage que fait Apponius du *Liber interpretationum hebraicorum nominum* traduit et adapté par saint Jérôme, montrent qu'il n'est pas capable de juger par lui-même du bien-fondé de ces étymologies<sup>1</sup>.

Plus importante encore est la constatation qu'il n'a que de vagues notions de grec : s'il est capable de donner l'étymologie exacte de mots comme *holocaustum* (VIII, 796), *philosophus* (XII, 330), *Heliopolis* (XII, 1388-1389), il écrit sans sourciller que *synagoga* est un mot hébraïque synonyme du grec *ecclesia* (I, 85-87). D'autres mots grecs qu'il emploie étaient devenus d'un usage courant à travers les traductions latines de la Bible (certains ont été cités plus haut). Par ailleurs, il ne fait jamais directement

1. Les notes de notre traduction se référeront souvent à l'édition Paul de Lagarde du *Liber interpretationum hebraicorum nominum* (cité : *Hebr. Nom.*; cf. note à I, 95), reproduite par CCL 72, p. 57-161 (avec en marge la pagination originale, que nous citons). Diverses observations sur l'usage que fait Apponius de *Hebr. Nom.* sont tirées de Franz Wurz, *Onomastica sacra*, et de Matthias Thiel, *Grundlagen und Gestalt der Hebräiskenkenntnis des früher Mittelalters*, travaux signalés dans notre bibliographie.

appel au texte de la Septante. Ce serait donc vain de chercher chez lui des réminiscences d'ouvrages grecs n'ayant pas connu de traductions latines anciennes, comme c'est le cas pour le Commentaire d'Hippolyte sur le *Cantique*, les derniers livres de celui d'Origène, ou encore celui de Grégoire de Nysse.

Certes, Apponius s'intéresse aux langues, mais c'est du point de vue de l'histoire de l'Église : sa vision finale partage le monde converti au Christ en cinq grands domaines linguistiques où l'Évangile est prêché en hébreu, en grec, en égyptien, en latin et en assyrien (ou syriaque) (XII, 1335-1353).

Sa langue à lui, et la seule, c'est bien le latin : *lingua nostra* (V, 561-562), *patria lingua* (VII, 642; X, 349-350).

## III. CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Apponius apparaît comme un esprit curieux ; il se plaît aux descriptions que les *physiologi* (III, 25; IV, 89, 410; VIII, 580) ont données des caractères (*naturae*) des animaux, des propriétés des plantes ou de celles des métaux et des pierres. Bien entendu, les animaux dont il s'agit sont avant tout ceux que cite le texte du *Cantique* : tourterelle, colombe, cerfs, biches et faons, chèvres et brebis, renards, lions et léopards, mais aussi, plus inattendus, l'éléphant (VIII, 702) ou les huîtres (XII, 1304). Les arbres et plantes sont également ceux que nomme le *Cantique* : cèdres, cyprès, vignes de baume ou de raisin, figuier, grenade, lys, nard, myrrhe, encens ; le passage le plus curieux est consacré à la mandragore (XI, 157-174, avec les notes à ce passage). À côté des animaux et des plantes, on rencontre naturellement l'or et l'argent, le marbre, l'ivoire, l'hyacinthe et le saphir<sup>1</sup>.

1. Cf. F. WITEK, « Apponius », *R.A.C.*, Suppl, c. 509.



Cette érudition, malgré le plaisir qu'y prend visiblement Apponius, est mise tout entière au service de l'exégèse. Seules les données d'histoire naturelle susceptibles d'interprétation spirituelle ou morale dans le contexte du *Cantique* sont prises en compte. C'est l'Esprit saint lui-même qui les a mises, dit-il, dans la bouche de Salomon (VII, 514-519).

D'où Apponius tire-t-il les données plus ou moins scientifiques susceptibles de sous-tendre ainsi son exégèse? Souvent des références peuvent être données à l'*Histoire naturelle* de Pline, mais ce n'est pas toujours le cas. En plus de dires populaires (longévité des cèdres, fidélité de la tourterelle...), Apponius a dû connaître telle ou telle recension du *Physiologus* latin, inspiré de Pline ou même d'Aristote. Ce qu'il dit de la récolte de la mandragore rejoint un passage du *Liber de herbarum medicaminibus* du Pseudo-Apulée (voir la note à XI, 174).

La science, c'est avant tout la sagesse reçue de Dieu, qui permet de reconnaître que tout est créé selon le nombre, le poids et la mesure (IX, 20-41). L'erreur des sages païens a été de s'attribuer à eux-mêmes cette science qu'ils tenaient de Dieu. Le fidèle, lui, peut en faire bon usage en rapportant à Dieu, au profit de la « sainte religion », ce qu'ils ont pu dire de bon. Il ne fait ainsi que reporter « au trésor du Seigneur » l'or retiré de la boue, la pierre très précieuse retirée du fumier (IX, 18-28). C'est ainsi que les règles de la géométrie, de l'arithmétique, et aussi de la dialectique, peuvent servir à mettre en lumière la vérité cachée sous l'obscurité de la lettre.

Apponius fait appel à ces règles de façon assez peu cohérente, en retenant ce qui s'adapte aux passages du *Cantique* où figurent des chiffres. Il s'arrête surtout à la valeur cachée des nombres 60 et 80, ceux des « reines » et des « concubines », nombres qui contrastent avec l'unicité de la « colombe » parfaite (*Cant.* 6,7). Il joue ici avec

la possibilité de diviser successivement par 2 les nombres 60 et 80, étant entendu que le quotient doit toujours être pair (IX, 64-72.76-78.164-169). Une place à part est faite au nombre 1000, nombre parfait qui rejoint l'unité et est réputé indivisible (VI, 213-223; IX, 78-80<sup>1</sup>). On reconnaît là, approximativement, des notions qui figurent dans le *De arithmetica* de Martianus Capella<sup>2</sup>; elles ont pu être, même antérieurement, vulgarisées par des manuels.

La signification des nombres peut d'ailleurs être cherchée ailleurs que dans les calculs arithmétiques. Elle peut être liée à la forme des lettres qui les représentent (VI, 232-243; IX, 169-172; XII, 1035-1041), ou encore aux valeurs monétaires qu'ils évoquent (XII, 917-922; 1003-1005).

A travers chiffres et calculs, ce sont évidemment les réalités spirituelles qui importent, nous le redirons à propos de l'exégèse d'Apponius.

Si 1 et 1000 sont les chiffres de l'unicité et de la perfection de Dieu, 3, partout où il se présente, se réfère à la Trinité sainte; 4, à l'évangile quadriforme, et ainsi de suite. Les calculs sont parfois poussés très loin : les 28 ingrédients du nard funéraire allient les 16 prophètes, les 4 évangiles et les 8 béatitudes (III, 103-112); les 60 gardes du lit royal représentent les 12 légions d'anges protégeant les 5 sens corporels (V, 491-496); la beauté du corps de l'Église consiste en l'accomplissement des 10 commandements par les 10 parties du corps (X, 460-478). Plus expressive est l'interprétation du nombre 1000, celui du salaire du « Pacifique » (XII, 982-991) : on y

1. On se reportera aux notes figurant à la plupart des passages ici relevés, ainsi qu'à CCL 19, p. LXX-LXXI. Cf. aussi F. WITEK, *loc. cit.*, c. 508-509.

2. Entre 410 et 439. Éd. J. Willis, Leipzig 1983, spécialement I, VII, 748, p. 271-273. On les retrouve, plus évoluées, chez CASSIODORE, *Institutiones*, II, spécialement 4, 3-4 (éd. R.A.B. Mynors, Oxford 1937, p. 133-135).

voit briller « la splendeur de la Trinité et la puissance de l'unique divinité » ( $1\ 000 = (300 \times 3) + (30 \times 3) + (3 \times 3) + 1$ ).

#### IV. CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES

Les quelques données géographiques que l'on rencontre chez Apponius sont peu consistantes et relèvent avant tout d'une « géographie sacrée ». Il est bien impossible d'y déceler une connaissance personnelle des lieux cités.

Certaines mentions restent très générales : *Aegyptus*, *Cyprus*, *Iordanes*, *Iudaea*, *Libanus*, *Mesopotamia*, *Syria*, etc. Certaines, dictées par le texte du *Cantique*, ne s'accompagnent que d'interprétations spirituelles : *mons Galaad*, *Amana*, *Sanir*, *Hermon*, etc. Certaines entraînent des explications teintées d'érudition : *Engaddi... uicus est praemagnus in terra iudaea iuxta mare mortuum, ubi sunt uineae balsami*, ces vignes qui ont provoqué la convoitise des rois (III, 277-284 et note à ce passage); *Esebon... ciuitas fuit Amorreorum... ubi propter comitatum regis populi multitudo habitabat, quae de piscinis Esebon nutriebatur aqua...* (X, 300-304). La mention, purement profane, de la barbarie de la *gens Pontica* et des *Zelones* (VII, 156 et note) relève de la légende.

De toute façon, ce qui compte d'abord en présence de noms de lieux, c'est de saisir leur signification spirituelle, et celle-ci se découvre par le jeu des étymologies.

Apponius se plaît aussi à rapprocher les uns des autres les lieux où se sont passés des événements bibliques spirituellement proches. Et cette préoccupation l'amène plus d'une fois à identifier indûment des lieux bien distincts. Ainsi, le mont Liban d'où furent tirés les bois du Temple (V, 575) ne fait qu'un avec le mont *in quo... lex data est per Moysen; in quo... Deum uidit Moyses...* (V, 571-574), c'est-à-dire celui qui ailleurs est appelé normalement *mons Sina* (I, 44; IV, 187). Autre exemple : que le mont Sion (*specula*) s'identifie avec le mont appelé *Dominus uidet*, où Abraham offrit son fils (*Gen.* 22, 2. 14), c'était une donnée traditionnelle (cf. note à V, 653), mais comment ce même mont Sion peut-il être désigné comme

celui *unde Dominus ascendit in caelis* (V, 648-649; cf. VI, 207-209)? Un autre passage au symbolisme compliqué semble faire de *Béthel* une région limitrophe du lieu où se sont accomplies la crucifixion et la résurrection du Christ (V, 77-79) <sup>1</sup>.

#### V. CONNAISSANCES ET CIRCONSTANCES HISTORIQUES

Apponius aime parler de l'*historia*. Souvent il s'agit de l'histoire biblique, celle des rois : *sicut narrat regum historia* (V, 532); *narrat historia regum* (X, 341), ou celle des *Actes des apôtres* : *sicut apostolorum actus probat historia* (V, 376). Appliqué au simple récit biblique, le terme d'*historia* s'oppose à celui de *mysterium* (III, 32; XII, 347). Finalement *historia* en vient à désigner simplement la « lettre » de l'Écriture (ci-dessous, p. 69).

Les historiens sacrés ne sont pas les seuls à être cités : on rencontre des allusions aux historiens profanes : *praeliorum historiae docent* (X, 64); *antiquitatum edocemur historia* (XII, 821). Apponius sait aussi que la *lingua auxonia*, le latin, tire son nom d'un ancien roi *Auxonius* (XII, 1343-1344 et note). Une fois même, nous le redirons, il en appelle à Tite-Live (*Liuius*) (XII, 803-807).

Surtout, il se réfère à l'*historia ecclesiastica* (IV, 596; cf. *historia*, I, 860), c'est-à-dire à l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, traduite par Rufin en 403/404 : il y a lu que des maîtres en lettres profanes convertis au christianisme furent choisis par les évêques comme didascales — on pense à Pantène et à Clément (IV, 593-602 et note à 596); que le « grand » philosophe Justin fut victime des *insidiae* de ses rivaux païens (I, 859-866 et note à 859). Il a pu y apprendre aussi que saint Marc fut le premier à évangéliser l'Égypte (XII, 1341-1342 et note), ou que la canonicité de l'Apocalypse n'était pas universellement reconnue (VIII, 724-725 et note; XII, 620-621).

<sup>1</sup> L'assertion de CCL 19, p. LXXII-LXXIII, sur le Carmel pris pour un fleuve, est à rectifier, comme le précise ci-dessous la note à X, 422.

Plus importantes pour nous que ces références au passé sont les allusions que fait Apponius aux circonstances historiques contemporaines. Ces allusions devraient en effet contribuer à faciliter la datation de l'*In Canticum*.

De ces allusions, celles qui revêtent le plus de relief concernent la *pax romana*, contexte providentiel de la venue du Christ et de la propagation de l'Évangile. La paix universelle, dit Apponius, a connu un début officiel : elle a été proclamée par César Auguste à son retour victorieux de Bretagne, comme le rapporte Tite-Live : « Le monde entier se trouvait, tant par la guerre que par des traités d'amitié, soumis à l'Empire romain et goûtait l'abondance de la paix. » Or il se trouve que cette proclamation a coïncidé avec la naissance du Christ, notre Paix, avec son « Épiphanie » (XII, 803-807 et notes).

Ce ne fut pas là un bienfait passager : depuis lors, « non seulement la paix des âmes illumine le monde, mais les guerres publiques, et même civiles, se sont apaisées grâce à l'exaltation de l'Empire romain : la paix de tous les peuples des barbares une fois retrouvée, l'âme du Christ exulte. Et tout le genre humain, en quelque lieu de la terre qu'il réside, est depuis ce temps-là unifié par le lien de la paix » (XII, 798-803). Déjà ceci avait été affirmé plus haut : « L'histoire des batailles nous apprend qu'à l'apparition du Christ ont cessé les guerres cruelles entre les nations » (X, 64-65). Les exceptions, comme les soulèvements en Syrie (XII, 807-809), les conflits nés de la cupidité des rois ou de la vénalité des juges (816-826) sont sans proportion avec les guerres du passé et ont tôt fait de céder devant la douceur du Christ.

Ailleurs il est pourtant question, sous la figure de la mandragore, de ces populations farouches et ignorantes du Christ qui, arrachées de leur sol, sont amenées « sur nos frontières » (XI, 173 et note) pour qu'une telle épreuve réveille les chrétiens assoupis, et pour qu'elles-mêmes aient l'occasion de recevoir, de la bouche des prêtres qu'elles font prisonniers, les rudiments de la foi

(XI, 168-186 et note à 173). Mais rien d'autre n'est dit d'une situation nouvelle créée par les invasions, présentées ici plutôt comme des incursions. L'expression « peuples des barbares » n'est utilisée qu'une seule fois, et c'est dans le contexte de paix évoqué plus haut (XII, 800).

Les précisions historiques relatives à la proclamation de la paix par Auguste et au témoignage de Tite-Live ne sont pas à retenir telles quelles : si Tite-Live parlait, dans un livre maintenant perdu de son *Histoire*, d'une telle proclamation, ce ne pouvait être à propos d'une expédition dans l'île de Bretagne où Auguste n'est jamais allé. Et la coïncidence de cette solennité avec la naissance du Christ ne peut être que symbolique. C'est aussi par une simplification qu'Apponius identifie « Épiphanie » et Nativité du Christ (notes à XII, 803).

Il reste que les affirmations sur la paix chrétienne liée à la paix romaine donnée comme actuelle, présente, sont frappantes. Et l'on peut en rapprocher la façon sereine dont Apponius parle de l'institution impériale, solide appui de l'Église et de sa foi droite : les *reges romani* — c'est le terme consacré — « rendent au Christ un service soumis » ; d'eux émanent « des lois saintes, la paix vénérable et l'humilité sublime à l'égard de la religion de la sainte Église » (X, 419-421). Ces *religiosissimi reges* « tiennent sur terre la place de Dieu », et la santé de l'Église dépend de leur orthodoxie (X, 435-439)<sup>1</sup>. Par ailleurs,

1. A. GRILLMEIER, avant d'exposer la « théologie chrétienne de l'empereur » chez Léon le Grand, consacre un long passage à Apponius, dont il traduit les lignes X, 418-422, 426, 431-439 ; il écrit : « Apponius aborde la position de l'empereur dans l'Église impériale — telle que cette position s'est développée depuis Théodose I<sup>er</sup> — avec l'ensemble de sa problématique : l'empereur détient la véritable *autorité* pour purifier l'Église de l'hérésie. Mais la possibilité existe aussi qu'il soit lui-même atteint par l'hérésie et ainsi rende l'Église malade. Même lorsque l'idée pétrinienne est déjà clairement présente chez Apponius, et que la primauté sur l'Église entière est propre à l'évêque de Rome en tant que *vicarius Petri*, l'empereur est manifestement au sommet du monde visible soumis à Dieu » (*Le Christ dans la tradition chrétienne*,

les allusions à tout le décorum impérial semblent renvoyer (comme les allusions au faste des consuls) à des institutions toujours actuelles (notes à VIII, 161 et 711). On semble bien éloigné du temps des royaumes barbares et de la fin de l'Empire d'Occident (476).

Ces pages peuvent-elles avoir été écrites durant les grands troubles qu'a connus l'Empire à partir des premières années du <sup>v</sup>e siècle? On songe aux sombres tableaux tracés par l'auteur des *Consultationes Zachaei et Apollonii* peu après 410 (III, VIII, 4-10 : SC 402, p. 218-222); Orose lui-même, qui en 417-418 défend une vision optimiste de l'histoire contemporaine, est bien obligé de décrire la prise de Rome par Alaric en 410, même s'il en minimise l'importance (*Historiae*, VII, 39 : CSEL 5, p. 544-548). Saint Augustin, à qui s'adresse précisément Orose, gardait un ton plus grave dans sa *Cité de Dieu* (livres I-V en 412-415).

Nous plaçant dans ces perspectives, nous avons estimé, dans l'introduction au CCL 19, p. cix-cx, que la vision présentée par Apponius de la grandeur de Rome et de la paix universelle était peu concevable au lendemain du sac de Rome par les Goths en 410 : il fallait donc, pensions-nous, remonter de cinq années la date de 415, terme ultime proposé par J. Witte pour la composition du Commentaire du *Cantique*.

En fait, le raisonnement n'a rien de convaincant. Le sac de Rome, si frappant qu'il ait été pour les contemporains immédiats, n'a constitué, malgré tout, qu'un épisode spécialement tragique; il ne s'agissait pas d'une conquête, ni de la fin de l'Empire. « On ne doit pas se faire une idée exagérée des horreurs dont Rome fut le théâtre au cours de ces trois jours (25-27 août). Il est établi que quelques années à peine après sa prise par les Goths, Rome avait retrouvé pour la plus grande part sa splendeur, en décadence il est vrai » (E. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, I, éd. française, p. 259). Et déjà l'on est surpris

II/1, trad. franç., 1990, p. 209-211). Il ajoute en note : « Est-ce que le rédacteur se rapporte à une situation concrète? Ceci est-il important pour la datation du commentaire? La crise autour de la représentation de l'empereur était déjà une donnée à l'époque des luttes ariennes » (n. 79).

de constater que le pape Innocent I<sup>er</sup> (402-417) fait à peine allusion à ces événements dans sa correspondance.

Ces différentes constatations semblent orienter la recherche vers une époque où la paix romaine et chrétienne n'était pas un vain mot, même si des épreuves étaient encore récentes.

Ne faut-il pas penser à la période de la « pacification de l'Occident » (l'expression est d'E. Stein, *op. cit.*, p. 267), lorsque Honorius, empereur à Ravenne depuis le partage de l'Empire à la mort de Théodose I<sup>er</sup> en 395, put célébrer ses *triennalia* (janvier 422)? Les Vandales, fixés en Espagne après avoir ravagé la Gaule de 407 à 409, aussi bien que les Visigoths, établis en Gaule en 418, jouissaient alors du statut de fédérés. Et à cette même époque, de 421 à 422, une guerre vite interrompue voyait s'affronter Romains et Perses en Arménie et en Mésopotamie : on pense aux *Syrorum bella* suscitées par le diable et bientôt apaisées auxquelles fait allusion Apponius (XII, 807-809).

Un tel contexte a de quoi justifier chez Apponius ce que Jacques Fontaine a pu appeler « un étonnant triomphalisme théodosien »<sup>1</sup>.

## VI. CONNAISSANCES PHILOSOPHIQUES

L'intérêt porté par Apponius à la philosophie et aux philosophes est bien mis en évidence par la fréquence de l'emploi qu'il fait des mots *philosophia* (26 occurrences), *philosophi* (21), *philosophicus* (3), même si l'acception de ces mots diffère suivant les cas.

Le jugement qu'il porte sur les philosophes antérieurs au christianisme varie. Il n'a que mépris pour ceux « qui ont eu pour lot la vie et le nom de chiens, eux qui proclament que le plaisir est le souverain bien et qu'il

1. Compte rendu de CCL 19, *Revue des Ét. lat.* 65, 1987, p. 315.

n'y a rien de honteux dans tout ce que la nature suggère de faire » (IV, 54-57), « eux qu'il faut comparer à des bêtes, des chiens et des porcs, puisqu'ils enseignent que le plaisir est le souverain bien » (V, 324-326). C'est unir dans la même réprobation cyniques et épicuriens. Plus généralement, Apponius condamne avec saint Paul (*Rom.* 1, 21-22) la vanité de ces philosophes qui, s'attribuant à eux-mêmes la connaissance de Dieu qu'ils ont pu acquérir, *stulti sunt reputati* (VII, 19; IX, 24); dans leurs vaines recherches, applaudis par les sots, ils ont épuisé en vain toutes leurs richesses, les « jetant à la mer » (allusion à Cratès, XII, 329-335 et note à 333).

Et pourtant des philosophes ont donné aux chrétiens l'exemple de la pauvreté choisie par amour de la sagesse et désir de la liberté du cœur (I, 500-506 et note à 506). Mieux encore, chez certains d'entre eux la sagesse s'est élevée jusqu'à la connaissance du Dieu « unique, invisible, infini, incompréhensible et créateur de l'univers, qui est partout tout entier et remplit le monde » (IV, 49-51 et note), du « Dieu du ciel », « unique, vrai, invisible, sans naissance, incorporel », « père de la nature humaine, c'est-à-dire le créateur des hommes » (VII, 15-18). Cette sagesse plus pénétrante est celle des *Platonici* et des *Stoici*, bien éloignés de « la philosophie qui a, par ses blasphèmes, persuadé les mortels de l'existence d'un troupeau de dieux » (IV, 63-68). Leur enseignement souffre la comparaison avec celui des docteurs chrétiens, du moins « pour ces raisonnements qui sont d'accord avec les écritures divines » (V, 281-282); leur doctrine « n'est pas loin de la foi de l'Église » (IV, 69-70). Apponius précise les points de rencontre entre ces deux philosophies et la foi chrétienne.

Platon — il n'est pas nommé —, « fixant les yeux vers le créateur... a, grâce à la sagesse de son cœur, pénétré d'un bond à l'intérieur du paradis. Il déclare que Dieu est unique, incorporel, créateur de l'univers, bienheureux, source de bonheur, très bon, n'ayant besoin de rien, lui

qui donne tout, céleste, invincible, impossible à nommer; que sa nature n'est connue que de lui seul, et que, même si elle pouvait être découverte, elle ne pourrait absolument pas être partagée entre plusieurs » (V, 282-289).

Les stoïciens, eux, exposent « que le monde, dans sa rotondité, est parfait et que ses limites sont fixées par la providence du Dieu tout-puissant, dont l'intelligence répandue à travers tout l'ensemble de ses éléments est au travail, en donnant naissance à tout, de sorte que sa masse, sans fatigue, soit mise en mouvement dans une course perpétuelle » (V, 291-299, avec rappel de *Jér.* 23, 24).

A côté de ces philosophies classiques, deux autres, présocratiques, trouvent curieusement grâce aux yeux d'Apponius, celle de Thalès et celle de Phérécyde; si celles-ci ne rentrent pas « dans l'enseignement de l'Église », elles peuvent lui être utiles, et elles ne renferment rien d'impur (V, 316-324).

Thalès a enseigné « que l'eau était l'origine de toutes choses, et qu'à partir de là un être grand et invisible avait tout fait et faisait tout subsister, et il affirme que la cause du mouvement de l'eau est l'esprit qui y réside. En même temps, c'est lui qui le premier... a découvert la science de la géométrie, et celle-ci lui a permis d'entrevoir que le créateur de toutes choses est unique » (V, 328-333, et note à 328).

Phérécyde « a, le premier de tous, transmis à ses auditeurs que l'âme humaine est immortelle et qu'elle est la vie du corps, et il a cru que la première nous est insufflée du ciel, que le second est formé grâce aux semences terrestres. Et c'est lui qui, avant tous, a décrit la nature et l'origine des dieux, ouvrage évidemment très utile à notre religion » (V, 333-340, et note à 333).

Où Apponius a-t-il puisé tous ces renseignements? P. Courcelle pense que ce doit être dans un ouvrage perdu traduit du grec par Manlius Theodorus, admirateur de Plotin, ouvrage largement utilisé par saint Augustin: « Il existait à la mort de Théodose... un néoplatonisme chrétien: la lignée de Marius Victorinus, qui cherchait à accommoder les données de la

raison et de la foi... (Apponius montre) qu'il connaît la philosophie profane et cherche avec beaucoup d'autres à la confronter avec l'Écriture<sup>1</sup>. Un parallèle très concluant est établi d'autre part par Fr. Witek entre l'exposé du platonisme fait par Apponius et celui qui se lit chez Apulée, *De Platone et eius dogmate*, I, 5<sup>2</sup>.

Le plus admirable, c'est que ceux des philosophes qui ont passé au christianisme, loin de renier leur première sagesse, l'ont mise au service de la foi de l'Église. Or ceux-là furent nombreux dès la mort des apôtres : « ayant méprisé la sagesse du monde, avide d'une gloire vaine, ils sont devenus des docteurs des églises, des évêques ou des martyrs » (I, 484-486; cf. IV, 597-599; V, 344-347); capturés, au sortir de « la forêt de la philosophie », « dans le filet de la foi », ils courent maintenant « à travers les plaines des écritures divines avec la rapidité de la course que leur donne leur culture » (IV, 17-21 et note à 18), retournant contre les adversaires de la foi leurs propres arguments (V, 309-310), et c'est un ravissant spectacle pour l'Église (IV, 79-83; V, 306-312; X, 335-339). Le plus bel exemple de cette conversion des philosophes a été donné par le grand homme que fut Justin (I, 859-863 et note à 859).

A vrai dire Apponius, traitant ce thème, n'établit pas de nette distinction entre « lettrés » (ci-dessus, p. 41) et « philosophes ». Dans les passages les plus significatifs, *philosophia* et *litteratura* sont liés (IV, 17-21.78-83. 593-601); de l'une et de l'autre relèvent les *argumenta reciproca* qui dénouent les sophismes des adversaires (*falsa ligamenta sententiarum*), leurs fallacieux « syllogismes » (IV, 595-596.600). L'on n'est pas éloigné de la

1. *Les lettres grecques en Occident*, Paris 1943, p. 128-129, avec un parallèle entre le passage d'Apponius sur Thalès et Ferecides et des passages d'AUGUSTIN : *De civ. Dei*, VIII, 2 (CCL 47, 217) et *Contra Academicos*, III, 17, 37 (CSEL 63, 75).

2. Fr. WITEK, « Apponius », c. 509-512, citant Apulée d'après l'éd. J. Beaujeu, *Coll. des Univ. de Fr.*, 1973, p. 63-65.

*dialectica*, qu'Apponius rapproche des sciences mathématiques (IX, 29-40.60), et qui pour lui, d'après les exemples qu'il donne, est un art de la controverse (I, 840; II, 248; IV, 34.587.607).

Finalement, la *vera philosophia*, celle qu'a découverte Justin, c'est la *philosophia Christi* (I, 860-861 et note). Et ceux qui dans l'Église méritent le mieux le nom de « philosophes », ce sont les moines, *veri philosophi caelestes effecti* (II, 39-40), *ueram philosophiam arripientes* (VIII, 846-847), *ueram philosophiam, nuditatem Christi, secuti* (VII, 265-266)<sup>1</sup>.

1. Sur cette *uera philosophia*, voir ci-dessous, p. 108.

## CHAPITRE IV

### L'ÉCRITURE ET SON INTERPRÉTATION

#### I. LE TEXTE DU CANTIQUE DES CANTIQUES

Dans son Prologue, Apponius déclare qu'il va commenter le *Cantique des Cantiques*, « *utentes exemplaria Hebraeorum* », désignant ainsi la Vulgate hiéronymienne du *Cantique*, éditée par Jérôme en 398. Il ajoute que la « propriété des termes » de cette version « n'apporte pas peu de lumière à l'intelligence de la vérité » (Prol., 27-29).

Cela veut-il dire qu'il entendait s'en tenir à la lettre du texte que lui offrait son manuscrit de la Vulgate ? On peut en douter quand on le voit, dès le premier verset, s'écarter, sur deux points, du texte authentique de la Vulgate : « *Osculetur me 'osculis' oris sui, quia meliora sunt ubera tua 'super uinum'* ». Par la suite on relève chez lui, rien que pour les lemmes du commentaire, de cinquante à soixante variantes par rapport au texte critique de la Vulgate. Une présentation de ces variantes est éloquent<sup>1</sup> :

1, 1 Osculetur me *osculis* oris sui, quia meliora sunt ubera tua *super uinum*... - 9 *Quam pulchrae factae sunt genae tuae*... - 10 ... *catenulas aureas faciemus tibi*... - 11 *Cum*

1. Liste plus exacte que celle donnée par CCL 19, p. LXXVII-LXXVIII. Les crochets carrés ([ ]) désignent l'absence de mots de la Vulgate. Les crochets obliques (< >) désignent la présence de mots absents de la Vulgate.

esset rex in accubitu suo... - 15 ... *lectus noster floridus*... - 16 ... *laquearia nostra cyparissina*.

2, 4 *Introduxit me rex in cellam uinariam*... - 5 *Constipate me malis, fulcite me floribus*... - 8 *Ecce ipse uenit saliens*... - 9 *En ipse stat post parietem nostrum respiciens per fenestras*... - 10 *Exsurge, propera, amica mea*... - 14 *Tu, columba mea... quia uox tua dulcis*... - 15 *Capite nobis* [ ] *uulpes paruulas quae demoliuntur uineas*... - 17 ... *super montes Bethel*.

3, 1 *In lectulo meo in noctibus quaesiui eum quem diligit anima mea. Quaesiui eum et non inueni < et uocaui eum et non respondit mihi >*. - 2 *Exsurgam et circuibo ciuitatem*... - 8 ... *uniuscuiusque ensis super femur eius propter nocturnos timores*... - 11 ... *in diademate quo coronauit eum mater eius in die desponsationis eius et in die laetitiae cordis illius*.

4, 2 *Dentes tui sicut greges detonsarum*... - 4 ... *quae aedificata est cum propugnaculis suis. Mille clypei dependent ex ea*... - 8 *Veni de Libano, soror mea sponsa*...

5, 1 ... *comedat de fructu pomorum suorum*. - ... *comedi fauum cum melle meo* [ ]. *Comedite amici* [ ] *et inebriamini carissimi*. - 3 *Expoliaui me tunica mea: quomodo induar eam*... - 5 *Manus meae stillauerunt murrum*. - 6 *Pes-sulum ostii mei aperui*... - *Quaesiui eum et non inueni. Vocauit et non respondit mihi*. - 8 ... *ut adnuntietis ei quia amore langueo*. - 11 ... *nigrae quasi corui*. - 12 ... *quae lotae sunt lacte*... - 17 ... *et quaeremus eum tecum*.

6, 2 [omis] - 4 *Capilli tui sicut greges caprarum*... - 5 *Dentes tui sicut greges ouium*... - 8 ... *unica est matri suae, electa est genetrici suae. Viderunt illam filiae*... - 9 *Quae est ista quae egreditur*... - 10 *Descendi ad hortum nostrum*... - 11 *Nesciuit anima mea*... - 12 *Reuertere, reuertere, Solamitis*.

7, 1 *Quid uidebis in Solamite*... *Quam pulchri sunt gressus tui in calcamentis tuis, filia principis*... - 5 ... *sicut purpura regis iuncta canalibus*. - 7 ... *et ubera tua sicut botrus uineae*. - 8 ... *et odor oris tui sicut malorum punicorum*. - 9 *Guttur tuum sicut optimum uinum*... - 11 *Veni, dilecte mi, et egrediamur in agrum*...

8, 1 ... *ut inueniam te foris et deosculer te*... - 2 *Adprehendam te et inducam te*... - 5 ... *deliciis adfluens* [ ] *dilectio, dura sicut inferus aemulatio. Lampades eius* [ ] *ignis*... - 7 ... *quasi nihil despicunt eum*.

Beaucoup de ces variantes sont relevées et commentées dans les notes de notre traduction (ainsi en III, 53; V, 102; VI, 127; VII, 753 et 807; VIII, 967; IX, 3 et 427; X, 417...). La plupart rejoignent les leçons de tel ou tel des manuscrits de la Vulgate signalés par l'édition critique. Un certain nombre provient de l'ancienne traduction latine, sous sa forme la plus répandue. Enfin quelques-unes n'ont pas d'équivalent connu. Au total, le texte du *Cantique* commenté par Apponius « ne peut être rangé dans aucune branche de la tradition » de la Vulgate<sup>1</sup>.

Faut-il supposer qu'Apponius avait effectivement sous les yeux un exemplaire de la Vulgate présentant toutes ces variantes, et donc « fortement contaminé par des leçons plus anciennes », ce qui supposerait, comme le note dom M. Bogaert<sup>2</sup>, un long espace de temps écoulé depuis 398? Ou faut-il envisager une autre hypothèse: Apponius, possédant un exemplaire relativement correct de la version hiéronymienne, s'en est servi avec une certaine liberté, en maintenant des préférences personnelles, jusqu'à « se faire un Jérôme arrangé avant de le commenter ». Dom Bogaert, que nous citons, n'exclut pas absolument une telle possibilité. L'« arrangement » n'aurait d'ailleurs pas été systématique, puisqu'il arrive qu'un même verset soit cité différemment dans le lemme et dans le commentaire (ainsi dans les cas que relèvent les notes à II, 252; III, 512; VII, 456; VIII, 265); ces variantes du commentaire sont à prendre en compte pour évaluer la connaissance qu'Apponius a de la tradition du texte. Par ailleurs, il arrive que d'assez longs passages suivent littéralement le texte de la Vulgate (I, 2-8; 3, 2<sup>b</sup>-8<sup>a</sup>; 4, 8<sup>b</sup>-16; 8, 8-14).

Cette perspective d'une réelle liberté gardée par Apponius vis-à-vis de la Vulgate, dont il aurait eu le texte

1. E. SCHULZ-FLÜGEL, dans *Vetus Latina*, 10/3, p. 75 (un seul fascicule paru).

2. *Bulletin de la Bible latine*, n° 669 (R. Bén. 98, 1988, p. 238-239).



authentique sous les yeux, nous paraît, en fin de compte, très conciliable avec les mots *utentes exemplaria Hebraeorum*. « Utiliser » cette version, « s'en servir », « y avoir recours », ne dit pas nécessairement : « s'y conformer », « s'en tenir à elle ». Et lorsque Apponius ajoute qu'« elle n'apporte pas peu de lumière à la connaissance de la vérité », n'est-ce pas dire qu'elle constitue un précieux apport à l'intelligence du texte, sans que soient exclues les données plus anciennes et traditionnelles au service d'une telle intelligence ?

A la réflexion, nous nous rallions à cette façon de voir, justifiant ainsi, croyons-nous, la compatibilité entre une datation relativement haute du Commentaire et la présence de si nombreuses variantes introduites dans la Vulgate du *Cantique*, habituellement préférée par Apponius.

## II. LE TEXTE BIBLIQUE AUTRE QUE CELUI DU CANTIQUE DES CANTIQUES

### 1. Ancien Testament

Les citations ou réminiscences bibliques autres que celles du *Cantique des Cantiques* abondent tout au long du commentaire d'Apponius et offrent un riche matériel à l'édition de la *Vetus Latina*. Sans vouloir en détailler tout l'intérêt<sup>1</sup>, relevons sommairement ici les cas où Apponius utilise les leçons empruntées à la Vulgate hiéronymienne : il y a là en effet un élément utile à la datation de son œuvre.

Le cas le plus clair est celui des citations des *Prophètes*, traduits par Jérôme entre 390 et 392, et spécialement celui des citations d'Isaïe, très nombreuses, dont plus du quart sont conformes à la Vulgate. Il est même arrivé à Apponius, en VIII, 96-98, de comparer les formes données

1. Un relevé plus détaillé figure dans CCL 19, p. LXXIX-LXXXI.

à Is. 26, 19 par la version courante (*Ros qui abs te est sanitas est illis*) et par les *hebraea exemplaria*, c'est-à-dire la Vulgate (*Quia ros lucis ros tuus*). Ailleurs il utilise concurremment les deux versions (ainsi, en I, 200-201, pour Is. 61, 10 : *Posuit mihi mitram*, à côté de : *decoratum corona = Vg*; en VIII, 134, pour Is. 33, 6 : *Diuitiae animae siue salutis = Vg*).

Les citations littérales de l'*Octateuque* sont relativement rares. La seule qui rejoigne nettement le texte de la Vulgate est prise à Deut. 33, 16 : *Benedictio illius qui apparuit in rubo ueniat super caput Ioseph et super uerticem nazarei <eius>* (VII, 65-67). Elle suffit à prouver qu'Apponius a eu connaissance de la traduction de Jérôme, laquelle remonte aux années 398-405.

Le *Psautier*, constamment cité, est en substance le « *Psautier romain* », tel que l'a édité dom R. Weber<sup>1</sup>. Ses nombreuses variantes permettent-elles de l'attribuer à une région géographique plutôt qu'à une autre ? Dom B. Capelle l'a pensé : « Ni Gaule, ni Espagne, ni Afrique, ni Rome. Indices pour l'Italie du Nord » (note manuscrite, Maredsous).

### 2. Nouveau Testament

Les innombrables citations du nouveau testament empruntées en majorité par Apponius aux *Évangiles* de saint Matthieu et de saint Jean ainsi qu'aux grandes *Épîtres* pauliniennes offriraient un champ d'étude riche et complexe.

Parmi les citations évangéliques, dont l'ensemble est très proche de l'*Itala*, on peut signaler comme plus originales celles de Matth. 5, 5 : *Beati qui nunc lugent...* (III, 248 et note; IX, 158-161); Matth. 5, 19 : *Qui fecerit prius et sic docuerit...* (I, 836-838; IX, 158-161 et notes);

1. *Le Psautier romain et les autres anciens Psautiers latins* (Collect. bibl. lat., X), Rome 1953.

Luc 23, 21 : *Crucifige, crucifige talem...* (II, 568 et note sur cette leçon chez saint Jérôme; IV, 566; XII, 1138).

Les volumes parus de la *Vetus Latina* ont relevé les citations faites par Apponius des *Épîtres de la captivité*, des *Épîtres pastorales*, ainsi que des *Épîtres catholiques*, citations proches, tantôt de l'une des deux versions principales (*D* et *V*), tantôt de l'autre. Quant aux grandes épîtres pauliniennes, les citations qu'en fait Apponius coïncident souvent avec celles de Jérôme, d'Ambroise, de Chromace ou de l'Ambrosiaster (cf. *CCL* 19, p. LXXXII-LXXXIII). Citons comme leçons plus originales : *Rom.* 1, 22 : *stulti sunt reputati* (VII, 19 et note; IX, 23; cf. I, 794); *Gal.* 4, 26 : *mater omnium sanctorum* (III, 598 et note; IV, 24; mais non V, 263, ni VIII, 964); *Éph.* 6, 15 : insertion habituelle de *spe beatitudinis* (VIII, 23 et note; 136-137; 151; mais non I, 186-187).

### III. L'INTELLIGENCE SPIRITUELLE DE L'ÉCRITURE

L'exégèse du *Cantique des Cantiques* est nécessairement liée à celle de la totalité de l'Écriture, qu'il faut d'abord envisager. Cette totalité unit l'ancien et le nouveau testament.

#### 1. Unité et diversité des deux testaments

Apponius ne craint pas d'affirmer « l'égalité et la similitude » des deux testaments, dont le sens concorde (VI, 312). Ils sont inséparables comme les deux branches des pincettes dont parle Isaïe (I, 386). « Celui qui se proclame à la fois docteur et nourricier des âmes, s'il n'enseigne pas à ses auditeurs les deux testaments — à savoir que l'ancien et le nouveau sont issus du même Dieu tout-puissant —, devient un meurtrier des âmes... : ou bien en ne recevant que l'ancien, comme le Juif, il aura besoin, décharné et les pieds desséchés, de l'aide d'autrui; ou bien, en ne recevant que le nouveau, comme Mani, il sera gonflé par l'hydropisie, cette maladie aqueuse de

l'orgueil, et il mourra » (VI, 302-310). Faisant allusion à la vision du char de Yahvé chez Ézéchiël (*Éz.* 1, 1-18; 16 : *quasi sit rota in medio rotarum*), Apponius écrit : « Le nouveau testament tourne dans l'ancien, et l'ancien dans le nouveau, à la manière de roues » (IX, 122-123; cf. note à ce passage).

Inséparables, les deux testaments ne sont pourtant pas identiques. Il convient de distinguer à leur propos la lettre et le mystère (XI, 242), le sens juif et la lumière apostolique (V, 474-478), la vision extérieure et l'intelligence intérieure (V, 643). Apponius oppose continuellement les figures et l'intelligence de la foi (III, 571), ce qui est raconté en figures et ce qui est maintenant réalisé (V, 704), les figures et la vérité (V, 429; VIII, 275), les ruisseaux des prophètes et les fleuves débordants de l'Évangile (VIII, 586-587).

C'est que « toutes les réalités qui ont été accomplies selon la chair dans l'ancien testament ont été reproduites selon l'esprit à l'avènement du Christ » (III, 654-656). « Ce qui était figuré dans l'ancien testament par les prophètes a été manifesté dans le nouveau par les apôtres » (IX, 105-107). Ainsi, la doctrine de l'ancien testament n'est confirmée par l'Esprit qu'une fois le Christ « introduit » (V, 219; cf. VIII, 375-380). Il est maintenant possible de lire l'ancien testament à la lumière du nouveau, d'en éclairer les « mystères », de « faire sortir le nouveau testament de l'ancien comme on tire le miel du rayon » (*ut mel de fauo*) (VII, 779).

#### 2. La tâche de l'exégète

Telle est la tâche des docteurs : que « tout ce que l'ancien testament, à travers des figures, a annoncé en prophétie comme devant arriver pour le salut de l'homme, ils le montrent accompli dans le nouveau par le moyen de l'incarnation de notre Seigneur » (VI, 314-317; cf. VII, 399-401). Ils ont à déceler et à éclairer figures et accomplissement dans tout le détail de l'Écriture, car

« toute écriture divinement inspirée (cf. *II Tim.* 3, 16) est enveloppée de mystères sacrés » (IX, 6), qu'il s'agisse d'enseignement et de prophéties, ou simplement des gestes des personnages bibliques : « Toutes les actions des patriarches et des prophètes contiennent en elles un sens spirituel » (X, 346; cf. XII, 347-348). Toute l'histoire sainte, depuis notre premier père Adam jusqu'au Christ, s'est déroulée *in typo redemptionis humanae* (II, 334).

C'est le Verbe de Dieu, ou l'Esprit saint, qui a dicté son texte à l'écrivain sacré (IX, 9; XII, 1292); c'est le Christ, ou l'Esprit saint, qui dicte à l'exégète son commentaire (Prol., 7; VIII, 1025; XII, 1292), pourvu qu'il prie (VII, 230; IX, 9; cf. I, 405.407). Ce n'est en effet que dans la prière et la méditation assidue (*sine intermissione orando petamus*) que se découvre l'intelligence des mystères (I, 405-406). Apponius parle avec admiration de ces « hommes orthodoxes dans la loi divine qui ne s'attachent qu'à Dieu pour scruter ses secrets témoignages ». « D'esprit et de corps ils volettent continuellement, par la méditation, au bord des ruisseaux des eaux que sont les livres des patriarches et des prophètes, jusqu'au moment où, de la profondeur mystérieuse des sens de ces ruisseaux, ils parviennent, par l'intelligence, auprès des fleuves débordants des évangiles » (VIII, 564-566; 584-587).

Nous voyons Apponius lui-même à l'œuvre, cherchant et priant, et rendant grâce à Dieu pour la lumière découverte : « Gloire soit rendue à la libéralité toute bienveillante de notre Seigneur Jésus Christ, s'il a daigné mettre en notre bouche quelque chose qui soit digne de lui et qui puisse édifier l'âme de ses fidèles ! » (XII, 1295-1297).

Dans cette démarche, chaque détail du texte importe : « L'âme... réfléchit continuellement à la manière dont chaque mot doit être compris selon l'ordre droit de la foi et selon sa place » (III, 734-736). Persuadé de l'unité de l'Écriture, Apponius s'attache à mettre en relief le retour des mots et des images dans le *Cantique* (V,

244-246), ainsi que la présence de ces mêmes mots et images dans d'autres textes bibliques. Le rapprochement avec ces derniers est légitime, puisque toute l'Écriture n'a qu'un même auteur, l'Esprit saint, qui poursuit en tout le même but, nous révéler l'unité du dessein de Dieu. Cet enchaînement, Apponius le souligne lui-même, comme il a été dit plus haut<sup>1</sup>, en préparant et annonçant la suite de ses développements, en rappelant les points acquis, en reprenant volontiers les mêmes expressions pour traduire les mêmes réalités. C'est sur cette trame continue que viennent aisément se greffer les exposés doctrinaux que suggèrent les thèmes abordés.

A cette méthode essentielle qui consiste à commenter l'Écriture par l'Écriture viennent se conjuguer deux procédés classiques d'interprétation, l'un partant des étymologies des noms rencontrés, l'autre des données numériques figurant dans le texte.

La Bible elle-même souligne que beaucoup des noms de personnes et de lieux sont chargés de sens (Adam, Ève, Abraham, Isaac, etc. — Béthel, Moriah, etc.). Dans cette même perspective, le *Liber interpretationum hebraicorum nominum* offrait un vaste répertoire de clefs bibliques, exploité par Philon, Origène, Jérôme. Apponius y recourt constamment, nous l'avons dit<sup>2</sup>, même si c'est avec une certaine approximation, et il en tire parfois des développements très appuyés, comme par exemple sur le symbolisme des mariages des patriarches à partir de leurs noms et de ceux de leurs épouses (VII, 356-366).

C'est aussi de la Bible qu'il se réclame pour justifier le recours au symbolisme des nombres : « Il ne faut pas croire inutile que pour la construction de l'arche, Dieu ordonne à Noé de l'édifier suivant un plan comportant nombres et mesures. De même, chez le prophète Ézéchiel, là où il reçoit l'ordre de décrire le plan de Jérusalem et

1. A propos de la composition de l'ouvrage, p. 39.

2. Ci-dessus, p. 42, n. 1.

du Temple,... bien que ce soit en figure. Et le lecteur curieux trouvera dans les livres divins beaucoup de passages analogues » (IX, 52-56). Dans ces conditions, il est légitime de recourir aux sciences profanes qui font appel au nombre et à la mesure (il en a été question plus haut)<sup>1</sup>. Rejoignant l'intention du créateur, qui a tout fait « selon la mesure, le nombre et le poids » (cf. IX, 20.41-42 = *Sag.* 11, 21), elles peuvent aider puissamment à élucider les mystères des chiffres sacrés.

Rapprochements scripturaires, utilisation de l'étymologie et de la symbolique des nombres, Apponius use de ces procédés traditionnels d'une façon fort originale, souvent subtile, mais il ne cherche pas pour autant à se glorifier « d'une science qui est bien éloignée d'un cœur charnel et asservi aux vices » (XII, 1293-1295). Sa seule ambition est de découvrir par tous les moyens les richesses cachées dans le cellier de l'Écriture.

#### IV. ORIGINALITÉ DU CANTIQUE DES CANTIQUES

Ce qui vient d'être dit de l'intelligence spirituelle de l'Écriture et de la méthode de l'exégèse, telles que les entend Apponius, s'applique par excellence à la lecture du *Cantique des Cantiques*, qui est l'objet même de sa démarche.

##### 1. Le livre de la tendresse de Dieu

Parmi tous les livres de l'ancien testament, le *Cantique des Cantiques* tient en effet une place à part.

« Il n'est pas question ici des terreurs du jugement; on n'y fait pas allusion aux châtements des impies, comme dans les autres livres des écritures. Non, c'est un chant, comme une douce mélodie d'amour entre le Verbe de Dieu et l'âme. S'il

est question d'un malheur qui va fondre sur l'âme, la leçon est donnée sous la forme d'un tendre avertissement » (II, 291-295).

« Ici ce n'est pas avec des menaces terrifiantes, comme ailleurs, mais avec une merveilleuse tendresse que Dieu appelle toutes les nations à quitter les cavernes de l'erreur pour la lumière de sa connaissance » (XII, 1321-1323). Dans ce livre on découvre « dans quelle gloire l'âme de l'homme a été créée par Dieu... ; combien odieusement elle se souille par les impuretés du corps et les crimes innombrables; combien grande est la bienveillance de celui qui, après l'accumulation de tant de fautes, daigne faire d'elle une amie, une épouse, une sœur. Et autant elle a été coupable et bien cruelle, autant, une fois convertie à Dieu par la pénitence, il l'accueille avec clémence et amour lorsqu'elle revient à lui. Sans doute, cette réalité est signifiée en tous les passages de l'écriture; dans ce *Cantique* pourtant elle est exposée plus clairement que le jour » (XII, 1313-1321).

Le *Cantique*, en effet, est un chant nuptial chanté par l'Esprit saint pour les noces du Christ et de l'Église (II, 80; V, 458; VIII, 3). C'est dire que ce texte prophétique annonce l'incarnation, car c'est alors « que le Maître s'unit à titre d'épouse la servante; le Roi, la pauvre; l'Éternel, la créature mortelle; le Christ roi et Seigneur, l'Église, c'est-à-dire le Verbe de Dieu, l'âme » (I, 73-75). Comment comprendre un tel cantique, à moins de se laisser guider par l'Esprit saint (*ipso sancto Spiritu duce*), puisque c'est lui qui a dicté ce texte par la bouche de Salomon (*qui haec ore Salomonis scribenda dictavit*) ? (XII, 1291-1292).

##### 2. Figures et mystères

Dès lors le sens du *Cantique* ne peut être que spirituel, et Apponius rejette avec indignation l'idée qu'il puisse s'agir d'un chant profane célébrant l'amour humain. Il n'y est aucunement question « de l'amour charnel que les païens appellent passion (*cupido*) et qui peut bien être estimé folie plutôt qu'amour ». Non, « tout y est spirituel, tout est digne de Dieu, tout est salutaire à l'âme » (I, 38-40). Bien pauvres, ceux qui ne verraient

1. A propos des connaissances scientifiques d'Apponius, p. 44.

là qu'un poème amoureux (*carmen amatorium*)! (XII, 1304-1305).

L'essentiel du commentaire est donc de rechercher le sens caché du texte, l'*intellegentia mysteriorum*. Tout, en effet, dans le *Cantique* est allégorique; l'Esprit saint y parle au moyen d'énigmes : *omnia in aenigmatibus enarrantur* (I, 227). Et « là où l'Esprit saint se sert de figures, il est nécessaire que nous nous attachions étroitement à l'allégorie » (II, 296).

Cet emploi du terme *allegoria* (cf. *Gal.* 4, 24) est ici exceptionnel, alors qu'il est courant chez Origène. Apponius préfère parler de « sens typique » (*in typo* : II, 385; *per typos* : VI, 315; *typum gerere* : III, 288; VII, 504; *typum tenere* : V, 396), ou de « sens figuré » (*in figura* : I, 385; II, 304, etc.; *figuram tenere* : III, 583, ou *gerere* : VII, 504, ou *portendere* : XII, 350). Fréquemment aussi il parle d'*aenigmata* (cf. *I Cor.* 13, 12) : *per aenigmata* (III, 7, 350; V, 397, etc.); *aenigmatibus* (II, 289; XII, 420, etc.); *in aenigmatibus* (I, 49, 227). Tous ces termes paraissent interchangeables : *in figura et in aenigmatibus* (I, 49) : *figuram uel typum* (VII, 504); *typos et figuras* (III, 583).

Ces figures recèlent les *mysteria* : le terme, qui reçoit chez Apponius des acceptions diverses<sup>1</sup>, désigne par excellence les réalités cachées dans l'Écriture. Et ce qui a été dit plus haut à propos de la totalité de cette Écriture se vérifie excellemment lorsqu'il s'agit du *Cantique*.

Ici, tous les « mystères » particuliers que recèle l'Écriture illustrent un seul « mystère », celui de l'amour présidant aux noces de la divinité et de l'humanité. Et ce mystère revêt un triple aspect : l'union du Verbe divin à l'âme humaine du Christ dans l'incarnation (cette âme est l'unique, la parfaite, l'immaculée, la colombe, célébrée surtout aux livres IX et XII); l'union du Christ et de l'Église son épouse (c'est le thème essentiel développé

1. Sur les acceptions de *mysterium* chez Apponius, cf. la note à I, 48.

par le commentaire); l'union du Christ et de l'âme chrétienne. Les thèmes s'entrelacent : « Le Christ atteste qu'il prend pour épouse l'Église; le Verbe de Dieu, l'âme » (I, 188); « Une fois l'Église unie au Christ, c'est-à-dire l'âme au Verbe de Dieu... » (V, 2-3).

Il est très notable qu'Apponius, qui parle tant des *mysteria* de l'Écriture, n'emploie jamais l'adjectif *mysticus* ni l'adverbe *mystice*, alors que ces mots (*mysticus sensus, mystica intellegentia*, etc.) reviennent si fréquemment, chez saint Ambroise surtout, mais aussi chez Rufin traduisant Origène (17 fois dans le *Comm. du Cantique*) et chez l'ensemble des auteurs des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Comment expliquer qu'il s'abstienne d'employer un terme si familier aux exégètes<sup>1</sup>?

### 3. « Rien qui relève de l'histoire »

Peut-on à propos du *Cantique* parler d'*historia*, de « sens historique », comme le plus souvent dans le commentaire des autres livres de la Bible? Apponius l'exclut : « Dans tout ce *Cantique* l'Esprit saint compose une sorte de chant nuptial au moyen d'énigmes, sans rien qui relève de l'histoire (*nihil historiae*) » (II, 289-291); le roi Salomon parle non de ses propres noces, mais de celles du « vrai Salomon » (V, 524, 720). On rencontre pourtant une fois ou l'autre : *secundum historiam* (III, 544; VI, 83) ou *secundum ordinem historiae* (III, 32), mais c'est seulement à propos de réalités dont sont tirées les « figures » porteuses d'un sens spirituel, comme « les dents » (*Cant.* 4, 2 : VI, 83), « la tourterelle » (*Cant.*, I, 9 : III, 32), « le grenadier » (*Cant.* 2, 3 : III, 544).

1. Citons Chromace, Maxime de Turin, Pierre Chrysologue, Augustin, Quoduultdeus, Léon le Grand... — L'omission systématique des mots *mysticus, mystice* par Apponius n'est pas sans rappeler celle des termes usuels désignant les institutions ecclésiastiques (*episcopus, presbyter, diaconus, monachus, basilica*, etc.; cf. note à I, 723), sans qu'il y ait un rapport direct avec cet autre parti pris stylistique.

Il est encore moins question de « sens littéral » : s'il arrive à Apponius de parler de la « lettre » de l'ancien testament, dont le peuple juif est appelé à « sortir » (XI, 231. 242 : *ut eum (Verbum) foris litteram... inueniat*), il ne fait jamais allusion dans son Commentaire à la « lettre » du texte. Bref, on peut dire qu'à ses yeux le texte du *Cantique* ne comporte pas de sens littéral ou historique qui ne soit déjà un sens figuré et spirituel.

#### 4. « Ne pas omettre le sens moral »

Parfois, il est fait allusion au « sens moral » du *Cantique* : *Haec ad animam referenda sunt, id est ad moralem sensum* (V, 106; cf. I, 706; V, 80; VII, 326). On voit qu'il s'agit du troisième aspect des noces spirituelles chantées par le *Cantique* : l'amour du Christ et de l'âme chrétienne. Le *Cantique* nous enseigne donc la conduite qui plaît à Dieu : *moralia praedicando, id est mores quos diligit Deus* (VII, 454). C'est un aspect de l'Écriture que le commentateur ne doit pas omettre (V, 80; VII, 326). Même lorsqu'il ne fait pas mention du sens moral, c'est très souvent cet aspect que développe Apponius.

### V. PLAN ET MÉTHODE DU COMMENTAIRE

Apponius expose son dessein et sa méthode dans le Prologue et dans les premières pages du livre I.

Le « Prologue », à vrai dire, ne se présente que comme un « avant-propos », une « dédicace » adressée au prêtre Armenius et à travers lui aux lecteurs; Apponius y fait part de l'occasion qui a motivé son entreprise et du but qu'il cherche en écrivant : non pas quêter auprès des savants une louange bien éloignée de sa rudesse, mais « apporter quelque consolation aux pauvres » qui ont faim de la parole de Dieu. Il suivra ainsi les traces des « anciens maîtres », en utilisant les « exemplaires hébreux » du *Cantique*.

L'équivalent du « prologue » classique, spécialement de celui qu'Origène a donné à son propre *Commentaire du Cantique*, n'intervient qu'avec le début du livre I. C'est l'amour de Dieu pour l'humanité que chante le *Cantique* (1-33), amour tout spirituel (34-43), exprimé à travers figures et énigmes (44-58), amour accompli dans le mystère de l'incarnation (59-75), mystère par lequel l'humanité est glorifiée jusqu'à occuper la place des anges déchus (76-84). L'énumération des termes de tendresse adressés par Dieu à son Église (87-134), puis des promesses qu'il lui a faites (135-214), prélude à la mise en scène de ces noces où se rencontrent « tous les offices des noces : les amis de l'époux, les amies de l'épouse, les jeunes filles ses compagnes, les compagnons de l'époux, le chœur des chanteurs » (216-219). Le nom de « *Cantique des Cantiques* » dit que ce cantique tient un rang unique parmi tous ceux de la Bible (224-268).

Le commentaire suit fidèlement le texte, réparti en 150 versets, inégalement groupés au long des 12 livres de l'ouvrage, eux-mêmes de longueur inégale<sup>1</sup>; il arrive qu'une nouvelle étape de l'exposé ne coïncide pas avec le début d'un livre<sup>2</sup>.

Ce qui frappe, c'est la cohérence et la densité du commentaire. Les interprétations des figures sont le fruit d'une réflexion approfondie, et lorsque les mêmes images reparaissent, elles sont l'objet des mêmes interprétations, à travers des formules très voisines, si bien que ces différents passages s'éclairent mutuellement<sup>3</sup>. C'est là une

1. Cf. ce qui est dit des « Divisions du texte », p. 26.

2. C'est le cas pour la « montée » de l'Église des gentils, une des étapes essentielles du développement, présentée au milieu du l. V (l. 354) et prolongée tout au cours du l. VI.

3. « Toutes les fois que dans ce *Cantique* sont reprises les mêmes paroles, c'est que sont introduites les personnes de peuples croyants différents, à des époques différentes... » (V, 244-246). — Cf. par exemple, note à VI, 67 sur le parallèle entre l'éloge des *dentes* en *Cant.* 4, 2 (VI, 67-88), 6, 5 (VIII, 1060-1081) et 7, 9 (X, 563-568).

donnée bien caractéristique. Tout porte la marque de l'unité<sup>1</sup>. Le commentateur s'efforce de retrouver un lien constant entre tant de versets parfois si disparates. Les lemmes sont présentés comme se succédant et s'enchaînant suivant un dessein logique<sup>2</sup>. La progression de l'exposé est soulignée par de courts résumés ou sommaires au début des livres, parfois même à l'intérieur d'un livre<sup>3</sup>.

1. C'est là un des arguments qui, parmi d'autres, très forts également, dissuade tout à fait de se rallier à la thèse de Lamberto Crociani, qui n'attribue à Apponius que les livres I-VI de l'*In Canticum Canticorum* et ne voit dans les livres suivants que des compléments postérieurs. Cf. le titre même de sa thèse : *Apponii, in Canticum Canticorum Explanationes* (sic) *libri VI*, et l'exposé des pages 67-92.

2. Exemple d'enchaînement dans le livre I (*Cant.* 1, 1-5) : « Qu'il me baise des baisers de sa bouche » entraîne le désir de toucher « les seins » du Bien-Aimé. Ces seins sont les docteurs qui procurent le lait de la doctrine. Ils sont « parfumés d'onguents excellents », et ce parfum, c'est le nom du Christ : « Ton nom est une huile répandue ». Ces odeurs entraînent l'amour : « C'est pourquoi les adolescents t'aiment ». Ainsi grandit l'Église : « Nous courrons à ta suite », mais il faut être attiré par le Maître : « Attire-moi ». Alors il fait entrer l'Église dans les secrets de la sagesse : « Le roi m'a introduite dans ses celliers ». Après avoir acquis ces richesses par la libéralité de Dieu, l'âme comprend qu'elle ne doit chercher sa joie qu'en lui : « Nous exulterons et nous nous réjouissons en toi », « nous souvenant de tes seins meilleurs que le vin », ces seins que sont les apôtres, eux qui ont gardé la droiture avec Dieu, car « les hommes droits t'aiment ». Et qu'y a-t-il d'aussi droit pour le juste que de reconnaître ses péchés ? C'est ce qu'enseigne la voix de l'Église : « Je suis noire, mais belle, filles de Jérusalem », « comme les tentes de Cédar ou les peaux de Salomon ». Puis elle explique la raison de sa noirceur : « Ne prenez pas garde à ce que je suis brunie. C'est le soleil qui a changé ma couleur ». Mais par la foi au Christ elle a retrouvé sa beauté première, et la synagogue, qui a refusé la communion avec le Christ, la poursuit de sa haine et de ses persécutions : « Les fils de ma mère ont combattu contre moi. Ils m'ont établie comme garde dans les vignes. Ma vigne à moi, je ne l'ai pas gardée », parce qu'elle a reconnu que ce n'était pas la vigne du Seigneur.

3. Ainsi : II, 3-4 : *Post...*; III, 2-5 : *Post...*; IV, 3-4 : *Post...*, etc. — I, 436-461; II, 80-87 : *Vide itaque ordinem huius carminis...*; III, 642-649, etc.

Comme il a été dit, à propos de l'ensemble de l'Écriture<sup>1</sup>, chaque mot, à sa place, importe. En particulier, le *Cantique* offre un vaste champ au jeu des étymologies et à celui des symbolismes numériques. « L'âme, en effet, attentive à tous les commandements de la loi divine, réfléchit continuellement à la manière dont chaque mot doit être compris selon l'ordre droit de la foi et selon sa place, ou à la manière... dont elle peut s'unir au Christ » (III, 733-736).

Précisément, le Commentaire n'est pas seulement une explication enchaînée du texte. Apponius profite des passages de l'Écriture pour présenter des exposés, soit dogmatiques, sur la Trinité, la christologie, soit spirituels, sur les exigences de l'amour de Dieu (II, 80-133), sur l'anthropologie chrétienne (II, 392-427), sur la lutte entre le Christ et Satan (II, 490-620), sur l'exégèse, à propos du « cellier au vin » (III, 626-660), etc. Il n'oublie jamais que le terme de l'exégèse est d'instruire l'âme et de l'attacher à Dieu, et ainsi d'apporter « quelque consolation aux pauvres qui ont faim » (Prol., 27)<sup>2</sup>.

## VI. « SUR LES TRACES DES ANCIENS MAÎTRES »

Que doit Apponius, comme exégète du *Cantique*, à ces « anciens maîtres » desquels il se réclame dans son Prologue (*uestigia antiquorum magistrorum secutos* : I, 26; cf. I, 406-407) ? On ne voit pas, en fait, qu'il ait pu avoir entre les mains d'anciens commentaires complets du *Cantique*. Les commentaires grecs d'Hippolyte et de Grégoire de Nysse, non traduits, lui étaient inaccessibles.

1. Ci-dessus, p. 64.

2. Autres rappels de ce but d'édification poursuivi par l'exégète : *Vbi si quidpiam... ad animae lucrum illuxerit...* (Prol., 16); (*ibi*) *totum... animae salutare* (I, 40); ... *si quid... ad animae aedificationem dignatus est per nos eloqui* (XII, 1296-1297). Cf. ce qui est dit plus haut du « sens moral » du *Cantique*, p. 70.

Un seul commentaire grec, celui de Philon de Carpasia, a été traduit, et seulement au VI<sup>e</sup> siècle, par Épiphane le Scolastique, qui y utilise une version latine très particulière du *Cantique*, et cette traduction n'a connu aucune diffusion<sup>1</sup>. On ne sait rien des plus anciens commentaires latins, peu répandus (Rheticus d'Autun, Victorin de Pétau). Il nous paraît bien douteux qu'Apponius ait eu connaissance des 5 Homélies de Grégoire d'Elvire, qui ne vont pas au-delà de *Cant.* 3, 5 et qui n'ont connu de diffusion qu'en Espagne<sup>2</sup>; il ignore tout autant le commentaire de Julien d'Éclane, dont nous possédons seulement les fragments cités par Bède<sup>3</sup>.

En revanche, il est certain qu'il a eu connaissance des 2 Homélies d'Origène sur *Cant.* 1,1 - 2,14 traduites par

1. C'est à la demande de Cassiodore, comme celui-ci l'explique lui-même, que le lettré Épiphane traduisit du grec le commentaire de tout le *Cantique* qu'« Épiphane, évêque de Chypre » (en réalité, Philon, évêque de Carpasia) avait composé *sub breuitate* (CASSIODORE, *Institutiones*, I, 4 : éd. R.A.B. Mynors, Oxford 1937, p. 24). C'est d'après le ms. *Vat. lat.* 5704, remontant à Cassiodore lui-même, que ce commentaire latin a été publié par A. CERESA-GASTALDO : *Filone di Carpasia. Commento al « Cantico dei Cantici »*. — Les lemmes du texte latin ont été empruntés par Épiphane à la « révision hexaplaire » du *Cantique* que saint Jérôme avait réalisée antérieurement à sa traduction « vulgate » : cette version a été identifiée et éditée par A. VACCARI, dans « Recupero d'un lavoro critico di S. Girolamo », *Scritti di Erudizione e di Filologia*, II, Rome 1958, p. 83-146 (texte, p. 129-140). — « L'exégèse philonienne, basée sur la traditionnelle identification Christ-époux et Église-épouse, reste au niveau d'une modeste compilation » (E. PRINZIVALLI, dans *Dict. encycl. du Christianisme ancien*, II, p. 2020).

2. *Gregorii liberritani episcopi quae supersunt* : CCL 59, p. 165-215 : *V. In Canticum Canticorum Libri quinque*, éd. J. Fraipont (1967) — *Gregorii Eliberritani Epithalamium sive Explanatio in Canticis Canticorum*, éd. Eva Schultz-Flügel (*Vetus Latina*, « Aus der Geschichte der lateinischen Bibel », 26, 1994). — Quelques points de contact entre le Commentaire de Grégoire d'Elvire et celui d'Apponius sont relevés dans les notes à I, 351; III, 535; IV, 571. D'autres concernent les *Tractatus Origenis* du même Grégoire : I, 371; III 241 (et aussi 535).

3. Éd. L. de Coninck, CCL 88, p. 398-401. Ce *De amore* est parfois attribué à Pélage (CPL, n° 751).

saint Jérôme (SC 37 bis), ainsi que du *Commentaire* incomplet du même (*Cant.* 1,1 - 2,15) traduit par Rufin (SC 375 et 376). Trop de rapprochements, sinon d'emprunts, vont dans ce sens (nous les soulignons dans nos notes<sup>1</sup>) pour qu'on puisse croire à de simples rencontres. Sur ce point, notre introduction au CCL 19, tout en fournissant de nombreux éléments de comparaison, était par trop négative (p. LXXXVII-LXXXIX et CIX) et il y a lieu de la rectifier. Il reste que pour *Cant.* 2,16 - 8,14, soit 76 versets sur 116, Apponius ne disposait pas de commentaires origénien; tout au plus pouvait-il rencontrer quelques éléments d'interprétation dans les commentaires d'autres livres bibliques où Origène citait occasionnellement le *Cantique*. Et quant aux 40 versets commentés de part et d'autre, les différences d'interprétation entre Origène et Apponius l'emportent de loin sur les ressemblances : déjà le fait que la teneur des lemmes

1. Parmi les notes de la présente édition indiquant de possibles rapprochements entre les commentaires d'Apponius et d'Origène, signalons celles aux passages suivants : I, titre (plan du Prologue); 29 (Christ et Église, Verbe et âme); 261 (le Père de l'époux); 466 (celliers et « troisième ciel »); 646 (représentation dramatique); 685 (le vrai Joseph); 691 (l'Éthiopienne); 695 (discussion sur « les filles de Jérusalem »); 758 (le vrai Salomon); 860 (la vraie philosophie); II, 223 (les anges des nations); 287 (« si tu t'ignores »); 435 (contre le traducianisme); 508 (l'homme devenant monture du diable ou de Dieu); III, 26 (la chasteté de la tourterelle); 75 (or et argent = Écriture et interprétation); IV, 7 (cerfs et biches, animaux purs); 28 (les âmes bienheureuses et l'Église militante); 51 (rencontres entre philosophes et foi chrétienne); 269 (sens = fenêtres de l'âme); 571 (les « petites vignes »); 580 (renards = hérétiques); VIII, 160 (*laui pedes meos* et lavement des pieds); 279 (infidélité après la mort de Josué); 495 (diversité des membres de l'Église); 568 (Jean instruit sur le cœur de Jésus); IX, 18 (utilité des sciences profanes); 207 (anges et docteurs = pédagogues et tuteurs des néophytes); XII, 38 (*arbor mali*). — Nous ne suivrions pas en tous points H. König dans les nombreux rapprochements que proposent son article « *Vestigia antiquorum magistrorum sequi* » et l'ensemble de son commentaire aux livres I-III et IX d'Apponius, quelle que soit la richesse d'une documentation à laquelle il y aura toujours intérêt à se reporter.



est notablement différente de part et d'autre oriente autrement le commentaire.

Il ne faut pas oublier d'autre part, lorsqu'on relève des points de contact entre Commentaire d'Apponius et Commentaire d'Origène, que l'influence de ce dernier s'était déjà exercée en Occident avant même qu'il ne fût traduit, à travers des auteurs qui, sans avoir commenté formellement le *Cantique*, en avaient, comme saint Ambroise, interprété à l'occasion le thème général et de nombreux détails<sup>1</sup>.

Ce qui, au total, frappe surtout chez Apponius, c'est la grande originalité et liberté d'interprétation dont il fait preuve, d'un bout à l'autre de son propre Commentaire, complet et homogène. Il a bien conscience de cette originalité, qu'il souligne à travers des formules de modestie : *opinor* (31 occurrences), *mihi uidetur, uidentur* (19), *intelligere possumus* (7), *non erit incongruum* (5), *non incongrue opinamur, non erit inconueniens intellegi, non erit alienum*, etc. S'il se présente comme « suivant les traces des anciens maîtres », c'est plus, pensons-nous, pour justifier son propos de commenter spirituellement tout le *Cantique*, qu'avec l'intention de se plier au détail d'une exégèse reçue de ses prédécesseurs. Déjà le fait d'entreprendre le commentaire spirituel d'un livre biblique faisait de lui un héritier des « anciens maîtres »<sup>2</sup>, ceux

1. Ambroise a commenté de longs passages du *Cantique des Cantiques*, spécialement dans le *De Isaac uel anima* (CSEL, 32<sup>1</sup>, p. 639-700) et dans l'*Expositio psalmi 118* (CSEL 62). Il répète souvent, par exemple, que ce qui est dit de l'Église, épouse du Christ (sens « mystique »), l'est en même temps de l'âme, épouse du Verbe (sens « moral »); ainsi dans *Expos. psalmi 118*, 6, 8 (sur *Cant.* 2, 8) : *Diximus de Christo et ecclesia : dicamus de anima et Verbo* (CSEL 62, p. 112, l. 14). — Ces textes de saint Ambroise ont fait l'objet de plusieurs études de Solange Sagot. — Noter qu'il y a eu en Italie du nord « un origénisme latin bien antérieur à celui d'Ambroise » (Y.-M. DUVAL, « Les sources grecques de l'exégèse de Jonas chez Zénon de Vérone », dans *Vigiliae christianae*, 20, 1966, p. 98-115; voir p. 114).

2. Cf. note à Prol., 26.

qu'il nomme ailleurs les « anciens pères », interprètes spirituels des divins livres (X, 209-211 : cf. I, 406-407).

## VII. L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE AU MIROIR DU CANTIQUE

La prouesse réalisée par Apponius, séduit par le mystère des épousailles du Christ et de l'Église, est d'avoir su déceler, au long des dialogues du Bien-aimé et de la Bien-aimée tout le déroulement de leurs noces à travers l'histoire. Le *Cantique* devient pour lui une vaste fresque historique où se découvrent à mesure les différentes étapes de l'incarnation du Christ dans le monde des hommes, c'est-à-dire l'établissement progressif de l'Église sur la terre jusqu'au dernier jour.

Après la vocation de la première Église, celle de Jérusalem issue de la synagogue, vient la vocation de l'Église des gentils appelée par l'apôtre Paul (V-VI), puis la conversion des sages de ce monde. Mais déjà se lève la persécution (VII) et bientôt l'hérésie (VIII). Fortifiée, l'Église, celle des docteurs, des disciples et des simples, peut chanter la louange du Christ dont l'âme bienheureuse est l'unique et parfaite épouse du Verbe de Dieu (IX). Rome persécutrice, la « fille du Prince », s'ouvre maintenant à la foi (X); puis c'est le tour des barbares, à la faveur des invasions. L'avenir est alors à la conversion du peuple juif (XI), jusqu'à celle de l'Israël de la dispersion : le temps sera venu du déchaînement de l'Antichrist et du triomphe définitif du Christ<sup>1</sup>.

1. Dans le compte rendu des *Rech. de Sc. Rel.* (80, 1992, p. 267-278), Y.-M. DUVAL estime que la place faite par Apponius à l'Antichrist n'est guère compatible « avec le climat qui règne durant la première ou la deuxième décennie du <sup>v</sup> siècle en Gaule comme en Italie ». En fait, dans la perspective du déroulement de l'histoire de l'Église, Apponius ne pouvait pas ne pas s'étendre sur le rôle de l'Antichrist tel que le décrit l'Apocalypse.

Vue profondément originale. Sur ce point le Commentaire d'Apponius est unique. Plutôt que de décrire en premier lieu la progression de l'amour entre l'âme et Dieu, il retrace une histoire de l'humanité s'éveillant à l'amour de Dieu, une histoire de l'Église dans la marche triomphante de la foi.

## CHAPITRE V

### LA THÉOLOGIE

Le fait que chez Apponius les énoncés théologiques se greffent sur des développements exégétiques imagés et touffus n'ôte rien à la netteté de leur formulation. Seuls les principaux peuvent être évoqués ici.

#### I. LA TRINITÉ

Posséder la foi droite, « par laquelle on croit en un Dieu unique en trois personnes coéternelles » (XII, 1074-1076); comprendre « comment... le Père et le Fils et l'Esprit saint, trois personnes, sont présents en la puissance d'une unique divinité » (I, 608-610), « comment il y a trois personnes en une unique majesté divine et une unique majesté en trois personnes » (X, 203-204); confesser « l'unique divinité dans l'égalité d'essence des trois personnes » (XI, 291-292) : tel est le premier mot du salut pour qui est baptisé au nom de cette indivisible Trinité; « la connaître, c'est la vie; l'ignorer, c'est la mort suprême » (VII, 637).

Le premier degré de l'*ordo caritatis*<sup>1</sup>, c'est pour le chrétien « de croire, et de reconnaître que doit être nommé en premier lieu le Père, en qui est toujours le

1. Cf. note à III, 665.

Fils, comme le verbe dans la voix; en second lieu, le Fils, en qui est toujours le Père; en troisième lieu, l'Esprit saint, qui procède en vérité (*uera ratione*)<sup>1</sup> de la voix et du verbe, du Père et du Fils » (III, 662-665). Sont membres du corps de l'Église tous ceux « qui croient en un seul Dieu tout-puissant, qui proclament un seul rédempteur, le Christ, Fils de Dieu, qui reçoivent un seul Esprit saint qui procède de l'un et de l'autre » (XII, 1356-1359; cf. 1375-1376). Grâce à l'enseignement des docteurs à la foi droite, « tout le corps de l'Église exprime, selon la réalité (*ita ut est*), que le Père dans le Fils, le Fils dans le Père, et l'Esprit saint qui découle (*manans*) de l'un et de l'autre, sont d'une unique essence » (VI, 157-159).

La Trinité divine est le premier des « mystères » à découvrir sous les figures de l'ancien testament : « La Trinité... dans la loi mosaïque ne brillait pas avec évidence, mais sous des images (*sub imagine*) » (VI, 317-318). Dès les premiers mots de la *Genèse*, voici « les trois personnes en une seule puissance » : *Principium, Deus, Spiritus*, « celui qui a créé, celui en qui il a créé, et celui qui a donné vie au créé (*qui facta animavit*) » (VI, 319-324, avec tout un développement sur *Jean* 1,1 et 8,25, et sur *Rom* 11,36 et *Col.* 1,17). « L'égalité dans la Trinité... s'est montrée à Abraham sous la tente sous la figure des anges » (V, 661-663). Et les images du *Cantique* portent souvent la marque de la Trinité : ainsi du « lait », consommé sous une triple forme (I, 327-339), de la lumière de la lampe (*lucerna*), qui suppose la mèche de lin, l'huile et le feu (VII, 95-98), de la coupe

1. *Vera ratione* : expression qui se retrouve en XI, 106 et proche de X, 432 : *uerissima ratione*, où le sens de « en vérité », « en toute vérité » est clair. On rencontre plus souvent *iusta ratione* (I, 523; III, 356; IV, 402; IX, 334; X, 101) qui a été traduit « à juste titre », « à bon droit ».

de vin aromatisé (*poculum ex uino condito*), qui exige le vin, le miel et le poivre (XI, 278-292)<sup>1</sup>.

Le nouveau testament se fait explicite. Pour Apponius, il est « plus clair que le jour » que les mots *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum* (*Jn* 1, 1), par la triple répétition du mot *Verbum*, révèlent la Trinité (I, 608-613 : *luce clarius*; VI, 325-328 : *luce clarius*). C'est aussi une parfaite révélation trinitaire que le dialogue de Jésus et de Pierre en *Matth.* 16, 16-17, où Apponius lit curieusement : « Bienheureux es-tu, Simon Bar Iona, car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais l'Esprit de mon Père qui est dans les cieux (*sed Spiritus patris mei qui in caelis est*) ». « Dans sa réponse, il a énoncé une formule admirable, qui n'était connue que de la seule indivisible Trinité. Les trois personnes coéternelles sont en effet clairement désignées : celui qui vient, celui de qui il vient, et celui qui l'avait révélé à Pierre » (II, 152-159). De même, c'est la Trinité qu'il faut voir évoquée dans la triple génuflexion de *Phil.* 2,10 (XII, 983-986). Triple est aussi, comme découlant de la Trinité sainte, la perfection proposée au chrétien à travers le baptême, la pénitence et le martyre (II, 151-154); de même, le triple *Reuertere* de *Cant.* 6, 12, prononcé par les trois personnes, est un appel à la conversion qui restituera l'image de Dieu par la profession de foi trinitaire, le baptême et la pénitence (IX, 623).

Les formules trinitaires d'Apponius ont spécialement retenu l'attention de Harnack, qui les a longuement reproduites, en soulignant leur insistance sur l'« inséparabilité » de la Trinité et en proposant des rapprochements avec des formules de Zénon de Vérone<sup>2</sup>.

1. Voir aussi le lien établi (III, 662-665) entre les trois personnes divines et les trois modalités de l'amour de Dieu : *in toto corde, in tota anima, in tota uirtute* (*Deut.* 6,5).

2. *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, II, p. 361. La longue liste de citations fournie par Harnack (une trentaine, se référant à une quarantaine de passages) fait impression, mais elle demande à être utilisée

Le point qui a été le plus souvent relevé, notamment par Harnack critiquant J. Witte<sup>1</sup>, et en dernier lieu par B. Stubenrauch, concerne la « procession » du saint Esprit<sup>2</sup>. Apponius doit-il être considéré comme un témoin de la théologie trinitaire occidentale postérieure à saint Augustin, faisant de la procession du saint Esprit « du Père et du Fils » un article du *Credo*, tel qu'on le lit par exemple dans le symbole *Quicumque* (dans le midi de la Gaule, entre 430 et 450) : ... *Spiritus sanctus a Patre et Filio, non factus, non creatus, nec genitus, sed procedens...* ?

Pour B. Stubenrauch, il y a lieu de distinguer entre les quatre passages, déjà cités, où Apponius parle de la « procession » du saint Esprit. Les deux passages figurant

prudemment. Non seulement les citations sont tirées de l'édition Bottino-Martini, pas toujours fiable (v.g. en II, 130-131; VI, 418-419), mais des fautes s'y sont introduites (v.g. en I, 626 : *notitia* pour *notitiæ*; I, 604 : *fides* pour *fidem*); ailleurs, des coupes ou des transpositions modifient le sens (v.g. II, 159-164; IV, 342-343; en XI, 291 : *in æqualitate essentiae trium personarum unam deitatem confitendo* devient *æqualitas essentiae trium personarum una deitas*). — Le passage de ZÉNON qui a paru à Harnack le plus proche d'Apponius est le suivant : *Si enim uerbum in deo est et deus est uerbum et hoc est, in quo est, quod est ille, qui inest, duplex persona, duplex uocabulum, sed originalis perpetuitatis ac deitatis est una substantia, domino ipso dicente : Ego et pater unum sumus. Quod non utique sic ait, ut in unum duos redigendos confunderet, sed ut duorum unam diuinitatis potestatisque esse omnipotentiam nos doceret* (Tract. II, 8, 4 : CCL 22, p. 176, l. 35-41). Dans : *deus est uerbum*, Harnack prend *deus* pour le sujet, *uerbum* pour l'attribut (ce qui n'est pas exact), ce qui l'amène à faire le rapprochement avec Apponius qui dit, à propos de *Jn* 1,1 : *Pater et Filius et Spiritus sanctus tres personae, sub uocabulo Verbi, in unius potentia deitatis* (I, 609-610, cité ci-dessus). Plus forcé encore est le rapprochement établi par Harnack entre ces énoncés de Zénon et d'Apponius et la « formule de Calixte », celle-ci, nettement hétérodoxe, prêtée au pape Calixte par Hippolyte (*Elenchos*, IX, 12,16 : CCS 26, p. 248) : « Le Verbe est Fils; il est aussi appelé Père, étant un seul être, l'Esprit indivisible ».

1. *Op cit.*, p. 309, note 1, fin.

2. *Der heilige Geist bei Apponius*, p. 233-237.

au livre XII se situent dans un contexte « économique » d'histoire du salut : sont membres du corps de l'Église ceux « qui croient en un seul Dieu tout-puissant, qui proclament un seul rédempteur, le Christ, Fils de Dieu, qui reçoivent un seul Esprit saint qui procède de l'un et de l'autre (*ex utroque procedentem*) » (XII, 1356-1359); dans cette même perspective, l'Église des derniers temps confessera en une même langue Dieu et le Christ sous l'effet du « breuvage brûlant » de l'Esprit qui a d'abord été, au jour de la Pentecôte, « servi » aux apôtres par le Père et le Fils (*illum qui... primum a Patre Filioque porrectus probatur Spiritus sanctus*) (XII, 1374-1376).

Les deux autres passages relatifs à la « procession » du saint Esprit se situent, estime B. Stubenrauch, dans une perspective différente. En III, 662-665, dans un remarquable énoncé de la foi trinitaire, rapproché des trois modalités de l'amour de Dieu (*in toto corde... in tota anima... in tota uirtute : Deut. 6,5*), sont nommés « en premier lieu le Père, en qui est toujours le Fils, comme le verbe dans la voix; en second lieu le Fils, en qui est toujours le Père; en troisième lieu l'Esprit saint, qui procède en vérité de la voix et du verbe, du Père et du Fils » (*qui... de Patre et Filio procedere comprobatur*). En VI, 157-158, il est question, sous la figure du « cou » de l'Église, des hommes instruits de la foi droite, grâce à qui tout le corps de l'Église confesse « le Père dans le Fils, le Fils dans le Père, l'Esprit saint qui découle de l'un et de l'autre (*ex utroque manans*) ».

Y a-t-il lieu de distinguer ainsi la portée de ces quatre formules trinitaires, en reconnaissant dans les deux premières la « mission » de l'Esprit dans l'« économie » du salut, et dans les deux dernières des formules « théologiques » de la procession de l'Esprit au sein de la Trinité ?

Il nous semble que les expressions et le vocabulaire d'Apponius ne favorisent pas une distinction aussi nette entre les quatre énoncés. C'est en XII, 1356-1359, là où il s'agit de l'Esprit reçu par les fidèles, qu'est employée

l'expression qui paraît la plus « théologique », celle que retiendra l'usage : *ex utroque procedentem*. Elle est rapprochée de celle, figurée, du breuvage brûlant de la Pentecôte *a Patre Filioque porrectus*. N'est-ce pas que le mot *procedit* peut très bien s'entendre de l'envoi de l'Esprit par le Père et le Fils (on trouve des exemples de ce sens chez saint Ambroise et d'autres<sup>1</sup>) ? Même dans un

1. AMBROISE, commentant *Jn 15,26* : *Cum uenerit paraclitus, spiritus ueritatis, quem ego mittam uobis, qui a patre meo procedit ...*, rapproche la *missio* de l'Esprit par le Fils et la *processio* de l'Esprit de la part du Père. Il dit aussi bien que l'Esprit « est envoyé par le Fils » ou qu'il « procède du Fils » : *Non ergo quasi ex loco mittitur spiritus aut quasi ex loco procedit, quando procedit ex filio, sicut ipse filius, cum dicit : « De patre processit et ueni... (Jn 8,42) » (De Spiritu sancto, I, 11,119 ; CSEL 79, p. 66, l. 29-33). Ou encore : Et filius a patre procedit, et spiritus ab ipso procedit... (In Ps, 61, 9,2 ; CSEL 64, p. 333, l. 27-32). — Le livre XI du *De trinitate* pseudo-athanasien (éd. V. Bulhart, avec les œuvres d'Eusèbe de Verceil, CCL 9, p. 149-161 ; éd. M. Simonetti, *Pseudoathanasii de Trinitate libri X-XII*, Bologne 1956 ; CPL 105 ; Frede : PS-VIG tri 11) est cité, comme de saint Athanase, par AUGUSTIN dans *Ep. 148*, 10, en 410 (CSEL 44, p. 340, l. 8-16). Cet emprunt fait par Augustin au Pseudo-Athanase a été signalé par P. Courcelle (*Les lettres grecques en Occident*, p. 187-188) et confirmé par B. Altaner, « Augustinus und Athanasius », dans *R. Bén.*, 59, 1949, p. 82-90 (voir p. 85-86) ; il est signalé par Frede (AU Ep 148). Or on lit, dans ce livre XI, antérieur donc à 410 : 18. *Ego credo filium in patre et patrem in filio, spiritum quoque sanctum paraclitum, qui procedit a patre, et filii esse et patris, quia et a filio procedit, sicut et in euangelio scriptum est ... : « Accipite spiritum sanctum... » (CCL 9, p. 151-152, l. 118-124). Également : 22. *Et quod idem spiritus filii sit, multis scripturarum testimoniis probauimus, et quod totus maneat in filio ; et sicut procedit a deo patre, ita procedit a filio, ut tota trinitas unus credatur deus* (p. 152, l. 142-145). — Les développements de saint Augustin se trouvent avant tout dans l'*In Iohannem*, tr. 99, 7-9 (CCL 36, p. 586-587), repris explicitement dans *De trinitate*, XV, 26-27 (CCL 50A, p. 524-530). Augustin n'emploie pas l'expression *ab* ou *ex* ou *de utroque*, et s'il dit *filioque*, c'est seulement à propos de l'Esprit « commun au Père et au Fils » (*De ciu. Dei*, 13,24 : CCL 48, p. 410, l. 67 ; *Sermo 71*, *R. Bén.* 75, p. 97, l. 673), « non moindre que le Père et le Fils » (*Enchir.* 11, 37 : *Bibl. august.*, 9, p. 172). — Un peu plus tard (à Arles, entre 430 et 450), le symbole *Quicumque* dira : ... *Spiritus sanctus a Patre et Filio, non factus, nec creatus, nec***

énoncé de foi comme VI, 157-158, où l'on s'attendrait à trouver *procedens*, Apponius dit *manans*, ce qui convient à l'effusion de l'Esprit venant du Père et du Fils. Si bien que dans le quatrième énoncé (III, 662-665), les mots *de Patre et Filio procedere* ne s'appliquent pas nécessairement à la « procession » intratrinitaire<sup>1</sup>.

Dans ces deux derniers cas, une autre expression est remarquable : « le Père en qui est toujours le Fils, comme le verbe dans la voix ; ... le Fils en qui est toujours le Père ; l'Esprit saint qui procède... de la voix et du verbe, du Père et du Fils... » (III, 662-665). Et, parallèlement : « le Père dans le Fils, le Fils dans le Père, l'Esprit se répandant de l'un et de l'autre... » (VI, 157-158). La référence à *Jn 14, 10* (*ego in Patre et Pater in me*) est ici exceptionnelle.

Quant à la « voix » et au « verbe », il n'y a pas là toute la théologie augustiniennne du « verbe intérieur » et du « verbe proféré »<sup>2</sup>. On pense plutôt à Maxime de Turin contemplant le baptême du Christ : ... *Spiritus ad Christum, Pater ad Filium, uox descendit ad uerbum... Bene, inquam, Pater uox et Filius uerbum dicitur, quia uerbum non nisi de uoce procedit...*<sup>3</sup>

En somme, Apponius parlant de la « procession » du saint Esprit (le mot même de *processio* n'est jamais employé) reste proche des textes johanniques et apparaît plus préoccupé du don de l'Esprit à l'Église que de sa relation avec le Père et le Fils dans le mystère de la Trinité<sup>4</sup>.

*genitus, sed procedens ...* — En Afrique, au début du VI<sup>e</sup> siècle, FULGENCE DE RUSPE emploiera couramment l'expression *a Patre Filioque procedere* (15 emplois : CCL 91-91A).

1. Autre emploi à remarquer du verbe *procedere* : *unius omnipotentis Dei de quo Filius uel Spiritus sanctus procedit* (XII, 910-911).

2. Cf. note à III, 665.

3. *Sermo 44*, 2, l. 41-47 (CCL 23, p. 270).

4. La question a été trop rapidement abordée dans CCL 19, p. xc.

## II. LA CHRISTOLOGIE

1. *L'âme du Christ médiatrice*

Au centre et au sommet de l'exégèse apponienne du *Cantique*, il y a le rôle de l'âme du Christ dans l'économie du salut. Pour garder tout son relief à cet aspect de la révélation, Apponius s'est abstenu d'y faire allusion au long des livres I à VIII. Au livre IX seulement, à la faveur du verset : *Vna est columba mea, perfecta mea...*<sup>1</sup>, il le présente dans une subite lumière. Cette « unique », c'est l'âme du Christ, dont sont célébrées les noces incomparables, modèle et source de toutes les noces entre les âmes et Dieu. Et aussitôt il illustre et amplifie cette révélation en un magnifique développement (IX, 239-416) qui marquera toute la suite du commentaire, spécialement celui de *Cant.* 8,10 : *ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens* (XII, 748-816).

« Parmi les milliers de milliers d'âmes... qu'il a créées pour sa louange », Dieu a « trouvé » l'Âme unique, immaculée, parfaite, « qui par son libre arbitre s'est maintenue immuablement au rang où elle a été créée », sans donner aucune prise à l'ennemi, sans fixer son regard ou son désir en rien qui ne soit son « adhésion au Verbe de Dieu » (IX, 239-256). Elle devait surpasser sur terre toutes les âmes « en humilité et en perfection », autant que Dieu dans le ciel surpasse tous les anges, « unie au Verbe de Dieu, non par adoption ni pour un temps, mais 'corporellement'<sup>2</sup>, devenue un avec lui, tout en gardant sa nature » (257-264). « C'est par elle que le Verbe de Dieu le Père a condamné le péché dans la chair, qu'il a racheté le monde de la sentence de malédiction et que, alors que le diable se déchainait, il l'a vaincu, non par la force mais par la raison<sup>3</sup>, pour délivrer l'homme de ses mains et le rendre à sa liberté première. C'est par elle, resplendissant de la triple

1. L'expression fréquente : *perfecta anima* ne s'applique encore qu'à toute âme « parfaite » dans son appartenance à Dieu.

2. *Corporaliter* : voir note à IX, 262.

3. *Ratione non potentia* : voir note à IX, 267.

gloire, que, du fait de son union à la chair, notre chair pourrait avoir un juge visible. C'est par elle que les âmes qui devaient être rachetées pourraient jouir d'un rédempteur de leur race, en qui sont une vraie chair et une vraie âme; qu'il pourrait, en ressuscitant des morts, à la fois ressusciter la chair et rassembler les âmes pour le jugement; qu'il accorderait, lui le vrai Dieu, à ceux qui croient en lui, la gloire immortelle de son royaume » (265-274).

Telle est « l'âme unique... que le Verbe de Dieu a assumée et portée » : par elle, il a libéré les âmes des enfers et les a « ramenées avec lui en ressuscitant » (275-278). « C'est par elle et en elle que, contre la nature des choses, la fragilité humaine a pénétré d'une manière merveilleuse dans les cieux. C'est par elle qu'une fois le diable expulsé, la nature de chair est devenue palais de la divinité » (278-280). Car le Verbe, qui « s'est fait chair et a habité parmi nous » en s'unissant à la chair, prise de notre nature, qu'il a tirée des entrailles de la Vierge, « s'est aussi uni indissolublement cette âme unique, de la nature (*materia*) de nos âmes<sup>1</sup>, cela par la cohabitation (*contubernium*) de l'Esprit saint qui, sous une forme corporelle, est descendu sur elle au Jourdain pour y demeurer toujours » (284-287).

Apponius reprend ensuite ces mêmes thèmes en des formules nouvelles. La Vertu du Très-Haut qui, selon Isaïe (*Is.* 42,5; 57,16), engendre par son ordre toutes les âmes, et qui a couvert de son ombre la Vierge Marie, a choisi cette âme unique du Sauveur. Elle l'a élue « dans sa prescience, ... avant les siècles, pour la rédemption de l'homme qui devait être créé et qui allait être corrompu par le diable du fait de sa libre volonté » (321-323). Il l'a voulue « médiatrice entre la force (*robur*) de la divinité et la faiblesse de la chair. Elle a montré, unis en elle en une seule personne, le Dieu véritable et la chair véritable. Envoyée dans un corps, sortant unie à un

1. *De nostra materia animarum* : voir note à I, 222.

corps, laissant intact le sein de la Vierge... », elle est unique (327-335).

Par son union au Verbe de Dieu, comme celle de la braise au feu<sup>1</sup>, elle n'est que feu et communique ce feu à tous les charbons éteints, les âmes qui croient en elle, qu'elle vivifie, rend semblables à elle-même et amène à sa propre beauté, l'éternelle beauté qu'elle tire de la majesté du Père (336-345). Apponius, commentant *Viderunt eam filiae... et laudauerunt eam* (Cant. 6,8), évoque la joie des anges chantant le *Gloria in excelsis* à la louange de l'Âme unique, « unie à la splendeur du Père, alors qu'elle naissait sur terre; et alors qu'elle était enveloppée de langes, brillant de la gloire de la majesté » (348-352).

Ce *Gloria* de la paix annoncée à la terre est repris au livre XII à propos de Cant. 8,10 : *Ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens*. D'Adam à la maternité virginale, il ne s'était trouvé personne d'assez juste pour réconcilier Dieu avec l'homme, jusqu'à ce que fût « faite », *noua, nouo ordine*<sup>2</sup>, cette âme demeurée immaculée (XII, 768-779; cf. VII, 530 et note). « C'est elle qui, par la grandeur de son humilité, a seule 'retrouvé la paix' entre le Dieu créateur et l'homme, car elle portait en elle l'un et l'autre » (782-783). « Elle a 'retrouvé la paix' en étant médiatrice entre Dieu et les hommes, puisqu'elle est unie d'un côté au Verbe du Père, qui est Dieu, et de l'autre à une chair immaculée » (793-795).

Avant de schématiser, avec A. Grillmeier, la christologie qui s'exprime à travers tous ces beaux textes, rappelons sommairement la pensée d'Origène et de ses disciples sur « l'âme du Christ »<sup>3</sup>. Pour Origène, cette âme, unique

1. *Vt igni carbunculus* : comparaison longuement développée par ORIGÈNE, *De Princ.* II, 6, 6 : SC 252, p. 320.

2. *Noua nouo ordine* : voir note à VII, 530.

3. Citons, parmi les nombreux exposés sur la doctrine d'Origène à ce sujet : A. GRILLMEIER, *Le Christ dans la tradition chrétienne* (I).

parmi toutes les âmes préexistantes, est depuis toujours unie, par sa libre volonté, au Verbe de Dieu : elle a pu ainsi, à l'incarnation, être médiatrice entre le Verbe et la chair du Christ, puisque capable d'être unie à l'un et à l'autre. Par elle toutes les âmes peuvent, libérées de leur choix coupable initial, retrouver l'union à Dieu. Origène s'est étendu sur cette doctrine dans le *De principiis*, sans toutefois faire appel au texte du *Cantique*<sup>1</sup>. En revanche, il l'a exposée une fois, brièvement, dans le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, à propos de Cant. 1,9 : *proxima mea*<sup>2</sup>. Peut-être l'avait-il développée plus loin à propos de Cant. 6,8 : *Vna est columba mea*, dans la partie du commentaire dont ne disposait pas Apponius<sup>3</sup>. Un écho au moins de cette christologie origénienne se rencontre en Occident dans l'*Expositio symboli* de Rufin qui souligne le rôle médiateur de l'âme du Christ dans l'incarnation, sans allusion à une préexistence<sup>4</sup>.

trad. franç. (1973), p. 197-201, et mieux : *Gesù il Cristo nella fede della Chiesa*, I, 1, trad. ital. (1982), p. 355-360. — Voir aussi : J. CHÈNEVERT, *L'Église dans le Commentaire d'Origène sur le Cantique des Cantiques*, DDB — Bellarmin, Montréal 1969, App. A : « L'âme et l'homme », p. 283-285.

1. *Traité des Principes*, II, 6, 3-7 : SC 252, p. 314-324, et commentaire de H. Crouzel : SC 253, p. 171-186; plus l'index doctrinal : SC 312, p. 32. — Dans la traduction de M. Harl, p. 111-115. — Autre texte important : *Comm. in Ep. ad Rom.*, III, 8, sur le *propitiatorium* de l'arche, qu'il faut entendre de l'âme du Christ : PG 14, 947B-950C.

2. *Equitatu meo in curribus Pharaonis similem te arbitratus sum, proxima mea* : aux yeux d'ORIGÈNE, il peut s'agir de l'Église, formée du rassemblement de beaucoup d'âmes, ou bien de l'âme qu'a assumée le Verbe de Dieu et en qui existe la perfection suprême; c'est elle qui est proposée en modèle à l'Église (*Com. sur le Cant.*, II, 6, 13 : SC 375, p. 388-390).

3. ÉVAGRE, qu'Apponius n'a pas connu, a repris la même doctrine, en insistant sur la préexistence de l'âme du Christ. Cf. A. GRILLMEIER, *op. cit.*, trad. franç. (I), p. 337-345; trad. ital., I,2, p. 724-739. — A. GUILLAUMONT, *Les « Kephalaia Gnostica » d'Évagre le Pontique*, Paris 1962, p. 118-119 et 152-156.

4. *Opera* (CCL 20) : *Expositio symboli*, 11, p. 148-149. — Il est

Un long exposé d'A. Grillmeier, intitulé « Christologie origénienne en Occident », caractérise bien la christologie d'Apponius, « passée presque inaperçue »<sup>1</sup>. « La chose la plus frappante, écrit Grillmeier, est le relief donné à l'âme du Christ et à l'âme humaine en général, dans le cadre d'une anthropologie platonicienne. Dans la première période de la lutte contre Apollinaire, aucun auteur ne parle si souvent et si en détail qu'Apponius de l'âme du Christ. »

Grillmeier croit même qu'Apponius n'est pas loin de suivre Origène jusque dans sa doctrine sur l'origine de l'âme du Christ (et des autres âmes). Il écrit : « Les réminiscences d'Origène sont si fortes que l'on est en droit, dans une certaine mesure, de supposer qu'Apponius lui aussi joue avec l'idée de la préexistence de l'âme », et, plus loin, à propos des mots : *Quae (anima) fixa in gradu plasmationis suae per arbitrii libertatem stans...* (XI, 245-246) : « La phrase semble exprimer de la manière la plus claire la création dans la préexistence<sup>2</sup>. »

Sur ce point, Grillmeier nous paraît outrer la pensée d'Apponius, qui a voulu visiblement se démarquer d'Origène lorsqu'il parle, à propos de la perfection de l'âme du Christ, de la *praescientia* qu'en a Dieu : *humilior perfectiorque praescita cognoscitur* (IX, 257-258); *electa... ante saecula in praescientia* (IX, 320-321). Plus loin, au livre XII, il commente longuement les mots *ex quo facta sum* (Cant. 8,10) exprimant la création de l'âme du Christ en un moment du temps (748-755.775-779. 798). Il faut remarquer aussi que parmi les points de doctrine essentiels, il range ce qui touche au *status animae* (VII, 792); l'expression est celle même de saint Jérôme énumérant

les erreurs d'Origène : *erravit de animarum statu* (Ep. 61, 2 : CSEL 54, p. 577, l. 2-3).

Les réminiscences origénienne demeurent cependant très fortes, et il est d'autant plus remarquable de les voir conciliées avec les données plus traditionnelles. Comme l'écrit Grillmeier, « deux images du Christ se superposent : le Verbe fait chair de Jean et de Nicée, et la christologie de l'âme présentée par Origène<sup>1</sup>. »

## 2. « Personne » et « Nature »

La place donnée par Apponius au rôle de l'âme du Christ dans la théologie de l'incarnation et de la rédemption explique d'ailleurs que chez lui les questions plus classiques de l'ancienne christologie soient moins méthodiquement développées et qu'elles soient formulées en un vocabulaire moins rigoureux.

Tel est le cas lorsqu'il s'agit de la « personne » du Christ et de ses deux « natures ». Si on se réfère aux formules de saint Léon et de Chalcédoine sur l'*una persona* et les *duae naturae* (ou *substantiae*), il s'en faut de beaucoup que l'on rencontre chez Apponius pareille précision de vocabulaire. Il n'use pas du terme *substantia* en un sens théologique (de même qu'il ignore *consubstantialis*); le terme voisin *essentia* ne convient pour lui qu'à la *deitas*, à la *maiestas* de la Trinité et des personnes divines (III, 673; VI, 158; XII, 291.1043). Quant aux mots *persona* et *natura*, ils sont employés par lui dans des acceptions diverses et rarement théologiques.

*Persona* est employé cent huit fois, dont treize fois en parlant des « trois personnes » de la Trinité, quatre fois seulement en parlant du Verbe incarné. Presque toujours le mot désigne un « personnage » tenant un rôle, spécialement dans l'action dramatique du Cantique (*mutando personas* : XII, 1331), ou encore ce rôle même (*persona*

arrivé à saint Augustin d'énoncer cette doctrine : cf. T. J. VAN BAVEL, *Recherches sur la christologie de saint Augustin*, Fribourg 1954, p. 32-34 (« Union par l'intermédiaire de l'âme »).

1. *Gesù il Cristo* (cf. p. 88, n. 3), p. 733-740.

2. *Ibid.*, p. 735.

1. *Ibid.*, p. 737-738.



*inducitur* équivaut à *uox inducitur* : cf. note à I, 646). En ce sens, Apponius peut parler d'*animae persona* (VIII, 124), dire : *illarum personae animarum* (IX, 204), ou même : *adsumpta carnis uel animae persona* (XII, 748-749). Très souvent un sujet ou un groupe s'exprime « en la personne », « par la personne » d'un des acteurs (*sub Ecclesiae persona* : III, 554; *in persona Ecclesiae* : XII, 1060; *ex persona Ecclesiae* : V, 117; *plebs cuius anima in se personam suscepit* : I, 271; etc.). De façon plus générale, *persona* s'applique, comme c'est normal, à « une personne », « un sujet », « quelqu'un ».

Quand *persona* se réfère au Christ, on pourrait dire, comme le fait A. Grillmeier à propos de saint Hilaire, que « le terme est emprunté à l'exégèse prosopographique plutôt qu'il n'est employé en un sens technique<sup>1</sup> ». En XII, 749, il s'applique curieusement à l'« humanité » (corps et âme), nous dirions « la nature humaine », assumée par le Verbe : *Vt... manifestaretur de adsumpta carnis uel animae persona praesenti uersiculo loqui...* Dans une perspective différente, mais surprenante aussi, Apponius parle de « l'âme du Christ devenue une seule personne avec le Verbe » (*anima Christi una persona cum Verbo effecta* : XII, 438-440).

Ces formulations, bien éloignées de la rigueur de la définition de Chalcédoine, invitent, croyons-nous, à ne pas majorer la portée technique des deux seuls textes où Apponius parle, sinon d'une seule personne en deux

1. *Ibid.*, p. 758, n. 23 — De saint HILAIRE, citons *Tract. in Ps. LIV, 2* : *Hic ergo adsumens carnis nostrae fragilitatem et manens suus atque noster, ita agit, orat, profitetur, exspectat omnia illa quae nostra sunt, ut in his admisceat etiam illa, quae sua sunt, loquaturque interdum ex persona hominis, quia homo et natus, et passus, et mortuus est, interdum autem omnis ei secundum deum sermo sit, quia ex deo homo et ex dei filio hominis filius exstitisset* (CSEL 22, p. 147-148). — Il n'est pas fait mention d'Apponius dans l'ouvrage de A. MILANO, *Persona in teologia. Alle origini del significato di persona nel cristianesimo antico*, Naples 1984.

natures, du moins d'une seule personne : Verbe, âme et chair. En IX, 328 : *Quae (anima) in se uerum Deum ueramque carnem adunatam unam personam ostendit* : « Cette âme a montré en elle, unis en une seule personne, le Dieu véritable et la chair véritable ». En XII, 153 : *... quicumque ueram carnem de Maria Virgine et ueram animam cum Dei Verbo unam negauerit effectam personam...* : « Quiconque nie que la chair véritable née de la Vierge Marie et l'âme véritable sont devenues une seule personne avec le Verbe de Dieu... ». D'ailleurs, l'importance donnée dans les deux cas à l'« âme du Christ » situe ces formules dans un contexte assez différent de celui de la définition de Chalcédoine.

Le mot *natura*, largement utilisé pour désigner la nature divine (V, 287; XII, 515, etc.) et la nature créée (*humana natura, carnis natura, ceruorum, columbarum natura*, etc.<sup>1</sup>), convient doublement au Verbe incarné, homme et Dieu, qu'il faut confesser *utramque natura* (V, 140). Cet exemple est le seul où soient présentées conjointement les deux natures du Christ, mais sans que soit mentionnée en même temps l'unité de personne<sup>2</sup>.

1. Sur le mot *materia*, employé au sens de « nature », cf. I, 222 et la note à ce passage.

2. On trouve telle formule équivalente, spécialement en XII, 999-1001 : « Ce nombre de mille... manifeste que lui seul est rempli de tout ce qui appartient à l'homme parfait, de tout ce qui appartient à la divinité parfaite (*quidquid perfecti hominis est, quidquid perfectae diuinitatis*), ce qui ne peut plus être séparé de cette unité en lui ». Cf. note à ce passage, que H. KÖNIC, *Apponius*, p. 49\*, n. 50, rapproche des formules de Chalcédoine. — A quoi s'ajoutent les nombreux parallèles : *uerus Deus / uerus homo* : II, 475-476; IV, 514. 517; V, 198-199. 208. 444-445. 682-683; VI, 434; VIII, 440. 444. 880-881; XI, 284-285. Même parallèle chez saint HILAIRE, *De Trinitate*, IX, 3 (CCL 62A, p. 373, 1.7), Autres, nombreux, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou au début du V<sup>e</sup>, dans la partie la plus ancienne du *De Trinitate* anonyme désigné par Frede comme PS-VIG tri 1-7 (= CPL 105) : CCL 9, III, 216. 239. 499. 519-520. 525-526. 599; IV, 209-210; VI, 251.

Là encore, nous sommes assez loin de la formulation chalcédonienne, qui n'est pas contredite pour autant.

D'autres notions et expressions sont à relever. Ainsi celle, très fréquente, d'*homo adsumptus*, qui ne prend pas un relief exclusif, puisqu'elle coexiste avec celles de *adsumpta humanitas*, *caro adsumpta*, *corpus adsumptum*, *adsumpta anima*, *adsumptus Christus* (XII, 174<sup>1</sup>).

De même, l'emploi de *portare* à propos de la relation du Verbe à l'âme du Christ (*anima... quam Dei Sermo adsumptam portasse probatur* : IX, 275; *anima quam Dei Sermo portavit* : X, 512), ou de *baiulare* à propos de sa relation au corps du Christ endormi dans la mort (*Diuius utique Sermo... intra uiscera carnis absconsus, qui baiulat dormientem* : VII, 822-824). On songe à l'usage répété de *portare* et *baiulare* dans un commentaire du Symbole de Nicée, antérieur à saint Ambroise, où ces mots s'appliquent au Verbe « portant » le corps du Christ<sup>2</sup>.

En somme, si dans la christologie d'Apponius, comme le dit Grillmeier, « deux images du Christ se superposent : le Verbe fait chair de Jean et de Nicée, et la christologie de l'âme présentée par Origène »<sup>3</sup>, cette synthèse ne se présente pas comme systématique. Quelques notes au commentaire relèveront diverses précisions, et aussi diverses imprécisions de cette originale christologie.

1. On relève, associés, à propos de l'incarnation, aux mots *adsumere* (8 cas), *adsumptus* (39), *adsumptio* (5), les mots *homo* (24), *humanitas* (XII, 695), *hominis natura* (XII, 1324), *homo Christus* (III, 41, 240; XII, 965), *anima* (6), *caro et anima* (IX, 568; XI, 258; XII, 748), *caro* (9), *infirmitas carnis* (XII, 1237).

2. *Commentarius in Symbolum Nicaenum* (CPL 1745. Italie du nord, après 350) : 10... *uisus est inter homines hominem portans... negat (Marcio) deum humanam carnem portasse... ostendit hominis personam deum dei filium baiulare... Humana membra portabat... 16 : dicimus dei filium et primo natum de deo patre, et postmodum humanam carnem uoluisse portare... : PLS 1, 233.*

3. Cité p. 90-91.

### 3. « Les trous du rocher »

Ce qui en tout cas sous-tend tous ces exposés sur le Christ Fils de Dieu, c'est une ferveur entraînante : « Quiconque désire trouver Dieu doit le chercher avec les apôtres, par la foi, dans l'homme assumé de la Vierge Marie (*in adsumpto homine de Maria Virgine*). Et quiconque désire entendre sa voix doit l'appeler avec le bienheureux apôtre Philippe : il lui répondra dans le Christ, puisqu'il est reproché à cet apôtre de l'avoir si longtemps entendu parler dans le Christ et de ne pas reconnaître sa voix. » (VIII, 375-380). — Plus intimement encore, Apponius est le premier à prélever à la piété médiévale lorsqu'il invite les hommes à entrer dans ces « trous du rocher » que sont le passage des clous dans les mains et les pieds du Christ et son côté transpercé par la lance, en reconnaissant avec Thomas leur Seigneur et leur Dieu ; ainsi pénétreront-ils dans les entrailles du Christ (*per haec foramina in uiscera Christi*), en confessant eux aussi le Fils de Dieu, vrai Dieu et vrai homme (IV, 511-524<sup>1</sup>). De même ordre est une exégèse que personne ne semble avoir reprise après Apponius : pour que le parfum du nom du Christ soit partout répandu, il a fallu que « le vase de son corps », tel le vase d'albâtre de la femme de l'évangile (*Mc 14,3*), fût brisé, en sa passion, par les clous et la lance<sup>2</sup>.

### III. GRÂCE ET LIBERTÉ

Il est remarquable qu'Apponius, lorsqu'il veut souligner les points auxquels se reconnaît la foi droite, énonce à deux reprises qu'à l'affirmation de Dieu créateur, un dans

1. Cf. notes à IV, 513 et 523.

2. « Le nom » est ici « le nom du Christ » : il n'est fait mention du « Nom de Jésus » que dans les citations de *Phil.* 2, 10 (VII, 54; VIII, 829; XII, 980).

la Trinité indivisible, doit être jointe une juste idée « de la grâce de Dieu et de la liberté de l'âme » ou « de l'homme » (VII, 354-355.790-792)<sup>1</sup>.

La *libertas animae*, ou *libertas hominis*, ou *libertas arbitrii* (jamais il n'est parlé de *liberum arbitrium*), ou encore la *libera uoluntas*, a été donnée à l'homme lors de sa création<sup>2</sup>. L'amitié entre l'homme et Dieu se manifestait alors par l'accord de la libre volonté de l'homme adhérant au bien et la volonté du Dieu bon (II, 397-398), ou encore entre la « rectitude » (*directio*) de l'homme et la « rectitude » de Dieu (I, 510).

Ce n'est pourtant pas en cette liberté de choix que consistait la divine « image et ressemblance » selon laquelle l'homme a été créé (8 références à *Gen.* 1,26), et qu'il portait « non en son corps, mais en son âme » (II, 437-438). Cette image et ressemblance, Apponius la reconnaît parfois dans la bonté ou la rectitude qui faisaient ressembler l'homme à Dieu (I, 566; II, 404-405). Mais plus souvent, comme Origène, il voit l'image et ressemblance de Dieu dans le *sensus rationabilis* (X, 176-184) ou *sensus et ratio* (II, 481), l'intelligence raisonnable, ou spirituelle, tout orientée vers la connaissance de Dieu et la familiarité avec lui (II, 480-485)<sup>3</sup>. Là résidait la noblesse et beauté de l'âme (IX, 87; XII, 1313-1314).

Hélas! la nature humaine a été jadis, *in parente*, in *Adam* (VII, 686.731-732), chassée du paradis, lorsque ce

1. Cf. II, 130-134. — Autre point essentiel, cité en VII, 791-792 : la juste notion du *status animae* (ci-dessus, p. 90).

2. *Libertas arbitrii* : II, 415; IX, 245. 554; XII, 185 — *libertatis arbitrium* (chez les anges) : II, 181. Autres emplois de *arbitrium* : II, 497 (lieu de la *bona uoluntas*); VIII, 243; IX, 208; X, 30. — *Libera uoluntas* : II, 398; IX, 322.

3. Sur le sens donné par Apponius à *rationabilis sensus*, voir la note à II, 279. Sur l'emploi qu'en fait, dans un sens analogue, Rufin traduisant Origène, voir la note de L. Doutreleau à Origène, *Hom. sur la Genèse* (SC 7 bis, p. 62-63).

premier père, par sa libre volonté, préféra l'amitié du diable à celle de Dieu (VII, 680-687.732). Les hommes ont dès lors vécu dans le péché; leur terre est devenue celle de la malédiction, de l'impiété, de l'inconduite. Apponius, pas plus qu'Origène, n'hésite à dire que « les hommes avaient perdu l'image et ressemblance de Dieu » (X, 385-387)<sup>1</sup>. Formule catégorique dont le contexte invite à tempérer le caractère excessif.

Le libre arbitre et la bonté naturelle n'étaient pas abolis. Le *bonum naturae* a resplendi chez les patriarches et les prophètes (VIII, 776-780); maintenant encore il se manifeste dans la *bona uoluntas* des païens prêts à accueillir la foi du baptême (IV, 573-578; XII, 723; cf. VII, 175-176 : *uoluntas*)<sup>2</sup>. Cette *bona uoluntas* garde la capacité de porter les fruits qu'attendait d'elle son créateur. Ainsi, le vœu de virginité de Marie, exprimé à l'annonciation, était « évidemment le fruit de la volonté bonne qu'elle a reçue par nature en la personne de son premier père Adam » (IV, 382). Et l'incarnation une fois accomplie, les fruits de virginité, de pénitence, de miséricorde, de louange que le Christ vient cueillir sont « les fruits de la volonté bonne qu'il a semés dans l'âme en la créant » (VII, 748-750).

Pour cela, il fallait que l'amitié fût renouée avec Dieu. Or aucun homme ne s'est trouvé qui fût totalement libre de fautes et pût ainsi servir de médiateur de réconciliation et de paix (XII, 733-775). Cela, seul le Christ l'a pu, en son âme libre et obéissante jusqu'à la mort, indéfectible-

1. X, 385-387 : *Per cuius adsumptionem* (celle de la chair par le Verbe) *homines imaginem creatoris et similitudinem, quam peccando amiserant, receperunt*. — Les formules d'Origène allant en ce sens sont citées par H. CROUZEL, *Théologie de l'image de Dieu chez Origène*, Paris 1956, p. 206-207.

2. Cf. aussi la mention de la *lex naturae* à laquelle obéissaient les patriarches d'avant le déluge (IX, 101-102) et que connaissent les barbares ignorants de la foi (XI, 170).

ment unie au Verbe de Dieu, médiatrice entre l'humanité et la divinité (XII, 781-783). Prenant notre chair, il a, lui parfaite Image, rendu à l'homme, en assumant sa nature, l'image et ressemblance du créateur perdue par le péché (X, 385-387). C'est à lui qu'ils doivent être comparés, à lui qu'ils doivent ressembler (X, 385-388; cf. IX, 340-341).

Tel est le don de la grâce du Christ qui vient activer et seconder la *bona uoluntas* de l'homme. Au contact du Christ, au souffle de l'Esprit, les charbons éteints peuvent maintenant se rallumer (I, 368; IX, 336-341). La *propria uoluntas*, qui par elle-même est sans forces (I, 436-437), doit tout attendre du secours, de l'aide du Verbe de Dieu. « Bien que soit mise en évidence la (bonne) volonté de l'âme, elle est avertie pourtant de ne présumer en rien de ses propres forces pour agir ou dire une parole de sagesse, si elle n'a pas l'aide du Verbe de Dieu, ... si elle ne possède pas en elle l'Esprit de vérité, qui est un avec le Christ... » (VIII, 46-55; cf. X, 30-31). « Le fait que les âmes aiment, que s'allume en elles la flamme de l'amour pour l'époux, est proprement le don de la grâce du Verbe de Dieu » (I, 394-395).

La grâce, qui en tout cela, est présentée surtout comme l'aide (*adiutorium*) apportée par Dieu à l'âme qui recherche la parfaite vie chrétienne, l'est souvent aussi, et plus foncièrement, comme la naissance même à cette vie nouvelle par le baptême. « Quiconque est né, à moins d'être rené par la grâce, ne sera même pas considéré comme né » (V, 230-231, et tout le passage). Très souvent est rappelée « la grâce du très saint baptême » (I, 653.749.752; VII, 29; VIII, 1070; cf. II, 589; VIII, 22). Enfin, « la grâce », c'est tout don particulier de l'Esprit saint, et ici les expressions se font plus amples, comme celle de *charismatum donationis gratia* (X, 463; cf. VII, 60.610; VIII, 494, etc.). A partir d'une première *bona uoluntas* l'âme est acheminée jusqu'à la beauté qui

lui vient de l'union du Verbe et de l'âme du Christ (XII, 723-726).

Toutes ces affirmations permettent-elles de situer la pensée d'Apponius par rapport aux controverses issues des opinions de Pélagé et de ses disciples ?

Il semble d'abord que l'insistance, relevée ci-dessus, sur la place tenue dans la foi du chrétien par la croyance vraie en la liberté de l'homme et en la grâce de Dieu, suppose que ces questions étaient à l'ordre du jour et qu'Apponius entendait s'opposer à une doctrine minimisant le rôle de la grâce dans le salut et le progrès du chrétien : c'est moins en effet la liberté de l'homme que l'aide de la grâce qu'il éprouve le besoin d'affirmer avec insistance. Nous aurions donc affaire à une réponse aux opinions pélagiennes.

Et pourtant certains traits donnent à l'exposé une résonance proche de celle de divers textes pélagiens. Cela est spécialement net dans l'appel fait, nous l'avons dit, au *bonum naturae* persistant dans l'homme après la faute et après la perte de la ressemblance divine. C'est en effet à un pareil *bonum naturae* que Pélagé se réfère jusqu'à huit reprises dans les chapitres II-VIII de l'*Epistola ad Demetriadem* (PL 30, 15-24). Et comme Apponius, mais bien plus longuement, il en montre la persistance chez les justes de l'ancien testament, d'Abel à Job (ch. IV-VII)<sup>1</sup>.

Tout se passe comme si, résolument opposé à des thèses « pélagiennes », Apponius restait marqué par la problématique de Pélagé. Il y a là, pensons-nous, un indice en faveur d'une datation de son œuvre de peu

1. L'expression *bonum naturae* se rencontre rarement ailleurs. Lorsqu'il arrive, par exemple, à PIERRE CHRYSOLOGUE de l'employer (*Sermo* 36, 3 : CCL 24, p. 209, l. 80-81; *Sermo* 156, 3 : CCL 24B, p. 971, l. 29-30), c'est pour dire que cette bonté naturelle avait été perdue depuis la faute d'Adam.

postérieure aux condamnations du pélagianisme portées durant les années 411-418<sup>1</sup>.

Une question se pose encore. Nous relevions plus haut les frappantes affinités littéraires existant entre l'*Expositio in Canticum* d'Apponius et le traité anonyme *De induratione cordis Pharaonis* que son éditeur, Georges de Plinval, a présenté comme une œuvre de Pélagé, et qui, en tout cas, est rangé parmi les textes d'inspiration pélagienne<sup>2</sup>. Le traité serait à dater, suivant les auteurs, soit d'avant 411, soit des années 425-427<sup>3</sup>.

Nous nous sommes étendus, dans l'introduction de CCL 19, p. xcix-cv, sur les affinités du langage théologique de chacun des deux ouvrages, par ailleurs de genre différent (importance du *bonum naturae*, de la *bona uoluntas*, etc.). Le *De induratione*, parlant des capacités de la liberté humaine, emploie pour son compte certaines formules de saveur nettement pélagienne que l'*In Canticum* se garde bien d'utiliser.

Cette différence oblige-t-elle pourtant à exclure l'hypothèse de l'appartenance des deux ouvrages à un même auteur, hypothèse suggérée par tant de points de contact? Nous nous le demandons. Ne peut-on pas supposer qu'Apponius, proche des milieux où les questions sur la grâce et la liberté ont été

1. Bède le Vénérable, trois siècles plus tard, s'est porté implicitement garant de l'orthodoxie d'Apponius face au pélagianisme de Julien d'Éclane, auteur d'un commentaire du Cantique, le *De amore* (il lui attribue aussi l'*Epistola ad Demetriadem*). Il met longuement en garde les lecteurs contre cet auteur hérétique, auquel il oppose « ceux qui ont expliqué ce livre avec de saines opinions et des mots plus simples » (CCL 119B, p. 167, l. 10-11) : Apponius, que Bède a tant utilisé, était certainement pour lui de ceux-là.

2. *De induratione cordis Pharaonis et de aliis quatuor quaestionibus* (ou bien : *de uasis honoris et contumeliae*) : CPL 729; Frede : PS-PEL ind; édité par G. DE PLINVAL à la suite de *Essai sur le style et la langue de Pélagé*, Fribourg en S. 1947; texte reproduit par PLS 1, 1506-1539; nouvelle édition préparée pour le CCL par Fl. Nuvolone. Voir précisions données par CCL 19, p. xcix, n. 1.

3. Sur les diverses datations proposées, cf. V. GROSSI, art. « Pélagé - Pélagiens - Pélagianisme », dans *Dict. encycl. du Christianisme ancien*, II, p. 1976-1977. — En CCL 19, nous avons pensé à une date voisine de 399; rien n'empêche de la retarder de quelques années.

soulevées à partir de 399, aurait usé d'abord de formules moins prudentes qu'il aurait ensuite très explicitement écartées après les condamnations des années 411 ou 418? Une telle hypothèse pourrait expliquer aussi le silence gardé par Apponius sur Pélagé et les polémiques soulevées à son sujet<sup>1</sup>.

#### IV. L'ÉGLISE

L'Église est partout présente dans l'*Expositio* d'Apponius, comme pour lui elle est partout présente dans le *Cantique* : Épouse, elle est inséparable du Christ son Époux; son mystère est le sien; son histoire est la sienne. Elle est sa bien-aimée, sainte et immaculée grâce à lui, sanctifiante par ses sacrements, dépositaire de la foi droite et de la tradition apostolique. Elle est la société aux conditions diverses en qui se bâtit ici-bas la Jérusalem céleste, toujours triomphante des forces du mal.

Société visible, elle a été confiée à Pierre, « que le Christ, prince des pasteurs a laissé au monde comme son vicaire » (*quem princeps pastorum Christus mundo uicarium dereliquit* : II, 172-173; cf. XI, 140-141 : [*Petrus*] *eius uices suscipiendo in terris*). De tous les apôtres, il est dit qu'ils ont laissé les évêques (*sacerdotes*) « comme leurs vicaires en ce monde » (VIII, 449-450), ou, ce qui revient au même, qu'ils ont pour « vicaires » les *doctores* (XII, 873). Mais une place à part appartient à ceux qui se trouvent être les *uicarii Petri* (X, 560). Cette vision très « romaine » de l'Église est un trait original de la théologie d'Apponius<sup>2</sup>.

1. Voir Note complémentaire IV : « Les hérétiques chez Apponius », p. 369 (et plus spécialement p. 372).

2. Les *uiri apostolici* (cf. I, 299) sont tous des *uicarii Christi* : XII, 718-722; cf. III, 568 : *eos qui Christi uices agunt*. — Cf. les études de HARNACK : *Vicarii Christi uel Dei bei Aponius, et Christus praesens. Vicarius Christi*, celle de M. MACCARONE, *Vicarius Christi. Storia del titolo papale*, et celle de B. JASPERS, « *Stellvertreter Christi* » bei Aponius, figurant dans la Bibliographie.

Que Jésus nous ait laissé Pierre *amoris sui... sicut uicarium*, il est arrivé à saint Ambroise de le dire (*Expos. euang. sec. Lucam*, X, 175 : CSEL 32<sup>4</sup>, p. 524, l. 1), mais on trouverait difficilement ailleurs d'autres usages de *uicarius* ou *uices agens* appliqués soit à Pierre, soit aux successeurs de Pierre. En revanche, de pareilles expressions sont familières à Apponius, qui parle aussi bien des empereurs chrétiens comme de « vicaires du Christ » (*religiosissimi reges uices Dei agentes in terris* : X, 435), que des hérétiques comme de « vicaires des démons » (*daemonum uicarii* : II, 209). Une telle constatation, sans effacer la prééminence qu'Apponius accorde certainement à l'évêque de Rome, « vicaire de Pierre », atténue ce que l'appellation semble avoir d'insolite. Il est remarquable en effet qu'on ne la trouve jamais chez saint Léon, théologien de la primauté romaine; elle passera dans l'usage au temps de saint Grégoire le Grand<sup>1</sup>.

Sans nous arrêter ici à la place importante tenue dans l'Église par les *sacerdotes* (les évêques) — qui sont aussi les *doctores* — dont il sera question dans plusieurs notes au texte<sup>2</sup>, soulignons seulement quelques aspects de la sainteté de l'Église tels que les présente Apponius : les sacrements, le martyre, la virginité, la vie monastique.

### 1. *Sacramenta et mysteria*

*Mysteria, sacramenta*, parfois *sacramentorum mysteria* (V, 360; XII, 1197) : le vocabulaire est le même pour les « sacrements » que reçoivent les chrétiens et pour les « mystères » auxquels ils sont initiés<sup>3</sup>.

1. Cf. une formule de rétractation insérée dans le *Registrum*, XII, 7 : *promitto ... sancto Petro apostolorum principi atque eius uicario beatissimo Gregorio uel successoribus eius...* (CCL 140A, p. 977, l. 12-14).

2. Spécialement note à I, 723. Cf. notes à IV, 139 et à VIII, 450.

3. Sur les acceptions du mot *mysterium*, voir ci-dessus, p. 68, et note à I, 48.

Les sacrements, et d'abord le *baptême*, relèvent en effet du mystère de l'Église-Épouse, de l'âme-épouse. Ainsi, la « nation » convertie des sages de ce monde « reçoit le nom d'épouse à cause de la grâce du très saint baptême (*sacrosancti lauacri*) où l'âme devient un seul esprit avec Dieu » (VII, 28-30). La Jérusalem à qui le chapitre 16 d'Ézéchiel rappelle son abandon à sa naissance, son adoption et tout le soin pris d'elle par le Seigneur son époux, représente la multitude que notre Seigneur Jésus Christ a retirée de ses fautes, a parée, a associée à sa royauté « par l'eau du très saint baptême, où sont célébrées les noces glorieuses du Christ, Fils de Dieu, et de l'Église »; rien n'y manque : le signe de la croix sur le front (VII, 549), l'eau qui lave, le sel de la sagesse, le symbole de foi trinitaire, le vêtement de grâce, le chrême de l'onction de l'Esprit saint (I, 175-180; cf. VII, 401-402). Ou encore : la doctrine des apôtres, lait puisé aux *ubera Christi*, est indispensable à la vie et manifeste la Trinité par son triple usage rédempteur; l'Église le reçoit dans le sacrement du baptême — inséparable ici de celui du corps du Christ —, où elle confesse le Père, le Fils et le saint Esprit : tel est « le liquide à l'éclatante blancheur du baptême, le fromage très doux qu'est le corps du Christ, le beurre très onctueux qu'est l'huile du saint chrême par lequel est infusé l'Esprit saint » (I, 332-339). Le baptême est l'unique fontaine où sont plongés et sanctifiés les agneaux immaculés destinés à la droite du Juge (III, 251-266).

D'autre part, le baptême, qui par l'onction de l'Esprit confère au fidèle le caractère sacerdotal, lui donne le pouvoir de participer au repas eucharistique (I, 332-336; VIII, 805-808).

L'aspect nuptial du *sacrement du corps et du sang du Seigneur* est fortement souligné : après le baptême, « notre âme a reçu les baisers du Christ en goûtant à son corps et à son sang » (II, 84-85). « Elle est devenue épouse en unissant à son corps à elle son corps et son sang à lui :

par ce sacrement, elle s'engage à l'aimer de tout son cœur et à n'avoir aucun autre amant que lui... » (I, 112-115). Les âmes qui ne sont que *concupinae* peuvent être fécondes, unies au Seigneur, et concevoir de son Verbe, « du fait qu'elles revêtent le Christ dans le très saint baptême et unissent son corps et son sang à leur propre corps » (IX, 194-195). Telle sera, à son tour, l'union de la *plebs iudaica* reconnaissant son rédempteur sous les figures eucharistiques de l'agneau pascal et de la grappe de Chanaan; elle l'embrassera « en unissant le sacrement de son corps à son propre corps et son sang à son propre sang » (XI, 247-248).

Il n'est jamais dit que la *pénitence* ou que le *martyre* soient des *sacramenta*. Et pourtant l'on trouve fréquemment liés le baptême et la pénitence, et souvent leur est associé le martyre.

Les trois dons : *bonitas, disciplina, scientia* (cf. *Ps.* 118, 66), fondements de tous les biens découlant de la confession de chacune des trois personnes divines, « renferment en eux le baptême, la pénitence et le martyre » (III, 150-155; même citation reprise en VII, 558; VIII, 109; XII, 1191; cf. II, 48). Par le triple appel *Veni...* (*Cant.* 4,8), le céleste médecin promet à l'épouse « trois remèdes, par une triple médecine : le premier..., celui du baptême, le second, celui de la pénitence, et le troisième, celui du bienheureux martyre » (VII, 31-36). Les trois premières couronnes de l'Église (« Tu seras couronnée de la tête d'Amara, du sommet du Sanir et de l'Hermon... » : *Cant.* 4,8) lui viennent des martyrs, puis de « ceux qui, après le baptême, n'ont pas besoin de pénitence », enfin de ceux qui, « après avoir violé leur baptême..., se sont tournés vers la pénitence » (VII, 112-119). Le nombre trente est manifesté dans le nouveau testament « par le baptême, la pénitence et le martyre » (IX, 103-105).

Ailleurs, seuls sont associés le baptême et la pénitence : l'époux attend « derrière le mur » (*Cant.* 2,9) « jusqu'au

moment du baptême ou de la pénitence... Mais lorsque nous sommes parvenus à la véritable conversion de ce baptême ou de cette pénitence, il supprime ce mur... » (IV, 208-209. 215-217). Les fruits « nouveaux et anciens » (*Cant.*, 7,13) sont les fruits des âmes qui ont été renouvelés par le baptême et ceux qui ont été desséchés par les labeurs de la pénitence (XI, 211-214)<sup>1</sup>.

Plus remarquable encore, comme l'a bien mis en valeur H. König, *Apponius*, p. 115-116, n. 53, est l'association des trois sacrements de l'*eucharistie*, de la *pénitence* et du *baptême* dans le commentaire de *Cant.* I,13 : *Botrus Cypri dilectus meus mihi in vineis Engaddi* (III, 236-276). Cette « grappe » évoque celle de la terre promise, elle-même figure de l'humanité du Sauveur, devenue maintenant pour les croyants, par le sacrement de son corps et de son sang, nourriture et breuvage quotidiens (237-243. 254-255). Cette grappe est « de Chypre », c'est-à-dire « de tristesse ou chagrin » : elle signifie donc les larmes de la pénitence, qui rend aux pécheurs la béatitude et qui les ramène au giron de l'Église (243-253). Et *Engaddi*, qui veut dire « fontaine du bouc », signifie la présence, au milieu des « vignes », qui sont les différents peuples convertis, de l'unique fontaine du saint baptême, du bain de sanctification, où, de boucs qu'ils étaient, les pécheurs sont transformés en agneaux (235-275).

## 2. *Martyrium*

Associé ainsi au baptême et à la pénitence en tant que remède (VII, 35-36) et purification suprême (X, 276-277), le martyre est pourtant bien davantage. Aimer le martyre, c'est apporter le plus précieux ingrédient au

1. D'autres indications sur la *paenitentia* sont données dans la Note complémentaire V, p. 374. Le fait le plus notable est que la pénitence est présentée comme n'étant accordée qu'une fois, ce qui est un trait caractéristique de la discipline antique.

sacrifice de bonne odeur (V, 405); c'est, pour l'âme ou l'Église, forte de l'amour du Christ, mort pour ses péchés, répondre à cet amour (VI, 435-445). Lorsqu'elle souffre pour son Nom, il est pour elle le « faisceau de myrrhe » très aimable (III, 177-186.765-768). C'est lui qui lui permettra de tenir lors de la grande épreuve des derniers jours (XII, 543-558).

L'amour dont témoignent les martyrs a sa racine dans l'amour même du Christ. Au verset du *Cantique* : « Les grandes eaux ne pourront éteindre la charité » (*Cant.* 8,7), répond le cri de saint Paul : « Qui nous séparera de la charité de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur? La tribulation, ou l'angoisse, ou la faim, ou la nudité, ou les dangers, etc.? » (*Rom.* 8, 35-39). Telle est « la charité de feu du Verbe fait chair qui a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint » (XII, 256-274). La posséder, c'est « ne faire plus qu'un avec cette âme qui est toujours appuyée sur le Verbe bien-aimé » (*Cant.* 8,5 : XII, 270-272), et donc ne rien craindre. C'est lui qui, demeurant dans l'âme croyante, souffre en elle (*et patitur ipse*) et triomphe en elle. Il suffit « qu'en s'humiliant, l'âme vive dans l'émulation de son amour » (*Cant.* 8,6 : XII, 278-279; cf. XI, 319-321). « La gloire du martyr n'est pas construite sur la volonté de l'âme » (*Cant.* 8,9) par les propres forces de la volonté, mais par l'architecte qu'est le Fils de Dieu » (XII, 500-602).

Ainsi les martyrs font la fierté de l'Église; ils lui représentent le martyr même du Christ qui souffre en eux; ils sont des intercesseurs et des modèles. « Ils sont devenus... tout proches de la tête, le Christ, qu'ils savent être mort pour eux. Ce glorieux exemple du martyr, reçu de la tête, le Christ, ils le transmettent à tout le corps de l'Église pour qu'il serve à ceux qui suivront » (X, 265-269). « Ils ont paré l'Église par leur confession en versant leur sang, et ils sont utiles aussi à d'autres, qui obtiennent miséricorde par leur intercession ou qui désirent suivre leurs exemples » (X, 456-459).

Leur puissance miraculeuse (*uirtutes*) — qui s'exerce dans la mise en fuite des démons (X, 120-121) en présence de leurs cendres (IX, 671 et note) — est le plus persuasif des témoignages : « Ceux qui refusent de croire à la parole des docteurs... croient au témoignage des martyrs » (VI, 110-114 et tout le passage).

### 3. *Virginitas*

Au martyr est souvent associée la virginité, comme l'or l'est à la pourpre dans le décor du *ferculus* de Salomon (*Cant.* 3, 10 : V, 604-606; cf. note à V, 548). D'autres images du *Cantique* se prêtent à l'éloge de la virginité. L'une des vertus du lis planté parmi les épines par le « sacrement » de l'incarnation (*Cant.* 2,2), c'est « l'amour de la garde de la virginité ou de la chasteté »; les parfaits exemples en sont le glorieux « homme assumé » et la bienheureuse Vierge Marie (III, 453-456).

La « voix de la tourterelle entendue sur notre terre » (*Cant.* 2,12) a inspiré à Apponius une de ses plus belles pages. Ce verset évoque aussitôt pour lui la Vierge Marie au jour de l'annonciation : « Si sa volonté n'avait pas été de garder la virginité, elle ne dirait pas : Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme? ». Toutes les générations proclameront bienheureuse celle par qui, pour la première fois depuis Adam, « la terre a donné son fruit » (IV, 383-384). Avec elle et Jean Baptiste, qu'elle rencontre à la visitation, a commencé « le désir de garder l'intégrité »; ils sont si bien, chacun, unis à l'Esprit saint « que jamais ils n'accordent à personne d'autre leur vouloir et leur amour » (IV, 389-396). Désormais la virginité, liée (*conglutinata*) au Verbe de Dieu et à l'Esprit saint, « fait toujours monter vers lui la voix de la promesse de son cœur, lui à qui elle a promis de garder ce qu'elle est de naissance » (IV, 406-408).

Autre éloge à propos des joues de l'épouse, pareilles « à un fragment de grenade » (*Cant.* 4,3) : cette beauté



de la virginité et de la chasteté sur le visage de l'Église est la ressemblance même du Christ notre Seigneur (VI, 127-142). Un plus long développement part de *Cant.* 7,17 : « Pour voir si les grenadiers ont fleuri ». « Les fleurs de grenadiers, à cause de leur couleur vermeille, celle d'un sang intact<sup>1</sup>, me paraissent signifier les désirs de garder la virginité. De l'exemple de la bienheureuse Marie, ces désirs se déversent dans les cœurs de tels hommes, comme la pluie sur les arbres. Les fleurs de ces désirs deviennent bien plus belles lorsqu'elles sont devenues des fruits, ceux de la virginité conservée. Et lorsque ces fruits, par le martyr ou par le tribut de la mort corporelle, ont été broyés, ils procurent à leur créateur un breuvage de joie plein de suavité » (XI, 84-92). Ce « saint propos de garder la virginité » (XI, 104) est celui-même que propose saint Paul (*I Cor.* 7, 25). Parmi les fruits des arbres nouveaux qui poussent depuis le Christ : *pudicitia*, *continentia* des époux dans l'accord mutuel, *castitas* dans le veuvage, c'est la virginité (*integritas*) qui l'emporte ; son prix égale celui du martyr (XI, 117-133).

#### 4. *Vera philosophia*

Il est encore une autre équivalence du martyr, et c'est la vie monastique, qu'Apponius n'appelle jamais par son nom. Les « lèvres » de l'Église (*Cant.* 4, 11), « ce sont ceux dont la vie tout entière est un martyr, ceux qui se condamnent volontairement, en vue de l'espérance future, à l'exil que les persécuteurs infligeaient comme châtement aux martyrs. De ces lèvres, la douceur des hymnes et des cantiques, à l'imitation des louanges des anges, distille sans fin le rayon de la joie future. En aimant, ils cultivent la paix, œuvre de la justice, et, par leur silence, ils embellissent le culte de la justice. Toute

1. Sur cette notion du *sanguis intactus*, voir note à III, 753.

leur activité, dans la vie présente, est suspendue aux louanges du Dieu tout-puissant » (VII, 456-463).

Le texte d'*Isaïe* 32, 17, ici évoqué (*et erit opus iustitiae pax, et cultus iustitiae silentium*<sup>1</sup>), est déjà utilisé dans un long et beau passage du l. II sur le troupeau choisi que le Seigneur « fait reposer à midi » (*Cant.* 1,6) :

« ... En ces âmes ... il faut reconnaître ceux qui sont devenus vraiment des philosophes célestes en rejetant le monde avec ses délices et ses fastes trompeurs. Ils ont préféré l'habitation du désert aux palais des rois ... Quant aux dépenses ... pour les aliments, ils les ont réduites à celles d'un seul plat de légumes crus ou à un peu de pain et d'eau ... Ces âmes ont rempli la grange de leur cœur de la pâture de la discipline de la bonté et de la science de la loi divine ... Et maintenant elles la ruminent, couchées dans l'éclatante lumière de l'intelligence ... Là ne repose que la paix, fruit de la justice ; que le silence, culte de la justice. Là, en présence du Seigneur, les lèvres ne remuent que pour ruminer les écritures divines... » (II, 39-61).

Un long passage encore applique aux moines le verset : *Guttur illius suavissimum et totus desiderabilis* (*Cant.* 5, 16).

« Ils se sont si bien tenus éloignés de toutes les affaires du monde, en embrassant la véritable philosophie, que, ruminant de leurs gosiers, non les œuvres des hommes, non les félicités de ce temps si court, ... mais toujours les paroles de Dieu d'où coule le miel, ils sont devenus le gosier très suave du Christ ... Ils se sont, en abandonnant les villes, en gagnant les déserts, exilés de la compagnie des hommes, à l'exemple des prophètes Élie, Élisée et Jean Baptiste... En eux les plaisirs de ce monde ne comptent pour rien, mais c'est le Christ qui seul compte ... Comme leurs gorges ne font rien entendre d'autre que les louanges des hymnes et les acclamations de joie vers Dieu, ils rendent en eux le corps du Christ tout

1. Sur l'application originale que fait Apponius d'Is. 32, 17 à la vie monastique, cf. note à II, 59.

entier *désirable et très suave* pour les anges et pour les hommes ... Et rien ne les rend *très suaves et désirables* à Dieu et aux hommes saints, sinon la modicité ou le mépris de la richesse du monde ... » (VIII, 843-874).

Cet aspect du dépouillement est présenté sous la formule saisissante : *uera philosophia nuditas Christi* (VII, 265-266) <sup>1</sup>.

Il n'est pas jusqu'au fruit apostolique de cette vie retirée qui ne soit évoqué : « Ceux qui vivent dans le secret et habitent loin du séjour des hommes, par leur saint exemple, conduisent les âmes qu'ils ont préparées et affermiées dans la crainte de Dieu » jusqu'à ceux qui sauront les instruire (X, 233-236).

## CHAPITRE VI

### LE PERSONNAGE, L'ÉPOQUE ET LE CADRE

#### I. OPINIONS ANCIENNES ET RÉCENTES

Est-il possible, une fois relevées les caractéristiques de l'ouvrage et de la pensée d'Apponius, de se faire une idée, même approximative, de la personne de l'auteur, et d'abord de son époque et de son milieu ?

Les anciens éditeurs s'y sont essayés, à partir d'indices sommaires. J. Faber, qui connaissait les emprunts faits à l'*Expositio* par Angelome, mais ignorait ceux qui se rencontrent chez Bède, fait vivre Apponius dans un monastère, assez longtemps avant le IX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. A. Mai pense à l'Italie du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, d'après une identification qu'il propose pour « Armenius », destinataire du commentaire<sup>2</sup>. H. Bottino et J. Martini, dans une étude plus poussée, font remonter l'ouvrage jusqu'au V<sup>e</sup> siècle en se fondant sur la liste des hérétiques connus d'Apponius et sur son ignorance des autres commentaires latins, qui seraient donc plus tardifs ; du personnage, ils avouent tout ignorer<sup>3</sup>.

La thèse de J. Witte, soutenue en 1903, à laquelle s'est rallié Harnack, se présente comme beaucoup plus érudite<sup>4</sup>. S'appuyant lui aussi sur le catalogue des héréti-

1. Sur l'imitation de la *nuditas Christi*, cf. note à VII, 266.

1. Préface reproduite dans *Bibl. Max. Patrum*, 24, p. 99B.

2. *Spicil. Rom.*, V, p. VIII et 238.

3. *Aponii... in Cant. Cant. libri XII*, p. VI-XI.

4. *Der Kommentar des Aponius*, p. 8-46.

ques connus d'Apponius, ainsi que sur l'usage que celui-ci fait de la Vulgate, Witte estime que le commentaire est à situer entre 405 et 415, ce que rien, à son avis, ne contredit par ailleurs. Il fait vivre Apponius, qui ne lui paraît pas être un moine, à Rome ou dans l'Occident latin, mais il estime qu'il s'agit d'un Syrien d'origine, et même d'un Juif converti.

L'ensemble des manuels et répertoires patristiques, jusqu'en 1986, s'en est tenu, à quelques nuances près, aux conclusions de J. Witte<sup>1</sup>. Dans notre édition du *CCL*, à cette date, nous nous y sommes ralliés pour divers motifs, tout en faisant certaines réserves<sup>2</sup>. Il nous a paru exclu qu'Apponius ait été un Oriental ou un Juif converti. Nous avons estimé qu'il s'agissait d'un moine, latin d'origine et vivant à Rome ou en Italie du nord. De plus, il nous a paru difficile qu'un texte aussi louangeur de la paix romaine ait été écrit après 410, date de la prise de Rome par Alaric. Nous proposons donc pour la composition de l'ouvrage les années 405-410<sup>3</sup>.

Avec les comptes rendus, articles et ouvrages qui ont suivi la parution du *CCL* 19, la date de l'*Expositio* a fait l'objet de nombreuses discussions et hypothèses, qui ne

1. Voir *CCL* 19, p. CVII-CVIII. — Notice de B. STUDER dans *Patrologia III* (Marietti 1978) reprise en français dans *Init. aux Pères de l'Égl.*, 4, Paris 1986, p. 718-720. — Du même, notice dans *Dizionario patristico e di Antichità cristiana*, I (Marietti 1983), traduite dans *Dict. encycl. du Christianisme ancien*, I (Paris 1990), p. 191-192 (Dom Studer, qui admettait ici comme date du commentaire d'Apponius le début du V<sup>e</sup> siècle, a, par la suite, modifié sa position : dans *Augustinianum*, 3, 1987, p. 635-639, il pencherait pour « le temps après Grégoire I<sup>er</sup> ». — H. FREDE, dans *Vetus Latina*, I/1, *Kirchenschriftsteller Verzeichnis und Siegel* (1995), p. 192 (APO : nouvelle position : « zweite Hälfte des 6. Jh ». Nous voyons mal ce qui justifie chez Frede la mention de Lathcen, *Lorica* parmi les utilisateurs d'Apponius). — A paraître, notice « Apponius » par Michaela ZELZER dans *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike*, IV (Munich).

2. Cf. *CCL* 19, p. CXI.

3. Cf. *CCL* 19, p. CIX.

peuvent toutes être énumérées ici. La tendance la plus commune chez les critiques a été de reporter la composition du Commentaire au plus tôt au milieu du V<sup>e</sup> siècle, sinon au VI<sup>e</sup>, et même au-delà, le seul *terminus ante quem* étant la date du commentaire de Bède, au début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Amenés par le fait à réexaminer certains des arguments apportés en 1986, nous admettons qu'en effet, il n'y a pas lieu de maintenir les dates de 405-410 proposées, mais nous restons persuadés que le commentaire d'Apponius ne saurait être postérieur aux années 420-430. Cela ressort, croyons-nous, de l'ensemble des observations faites au long de la présente introduction, ainsi que de diverses remarques figurant dans les notes jointes au texte.

## II. APPROCHES D'UNE IDENTIFICATION

### 1. Les hérésies connues d'Apponius<sup>2</sup>

L'argument principal apporté par J. Witte pour fixer la composition du Commentaire d'Apponius avant 415 est tiré de la chronologie de la polémique autour de l'enseignement de Pélage et de Célestius. Si Apponius ne cite pas Pélage parmi les hérétiques, n'est-ce pas, pense Witte, qu'il écrit avant la condamnation définitive du moine irlandais et de son disciple, c'est-à-dire avant 415 (ou plus exactement 418)<sup>3</sup> ?

Nous avons suivi Witte sur ce point, mais en fait son argument apparaît contestable. Sans doute, le pélagianisme a été rangé très tôt parmi les « hérésies », mais Apponius, supposé contemporain de la polémique, a pu avoir de bonnes raisons de garder le silence à ce sujet<sup>4</sup>.

1. Voir Bibliographie (comptes rendus), p. 128.

2. Voir Note complémentaire IV : « Les hérétiques chez Apponius », p. 369-373.

3. *Der Kommentar des Aponius*, p. 15-16.

4. Ci-dessus, p. 99-100 et Note complémentaire IV, p. 372-373.

Ce qui en revanche est frappant, c'est l'importance attachée par lui à une saine théologie de la liberté de l'homme et de la grâce de Dieu : il en fait même un des critères de l'orthodoxie<sup>1</sup>. Et ceci se comprend au mieux s'il écrit dans les années qui suivirent de peu la condamnation définitive de Pélagé et de Célestius en 418.

Un autre silence est de plus grand poids : l'absence de toute allusion à la condamnation de Nestorius à Éphèse en 431. Il s'agissait cette fois d'une hérésie christologique, dont l'Occident n'a rien ignoré. Comment Apponius, si préoccupé des erreurs d'Arius et de Photin, aurait-il, s'il écrivait après 431, passé sous silence une hérésie dont la réfutation marqua une étape importante dans l'élucidation du dogme ?

De peu postérieures à la condamnation de Pélagé, mais antérieures à celle de Nestorius, les années 420-430 apparaissent ainsi, du seul point de vue de l'histoire des hérésies, comme la période la plus vraisemblable à assigner à la composition de l'*Expositio*.

Une telle conclusion se trouverait-elle contredite par d'autres constatations ? Ou d'autres indices ne viennent-ils pas la corroborer ?

## 2. Les formules théologiques

Si la composition de l'*Expositio* est antérieure à 431, on s'explique que le commentaire, muet sur Nestorius et Éphèse, le soit à plus forte raison sur Eutychès et sa condamnation à Chalcédoine en 451.

Malgré ce silence, plusieurs critiques, s'appuyant sur divers rapprochements de formules et de vocabulaire, ont estimé que certains énoncés théologiques d'Apponius prouvent qu'il est tributaire de l'œuvre de saint Léon et des formules définies à Chalcédoine<sup>2</sup>.

1. Ci-dessus, p. 95.

2. Arguments développés surtout par H. KÖNIC, *Apponius*, p. 76\*-85\*.

Ces conclusions ne nous ont pas paru décisives, nous l'avons dit. Divers traits du langage théologique d'Apponius, comme l'usage qu'il fait de *persona*, d'*adsumptus*, de *procedere*, montrent que son vocabulaire n'a pas atteint la rigueur qui caractérise les formules de Chalcédoine<sup>1</sup>. Et tout l'aspect « origénien » de sa théologie de l'âme du Christ médiatrice, presque archaïque, apparaît comme étrangère aux préoccupations théologiques du milieu du v<sup>e</sup> siècle.

## 3. Les traductions d'Origène

Nous avons précédemment estimé peu probable qu'Apponius ait utilisé, en plus des deux *Homélie*s d'Origène sur le *Cantique* des *Cantiques* traduites par saint Jérôme en 383/384, le *Commentaire* du même Origène traduit partiellement par Rufin, vers 410 croit-on. Cette opinion venait confirmer la datation proposée pour la composition de l'*Expositio* (405-410)<sup>2</sup>. Admettre, comme nous le faisons à présent, qu'Apponius, en réalité, a bien utilisé le *Commentaire* d'Origène/Rufin suppose qu'un certain délai s'était écoulé depuis l'édition de ce *Commentaire*, ce qui conviendrait bien aux années 420-430 (sans qu'une date plus basse soit exclue).

## 4. Le texte de la Vulgate

On en dira autant de l'utilisation que fait Apponius de la Vulgate hiéronymienne du *Cantique* (398), ainsi que de celle des *Prophètes* (390-392) : si l'on doit renoncer à placer la composition de l'*Expositio* à une date antérieure à 420, ce plus long délai aura permis à la Vulgate de connaître entre-temps une plus large diffusion. — Cela ne veut pas dire pour autant que les très

1. Ci-dessus, p. 91-94 (*persona*, *adsumptus*); 82-85 (*procedere*).

2. Cf. CCL 19, p. LXXXVI-XC.

nombreuses variantes que présente par rapport à la Vulgate le texte du *Cantique* commenté par Apponius trouvent toutes leur explication dans une corruption du texte, laquelle supposerait une transmission s'étendant sur une longue durée. La plupart de ces variantes, pensons-nous, ont été voulues<sup>1</sup>.

### 5. Les points de contact avec les auteurs anciens

Qu'il s'agisse du vocabulaire, des expressions, des données scientifiques, des leçons bibliques, des interprétations exégétiques, des idées théologiques, nous avons très souvent été amenés à établir des rapprochements entre Apponius et des auteurs latins de la fin du iv<sup>e</sup> siècle et du début du v<sup>e</sup><sup>2</sup>. Les noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de Rufin, comme auteur et comme traducteur, de Jérôme, d'Ambroise, de l'Ambrosiaster. Il s'agit-là de simples rapprochements, même si tel ou tel peut suggérer une dépendance. Apponius, toujours original, apparaît pourtant proche de cette époque et de ces courants littéraires et théologiques. Par là aussi nous sommes orientés vers l'Italie du nord, région que semble désigner également les leçons du *Psautier* familières à Apponius<sup>3</sup>.

Nettement plus rares sont les points de contact que nous avons relevés avec les œuvres de saint Augustin ou de saint Léon<sup>4</sup>. D'autres lecteurs en ont proposé davantage, jusqu'à supposer ici ou là une dépendance d'Apponius vis-à-vis de ces auteurs<sup>5</sup>. Nous n'avons pas cru

1. Ci-dessus, p. 59-60.

2. *CCL* 19, p. LXV-LXVIII. Cf. ci-dessus, p. 36-37.

3. *CCL* 19, p. LXXX-LXXXI.

4. Voir, entre autres, pour saint Augustin les notes à I, 66.80.177; III, 104.352.665; V, 60; VIII, 174; pour saint Léon, les notes à Prol. 4; V, 79.113; VII, 530; IX, 267; XII, 38.

5. Voir les références de H. König, *Apponius*, p. 260-261 (« Augustin ») et 264 (« Léon »).

devoir les suivre sur ce point. A plus forte raison n'avons-nous pas été persuadés par tel ou tel rapprochement suggérant une dépendance d'Apponius à l'égard de Cassiodore ou de son disciple Épiphanè<sup>1</sup>.

### 6. La paix romaine

Lorsque, à plusieurs reprises, Apponius parle avec emphase de l'Empire romain, jadis persécuteur, c'est pour louer la paix qu'il fait maintenant régner, paix qui remonte à l'« épiphanie » d'Auguste, coïncidant avec celle du Christ. Les bons empereurs (*reges romani*), au contraire des mauvais, promulguent des lois justes et favorisent la prospérité de l'Église. S'il se produit parfois des incursions barbares aux frontières de l'Empire, il en résulte finalement du bien pour l'expansion et la confirmation de la foi chrétienne.

Les conditions sociales et politiques ainsi décrites correspondent bien, nous l'avons dit, à la période de « la pacification de l'Occident » que fêtaient en 422 Honorius, continuateur de Théodose. D'autre part, les détails relatifs aux institutions impériales montrent celles-ci comme toujours actuelles<sup>2</sup>.

### 7. Les institutions de l'Église

Les allusions aux institutions de l'Église, présentées à travers les figures bibliques, se prêtent mal aux précisions historiques. Les lois sont celles de l'Empire chrétien. Dans les communautés chrétiennes, l'autorité appartient aux *sacerdotes* (les évêques) qui sont en même temps les *doctores*; ils sont les vicaires du Christ et tiennent la place des apôtres. Le trait le plus marquant est le rang exceptionnel tenu par le « vicaire de Pierre », un titre

1. Sur Épiphanè, voir *CCL* 19, p. xxix, et ci-dessus p. 74, n. 1.

2. Ci-dessus, p. 47-51 et note. Et voir note à X, 419.

que n'utilise pas saint Léon, qui a pourtant sur la primauté romaine des formules bien plus tranchées<sup>1</sup>.

L'Église est fière de ses vierges<sup>2</sup>. Elle l'est plus encore de ses martyrs, à la fois pour leur témoignage suprême, dont l'idéal est encore très présent, et pour les manifestations de leurs « vertus »<sup>3</sup>. L'hagiographie tient encore peu de place : le seul des martyrs romains nommé, en plus de Pierre et de Paul, est le philosophe Justin<sup>4</sup>.

Très remarquable est la place faite aux moines, vivant pauvres et retirés du monde, tout à l'écoute de la Parole et au chant de la louange de Dieu. Il n'est pas question d'une Règle qu'ils suivraient<sup>5</sup>.

Autant de traits qui, sans être datables à dix ou vingt ans près, conviendraient moins à un état plus évolué de l'Église.

#### 8. « *Seruus Christi Armenius prebyter* »

Le seul nom propre contemporain que cite Apponius et qui devrait en principe faciliter la datation de son œuvre ne permet malheureusement pas une identification valable. C'est celui du prêtre *Armenius*, dédicataire de l'ouvrage. Or le nom d'*Armenius* ou *Arminius* se rencontre à plusieurs époques<sup>6</sup>.

#### 9. « *Apponius sanctus abbas* »

La plus ancienne mention du personnage d'Apponius figure dans le colophon du manuscrit 74 de Boulogne (début ou milieu du VIII<sup>e</sup> siècle)<sup>7</sup>. Ce manuscrit, seul à

1. Ci-dessus, p. 101-102.  
 2. Ci-dessus, p. 107-108.  
 3. Ci-dessus, p. 105-107. Sur les « vertus » des martyrs, voir note à VI, 123.  
 4. Ci-dessus, p. 54-55.  
 5. Ci-dessus, p. 108-110.  
 6. Cf. note à Prol. 1, p. 132.  
 7. Ci-dessus, p. 20.

donner la version courte de *Burginda*, est acéphale : il paraît clair que le colophon, conservé, ne faisait que reprendre le titre, perdu, de l'ouvrage, et que *Burginda* avait tiré ce titre de son modèle plus ancien.

Or un tel libellé fournit sur Apponius, avec l'attestation la plus ancienne de son nom, deux indications utiles. Le titre d'*abbas*, qui pourrait à la rigueur convenir à un « abbé » de basilique, désigne plus normalement le chef d'une communauté monastique. Et la qualification de *sanctus*, analogue à celle que l'on donnait aux évêques, souligne une révérence plus spéciale inspirée par cet abbé. Quand ce très ancien titre a été donné au Commentaire d'Apponius, la qualité de son auteur n'était donc pas oubliée : il aurait été si facile d'en faire un évêque !

Pour nous, le grand intérêt de cette référence monastique est de rejoindre l'éloge exceptionnel fait par Apponius de la vie d'ascèse et de louange menée par les moines à l'exemple d'Élie, d'Élisée et de Jean Baptiste. Cette *laus eremi* suppose chez son auteur une familiarité avec le « désert », qui aura permis à Apponius de méditer les mystères du *Cantique*. C'est là qu'Armenius sera venu l'arracher à son recueillement, pareil à celui d'une « chouette » (« *nycticora* ») cachée dans le silence de son trou (Prol., 19-20).

En somme, on ne se trompera pas, croyons-nous, en proposant de voir en Apponius un abbé d'Italie du nord, ou peut-être des environs de Rome, écrivant entre 420 et 430. Homme instruit, admirateur des philosophes, écrivain original et vigoureux, il a mis toutes ses connaissances et ses talents au service de cette Église, épouse du Christ, dont il a d'emblée reconnu l'histoire sous les figures du *Cantique des Cantiques*. Enthousiasmé par le mystère de ces noces qu'il voit se dérouler tout au long du temps, il va de découverte en découverte, sans crainte de bousculer ses phrases, mais sans perdre le fil de son exposé fervent. Il peut, au terme de son œuvre magistrale, louer le Christ de ce qu'il aura daigné mettre dans sa

bouche qui soit digne de lui et utile au bien des âmes; lui-même ne se glorifie aucunement d'une science « bien éloignée d'un cœur charnel et asservi aux vices » (XII, 1294), puisque, par sa bouche, parle « celui-là même qui a créé la bouche et la langue » (XII, 1301).

CORRECTIONS APPORTÉES  
AU TEXTE DE CCL 19 POUR LES LIVRES I-III

## LIVRE I

|           |                                      | <i>au lieu de</i>                     |
|-----------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| § 1 l. 13 | : mirabile dictum                    | : mirabile dictu                      |
| 3 l. 41   | : sua incarnatione                   | : in sua incarnatione                 |
| 5 l. 65   | : despectui dignum                   | : despectum indignumque               |
| l. 66     | : oculos cordis                      | : oculos                              |
| 8 l. 95   | : eo quod « pax »                    | : eo quod <i>salem</i> « pax »        |
| 13 l. 177 | : sale, suscepta                     | : sale suscepto,                      |
| 16 l. 241 | : quid eis maneret                   | : quid eos maneret                    |
| 19 l. 296 | : ueteris testamenti<br>legis        | : uet. test. aut legis                |
| 21 l. 342 | : resuscitat animas                  | : animas resuscitat                   |
| 29 l. 459 | : ad cursu... compre-<br>hendenda    | : ad cursum... comprehen-<br>dendo    |
| 33 l. 541 | : inclinum                           | : inclinatum                          |
| 34 l. 555 | : cor dixit                          | : cor <et> dixit                      |
| 38 l. 628 | : ad uocem doctoris<br>haec discendo | : ad uoce doctoris haec dis-<br>cenda |
| 49 l. 839 | : anguinis sermoni-<br>bus           | : argutis sermonibus                  |
| l. 852    | : a sanctae religionis               | : a sancta religionis                 |
| 50 l. 856 | : impia consortia de-<br>relieta     | : impiis consortiis derelictis        |
| 51 l. 885 | : splendenti                         | : splendentis                         |

## LIVRE II

|           |  |   |
|-----------|--|---|
| § 3 l. 42 | : eligentes                              | : potius eligentes                          |
| 5 l. 87   | : ea quae operata est<br>bona postposita | : eis quae operata est<br>bonis postpositis |
| 9 l. 176  | : foris aulam                            | : foris caulam                              |
| 23 l. 445 | : de aula fidei                          | : de caula fidei                            |
| 25 l. 494 | : per Moysen                             | : per Salomonem                             |
| 31 l. 616 | : similia... apostolis                   | : Similia... in apostolis                   |

## LIVRE III

|             |   |
|-------------|---|
| § 1 l. 9-10 | : castitatis candore : castitatis rubore et vere-<br>et uerecundiae cundiae candore<br>rubore |
| 5 l. 86     | : de quibus : de qua  |
| 6 l. 94     | : recubantem : recubentem   |
| 8 l. 124    | : cum Patre unum : cum Patre unus   |
| 11 l. 185   | : suscepta, cum : suscepta <et> cum   |
| 22 l. 365   | : egressus... : egressus est.   |
| 30 l. 509   | : inter quos : inter quod ( <i>coquille</i> )   |
| 32 l. 548   | : Quo utique : Quod utique  |
| 34 l. 585   | : demonstrantur : demonstratur  |
| 36 l. 620   | : desiderata requie : desideratam requiem<br>inuenta inuentam                                 |

## BIBLIOGRAPHIE

(Une bibliographie plus complète des ouvrages antérieurs à 1986, notamment de ceux relatifs à l'histoire des manuscrits, a été donnée dans CCL 19, p. cxiv-cxvii).

## I. ÉDITIONS ET TRADUCTION

- f* *Commentariorum divi APONII ... in Cantica Cantico-  
rum Solomonis Libri sex ... Ad haec : Epitome Commen-  
tariorum D. APONII in eadem Cantica ... Praeterea :  
D. CASSIODORI Abbatis ... Commentaria ... in eadem  
Cantica ..., Friburgi Brisgoiae. Excudebat Ioannes FABER  
Emmeus Iuliacensis. An. M.D.XXXVIII.*  
- édition reprise dans *Sacra Bibliotheca Sanctorum  
Patrum*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1589 (I, 763-866); 3<sup>e</sup> éd., 1609  
(I, 631-716); 4<sup>e</sup> éd., 1624 (I, 263-348) - *Magna  
Bibliotheca Sanctorum Patrum*, Cologne 1618 (IX, 25-  
64) - *Magna Bibliotheca Veterum Patrum*, Paris 1644  
et 1654 (I, 263-348) - *Maxima Bibliotheca Sanctorum  
Patrum*, Lyon 1677 (XIV, 98-139).
- m* *APPONII in Canticum Canticorum Explanatio* [I. VII,  
VIII, IX (début)], dans [Angelo MAI] *Spicilegium  
Romanum*, t. V, Rome 1841, p. 1-85.
- b*  
ou BM *APONII ... in Canticum Canticorum Explanatio Libri  
duodecim, quorum alias editi emendati et aucti, inediti  
vero hactenus desiderati e codice Sessoriano ... nunc  
primum vulgantur, curantibus D. Hieronymo BOTTINO -  
D. Josepho MARTINI, ex Ordine Cisterciensi, Rome 1843.*



— édition reprise par Adalbert HAMMAN, *Patrologiae... Series latina. Supplementum*, I, Paris 1958, c. 800-1031.

CCL 19 APPONI in *Canticum Canticorum Expositionem ediderunt B(ernardus) de VREGILLE et L(udovicus) NEYRAND (Corpus Christianorum, Series Latina, XIX)*, Turnhout 1986.

— complété par *Instrumenta Lexicologica Latina*, fasc. 36. Series A, Louvain, CETEDOC, 1986.

— intégré au CLCLT-2 (*Cetedoc Library of Christian Latin Texts*), éd. P. Tombeur, Brepols 1994.

APPONIUS, *Die Auslegung zum Lied der Lieder... Bücher I-III und... Buch IX*, eingeleitet, übersetzt und kommentiert von Hildegard KÖNIG (*Vetus Latina*, « Aus der Gesch. der latein. Bibel », 21), Fribourg en B. 1992.

## II. TEXTE ET MANUSCRITS

BELLET, Paulino, « La forma homilética del comentario de Aponio al Cantar de los Cantares », dans *Estudios Bibliocos*, 12 (1953), p. 29-38.

BISCHOFF, Bernhard, et HOFMANN, Josef, « *Libri sancti Kyliani. Die Würzburger Schreibschule und die Dombibliothek im VIII. und IX. Jahrhundert* » (« Quellen zur Geschichte des Bistums und Hochstifts Würzburg », 6), Würzburg 1952.

CIPRIANI, Renata, *Codici miniati dell'Ambrosiana. Contributo a un Catalogo* (« Fontes Ambrosiani », 40), Milan 1968.

GEITH, Karl-Ernest, et BERSCHIN, Walter, « Die Bibliothekskataloge des Klosters Murbach aus dem IX. Jahrhundert », dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, 83 (1972), p. 61-87.

GULOTTA, Giuseppe, *Gli antichi cataloghi e i codici della abbazia di Nonantola* (« Studi e Testi », 182), Vatican 1955.

LAMBERT, Bernard, *Bibliotheca Hieronymiana Manuscripta [BHM]* (« Instrumenta Patristica », 4), 7 vol., Steenbrugge 1969-1972 : III B, p. 335-338.

LOWE, Elias Avery, *Codices Latini Antiquiores [CLA]*, VI, Oxford 1953 ; IX, 1959.

PALMA, Marco, *Sessoriana. Materiali per la storia dei manoscritti appartenuti alla Biblioteca romana di S. Croce in Gerusalemme* (« Sussidi eruditi », 32), Rome 1980.

STECMÜLLER, Fridericus, *Repertorium biblicum Medii Aevi*, 11 vol., Madrid 1950-1980 : II, p. 127 ; VIII, p. 310-312.

VREGILLE, Bernard de, « Autour du manuscrit 77 de Sélestat », dans *Annuaire 1985 (XXXV)* de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat, p. 176-182.

## III. AUTEUR ET OUVRAGE

BAUER, Johannes B., « Apponiana », dans SPHAIROS, *Wiener Studien*, 107/108 (1994/1995), p. 523-532.

CERESA GASTALDO, Aldo (éditeur), *FILONE DI CARPASIA, Commento al « Canticum dei Cantici » nell'antica versione latina di Epifanio Scolastico* (« Corona Patrum », 6), Turin 1979.

COURCELLE, Pierre, *Les lettres grecques en Occident. De Macrobe à Cassiodore*, Paris 1943.

CROCIANI, Lamberto, *Apponii, In Canticum Canticorum Explanations Libri VI. Tradizione del testo, fonti, liturgia, teologia*, Rome 1990.

DEKKERS, Eligius, *Clavis Patrum Latinorum (= CPL)*, 3<sup>e</sup> éd., Steenbrugge 1995 (n° 194, p. 62).

DIDONE, Marisa, « L'Explanatio di Apponio in relazione all'Expositio di Beda ed alle Enarrationes in Canticum di Angelome », dans *Civiltà classica e cristiana*, 7 (1986), p. 77-119.

FRANK, Suso, « Apponius. In Canticum Canticorum Explanatio », dans *Vigiliae Christianae*, 39 (1985), p. 370-383.

FREDE, Hermann Josef, *Kirchenschriftsteller. Verzeichnis und Sigel* (*Vetus Latina*, 1/1), 4<sup>e</sup> éd., Fribourg en B. 1995.

GRILLMEIER, Alois, *Jesus der Christus im Glauben der Kirche*, I, 2<sup>e</sup> éd., Herder 1979 ; trad. franç. : *Le Christ dans la tradition chrétienne*, [I], Paris 1973 ; trad. ital. : *Gesù il Cristo nella fede della Chiesa*, I, 1-2, Brescia 1982.

HAMBLENNÉ, Pierre, « Une nouvelle édition de l'Expositio in Canticum Canticorum d'Apponius », dans *Scriptorium*, 43 (1989), p. 313-323.

- HAMBLENE, Pierre, « Peut-on dater Apponius ? », dans *Rech. de Théol. anc. et médiév.* 57 (1990), p. 5-33.
- HAMBLENE, Pierre, « Le monde d'Apponius », dans *Euphrosyne*, 20 (1992), p. 211-230 (à suivre).
- HARNACK, Adolf, « Christus praesens. Vicarius Christi. Eine kirchengeschichtliche Skizze », dans *Sitzungb. der Preuss. Akad. der Wissensch.*, Philos.-Histor. Klasse, 34, Berlin 1927 (repris dans *Kleine Schriften*, II, Leipzig 1980, p. 771-802).
- HARNACK, Adolf, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, II, 4<sup>e</sup> éd., Tübingen 1909.
- HARNACK, Adolf, « Vicarii Christi vel Dei bei Aponius. Ein Beitrag zur Ideengeschichte des Katholizismus », dans *Delbrück-Festschrift*, Berlin 1908, p. 37-46.
- JASPERT, Bernd, « 'Stellvertreter Christi' bei Aponius, einen unbekanntem 'Magister' und Benedikt von Nursia. Ein Beitrag zum altkirchliche Amtsverständnis », dans *Zeitschr. f. Theol. u. Kirche*, 71 (1974), p. 291-360.
- KÖNIC, Hildegard, « 'Vestigia antiquorum magistrorum sequi'. Wie liest Apponius Origenes ? », dans *Theologische Quartalschrift*, 170 (1990), p. 129-136.
- LAGARDE, Paul de, *Onomastica sacra*, 2<sup>e</sup> éd., Göttingen, 1887, p. 25-116 : *Liber interpretationis hebraicorum nominum* (repris dans : *S. Hieronymi Opera*, I, 1 [CCL 72], p. 57-161).
- MACCARONE, Michele, *Vicarius Christi. Storia del titolo papale* (« Lateranum », N.S., 18), Rome 1952.
- [MAL, Angelo], *Spicilegium Romanum*, IV, Rome 1840; V, 1841.
- OHLY, Friederich, *Hohelied-Studien. Grundzüge einer Geschichte der Hoheliedauslegung des Abendlands bis um 1200* (« Schriften der Wissenschaftl. Gesellsch. an der Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt a. M., Geisteswissenschaftl. Reihe, Nr 1), Wiesbaden 1958.
- PLINVAL, Georges de, *Essai sur le style et la langue de Pélagé, suivi du traité inédit « De induratione cordis Pharaonis »* (« Collectanea Friburgensia », 31), Fribourg en S., 1947.
- SCHIBLI, Hermann S., « Apponius on the Origin of the Soul », dans *Studia Patristica*, 23 (Oxford 1987), Peeters 1989, p. 178-185.

- SCHULZ-FLÜGEL, Eva (éditrice), *Vetus Latina, Die Reste der altlateinischen Bibel*, 10/3 : *Canticum Canticorum*, 1. Lieferung. Einleitung, Herder 1992 (seul paru).
- SCHULZ-FLÜGEL, Eva (éditrice), *GREGORIUS ELIBERRITANUS. Epithalamium sive Explanatio in Canticis Canticorum* (*Vetus Latina*, « Aus der Gesch. der altlatein. Bibel » 26), Herder 1994.
- SIEBEN, Hermann Josef, *Die Konzils-idee der alten Kirche* (« Konzilien-geschichte », Reihe B), F. Schöning 1979, p. 419-420.
- SIMS-WILLIAMS, Patrick, « An Unpublished Seventh- or Eighth-Century Anglo-Latin Letter in Boulogne-sur-Mer MS 74 (82) », dans *Medium Aevum*, 48 (1979), p. 1-22.
- STUBENRAUCH, Bertram, *Der Heilige Geist bei Apponius. Zum theologischen Gehalt einer spätantiken Hoheliedauslegung* (« Römische Quartalschrift f. christl. Altertumsk. u. Kirchengesch. », 46. Supplementheft), Herder 1991.
- STUBENRAUCH, Bertram, « Apponius und sein Kommentar zum Hohenlied. Anmerkungen zu Entwicklung und Stand der Forschung », dans *Augustinianum*, 32 (1992), p. 161-176.
- STUDER, Basil, « Aponio », dans *Patrologia*, vol. III, a cura di Angelo Di BERARDINO (Institutum Patristicum Augustinianum), Rome 1978, p. 536-537; trad. franç. : *Initiation aux Pères de l'Église*, vol. IV, Paris 1986, p. 718-720.
- STUDER, Basil, « Aponio », dans *Dizionario patristico e di Antichità cristiane*, diretto da Angelo Di BERARDINO, Marietti 1983, I, p. 290-291; trad. franç. : *Dictionnaire encyclopédique du Christianisme ancien*, Paris 1990, I, p. 191-192 - Dom Studer a adopté une position différente dans le compte rendu de CCL 19 paru dans *Augustinianum*, 27 (1987), p. 635-639.
- STUDER, Basil, *La riflessione teologica nella Chiesa imperiale (sec. IV e V)* (« Sussidi patristici », 4), Rome 1989.
- THIEL, Matthias, « Grundlagen und Gestalt der Hebräischkenntnisse des frühen Mittelalters », dans *A Giuseppe Ermini*, III (« Studi Medievali », 10/3), Spolète 1969.
- WELSERSCHEIMB, Léopold, « Das Kirchenbild der griechischen Väterkommentare zum Hohen Lied », dans *Zeitschr. f. kathol. Theol.*, 70 (1948), p. 393-449 (concerne aussi Apponius, p. 506-514).

- WITEK, Franz, « Aponius », dans *Reallex. f. Antike u. Christentum*, Supplement-Lieferung 4 (1986), p. 506-514.
- WITTE, Johannes, *Der Kommentar des Aponius zum Hohenliede. Untersuchung über die Zeit und den Ort seiner Auffassung, über die Persönlichkeit des Verfassers und über die Stellung des Kommentars in der Geschichte der Auslegung des Hohenliedes, unter Zugrundelegung der ersten Ausgabe des ganzen Kommentars vom Jahre 1843*, Inaugural-Dissertation ... Erlangen 1903.
- WUTZ, Franz, *Onomastica Sacra. Untersuchungen zum Liber interpretationis nominum hebraicorum des Hl. Hieronymus* (« Texte und Untersuchungen », 41), Leipzig 1914-1915.

Quelques-uns des nombreux *comptes rendus* qui ont été donnés de CCL 19 sont indiqués par *L'Année Philologique*, sous la rubrique « Apponius », dans les volumes LIX-LXI (1988-1990). Nous avons cité en notes certains des plus importants.

## ABRÉVIATIONS ET SIGLES

|      |   |
|------|---|
| CCL  | <i>Corpus Christianorum. Series Latina</i>            |
| CCM  | <i>Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis.</i> |
| CLA  | <i>Codices Latini Antiquiores</i>                     |
| CPL  | <i>Clavis Patrum Latinorum</i>                        |
| CSEL | <i>Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum</i>   |
| GCS  | <i>Die Griechischen Christlichen Schriftsteller</i>   |
| PL   | <i>Patrologia Latina</i>                              |
| SC   | <i>Sources Chrétiennes</i>                            |
| TLL  | <i>Thesaurus Linguae Latinae</i>                      |
| Vg   | <i>Vulgata</i>  |
| VL   | <i>Vetus Latina</i>                                   |

## RAPPEL DES SIGLES

des principaux manuscrits et des éditions anciennes

|   |   |
|---|---|
| S | Sélestat, <i>Bibl. Humaniste Municip.</i> , 77                        |
| R | Rome, <i>Bibl. Nazion. Vittorio Emanuele, Sessorianus</i> 12 (1572)   |
| A | Milan, <i>Bibl. Ambrosiana, D 37 sup.</i>                             |
| M | Épinal, <i>Bibl. Municip.</i> , 78                                    |
| J | Ensemble des mss du Pseudo-Jérôme ( <i>Veri amoris</i> )              |
| B | Boulogne-sur-Mer, <i>Bibl. Municip.</i> , 74 (82) ( <i>Burginda</i> ) |
| f | Édition Faber, 1538   |
| m | Édition Mai, 1841   |
| b | Édition Bottino-Martini, 1843   |

L'astérisque (\*) joint à un mot indique une modification par rapport au texte édité dans CCL 19 (cf. Introduction, p. 26).

**TEXTE ET TRADUCTION**

## IN CANTICVM CANTICORVM

### EXPOSITIO

### PROLOGVS

Viro desideriorum<sup>a</sup> seruo Christi ARMENIO presbytero BM 1  
supplex | APPONIUS. |

Magno quidem illo beati Danihelis exemplo, diuinorum  
mysteriorum intelligentiae audissimus cupis peruasor  
5 exsistere<sup>b</sup>, sed | me acerrima iussione ultra uires sub  
grauissimi ponderis cogis | mole succumbere, ut tibi opus-

**Prolog.** a. Cf. Dan. 9,23    b. Cf. Dan. 8,15

1. *Armenio presbytero* : le ms. *R* (comme *A* qui en est la copie, et comme l'édition Bottino-Martini qui le suit) omet le titre de *presbyter* donné à Armenius et bien attesté par *S* et *M*. S'agissant d'une adresse personnelle, Apponius a employé le mot courant de *presbyter*, dont il n'use jamais dans son Commentaire (cf. note à I, 723). — Qui était ce prêtre Armenius ? Il paraît impossible de le préciser. A. MAI (*Spicil. rom.*, V, p. v-vi, et addition p. 238) s'est persuadé qu'il s'agissait du destinataire du *De ratione fidei* d'Agnellus de Ravenne (556-569) (*PL* 68, 381-386; éd. J. Huhn, dans *Sankt Bonifatius. Gedenkgabe zum zwölfhundertsten Todestag*, Fulda 1954, p. 102-138); cet *Arminius* n'est d'ailleurs pas dit « prêtre ». On peut citer antérieurement un *Arminium presbyterum et abbatem*, porteur des lettres écrites par Césaire d'Arles au pape Boniface II après le concile d'Orange (lettre de Boniface, 25 janvier 531 : *CCL* 148 A, p. 176; *SC* 353, p. 176). Mais de toute façon le nom d'*Armenius* ou *Arminius* se rencontre ici ou là dès le III<sup>e</sup> siècle (PAULY-WISSOWA, II<sup>1</sup>, 1118; *TLJ*, II, 609, 31-45;

## COMMENTAIRE

### SUR LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES

### PROLOGUE

Au prêtre Armenius<sup>1</sup>, homme de désirs<sup>a2</sup>, serviteur du Christ, en toute déférence, Apponius.

Suivant l'illustre exemple du bienheureux Daniel, tu désires avec grande avidité pénétrer<sup>3</sup> dans l'intelligence des mystères divins<sup>b</sup>. Mais moi, tu me contrains à fléchir sous le poids d'un faix trop lourd par l'ordre très

*Prosopography of the Later Roman Empire*, I (Cambridge 1971, p. 108: A. MANDOUZE, *Prosopogr. chrét. du Bas-Empire*, I [Paris 1982], p. 93). C'est par exemple le nom d'un clerc exécuté en même temps que Priscillien en 385 (SULPICE SÉVÈRE, *Chron.*, II, 51 : *CSEL* 1, p. 104). Le nom se rencontre aussi dans divers *Acta Martyrum*.

2. *Viro desideriorum* : c'est aussi le titre que Rufin donne à *Macharius* en lui dédiant sa traduction de l'*Apologeticum Pamphili martyris pro Origene* (*CCL* 20, p. 233), puis son *De adulteratione librorum Origenis* (*ibid.*, p. 7); Apponius, qui applique ce titre à *Armenius*, développe l'allusion à Daniel (*Dan.* 9, 23; 10, 11, 19). « l'homme de désirs » qui a cherché l'intelligence des visions divines (*Dan.* 8, 15).

3. Le terme non classique de *peruasor*, « envahisseur », « intrus », est familier à saint LÉON, pour qui il garde son sens juridique (*Ep.* 10, 4 : *PL* 54, 632 A; *Ep.* 159 : 1136 C; *Ep.* 173 : 1217 B : cf. *Cod. Theod.*, II, 4, 5 : éd. Mommsen, I, 2, p. 80, l. 12). Il est appliqué ici à la démarche audacieuse que représente la pénétration du sens spirituel. — Sur son emploi médiéval, cf. E. MAGNOU-NORTIER, « The Enemies of the Peace : Reflexions on a Vocabulary : 500-1100 », dans *The Peace of God. Social Violence and Religious Response in France around the Year 1000*, Ithaca, N-Y-Londres 1992.

culum in Cantico Canticorum | sapientissimi Salomonis Christo dictante exponendo scribam. | Bonum quidem opus, sed plenum praesumptione iniungis, quod | me rodendum aemulorum dentibus praeparet qui per singulas  
 10 | syllabas, antequam sensum desudantis contingant, subsannando | uerba condemnant. In quo opere hoc mihi solum opitulari solamen confido quod te meae imperitiae auctorem sim habiturus, | qui desiderio acquirendi sapientiae thesauros non credis ne scire alios quod ignoras.  
 15 Adgrediar igitur tuis orationibus fretus, ipso duce cuius in praedicto Cantico mirabilia legis absconsa sunt<sup>c</sup>. | Vbi si quidpiam dignum laude ad animae lucrum illuxerit, | iubentis merito crede esse concessum; sin uero quod litteratis | torqueat nasum, idemque erit portio imperantis et imperio subiacentis, qui ab omnibus lacerandam plausu

c. Cf. Ps. 118, 18-19

1. *ut exponendo scribam* : en V. 279. Apponius écrit : *huic expositioni*, désignant ainsi son propre Commentaire; il dit aussi, en VI, 83 : *uidetur mihi, secundum historiam exponendo*. Il ignore les mots *commentarium, explanatio, tractatus* (mais non *tractare*). Nous avons donc cru bon de donner comme titre au volume 19 du CCL : *Apponii in Cantico Canticorum Expositio*. Ce dernier mot ne figure pas, il est vrai, dans les titres variés que présentent les manuscrits du texte original, mais il se lit en tête de la forme courte *Veri amoris* (CCL 19, p. 315) et au colophon de celle (acéphale) qui porte le nom de *Burginda* (CCL 19, p. 462). Ces derniers témoignages remontent au VIII<sup>e</sup> siècle. — La plupart du temps, chez Apponius, les diverses formes du verbe *exponere*, très fréquentes, et celles, rares, du mot *expositio*, s'appliquent à tout ce qui concerne l'« exposé » ou l'« explication » de l'Écriture et de la doctrine de la foi. — Le Commentaire de saint Grégoire sur le Cantique des Cantiques est aussi une *Expositio* (CCL 144, p. 3).

2. *Christo dictante* : le verbe *dictare* est employé habituellement au sujet de l'Écriture elle-même, « dictée » par l'Esprit saint (cf. IX, 9; XII, 1292). Ici Apponius souligne que son propre Commentaire exige une grâce d'inspiration, une « dictée » du Christ. Pareille illumination ne

rigoureux, qui excède mes forces, de l'exposer par écrit<sup>1</sup>, sous la dictée du Christ<sup>2</sup>, en un modeste ouvrage, le Cantique des Cantiques du très sage Salomon. Sans doute est-ce un travail louable que tu m'enjoins, mais il est plein de risques, car il m'expose à être déchiré à belles dents par les jaloux<sup>3</sup> qui, à chaque syllabe, avant même de saisir la pensée de celui qui s'évertue, condamnent en les raillant ses paroles. Dans ce travail, la seule consolation qui me soutiendra, j'en suis sûr, c'est de t'avoir comme caution de mon incompetence, toi qui, dans le désir d'acquérir les trésors de la sagesse, refuses de croire que les autres ne savent pas ce que tu ignores. Je vais donc m'y mettre, avec l'appui de tes prières, sous la conduite de celui-là même qui a caché dans ce Cantique les merveilles de sa loi<sup>c</sup>. Si quelque chose qui soit digne d'éloge se trouve ici mis en lumière pour le profit de l'âme, crois bien que cela est accordé au mérite de celui qui ordonne; si c'est, au contraire, quelque chose qui provoque la grimace des gens cultivés<sup>4</sup>, pareil sera le lot de celui qui commande et de celui qui se plie au commandement<sup>5</sup>. C'est le cri de ton ordre qui a contraint à sortir au grand jour, pour se faire déchirer

s'obtient que par la prière (IX, 9). — Sur l'inspiration divine de l'Écriture chez Apponius, voir B. STUBENRAUCH, *Der heilige Geist bei Apponius*, p. 40-43.

3. Apponius se prête au style, sinon au plan, traditionnel du Prologue. Il est amené ainsi à utiliser des tournures et même des expressions proverbiales qui se retrouvent dans les prologues de saint Jérôme et ceux de Rufin (cf. Introd. p. 36 et note à I, titre). — Ici, cf. JÉRÔME, qui, prêt à écrire l'éloge de sainte Paule, redoute les critiques, *genuino me semper dente rodentes* : *Ep.* 108, 15 (cf. MARTIAL, *Epigr.*, V, 28, 7). — S donne *emulorum*, retenu ici; R et M ont simplement *eorum*.

4. *quod litteratis torqueat nasum* : cf. JÉRÔME évitant de s'étendre sur les *mysteria* du Cantique des Cantiques, *fastidiosi lectoris nares contractura* : *Adv. Iovinianum*, I, 31 (PL 23, 254 C).

5. Thème fréquent de la responsabilité prise par celui qui engage un incapable à écrire : par exemple chez RUFIN, *Prol. in Omelias Originis super Iesum Naue* : CCL 20, 271-272, I, 29-34; SC 71, p. 92.

- 20 praecepti latitantem | nycticoram in cauerni silentio in  
 lucem egredi compulisti. Nam <sup>1</sup> si cui sordet agrestis et  
 hispidus sermo, si habet in se reconditum sal<sup>d</sup>, non syllogismorum resonantia uerba sed sensum requirat. Quod si  
 utrumque fastidit, quis uel quid sit proprio prodetur indicio, et nouerit nos non uanae gloriae uel laudis studio  
 25 | aucupandae diuitibus opes nec cibum uentre repletis  
 impudenter ingerere, sed uestigia antiquorum magistrorum secutos, paulpertatem esurientium pauperum aliquantum consolatos, utentes exemplaria Hebraeorum, quorum proprietates ueritatis non <sup>1</sup> parum intelligentiae lumen  
 30 accendit. Obtestor autem per aeterni Dei iudicium omnem  
 qui hos libellos transcripserit uel cui <sup>1</sup> habere placuerit, ut

BM 2

d. Cf. Mc 9,50

1. Les manuscrits *S* et *R* ont ici, de première main : *nycticoram* (*M* : *nyctoram*), alors qu'on attendrait *nycticoracem*. Tous les psautiers ont pour ce mot, au Ps. 101, 7, la terminaison *-rax*, normale. Un seul exemple de *nycticora* est donné par BLAISE, *Dict.*, celui de PAULIN DE NOLE, *Ep.* 40, 6 (CSEL 29, 346-347) : Paulin présente dans cette lettre une curieuse étymologie de *nycticora*, proposée par un de ses amis.

2. *si habet in se reconditum sal* : H. KÖNIC, *Apponius*, p. 3, n. 9, préfère voir ici une allusion à Col, 4,6 (*sermo uester semper in gratia sale sit conditus*), plutôt qu'à Mc, 9, 49 (*habete in uobis sal*), et elle traduit : « si ce discours renferme en lui du sel ». La seconde référence nous paraît pourtant préférable. Sans doute, *reconditum* ressemble à *conditus*, mais dans un sens très différent : d'un côté, le *sel caché*, de l'autre, le *discours assaisonné*. Or le mot *reconditum* est le seul qui puisse faire penser à Col., 4, 6 ; le reste de l'expression : *si habet in se sal* répond très exactement à Mc 9, 49. — D'autre part, il paraît difficile que le sujet de *si habet in se* soit *sermo* : ce mot est lui-même sujet d'une conditionnelle ; le sujet du verbe principal *requirat* auquel renvoie *se* a été exprimé indirectement par l'expression : *si cui*, équivalant ici à *is qui*.

par tous, la chouette<sup>1</sup> qui se cachait dans le silence de son trou. Si jamais quelqu'un se sent rebuté par un langage rustique et raboteux, pourvu qu'il « ait en lui du sel<sup>d</sup> » caché<sup>2</sup>, qu'il cherche, non pas le cliquetis des syllogismes, mais le sens. Et si l'un et l'autre le dégoutent, il se trahira lui-même<sup>3</sup>, indiquant qui il est et ce qu'il est, et il faut qu'il sache que nous n'apportons pas impudemment des richesses aux opulents ou de la nourriture aux repus<sup>4</sup>, dans le but de quêter la vaine gloire et la louange. Non, nous avons suivi les traces des anciens maîtres<sup>5</sup> ; nous avons apporté quelque consolation à la pauvreté des pauvres qui ont faim, en utilisant le texte d'après l'hébreu<sup>6</sup>, dont la propriété de termes n'apporte pas peu de lumière à l'intelligence de la vérité. Enfin, je conjure, par le jugement du Dieu éternel, quiconque recopiera ces livres ou voudra bien les possé-

3. Cf. JÉRÔME parlant de Pélage : *suo quasi mus prodetur indicio* (*Ep.* 133. 11). L'expression proverbiale, diversement interprétée, vient de TÉRENCE, *Eunuchus*, 1024 : *Egommet meo indicio miser quasi sorex hodie perii*. « Malheureux ! je me suis trahi comme la souris, et me voici mort ! » On la retrouve par exemple chez AUSONE, *Opusc.* 26. 1. 1 : *... utinamque latuisset neque indicio suo tamquam sorex periret (libellus)* (*Mon. Germ. Hist., Auct. Antiq.*, V, 2, p. 127).

4. *nec cibum uentre repletis... ingerere* : cf. JÉRÔME demandant à ses correspondants de ne pas divulguer sa traduction d'Esdras, *ne fastidiosis ingeratis cibos* : *Prol. in libro Ezrae* (*Vg.* éd. Weber, I. 638. 1. 12-13).

5. Sur la portée de l'affirmation : *uestigia antiquorum magistrorum secutos*, voir Introduction, p. 73-77.

6. *utentes exemplaria Hebraeorum* : il s'agit de la Vulgate hiéronymienne du *Cantique des Cantiques*, établie par saint Jérôme en 398. Apponius introduit du même, en VIII, 7, une citation d'Isaïe d'après la Vulgate par les mots : *secundum hebraea exemplaria*. Cette façon de désigner la Vulgate se retrouve par exemple chez AUGUSTIN citant Job 19, 26 : *sicut in exemplaribus quae ex Hebraeo sunt inuenitur* (*De ciu. Dei*, XXII, 29). — Sur le sens donné ici à *utentes*, voir Introduction, p. 57-60.

ad ea exemplaria de quibus transtulit <sup>1</sup> diligenter emendet,  
ne tanti laboris sollertia librariorum dormitione uilescat.

EXPLICIT PRAEFATIO

1. L'adjuration finale à qui copiera l'ouvrage relève d'une tradition remontant à saint Irénée, cité par EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, V, 20, 2. On la trouve par exemple chez JÉRÔME, *Praefatio (prior) in libro Psalmorum*

der, de les corriger soigneusement d'après les exemplaires d'où il les a transcrits, de peur que le soin mis à un si grand travail ne soit gâché par la somnolence des copistes <sup>1</sup>.

(Vg., éd. Weber, I, 767, l. 7-9), et chez RUFIN, *Praefatio in librum I Origenis Peri Archón*, 4 : CCL 20, p. 247; SC 252, p. 72-74. La formulation qu'en donne Apponius est spécialement proche de celle du prologue au *De induratione cordis Pharaonis* (cf. CCL 19, p. c).



## INCIPIT LIBER I

1. Admirantibus nobis uocem Spiritus sancti, qui in multis | scripturae diuinae locis inenarrabili caritatis affectu humanam | naturam a Verbo Dei *sororem, filiam* uel *sponsam* adserit nuncupari, secundum illud Esaiiae prophetae : *Audi me, plebs mea | Israhel, semen Abraham amici mei, qui portamini meo utero*<sup>a</sup>; et | alio loco idem propheta : *Amodo, inquit, patrem uocabis me et | post me ingredi non cessabis*<sup>b</sup>; et in Exodo libro Dominus ad | Moysen : *Dic, inquit, pharaoni : Dimitte filium meum Israhel ut | seruiat mihi in deserto*<sup>c</sup>; et per Dauid Sermo Dei ad Eccle-

1 a. Is. 46,3; 41,8    b. Jér. 3,19    c. Ex. 4,22-23; 5,1

1. Le « prologue » qu'on vient de lire ressemble plus à une « dédicace » qu'au « prologue » classique, exposant le sujet, la forme et la portée du texte commenté. Voir en particulier le plan du prologue d'Origène à son commentaire du *Cantique*, tel que l'expose Ilsetraut HADOT, en le comparant aux prologues des néoplatoniciens, dans « Les introductions aux commentaires exégétiques chez les auteurs néoplatoniciens et les auteurs chrétiens » (*Centre d'études des religions du livre. Les règles de l'interprétation*, éd. par M. Tardieu, Paris 1987, p. 99-122) : « 1) la mise en scène dramatique : l'agencement du drame; 2) les personnages du drame et leur signification; 3) les dispositions nécessaires au lecteur; 4) le thème général; 5) la place dans l'ordre de la lecture et dans la division des parties de la philosophie; 6) la raison du titre » (p. 119; cf. p. 111). — Ce qui correspond chez Apponius à ce *Prologus* d'Origène, c'est en réalité tout le début du livre I : entrée en matière (§§ 1-13) et commentaire du verset I (§§ 14-21). Les divers thèmes évoqués se mêlent ici, avec une insistance sur le thème fondamental de l'amour, sur la forme dramatique du *Cantique* et l'esprit dans lequel il doit être abordé. Rien n'est dit de l'ordre des livres de Salomon : *Proverbes, Ecclésiaste,*

## LIVRE I

### Le Cantique, un chant nuptial<sup>1</sup>

**L'amour de Dieu pour l'homme**    1. C'est avec admiration que nous entendons la voix de l'Esprit saint attester, en de multiples passages de la divine Écriture, que le Verbe de Dieu, dans un ineffable mouvement d'amour, donne à la nature humaine les noms de « sœur », de « fille » ou d'« épouse ». Par exemple dans ces mots du prophète Isaïe : « Écoute-moi, Israël mon peuple, race d'Abraham mon ami, vous que je porte dans mon sein<sup>a</sup>. » Le même prophète<sup>2</sup> dit ailleurs : « Dorénavant, tu m'appelleras père et tu ne cesseras plus de marcher à ma suite<sup>b</sup>. » Au livre de l'Exode, le Seigneur dit à Moïse : « Va dire à Pharaon : Laisse aller Israël mon fils pour qu'il me serve dans le désert<sup>c</sup>. » Par David, le Verbe de Dieu dit à l'Église des

*Cantique*, ni des parties de la philosophie auxquelles chacun de ces livres correspond.

2. Il s'agit en réalité de Jér. 3, 19. D'autres erreurs d'attribution seront signalées en II, 220 (Isaïe pour Habacuc); 494 (Moïse pour Salomon); V, 426-428 (« Galates » pour « Corinthiens »). — J. B. BAUER, *Apponiana*, p. 523-527, s'est intéressé à ces erreurs d'attribution (« Vexierzitate »). Il montre comment des mots ou expressions communs à plusieurs passages scripturaires (ici : *amodo, pater*; cf. Jér. 3, 4.19 et Is. 63, 16; 64, 8) ont facilité rapprochements et confusions dans des citations faites de mémoire. — Apponius commet aussi d'autres erreurs portant sur les noms bibliques : Phinéas donné comme le fils d'Aaron (VI, 293), etc.

10 *siam | gentium : Audi, ait, filia, et uide et inclina aurem tuam*<sup>d</sup>; et beatus | apostolus Paulus ad plebem Corinthiorum : *Despondi, inquit, | uos uni uiro uirginem castam exhibere Christo*<sup>e</sup>; et illud apertius | declaratum, mirabile \*dictum, per Lucam euangelistam : Adam | protoplastum, satorem corporum nostrorum, *filium Dei per | seriem genealogiae confirmatum*<sup>f</sup>, per hoc proculdubio quod Dei | manibus de limo terrae formatus est<sup>g</sup> — his igitur agnitis, tantis ac | talibus testibus comprobatur quam magnus creatus sit homo a | magno artifice Deo, qui tanto amore

15  
20  
25  
30

BM 3

2. Quem amorem, id est quantum diligat perfecta anima | Deum, mensurare in martyribus possumus, in Deo autem non | possumus. Omnis enim amor — licet non sit nisi unus, qui uerus | in Deo est — usque ad exitum mortis poterit terminari : quod | martyres pro nomine Filii Dei moriendo et ipse pro impia plebe | fecisse probatum est; sed multum interest multumque distat | inter illum qui pro impiis et eum qui pro iusto suscipit mortem<sup>a</sup>; | et satis et ultra quam effari potest gloriosior ille qui, nullis | praecedentibus exemplis, quod laude sit dignum fuerit operatus, | quam ille qui alterius magisterio edocetur : sicut humana natura, ut diximus, pro uiribus uicem in martyribus Dei Filio repensare dignoscitur. |

1 d. Ps. 44,11 e. II Cor. 11,2 f. Cf. Lc 3,38 g. Cf. Gen. 2,7

2 a. Cf. Rom. 5,6-7; I Pierre 3,18

1. Au lieu de *martyres*, l'édition BOTTINO-MARTINI, avec le ms. R, donne ici : *protomartyr*, mais il ne s'agit pas d'une comparaison entre le sacrifice du Christ et le martyre d'Étienne. Apponius présente souvent le martyre comme l'occasion de donner sa vie au Christ, qui

nations : « Écoute, ma fille, regarde et tends l'oreille<sup>d</sup>. » Le bienheureux apôtre Paul dit aux fidèles de Corinthe : « Je vous ai fiancés à l'unique époux, comme une vierge pure à présenter au Christ<sup>e</sup>. » Et ceci est mis en lumière de façon plus claire encore, dans un texte étonnant, par l'évangéliste Luc : Adam, le premier homme, le père de nos corps, est « fils de Dieu » — comme l'affirme la succession généalogique<sup>f</sup> — du fait, sans aucun doute, qu'il fut pétri du limon de la terre par les mains de Dieu<sup>g</sup>. Ces faits une fois reconnus, tant et de tels témoignages font apparaître dans quelle grandeur l'homme a été créé par le grand artisan qu'est Dieu, qui le comble de tant d'amour. Notre esprit s'enflamme du désir de saisir la mesure de cet amour qui brûle entre le Verbe de Dieu et l'âme, afin de pouvoir, une fois connues la mesure de cet amour, rendre à Dieu un réciproque retour d'amour.

2. Cet amour — c'est-à-dire combien l'âme parfaite aime Dieu —, nous pouvons le mesurer dans les martyrs, mais en Dieu, nous ne le pouvons pas. Tout amour sans doute — bien qu'il n'y en ait qu'un seul, le véritable, qui est en Dieu — pourra bien aller jusqu'au terme suprême de la mort — cela, les martyrs<sup>1</sup> l'ont fait en mourant pour le nom du Fils de Dieu, et lui pour le peuple impie —, mais grande est la différence, grande est la distance entre celui qui accepte la mort pour les impies et celui qui le fait pour un juste<sup>a</sup>. Et celui qui, sans aucun exemple préalable, a accompli une action digne de louange est bien plus glorieux, et même au-delà de toute expression, que celui qui est instruit par l'enseignement d'autrui, comme l'est la nature humaine qui, nous l'avons dit, selon ses forces, s'acquitte à son tour, en la personne des martyrs, de ce qu'elle doit au Fils de Dieu.

pour nous a donné la sienne. Cf. I, 127; IV, 467-468; VI, 441-442; XII, 222-224.

3. Huius ergo veri amoris, quem magister gentium<sup>a</sup>  
 35 Paulus | caritatem edocuit<sup>b</sup>, magnitudinem nobis agnos-  
 cere cupientibus, | liber Salomonis qui CANTICVM CANTI-  
 CORVM titulo praenotatur, | inter cetera luminaria diuino-  
 rum apicum uelut lampada obuiauit. In quo utique nihil  
 de carnali amore, quem gentiles cupidinem appellans, qui  
 40 insania potius intellegi potest quam amor, | sed totum spi-  
 ritale, totum dignum Deo, totumque animae salutare; et  
 ad quam gloriam \*sua incarnatione suaque nimia | cari-  
 tate<sup>c</sup> sublimauerit, post tot facinorum molem, humanam |  
 naturam, luce clarius demonstratur. |

4. In quo, opinor, sicut in monte Sina beato Moysi  
 45 ostensum | est in figura cuius pulchritudinis uel mensurae  
 tabernaculum | faceret, sicut ei dicitur a Deo : *Vide ut ita  
 facias tabernaculum | sicut tibi in monte ostensum est*<sup>a</sup>, ita  
 sapientissimo Salomoni | quidquid ab initio mundi usque in

3 a. Cf. II Tim. 1,11    b. Cf. I Cor. 13,1-13    c. Cf. Éph. 2,4

4 a. Ex. 25,40; Hébr. 8,5

1. *Veri amoris* : ce sont les mots par lesquels commence, de façon très heureuse, l'abrégé mis sous le nom de saint Jérôme, qui réduit les 12 livres du commentaire d'Apponius à 12 « homélies » (texte édité dans CCL 19, p. 313-390; voir, *ibid.*, Introduction, p. xvii-xxvii).

2. *Magister gentium Paulus* : cette désignation de l'apôtre Paul tirée de II Tim. 2, 11 (cf. I Tim. 2, 7 : *doctor gentium*), est spécialement chère à Apponius (cf. CCL 19, p. 531-532, *Index nominum*). Cette préférence se remarque aussi chez l'*Ambrosiaster* (cf. A. SOUTER, *A Study of Ambrosiaster*, « Texts and Studies », VII, 4, Cambridge 1905, p. 117), chez l'auteur du *De induratione cordis Pharaonis* (cf. CCL 19, p. xcix-cv) et chez Julien d'Éclane : G. MORIN, dans *R. Bén.* 30, 1913, p. 10, signale qu'il en existe chez Julien 26 exemples, dont 7 dans les *Tractatus prophetarum Osee, Iohel et Amos* (édités depuis par L. de CONNINCK : CCL 88); il se demande même si Apponius n'aurait pas lu Julien.

3. Il va être question de l'amour, l'amour vrai, qui n'a rien de commun avec l'amour charnel, qui, lui, est folie plutôt qu'amour. Le mot *amor* est saint, et c'est celui qu'Apponius emploie spontanément lorsque les versets du *Cantique* ou d'autres citations scripturaires ne

### Le message du Cantique

3. Eh bien ! à nous qui désirions connaître la grandeur de ce véritable amour<sup>1</sup> — qui est, Paul le docteur des nations<sup>a2</sup> nous l'a enseigné, la charité<sup>b3</sup> —, s'est présenté, tel une lampe<sup>4</sup>, parmi les autres lumières des divines écritures, le livre de Salomon intitulé *Cantique des Cantiques*. Dans ce livre, bien évidemment, il ne s'agit nullement de l'amour charnel que les païens appellent passion<sup>5</sup> et qui peut bien être estimé folie plutôt qu'amour, mais tout est spirituel, tout est digne de Dieu, tout est salutaire à l'âme. Il fait voir plus clair que le jour à quelle gloire Dieu, par son incarnation et son extrême charité<sup>c</sup>, a exalté la nature humaine après l'accumulation de tant de crimes.

4. A mon sens, de même que sur le mont Sinaï fut montré en figure au bienheureux Moïse quelle beauté et quelle grandeur il devait donner au tabernacle — selon que Dieu lui dit : « Veille à réaliser le tabernacle tel qu'il t'a été montré sur la montagne<sup>a</sup> » —, de même en ce livre a été montré en figures et en énigmes au très sage Salomon tout ce que, de l'origine à la fin du monde, le

l'amènent pas à employer *caritas* ou *dilectio*. Dans ce livre I, où revient 15 fois le mot *amor* (déjà 6 fois aux lignes 18-24), *caritas* figure une fois, dans une citation de Jérémie (l. 198), 3 fois dans des références à saint Paul (l. 35, 42, 420; cf. *Osée* 11, 4), une fois dans une référence à saint Jean (l. 398), une 6<sup>e</sup> fois plus librement (l. 2); *dilectio*, joint à *amor*, est appelé une fois par le *dilexerunt* de *Cant.* 1, 2 (l. 377). — Sur l'usage que fait Apponius des mots *amor*, *caritas*, *dilectio* et la traduction qu'il convient d'en donner, voir la note à III, 625, et, de façon plus détaillée, la Note complémentaire I, p. 376. — Le prologue latin du *Commentaire du Cantique* par Origène s'étend longuement sur la valeur générale du mot *amor*, mais aussi sur la portée religieuse du mot *caritas* (Prol., 16-48 : SC 375, p. 100-124).

4. Ici, comme à la l. 399, Apponius emploie la forme *lampada*, -ae, synonyme de *lampas*, -adis. Voir à ce sujet la note à XII, 231.

5. Le mot latin est *cupido*. Apponius attribue ce mot aux païens (*gentiles*). ORIGÈNE l'attribue, dans le même sens, aux poètes (*poetae*) ou aux sages du monde (*sapientes saeculi*) : *Comm. sur le Cant.*, Prol., 2, 16 et 20 (SC 375, p. 102 et 106).

finem in mysteriis egit <sup>1</sup> acturusue erit Dei Sermo erga  
 50 Ecclesiam, in figura et in aenigmatibus demonstratum. In  
 quo Cantico omnia quae narrantur <sup>1</sup> tecta mysteriis, in  
 Verbi incarnatione reuelata et completa <sup>1</sup> docentur. Vbi  
 elisa erigitur humana progenies, compedita absoluitur,  
 corrupta ad uirginitatis integritatem reformatur, expulsa <sup>1</sup> BM 4  
 paradiso redditur : ex captiua libera, ex peregrina ciuis, ex  
 55 | ancilla domina, ex uilissima regina et sponsa creatoris sui,  
 Verbi <sup>1</sup> Dei, Christi benignitate, effecta ostenditur; quae  
 digna sit eius <sup>1</sup> suscipere oscula, et unum cum eo effecta  
 spiritu <sup>b</sup>, in caelestibus <sup>1</sup> sublimata regnare. <sup>1</sup>  
 5. Quae sublimitas humiliatione Filii Dei celebrata  
 60 cognoscitur, sicut magister gentium <sup>a</sup> docet, de Christo  
 dicendo : *Humiliauit se ut nos exaltaret* <sup>b</sup>. Non enim iniuria  
 deputatur artifici, <sup>1</sup> pretiosum anulum lapsum in stercoris  
 foueam, paulisper seposita stola, ad quaerendum descen-  
 dere, et inuentum rursum suae <sup>1</sup> dexteræ reddere. Nam  
 65 quidquid humile, quidquid uilissimum, | quidquid \*despec-  
 tui dignum impia stultaque gentilitas <sup>1</sup> opinatur, cuius incre-

4 b. Cf. I Cor. 6,17

5 a. Cf. II Tim. 1,11      b. Cf. Phil. 2,8; II Cor. 11,7

1. in *mysteriis* : premier emploi d'un mot-clef du vocabulaire d'Apponius, qui reçoit chez lui des acceptions diverses. — 1) est *mysterium* tout objet de notre foi : la nature divine (mystère de la Trinité : VII, 635; XII, 988), mais aussi tout ce qui regarde les desseins de Dieu sur le salut du monde (mystère de l'incarnation, thème central du commentaire : I, 106.264.363.595; II, 204; IV, 174; VII, 778.824.996; IX, 570; XII, 243.503.700, qui commence avec l'enfantement virginal : IV, 370, et se poursuit par le mystère de la rédemption : II, 146; V, 654; VII, 778; VIII, 1018, dans son double aspect de passion : V, 46.429.464.607.676; VII, 778; XII, 5.781 et de résurrection : V, 627) et les moyens de notre sanctification (sacrements en général : XII, 1156.1198; baptême : V, 226, mystère

Verbe de Dieu a fait ou doit faire sous forme de mystères <sup>1</sup> à l'égard de l'Église. Dans ce Cantique, tout ce qui est raconté sous le voile des mystères nous est enseigné sans voile et accompli par l'incarnation du Verbe. En elle la race humaine déchue est relevée; enchaînée, elle est délicate; violée, elle est rendue à l'innocence de la virginité; bannie, elle est ramenée au paradis. On la voit devenue, de captive, libre; d'étrangère, concitoyenne; d'esclave, maîtresse; de tout à fait vile, reine et épouse de son créateur, le Verbe de Dieu, et cela par la bienveillance du Christ. Ainsi est-elle digne de recevoir ses baisers et, ne faisant spirituellement plus qu'un avec lui <sup>b</sup>, d'être élevée et de régner dans les cieux.

5. Cette élévation, nous le savons, s'est accomplie par l'abaissement du Fils de Dieu, comme le docteur des nations <sup>a</sup> l'enseigne, en disant du Christ : « Il s'est abaissé pour nous exalter <sup>b</sup>. » On n'estime pas en effet comme un déshonneur pour un artisan, lorsque son anneau précieux est tombé dans la fosse à ordures, de déposer un moment sa robe, de descendre le chercher et, lorsqu'il l'a retrouvé, de le remettre à sa main. Car tout ce qui est bas, tout ce qui est le plus vil, tout ce qui est digne de mépris, au jugement de la gentilité impie et stupide,

de purification : I, 176, et de vie nouvelle : V, 273; eucharistie, connue du seul peuple chrétien : III, 569 (cf. III, 547), confiée à l'ordre sacerdotal : I, 723; III, 312. — 2) sont des *mysteria* toutes les réalités divines cachées sous les figures de l'Écriture (cf. Introduction, p. 63 et 67-69) : I, 51; III, 725; VI, 391; IX, 6, annoncées par les oracles des prophètes (IX, 507) comme par les gestes des personnages bibliques (XII, 348.839) et même par les chiffres sacrés (VI, 222; IX, 41). Pour discerner le mystère sous la figure, il faut la grâce (*gratia reuelationis arcanorum mysteriorum* : VI, 190), l'*intellegentia* donnée par l'Esprit saint (Prol., 3; I, 761), obtenue par la prière (IX, 7-9) : ainsi Abraham vit-il « le mystère futur de la rédemption humaine dans la figure d'Isaac et du bélier » (V, 654).

dulitatis caligo oculos \*cordis caecavit<sup>c</sup>, hoc gloriosum, hoc inenarrabile, hoc perquam magnificum apud diuinam | clementiam et omnes uirtutes caelestes esse probatur. Nam | quae immensa potentia, quae bonitatis dulcedo, quae miseratio|nis superlatiua omnium operum fragrantia paternae uirtutis, | admirata ab angelis omniumque sanctorum choris, praecelsis | uocibus, perpetuis laudibus effertur, nisi ut dominus ancillam, | ut rex pauperulam, ut aeternus mortalem per adsumptionem | carnis, rex Dominus Christus Ecclesiam, id est Dei Sermo sibi | animam sub coniugis titulo copularet? |

70  
75  
80  
6. Gaudet enim omnipotens Pater tam gloriosae coniunctionis | prole, quibus dicitur in euangelio : *Filioli mei, adhuc modicum | uobiscum sum, et uado ad Patrem*<sup>a</sup>. Gaudet, inquam, mirabilis | Pater in multitudine filiorum de Christo et Ecclesia genitorum, | qui eorum locis sedibusque succedant qui propriae uoluntatis | malitia de cae-

5 c. Cf. Éph. 1,18

6 a. Jn 13,33; 14,12

1. L'expression *oculi cordis*, prise de Éph. 1, 18 (*det uobis... illuminatos oculos cordis uestris*), est familière aux Pères, spécialement à saint Augustin. Apponius l'emploie également en I, 467; III, 468; VII, 238 (*oculus*); VIII, 537; IX, 364 (*oculus*). Ici elle rejoint Éph. 4, 18 (*propter caecitatem cordis ipsorum*); cf. VIII, 537 : *qui oculos cordis caecos habent*. — Cf. aussi I, 563 : *directionem cordis de quo Deus uidetur*.

2. Depuis le début du livre, il s'agit de l'amour nuptial du *Verbe de Dieu* pour la *nature humaine*, ce qui dit l'*Église* aussi bien que l'*âme*; Apponius veille à ne pas séparer les deux aspects, qu'il met sur le même plan : « le Christ... (s'unit) l'*Église*, c'est-à-dire le *Verbe de Dieu l'âme* ». De même en V, 3 : « ... l'*Église* unie au Christ, c'est-à-dire l'*âme au Verbe de Dieu* ». Cf. I, 188 : « Le Christ atteste qu'il prend pour épouse l'*Église*, le *Verbe de Dieu l'âme*. » Cf. ORIGÈNE, *Comm. sur le Cant.*, I, 1 : « De lui (le *Verbe*) se sont éprises soit l'*âme*..., soit l'*Église*...; ...quelles paroles cet Époux... adresse-t-il à

qui a les yeux du cœur aveuglés<sup>cl</sup> par le brouillard de l'incrédulité, tout cela est manifestement glorieux, tout cela est indicible, tout cela est magnifiquement grand aux yeux de la clémence de Dieu et de toutes les vertus célestes. Car quel est le pouvoir sans mesure, quelle est la douce bonté, quelle est l'odorante miséricorde, surpassant toutes les œuvres de la puissance du Père, que les anges et tous les chœurs des saints admirent et célèbrent à haute voix en de perpétuelles louanges? N'est-ce pas que le maître s'unisse à titre d'épouse la servante, le roi la pauvre, l'éternel la créature mortelle en assumant la chair, le Christ, roi et seigneur, l'*Église*, c'est-à-dire le *Verbe de Dieu l'âme*<sup>2</sup>?

6. En effet, le Père tout-puissant trouve sa joie dans les enfants nés d'une si glorieuse union<sup>3</sup>. Il leur est dit dans l'évangile : « Mes petits enfants, je suis encore avec vous pour peu de temps et je vais au Père<sup>a</sup>. » Le Père admirable trouve sa joie, dis-je, dans la multitude des fils nés du Christ et de l'*Église* pour venir prendre les lieux et places de ceux qui, par la malice de leur volonté propre, ont été précipités de leur siège céleste sur la

l'âme unie à lui ou à l'*Église*... » (SC 375, p. 81). — Peu à peu se révélera, dans la suite du Commentaire, que la première union nuptiale, dont tout découle, c'est le mystère même de l'incarnation par laquelle le *Verbe de Dieu* s'unit à l'*Âme parfaite*, celle du Christ. Le livre IX chantera cette unique épouse, unique colombe, unique immaculée.

3. De l'union du Christ et de l'*Église* naît une « descendance » (*proles*), une « multitude de fils » qui réjouit le Père tout-puissant. Le Christ ne reçoit pas ici le nom de « père ». Plus loin (I, 699), ce nom lui est attribué dans une perspective précise : les « filles de Jérusalem » sont, comme le nom l'indique, les âmes « filles de la paix »; elles imitent « le Christ leur père », qui est « notre paix ». — À propos du nom de « père » donné au Christ en I, 669, H. KÖNIG (*Apponius*, p. 10, n. 11) signale deux passages d'Origène parlant d'une paternité du Christ, mais sous d'autres éclairages : *Traité des Principes*, IV, 3, 7 (SC 268, p. 368); *Commentaire sur S. Matthieu*, XVI, 17 (*Werke*, 10, 1, p. 533).

lesti statione ad terras delapsi sunt : qui nunc | dolore  
multo torquentur et callidis praepediculis ad regnum |  
ascendentes retinere conantur et per momenta mox geni-  
tos | Ecclesiae filios festinant extinguere. |

85 7. Ecclesiae autem uocabulum graeco sermone «congre-  
gationem populi», quae hebraice dicitur synagoga, inter-  
pretari, nemo | qui nesciat. Quae pro loco uel tempore  
diuersis nominibus a | uerbo Dei uocitata esse probatur.  
Aliquando *Hierusalem*, nonnumquam *Sion*, plerumque  
90 *amica*, saepenumero *dilecta*, interdum *soror* uel *speciosa*  
dicitur; aut *sponsa*, *columba*, seu *immaculata* uel *perfecta*  
in Christi persona ore prophetarum appellata | cognosci-  
tur. |

8. *Hierusalem*<sup>a</sup> siquidem dicitur quia, post iracundiam  
omnipotentis Dei, pacem de caelo missam a Patre susce-  
95 pit, eo quod | «\*pax» hebraea lingua signetur. *Sion*<sup>b</sup> uero  
quia de conualle | lacrimarum idolatriae, ubi in corpore  
lapsa fuerat in Adam, | nunc corde ad montem paradisi

8 a. Cant. 1,4 b. Cant. 3,11

1. ... qui eorum locis sedibusque succedant qui... de caeli statione ad terras delapsi sunt. : les élus sont destinés à réparer la brèche causée à la Jérusalem céleste par la défection des anges déchus; d'où la jalousie des démons cherchant à empêcher les hommes de prendre la place qui était la leur, et à les associer à leurs tourments. Cf. II. 227 : *ne soli in aeterna supplicia crucientur*; II, 402 : *ne homo amisso eius honore ditetur*. — L'idée que les élus prendront la place des anges déchus apparaît chez AUGUSTIN, qui l'expose dans son *Enchiridion*. IX. 30, vers 421 (*Bibl. august.*, 9, p. 156-157 et *Note complém.* 17, p. 351). puis dans la *Cité de Dieu*, XXII, 1, 2, vers 426 (*Bibl. august.*, 37, p. 528-529). Faudrait-il en conclure qu'Apponius a lu Augustin? Il ne se montre pas sensible en tout cas à l'idée d'ordre, de nombre parfait à rétablir, qui a séduit Augustin. — Sur la jalousie des démons cf. II, 227 et 403. — Un thème voisin est celui de la centième brebis de la parabole, qui est l'humanité sauvée, venant parfaire le nombre 99, celui des brebis demeurées sur la montagne, qui sont les anges (cf. HILAIRE, *Sur Matthieu*. 18, 6 : SC 258, p. 80-81); il n'y est pas question des anges déchus.

terre<sup>1</sup>. Ceux-ci maintenant sont torturés d'une grande souffrance; ils s'efforcent de retenir par d'astucieux obstacles ceux qui montent vers le royaume, et ils se hâtent sans arrêt de faire mourir, à peine nés, les enfants de l'Église.

Les noms donnés à l'Église 7. Personne n'ignore que le mot «Église» signifie en grec «assemblée du peuple», ce qui se dit en hébreu «synagogue»<sup>2</sup>. Suivant les lieux et les époques, la parole de Dieu a désigné l'Église sous des noms différents. Tantôt c'est «Jérusalem», parfois «Sion», la plupart du temps «amie», souvent «bien-aimée», parfois «sœur» et «belle»; ou alors, parlant au nom du Christ, les prophètes l'ont appelée «épouse» ou «colombe», «immaculée» ou «parfaite».

8. Elle est appelée «Jérusalem<sup>a</sup>», parce que, après la colère du Dieu tout-puissant, elle a reçu la paix que le Père a envoyée du ciel : ce nom en effet signifie «paix» en hébreu<sup>3</sup>. Elle est appelée «Sion<sup>b</sup>», parce que, de cette vallée de larmes de l'idolâtrie où, en Adam, elle était corporellement tombée, elle remonte maintenant, de

2. *Ecclesiae... quae hebraice dicitur synagoga* : cette distraction d'Apponius, qui n'est pas la seule, montre bien son ignorance du grec (cf. CCL 19, p. LXXIX).

3. Apponius, comme Origène, appuie constamment son commentaire sur les étymologies des noms bibliques. Il les emprunte le plus souvent à l'ancien *Onomasticon* attribué à Philon, traduit et adapté par saint Jérôme en 389 sous le titre de *Liber interpretationum hebraicorum nominum* (cité ici : *Hebr. Nom.*; cf. Introduction, p. 65 et p. 42, n. 1). — Pour *Hierusalem*, Apponius recourt à une double étymologie, celle donnée par *Hebr. Nom.*, 50, 9; 62, 5; 74, 17-18; 75, 23 : *uisio pacis*; on la rencontre en III, 597 et VIII, 972; celle donnée par *Hebr. Nom.*, 78, 14, qui ne retient que le sens de *Salem* : *Hierusalem pax interpretatur*; on la rencontre ici, en I, 665 et en IX, 349. D'autres passages supposent cette seconde étymologie, par exemple I, 696 : «Les filles de Jérusalem sont filles de la paix, ce que veut dire Jérusalem»; I, 673 : «Le nom de filles de Jérusalem désigne... les âmes qui... ont vécu, au milieu de ceux qui haïssent la paix, dans la tranquillité de la paix.»

reascendit<sup>c</sup>, et per munditiam | cordis speculum se prae-  
bendo indiuiduae Trinitati<sup>d</sup>, conspicua et | excelsa effici-  
100 tur, in qua Deus omnipotens quasi in fertili monte | delectetur  
deambulare et beatum doctrinae suae semen spargere<sup>e</sup>; propter quod « specula » uel « semen in ea » interpretatur. |

9. *Amica*<sup>a</sup> autem dicitur, quoniam repudiando diabolum, ad | amicitias reuocauit Deum. *Dilecta*<sup>b</sup> uero appellatur, quoniam | post incredulitatis amarissima odia, credulitatis muneribus dilecta efficitur Dei. *Soror*<sup>c</sup> uidelicet nuncupatur, per adsumptae | carnis mysterium, cum ex eadem materia uidendus nascitur | terris, de qua et Ecclesia generatur. *Speciosa*<sup>d</sup> scilicet pronuntialtur, abstersa per baptismum ab omnibus maculis peccatorum<sup>e</sup>: | post mutatam aethiopicam tenebrosa consuetudine criminum  
110 | pellem<sup>f</sup>, et ad genuinam pulchritudinem reuocata, speciosa laudatur. |

10. *Sponsa*<sup>a</sup> uero effecta est, corpus eius et sanguinem suo | corpori coniungendo : per quod sacramentum spondet se praeter | eum nullum alium amatorem in toto corde  
115 diligere, pretiosum | eius anulum fidei magno studio conseruando. *Formosa*<sup>b</sup> namque | praedicatur, formam eius imaginis in qua creata est<sup>c</sup> in anima | reformando. *Columba*<sup>d</sup> uero nominatur : omni rapacitate, quam | aduncis manibus uelut uulturinis unguis consueuerat perpetrare, deposita,  
120 consortio Spiritus sancti sociata, simplicitatis et | largitatis candore columbarum refulget, ut quae consueuerat, in |

8 c. Cf. Ps. 83,6-7 d. Cf. Sag. 7,26 e. Cf. Gen. 3,8; Lc 8,11

9 a. Cant. 1,14 b. Cant. 2,7 c. Cant. 4,9 d. Cant. 2,13 e. Cf. Éph. 5,26-27 f. Cf. Jér. 13,23

10 a. Cant. 4,8 b. Cant. 1,4 c. Cf. Gen. 1,27 d. Cant. 2,10

1. *Sion* = *specula* (« point de vue »; cf. V. 651) : *Hebr. Nom.*, 50. 25. — *Sion* = *semen in ea* (« ensemencée ») : *Hebr. Nom.*, 30. 18. Cette seconde étymologie, d'après THIEL *Grundlagen*, p. 40, vient

cœur, à la montagne du paradis<sup>c</sup>, et, grâce à la pureté de son cœur, s'offrant en miroir à la Trinité indivise<sup>d</sup>, elle acquiert beauté et élévation, si bien qu'en elle le Dieu tout-puissant aime à se promener comme sur une montagne fertile et à répandre l'heureuse semence de sa doctrine<sup>e</sup>. « Sion » en effet veut dire « point de vue » ou « ensemencée »<sup>1</sup>.

9. Elle est appelée « amie<sup>a</sup> », parce qu'en rejetant le diable elle a renoué amitié avec Dieu. Elle est nommée « bien-aimée<sup>b</sup> », parce qu'après la haine très amère de l'incroyance, elle devient par les bienfaits de la foi<sup>2</sup> la bien-aimée de Dieu. Elle reçoit le nom de « sœur<sup>c</sup> » par suite du mystère de l'incarnation, quand il naît sur terre et se fait voir issu de la même nature d'où l'Église aussi est engendrée. Elle est qualifiée de « belle<sup>d</sup> », une fois lavée par le baptême de toutes les souillures de ses péchés<sup>e</sup>; après avoir perdu cette peau d'Éthiopienne, noircie par l'habitude du crime<sup>f</sup>, et avoir recouvré sa splendeur originelle, elle est louée pour sa beauté.

10. Elle est devenue « épouse<sup>a</sup> » en unissant à son corps à elle son corps et son sang à lui : par ce sacrement, elle s'engage à l'aimer de tout son cœur et à n'avoir aucun autre amant que lui, en conservant avec grand soin le précieux anneau de sa foi en lui. Elle est qualifiée de « splendide<sup>b</sup> » pour avoir restauré en son âme la splendeur de cette image selon laquelle elle a été créée<sup>c</sup>. Elle est appelée « colombe<sup>d</sup> » : ayant renoncé à tous les actes de rapacité qu'elle avait coutume de commettre de ses mains crochues comme des serres de vautour, associée et participant à l'Esprit saint, elle brille de la simplicité et de la générosité candides des colombes. Elle qui avait

d'une confusion avec celle du nom de personne *Seon* (*Seon* = *semini eius* : *Hebr. Nom.*, 30, 18; cf. Apponius, X, 310). — Noter le rapprochement que fait Apponius entre *speculum* (l. 98) et *specula*.

2. *Credulitas*, synonyme ici de *fides* (cf. exemples de TLL et de BLAISE, *Dict.*) est le plus souvent employé par Apponius au sens plus précis de « premier stade de la foi » (cf. note à IX, 235).

malis doctoribus, aliis animabus aeternae uitae rapere cibos, <sup>1</sup> nunc, in bonis doctoribus, de suo suauissimo gutture audientibus se impertit, sicut naturae est facere columbarum. <sup>1</sup>

125 **11.** *Immaculata*<sup>a</sup> autem laudatur quia, deposita antiqua et uetere consuetudine criminum<sup>b</sup>, stolam sacrosancti baptismatis semel <sup>1</sup> indutam, immaculate uiuendo, ultra non maculauit, et Domini sui <sup>1</sup> Christi imitatrix effecta, pro eius nomine moriendo, lima martyrii splendescit. Nullum enim aliud ferramentum fortius potuit <sup>1</sup> reperiri, per quod  
130 antiquae scoriae animae limarentur, nisi martyrii lima : per quod in tormentorum fornace posita anima, <sup>1</sup> quantalibet sordium peccatorum mole sit circumdata, in suo <sup>1</sup> sanguine renouatur; per quod *perfecta* sit *columba*<sup>c</sup> et in Christo <sup>1</sup> *immaculata* : *perfecta* namque, omne iudicium a Patre suscipiendo in Christo<sup>d</sup>. |  
135 **12.** Haec ergo Ecclesia, ut retro dictum est, in qua omnium <sup>1</sup> credentium Christo multitudo consistit, ubi in suo sanguine <sup>1</sup> ignominiose iacebat, de abiectioe per Christum collecta<sup>a</sup> a propheta Hiezechiele refertur; et in curis magnis nutrita, et usque <sup>1</sup> ad annos pubertatis proeecta<sup>b</sup>,  
140 et eius doctrina quasi monilibus | exornata<sup>c</sup>, et eius coniunctione usque ad regni gloriam sublimata<sup>d</sup> <sup>1</sup> prophetarum et apostolorum uocibus comprobatur. De quibus <sup>1</sup> omnibus, ut dictum est, ita iubetur Hiezechieli prophetae

BM 6

<sup>11</sup> a. Cant. 5,2    b. Cf. Éph. 4,22    c. Cant. 6,8    d. Cf. Jn 5,22

<sup>12</sup> a. Cf. Éz. 16,5-6    b. Cf. Éz. 16,7    c. Cf. Éz. 16,11-12  
d. Cf. Éz. 16,13

1. *Lima martyrii* : Apponius insiste sur cette image expressive. qui paraît lui être propre : cf. *TLL* VII<sup>2</sup>. 1401, 21; 1423. 34. Ailleurs. c'est dans le « tour » qu'évoque *Cant.* 5. 14 et 7. 2 qu'il verra l'instrument propre à purifier et polir l'âme (X. 103-126). — JÉRÔME.

coutume, en la personne des mauvais docteurs, de ravir aux autres âmes la nourriture de la vie éternelle, maintenant, en la personne des bons docteurs, elle la procure à ceux qui l'écoutent, de son gosier très suave, comme le font naturellement les colombes.

**11.** On la loue comme « immaculée<sup>a</sup> » : ayant rejeté la vieille et antique habitude de ses crimes<sup>b</sup>, elle n'a, grâce à une vie immaculée, plus jamais souillé la robe du très saint baptême après l'avoir une fois revêtue, et, devenue l'image du Christ son Seigneur en mourant pour son nom, elle resplendit sous la lime du martyre<sup>1</sup>. En effet, il était impossible de trouver quelque autre outil plus puissant, pour limer les antiques scories de l'âme, que la lime du martyre. Ainsi, placée dans la fournaise des supplices, quelle que soit la gangue de la souillure des péchés qui l'entoure, l'âme est renouvelée dans son propre sang. Voilà ce qui rend la « colombe » « parfaite<sup>c</sup> » et « immaculée » dans le Christ : oui, « parfaite », car, dans le Christ, elle reçoit du Père tout jugement<sup>d</sup>.

#### Jérusalem objet de miséricorde

**12.** Cette Église donc, constituée, comme nous l'avons dit plus haut, par la multitude de ceux qui croient au Christ, le prophète Ézéchiél nous rapporte que, là où elle gisait honteusement dans son sang, du milieu de son abjection, elle fut recueillie par le Christ<sup>a</sup>. Nourrie avec beaucoup de soin et ayant grandi jusqu'à l'âge de la puberté<sup>b</sup>, elle fut ornée de sa doctrine comme de colliers<sup>c</sup> et élevée par son union avec lui jusqu'à la gloire de la royauté<sup>d</sup>, comme nous le confirment les paroles des prophètes et des apôtres. C'est à propos de tout cela, nous l'avons dit, que le prophète Ézéchiél reçoit l'ordre de reprocher au peuple son ingratitude, en

en se référant aux philosophes, parlait de la *lima* de l'ascèse et des vertus qui allège l'âme (*Comm. Ép. ad Eph.*, 3, 6 : *PL* 26, 548 B).



ingratæ plebi improperare, dicendo : *Fili hominis, notas fac Hierusalem abominationes suas et dices ei : Radix tua et generatio tua de | terra Chanaan : pater tuus Amorreus et mater tua Cethea. In die | qua nata es, in die ortus tui, umbilicus tuus non est praecisus, et | non es lota aqua in salute, nec sale salila, nec inuoluta pannis, et | non pepercit super te oculus, ul faceret tibi unum ex his, miseratus tui : sed iacebas nuda plenaque ignominia, conculcata in | sanguine tuo. Vbera tua intumuerunt et pilus tuus germinavit, et | ecce tempus tuum, tempus amantium, et iacebas nuda, confusio nis plena. Et misi amictum meum et operui ignominiam tuam ; | laui te aqua et mundavi sanguinem tuum ex te, et unxi te oleo, et | uestiui te ueste multis coloribus. Simila et melle nutriui te : cinxi | te bysso et calceavi te hyacintho, et posui coronam decoris in | capite tuo et circulos auribus tuis<sup>e</sup>, et cetera quae sequuntur ; et | iuravi tibi et ingressus sum pactum tecum, et facta es mihi, ait | Dominus Deus<sup>f</sup>. Et multa sunt similia in libris diuinis, quae | breuitas praesentis operis prosequi minime patitur. Sed hoc | sufficit declarasse, quomodo sub nomine Hierusalem plebs Iudaeorum contumax arguitur. Et in eius persona omnis anima, | quae per lauacrum regenerationis renascitur<sup>g</sup> et uoluntatem eius | qui eam primum genuerat per peccatum, Amorrei — qui « ama<sup>rus</sup> » interpretatur —, id est diaboli, et consue-*

BM 7

ces termes : « Fils d'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations. Tu lui diras : Par ton origine et ta naissance, tu es issue de la terre de Chanaan ; ton père était Amorréen et ta mère Hittite. Au jour de ta naissance, au jour de ta venue au monde, on ne t'a pas coupé le cordon, on ne t'a pas lavée d'eau pour te sauver, on ne t'a pas frottée de sel, ni enveloppée de langes. Nul regard n'a eu compassion de toi pour te rendre un de ces devoirs, par pitié pour toi. Non, tu gisais nue, pleine d'ignominie, foulée aux pieds dans ton sang. Tes seins se sont gonflés, ta chevelure a poussé. Le temps était venu pour toi, le temps des amants, et tu gisais nue, remplie de confusion. J'ai jeté mon manteau et j'ai couvert ta honte. Je t'ai lavée dans l'eau, je t'ai purifiée de ton sang, je t'ai ointe d'huile. Je t'ai revêtue d'une robe aux couleurs variées. Je t'ai nourrie de farine<sup>1</sup> et de miel. Je t'ai mis une ceinture de lin fin et je t'ai chaussée d'hyacinthe. J'ai posé une couronne de gloire sur ta tête et des anneaux à tes oreilles<sup>e</sup> », et tout ce qui suit. « Je t'ai fait serment, je me suis lié par un pacte avec toi et tu fus à moi. Ainsi parle le Seigneur Dieu<sup>f</sup>. » On trouve encore beaucoup de passages semblables dans les livres divins, que la brièveté du présent ouvrage ne permet pas d'ajouter<sup>2</sup>. Il suffit d'avoir clairement montré comment, sous le nom de « Jérusalem », c'est le peuple juif rebelle qui est mis en cause. En sa personne se trouve réprimandée toute âme qui renaît par le baptême de régénération<sup>g</sup> mais n'a pas oublié les désirs de celui qui l'avait tout d'abord engendré par le péché, l'« Amorréen » — ce qui signifie « l'amer »<sup>3</sup> —,

12 e. Éz. 16,2-10.13.12 f. Éz. 16,8 g. Tite 3,5

1. Ici et à la ligne 180, pour Éz. 16, 13, le ms. R donne, au lieu de *simila*, la forme *semidali*, calquée sur le grec de la LXX. Elle pourrait être authentique, mais n'est pourtant sûrement attestée, dans le texte d'Ézéchiel, que par l'*Amiatinus*.

2. Brièveté toute relative, s'agissant d'un commentaire en 12 livres. Il est vrai qu'Armenius avait réclamé un *opusculum* (Prol., 6).

3. *Hebr. Nom.*, 2, 22. Cf. X. 302.

165 tudinem nefariam, | quae *Cethea* praesenti dicitur loco —  
 quae «mentis excessus»<sup>1</sup> interpretatur —, non fuerit  
 oblita, increpari probatur. |

170 13. In increpatione ergo Hierusalem omnem multitudi-  
 nem | quae a Domini nostri Iesu Christi primo aduentu  
 usque ad | secundum reperitur incolere mundum intelligen-  
 tur nominari : | quam diabolus amarus et propria excedens  
 mente mala uoluntas supradicto ignominioso genuerat  
 ordine ; quam clemens Dominus Christus per suam appari-  
 tionem, licet nescientem, de | praedictis sordibus collectam  
 enutriuit et pretiosis uestibus uel | monilibus exornauit<sup>a</sup>,  
 175 et sibi consortem regni facere est dignatus | per sacrosancti  
 baptismatis undam, ubi gloriosa copula, Christi | Filii Dei  
 et Ecclesiae celebratur. In quo sacro mysterio, ablutionis  
 aqua lauatur, sapientiae sale, \*suscepta indiuiduae coae-  
 ter<sup>a</sup>naeque Trinitatis fide per symboli traditionem, sali-  
 tur<sup>b</sup>, uariarum | uirtutum charismatum uestimentis nudi-  
 180 tas operitur<sup>c</sup>, Spiritus | sancti pinguedine per chrismatis

13 a. Cf. Éz. 16,13.11    b. Cf. Éz. 16,4    c. Cf. Éz. 16,10

1. Le fait que *mentis excessus*. «perte de l'esprit», est donné comme l'étymologie de *Cethea* (dans *Hebr. Nom.*, 4, 18, il s'agit de *Chettaeus* ou *Cetheus* : cf. *Gen.* 10, 15) amène Apponius à donner à cette expression un sens péjoratif, puisqu'il s'agit d'un peuple sous l'emprise du diable (cf. l. 170 : *diabolus... propria excedens mente*). La tradition a vu au contraire dans l'*excessus mentis* ce «dépassement de l'esprit» qu'est l'extase; c'est ainsi qu'a été compris *Ps.* 67, 28 (selon la Vulgate), *Ibi Benjamin adulescentulus in mentis excessu* : Benjamin est devenu le type même du contemplatif (Richard de Saint-Victor composera dans cette perspective son *Benjamin minor* et son *Benjamin maior*). En fait, Apponius, qui ne cite jamais *Ps.* 67, 28, y lisait sans doute : *in pauore*, leçon courante du Psautier romain (Augustin lisait : *in ecstasi* : *CCL* 39, p. 894).

2. *Consortes regni* (cf. IX, 141 : *regni consortes*). H. KÖNIG, Apponius, p. 165, n. 23, se réfère à *Esther* 16, 13, et s'étend sur l'usage profane et religieux de l'expression.

3. Ce «sel de la sagesse» est-il purement métaphorique, ou s'agit-il d'un rite lié à la tradition du symbole? Le fait que cette mention

c'est-à-dire le diable, ni son habitude de l'impiété, que le passage cité appelle «Hittite» — ce qui signifie «perte de l'esprit»<sup>1</sup>.

13. Dans cette réprimande est donc visée, sous le nom de Jérusalem, toute la multitude qui se trouve habiter le monde depuis le premier jusqu'au second avènement de Jésus Christ notre Seigneur : elle que le diable amer et que sa propre volonté mauvaise, par la perte de l'esprit, avaient engendrée de la manière honteuse retracée plus haut; elle que, dans sa clémence, le Christ Seigneur, par sa venue, bien qu'elle l'ait ignorée, a arrachée à ces souillures, a recueillie, nourrie, ornée de précieux vêtements et de bijoux<sup>a</sup>, et qu'il a daigné associer à son règne<sup>2</sup> par l'eau du très saint baptême, où sont célébrées les noces glorieuses du Christ, Fils de Dieu, et de l'Église. C'est dans ce mystère sacré qu'elle est lavée par l'eau de la purification, frottée du sel de la sagesse<sup>b</sup>, après avoir reçu la foi en la Trinité indivise et coéternelle par la tradition du symbole; sa nudité est couverte du vêtement des dons des vertus variées<sup>c</sup>; elle est remplie de l'huile de l'Esprit saint par l'onction du chrême. C'est

figure entre celles de l'eau du baptême et du vêtement de la vertu, puis de l'onction du chrême de l'Esprit saint, semble bien prouver qu'il s'agit d'un rite. Mais alors la succession des démarches n'est pas strictement observée : la tradition du symbole appartient aux rites du catéchuménat, et c'est aussi le cas pour l'imposition du sel. Celle-ci est sûrement attestée en Afrique au IV<sup>e</sup> siècle : cf. AUGUSTIN, *Confessions*, 1, 11, 17; *De catechizandis rudibus*, 26, 50; *De peccatorum meritis*, 2, 26, 42; également : Concile d'Hippone de 393, C. 3 (MANSI, *Concilia*, 3, c. 919). Pour Rome, on ne possède pas de document antérieur à la lettre de JEAN DIACRE à Senarius, peu après 500; détaillant les rites du catéchuménat, celui-ci écrit : *Accipit etiam cathecminus (sic) benedictum sal. in quo quia, sicut omnis caro sale condita seruat, ita sale sapientiae et praedicationis uerbi dei mens fluctibus saeculi madida et fluxa conditur, ut ad soliditatem stabilitatis atque permanentionis digesto penitus corruptionis humore diuini salis suauitate perueniat* : *Ep. Ioh. ad Sen.* (éd. A. WILMART, dans *Analecta Reginensia*, «Studi e Testi» 59, p. 170-179; cf. *PL* 59, 402 AB), III, p. 172.

unctionem repletur. Vbi similia in Christi corpore et melle in eius eloquiis enutritur<sup>d</sup>; ubi circulis diuinae intelligentiae aures ornantur<sup>e</sup>. Martyrii gemmata capiti corona refulgens, bysso, quod est puritatis indicium, cingitur<sup>f</sup> — id est : amor uirginitatis et pudicitiae ab omni eam dissolutione | continens reuocat atque constringit. Calceantur hyacintho pedes<sup>g</sup> — qui color « praeparans » hebraice dicitur —, ut praeparati sint | pedes ad praecepta euangelii pacis semper concurrere<sup>h</sup>.

14. His uidelicet ornamentis decoratam Ecclesiam Christus, | animam Sermo Dei, testatur sibi in coniugium copulare. Cuius | persona in huius libri principio orare ad Patrem omnipotentem | sponsi inducitur, dicentis : OSCULETUR ME OSCULIS ORIS SVI, QVIA | MELIORA SVNT VBERA TVA SUPER VINVM. Cui per prophetam | Osee ipse Dominus Christus, Sermo Patris, promiserat dicendo : | *Desponsabo te mihi in sempiternum, desponsabo te mihi in | iustitia, desponsabo te mihi in iudicio, desponsabo te mihi in | misericordia, desponsabo te mihi in fide*<sup>a</sup>. Similiter et per Hieremiam prophetam dicitur ei : *Recordatus sum tui, miserans adulescentiam tuam et caritatem desponsationis tuae, quando seculas es | me in deserto, in terra quae non seminatur*<sup>b</sup>. Et per Esaiam | similiter uox Ecclesiae ait : *Posuit mihi mitram sicut sponsae, | et : Induit me uestimentis salutis sicut sponsum decoratum corona, et sicut sponsam ornatam monilibus suis circumdedit me*<sup>c</sup>. Et | per Zachariam huiuscemodi gloria trepidanti Ecclesiae nuntiaitur dicendo : *Noli timere, filia Sion, ecce rex tuus uenit tibi mitis | et mansuetus, sedens super pullum asinae : saluator et redemptor | ipse est*<sup>d</sup>. Hi

13 d. Cf. Éz. 16,13 e. Cf. Éz. 16,12 f. Cf. Éz. 16,10.13  
g. Cf. Éz. 16,10 h. Cf. Éph. 6,15

14 a. Os. 2,19-20 b. Jér. 2,2 c. Is. 61,10 d. Zach. 9,9; Jn 12,15

1. *Hebr. Nom.* 7, 25; 13, 24 : il s'agit en réalité du nom propre *Iachin* (*Gen.* 4, 6; *Ex.* 6, 15). Même étymologie en VIII, 685.

2. Sur la forme de la citation *Is.* 61, 10, voir Introduction, p. 61.

là qu'elle se nourrit de farine dans le corps du Christ et de miel dans ses paroles<sup>d</sup>; c'est là que ses oreilles s'ornent des anneaux<sup>e</sup> de l'intelligence divine. Resplendissante de la couronne gemmée du martyr posée sur sa tête, elle reçoit une ceinture de lin fin<sup>f</sup>, signe de pureté : ce qui veut dire que l'amour de la virginité et de la pudeur la retire et la maintient continuellement loin de toute licence. Ses pieds sont chaussés d'hyacinthe<sup>g</sup> — cette couleur signifie en hébreu : « qui prépare »<sup>1</sup> —, pour que ses pieds soient préparés à toujours courir vers les préceptes de l'évangile de la paix<sup>h</sup>.

Les noces  
du Christ  
et de l'Église

14. Une fois qu'elle est parée de ces ornements, le Christ atteste qu'il prend pour épouse l'Église; le Verbe de Dieu, l'âme. C'est elle qui au début de ce livre est mise en scène, en train de prier le Père tout-puissant de l'époux, en disant : « QU'IL ME BAISE DES BAISERS DE SA BOUCHE, CAR TES SEINS SONT MEILLEURS QUE LE VIN. » Par le prophète Osée, le Christ Seigneur lui-même, le Verbe du Père, le lui avait promis en disant : « Je te fiancerai à moi pour toujours, je te fiancerai à moi dans la justice, je te fiancerai à moi dans le droit, je te fiancerai à moi dans la miséricorde, je te fiancerai à moi dans la fidélité<sup>a</sup>. » De même, il lui est dit aussi par le prophète Jérémie : « Je me suis souvenu de toi, plein de pitié pour ta jeunesse et pour l'amour de tes fiançailles, quand tu m'as suivi dans le désert, dans la terre que l'on n'ensemence pas<sup>b</sup>. » Et de même par la bouche d'Isaïe, la voix de l'Église déclare : « Il a posé sur moi un diadème, comme sur une épouse », et : « Il m'a revêtue des vêtements du salut, comme un époux orné d'une couronne; il m'a entourée comme une épouse ornée de ses bijoux<sup>c2</sup>. » Et à l'Église, tremblante devant une pareille gloire, il est annoncé par Zacharie : « Ne crains pas, fille de Sion, voici que ton roi vient à toi dans la douceur et la bonté, assis sur le petit d'une ânesse : c'est lui le sauveur et le rédempteur<sup>d</sup>. » Ainsi

I  
(I,1)

BM 8

ergo omnes patriarchae uel prophetae futuram | ineffabilem Christi et Ecclesiae copulam cecinerunt; Apostolus | autem iam celebratam exposuit dicens: *Viri, diligite uxores* | *uestras sicut Christus Ecclesiam: qui semelipsum tradidit pro ea, | ut ipse sibi exhiberet immaculatam Ecclesiam, non habentem | maculam aut rugam*<sup>o</sup>. Et iterum Corinthiis: *Despondi enim uos | uni uiro uirginem castam exhibere Christo*<sup>1</sup>. Et alio loco ita | exhortatur fideles: *Vos, inquit, estis corpus Christi et caro de | carne eius* g. |

215 **15.** Huic uidelicet tam ineffabili copulae, tantis ac talibus | testibus confirmatae, adhibenda sunt omnia officia nuptiarum: | ubi praesto sint etiam *amici* sponsi, *amicae* uel *adulescentulae* | consodales sponsae, *sodales* etiam sponsi, chorus quoque cantantium, qui dulci modulamine  
220 sponsi potentiam canant uel sponsae pulchritudinem laudent quam largitate sponsi est consecuta: quomodo se Excelsus humiliauerit de illa altitudine deitatis | ad limum profundi<sup>a</sup> ut humilem deiectamque carnis materiam | ad caelorum culmen leuatam suae maiestati coniungeret. Quam | uirtutum scenam caelorum sedibus admirandam  
225 ipse Spiritus | sanctus, qui in aliis prophetis disperse de hac coniunctione | locutus est, nunc in hoc Cantico ore sapientissimi Salomonis | euidenter composuisse docetur: ubi omnia supradicta in aenigmatibus enarrantur, et per imaginem terrenam caelestis Verbi | Dei et animae coniunctio

14 e. Eph. 5,25,27 f. II Cor. 11,2 g. I Cor. 12,27; cf. Eph. 5,30; Gen. 2,23

15 a. Cf. Ps. 68,3

1. *Materia*, chez Apponius, déborde le sens de « matière » et doit souvent se traduire par « nature », surtout dans l'expression : *manente materia*, fréquemment employée à propos de l'incarnation. Ainsi : « (Le Verbe), par l'assomption de la chair, conduit, jusqu'à la communion avec le Père, l'Église avec laquelle, tandis qu'elle garde sa nature (*manente materia*), il s'est fait un » (I, 319). — « ... cette âme... unie au Verbe de Dieu, ... devenu un avec lui, tout en gardant sa nature (*manente materia*) » (IX, 262). — « Cette âme, tout en gardant sa

donc, tous ces patriarches et ces prophètes ont chanté l'union ineffable qui s'accomplirait entre le Christ et l'Église. L'Apôtre, lui, l'a montrée déjà accomplie, lorsqu'il disait : « Hommes, aimez vos épouses comme le Christ a aimé l'Église : il s'est livré lui-même pour elle, pour se la présenter à lui-même comme une Église immaculée, sans tache ni ride<sup>c</sup>. » Et encore, aux Corinthiens : « Je vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter au Christ comme une vierge pure<sup>f</sup>. » Et ailleurs, voici comment il exhorte les fidèles : « Vous êtes le corps du Christ et la chair de sa chair<sup>g</sup>. »

15. Or, pour cette union tellement ineffable, attestée par tant et de pareils témoins, il faut que s'exercent tous les offices des noces : il faut que soient présents encore les « amis » de l'époux, les amies de l'épouse et les « jeunes filles » ses compagnes; les « compagnons » de l'époux aussi, ainsi que le chœur des chanteurs, pour qu'ils chantent en une suave mélodie la puissance de l'époux et louent la beauté que l'épouse a reçue de la générosité de l'époux : comment le Très-Haut s'est abaissé des hauteurs de la divinité jusqu'au limon des profondeurs<sup>a</sup>, pour élever au sommet des cieux la nature<sup>1</sup> charnelle, basse et méprisée, et l'unir à sa majesté. Ce spectacle offert à l'admiration des vertus qui siègent dans les cieux, le saint Esprit lui-même, qui chez les autres prophètes a parlé ici et là de cette union, l'a, cette fois, clairement décrite dans ce Cantique par la bouche du très sage Salomon. Tout ce qui a été dit plus haut y est raconté sous la forme d'énigmes, et l'union du Verbe céleste de Dieu et de l'âme y est montrée à travers une

nature (*manente materia*), ne fait plus qu'un avec le Verbe » (XII, 157). — « ... l'humanité assumée, tout en gardant sa nature (*manente materia*), fut introduite dans la force de la divinité » (XII, 696). — Autre tournure remarquable en IX, 285 : « Le Verbe s'est unit indissolublement cette âme unique, de la nature même de nos âmes (*de nostra materia animarum*) » : l'expression est mise en parallèle avec *de nostra natura* employée à propos de la « chair » prise du sein de la Vierge.

230 demonstratur. Quod Canticum ita | intellegitur omnibus  
 praecellere canticis, sicut Dominus noster, | adsumptus BM 9  
 homo, apostolis, patriarchis uel prophetis aut quaecumque  
 illae sunt caelestium potestates; ut, sicut « Rex regum »<sup>1</sup> et  
 « Dominus dominantium »<sup>b</sup> est Christus, ita et hoc « Canti-  
 cum | Canticorum », super omnia cantica quae a prophetis  
 235 cantata | sunt, titulatur. |

16. Alia enim cantica, aut pro uictoriae laude, hoste  
 prostrato, | cantata sunt — sicut Moyses, demerso pha-  
 raone, cantauit in | Exodo libro<sup>a</sup>, uel deletis Seon et Og  
 regibus, in Numerorum libro | cantauit<sup>b</sup> —, aut tradendo  
 240 posteris salutaria praecepta, in Deute|ronomii libro can-  
 tauit quod iubente Deo ad uicem testamenti | egressurus  
 de corpore ingrato populo dereliquit : quid \*eis maneret  
 in nouissimo tempore, si eius mandata fuissent obli<sup>c</sup>. Can-  
 tauit et Debora canticum in libro Iudicum, deuicto hoste  
 | Sisara<sup>d</sup>. Cantauit et Anna uxor Helcana canticum in libro  
 245 Regum, preces fundendo pro sobole Samuhele<sup>e</sup>. Cantauit  
 et Dauid | canticum item in libro Regum, qua die liberauit  
 eum Dominus | de manu omnium inimicorum eius et de  
 manu Saul<sup>f</sup>. Cantauit et | Abbauc propheta canticum  
 quod *pro ignorationibus* praeno|tauit<sup>g</sup>. Cantauerunt et tres  
 250 pueri in fornace babylonia canticum, | in quo mirabilia  
 omnipotentis Dei narrantur et humilitatis | forma ostendi-  
 tur, dum se pro peccatis fatentur ignibus traditos, | quos

15 b. I Tim. 6,15; Apoc. 19,16

16 a. Cf. Ex. 15,1-21 b. Cf. Nombr. 21,27-30 c. Cf. Deut.  
 31,19,29; 32,1-43 d. Cf. Jug. 5,1-31 e. Cf. I Sam. 2,1-10  
 f. II Sam. 22,1; Ps. 17,1 g. Hab. 3,1

1. *adsumptus homo* : premier emploi de cette expression caractéristi-  
 que. qui reviendra plus de vingt fois dans le Commentaire. Voir  
 Introd., p. 93-94.

2. Parallèles différents de ceux que propose ORIGÈNE, *Hom. sur le*  
*Cant.*, I, 1 (SC 37 bis, p. 64-67); *Comm. sur le Cant.*, Prol., 4, 1-2  
 (SC 375, p. 146) : *sancta sanctorum* (Ex. 26, 34; Lév. 7, 1), *sabbata*  
*sabbatorum* (Lév. 16, 31, selon la LXX), *opera operum* (cf. Nombr. 4,

imagerie terrestre. Ce Canticum, on le voit, l'emporte  
 autant sur tous les cantiques que notre Seigneur, dans  
 son humanité assumée<sup>1</sup>, l'emporte sur les apôtres, les  
 patriarches et les prophètes ou tout ce qu'il y a de  
 puissances célestes. Ainsi, comme le Christ est le « Roi  
 des rois » et le « Seigneur des seigneurs »<sup>b2</sup>, ce canticum  
 est appelé « Canticum des Cantiques », car il l'emporte  
 sur tous les cantiques chantés par les prophètes.

### Ce Canticum est unique

16. Les autres cantiques, en effet,  
 ont été chantés, ou bien pour célébrer  
 une victoire après l'écrasement d'un  
 ennemi — ainsi Moïse, au livre de l'Exode, a chanté  
 après l'engloutissement du pharaon<sup>a</sup>, et au livre des  
 Nombres, il a chanté après la destruction des rois Séon  
 et Og<sup>b</sup> —, ou bien pour transmettre à la postérité de  
 salutaires préceptes : au livre du Deutéronome, il a  
 chanté ce que, sur l'ordre de Dieu, il a laissé au peuple  
 ingrat en guise de testament, au moment de quitter son  
 corps, ce qui les attendrait aux derniers jours, s'ils  
 oubliaient ses commandements<sup>c</sup>. Débora aussi a chanté  
 un canticum, au livre des Juges, après la défaite de  
 l'ennemi, Sisara<sup>d</sup>. Anne, épouse d'Helcana, a chanté aussi  
 un canticum, au livre des Rois, en répandant ses prières  
 pour remercier de la naissance de Samuel<sup>e</sup>. David aussi  
 a chanté un canticum, également au livre des Rois, le  
 jour où le Seigneur le délivra de la main de tous ses  
 ennemis et de la main de Saül<sup>f</sup>. Le prophète Habacuc  
 aussi a chanté un canticum qu'il a intitulé : « Pour les  
 ignorances<sup>g</sup>. » Les trois enfants aussi ont chanté dans la  
 fournaise de Babylone un canticum où sont narrées les  
 merveilles du Dieu tout-puissant et où est donné un  
 exemple d'humilité, lorsqu'ils déclarent qu'ils ont été livrés  
 aux flammes pour leurs péchés, eux que la flamme n'osait

47, selon une variante de la LXX : cf. ORIGÈNE, *Hom. in Num.*, V,  
 2 : *Werke*, 7, p. 27, l. 10 et 20), *saecula saeculorum* (cf. Rom. 16,  
 27, etc.).

ignis tangere non audebat<sup>h</sup>. Cantavit et Hieremias propheta<sup>l</sup> canticum lamentationis de eversione Hierusalem et sanctuarii<sup>l</sup> et totius populi Israhel captiuitate, in quo  
 255 docuit : quanto quis | proximus fuerit Deo per sanctam  
 conuersationem, tanto eum, si | declinauerit, saeuior poena  
 manebit<sup>l</sup> |.

17. Haec autem cantica a diuersis prophetis, ut diximus, pro<sup>l</sup> diuersis personis uel causis cantata sunt; hoc uero ideo « Canticum Cantorum » appellatur, quia proprie  
 260 ad Christi regis et | Ecclesiae coniunctionem cantatum esse  
 manifeste probatur. Vbi | orat ad Patrem sponsi Ecclesia  
 — qui est Sermo Dei — ut iam | non per nuntios sponsi,  
 265 qui sunt angeli, qui a Dei Filio Ecclesiae | futurae repropiti-  
 ationis nuntia deferebant, sed ipsum per incarnationis  
 mysterium iam aliquando coram ostendat; iam ipsius | formam  
 speciosam prae filiis hominum<sup>a</sup> amplecti mereatur  
 eiusque dulcissima oscula suscipere et gratissima ubera  
 contrectare, | dicendo : *Osculetur me osculis oris sui, quia*  
*meliora sunt ubera | tua uino.* | BM 10

18. Ab Adam scilicet usque ad Iohannem baptistam  
 270 semper | Ecclesia Christum in eis qui altiori intellectu  
 erant quaesiuit; | et per omnes patriarchas et prophetas ad  
 Patrem omnipotentem lacrimabili uoce clamauit, eius sibi  
*oscula* propinari. Quem | ei in Iordanis baptismo uox Patris  
 de nube et Iohannes digito | demonstrauit dicendo : *Ecce*

16 h. Cf. Dan. 3,24-30 i. Cf. Lam. 1,1 - 5,22  
 17 a. Cf. Ps. 44,3

1. Cette énumération de 9 cantiques diffère notablement de celle des 6 ou 7 cantiques cités par ORIGÈNE, *Hom. sur le Cant.*, I. 1 (SC 37 bis, p. 66-69); *Comm. sur le Cant.*, Prol., 4, 1-5 (SC 375, p. 148-154). Et Apponius n'indique pas, comme le fait Origène, que les cantiques se présentent comme autant de degrés d'une « échelle » spirituelle (cf. SC 37 bis, p. 31-37).

2. « Au Père de l'époux » : l'expression, dans le même contexte, est chère à ORIGÈNE. Cf. *Hom. sur le Cant.*, I. 2-5 (SC 37 bis, p. 72-73 et 82-83); *Comm. sur le Cant.*, I. 1 et 7 (SC 375, p. 178 et 180).

pas toucher<sup>h</sup>. Le prophète Jérémie aussi a chanté un cantique de lamentation sur la destruction de Jérusalem et du sanctuaire et sur la captivité de tout le peuple d'Israël<sup>i</sup>; il nous y apprend que plus quelqu'un a été proche de Dieu par la sainteté de sa vie, plus sévère sera le châtement qui l'attend s'il vient à s'en éloigner<sup>l</sup>.

17. Ces cantiques-là ont été chantés, nous l'avons dit, par différents prophètes, à propos de personnes et de circonstances variées. Celui-ci est appelé « Canticum Cantorum » parce que, visiblement, il a été chanté tout exprès pour célébrer l'union du Christ roi et de l'Église. L'Église y adresse sa prière au Père de l'époux<sup>2</sup>, qui est le Verbe de Dieu. Elle demande qu'il cesse désormais d'avoir recours aux messagers de l'époux — les anges qui apportaient de la part du Fils de Dieu à l'Église l'annonce de la réconciliation<sup>3</sup> à venir —, mais que par le mystère de l'incarnation, il le montre lui-même enfin à découvert. Elle demande de mériter à présent d'étreindre sa beauté qui surpasse celle des fils des hommes<sup>a</sup>, de recevoir ses baisers très doux, de toucher ses seins délectables : « *Qu'il me baise, dit-elle, des baisers de sa bouche, car tes seins sont meilleurs que le vin.* »

Le désir  
 du baiser  
 du Christ

18. Toujours, de fait, depuis Adam jusqu'à Jean Baptiste, l'Église, en la personne de ceux qui eurent une intelligence plus profonde, a cherché le Christ. A travers tous les patriarches et les prophètes, elle a supplié le Père tout-puissant, par des cris déchirants, que lui soient accordés *ses baisers*. C'est lui qu'au baptême du Jourdain la voix du Père venue de la nuée, et Jean, de son doigt, lui ont montré; celui-ci en disant :

3. Le mot très rare de *repropiatio* (« réconciliation »), que BLAISE, *Dict.*, relève 4 fois chez Rufin traduisant Origène, est familier à Apponius : I. 263; IV. 291; VII. 641; X. 489; XII. 766 (cf. 815).

275 *agnus Dei qui tollit peccatum mundi*<sup>a</sup>; et ipse Pater de  
 nube : *Hic est, inquit, Filius meus dilectus in quo mihi*  
*complacui*<sup>b</sup>. Vnum autem de multis amicis sponsi prae-  
 parantem sponsam Iohannem intellege, cuius praesentia  
 Ecclesia Christi *oscula sancta suscepit, ipso testante de*  
 Christo : *Qui habet sponsam sponsus est; amicus autem*  
 280 *sponsi gaudio gaudebit ad uocem sponsi*<sup>c</sup>. Miratur uidelicet  
 Iohannes, cum uidet eum propter aquarum sanctificatio-  
 nem ad baptismum uenientem, cum ait : *Ego a te debeo*  
*baptizari, et tu ad me uenis?*<sup>d</sup> Gaudio uero gaudet audiens  
 uocem eius dicentis : *Sine modo : sic enim oportet nos*  
*implere omnem iustitiam*<sup>e</sup>. Vbi completae sunt preces Eccle-  
 285 siae, iam olim praemissae ad Deum Patrem Domini nostri  
 Iesu Christi, dicentis : *Osculetur me osculis oris sui*. Vbi  
 nimium gaudium amoris completum per adrectationem  
 uberum demonstratur, cum dicitur : *quia meliora sunt*  
*ubera tua uino*.<sup>1</sup>

19. *Vinum enim erat uerbum nuntiorum delatum per*  
 290 *angelos qui ad prophetas uel in prophetis loquebantur* —  
 sicut ait Zacharias propheta : *Et dixi ad angelum qui loque-*  
*batur in me*<sup>a</sup> — ; quod Ecclesiae cor laetificabat<sup>b</sup>, audiens  
 eius quem desiderabat nuntia<sup>ri</sup> aduentum. Sed ubi ore  
 manibusque corpus eius et sanguinem contrectauit,  
 295 *meliora cognouit ubera* apostolicae euangeliorumque doc-  
 trinae lacte manantia, ubi consistit omnis diuina perfectio  
 quae nunc Ecclesiae ministratur, quam *uinum* ueteris tes-  
 tamenti *\*legis*, quae secundum Apostolum *neminem ad*  
*perfectum prouexit*<sup>c</sup>.<sup>1</sup>

20. Quamquam enim omnes perfecti uiri apostolici, qui  
 300 prae sunt populo christiano doctores, *ubera* Christi intelle-

18 a. Jn 1,29 b. Matth. 3,17 c. Jn 3,29 d. Matth.  
 3,14 e. Matth. 3,15

19 a. Zach. 6,4 b. Cf. Ps. 103,15 c. Hébr. 7,19

« Voici l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde<sup>a</sup> »,  
 et le Père lui-même en disant, de la nuée : « Celui-ci  
 est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu<sup>b</sup>. »  
 Reconnais donc en Jean l'un des nombreux amis de  
 l'époux, qui apprête l'épouse : c'est en sa présence que  
 l'Église a reçu les saints *baisers* du Christ. Lui-même  
 rend ce témoignage au sujet du Christ : « Celui qui a  
 l'épouse, c'est l'époux, mais l'ami de l'époux tressaillira  
 de joie à la voix de l'époux<sup>c</sup>. » Certes, Jean s'étonne,  
 lorsqu'il le voit, pour sanctifier les eaux, venir au bap-  
 tême : « C'est moi, dit-il, qui devrais être baptisé par toi,  
 et c'est toi qui viens à moi!<sup>d</sup> » Mais il tressaille de joie  
 quand il entend sa voix lui dire : « Laisse faire pour  
 l'instant, car c'est ainsi qu'il nous faut accomplir toute  
 justice<sup>e</sup>. » Alors se trouvent réalisées les prières de l'Église  
 adressées dès longtemps à Dieu le Père de notre Seigneur  
 Jésus Christ, quand elle disait : « *Qu'il me baise des*  
*baisers de sa bouche*. » Alors apparaît réalisée la joie  
 intense de l'amour qu'il y a à toucher ses seins, lorsqu'il  
 est dit : « *Car tes seins sont meilleurs que le vin*. »

**Vin ancien**  
**et lait nouveau**

19. *Le vin*, c'était la parole des  
 messages apportés par les anges qui  
 parlaient aux prophètes, ou dans les  
 prophètes — ainsi que le dit le prophète Zacharie : « Et  
 je dis à l'ange qui parlait en moi<sup>a</sup>. » Cette parole réjouis-  
 sait le cœur de l'Église<sup>b</sup>, qui entendait annoncer la venue  
 de celui qu'elle désirait. Mais lorsque, de sa bouche et  
 de ses mains, elle toucha son corps et son sang, elle  
 reconnut que *les seins* qui laissaient couler le lait de la  
 doctrine des apôtres et des évangiles — laquelle renferme  
 toute la divine perfection qui est maintenant versée à  
 l'Église — sont *meilleurs que le vin* de la loi de l'ancien  
 testament, laquelle, d'après l'Apôtre, « n'a conduit per-  
 sonne à la perfection<sup>c</sup> ».

20. Or, bien que tous les hommes apostoliques parfaits,  
 les docteurs qui régissent le peuple chrétien, puissent  
 être reconnus comme les *seins* du Christ, eux par qui le

gantur, per<sup>1</sup> quos Christus paruulas animas nutrit, tamen non erit inconueniens duo *ubera* Christi baptistam et euangelistam duos Iohan<sup>2</sup>nes intellegi proprie, qui Ecclesiae, post oscula sacramenti praedicti, plenissima *ubera* BM 11  
 305 sunt propinati, cum alter eum solum | peccatum mundi tollentem agnumque demonstrat Ecclesiae<sup>a</sup>, | alter in principio Verbum Deum apud Deum Patrem manentem<sup>b</sup>. Qui per immaculatam uitam ita in amore eius quasi *ubera* | pectori adhaeserunt, dum alter adhuc paruulae et lactanti Ecclesiae uerum hominem sub nomine immaculati agni ostendit, | alter iam grandi effectae omnium eum rerum fabricatorem in | principio Verbum demonstrat, per quem creata sunt uniuersa<sup>c</sup>. | Nullus igitur usque in hoc tempus ad Ecclesiam huiusmodi | gustus suauitatis peruenerat, ut in agni mansuetudine suscipere<sup>1</sup>ter terribilem regem turmas  
 310 luporum daemonum efferantem; | cuius praesentia tremorem incutit omnibus terrenis et aeriis | potestatibus; qui tegmine Spiritus sancti alios uestit, et ipse | denuo habet; qui de terris leuatam ad Patris consortium ducit | per carnis adsumptionem Ecclesiam, cum qua, manente materia, unum effectus est sedens ad dexteram Patris<sup>d</sup> cum quo  
 320 erat | in principio Verbum<sup>e</sup>. |

21. Hoc ergo lacte doctrinae uitam aeternam conferente praedicta *ubera* dilecti Ecclesiae manant, Christi Domini nostri, de | cuius pectore lacteam uitam aeternam, quam Adam perdidit, | per candorem doctrinae in apostolis

20 a. Cf. Jn 1,29    b. Cf. Jn 1,1    c. Jn 1,1,3    d. Symbole des Apôtres; cf. Hébr. 1,3    e. Jn 1,1

1. Il s'agit du baptême du Christ (cf. l. 273-286).

2. *et ipse denuo habet* : les copistes ont hésité devant cette formule concise (voir l'apparat critique de CCL 19, p. 15). Elle s'éclaire par le rapprochement avec III, 532, où il s'agit également de l'agneau « qui enlève le péché par la communication de la douceur de l'Esprit saint, de telle façon qu'en revêtant les autres, lui-même soit toujours dans l'abondance ». Sur cette idée que le Christ enrichit les autres

Christ nourrit les âmes encore petites, il ne sera pas cependant hors de propos de reconnaître plus précisément dans les deux *seins* du Christ les deux Jean, le baptiste et l'évangéliste. Ils ont en effet, après les baisers reçus dans le mystère en question<sup>1</sup>, présenté à l'Église des *seins* débordants : l'un le montre alors à l'Église comme l'agneau qui seul ôte le péché du monde<sup>a</sup>; l'autre comme Dieu le Verbe demeurant, au commencement, auprès de Dieu le Père<sup>b</sup>. Tous deux par leur vie sans tache se sont tenus attachés à son amour comme les *seins* le sont à la poitrine. L'un indique à l'Église, encore toute petite et à la mamelle, l'homme véritable sous le nom d'agneau immaculé; l'autre le lui montre, une fois qu'elle est devenue grande, comme le Verbe au commencement, le créateur de toutes choses, lui par qui tout a été fait<sup>c</sup>. Jusqu'alors n'était donc parvenu à l'Église aucun goût d'une pareille suavité : celui d'accueillir dans la douceur de l'agneau le roi redoutable qui met en rage les bandes de loups que sont les démons; dont la présence fait trembler toutes les puissances de la terre et des airs; qui revêt autrui de la toison de l'Esprit saint et la possède encore lui-même<sup>2</sup>; qui, par l'assomption de la chair, conduit, jusqu'à la communion avec le Père, l'Église avec laquelle, tandis qu'elle garde sa nature<sup>3</sup>, il s'est fait un, en l'élevant de terre lorsqu'il s'assied à la droite du Père<sup>d</sup>, avec lequel il était, comme Verbe, au commencement<sup>e</sup>.

21. Tel est donc le lait de la doctrine, conférant la vie éternelle qui coule de ces *seins* du bien-aimé de l'Église, le Christ, notre Seigneur. De sa poitrine, comme par des *seins*, l'Église, en la personne des croyants, a reçu le lait de la vie éternelle, perdue par Adam, infusée aux apôtres à travers la blancheur de sa doctrine. Cette

sans s'appauvrir, voir aussi V, 276 : dans sa douceur, il donne la grâce du saint Esprit, « comme l'agneau qui, en donnant aux autres sa laine, reste lui-même vêtu ».

3. *manente materia* : cf. note à l. 222.



325 infusam, quasi per *ubera* in | credentibus suscepit Ecclesia,  
 et suis posteris, quasi ex lacte | butyrum effectum, per  
 interpretationem sermonis cotidie porrigit. Nam *ubera* tri-  
 num in se continent sacramentum per lactis | naturam : id  
 est caseum, liquorem et, cum fuerit arte subactus, | liquor  
 reddit butyrum<sup>a</sup>. Ita et lactea apostolica doctrina, cum  
 330 | inuenerit magistrum, declarat intra se contineri indiui-  
 duam | Trinitatem. Quibus alimentis nisi indesinenter  
 usa fuerit anima, | non poterit uiuere in aeternum. Quem  
 cibum Ecclesia de supra|dictis *uberibus* in baptismatis sus-  
 cepit sacramento, ubi trina | confessione, Patris et Filii et  
 335 Spiritus sancti notitiae odorem<sup>b</sup> | cognoscit, cum ei sae-  
 pedictum doctrinae lac triformem contulerit redemptionis  
 medelam : liquorem scilicet baptismatis candidissimum,  
 suauemque caseum corporis Christi, et pinguisimum |  
 butyrum, sacri chrismatis oleum, per quod Spiritus sanc-  
 tus | infunditur. De qua pinguedine uox Ecclesiae in alio  
 340 propheta|deprecatur animae suae medullas repleti  
 dicendo : *Sicut adipe et | pinguedine repleatur anima mea*<sup>c</sup>,  
 cuius odor sauciatas peccatis | resuscitat animas ; cuius uir-  
 tutem pinguedinis in praedictis *uberibus* absconsam fra-  
 grantemque, post oscula suscepta, collaudare sequenti  
 docetur uersiculo dicens : FRAGRANTIA VNGVENTIS | OPTI-  
 MIS. |

BM 12

22. Erat quidem boni odoris<sup>a</sup>, id est meriti, *unguentum*  
 illud in | ueteri testamento magistro Deo compositum, de  
 quo ungebantur reges, prophetae et sacerdotes<sup>b</sup>. Sed  
 quantum distat uiuus | homo a pictura fucis colorum  
 350 oblita, tantum interest quod | Ecclesia suscepit renascendo  
 in Spiritu, cuius figuram synagoga | suscipiebat in corpore.

<sup>21</sup> a. Cf. Prov. 30,33    b. Cf. Matth. 28,19 ; II Cor. 2,14    c.  
 Ps. 62,6

<sup>22</sup> a. Cf. II Cor. 2,14    b. Cf. Ex. 30,23-25

doctrine, elle l'offre chaque jour à ses enfants, après  
 l'avoir transformée, pour ainsi dire, de lait en beurre par  
 l'interprétation de la parole. Le symbolisme des *seins* est  
 triple en effet, étant donnée la constitution du lait, à  
 savoir le fromage, le lait liquide, et ce que donne le  
 liquide une fois travaillé : le beurre<sup>a</sup>. De même aussi,  
 le lait de la doctrine des apôtres, lorsqu'il trouve un  
 interprète, se révèle contenir l'indivisible Trinité. Ces  
 aliments, si l'âme n'en use incessamment, elle ne pourra  
 vivre pour l'éternité. Cette nourriture, l'Église l'a reçue  
 de ces *seins* au sacrement du baptême, où, par une triple  
 confession, elle perçoit le parfum de la connaissance<sup>b</sup> du  
 Père et du Fils et du saint Esprit. Ce lait de la doctrine  
 lui a conféré en effet le triple remède de la rédemption :  
 à savoir le liquide à l'éclatante blancheur du baptême,  
 le fromage très doux qu'est le corps du Christ, le beurre  
 très onctueux qu'est l'huile du saint chrême par laquelle  
 est infusé l'Esprit saint. Cette huile, la voix de l'Église  
 supplie, chez un autre prophète, que les moëlles de son  
 âme en soient remplies : « Que mon âme, dit-elle, soit  
 remplie comme de graisse et d'huile<sup>c</sup>. » Cette huile, son  
 parfum redonne vie aux âmes blessées par le péché.  
 Quant à sa vertu, dont l'arôme est caché dans ces *seins*,  
 maintenant que l'Église a reçu ces baisers, le verset  
 suivant l'invite à la louer, en disant : « ILS SONT PARFUMÉS  
 D'ONGUENTS EXCELLENTS ».

22. Il était, certes, de bonne  
 Le nom du Christ    odeur<sup>a</sup>, c'est-à-dire de valeur,  
 huile répandue    l'onguent composé dans l'ancien testa-  
 ment sur les indications de Dieu, celui dont étaient oints  
 les rois, les prophètes et les prêtres<sup>b</sup>. Et pourtant, autant  
 est grande la distance entre un homme vivant et un  
 portrait aux couleurs empruntées, autant il y a de diffé-  
 rence entre l'onguent que l'Église a reçu spirituellement  
 à sa nouvelle naissance et celui que la synagogue recevait

II  
(I,2)

Cuius tantae fuerunt uires, ut uix in una gente iudaea et paucis tribuerit principatum. Hoc autem Ecclesiae unguentum tantum in se gerit uirtutis, fragrantiae simul et  
 355 | medicinae, ut omnes credentes sanissimos reddat, reges et sacerdotēs<sup>c</sup> constituat, et eius odor notitiae a solis ortu usque ad occasum<sup>d</sup> omnem mundum adimpleuerit. Quod intra se quam  
 III | I,2) | aliam fragrantiam potest intellegi continere, nisi Christi nomen, | de quo sequitur : OLEVUM EFFVSVM NOMEN TVVM ? |

23. Sicut enim inter multitudinem cadauerum putridorum | retrihi homines morbo periclitantur, ita habitatoribus huius | mundi euenerat per Adam, pluralem deorum numerum inducente | diabolo ore serpentis dicente : *Eritis sicut dii*<sup>a</sup>. Introductum igitur | unius ueri Dei nomen per incarnationis mysterium reconditum | in corporeo uasculo : quo fracto clauorum et lanceae ictibus, | odore eius  
 365 | notitiae<sup>b</sup> omnis foetor diabolicae doctrinae de toto |

22 c. Cf. I Pierre, 2,9 d. Ps. 49,1 ; cf. II Cor. 2,14

23 a. Gen. 3,5 b. Cf. II Cor. 2,14

1. Comme le vin du nouveau testament l'emporte sur celui de l'ancien (I. 296-298.540-541), ainsi les onguents de l'Église l'emportent-ils sur ceux de la synagogue. II. KÖNIG, *Apponius*, p. 24, n. 37, cite à ce propos GRÉGOIRE D'ÉLUIRE, *Tract. in Cant.*, I, 13 (CCL 69, p. 174).

2. Seul cas (avec VIII, 802, où il s'agit aussi du baptême) où Apponius applique le titre de *sacerdotes* aux fidèles. Ici, c'est à propos de l'onction reçue par eux et figurée par celle de l'ancien testament (cf. *regale sacerdotium* de I Pierre 2, 9, non cité par Apponius). Les onctions anciennes étaient administrées aux *reges, prophetae et sacerdotes* (I. 348) ; celles dans l'Esprit saint constituent les fidèles *reges et sacerdotes* ; la fonction prophétique n'est pas soulignée. — Ailleurs (sauf lorsqu'il s'agit du sacerdoce juif), les *sacerdotes* sont les évêques (cf. note à I. 723). — Apponius, familier pourtant avec l'Épître aux Hébreux, ne parle pas en toutes lettres du sacerdoce du Christ.

3. *in corporeo uasculo : quo fracto...* : le commentaire que fait Apponius de *Oleum effusum nomen tuum* présente une double originalité

corporellement en figure<sup>1</sup>. L'efficacité de ce dernier se limitait tout au plus à conférer la primauté dans le seul peuple juif, et à bien peu de gens ; l'onguent de l'Église, lui, renferme une telle efficacité, en même temps qu'un tel *parfum* et une telle vertu médicinale, qu'il rend parfaitement sains tous les croyants, qu'il les établit rois et prêtres<sup>2</sup>, et que du levant au couchant<sup>d</sup> la bonne odeur de sa connaissance a rempli le monde entier. Quel autre *parfum* peut-on penser qu'il contienne, si ce n'est le nom du Christ, dont il est dit à la suite : « TON NOM EST UNE HUILE RÉPANDUE » ?

23. Des hommes emprisonnés parmi une quantité de cadavres en putréfaction risquent l'infection ; la même chose était arrivée par la faute d'Adam aux habitants de ce monde, quand le diable eut introduit le nom de « dieux » au pluriel, en disant par la bouche du serpent : « Vous serez comme des dieux<sup>a</sup>. » Aussi, quand le nom de l'unique vrai Dieu eut été introduit et enclos dans un vase corporel par le mystère de l'incarnation, et que ce vase eut été brisé par les coups des clous et de la lance, la bonne odeur de sa connaissance<sup>b3</sup> a chassé du monde entier toute la puanteur de la doctrine du diable.

par rapport à ceux d'ORIGÈNE (*Hom. sur le Cant.*, I, 4 : SC 37 bis, p. 83 ; *Comm. sur le Cant.*, 4, 1-5 : SC 375, p. 220-224 ; cf. 376, p. 765-766 : *Note complémentaire* 12), comme à l'interprétation de DIDYME, *Traité du Saint-Esprit*, 51, adapté par AMBROISE, *De Spiritu sancto*, I, 95-96 (CSEL 79, p. 56-57) et traduit par Jérôme (SC 386, p. 190-192) : 1) il n'est pas seulement question de la connaissance du nom de Dieu, jadis renfermée dans le peuple juif comme dans un vase et maintenant répandue pour tous par la révélation du Christ ; il s'agit du mystère même de l'incarnation : le corps humain du Christ est le vase nouveau d'où la connaissance de l'unique vrai Dieu s'est répandue pour le monde (cf. *Note complémentaire* II : « Grégoire le Grand et Apponius », p. 364) ; 2) mieux encore, il a fallu que ce vase nouveau fût brisé (cf. *Mc* 14,3 : *fracto alabastro*) par les clous et la lance pour que se répandît partout le parfum qui est le nom du Christ vrai Dieu.

mundo abstersus est; et illud magnum *nomen*, quod in solo  
 | populo Israhel erat notum<sup>e</sup> per chrismatis unctionem,  
 nunc, | quasi *effuso* uase *unguenti* in domo tota domus  
 repletur odore<sup>d</sup>, | ita et a tempore passionis Domini nostri  
 370 Iesu Christi omnis | mundus unius ueri Dei Christi nominis  
 notitia impletus probatur; et per omnes nationes gen-  
 tium cotidie, quasi odor *unguenti*, | uirtutum reddit *fra-*  
*grantiam*, dum mortui inuocato eius nomine | surgunt,  
 caeci uident, claudi ambulant, muti loquuntur, paralytici  
 curantur, leprosi mundantur<sup>e</sup>, effugantur daemonia<sup>f</sup>; omnis  
 375 | aegritudo cedit, pellitur languor in uirtute huius nominis  
 inuolcati. |

BM 13

24. Ecce quibus odoribus dilectio amorque Christi adu-  
 lescentulis accenditur animabus, de quibus nunc ait :  
 IDEO ADVLES<sup>1</sup>CENTVLAE DILEXERVNT TE. His uirtutibus  
 scilicet, quasi suauis<sup>2</sup>simis odoribus, *adulescentulae*, id est  
 rudes adhuc ad credendum | animae, in eius inflammantur

23 c. Cf. Ps. 75,2 d. Matth. 26,6-7; Jn 12,3 e. Matth. 11,5;  
 cf. Act. 3,6 f. Mc 16,17

1. *et illud magnum nomen...* La phrase commençant ainsi présente une anacoluthie : la comparaison qu'Apponius insère, celle du vase brisé parfumant toute la maison, entraîne une nouvelle construction et l'abandon du sujet *illud magnum nomen quod in solo populo Israel erat notum per chrismatis unctionem*; *illud nomen* est repris équivalamment comme complément de la proposition principale : *mundus... nominis notitia impletus probatur*, puis devient le sujet sous-entendu de : *et reddit fragrantiam*. — Le réviseur de R a eu conscience de la difficulté, et il a complété, *en interligne* — cette dernière précision a été omise, à tort, par l'apparat critique de CCL 19, p. 17 — : *quasi effuso uase unguenti in domo <cunctis innotescit et> tota domus repletur odore*, donnant ainsi un verbe au sujet *illud magnum nomen*. Cette addition (que H. KÖNIC a retenue dans sa traduction, p. 25) est intelligente (*innotescit*, dans pareil contexte, est conforme à l'usage d'Apponius : cf. VI, 419; V, 369), mais elle ne s'appuie que sur une conjecture ancienne.

Ce grand *nom*<sup>1</sup> n'était connu, par l'onction du chrême, que du seul peuple d'Israël<sup>e</sup>. A présent, de même que, lorsqu'un vase d'*onguent* est *répandu* dans une maison, la maison entière est remplie de son *parfum*<sup>d</sup>, de même aussi, depuis le temps de la passion de notre Seigneur Jésus Christ, le monde entier apparaît rempli de la connaissance du nom du Christ, l'unique vrai Dieu; et ce nom *répand* chaque jour à travers toutes les nations<sup>2</sup>, telle la bonne odeur d'un *onguent*, le *parfum* de ses vertus. Alors, à l'invocation de son nom, les morts ressuscitent, les aveugles voient, les boiteux marchent, les muets parlent, les paralysés sont guéris, les lépreux sont purifiés<sup>e</sup>, les démons sont mis en fuite<sup>f</sup> : toute maladie cesse, toute infirmité disparaît par la puissance de l'invocation de ce nom.

L'amour  
des âmes  
adolescentes

24. Voilà grâce à quelles odeurs la dilection et l'amour du Christ s'allument dans les âmes *adolescentes*, dont il est dit à présent : « C'EST POURQUOI

LES ADOLESCENTES T'ONT AIMÉ. » Entendons que par l'effet des ces œuvres de puissance, pareils à de très suaves odeurs, les âmes *adolescentes*, c'est-à-dire encore frustes au point de vue de la foi, s'enflamment de son amour.

IV  
(I,2)

2. L'expression redondante *gentium nationes* constitue un trait de style familier à Apponius (I, 371; III, 257; IV, 62.376.450; VII, 629; XI, 40; XII, 618), alors qu'elle est rare ailleurs (on peut citer AMBROISE, *Explanatio psalmi* 43, 45 et 50 : CSEL 64, p. 294, l. 5; p. 297, l. 1; Ep. 57, 8 : CSEL 82, 2, p. 103, l. 102; GRÉGOIRE D'ÉLVIÈRE, *Tract. Origenis*, CCL 69, p. 16, l. 130; p. 37-38, l. 128 et 130; p. 62, l. 224; p. 94, l. 126); elle sera familière à Bède. — Pour l'ensemble des auteurs, *gentes* et *nationes* sont pratiquement synonymes et désignent habituellement les peuples païens, par opposition au peuple juif. Tel est aussi (mais pas toujours : cf. Apponius, IV, 376) le sens de l'expression *gentium nationes*, qui pourrait se traduire « les nations païennes », mais aussi, plus simplement, « les nations ». Cette dernière traduction a été adoptée dans tous les passages où Apponius emploie *gentium nationes*.

385 amore. Haec uirtus sanitatis, concessa euangelium adnuntiantibus, uelocitatem cursus *adulescentulis* addit, de qua in alio loco dicitur : *Dominus dabit uerbum* | *euangelizantibus uirtute multa*<sup>a</sup>. Hic namque Dominus Deus Palter dedit Verbum ignitum<sup>b</sup> huic mundo, quod in figura carbonis | forcipe duorum testamentorum, noui et ueteris, leuatur de altari | et labia purgat Esaiæ prophetae<sup>c</sup>; qui per adunationem carnis | solus inter mortuos liber<sup>d</sup> uiuensque commixtus est; simulque | flante Spiritu sancto, omnes  
390 animæ quæ, ut carbones mortui, in | impietatum tenebris obscurato intellectu iacebant, eius uicinitalte accensæ sunt. Quibus dicitur iam accensis : *Sic luceat lux* | *uestra coram hominibus, ut uideant homines opera uestra bona et glorificent Patrem uestrum qui in caelis est*<sup>e</sup>. |

395 25. Hoc autem quod *diligunt*, quod flamma amoris sponsi | accenduntur, proprium donum gratiæ Verbi Dei est, qui perficit | gressus<sup>a</sup> ad currendum, qui illuminat oculos<sup>b</sup> ad uidendum, qui | aperit labia<sup>c</sup> ad loquendum, qui uisitacione sua præsentis mortis | timorem, perfecta caritate intromissa cordi nostro, foras expellit<sup>d</sup>; et hæc  
400 omnia, ostendendo se ut lampadam<sup>e</sup> huic mundo, | hominibus contulit. Etiam quæ præcepit, in nostra posuit | potestate, ut iusto iudicio aut custodientibus regni caelorum | perpetuum gaudium tribuat, aut contemnentibus

24 a. Ps. 67,12      b. Cf. Ps. 118, 140; Prov. 30,5      c. Is. 6,6-7      d. Ps. 87,6      e. Matth. 5,16

25 a. Cf. Ps. 16,5      b. Cf. Ps. 12,4      c. Cf. Ps. 50,17      d. I Jn 4,18      e. Cf. Is. 62,1

1. L'exégèse voyant dans les deux branches des pincettes en Is. 6, 6 les deux testaments (étrangère à Origène) est connue de ZÉNON DE VÉRONE (*Tract.* I, 37, 2 : *CCL* 22, p. 101) et d'AMBROISE (*De fide*, I, 20, 132 : *CSEL* 78, p. 59). JÉRÔME parfois l'adopte (*Ep.* 18 A, 14; 54, 17 : *CSEL* 54, p. 91 et 485; *In Hiez.*, I, 1, 15-18; *CCL* 75, p. 20, 1. 487-488; *In Amos*, 3, 7 : *CSEL* 76, p. 316-317), parfois la mentionne seulement (*In Es.*, 3, 6-7 : *CCL* 73, p. 89 : *Quidam nostrorum forcipem...*

Cette puissance de guérison accordée aux prédicateurs de l'évangile accroît la rapidité de la course des *adulescentes*. Et il est dit ailleurs, au sujet de cette puissance : « Le Seigneur donnera le verbe aux porteurs d'évangile avec grande puissance<sup>a</sup>. » Ce Seigneur, Dieu le Père, a en effet donné à ce monde son Verbe de feu<sup>b</sup>, celui qui, sous la figure d'une braise, est pris sur l'autel avec la pincette des deux testaments, l'ancien et le nouveau<sup>1</sup>, et purifie les lèvres du prophète Isaïe<sup>c</sup>. En s'unissant la chair, seul libre<sup>d</sup> et vivant, il s'est mêlé parmi les morts. Et du même coup, au souffle de l'Esprit saint, toutes les âmes qui, telles des braises mortes, gisaient, l'intelligence obscurcie, dans les ténèbres de l'impiété, se sont allumées à son contact. Maintenant allumées, elles s'entendent dire : « Que votre lumière brille si bien devant les hommes qu'ils voient vos œuvres bonnes et glorifient votre Père qui est aux cieux<sup>e</sup>. »

25. Le fait qu'elles *aiment*, le fait que s'allume en elles la flamme de l'amour pour l'époux, est proprement le don de la grâce du Verbe de Dieu. Il assure leurs pieds<sup>a</sup> pour courir, illumine leurs yeux<sup>b</sup> pour voir, il ouvre leurs lèvres<sup>c</sup> pour parler. Par sa visite, il chasse la crainte<sup>d</sup> de la mort présente en faisant pénétrer en notre cœur la parfaite charité. Tout cela, il en a gratifié les hommes en se montrant à ce monde tel une lampe<sup>e2</sup>. Bien plus, ces commandements, il les a remis en notre pouvoir, si bien que c'est par un juste jugement qu'il assigne, soit la joie perpétuelle du royaume des cieux à ceux qui les gardent, soit la tristesse éternelle de la géhenne

*duo testamenta putant, quæ inter se Spiritus sancti unione sociantur*). — *Verbum ignitum*, employé ici, est la leçon que donne le *Veronensis* au verset 140 du Ps. 118, au lieu de *ignitum eloquium*. L'application de ce verset au Verbe de Dieu est propre à Apponius (cf. note à IX, 337). Celui-ci connaît d'ailleurs aussi la leçon *ignitum eloquium* (VII, 723-724).

2. Sur la forme *lampadam*, voir la note à I, 37, renvoyant à XII, 231.

aeternum luctum gehennae. Vt si absconsa sunt a nobis  
 quae scripta sunt, <sup>1</sup> quaeramus ab eis qui eius iam perfece-  
 405 runt uoluntatem. Quod si | uires deficiunt adipisci ad intel-  
 legendum quae scripta sunt, sine <sup>1</sup> intermissione orando <sup>f</sup>  
 petamus, eorum uestigia sequentes quibus <sup>1</sup> testimonia Dei  
 scrutantibus <sup>g</sup> reuelata probantur. De quibus unus <sup>1</sup> dice-  
 bat : *Mihi omnium minimo data est haec gratia inter gentes*  
*ut <sup>1</sup> reuelaret in me Filium suum*<sup>h</sup>. |

410 **26.** Sic enim crescit Ecclesia, sic fructibus suis sermo  
 Domini <sup>1</sup> multiplicatur in toto mundo<sup>a</sup>, dum perfectiores  
 infirmos exemplo <sup>1</sup> uitae et uerbo euangelii instruunt : ut  
 alios blanda commonitione, alios durius increpando<sup>b</sup>, pro  
 415 aliis crebrius Domino supplicando ut eos castigatos in  
 carne, sanos in anima ad se adtrahat | semper : sicut beato  
 Paulo fecisse probatur, quem contra se <sup>1</sup> stricto mucrone  
 uenientem Damasci ciuitatem ad Ecclesiam <sup>1</sup> oppugnan-  
 dam, nube caecitatis ab alto directa illigatum intra <sup>1</sup> castra  
 Ecclesiae traxit<sup>c</sup>; et qui nomen Christi, priusquam in tota  
 420 <sup>1</sup> Iudaea innotesceret, uelociter anteibat excludere, nunc  
 uinctus | caritatis uinculis Christi<sup>d</sup>, per asperas uias, famis,  
 sitis, nuditatis, <sup>1</sup> naufragii periculis multis, uigiliarum ieiuniorumque<sup>e</sup>,  
 uestigia <sup>1</sup> eius sequitur die noctuque. Cui  
 parum uidetur semel Christum <sup>1</sup> pro salute hominum mor-  
 tuum, nisi et ipse pro eorum gloria <sup>1</sup> cotidie moriatur<sup>f</sup>. Et  
 425 quoniam non sufficit uisibilis, parua et | localis natura,  
 magnam et inuisibilem, quae tota ubique est, e <sup>1</sup> uestigio  
 sequi, ubi non occurrit corporis sui praesentia *adulescentu-*  
*las* animas concitare ad cursum, epistolarum suarum uoci-  
 bus post Christum *currere* cohortatur<sup>g</sup>. Cuius uocem intel-  
 legi in <sup>1</sup> sequentibus non absurdum uideatur dicentis :  
 V  
 (I,3) 430 TRAHE ME, POST | TE CVRREMVS. <sup>1</sup>

<sup>25</sup> f. Cf. I Thess. 5,17      g. Cf. Ps. 118,2      h. Éph. 3,8; Gal. 1,16

<sup>26</sup> a. Cf. Col. 1,6      b. Cf. Tite 1,13      c. Cf. Act. 9,1-8  
 d. Cf. Éph. 3,1; Os. 11,4      e. Cf. II Cor. 11,23-27      f. I Cor. 15,31  
 g. Cf. I Cor. 9,24

à ceux qui les méprisent. Si les écritures sont pour nous  
 lettre close, adressons-nous à ceux qui déjà ont accompli  
 sa volonté. Si nos forces ne sont pas suffisantes pour  
 atteindre à l'intelligence des écritures, demandons-la sans  
 trêve dans la prière<sup>f</sup>, nous attachant aux pas de ceux  
 qui ont scruté les témoignages de Dieu<sup>g</sup> et à qui ils ont  
 été révélés. L'un d'entre eux le disait : « A moi, le plus  
 petit de tous, a été donnée cette grâce au milieu des  
 nations : qu'il révélât en moi son Fils<sup>h</sup>. »

**26.** Ainsi en effet grandit l'Église, ainsi fructifie et se  
 multiplie dans le monde entier la parole du Seigneur<sup>a</sup>.  
 Les plus parfaits instruisent les faibles par l'exemple de  
 leur vie et par la prédication de l'évangile, usant avec  
 les uns d'aimables conseils, reprenant d'autres un peu  
 rudement<sup>b</sup>, suppliant fréquemment pour d'autres le Sei-  
 gneur, afin qu'il les attire toujours à lui, châtiés en leur  
 chair, sains en leur âme. Ainsi a-t-il agi envers saint  
 Paul, qui, le glaive dégainé contre lui, gagnait la cité de  
 Damas dans l'intention de persécuter l'Église : jetant  
 d'en-haut sur lui le nuage de la cécité, il le traîna, ligoté,  
 à l'intérieur du camp de l'Église<sup>c</sup>. Cet homme qui se  
 hâtait de prendre les devants pour bannir le nom du  
 Christ avant qu'il ne fût connu par toute la Judée, le  
 voilà qui maintenant, lié par les liens de la charité du  
 Christ<sup>d</sup>, suit ses pas jour et nuit au long de rudes  
 chemins, au milieu des nombreux dangers de la faim,  
 de la soif, de la nudité, du naufrage, des veilles et des  
 jeûnes<sup>e</sup>. Il ne lui suffit pas que le Christ soit mort une  
 fois pour le salut des hommes; il faut que lui aussi  
 meure chaque jour pour leur gloire<sup>f</sup>. Et puisqu'un être  
 visible, petit et localisé n'est pas capable de suivre pas  
 à pas l'Être grand et invisible qui est tout entier et  
 partout présent, là où il n'a pas le moyen d'encourager  
 à la course les âmes *adolescentes* par sa présence corpo-  
 relle, c'est par la voix de ses épîtres qu'il les exhorte à  
*courir*<sup>g</sup> sur les pas du Christ. C'est sa voix qu'il ne  
 paraîtra pas déplacé de reconnaître dans les paroles qui  
 suivent : « ATTIRE-MOI. NOUS COURRONS A TA SUITE. »

27. Ingresso namque nomine Christi in domo huius mundi, quod in similitudinem unguenti oleum propter Spiritus sancti cooperantis personam intellegitur, delectatione odoris notitiae eius de antro erroris egressa Ecclesia in Paulo eiusque consimilibus anxia currit post Christum. Et quoniam ad tantum altitudinis culmen, quo post Deum currendo ascenditur, non sunt vires propriae uoluntatis, clamat : Trahe me, post te curremus. Hoc ergo orat perfecti uiri persona qui Ecclesiae caput est, qui uice Christi in populo fungitur christiano, qui nouit, scrutando testimonia Dei<sup>a</sup>, diuersis laqueis retinere diabolus animas post Deum currentes, ut nisi adiutorio Christi fuerit de manu diaboli cotidie adtractus, adulescentulae animae currere omnino non poterunt. Nam quomodo poterit in cuiuslibet artis uel sapientiae perfectum magisterium quisquis discipulum introducere, cum ipse a perfecto magistro non didicerit prius ?

28. Trahit utique magister discipulum in scientiae thesauris multis modis : aliquando gratiosis adloquiis, aliquando adsidua commonitione, nonnumquam uerberibus, plerumque grauitate morum, saepenumero dulci delectabilique expositione ; et hoc ordine discipulum uelocem ad cursum effectum in arcana sapientiae intromittit. Vbi cum ingressus fuerit, omnem iniuriam doctoris, quae amara ad praesens uisa fuerat, obliuioni tradit praesens laetitia, sicut praesenti uersiculo uox Ecclesiae gaudet, post

27 a. Cf. Ps. 118,2

28 a. Cf. Hébr. 12,11

1. uir perfectus s'applique en I. 299 aux apôtres ; en X. 496 à Pierre ; il s'agit ici de « Paul et de ses semblables ». — Caput Ecclesiae, qui désigne habituellement le Christ (VI, 153.172, etc.) s'applique ici à l'apôtre Paul « qui tient la place du Christ dans le peuple chrétien ». Ailleurs on trouve caput gregis Christi appliqué à un responsable de

A la poursuite  
du Christ

27. En effet, une fois que le nom du Christ eut pénétré dans la demeure de ce monde — ce nom qui, pareil à un onguent, à cause de la personne de l'Esprit saint qui coopère avec lui, est désigné comme une huile —, l'Église, attirée par la délectation de l'odeur de sa connaissance hors de l'antre de l'erreur, court anxieuse, en la personne de Paul et de ceux qui lui ressemblent, à la suite du Christ. Et parce que la propre volonté ne possède pas les forces suffisantes pour atteindre une cime aussi élevée où l'on monte en courant à la suite de Dieu, elle s'écrie : « Attire-moi. Nous courrons à ta suite. » Voilà donc la prière que fait la personne d'un homme parfait<sup>1</sup>, qui est tête de l'Église, qui tient la place du Christ dans le peuple chrétien, qui a appris, en scrutant la parole de Dieu<sup>a</sup>, que le diable retient par des pièges variés les âmes qui courent à la suite de Dieu. Si donc le secours du Christ ne l'attire pas chaque jour hors de la main du diable, les âmes adolescentes ne pourront absolument pas courir. Car comment quelqu'un pourrait-il conduire un disciple à la maîtrise parfaite de n'importe quel métier ou sagesse, s'il n'a pas d'abord appris lui-même d'un maître parfait ?

28. Or le maître attire de bien des façons le disciple aux trésors de la connaissance : tantôt par des conversations agréables, tantôt par des conseils insistants, parfois par des coups, habituellement par le sérieux de sa conduite, bien souvent par des exposés pleins de douceur et d'attrait ; par cette méthode il introduit son disciple, devenu rapide à la course, dans les secrets de la sagesse. Une fois qu'il y est entré, la joie du moment lui fait oublier toute la dureté du docteur, qui jusqu'alors avait paru amère<sup>a</sup> ; c'est ainsi que dans le présent verset, la voix de l'Église crie sa joie de se voir, après l'attirance

l'Église (II, 450), et même caput christianae plebis appliqué aux empereurs chrétiens (X, 435).

*adtractionem* et *cursum*, se in sapientiae *cellaria regis* | *introducram*, dicendo : INTRODVXIT ME REX IN CELLARIA SVA. |

29. *Adtracta* ergo Ecclesia in eis quos a piscium captura<sup>a</sup> et a | teloneo<sup>b</sup> traxit ad euangelium praedicandum, iam non sola, sed | cum suprascriptis *adulescentulis currit*, quae uerbo praedicationis eorum credentes Christo prouocatae sunt ad *\*cursu uitae* | aeternae munera *\*comprehendenda*<sup>c</sup>. Et ubi bene *cursum adulescentulas* docuit, nunc *introducram* se gaudet in *cellaria regis* | Christi, in illa proculdubio *cellaria* ubi sunt *thesauri sapientiae* | et *scientiae Dei*<sup>d</sup>. De quibus *cellariis* in beato Petro suscepti | clauas, in quibus summam rerum adepta est potestatem, et | ligandi soluendique meruit principatum<sup>e</sup>. Vbi audit *uerba arcana* | in Paulo, *quae non liceat hominibus loqui*<sup>f</sup>. In quibus *cellariis* | intro inspiciens oculis cordis<sup>g</sup> propheta dolenter admiratur tam | grandia tantaeque dulcedinis deliciarum copias esse in *cellariis* | uitae aeternae, ut uix paucis illuc concedatur ingressus, dicens : | *Quam magna multitudo dulcedinis tuae, Domine, quam abscondisti timentibus te, et perfecisti eam sperantibus in te*<sup>h</sup> ! Per quod | docuit, illis qui timorem gehennae habent absconsam esse, his | uero perfectam et manifestam qui perfecti sunt sperando in | Deum. |

30. Summa ergo perfectionis sperare in Deum est. In spe enim | consistit quidquid in suprascriptis *cellariis* congregatum est. | Qui sperat ergo, ipse credit in Deum ; et qui credit omnia | quaecumque promisit, siue impiis poe-

29 a. cf. Matth. 4,18-19    b. cf. Matth. 9,9    c. Cf. I Cor. 9,24    d. Col. 2,3    e. Cf. Matth. 16,19    f. II Cor. 12,4  
g. Cf. Eph. 3,18    h. Ps. 30,20

1. Pour ORIGÈNE/RUFIN, *Comm. sur le Cant.*, I. 5, 6 (SC 375. p. 244), c'est in *cubiculo* aut *prope cubiculum* que Paul, élevé au troisième ciel, a entendu les paroles ineffables. *Cubiculum* (VI.) et *cellaria* (Vg) traduisent le même mot grec : *tamieion*.

et la *course*, introduite dans les *celliers* de la sagesse du roi, en disant : « LE ROI M'A INTRODUITE DANS SES CELLIERS. »

Les celliers  
de la Sagesse

29. Donc l'Église, après avoir été attirée en la personne de ceux que le Christ a retiré<sup>1</sup> de la capture des poissons<sup>a</sup> et du bureau des impôts<sup>b</sup> pour aller prêcher l'évangile, ne *court* plus seule, mais avec les *adolescentes* en question qui, croyant au Christ, ont été incitées par la parole de leur prédication à courir pour saisir<sup>c</sup> les récompenses de la vie éternelle. Une fois qu'elle a bien appris la *course* aux *adolescentes*, elle se réjouit maintenant d'être *introduite* dans les *celliers du roi*, le Christ, à savoir dans ces *celliers* où se trouvent les trésors de la sagesse et de la connaissance de Dieu<sup>d</sup>. De ces *celliers*, en la personne du bienheureux Pierre, elle a reçu les clefs et, par elles, a obtenu la souveraineté universelle et mérité le pouvoir suprême de lier et de délier<sup>e</sup>. C'est là qu'en la personne de Paul, elle entend « les paroles secrètes qu'il n'est pas permis de redire<sup>f</sup> »<sup>1</sup>. Ayant jeté un regard à l'intérieur de ces *celliers* avec les yeux de son cœur<sup>g</sup>, le prophète s'étonne et se plaint qu'il y ait dans les *celliers* de la vie éternelle des grandeurs telles et des flots de délice d'une douceur telle, que l'entrée n'en puisse être accordée qu'à un petit nombre à peine : « Combien grande, dit-il, est l'abondance de ta douceur, Seigneur ! Tu l'as gardée cachée à ceux qui te craignent, et tu l'as réalisée parfaitement pour ceux qui espèrent en toi<sup>h</sup>. » Par là il nous a enseigné qu'elle est cachée à ceux qui ont peur de la géhenne, qu'elle est parfaite et évidente pour ceux qui sont parfaits dans leur espérance en Dieu.

30. Donc, le sommet de la perfection, c'est d'espérer en Dieu. De l'espérance en effet dépendent tous les biens rassemblés dans ces *celliers*. Donc, celui qui espère, celui-là croit en Dieu. Et celui qui croit que Dieu rendra tout ce qu'il a promis, le châtimeut aux impies, le

nam, siue refrigeria iustis | redditurum, huic perfecta  
 480 manet regni caelorum dulcedo. Qui|cumque uidelicet spe-  
 rat se, pro saeculi caduca sapientia con|tempta, suis ama-  
 toribus interitum pariente, ueram Dei sapientiam, uitam  
 conferentem aeternam, percipere, illi necessario | perfecta  
 est, ut diximus, illa magna sapientiae Dei dulcedo : | sicut  
 485 | probatur, qui, contempta uanae gloriae captatrice sapien-  
 tia | mundi, doctores ecclesiarum, sacerdotes uel martyres  
 exstiterunt. |

**31.** *Introducta* est proculdubio in supradicta *cellaria*  
*regis* | regina Ecclesia in eis qui se sperauerunt pro rete  
 490 uilissimo<sup>a</sup> | regnum caelorum inuadere, pro sordidissimo  
 teloneo<sup>b</sup> inaestimabiles diuitias paradisi possidere; qui  
 pro paruo cespite terrae | contempto consortia acquirere  
 angelorum; qui pro gentili uel | incredulo patre dimisso<sup>c</sup>  
 Deum maiestatis acquirere patrem; qui | pro calice aquae  
 495 frigidae<sup>d</sup> mercenarium se effici Christi credit : his | omni-  
 modo conceditur praedictorum *cellariorum* ingressus. Nam  
 | nisi onnem curam saeculi omneque pondus cupiditatis  
 terrenae | quisquis deposuerit contemnendo, ianuam uerae  
 sapientiae in|gredi minime poterit, eo quod angustus sit  
 eius ingressus<sup>e</sup>, et | diuitiarum sarcina quam maxime oner-  
 atos excludit. |

**32.** Exemplo sunt autem philosophi qui propter sapien-  
 500 tiam | terrenam in ultimam se paupertatem redegerunt.  
 Quamplurimi | enim eorum, cum essent diuitiis cumulati,  
 usque ad peram et | pallium singulare omnes diuitias rede-  
 gerunt, et magnas delicias | panem et aquam duxerunt.  
 505 Nonnulli etiam herbis agrestibus | sustentati leguntur, ne

**31** a. Cf. Matth. 4,20    b. Cf. Matth. 9,9    c. Cf. Matth.  
 4,21    d. Matth. 10,42    e. Cf. Matth. 7,14

1. *post apostolorum discessum* : Apponius redira. en IV. 597. que  
 c'est *post discessum apostolorum* que des maîtres païens sont devenus  
 des docteurs de l'Église. Les simples ont laissé la place aux doctes.

rafraichissement aux justes, c'est à lui qu'est réservée la  
 parfaite douceur du royaume des cieux. Ainsi, à quiconque  
 espère, pour avoir méprisé la sagesse mondaine, qui passe  
 et qui engendre la mort pour ceux qui l'aiment, recevoir  
 la vraie sagesse, celle de Dieu, qui donne la vie éternelle,  
 est nécessairement accordée en perfection, comme nous  
 l'avons dit, cette grande douceur de la sagesse de Dieu.  
 C'est ce qui est arrivé de fait, après la mort des apôtres<sup>1</sup>,  
 pour beaucoup de philosophes : ayant méprisé la sagesse  
 du monde, avide d'une gloire vaine, ils sont devenus des  
 docteurs des églises, des évêques<sup>2</sup> ou des martyrs.

**31.** Oui, dans ces *celliers du roi* l'Église reine a été  
*introduite* en la personne de ceux qui ont espéré, en  
 échange d'un pauvre filet<sup>a</sup>, pénétrer dans le royaume des  
 cieux; en échange d'un comptoir sordide<sup>b</sup>, posséder les  
 richesses inestimables du paradis; en la personne de  
 celui qui croit que, pour avoir méprisé un lopin de terre,  
 il acquiert l'héritage des anges; que, pour avoir quitté  
 un père<sup>c</sup> païen ou incroyant, il reçoit pour père le Dieu  
 de majesté; que, pour un verre d'eau fraîche<sup>d</sup>, il devient  
 le créancier du Christ. A ceux-ci l'entrée de ces *celliers*  
 est accordée de toute manière. Car, à moins de rejeter  
 et de mépriser tout le souci du monde, tout le poids de  
 la convoitise terrestre, personne ne pourra franchir la  
 porte de la vraie sagesse, puisque l'entrée en est étroite<sup>e</sup>  
 et empêche absolument de passer ceux qui sont chargés  
 des bagages de la richesse.

**32.** Les philosophes nous donnent l'exemple : pour  
 une sagesse terrestre, ils se sont réduits à la dernière  
 pauvreté. Combien d'entre eux, en effet, pourtant comblés  
 de richesses, ont réduit toutes ces richesses à une seule  
 besace, un seul manteau, et estimé comme de grandes  
 délices du pain et de l'eau! Nous lisons même que  
 certains se sont nourris d'herbes sauvages, craignant que

2. Sur les titres de *doctores* et de *sacerdotes*, voir la note à I, 723.



crapula cordi incumbens a cogitationibus | sapientiae  
 hebetes redderet, sicut et uox euangelica clamat | aposto-  
 lis : *Videte, inquit, ne grauentur corda uestra ebrietate aut |*  
*crapula*<sup>a</sup> ; et alia scriptura : *Adgrauat, inquit, mentem mul-*  
*tum | terrena cogitantem*<sup>b</sup>. Nisi ergo euacuatum fuerit omne  
 510 desiderium | carni subiectum de corde omnisque uanae glo-  
 riae laus praesentis temporis, et intromissa fuerint illa  
 quae dixit propheta : *In | corde meo abscondi eloquia tua, ut*  
*non peccem tibi*<sup>c</sup>, in saepedicta | *cellaria regis* introire non  
 poterit anima, ut uideat quantae | diuitiae clausae sunt in  
 515 lege diuina. De quibus dicit Esaias | propheta : *Diuitiae*  
*animae, sapientia eius*<sup>d</sup>. |

33. Sed has diuitias cum acquisierit anima Dei largi-  
 tate, non | in sua uirtute, sed in conferentis, omnem laeti-  
 tiam ponere | docetur, sicut praesenti uersiculo ait :  
 EXSVLTABIMVS ET LAETABIMVR IN TE. Etsi ad summum  
 perfectionis scientiae culmen | prouecta fuerit, non suis  
 uiribus sophistica argumentatione | confidat, sed, sicut  
 agnus lac ad ubera matris requirit, ita ad | apostolorum  
 fidem uel uitae exemplum recurrat, qui *ubera* | Christi regis  
 iusta ratione intelleguntur. Quibus nunc uox sponsae pos-  
 tea dixit : *Exsultabimus et laetabimur in te*, ait : MEMO-

32 a. Lc 21,34    b. Sag. 9,15    c. Ps. 118,11    d. Is. 33,6

1. Apponius ne craint pas de donner en exemple aux chrétiens des philosophes riches de leur seule besace et de leur seul manteau – attributs classiques des philosophes cyniques –, et cela par amour de la sagesse. Mais ailleurs il soulignera la vanité du geste d'un Cratès jetant sa fortune à la mer (XII, 332-333).

2. Apponius cite de mémoire. Le texte exact de *Sag.* 9, 15 (*Vg*) est : *Corpus enim quod corrumpitur adgrauat animam et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem*. Dans la citation qu'en fait Apponius *adgrauat* n'a plus de sujet et *terrena* n'est plus un nominatif féminin, mais un pluriel neutre. En fait son texte commente la ligne 505 : *ne crapula cordi incumbens a cogitationibus sapientiae hebetes redderet* : « craignant que la glotonnerie ne s'empare de leur cœur et ne les rende obtus aux pensées de la sagesse ». La citation

la glotonnerie ne s'empare de leur cœur et ne les rende obtus aux pensées de la sagesse<sup>1</sup>. C'est ainsi que la voix de l'évangile crie aux apôtres : « Prenez garde que vos cœurs ne s'appesantissent dans l'ivresse ou la glotonnerie<sup>a</sup>. » Et un autre passage de l'écriture dit : « Elle appesantit l'esprit qui pense beaucoup aux choses de la terre<sup>b2</sup>. » A moins donc que ne soit évacué du cœur tout désir soumis à la chair et toute estime pour la vaine gloire du temps présent, et que n'y soient introduits ces biens dont a parlé le prophète : « En mon cœur j'ai caché tes paroles, afin de ne pas pécher contre toi<sup>c</sup> », l'âme ne pourra entrer dans ces *celliers du roi* pour voir combien de richesses sont enfermées dans la loi divine, celles dont parle le prophète Isaïe : « La richesse de l'âme, c'est sa sagesse à lui<sup>d3</sup>. »

Aux sources  
de la joie

33. Après avoir acquis ces richesses par la libéralité de Dieu, l'âme reçoit la leçon de placer toute sa joie, non pas dans sa propre force, mais dans la force de celui qui les donne, comme il est dit dans le présent verset : « NOUS EXULTERONS ET NOUS NOUS RÉJOUIRONS EN TOI. »  
 VII  
 (I,3) Quand même elle serait parvenue au sommet de la perfection de la science, qu'elle ne se fie pas à ses propres forces avec des raisonnements subtils, mais, comme l'agneau va chercher le lait aux mamelles de sa mère, qu'elle recoure à la foi des apôtres et à l'exemple de leur vie. Ce sont eux qu'à juste titre on considère comme les *seins* du roi, le Christ. C'est à eux que maintenant la voix de l'épouse, après avoir dit : « *Nous exulterons et nous nous réjouirons en toi* », déclare :

de Luc commente la première partie de la phrase : la glotonnerie appesantit le cœur. La seconde citation en explique la seconde partie : elle appesantit l'esprit ; celui-ci se préoccupe des réalités terrestres et non des pensées de la sagesse. Il semble donc que, pour Apponius, le sujet de *adgrauat* soit *crapula*. Il faut alors traduire : « Elle appesantit l'esprit » (I, 541).

3. Cf. note à VIII. 134.

VIII  
(I,3)

RES | VBERVM TVORVM SVPER VINVM. Quasi aliis uerbis dicat amplius | *memoria* esse retinendam tranquillissima illa patientia et humilitate plenam apostolorum doctrinam et conuersationem, quae | uindictam docet a Deo iudice expectari<sup>a</sup>, quam illud ueteris | testamenti mordacissimum exemplum doctrinae, ubi non solum | minime iubetur diligere inimicum, sed etiam odio odiendum<sup>b</sup>, et | maledictum pro maledicto<sup>c</sup> et percussuram pro percussura retribui<sup>d</sup>. Qui *ubera* Christi regis, sicut in capite Cantici dictum est, | uere intelleguntur : qui, immaculato pectori ut *ubera* adhaerendo, quidquid gloriosum, quidquid splendidum, quidquid ad animarum pertinet cibum, de pectore Christi in ipsis infusum est, | et per ipsos in omnium credentium corda cotidie per sanam | doctrinam et perfectae uitae exemplum transfundi probatur : id | est exemplum mansuetudinis, patientiae, humilitatis, contemptus diuitiarum, castitatis, integritatis, ueritatis, assiduae orationis. Quorum uitae *memorem* se dixit *super uinum*, ueteris testamenti legem ; quorum cor numquam \*inclinum ad terrenas | actiones, ex quo pectori Christi adhaeserunt, ultra detorsit ; | quos Dominus Christus uelut *ubera* ad nutriendum animas uerbo salutis Ecclesiae porrexisse probatur ; qui semper siue in | necessitatibus siue in laetitia, siue in abundantia siue in penuria<sup>e</sup>, | siue in aduersis siue in prosperis constituti, semper sensus | cordis eorum *rectus* fuit cum Deo<sup>f</sup> ; quibus proprie idem conuenit qui sequitur uersus :  
RECTI DILIGUNT TE. |

BM 18

IX  
(I,3)

34. Suscepta itaque considerans *oscula* Christi perfecta anima | *uberumque* eius qualitatem contrectans, iam unum consortium | tenens cum Verbo Dei, deambulando aulae

33 a. Cf. Rom. 12,19  
3,9 d. Cf. Ex. 21,24-25

b. Cf. Matth. 5,43 c. I Pierre  
e. Cf. Phil. 4,12 f. Cf. Ps. 77,37

1. Cf. I. 300.

VIII  
(I,3)

« NOUS SOUVENANT DE TES SEINS, MEILLEURS QUE LE VIN. »  
Comme si elle exprimait en d'autres termes que ce dont il faut *se souvenir*, c'est de la doctrine et de la conduite des apôtres, pleines de cette patience et de cette humilité très paisibles qui enseignent à attendre la vengeance du jugement de Dieu<sup>a</sup>, bien plus que de la formule si virulente de l'enseignement de l'ancien testament, qui non seulement n'ordonne pas d'aimer son ennemi, mais même commande de le haïr de haine<sup>b</sup> et de rendre malédiction pour malédiction<sup>c</sup> et coup pour coup<sup>d</sup>. C'est en eux qu'il faut vraiment reconnaître les *seins* du roi, le Christ, comme il a été dit au début du Cantique<sup>1</sup>. Parce qu'ils adhéraient à sa poitrine immaculée comme des *seins*, tout ce qu'il y a de glorieux, tout ce qu'il y a de splendide, tout ce qui convient à la nourriture des âmes s'est déversé en eux de la poitrine du Christ et se transfuse par eux chaque jour dans les cœurs de tous les croyants, grâce à leur saine doctrine et à l'exemple de leur vie parfaite : exemple de douceur, de patience, d'humilité, de mépris des richesses, de chasteté, d'innocence, de vérité, de prière assidue. C'est de leur vie que l'âme a déclaré *se souvenir*, de leur vie meilleure que le *vin*, la loi de l'ancien testament. Leur cœur ne s'est plus jamais, en se portant vers les activités terrestres, arraché à la poitrine du Christ depuis qu'ils y ont adhéré. Ils ont été offerts à l'Église par le Christ Seigneur comme des *seins*, pour nourrir les âmes de la parole du salut. Toujours, qu'ils se soient trouvés dans les besoins ou dans la joie, dans l'abondance ou dans la pénurie<sup>e</sup>, dans l'adversité ou dans la prospérité, toujours ils ont gardé avec Dieu la *droiture* des sentiments de leur cœur<sup>f</sup>. C'est à eux encore que convient particulièrement le verset qui suit : « LES HOMMES DROITS T'AIMENT. »

IX  
(I,3)

Droiture et amour 34. Ainsi, considérant les *baisers* du Christ qu'elle a reçus et touchant ses *seins* d'une telle qualité, l'âme parfaite, qui déjà possède unité et communion avec le Verbe de Dieu, se

regalis per spatia | lectionum diuinarum, in cellariis sapientiae intelligentiaeque | *introduc*t<sup>a</sup>, uidit ibi quod nemo nisi qui toto corde *diligit* Deum<sup>a</sup> | ingrediatur in his cellariis, et  
 555 quod nullus possit *diligere* Deum nisi | qui *rectum* habuerit cor<sup>b</sup> \*dixit : *Recti diligunt te*. Docemur | ergo per haec, quod illi *diligunt* factorem suum Deum, qui in se | *directionem* eius conseruauerint, aut perditam reparauerint, | quam creauit. De qua dixit idem Salomon : *Omnia scrutauit cor | meum, et hoc unum agnouit, quod fecit Deus hominem rectum, et | ipsi sibi exquisierunt adinventiones multas*<sup>c</sup>.  
 560 De qua beatus Iob | laudibus coronatur, cum dicitur de eo : *Et homo rectus in conspectu Dei et abstinens se ab omni malo*<sup>d</sup>. In quo eidentissime | claret prius *directionem* cordis, de quo Deus uidetur, unum | Deum colendo, esse  
 565 tenendam, et per hanc, abinentiam om|nium malorum posse conferri. |

35. In hac siquidem *directione* imaginem et similitudinem Dei, | quam in nobis legitur contulisse<sup>a</sup>, opinor consistere, qui proculdubio secundum iudicium suum hominem intellegitur fabricasse, sicut dicit ei propheta : *Iustus es, Domine, et rectum iudicium | tuum*<sup>b</sup>. *Rectus*<sup>c</sup> utique secundum iudicium suum *rectum hominem | fecit*<sup>d</sup>, et aequo

34 a. Cf. Deut. 6,5; Matth. 22,37 b. Cf. Ps. 77,37 c. Eccl. 7,26.30 d. Job 1,1

35 a. Cf. Gen. 1,26; 5,3 b. Ps. 118, 137 c. Cf. Ps. 91,16; Deut. 32,4 d. Eccl. 7,30

1. Sur ces « vastes espaces », ces « plaines », des Écritures, du sens des Écritures, voir aussi IV, 13.20.79. — ORIGÈNE, dans un autre contexte, avait parlé des « larges étendues de l'interprétation spirituelle » (*in latitudine spiritalis interpretationis*) : *Hom. sur la Genèse*, 7, 5 (SC 7 bis, p. 208-209).

2. Il faut remarquer qu'Apponius n'emploie, au sens de « droiture », que *directio*, et jamais *rectitudo*. Ce dernier mot, ignoré de la langue

promène à travers les vastes espaces<sup>1</sup> du palais royal, ceux des divines lectures. *Introduite* dans les *celliers* de la sagesse et de l'intelligence, elle y a vu que personne, sinon celui qui *aime* Dieu de tout son cœur<sup>a</sup>, ne peut pénétrer dans ces *celliers*, et elle a déclaré que personne, sinon celui qui a le cœur *droit*<sup>b</sup>, ne peut *aimer* Dieu : « *Les hommes droits l'aiment.* » Par là nous apprenons donc que ceux qui *aiment* Dieu leur créateur sont ceux qui ont conservé ou qui ont restauré en eux après l'avoir perdue la *droiture*<sup>2</sup> qu'il a créée. C'est d'elle que le même Salomon a dit : « Mon cœur a tout examiné, et voici la seule chose que j'ai reconnue : Dieu a fait l'homme droit, et eux se sont inventé mille ruses<sup>c</sup>. » C'est d'elle que le bienheureux Job est loué et glorifié, lorsqu'il est dit de lui : « Cet homme était *droit* aux yeux de Dieu et s'abstenait de tout mal<sup>d</sup>. » D'où il ressort en toute évidence qu'il faut d'abord garder la *droiture* du cœur, ce cœur avec lequel on voit Dieu<sup>3</sup>, en adorant le Dieu unique, et que par elle on peut obtenir de s'abstenir de tout mal.

35. C'est en effet en cette *droiture* que consiste à mon avis l'image et ressemblance de Dieu, que lui-même, d'après l'écriture, nous a conférée<sup>a</sup>. Il n'est pas douteux que Dieu a façonné l'homme selon son jugement — comme le lui dit le prophète : « Tu es juste, Seigneur, et ton jugement est *droit*<sup>b</sup>. » Lui qui est *droit*<sup>c</sup> selon son jugement a évidemment fait l'homme *droit*<sup>d</sup>. Et c'est à

classique et de la Vulgate, sera cher à Grégoire le Grand (334 occurrences).

3. *de quo Deus uidetur* : allusion à la béatitude de « ceux qui ont le cœur pur » : « ils verront Dieu » (*Math.* 5, 8). Apponius développe sa pensée au livre VII, à propos de *Cant.* 4, 9 : « Tu as blessé mon cœur par un seul de tes yeux. » Cet œil est un troisième œil, celui de l'âme (231) : cet « œil unique du cœur » (240), « cet œil de l'homme intérieur avec lequel on voit Dieu (*de quo Deus uidetur*) » (299-300). — Saint Paul parle, de façon analogue, des « yeux du cœur » (*Éph.* 1, 18; cf. note à I, 66).

iudicio hoc requirit in homine quod fecit in eo; ut, | sicut ipse nullius potentia inclinatur, ita et facturam suam uel | imaginem nulli alio praeter sibi soli ut inclinet genua cordis<sup>e</sup> | requirit. Ideoque, dum coepisset per legislationem  
575 incuruatam | corrigere imaginem suam, per Moysen dixit : *Dominum Deum* | *tuum adorabis et illi soli seruias*<sup>f</sup>. Nam et ipsi primi homines | quamdiu non pluralem deorum numerum receperunt, sed unum | Deum factorem suum, nulla in eis incuruatio fuit, sed *recti* | steterunt in conspectu Dei<sup>g</sup>,  
580 et adloquiis eius cum omni fiducia | gaudentes praebabant auditum. Vbi uero a mandatis eius declinauerunt, incurui, nuditatis pudorem tegentes, inter paradisi | siluam fugerunt<sup>h</sup>. |

36. Quicumque ergo unum Deum, omnium factorem, in tota | uirtute<sup>a</sup> crediderit adorandum, et hunc per Verbum  
585 et Spiritum | sibi coaeternum omnia quae sunt formauisse, *rectus* in conspectu Dei<sup>b</sup> probabitur. Et hic uere *diliget* Christum regem, credendo | quia *Dominus Iesus Christus in gloria est Dei Patris*<sup>c</sup>. Cui dicit | propheta : *Dirige me in ueritate tua et doce me quoniam tu es* | *Deus saluator meus*<sup>d</sup>  
590 — qui dicitur hebraice « Iesus ». Illi namque | intelleguntur *recti*, qui soli *diligere* Christum laudantur, qui se | uelut in correctorio, ueteris et noui testamenti lege, ab omni | hae-

35 e. Prière de Manassé, 11 f. Matth. 4,10; Lc 4,8; Deut. 6,13; 10,20 g. Job 1,1 h. Cf. Gen. 3,7-8

36 a. Cf. Deut. 6,5 b. Job 1,1 c. Phil. 2,11 d. Ps. 24,5

1. Remarquer la réminiscence de l'*Oratio Manasse*. souvent jointe à la Vulgate (éd. Weber, II, p. 1909) : *Et nunc flecto genus cordis mei...* Même réminiscence, plus littérale encore, en IV, 213. — L'expression *genua cordis (flectere)* est relevée également par le TLL (VI<sup>2</sup>, 1880, 37.65.69) chez ORIGÈNE/RUFIN. *Hom. sur les Juges*, 2. 3 (SC

juste titre qu'il requiert de l'homme ce qu'il a fait en lui : de même que lui ne se laisse fléchir par la puissance de personne, il requiert de sa créature et de son image qu'elle non plus ne fléchisse devant nul autre que lui-même les genoux de son cœur<sup>e1</sup>. Voilà pourquoi, au temps où il commençait à rectifier par la promulgation de la loi la courbure de son image, il a déclaré par Moïse : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul<sup>f</sup>. » Car tant que les premiers hommes ont admis, non une pluralité de dieux, mais l'unique Dieu leur créateur, il n'y eut en eux aucune courbure : ils se tinrent *droits* sous le regard de Dieu<sup>g</sup> et ils prêtaient avec joie et en toute confiance l'oreille à ses paroles. Mais dès qu'ils s'écartèrent de ses commandements, ils s'enfuirent, tout courbés, cachant la honte de leur nudité, au milieu de la forêt du paradis<sup>h</sup>.

36. Tout homme donc qui croira qu'il faut adorer de toutes ses forces<sup>a</sup> le Dieu unique, créateur de toutes choses, et que, par le Verbe et l'Esprit qui lui est coéternel, il a créé tout ce qui existe, sera vraiment *droit* aux yeux de Dieu<sup>b</sup>. Cet homme-là *aime* vraiment le roi, le Christ, par le fait qu'il croit que « le Seigneur Jésus Christ est dans la gloire de Dieu le Père<sup>c</sup> ». C'est au Christ que le prophète dit : « Rends-moi *droit* dans la vérité, et apprends-moi que tu es Dieu mon sauveur<sup>d</sup> » — ce qui se dit en hébreu « Jésus »<sup>2</sup>. Il faut voir en effet dans les hommes *droits*, qui seuls sont loués d'*aimer* le Christ, ceux qui se sont enfermés dans la loi de l'ancien

389, p. 80) et dans la très ancienne traduction latine de l'*Épître de Clément de Rome aux Corinthiens*, 57. 1 (éd. C. Th. SCHAEFER, Bonn 1941, p. 62). Elle a été commentée avec bonheur par VERECUNDVS († 557) dans ses *Commentarii super Cantica ecclesiastica*, VII, 14 (CCL 93, p. 157).

2. *Hebr. Nom.*, 71. 5.

retica peruersitate concluderunt dirigendi. Omnis enim qui  
 | bonis operibus fuerit adornatus et habuerit omnem iusti-  
 tiam *ita* | *ut montes transferat*<sup>e</sup>, secundum apostolum Pau-  
 595 lum, et *reclam*, ut | apostoli tradiderunt, de mysterio diui-  
 nitatis et incarnationis | non tenuerit fidei regulam labiis  
*diliget* Deum<sup>f</sup>, sed factis mentiuntur ei<sup>g</sup> : sicut illi de quibus  
 dicit propheta : *Dilexerunt eum in ore* | *suo, cor autem*  
*eorum non erat reclusum cum eo*<sup>h</sup>. |

37. Fit enim plerumque ut ad misericordiam promptus  
 600 sit | quisque, paratus sit uisitare infirmos, requirere carcere  
 clausos, | esurientibus cibum, sitientibus tribuere potum,  
 peregrinum recipere tecto, nudum uestire, consolari  
 lugentes, pudicitiam diligere, uirginitatem ut angelicam  
 gloriam uenerari, et omne bonum | excolere ; fidem autem  
 605 Christi si non tenuerit in Trinitate, in | qua cum Patre et  
 Spiritu sancto coaeternus uerusque Deus est, | et in qua  
 carnis adsumptione cum hominibus uerus homo est, | erit  
 uelut toto corpore pulcher sed incuruus renibus, qui non |  
 possit in sublime extollere caput et uidere quomodo Pater

36 e. I Cor. 13,2 f. Cf. Matth. 15,8 g. Cf. Tite 1,16  
 h. Ps. 77,36

1. Du mot *correctorium*, BLAISE, *Dict.*, ne cite que les deux emplois  
 qu'en fait le *De induratione cordis Pharaonis*, 3 et 5. Voici ces deux  
 passages, dans la traduction de G. DE PLINVAL (*Essai sur le style et*  
*la langue de Pélagé*) : « 3... Dieu, lorsqu'il vit, sous la poussée du  
 diable, la nature humaine ayant dévié (*obliquam effectam*) de sa  
 connaissance, et la Loi qu'il avait mise dans la nature, pour ainsi dire  
 éclatée et brisée... a, comme on sait, par Moïse, appliqué la règle  
 (*direxisse cognoscitur*) de la Loi divine, exactement comme l'artisan  
 d'un objet d'art en bronze ou le fondeur d'un métal quelconque  
 fabriquerait un modèle d'argile ou de cire aux proportions de la statue  
 qu'il a décidé de refondre ou de reconstituer, afin que sur cette  
 image... il pût être redressé (*corrigatur*) selon le vouloir de l'Artisan  
 divin. Il a posé cette Loi sur la vigueur solide de la vérité..., afin  
 qu'on ne pût douter qu'elle ait été donnée comme « redressoir »

et du nouveau testament comme dans un moule à  
 rectifier<sup>l</sup> pour y être redressés de tout gauchissement  
 hérétique. Quiconque en effet – fût-il paré de bonnes  
 œuvres, possédât-il toute justice « au point de transporter  
 les montagnes<sup>e</sup> », selon le mot de l'apôtre Paul – ne  
 tient pas *droitement*, telle que les apôtres l'ont transmise,  
 la règle de foi sur le mystère de Dieu et de l'incarnation,  
*aime* Dieu des lèvres<sup>f</sup>, mais lui ment par ses actes<sup>g</sup>, ainsi  
 que faisaient ceux dont le prophète dit : « Ils l'ont aimé  
 de bouche, mais leur cœur n'était pas *droit* avec lui<sup>h</sup>. »

37. Il arrive en effet bien souvent qu'un homme soit  
 disposé aux œuvres de miséricorde, prêt à visiter les  
 malades, à s'occuper des prisonniers, à procurer la nourri-  
 ture à ceux qui ont faim, la boisson à ceux qui ont soif,  
 à accueillir l'étranger sous son toit, à revêtir celui qui  
 est nu, à consoler ceux qui pleurent, à aimer la chasteté,  
 à vénérer la virginité comme une gloire angélique, à  
 pratiquer toute sorte de bien. Si pour autant il n'a pas  
 gardé la foi au Christ dans la Trinité, foi en laquelle il  
 est vraiment Dieu, coéternel avec le Père et l'Esprit saint,  
 et en laquelle par l'assomption de la chair il est vraiment  
 homme avec les hommes, il sera comme un être dont  
 tout le corps est beau, mais qui, les reins courbés, ne  
 pourrait lever la tête vers le ciel, ni comprendre comment,

des âmes (*animarum correctorium*), quand le prophète David dit :  
 « Redresse-moi dans ta vérité » (Ps. 24, 5)... – 5. Mais si l'on cherche  
 pourquoi toute la nature humaine n'est pas redressée (*non omnis*  
*corrigatur*) par son même Artisan grâce à la Loi de l'Ancien et du  
 Nouveau Testament – cette Loi que l'Artisan divin a mise comme  
 redressoir des âmes (*per legem noui ac ueteris testamenti. quam uti*  
*correctorium animarum posuit*) – nous devons savoir... » (que cette  
 refonte ne s'opère que dans le feu de la foi). – Ce parallèle frappant  
 entre l'emploi du mot *correctorium*, pris dans un sens technique –  
 qu'il s'agisse de modèle ou de moule – et appliqué à « la Loi de  
 l'Ancien et du Nouveau Testament » est un des traits qui rapprochent  
 le plus nettement le *De induratione cordis Pharaonis* et l'*In Canticum*  
 d'Apponius. Cf. CCL 19, p. xciv-cv.

et | Filius et Spiritus sanctus tres personae, sub uocabulo  
610 Verbi, in | unius potentia deitatis consistunt. Quod beatus  
euangelista Io|hannes luce clarius demonstrauit dicendo :  
*In principio erat | Verbum, et Verbum erat apud Deum, et  
Deus erat Verbum. Et | Verbum caro factum est, et habitauit  
in nobis*<sup>a</sup>. |

38. Ideo in die iudicii, quasi incuruis terraeque uultu  
615 cohaerentibus, quorum uox quidem audiatur sed facies  
non uideatur, | clamantibus : *Domine, Domine, nonne in  
tuo nomine uirtutes | multas fecimus?* dicetur eis : *Nescio  
uos; discedite a me, operarii | iniquitatis*<sup>a</sup>. Non igitur igno-  
rat quos ipse creauit, sed propria | uoluntate, quam ad se  
620 diligendum indidit per naturam, deprauatum cor a sua  
notitia notat. Quisquis enim sic confitetur | potentiam Tri-

37 a. Jn 1,1,14

38 a. Matth. 7,22-23; Lc 13,27

1. *sub uocabulo Verbi* : Apponius, en VI. 325. dit. dans le même  
contexte : *per Verbi uocabulum*. Pour lui, la triple répétition du même  
mot *Verbum* dans le premier verset de l'évangile de saint Jean manifeste  
« plus clairement que le jour » l'unité des trois Personnes divines (cf.  
Intro., p. 81).

2. *deprauatum cor a sua notitia notat*. Ces mots ont paru incompré-  
hensibles à J. C. BAUER, *Apponiana*, p. 529-530, et il propose une  
« *emendatio palmaris* » : corriger *notat* en *motat*; le Juge écarterait  
(*motare*) les pécheurs de sa connaissance (*a sua notitia*). — H. KÖNIC,  
pour sa part, traduit : « ... er wird ein Herz nicht mehr kennen, das  
...verdorben ist » (« ... il ne connaîtra plus un cœur... qui s'est perverti »).  
et elle explique que *a sua notitia notat* peut équivaloir à « aus seiner  
Kenntnis streichen » (« rayer de sa connaissance ») (*Apponius*, p. 37-38 et  
note 53). — Le défaut de ces deux traductions est de rattacher *a sua  
notitia* à *notat* (ou *motat*, qui d'ailleurs a difficilement le sens qui lui  
est prêté ici). Il faut lier (*deprauatum cor a sua notitia* « leur cœur...  
perverti et dévié de sa connaissance »). Il ne s'agit pas ici de la  
connaissance que Dieu a de sa créature, mais de celle que sa créature

sous le terme de Verbe<sup>1</sup>, le Père et le Fils et l'Esprit  
saint, trois personnes, sont présents en la puissance d'une  
unique divinité. L'évangéliste saint Jean l'a montré plus  
clairement que le jour, en disant : « Dans le principe  
était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le  
Verbe était Dieu. Et le Verbe s'est fait chair et il a  
habité parmi nous<sup>a</sup>. »

38. Aussi, au jour du jugement, comme des gens  
courbés et le visage collé à terre, dont on peut bien  
entendre la voix, mais non voir le visage, ils crieront :  
« Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas accompli en ton  
nom beaucoup de miracles? », et il leur sera répondu :  
« Je ne vous connais pas. Retirez-vous de moi, ouvriers  
d'iniquité<sup>a</sup>! » Ce n'est pas que Dieu ignore ceux qu'il a  
lui-même créés, mais il condamne leur cœur qui, de sa  
propre volonté — cette volonté qu'il leur a donnée par  
nature pour l'aimer —, s'est perverti et a dévié de sa  
connaissance<sup>2</sup>. Quiconque en effet confesse la puissance  
de la Trinité, mais en y mettant des degrés ou une

a de lui (c'est le sens normal de *notitia*, constant chez Apponius :  
58 occurrences); cette connaissance a été faussée, comme l'explique  
la suite (déformation de la foi trinitaire). — Les mots *a notitia* sont  
employés plusieurs fois par Apponius dans des passages de sens très  
voisin, en IV. 62 : *a Dei notitia uelut saeuissimae bestiae efferauerunt*;  
V. 303 : *alienae... a ueri Dei notitia effectae*; VII. 148 : *in ...hominum  
mentibus prolongantium a creatoris notitia*; VIII. 988 : *in anima errante  
a notitia creatoris*; XII. 95 : *a notitia creatoris prolongando*; XII. 101 :  
*quam a factore suscepti ne declinaret a sua notitia*. — Certes, Dieu  
déclare qu'« il ne connaît pas » les pécheurs; c'est ainsi qu'il formule  
sa condamnation, mais ce qui est exprimé dans le présent passage,  
c'est le motif de cette condamnation : ils ont perverti la connaissance  
qu'ils avaient de lui (*sua notitia*). — On peut rappeler ici que, si Dieu  
(ou le Christ) « ne connaît pas » les pécheurs au jour du jugement, il  
« connaît » les justes : *Quidquid... dignum sibi est, hoc uidet Christus,  
et quidquid uidet, hoc se nosse testatur in die iudicii; et quidquid  
nouerit, hoc ad dexteram collocat tribunalis* (IX, 483-485). — Remarquer  
aussi l'allitération : *notitia notat*.

nitatis, ut gradus uel tempora ponat, tortuoso | confiteri  
 probabitur corde, et non sequitur confitendo eum cui |  
 dixit propheta : *Confitebor tibi, Domine, in directione cordis,*  
*in | eo quod didici iudicia iustitiae tuae*<sup>b</sup>. Danda est ergo  
 625 prae omnibus opera sollertissime *rectae* fidei regulae, sicut  
 est omnipotens | Deus in Trinitate, obtinendae, quod bono-  
 rum omnium et notitiae iudicis fundamentum esse proba-  
 tur. Vnde oportet omni qui | signaculum fidei renascendo  
 suscepit, ad \*uocem doctoris haec | \*discendo sagacissimum  
 630 praebere auditum. Et illi quam maxime | qui populo chris-  
 tiano praest, incumbit necessitas ita in omnibus manda-  
 tis diuinis sine querela<sup>c</sup> et in *directione* incedere cordis<sup>d</sup>, ut  
 sermone suo et uitae exemplo curuos *dirigat, rectos non |*  
*sinat incuruari.* |

39. Quid enim tam *rectum*, <nisi> ut in omni negotio Deo  
 635 nulla | praeponatur persona? Quid tam *rectum*, nisi ut fig-  
 menta mortua, rasa, dolata, sectilia spreta, et uerus adore-  
 tur creator omnium Deus? Quid tam *rectum*, nisi ut in  
 iudicando nulla ueritati | praeponatur persona? Quid tam  
*rectum*, nisi ut quod accusatu<sup>l</sup>rus erat diabolus<sup>a</sup>, ubi iam  
 640 excusatio uacat, homo praeueniat | paenitendo? Et quid  
 tam *rectum* et tam placitum Deo, nisi ut | nigredinem pec-  
 catorum suorum ipse pronuntiet humiliando se | iustus, et  
 pulchritudinem fidei non abscondat truculento perse-  
 cutori, pro *directione* cordis et pro zelo *rectae* fidei, si  
 necesse | fuerit, moriendo? Sicut sequenti docet uersiculo  
 645 dicendo Ecclesiae uox : NIGRA SVM SED FORMOSA, FILIAE  
 X  
 HIERSALEM. |  
 (I,4)

38 b. Ps. 118,7 c. Lc 1,6 d. Cf. Ps. 118,7

39 a. Cf. Apoc. 12,10

1. sic... ut gradus uel tempora ponat (in potentia Trinitatis) : formule très dense qui rejette à la fois le subordinatianisme (*gradus*), dont

succession<sup>l</sup>, sera convaincu de la confesser d'un cœur tortueux; il s'écarte en sa confession de celui à qui le prophète a dit : « Je te confesserai, Seigneur, dans la *droiture* de mon cœur, car j'ai appris les jugements de ta justice<sup>b</sup>. » Il faut donc s'appliquer avant tout à garder très soigneusement la règle de la foi *droite* — comme quoi le Dieu tout-puissant est Trinité —; c'est là le fondement certain de tous les biens et de la connaissance du juge. Il faut, par conséquent, que tout homme qui a reçu, à sa nouvelle naissance, le sceau de la foi, prête une oreille très attentive à la voix du docteur en s'instruisant de ces vérités. Et c'est surtout à celui qui est à la tête du peuple chrétien qu'incombe l'obligation de si bien marcher dans tous les commandements de Dieu, sans reproche<sup>c</sup> et dans la *droiture* du cœur<sup>d</sup>, que ses paroles et l'exemple de sa vie redressent ceux qui sont courbés et empêchent de se courber ceux qui sont *droits*.

39. Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi *droit* que de ne préférer personne à Dieu en toutes ses activités? Qu'y a-t-il d'aussi *droit* que de mépriser les idoles mortes, rabotées, dégrossies, taillées, et d'adorer le vrai Dieu, créateur de toutes choses? Qu'y a-t-il d'aussi *droit*, en jugeant, que de ne préférer personne à la vérité? Qu'y a-t-il d'aussi *droit* pour l'homme que de prévenir par sa pénitence, là où l'excuse fait défaut, l'accusation qu'allait porter le diable<sup>a</sup>? Et qu'y a-t-il, pour le juste, d'aussi *droit* et d'aussi agréable à Dieu que d'avouer lui-même, en s'humiliant, la noirceur de ses péchés, et de ne pas cacher au farouche persécuteur la beauté de sa foi, en mourant, s'il est nécessaire, par attachement à la *droiture* du cœur et par zèle pour la foi *droite*? C'est ce qu'enseigne la voix de l'Église au verset suivant, lorsqu'elle dit : « JE SUIS NOIRE, MAIS BELLE, FILLES DE JÉRUSALEM. »

X  
 (I,4)

certaines expressions d'Origène ne sont pas indemnes, et l'arianisme affirmant l'antériorité du Père par rapport au Fils (*tempora*). D'utiles références sont données par H. KÖNIC, *Apponius*, p. 29, n. 64.

40. Introducitur itaque, ut saepe dictum est, sub figura cantillena Ecclesia per singulas personas uel diuersarum gentium uocem loqui, quae de paradisi lucidissimo monte in Aegyptum huius mundi, in Adam peccando, descendit.

650 Vbi operibus duris | ab aegyptiis daemonum oppressa cateruis<sup>a</sup>, rectoribus tenebrarum<sup>b</sup>, qui sub principe mundi<sup>c</sup> militans pharaone, et flagris eorum | uerberibus *denigrata* est; quae repedare properans ad factorem | suum Christum per gratiam, sacrosancti baptismatis unda, admirationem

655 exhibuit *filiabus Hierusalem*, quas opinamur gloriosas animas illius caelestis *Hierusalem filias* uel supernas uirtutes intellegi, quibus et quod in Aegypto contraxerat et quod per | gratiam reparatum est, utrumque ostendit dicendo : *Nigra sum | sed formosa, filiae Hierusalem. Nigra* scilicet « ascendens » in interpretatur hebraica lingua, et Aegyptus

660 « tenebrae ». Hanc ergo | ascendentem de tenebris peccatorum usque ad *oscula Filii Dei*, | in tanta gloria exaltatam uel introductam secretorum *cellariorum* retrodictis arcanis, mirantur *filiae Hierusalem*, siue angelicae uirtutes siue illae magnorum animae qui ante incarnationem | Domini nostri Iesu Christi complacuerunt ei per legis praecepta,

40 a. Cf. Ex. 1,14    b. Éph. 6,12    c. Cf. Jn 12,31

1. Cf. I, 215-229. Apponius, comme Origène, qui parle de *drama*, de *fabula*, considère le Cantique comme une représentation dramatique (*scena* : I, 224) des noces du Christ et de l'Église. Aussi l'Esprit saint met-il en scène successivement les chœurs des chanteurs (I, 218; V, 456) et les différents personnages. Le verbe utilisé au sens de « mettre en scène » est *introducere* (I, 646.758; II, 126; III, 642; cf. ORIGÈNE/RUFIN, *Comm. sur le Cant.*, II, 1 : SC 275, p. 260, seule occurrence), mais beaucoup plus souvent *inducere*, avec comme sujet *uox* ou *persona* : *uox inducitur* (I, 847; V, 457; VIII, 165.427; XII, 18.52.646); *persona inducitur* (I, 191; V, 247; VIII, 1000; IX, 205); *inducuntur chori* (V, 553).

2. Apponius juxtapose à trois reprises les ablatifs *flagris* et *uerberibus* en I, 651-652 : *flagris eorum uerberibus*; II, 501 : *flagris eius uerberibus*; VI, 120 : *flagris uerberibus* (*flagris* seul n'est employé

### Les filles de Jérusalem

40. Ainsi, comme nous l'avons souvent dit, c'est l'Église qui est mise en scène<sup>1</sup>, s'exprimant, sous la forme d'un cantique, par la bouche de personnages particuliers ou par la voix de diverses nations. En péchant en Adam, elle est descendue de la montagne lumineuse du paradis dans l'Égypte de ce monde. Là, écrasée de dures corvées par les troupes égyptiennes<sup>a</sup>, celles des démons, ces maîtres des ténèbres<sup>b</sup> qui luttent sous le commandement du pharaon, le prince de ce monde<sup>c</sup>, et accablée de leurs coups de fouet<sup>2</sup>, elle est devenue *noire*. Se hâtant de revenir vers son créateur, le Christ, par la grâce, au moyen de l'eau du très saint baptême, elle a suscité l'admiration chez les *filles de Jérusalem*. Il faut, à notre avis, reconnaître en celles-ci les âmes glorieuses, *filles de la Jérusalem céleste*, ou encore les vertus d'en haut. C'est à elles qu'elle montre à la fois ce qu'elle avait subi en Égypte et ce que la grâce a restauré, en disant : « *Je suis noire, mais belle, filles de Jérusalem.* » Il faut savoir que « *noire* » signifie « qui monte »<sup>3</sup> en langue hébraïque, et « Égypte », « ténèbres »<sup>4</sup>. Montant des ténèbres de ses péchés jusqu'aux *baisers* du Fils de Dieu, élevée à une telle gloire, et introduite dans ces mystères des *celliers* secrets, les *filles de Jérusalem* l'admirent, que ce soit les puissances angéliques ou bien les âmes des grands personnages qui, avant l'incarnation de notre Seigneur Jésus Christ, lui ont plu par la pratique des commande-

qu'une fois, en III, 362). Seul le ms. *R* représente, en VI, 120, un texte autre, vraisemblablement corrigé : *uerberibusque*. L'édition *f* ajoute chaque fois *-que*; *b* le fait dans le premier et le troisième cas. — Dans cette construction inhabituelle, l'ablatif *flagris* dépend de *uerberibus*, l'un signifiant « les fouets », l'autre « les coups ». La tournure est calquée sur *flagris uerberare*. — Rien n'appuie une leçon équivalente à celle de JUVENCUS, II, 158 (CSEL 24, p. 48), citée par TLL VI<sup>1</sup>, 848, 76 : *uerbera flagri* (variante : *flagris*).

3. Cf. *Hebr. Nom.*, 70, 14 (où il s'agit d'un nom propre).

4. *Hebr. Nom.*, 66, 28. Cf. X, 378 (*tenebrae*) et XII, 1367 (*obscuritas uel caligo*).



665 | eo quod Hierusalem «pax» interpretatur : quam beatus Paulus | ad caelum raptus magno numero filiorum constipatam per|spexit in caelo<sup>d</sup>; quam confirmauit matrem omnium esse sanctorum, et hanc terrenam Hierusalem illius umbram portare<sup>e</sup>. |

41. Satis utique rectius caelestis *Hierusalem filias* intellegimus eius gloriam admirantes, quae suscepit pro Christi nomine | interfectos<sup>a</sup>, quam istius terrenae peccatorum maculas impropelrantes, quae sanctorum sanguinem fudit. Illae igitur animae *filiae* | *Hierusalem* praesenti loco nominari intelleguntur quae, antequam pax ostenderetur in terris, inter odientes pacem cum | tranquillitate pacis uixerunt<sup>b</sup>. Quae admirantur Ecclesiam, in | illis tetrus et tam ferocissimis gentibus, quae tanta *nigredine* | corporis et mentis barbarie fuisse probantur, ut forsitan sanguinarias bestias aliquando praecellerent, per sanctum lauacrum | baptismatis<sup>c</sup> et per martyrium coniunctionem Verbi Dei meruissent, et in amplexu eius inhaerentem. Quae *nigram* se confitetur, | eo quod in tenebroso erroris cubili, profano idolatriae sanguine | ebria, multos filios compressit in mortem aeternam<sup>d</sup>; *formosam* | uero, quoniam multitudinem filiorum, martyrum, uirginum, | confessorum, se suscepisse de Christo gaudens circumspicit. | Quae in Aseneth<sup>e</sup> ueri Ioseph Domini nostri — et in Madianite | Moysi coniuge<sup>f</sup> — portendebat coniunctionem. Quae a finibus | terrae in regina Saba ad regem Salomonem uenit audire sapientiam Christi<sup>g</sup>. Nam in eunucho Candacis reginae Aethiopum |

BM 22

40 d. Cf. II Cor. 12,2-4 e. Cf. Gal. 4,25-27

41 a. Cf. Apoc. 6,9 b. Cf. Ps. 119,7 c. Cf. Tite 3,5 d. Cf. III Rois 3,19 e. Cf. Gen. 41,45 f. Cf. Ex. 2,21 g. Matth. 12,42; cf. III Rois 10,1-3

1. Sur Jérusalem et la paix, cf. la note à I, 95.

ments de la loi — car « Jérusalem » signifie « paix »<sup>1</sup>. Cette Jérusalem, le bienheureux Paul, ravi au ciel, l'y a contemplée, entourée d'un grand nombre de fils<sup>d</sup>, et il a affirmé qu'elle était la mère de tous les saints, et que la Jérusalem terrestre en était le reflet<sup>e</sup>.

41. Et certes, il est bien plus juste de reconnaître ici les *filles de la Jérusalem* céleste, qui a accueilli ceux qui sont morts pour le nom du Christ<sup>a</sup>, en train d'admirer la gloire de l'Église, plutôt que celles de cette *Jérusalem* terrestre, qui a versé le sang des saints, en train de lui reprocher les souillures de ses péchés. Le nom de *filles de Jérusalem* désigne donc dans le présent passage les âmes qui, avant que la paix n'apparût sur terre, ont vécu, au milieu de ceux qui haïssent la paix, dans la tranquillité de la paix<sup>b</sup>. Elles admirent l'Église : au milieu de ces nations repoussantes et si féroces, d'une telle *noirceur* de corps et d'une telle barbarie d'esprit que peut-être elles l'emportaient parfois sur les bêtes sanguinaires, elle a mérité par le bain sacré du baptême<sup>c</sup> et par le martyre d'être unie au Verbe de Dieu et de demeurer dans ses embrassements. Elle se reconnaît *noire*, parce que dans le lit ténébreux de l'erreur, ivre du sang impie de l'idolâtrie, elle a étouffé beaucoup de ses fils par une mort éternelle<sup>d</sup>; mais *belle* parce qu'elle voit avec joie autour d'elle une multitude de fils, martyrs, vierges, confesseurs, qu'elle a conçus du Christ. C'est elle qui, en la personne d'Aséneth<sup>e</sup>, préfigurait son union avec notre Seigneur, le vrai Joseph<sup>2</sup> — comme aussi en la personne de la Madianite, épouse de Moïse<sup>f</sup>. C'est elle qui, en la reine de Saba, est venue des extrémités de la terre auprès du roi Salomon pour entendre la sagesse du Christ<sup>g</sup>. En la personne de l'eunuque de Candace,

2. Cf. ORIGÈNE, *Hom. sur la Genèse*, 15, 7 (SC 7bis, p. 370) : *uerus Ioseph. Dominus et Saluator noster.*

690 etiam synagogam praeuenit in baptisate per apostolum  
 Phyllippum<sup>h</sup> munus offerre Deo. De qua praedixerat pro-  
 pheta : *Aethiopia*, inquit, *praeueniet manus eius Deo*<sup>i</sup>.<sup>1</sup>

695 **42.** *Filias* autem *Hierusalem* principes uel sacerdotes  
 Iudaeorum intellegi, qui Ecclesiae gentium maculam  
 nigredinis peccatorum impropertant, qui apostolos prohi-  
 bebant uerbum salutis | gentibus loqui<sup>a</sup>, sicut aliis uisum  
 est praesenti loco, nescio quomodo possit congrue stare,  
 cum istae animae quae filiae pacis | sunt, id est *Hierusa-*  
 700 *lem*, nihil aemulationis habeant in se, sed | magis laetentur  
 et gaudeant in aliarum animarum salute, et | patrem Chris-  
 tum, qui est pax nostra<sup>b</sup>, imitando, pro fratribus ad | eius  
 fidem uenientibus animam ponunt<sup>c</sup>. Sed mihi uidetur per |  
 hanc figuram retrodictas magnorum intellegi animas,  
 admirantium in profectu Ecclesiae gentium, quae in tetris  
 et saeuissimis | gentibus, in quibus etiam humanum san-  
 guinem potabat et hulmanis carnibus saginabatur et, ut  
 705 diximus, nihil differebat a | sanguinariis bestiis, nunc, per  
 retrodicta opera placita omnipotenti Deo, coniunctionem  
 Christi meretur. Nam secundum moralem sensum doce-  
 mur ut omnis anima quae se nouit *nigredine* | peccatorum  
 aliquando infectam fuisse, quamuis ad sanctitatis | culmen  
 conscenderit, non extollatur in sanctitatis fastigio. Nam

41 h. Cf. Act. 8,26-38 i. Ps. 67,32

42 a. Act. 13,26 b. Éph. 2,14 c. Cf. I Jn 3,16

1. Confusion (qui n'est pas rare ailleurs) entre « l'apôtre Philippe » et « le diacre Philippe ».

2. A propos de ce verset, *Cant.* 1, 4, rapproché également de *Ps.* 67, 32, ORIGÈNE a longuement parlé du mariage de Moïse avec « l'Éthiopienne » et de la visite de la reine de Saba à Salomon : *Comm. sur le Cant.*, II, 1, 6-49 (SC 375, p. 264-289). Sur cette Éthiopienne, figure de l'Église des Gentils, voir aussi ORIGÈNE, *Hom. sur les Nombres*, VI, 4 et VII, 2 (SC 29, p. 130 et 137). Le thème est fréquent chez JÉRÔME : *Ep.* 22, 1; 69, 6; 78, 16,26; il en rapproche *Jér.* 13, 23 (cf. Apponius, I, 109).

3. Le rapprochement s'impose avec ORIGÈNE, *Comm. sur le Cant.*, II, 1, 3 (SC 375, p. 262), comme l'avait déjà remarqué J. Faber.

reine d'Éthiopie, elle a, dans le baptême donné par l'apôtre Philippe<sup>h1</sup>, pris les devants même sur la synagogue pour offrir un présent à Dieu. D'elle le prophète avait prédit : « L'Éthiopie prendra les devants pour tendre ses mains vers Dieu<sup>i2</sup>. »

42. Mais voir dans les *filles de Jérusalem*, selon l'interprétation proposée par d'autres pour le présent passage<sup>3</sup>, les princes et les prêtres juifs en train de reprocher à l'Église des nations la souillure de la noirceur de ses péchés, eux qui empêchaient les apôtres de prêcher aux gentils la parole du salut<sup>a</sup>, je ne vois pas comment cela pourrait convenir. Ces âmes en effet sont filles de la paix – ce que veut dire *Jérusalem* – : elles n'ont en elles aucune jalousie. Au contraire, elles sont heureuses et se réjouissent du salut des autres âmes. Imitant le Christ, leur père, qui est « notre paix »<sup>b</sup>, elles donnent leur vie pour leurs frères qui viennent à la foi en lui<sup>c</sup>. A mon avis, il faut au contraire voir sous cette figure, nous l'avons dit, ces âmes des grands personnages qui sont remplis d'admiration devant les progrès de l'Église des nations. Cette Église en effet, au milieu des nations repoussantes et pleines de sauvagerie – parmi lesquelles elle buvait même du sang humain, se nourrissait de chairs humaines et, nous l'avons dit, ne différait en rien des bêtes sanguinaires – mérite à présent, par les œuvres en question, agréables au Dieu tout-puissant, d'être unie au Christ. Quant au sens moral, le texte nous apprend que toute âme qui sait qu'elle a été un jour imprégnée de la *noirceur* des péchés, même si elle s'est élevée au sommet de la sainteté, ne doit pas s'enorgueillir au faite de la sainteté. Car, malgré leur grandeur et leur perfection,

premier éditeur d'Apponius. Les deux interprétations ne sont pourtant pas identiques. Dans celle rejetée par Apponius, les « filles de Jérusalem » sont « les princes ou les prêtres des Juifs » empêchant les apôtres d'évangéliser les Gentils; dans celle d'Origène, ce sont les âmes issues d'Israël qui refusent de reconnaître la beauté de l'Église issue de la gentilité (cf. CCL 19, p. LXXXIX).

710 | licet magnae et perfectae sint hae personae quae *filiae Hierusalem* appellantur, nisi doctae fuerint, quomodo *nigra* sit et *formosa* Ecclesia ignorant. Solus [est] enim Deus, ex quo et per quem | et in quo omnia constant<sup>d</sup>, qui docet hominem scientiam<sup>e</sup>, omnia | nouit<sup>f</sup>. Quibus in prophetia futurae emundationis suae gloriam | supradictam ostendit, dicendo : *Nigra sum sed formosa, filiae | Hierusalem*, SICVT TABERNACVLA CEDAR, SICVT PELLESALO-

XI  
I,4)

720 43. Docetur itaque his comparationibus nullam personam exsecrari, quam maxime qui praesunt populo christiano, etiam si | minus splendeat conuersatio eius in sanctis operibus, sed propter praecelsum ordinem uenerandum, quia non ad eum respicit | honor, sed ad sancta sanctorum mysteria quae intrinsecus contingere ordo sacerdotalis cognoscitur. Arca enim testamenti, | quae typum corporis Christi gerebat, cui fluenta Iordanis, cui | muri Hiericho<sup>a</sup>,  
725 cui Allophylorum ferocitas<sup>b</sup> cessisse legitur, uilissimis pellibus erat contacta<sup>c</sup>, et uilissimo sunt papyro contacta | *tabernacula Cedar*, sed magni de stirpe patriarchae Abrahæ | oriundum ab aestu et pluuiâ contegunt populum.

BM 22

42 d. Col. 1,16-17; cf. Rom. 11,36 e. Ps. 93,10 f. Cf. I Jn 3,20

43 a. Cf. Jos 3,14-17; 6,1-21 b. Cf. I Sam. 5,1-12 c. Cf. Nomb. 44,6-10; I Chr. 17,1

1. Première mention, solennelle, de l'*ordo sacerdotalis*. Partout les *sacerdotes*, lorsqu'il est question de la hiérarchie chrétienne, sont les évêques. Ce sont eux les *uicarij apostolorum* : VIII, 450 (cf. I, 486). L'*honor sacerdotalis* (auquel seule peut être comparée la *gloria martyrum* : I, 486; II, 332) les place à la tête de l'Église : I, 723; III, 49; VI, 33 (*duces rectoresque populi christiani*), jusqu'à faire d'eux « l'Église » : IV, 139. Les *sancta mysteria* leur sont confiés : I, 722; III, 311. Ils dispensent le baptême et le pardon, lient et délient : III, 386; VIII, 635. Ils bénissent les noces : II, 107. — Surtout, ils sont les *doctores*, également en tant que *uicarij apostolorum* : XII, 874; III, 393. Ils enseignent : I, 486; II, 439; IV, 623. Ils avertissent : III, 320. Ils protègent : IV, 139. Ils désignent les maîtres : IV, 599.

ces personnes qui sont appelées *filles de Jérusalem* ignorent, si on ne le leur apprend pas, comment l'Église peut être *noire* et *belle*. Dieu seul en effet — de qui, par qui et en qui tout subsiste<sup>d</sup> —, lui qui enseigne la science à l'homme<sup>e</sup>, connaît tout<sup>f</sup>. C'est en prophétie qu'elle leur montre cette gloire de sa future purification, en disant : « *Je suis noire, mais belle, filles de Jérusalem, comme les tentes de Cédar, comme les peaux de Salomon.* »

XI  
(I,4)

### Noirceur et beauté

43. Ces comparaisons nous apprennent par conséquent à ne maudire personne, et surtout pas l'un de ceux qui sont à la tête du peuple chrétien, même si sa conduite ne resplendit pas dans de saintes œuvres; au contraire, on doit le vénérer à cause de sa place prééminente, car l'honneur ne s'adresse pas à lui, mais aux mystères saints entre tous auxquels l'ordre sacerdotal, on le sait, est intrinsèquement lié<sup>1</sup>. En effet, l'arche d'alliance, qui était la figure du corps du Christ et qui, nous le lisons, a triomphé des eaux du Jourdain, des murs de Jéricho<sup>a</sup> et de la férocité des Philistins<sup>b</sup>, était recouverte de *peaux* sans valeur<sup>c</sup>. Sans valeur aussi, le papyrus dont étaient recouvertes *les tentes de Cédar*, mais elles abritent de la chaleur et de la pluie le peuple qui va sortir de la race du grand patriarche Abraham. En

Leur seule parole suffit aux humbles : IX, 219 (cf. III, 412). — On notera l'absence chez Apponius du mot *episcopus* (on trouve une fois *antistes* : VII, 328; *pontifex* n'appartient qu'à l'ancien testament). Même absence des mots *presbyter* (sauf dans l'adresse à *Armenius*), *diaconus* ou *leuita* (un exemple en référence à l'ancien testament : II, 321), *clerici*. Le clergé n'est désigné que par le terme de *ministri* : *ministri Dei* (VIII, 1033); *ministri Ecclesiae* (VII, 478); *ministri plebis christianae* (VI, 144); *ministri altaris* (VII, 495). — Ce parti pris de ne jamais employer les termes usuels en matière d'institutions religieuses (cf. l'absence de *monachus*, *monasterium*, *abbas*, etc.), mais d'user d'expressions allusives, est chez Apponius un procédé littéraire qui souvent ne facilite pas l'interprétation du texte. — Sur l'emploi du mot *sacerdotes* chez Apponius, voir aussi H. KÖNIC, *Apponius*, p. 24, note 38; p. 76, note 48.

Abraham | enim genuit Ismahelem de Agar, et Ismahel  
 730 inter ceteros genuit | *Cedar*<sup>d</sup>. O, inquit, *filiae Hierusalem*,  
 non uilescat uobis extrinsecus minus pulcher aspectus, qui  
*tabernaculis Cedar et pellibus* | *Salomonis* adsimilatur, quia  
 licet uilia sint, magni patriarchae | contegunt prolem cui  
 benedixit Deus in auo, in quo benedictae | sunt omnes  
 735 nationes terrae<sup>e</sup>. Et licet mortuorum animalium | exuuiiae  
 sint *pellis Salomonis*, sed magna, ut dictum est, contegunt  
 ab aestu et pluuiis : arcam, altare et omnia utensilia taber-  
 naculi, sancta sanctorum<sup>f</sup>. |

44. *Tabernaculis* ergo *Cedar* et *pellibus Salomonis* se  
 comparando, Ecclesia de errore ad ueram fidem, ex men-  
 740 daciai caligine | ad lucem ueritatis et iustitiae, de truculen-  
 tia iracundiae ad pacis | tranquillitatem, ex defensione  
 idolorum ad defensionem unius | Dei se transmigrasse  
 ostendit. Et profectus suos gradatim ad Dei | notitiam  
*filiabus Hierusalem* exponit, primo *tabernaculis Cedar*, |  
 secundo *pellibus Salomonis* comparando, quia longe  
 745 meliora | *pellis* contegunt *Salomonis* quam *tabernacula*  
*Cedar*. Illa enim | ferocem nigramque contegunt gentem,  
*pellis* uero *Salomonis* ea | quae Christi et omnium sancto-  
 rum eius typum gerebant. In | *tabernaculis* uidelicet *Cedar*  
 750 protegere docetur Ecclesia eos qui | adhuc necdum legis  
 diuinae sermone instructi sunt aut gratia | sacrosancti bap-  
 tismatis emundati, quos fidei suae luce protegen-  
 do illus-  
 trat. In *pellibus* autem, ut diximus, magnae contegi | per-  
 sonae monstrantur, quae per gratiam lauacri ad pristinam |  
 755 pulchritudinem repedauerunt, et de sancta conuersatione  
 numquam foras egrediuntur, et imitando matris Ecclesiae  
 uitam, | quae se *pellibus* comparat *Salomonis*, ad instar  
 pellium mortuorum crucifigendo cum Christo carnem  
 suam redigunt<sup>a</sup>, quatenus | possint in se Christi similitudi-

effet, Abraham engendra Ismaël d'Agar, et Ismaël engen-  
 dra, parmi tous ses autres enfants, Cédar<sup>d</sup>. Ô, dit-elle,  
*filles de Jérusalem*, n'ayez pas de mépris pour mon  
 extérieur, apparemment moins beau : il est comparé aux  
*tentes de Cédar* et aux *peaux de Salomon*, car, bien que  
 méprisables, celles-ci abritent pourtant la race d'un grand  
 patriarche, que Dieu a bénie dans son ancêtre, en qui  
 ont été bénies toutes les nations de la terre<sup>e</sup>. Et bien  
 que les *peaux de Salomon* soient des dépouilles d'animaux  
 morts, elles abritent pourtant de la chaleur et de la pluie  
 des objets de grande valeur, nous l'avons dit : l'arche,  
 l'autel, tout le mobilier de la tente, le saint des saints<sup>f</sup>.

44. En se comparant donc aux *tentes de Cédar* et aux  
*peaux de Salomon*, l'Église montre qu'elle est passée de  
 l'erreur à la vraie foi, de la nuit du mensonge à la  
 lumière de la vérité et de la justice, de la brutalité de  
 la colère à la tranquillité de la paix, de la défense des  
 idoles à la défense du Dieu unique. Elle expose aux  
*filles de Jérusalem* les progrès qu'elle a faits peu à peu  
 vers la connaissance de Dieu, en se comparant d'abord  
 aux *tentes de Cédar* et ensuite aux *peaux de Salomon*,  
 car les *peaux de Salomon* protègent des biens beaucoup  
 plus précieux que les *tentes de Cédar*. Celles-ci abritent  
 en effet une race féroce et noire, tandis que les *peaux*  
*de Salomon* abritent les objets qui étaient la figure du  
 Christ et de tous ses saints. Nous apprenons ainsi que  
 sous les *tentes de Cédar*, l'Église protège ceux qui ne  
 sont pas encore instruits de la parole de la loi divine  
 ou purifiés par la grâce du très saint baptême ; elle les  
 éclaire, en les protégeant, par la lumière de sa foi. Sous  
 les *peaux* au contraire, nous l'avons dit, nous voyons  
 abrités les grands personnages qui, par la grâce du  
 baptême, sont revenus à leur beauté première, qui ne  
 s'écartent jamais d'une sainte conduite, et qui, en imitant  
 la vie de l'Église leur mère, laquelle se compare aux  
*peaux de Salomon*, réduisent leur chair à l'instar de  
 peaux mortes en la crucifiant avec le Christ<sup>a</sup>, afin de  
 pouvoir attirer en eux la ressemblance du Christ. C'est

43 d. Cf. Gen. 25,12-13 e. Cf. Gen. 12,3 ; 18,18 ; 22,18 f. Cf.  
 Nomb. 4,6-10

44 a. Cf. Gal. 5,24 ; Col. 2,20 ; I Cor. 9,27

nem trahere. In cuius persona | introducitur *Salomon*, qui  
 « pacificus » interpretatur. Qui omni | modo uerus pacificus  
 760 intellegitur Christus, qui est Ecclesiae pax<sup>b</sup>. | Cuius si quis  
*pellis* meruerit esse, ipse proculdubio continebit in | recessibus  
 animae diuina mysteria, sancta sanctorum. |

BM 2

45. Est namque Ecclesia aliquando ut *tabernaculum*  
*Cedar*, | qui « tenebrosus maeror » interpretatur : quando  
 utique de tenebris errorum, suae consolatione doctrinae,  
 765 maerentes impios sub | alas suas suscipit paenitentes ;  
 quando ab imminente gladio | protegit et defendit confu-  
 gientes ad se. Est aliquando *pellis* | *Salomonis* : tunc neces-  
 sario cum orthodoxos et totius scientiae | sanctitatis intra  
 se continet uiros ; quando misericordem, pacificum, recte  
 770 iudicantem, sobrium, parcum, pudicum, mansuetum uir-  
 ginemque intra se gestat exercitum. Quando autem, ut |  
 supra diximus, maioribus uitiiis occupatis mentibus,  
 immittente | diabolo, in his quam maxime qui plebi Dei  
 probantur gerere | principatum, intra se continet uiros,  
*tabernaculis* comparatur | *Cedar*, « tenebroso maerori » : qui  
 775 dum terrenis desideriiis detinentur, semper diabolo, cui in  
 hoc mundo permissa potestas est<sup>a</sup>, | proximi flunt. Cui  
 quanto quis uicinior factus fuerit consentiendo, tanto  
 decoloratior in illa forma qua creatus est ad imaginem |  
 Dei<sup>b</sup> efficietur. Qui ita consentientem sibi animam ab illa  
 gloriosa | creatoris similitudine decolorat, solem se iusti-  
 780 tiae<sup>c</sup> mentiendo, | sicut iste sol uisibilis, in plaga caeli ubi  
 uicinior terrae ambulat, | incolas loci nigrissimos reddere  
 comprobatur. De quo mysterio | ut nos doceret Spiritus

44 b. Cf. Éph. 2,14

45 a. Cf. Lc 4,5    b. Cf. Gen. 1,27    c. Cf. Mal. 4,2

1. *Hebr. Nom.*, 71, 5. Apponius redira plusieurs fois cette étymologie  
 significative : V, 473.524 ; XII, 851, en plus de toutes les allusions  
 qu'il y fait en parlant de Salomon et du « vrai Salomon », le Christ.  
 Cf. ORIGÈNE, *Comm. sur le Cant.*, Prol., 4, 17-18 (SC 375, p. 158).

comme représentant du Christ qu'est mis en scène *Salomon*, dont le nom signifie « pacifique »<sup>1</sup>, et il faut voir en lui le Christ, qui est à tous égards le vrai pacifique, lui qui est la paix de l'Église<sup>b</sup>. Si quelqu'un a mérité d'être sa *peau*, à coup sûr il abritera dans le secret de son âme les divins mystères, le saint des saints.

45. De fait, tantôt l'Église est comme une tente de *Cédar*, ce qui signifie « tristesse ténébreuse »<sup>2</sup> : c'est lorsqu'elle recueille sous ses ailes, venant des ténèbres de l'erreur, les impies qui s'attristent et font pénitence, et qu'elle les console par son enseignement ; lorsqu'elle les protège et les défend contre le glaive qui va les frapper, eux qui se réfugient vers elle. Tantôt elle est une *peau de Salomon* : c'est nécessairement lorsqu'elle contient en elle des hommes de droite doctrine, de toute science et sainteté ; lorsqu'elle porte en elle une armée miséricordieuse, pacifique, au jugement droit, sobre, économe, chaste, douce et virginale. Lorsqu'au contraire elle contient en elle, nous l'avons dit plus haut, des hommes dont les esprits, sous l'effet des tentations du diable, sont possédés par de grands vices, surtout parmi ceux qui exercent les premières charges dans le peuple de Dieu, elle ressemble aux tentes de *Cédar*, à la « tristesse ténébreuse ». Tant qu'ils sont prisonniers en effet de désirs terrestres, ils demeurent tout proches du diable, à qui a été concédée la puissance en ce monde<sup>a</sup>. Et plus un homme se sera approché de lui par son consentement, plus il perdra les couleurs de la beauté dans laquelle il a été créé à l'image de Dieu<sup>b</sup>. Le diable en effet, en se prétendant mensongèrement le soleil de justice<sup>c</sup>, change la couleur de l'âme qui consent à ses desseins, et lui fait perdre sa glorieuse ressemblance avec son créateur : tout comme notre soleil visible, en cette région du ciel où il se déplace plus près de la terre, rend tout noirs les habitants du pays. L'Esprit saint, pour nous instruire

2. *Hebr. Nom.*, 4, 6 : 48, 13 (*tenebrae uel maeror*).

XII 785  
(1,5)

sanctus non naturae sed uoluntatis | *nigredine* peccatorum infectos, sub Ecclesiae figura, causam | *nigredinis filiabus Hierusalem* reddens, exposuit dicendo : NOLI | TE ME CONSIDERARE QVOD FVSCA SIM, QVIA DECOLORAVIT ME SOL. |

46. Ostendit utique non se cum *nigredine* a conditore esse | formatam sed nimia uicinitate diaboli fuisse atratam. Nam qui | se altissimo Deo adsimilare<sup>a</sup> et in angelum lucis transfigurare<sup>b</sup> | non metuit, quomodo non etiam se *solem* iustitiae<sup>c</sup> mentiatur, | animae captivae tollendo pulchritudinem naturalem et superin|ducendo suam atram adulteramque effigiem perituram? *Decolorata est* ergo huius *solis* radiis inurentibus, creaturas et turpitudines pro creatore colendo<sup>d</sup>, adorando, totis uiribus defendendo, | in eis quorum elata sapientia stultitia reputata est<sup>e</sup>; sed  
795 Christo | credendo, in apostolis qui uere ualidissima membra Ecclesiae | sunt, et lucem recepit et pristinam pulchritudinem reparauit | per sanctum lauacrum baptismatis. Quem synagoga non recipiendo, a consortio Christi exclusa est et usque hodie dolet | Ecclesiam gentium introductam, et caeco furore persequitur et | expugnare conatur.  
800 Nam si quis de filiis synagogae commodauerit ad sensum apostolo Paulo, docenti quomodo Christi consortio | supradicta *nigredinis* macula abstergetur<sup>f</sup>, statim in eum odia | concitant et persecutiones. Et dum sint unius matris

BM 2

46 a. Is. 14,14 b. II Cor. 11,14 c. Cf. Mal. 4,2 d. Cf. Rom. 1,25 e. Cf. I Cor. 3,19; Rom. 1,22 f. Cf. Éph. 5,25-27

1. Le mot *atratam*, qui donne un sens excellent (cf. *atram*, l. 791), a été conjecturé ici, et déjà dans CCL 19, p. 32, au lieu de *attractam*. leçon des mss et des éditions. On le trouve par exemple chez Ammien Marcellin, cité par TLL II, 1093.

2. *creaturas et turpitudines... colendo* : le philosophe Phérécyde est loué en V, 336-340 d'avoir reconnu que les dieux du paganisme furent d'abord des hommes qu'il dit *turpiter natos turpioremque uitam duxisse, dedecorosius mortuos*. Cf. aussi IV, 39 : la religion des philosophes se dépensait *in figmentis mortuis uel turpibus hominibus qui se deos appellauerunt*. Également, allusions au II, 351 (*obsecrando cineres mortuorum*) ; I. 359-362. On reconnaît la théorie antique de

de ce mystère, que ce n'est pas du fait de notre nature, mais par l'effet de notre volonté que nous sommes imprégnés de la *noirceur* des péchés, l'a exposé, en expliquant, sous la figure de l'Église, aux *filles de Jérusalem* la raison de sa *noirceur*, lorsqu'il dit : « NE PRENEZ PAS GARDE À CE QUE JE SUIS BRUNIE. C'EST LE SOLEIL QUI A CHANGÉ MA COULEUR. »

XII  
(1,5)

#### La persécution de la synagogue

46. Elle montre par là qu'elle n'a pas été formée par son créateur avec cette *noirceur*, mais que c'est la trop grande proximité du diable qui l'a noircie<sup>1</sup>. Lui qui n'a pas eu peur de se déclarer semblable au Dieu très-haut<sup>a</sup> et de se transfigurer en ange de lumière<sup>b</sup>, comment ne se prétendrait-il pas aussi le *soleil* de justice<sup>c</sup>, retirant à l'âme qu'il a rendue captive sa beauté naturelle et lui faisant revêtir son propre aspect, noir et adultéré, voué à la mort ? L'Église a donc *changé de couleur* sous l'effet des brûlants rayons de ce *soleil*, en vénérant, en adorant, en défendant de toutes ses forces des créatures et des turpitudes au lieu du créateur<sup>d</sup>, cela en la personne de ceux dont la sagesse orgueilleuse a été estimés une folie<sup>e</sup>. Mais par la foi au Christ, en la personne des apôtres, qui sont vraiment les membres les plus vigoureux de l'Église, elle a à la fois reçu la lumière et recouvré sa beauté première, grâce au bain sacré du baptême. En refusant de recevoir le Christ, la synagogue s'est exclue de la communion avec lui, et aujourd'hui encore elle se lamente de voir introduite l'Église des nations, elle la persécute avec une fureur aveugle et elle s'efforce de la vaincre. Car si l'un des fils de la synagogue s'est laissé convaincre par l'apôtre Paul, qui enseignait comment est effacée la souillure de cette *noirceur*<sup>f</sup> par la communion avec le Christ, aussitôt ils suscitent contre lui haine et persécutions. Alors qu'ils sont fils d'une même mère —

l'évhémérisme souvent mise en avant par les apologistes chrétiens : cf., à propos d'AUGUSTIN, *De Civ. Dei*. VII, 27, 1, la note détaillée de *Bibl. august.*, 34, p. 585-586.

XIII  
(I,5)

805 filii, siue | Euae siue synagogae, quasi execrabilem alienigenam ut hostem | expugnant et persequuntur, dolentes scilicet quod secretorum | suorum delatorem ex se habeant impugnantem, sicut in sequentibus demonstratur dicendo : FILII MATRIS MEAE PVGNAVERVNT | CONTRA ME. POSVERVNT ME CVSTODEM IN VINEIS. VINEAM MEAM | NON CVSTODIVI. |

810 47. Reddit ergo rationem, quam ob causam a filiis suae matris | impugnetur : quoniam, inuenta meliore, traditam sibi custodiam | uineae suae dereliquit. Quicumque enim uerbo sapientiae cuiuslibet philosophiae fuerit eruditus, qui a populo libenter auditur, | uel cui docendi potestas conceditur, *custos uineae* intellegitur. | « Vineam » autem populum appellari uel gentem, in multis scripturae diuinae locis reperies : ut illud in propheta Dauid : Vineam | ex Aegypto transtulisti<sup>a</sup>. Et in Esaia propheta : Vineam Domini | Sabaoth domus Israhel est<sup>b</sup>. Et in Hieremia genti hebraeae impropereat Deus : Ego te, inquit, plantaui uineam ueram ;  
820 quomodo | conuersa es in amaritudinem utilis alienae<sup>c</sup> ? |

825 48. Sed hic, cum distinctione, « suam » et non « Domini » uineam | se dicit deseruisse, ut ostenderet absque Domini doctrina, quam | in prophetis suscepit mundus, omnem aliam propriam esse doctrinam, et per doctrinam propriam effici plebem doctoris, et hac | de causa uineam figuratim plebem appellari, quod ita necessarium habeat doctorem, sicut uinea cultorem uel custodem habere | probatur. Et haec custodienda dicitur tradi illi qui in ea sapientior repertus fuerit, per hoc quod iudicio seniorum uel procerum | docendi accipit potestatem, et susceptam docendo custodit. |

47 a. Ps. 79,9    b. Is. 5,7    c. Jér. 2,21

XIII  
(I,5)

qu'il s'agisse d'Ève ou de la synagogue —, ils l'attaquent et le persécutent comme un ennemi, tel un misérable étranger, se lamentant de voir l'un d'entre eux trahir leurs secrets et les combattre, comme le montre la suite par ces paroles : « LES FILS DE MA MÈRE ONT COMBATTU CONTRE MOI. ILS M'ONT ÉTABLI COMME GARDE DANS LES VIGNES. MA VIGNE À MOI, JE NE L'AI PAS GARDÉE. »

47. Elle explique ainsi pour quelle raison elle est combattue par les fils de sa mère : c'est que, ayant découvert une vigne meilleure, elle a abandonné la garde qui lui était confiée de la sienne. On entend en effet par « garde d'une vigne » quiconque, ayant été instruit de la parole de sagesse de quelque philosophie, est écouté avec faveur par le peuple, ou bien reçoit pouvoir d'enseigner. Que d'autre part un peuple ou une nation soit appelé « vigne », on le constatera en beaucoup de passages de la divine écriture. Ainsi chez le prophète David : « D'Égypte tu as transplanté ta vigne<sup>a</sup>. » Et chez le prophète Isaïe : « La vigne du Seigneur Sabaoth, c'est la maison d'Israël<sup>b</sup>. » Chez Jérémie aussi Dieu fait ce reproche au peuple hébreu : « Je t'ai planté comme une vraie vigne. Comment as-tu tourné à l'aigreur d'une vigne bâtarde<sup>c</sup> ? »

48. Ici toutefois elle précise que c'est sa vigne à elle, et non celle du Seigneur, qu'elle a abandonnée. Ceci pour montrer qu'en dehors de la doctrine du Seigneur que le monde a reçue dans les prophètes, toute autre doctrine est propre à un docteur, et qu'une doctrine fait d'un peuple la propriété de ce docteur. Et la raison pour laquelle ce peuple reçoit en figure le nom de « vigne », c'est qu'un docteur lui est aussi nécessaire que l'est pour une vigne un vigneron ou un garde. Et si l'on dit que c'est pour être gardée que cette vigne est confiée à celui qui dans le peuple se trouvera le plus sage, en voici la raison : c'est que celui-ci reçoit pouvoir d'enseigner, par décision des anciens et des notables, et que c'est en enseignant qu'il garde la vigne qui lui a été confiée.

830 49. De qua *uinea* laetitiae fructum gaudens suscipiet, si  
 sane et uiuens recte docuerit alios. Si uero peruerse docue- BM  
 rit homines, | amarissimum bibet impietatis fructum  
 supradictae *uineae suae*, | cum ante tribunal aeterni iudicis  
 835 peruerse docuerit. Cuius quanto longè | lateque auctae  
 fuerint per doctrinam uenenosae propagines, | tanto ei  
 augentur inueniabiles cruciatus. Nam sicut ille qui | *fecerit*  
*prius et sic docuerit homines bona, magnus uocabitur in* |  
*regno caelorum*<sup>a</sup>, ita et iniqui doctores gentilium, haereti-  
 840 corum, | uel magicarum artium magistri, uel nunc Iudaeo-  
 rum, qui \*anguinis sermonibus et dialecticis syllogismorum  
 conclusionibus ueritatem in mendacio uertunt<sup>b</sup>, magni  
 malorum magistri in magna | supplicia uocabuntur. Quo-  
 rum quisquis, derelicta tali *uinea sua*, | in Christi *uineam*  
 845 uenerit et in ea sanissimis sermonibus et uirtute sanctae  
 exemplo culturam impenderit, hunc persequuntur, | contra  
 hunc *pugnant* huius gentis homines, et inflammante | dia-  
 bolo acutissimis contra eum uerborum iaculis concitantur  
 ad | pugnam. Cuius uox inducitur : *Filii matris meae*  
*pugnauerunt | contra me. Posuerunt me custodem in uineis.*  
 850 *Vineam meam non | custodiui. Filii matris*, id est ipsius  
 gentis in qua fuerat doctor : | qui *filii* quidem sunt *matris*,  
 iuxta prosapiam generis seu religionis in qua lactis doctri-  
 nam suscepit, fratres autem dici non | possunt, eo quod  
 alieni sint et indigni a \*sanctae religionis fraternitate, uehi-

49 a. Matth. 5,19      b. Cf. Rom. 1,25

1. Sur la forme donnée par Apponius au verset Matth. 5. 19 : *Qui fecerit prius...* cf. IX. 158-161. plus explicitement encore. et la note à ce passage.

2. Premier emploi du mot *fraternitas*, qui désigne ici la communion fraternelle. En VII, 269, il s'applique spécialement à la communauté monastique; en XII, 444, à l'Église universelle. — L'histoire de l'expression « *adelphotès - fraternitas* » a été faite, pour les trois premiers siècles, par Michel DUJARIER. *L'Église-fraternité*. I, Paris 1991. L'auteur relève, parmi les Pères latins qui l'ont employée aux siècles suivants : « Pacien de Barcelone. l'Ambrosiaster. Augustin. certains textes donatis-

49. De cette *vigne* il recueillera avec joie un fruit d'allégresse s'il vit saintement et transmet aux autres la droite doctrine. Si au contraire il transmet aux hommes une doctrine falsifiée, il boira le fruit très amer de l'impunité de cette autre *vigne, la sienne*, le jour où devant le tribunal du juge éternel il sera condamné pour la profanation d'autant d'âmes qu'il en aura faussement instruites. Plus les pousses vénéneuses se seront, par son enseignement, propagées en long et en large, plus se multiplieront pour lui les tourments impitoyables. Car, de même que « celui qui aura pratiqué d'abord<sup>1</sup> le bien et, dans ces conditions, l'aura enseigné aux hommes sera appelé grand dans le royaume des cieux<sup>a</sup> », de même aussi les docteurs impies des gentils, les maîtres d'hérésie ou d'arts magiques, ou aujourd'hui ceux des Juifs, qui par leurs tortueux discours et les conclusions dialectiques de leurs syllogismes transforment la vérité en mensonge<sup>b</sup>, tous ces grands maîtres de malice seront appelés à de grands supplices. Si donc l'un d'entre eux abandonne une pareille *vigne, la sienne*, pour rejoindre la *vigne* du Christ et s'employer à la cultiver par des discours très salutaires et l'exemple d'une vie sainte, les hommes de cette nation le persécutent, ils *combattent* contre lui. A l'instigation du diable ils s'ameutent pour l'assaillir des traits acérés de leurs paroles. C'est celui-là qui parle à présent : « *Les fils de ma mère ont combattu contre moi. Ils m'ont établi comme garde dans les vignes. Ma vigne à moi, je ne l'ai pas gardée.* » « *Les fils de ma mère* », c'est-à-dire de cette nation au sein de laquelle il avait été docteur. Ils sont bien les *fils de sa mère* selon la filiation de la race ou de la religion dans laquelle il a reçu le lait de la doctrine. Ils ne peuvent pourtant pas être appelés ses frères, puisqu'ils sont étrangers au lien fraternel<sup>2</sup> de la sainte religion et en sont indignes, eux

tes, Apponius, ... Bède le Vénérable... » (« Mission de l'Église », n° 111, avril 1996, p. 49).



cula uel mancipia se praebendo diabolo, in quibus | diabolus persequitur sanctos et diuersis dilaniat poenis. |

855 50. Et eos crudelius quam maxime persequuntur qui, eorum | \*impia \*consortia \*derelicta, ad Christi confugiunt fidem : sicut | factum est a Iudaeis in Stephano et in Paulo, uel in omnibus | apostolis Christi, contra quos *fili matris* synagogae stricto *pugnauerunt* mucrone; et sicut de magno uiro Iustino philosopho | historia refert factum : 860 qui ex sua uanissima ad ueram philosophiam Christi conuersus, dum concertatur pro sancta religione | contra gentiles, et quosdam *filiis matris* philosophos redarguit | blasphemantes, callide in secreto euocatus ab eis *matris filiis* | interfectus est. Contra quem utique *fili matris* BM impiae religionis, | cur antiquam doctrinam deseruisset, usque ad sanguinem<sup>a</sup> *pugnauerunt*. Hoc et multitudo martyrum a *filiis matris* suae perpessa probatur, secundum Domini dictum : *Tradet, inquit, frater | fratrem in mortem*<sup>b</sup>. |

870 51. *Suam* autem uineam dicit se *non custodisse*, quoniam cogit nouit eam Domini non esse, eo quod non suscepit Christum. | *Matrem* uero non denegat de qua natus est gentem, quoniam | maxima laus est de incredula stirpe

50 a. Cf. Hébr. 12,4      b. Matth. 10,21

1. Le pécheur devient la monture du diable : ce thème sera développé à propos de *Cant.* I, 8 (voir note à II, 508).

2. Passage important : le seul récit hagiographique retenu par Apponius (cf. cependant l'allusion à la légende de saint Longin : VII, 761) concerne « ce grand homme, le philosophe Justin ». La source est ici l'*Historia*, c'est-à-dire EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, IV, 16, 1-9, dans la traduction de Rufin, et non la notice de JÉNÔME, *De uiris illustribus*, 23. Apponius pouvait lire chez Eusèbe le passage de l'*Apologia*, II, 3-8, où JUSTIN envisageait d'être la victime des *insidiae* de Crescent ou de ses semblables. — Il n'a pas connu les Actes du martyre de Justin (conservés en grec).

3. La *uera philosophia* est ici la foi et la sagesse chrétienne; l'expression, empruntée à Platon, était courante dans ce sens depuis Clément d'Alexandrie (cf. A.-M. MALINGREY, « *Philosophia* ». *Étude d'un*

qui s'offrent au diable comme montures<sup>1</sup> et comme esclaves et de qui le diable se sert pour persécuter les saints et les déchirer par divers supplices.

50. Ils persécutent plus cruellement et par dessus tout ceux qui, abandonnant leur compagnie impie, accourent vers la foi au Christ. Ainsi firent les Juifs vis-à-vis d'Étienne et de Paul et de tous les apôtres du Christ, contre lesquels ces *fils de leur mère*, la synagogue, *combattirent* l'épée au poing. Ainsi en fut-il, comme l'histoire le rapporte, de ce grand homme, le philosophe Justin<sup>2</sup> : converti de sa propre philosophie, totalement vaine, à la vraie philosophie<sup>3</sup>, celle du Christ, tandis qu'il luttait pour la sainte religion contre les païens et réfutait les blasphèmes de certains philosophes, *fils de sa mère*, il fut traîtreusement attiré en un lieu écarté par ces *fils de sa mère* et mis à mort. Ce sont bien les *fils de sa mère*, la religion impie, qui, lui reprochant d'avoir abandonné l'ancienne doctrine, *ont combattu* contre lui jusqu'à répandre son sang<sup>a</sup>. Cela, une multitude de martyrs aussi l'a subi de la part des *fils de leur mère*, conformément à la parole du Seigneur : « Le frère livrera son frère à la mort<sup>b</sup>. »

Sagesse divine 51. Si un tel docteur déclare qu'il et sagesse humaine n'a pas gardé sa vigne à lui, c'est parce qu'il a reconnu qu'elle n'était pas celle du Seigneur, puisqu'elle n'a pas accueilli le Christ. Mais il ne renie pas pour sa mère la nation de qui il est né, car c'est le plus beau titre de gloire pour

groupe de mots dans la littérature grecque, des Présocratiques au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., Paris 1961). En un sens plus précis, qu'utilise plusieurs fois Apponius, et qui remontait aux Pères cappadociens, *uera philosophia* désigne la vie monastique (voir Introd., p. 108-110, et notes à II, 40; VII, 265; VIII, 756.761.846-847). De très nombreux exemples de la locution *uera philosophia* sont donnés par P. COURCELLE, *Connais-toi toi-même, de Socrate à saint Bernard*, Paris 1974-1975, p. 709-711. A propos de l'usage qu'en fait Origène, *Comm. sur le Cant.*, Prol. 3, 8. voir la Note complémentaire 6 de SC 376, p. 756.

Christum negante praedicatorum Christi egressum. Nam si  
 875 Iudaeus est, non negat synagogam matrem, unde patriar-  
 chae, unde prophetae, unde apostoli | sunt procreati. De  
 qua matre magnis se infulis Paulus extollit, | dum pugnat  
 contra filios matris, dicendo : *Hebraei sunt, et ego*; | *Israhe-*  
*litarum sunt, et ego*; *semen Abrahae sunt, et ego*<sup>a</sup>. Si uero |  
 gentilis doctor est, non negat philosophiam matrem, per  
 quam | natus adoleuit in sapientia huius mundi : cuius  
 880 exercitio non | parum intellegentiae acquiritur in diuinis  
 apicibus, quomodo | mali doctores, gentiles, Iudaei uel hae-  
 retici, impugnatores Ecclesiae, suis spiculis saucientur.  
 Condecet enim armatum custodem | antiquis sapientiae  
 armis, cum quibus propriam uineam custodiebat, ad  
 885 Domini uineam transmigrare, quatenus resonanti | uitae  
 immaculatae flagello et \*splendenti sermonis iaculo, illae-  
 sam possit omnifarie praedictam rectae fidei uineam custo-  
 dire. | Duplicia enim arma sapientiae custodi uineae neces-  
 saria sunt, | huic dumtaxat qui suam deseruit et ad Domini  
 890 uineam conuersus transiuit : sanctae scilicet conuersatio-  
 nis exempla et sanae | doctrinae sermo, simulque astutia  
 serpentina et saecularis et simplex sanctitatis candor spiri-  
 talis columbae<sup>b</sup>, per quod rationem | de arcanis rebus red-  
 dendo quaerentibus<sup>c</sup> et patienter iniurias | sustinendo,  
 malos possit reuincere impugnantes. |

52. Cum ergo utrisque fuerit armatus doctor plebis Dei,  
 895 et | diuinorum apicum et mundanae astutiae, uicti post  
 pugnam | necesse est ut cedant impugnatores Ecclesiae,  
 sicut per apostolos saepenumero in altercatione fidei fac-  
 tum probatur. Isti utique qui suam et non Domini uineam

BM

51 a. II Cor. 11,22    b. Cf. Matth. 10,16    c. Cf. I Pierre 3,15

un prédicateur du Christ que d'être issu d'une race  
 incrédule qui renie le Christ. Si en effet il est d'origine  
 juive, il ne renie pas pour sa mère la synagogue, d'où  
 sont issus les patriarches, les prophètes, les apôtres. C'est  
 de cette mère que Paul se vante avec grande fierté, dans  
 son combat contre les fils de sa mère, en disant : « Ils  
 sont Hébreux, moi aussi; ils sont Israélites, moi aussi;  
 ils sont de la descendance d'Abraham, moi aussi<sup>a</sup>. » Si  
 au contraire c'est un docteur d'origine païenne, il ne  
 renie pas pour sa mère la philosophie qui l'a fait naître  
 et grandir dans la sagesse de ce monde : l'usage de cette  
 sagesse en effet ne procure pas peu d'intelligence, dans  
 le domaine des lettres divines, sur la manière dont les  
 mauvais docteurs, païens, juifs et hérétiques, peuvent,  
 dans leurs attaques contre l'Église, être atteints avec leurs  
 propres traits. Il est bien juste en effet que pareil garde  
 passe à la vigne du Seigneur équipé des anciennes armes  
 de la sagesse avec lesquelles il gardait sa propre vigne :  
 il pourra ainsi, au moyen du fouet cinglant d'une vie  
 sans tache et du javelot scintillant du discours, garder  
 indemne de partout cette vigne de la foi droite. Deux  
 catégories d'armes de la sagesse sont en effet nécessaires  
 au garde d'une vigne, à celui du moins qui a abandonné  
 sa vigne et a, par sa conversion, passé à la vigne du  
 Seigneur. Ce sont les exemples d'une vie sainte et les  
 paroles de la saine doctrine : à la fois la prudence du  
 serpent, celle du monde, et la simple candeur spirituelle  
 de la colombe<sup>b</sup>, celle de la sainteté. Par là, il pourra,  
 en rendant raison des mystères à qui l'interroge<sup>c</sup> et en  
 supportant patiemment les injures, vaincre les attaques  
 des méchants.

52. Lorsque le docteur du peuple de Dieu est ainsi  
 doublement équipé, à la fois des armes des divines lettres  
 et de celles de la prudence du monde, ceux qui combattent  
 l'Église se trouvent nécessairement vaincus et abandon-  
 nent le combat, comme cela s'est produit bien des fois  
 par le moyen des apôtres lors des débats autour de la  
 foi. Bref, ceux qui en enseignant gardent leur vigne à

900 *custodiunt* docendo, mox | uincuntur proculdubio ut  
 inchoauerint *pugnam*, quia propriis | uiribus confidunt. Ille  
 autem qui traditam sibi a philosophis uel | ab auctoribus  
 haeticorum *uineam* dereliquit et ad ueram | Christi  
*uineam* transmigravit *custodiendam*, ipse Dominus | Chris-  
 tus *impugnans* eum expugnat<sup>a</sup>. Cui est gloria et impe-  
 rium | in saecula saeculorum. Amen<sup>b</sup>.

## EXPLICIT LIBER I

52 a. Cf. Ps. 34,1    b. I Pierre 4,11 ; cf. Apoc. 1,6

*eux* et non celle du Seigneur, sont certainement vaincus dès qu'ils engagent le *combat*, car ils se fient à leurs propres forces. Mais si quelqu'un a abandonné la *vigne* que lui avaient confiée les philosophes ou les fauteurs d'hérésies, et qu'il a passé à la *garde* de la vraie *vigne*, celle du Christ, le Christ Seigneur lui-même triomphe de ceux qui le *combattent*<sup>a</sup>. A lui sont la gloire et l'empire pour les siècles des siècles ! Amen<sup>b</sup>.

## INCIPIT LIBER II

XIV  
(I,6) 1. INDICA MIHI, QVEM DILIGIT ANIMA MEA, VBI PASCAS,  
VBI | CVBES IN MERIDIE, NE VAGARI INCIPIAM PER GREGES  
SODALIVM | TVORVM. Post impugnationes et proelia, post  
5 multorum laborum | desudationes, ueluti prolongasse a se  
queritur Christum quem | diligit, ut nos doceamur quanto  
desiderio quantisque lacrimis, | post impugnationem uitio-  
rum, post daemonum pugnas, debeamus emendationi uita  
quaerere Deum, ut nobis adiutorio suo | iter ostendat; qui-

1. *prolongasse* : premier emploi par Apponius du verbe *prolongare*. qui lui est familier au sens, intransitif, de « demeurer éloigné » (jamais on ne rencontre le sens de « prolonger »). – Cet emploi est fort peu attesté chez les autres auteurs; on peut en citer un exemple chez PIERRE CHRYSOLOGUE, *Sermo* 71, 5. l. 60 (CCL 24 A, p. 426) : ... *Christi regnum prolongat et absentat a nobis*. Quant à l'usage de *prolongari* au sens de « s'éloigner », également familier à Apponius. on en trouve un exemple dans le psautier romain (Ps. 108, 18) et *dilexit maledictionem et ueniet ei, et noluit benedictionem et prolongabitur ab eo* (Vg : *elongabitur*). – L'extrême rareté de ces cas fait ressortir l'originalité d'Apponius employant 27 fois les formes variées de *prolongare* et de *prolongari*, dont 24 au sens de « demeurer éloigné » (*prolongare*) et de « s'éloigner » (*prolongari*), la nuance étant parfois ténue entre les deux acceptions. On relève seulement deux cas où *prolongare* est transitif, avec le sens de « éloigner », en VIII, 651 : *mentem curat, separat et prolongat*; XII, 846 : *dimittere et prolongare eam... tractabat*; cf. aussi VIII, 846 : *qui se ab omni... negotio prolongauerunt*. – Le présent passage (II, 4) fournit un premier exemple de l'usage habituel de *prolongare* chez Apponius : *ueluti prolongasse a se queritur Christum*, « elle se plaint de ce que le Christ soit demeuré comme éloigné d'elle ». Autres exemples en III, 8 : *a perturbatione... prolongando*, « en se tenant éloigné du trouble »; V, 57-60 : ... *prolongatur ab ea. Quo prolongante appropinquare necesse est inimicum. Quae*

## LIVRE II

### Comment rejoindre le troupeau du Christ ?

Vierges  
et moines,  
troupeau choisi

I. « INDIQUE-MOI, TOI QUE CHÉRIT  
MON ÂME, OÙ TU FAIS PAÎTRE, OÙ TU  
REPOSES À MIDI, DE PEUR QUE JE  
N'AILLE M'ÉGARER PARMIS LES TROU-

XIV  
(I,6)

PEAUX DE TES COMPAGNONS. » Après les combats et les luttes, après les sueurs de bien des travaux, elle se plaint de ce que le Christ *qu'elle chérit* soit demeuré comme éloigné d'elle<sup>1</sup>. C'est pour nous apprendre avec quel désir et quelles larmes, après les attaques des vices, après les combats des démons, nous devons chercher Dieu par

*reuocare... ad se prolongantem docetur*, « ... il s'éloigne d'elle. Et tandis qu'il demeure éloigné, nécessairement l'ennemi s'approche. Et elle apprend... à rappeler celui qui demeure éloigné. » – Autres références : III, 731; IV, 110.249; V, 63.86.201; VII, 148; VIII, 45.292.342.344.348.389; IX, 197; X, 402; XI, 325; XII, 95.278.581. – On ne relève chez Apponius que deux emplois des verbes *elongare* et *elongari*, les plus usuels ailleurs, en IV, 141 : *significat elongari Deum ab anima*, « que Dieu s'éloigne de l'âme »; VII, 86 : *qui elongauerat eam a creatore*, « qui l'avait éloignée de son créateur ». – Il faut encore citer ici le *De induratione cordis pharaonis*, 41, qui présente un emploi de *prolongari* au sens passif : *recedit (Deus) ab eius corde qui dignus est prolongari*, « de celui qui est digne d'être éloigné » (éd. G. de PLINVAL, p. 185; cf. p. 94 et BLAISE, *Dict.*). On lit aussi dans le *De induratione*, 28 : *elongatur (Deus)* (« s'éloigne »). *Et, elongante Deo* (« demeurant éloigné »)... *adpropiat... diabolus* (cf. Apponius, V, 57-60; VIII, 345 et note). – Sur le substantif *prolongatio*, propre à Apponius et au *De induratione*, voir la note à V, 63.

bus actionibus suffulti, ad consortium earum | animarum  
 10 peruenire possimus quas ipse Dominus *pascit*, quas | ipse  
*accubare* facit, cum quibus ipse praesens est semper; qui-  
 bus | opinor nullam iam luporum daemonum subreptionem<sup>a</sup>  
 nocere; | quas credo nulli uitio carnali succumbere  
 nec aliquo contagio | laedi peccati; de quibus ipse Dominus  
 in euangelio dixit : *Oues | meae uocem meam audiunt, et*  
 15 *sequuntur me, et ego pascua bona | do illis*<sup>b</sup>. |

2. Et quae sint istae tam necessariae, tam fetosae tam-  
 que | amabiles, quas non angelis, non archangelis credat  
*ascendas*, | sed ipse *pascit* eas, beatus Paulus euidenter  
 ostendit. Qui dum | in ouili dominico praeceptis suis singu-  
 las ordinaret oues suo | consistere loco — hoc est quid uxor  
 20 uiro debeat, quid uir mulieri, | quid pater filio, quid filius  
 patri, quid frater fratri, quid seruus | domino, quid domi-  
 nus seruo<sup>a</sup> —, ubi uero uentum est ad supra<sup>d</sup>dictas  
 peculiare quas in claro *meridiano* lumine ipse *accubantes*  
 | custodit, nihil sibi super his dicit in praeci-  
 25 *piendo iniunctum | negotium, dicendo : De uirginibus autem praeceptum*  
*Domini | non habeo; consilium tantum do, quasi misericor-*  
*diam consecutus*<sup>b</sup>; et de quibus in alio loco dicit : *Qui*  
*autem Christi sunt, | carnem suam cum Christo crucifixerunt*  
 30 *cum uiliis et concupiscentiis suis*<sup>c</sup>. Habet ergo Dominus  
 noster Christus animas nimia | sibi caritate coniunctas,  
 quas in claro intellegentiae uel dilectionis suae *meridiano*  
 lumine semper conseruat. Quae se per innocentiam et man-  
 suetudinem supradictae integritatis uel sollerti | uigilantia

BM

1 a. Cf. Jn 10,12 b. Jn 10,27 ; cf. 10,9

2 a. Cf. Eph. 5,22-6,9 b. I Cor. 7,25 c. Gal. 5,24; Col. 2,20

1. *carnem suam cum Christo crucifixerunt* : citation fusionnant heureusement Gal. 5, 24 et Col. 2, 20. H. KÖNIG, *Apponius*, p. 53, n. 7, relève le même cas chez PÉLAGE, *Ep. ad Demetriadem*, 1 (PL 30, 15 D) : *et crucifigens cum Christo carnem suam*, ainsi que dans un

une vic plus châtiée, afin que, par son secours, il nous montre la route; sur quelles actions il faut nous appuyer pour pouvoir partager le sort de ces âmes que le Seigneur lui-même *fait paître*, qu'il fait lui-même *reposer*, en compagnie desquelles il est toujours présent. A mon avis, plus aucune attaque des loups démoniaques<sup>a</sup> ne leur nuit. Ces âmes, je crois, ne succombent à aucune passion charnelle et ne sont blessées d'aucune atteinte du péché. C'est d'elles que le Seigneur lui-même a dit dans l'évangile : « Mes brebis entendent ma voix et elles me suivent. Et moi, je leur donne de bons pâturages<sup>b</sup>. »

2. Quelles sont donc ces âmes si intimes, si fécondes et si aimables qu'il ne les donne à *faire paître* ni aux anges, ni aux archanges, mais qu'il les *fait paître* lui-même? Le bienheureux Paul l'a montré à l'évidence. Lorsqu'il réglait par ses préceptes la place à occuper par chaque brebis dans la bergerie du Seigneur — c'est-à-dire fixait ce que l'épouse doit à son mari, le mari à sa femme, le père à son fils, le fils à son père, le frère à son frère, l'esclave à son maître et le maître à son esclave<sup>a</sup> —, une fois arrivé à ces brebis particulières que le Seigneur lui-même garde *couchées* dans l'éclatante lumière *de midi*, il déclare qu'aucune consigne ne lui a été donnée à leur imposer sous forme de commandement : « Pour ce qui est des vierges, dit-il, je n'ai pas de commandement du Seigneur. Je donne seulement un conseil, en homme qui a obtenu miséricorde<sup>b</sup>. » Dans un autre passage il dit encore à leur sujet : « Ceux qui appartiennent au Christ ont, avec le Christ, crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises<sup>c1</sup>. » Le Christ notre Seigneur possède donc des âmes qui lui sont unies par une très grande charité et qu'il garde toujours dans la claire lumière *de midi* de son intelligence et de son amour. Ces âmes-là, par l'innocence et la douceur de la

passage de la *Regula Magistri*, 53, 55; cf. 53, 19 (SC 106, p. 254 et 246).

in scrutandis testimoniis eius flammanti amore deluinxerunt ei. Quas non solum proprio baculo regit<sup>d</sup>, sed et brachio | constringere et sinu portare prophetarum ore probatur. In quibus Esaias : *Ecce, ait, Dominus cum fortitudine ueniet. Sicut | pastor, gregem suum pascet; in brachio suo congregabil agnos, et | in sinu suo leuabit; fetus ipse portabit*<sup>e</sup>. |

3. Quas animas ego confidenter in illis intellegi dico qui uere | philosophi caelestes effecti, respuentes mundum cum deliciis et | fallacibus pompis suis, et eremi habitationem aulis regalibus | praetulerunt, \*eligentes cum bestiis<sup>a</sup> et saeuissimis draconibus in desertis quam cum nequissimis hominibus in urbibus | habitare, et nimium sumptuosa illa impendia ciborum, quibus | oneratus diuersos languores germinando distenditur uenter, ad | unius pulmentarii crudorum olerum uel exiguum panis et aquae | redegerunt. Quae a tempore matutino, id est initio credulitatis | suae, disciplinae bonitatis uel scientiae<sup>b</sup> legis diuinae *pascua* | repleuerunt conceptaculum cordis sui usque ad *meridianum*, hoc | est usque ad perfectae aetatis tempus; nunc uero, illum superscriptum cibum — quod in tempore iuuentutis ardentissimo desiderio minus manditum in mentis recessu reconditum est legendo —, in claro intelligentiae lumine, *mero* medioque *die recubantes*, id est requiescentes ab omnibus mundanis cogitationibus, | praesente Domino Christo ruminantur. Vbi nullus turbidarum | cogitationum

2 d. Cf. Ps. 22,14 e. Is. 40,10.11  
3 a. Cf. Mc 1,13 b. Cf. Ps. 118,66

1. Ces « philosophes célestes » sont les chrétiens qui vivent l'idéal monastique : virginité, pauvreté, étude de la parole de Dieu, louange du Seigneur. Sur l'importance donnée par Apponius — lui-même sans doute « abbé » — à la vie monastique, voir *Introd.*, p. 108-110 et 118-120. L'expression *uera philosophia* sera employée pour désigner cette vie en VII, 265; VIII, 756 (cf. 761 : *uere philosophi uiri*) et 846-847. Elle l'a été en I, 860 au sens plus large de foi et sagesse chrétienne (cf. note à ce passage). — Sur la « philosophie » et la vie

virginité, ou par la vigilance pénétrante à scruter ses témoignages, se sont liées à lui d'un amour enflammé. Non seulement il les dirige de sa propre houlette<sup>d</sup>, mais il les serre dans ses bras et les porte sur son sein, selon le témoignage des prophètes. L'un d'eux, Isaïe, déclare : « Voici que le Seigneur viendra avec puissance. Comme un pasteur il fera paître son troupeau. De son bras il rassemblera les agneaux et les prendra sur son sein. Il portera lui-même les brebis pleines<sup>e</sup>. »

3. En ces âmes, je le déclare avec assurance, il faut reconnaître ceux qui sont devenus vraiment des philosophes célestes<sup>1</sup> en rejetant le monde avec ses délices et ses fastes trompeurs. Ils ont préféré l'habitation du désert aux palais des rois, choisissant de demeurer avec les bêtes<sup>a</sup> et les dragons très cruels dans les déserts, plutôt qu'avec les hommes très impies dans les villes. Quant aux dépenses excessives et somptuaires pour les aliments, qui surchargent et gonflent l'estomac en engendrant bien des maladies, il les ont réduites à celles d'un seul plat de légumes crus ou à un peu de pain et d'eau. Dès le matin, c'est-à-dire dès le début de leur croyance<sup>2</sup>, jusqu'à l'heure *de midi*, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'âge parfait, ces âmes ont rempli la grange de leur cœur de la pâture de la discipline, de la bonté et de la science<sup>b</sup> de la loi divine. Cette nourriture, au temps de leur jeunesse, elles l'ont engrangée par la lecture avec un ardent désir, dans le secret de leur esprit, mais sans l'avoir suffisamment mâchée. Et maintenant elles la ruminent couchées dans l'éclatante lumière de l'intelligence, dans le plein jour *de midi*, c'est-à-dire se reposant de toutes les pensées mondaines en présence du Christ Seigneur. Là, nulle clameur de troubles pensées, nulle

monastique chez les Pères grecs, voir A.-M. MALINGREY, « *Philosophia* », p. 256-260 (ouvrage mentionné dans cette même note à I, 860).

2. *initio credulitatis* : sur la *credulitas*, premier stade de la foi, voir note à IX, 235.

clamor, nulla adulteri desiderii clandestina subreptio, nulla peruagatio oculorum, ciborum nulla concupiscentia | transcendit certum terminum constitutum; sed sola ibi pax, | iustitiae opus, solum silentium, cultus iustitiae<sup>c</sup>, requiescit. Vbi | Domino praesente nihil aliud praeter diuinis apices labia ruminando mouentur. In quibus dulcissimis *pascuis*, in quo splendore *meridiano*, in quo umbraculo refrigerii, post proelia illecebrosa uitiorum, post multimodas daemonum pugnatas, post malorum | hominum persecutiones, desiderat se deduci Ecclesia, in his | dumtaxat qui ab hac gloria procul sunt, dicendo : *Indica mihi, | quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne | uagari incipiam per greges sodalium tuorum.* |

4. Docemur igitur ut, quemadmodum miles, quamdiu in acie | constitutus stricto mucrone decertat, nec copia *recubandi* secure | nec cum rege miscere colloquia conceditur, ita et anima, quamdiu impugnatur stimulis uariarum tentationum, quamdiu callumniosis litibus incursatur, quamdiu blasphemis plena haereticorum uel gentilium concertatione desudat, quamdiu incentiuis desideriis agitur, quamdiu corporis mortem pro iustitia | illatam expauescit, quamdiu non concupiscit dissolui et esse | cum Christo<sup>a</sup>, ad supradictam *pascuam* et peculiare *meridianum* | *cubile*, perspicuum intelligentiae lumen, ubi ruminando praesente Domino sermo eius uirtutem saporis ostendit, peruenire | non poterit. |

3 c. Is. 32,17

4 a. Phil. 1,23

1. *pax, iustitiae opus, ... silentium, cultus iustitiae*: cette citation d'Is. 32, 17 (*et erit opus iustitiae pax et cultus iustitiae silentium*) que reprendra Apponius en VII, 33, également à propos de la vie monastique. convient à merveille à cette vie, et il est surprenant qu'elle n'ait été utilisée par aucune des Règles latines des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles, à l'exception de celle de saint COLOMBAN, ch. 2. *De taciturnitate* (« *Cultus autem iustitiae silentium et pax* » : *Opera*, éd. Walker, Dublin 1957, p. 124. l. 17-18). C'est d'après Colomban qu'elle a été reprise par

attaque clandestine d'un désir adultère, nulle divagation, des regards, nul désir de la nourriture ne franchit la limite précise qui lui a été fixée. Là, au contraire, ne repose que la paix, fruit de la justice; que le silence, culte de la justice<sup>c</sup>. Là, en présence du Seigneur, les lèvres ne remuent que pour ruminer les écritures divines. C'est dans ces très doux *pâturages*, dans cette splendeur *de midi*, dans cette ombre de fraîcheur, qu'après les attaques de la tentation des vices, après les luttes de toute sorte de la part des démons, après les persécutions de la méchanceté des hommes, l'Église désire être conduite — du moins en la personne de ceux qui sont éloignés de cette gloire — lorsqu'elle dit : « *Indique-moi, toi que chérit mon âme, où tu fais paître, où tu reposes à midi, de peur que je n'aie m'égarer parmi les troupeaux de tes compagnons.* »

#### Exigence d'un amour total

4. Voici donc ce que nous apprenons. Comme le soldat, tant qu'il se trouve dans la bataille et combat l'arme au poing, n'a pas la possibilité de *se reposer* en sécurité ni la permission de converser avec le roi, de même aussi l'âme : tant qu'elle est engagée dans la lutte contre les aiguillons des diverses tentations, tant qu'elle est soumise aux attaques calomnieuses, tant qu'elle peine dans le combat contre les hérétiques et les païens qui la couvrent de blasphèmes, tant qu'elle est travaillée par l'excitation des désirs, tant qu'elle redoute la mort corporelle subie pour la cause de la justice, tant qu'elle ne souhaite pas mourir et être avec le Christ<sup>a</sup>, elle ne pourra pas parvenir au *pâturage* en question, à ce *repos* choisi *de midi*, à cette lumière transparente de l'intelligence, où, la parole du Seigneur, ruminée en sa présence, manifeste la vertu de sa sauveur.

DONAT DE BESANÇON. *Regula ad uirgines*. 49 (éd. A. de Vogüé, dans *Benedictina*. 25. 1978. p. 284) et par d'autres textes indiqués dans *Vetus Latina*. 12. p. 674-675.

80 5. Vide itaque ordinem huius carminis, quem ut nubenti sponsae cecinit Spiritus sanctus. In quo sacramento docemur non nobis hoc tantum sufficere ad uitam aeternam obtinendam, quod baptisate a sordibus sumus peccatorum deloti, quod oscula Christi per corporis eius et sanguinis gustum anima nostra suscepit, quod in cellaria notitiae scripturae diuinae introducta est, quod directionem fidei, ut apostoli tradiderunt, retinet inconcussa, nisi semper, \*ea quae operata est \*bona \*postposita, in ante se, ad ea quae necdum perfecta sunt, petendo, quaerendo, pulsando totis uiribus extendatur<sup>a</sup>. Non enim uult alium quemquam socium amoris habere Deus in anima hominis, sed in tota uirtute eius, in toto corde, et in totis uisceribus, solus desiderat obtinere principatum. Et in trino opere eius, cogitatione, uerbo, factoque, solus discurrere delectatur, sicut trino mysterio se in decalogo diligere iussit.

95 Dicendo enim : *Diliges Dominum Deum tuum in toto corde tuo*, cogitationem sibi hominis uelut palatium titulauit. Dicendo : *in tota anima*, sermonis sibi eius singularem laudem sacrauit, de qua dixit in propheta : *Ego Dominus; gloriam meam alteri non dabo, et laudem meam sculpsitilibus<sup>b</sup>*; quae sola utique sermonis obtinet potestatem.

100 Dicendo uero : *in tota uirtute<sup>c</sup>*, quis ignoret operam hominis nominasse, quam pro sua uoluntate sibi uult semper totam impendi, sicut ipse ait in euangelio : *Operamini opus quod non perit<sup>d</sup>*? De qua idem Apostolus commonet :

5 a. Cf. Phil. 3,12-13; Matth. 7,7 b. Is. 42,8 c. Matth. 22,37; Mc 12,30; Deut. 6,5 d. Jn 6,27

1. Apponius souligne les étapes qui, dans le *Cantique*, conduisent à l'intimité avec Dieu : le baptême, les baisers reçus dans l'eucharistie (*Cant.* 1, 1), l'introduction dans les celliers de l'Écriture (1, 3), la rectitude de la foi (1, 3); enfin, l'amour total pour « celui que l'âme chérit » (1, 7).

2. Ici, comme en III, 628, Apponius cite Jn 6, 27 de façon très personnelle. Là où VL dit : *Operamini non escam quae perit* (Vg : *Op.*

5. Remarque donc l'enchaînement de ce Cantique<sup>1</sup>, que l'Esprit saint a chanté comme pour les noces de l'épouse. Dans ce mystère, nous apprenons que, pour obtenir la vie éternelle, nous avons beau avoir été lavés des souillures des péchés par le baptême; notre âme a beau avoir reçu les *baisers* du Christ en goûtant à son corps et à son sang; elle a beau avoir été introduite dans les *celliers* de la connaissance de la divine écriture; elle a beau garder inébranlablement la *droiture* de la foi, telle que les apôtres l'ont transmise : cela ne suffit pas. Il faut encore que, laissant derrière elle ses bonnes actions, elle soit toujours, de toutes ses forces, en demandant, en cherchant, en frappant, tendue en avant<sup>a</sup> vers ce qui n'est pas encore achevé. Car Dieu ne veut partager avec nul autre l'amour dans l'âme de l'homme, mais il désire exercer seul le pouvoir sur toute sa force, tout son cœur, tous ses sentiments. Il trouve sa joie à aller et venir seul au sein de la triple activité de l'homme : pensée, parole, action, tout comme, dans le décalogue, il a ordonné de l'aimer en un triple mystère. En déclarant en effet : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur », il a désigné la pensée de l'homme comme son palais. En disant « de toute ton âme », il s'est consacré la louange exclusive de la parole de l'homme, louange dont il a dit par le prophète : « Je suis le Seigneur, je ne céderai pas ma gloire à un autre, ni ma louange aux idoles<sup>b</sup> »; l'âme seule, en effet, a la maîtrise de la parole. Et lorsqu'il dit « de toute sa force<sup>c</sup> », qui peut ignorer qu'il a désigné l'activité de l'homme, qu'il veut voir toujours tout entière dépensée pour lui et pour sa volonté, selon qu'il dit lui-même dans l'évangile : « Travaillez à une œuvre qui ne périt pas<sup>d2</sup> »? L'Apôtre nous exhorte de même au sujet de cette activité : « Quoi que vous

*non cibum qui perit*), il dit : *Operamini opus quod non perit*, explicitant ainsi d'avance le commentaire donné par Jn 6, 28-29 sur l'*opus Dei* qu'est la foi.



- 105 *Quidquid agitis, inquit, siue manducatis, siue bibilis, siue aliud quid facitis, omnia in nomine | Domini facile<sup>e</sup>. Quod si omnia in eius nomine iussa sunt fieri, | nulla reliquit opera, quae non in eius nomine faciat homo. Nam | ideo nuptiae etiam a sacerdotibus Christi benedicuntur, et immaculatum torum lege diuina pudicorum coniugum a Salomone<sup>f</sup> | laudatur. |*
- 110 **6.** Qui ergo, ita ut iussum est, *in toto corde, in tota anima et in | tota uirtute<sup>a</sup>* diligit Deum, nullum in se officium membrorum | uacans reliquit peccato, nullum irae, nullum cupiditati, nullum | mendacio, nullum cenodoxiae, nullum libidini. Praeoccupauit | enim totum habitaculum mentis
- 115 *suae latissima Dei dilectione, | et opponente diabolo multas obstaculorum formas inter creatorem et hominem separantes amorem, totis uiribus calcando | transcendit, et nihil tam bonum in hac uita nihilque iucundius | ducit nisi Deo soli indesinenter coniungi, sicut dicebat propheta : |*
- 120 *Mihi autem adhaerere Deo bonum est, ponere in Domino Deo spem | meam<sup>b</sup>. Vbi igitur haec omnia parata a perfecta anima fuerint, et | amori Christi nulla dilectio huius mundi fuerit anteposita<sup>c</sup>, tunc | magna fiducia et ardentissimum*

<sup>5</sup> e. I Cor. 10,31; Col. 3,17 f. Cf. Sag. 3,13; Hébr. 13,14

<sup>6</sup> a. Matth. 22,37; Mc 12,30; Deut. 6,5 b. Ps. 72,28 c. Cf. Matth. 10,37

1. Rares sont les témoignages des premiers siècles sur le caractère religieux donné au mariage. En ce qui concerne les usages de Rome et d'Italie, il est question de *benedictio* (avec diverses précisions) chez l'*Ambrosiaster*, *In Ep. ad Cor.*, 7, 40 : CSEL 81, 2, p. 90, 20; *In Ep. I ad Tim.*, 3, 12; 5, 3 : CSEL 81, 3, p. 268, 25-26; p. 278, 27; *Liber quaestionum V. et N. T.*, 127, 3 : CSEL 50, p. 400, 10-13. De même chez saint AMBROISE, *Ep.* 62 (19), 7 : CSEL 82, p. 124, 61. — Cf. K. RITZER, *Le mariage dans les églises chrétiennes du I<sup>er</sup> au IX<sup>e</sup> siècle* (traduction, Paris 1970, *Lex orandi* 45); B. STUDER, *Zur Hochzeitsfeier der Christen in den westlichen Kirchen der ersten Jahrhunderte* dans *Studia Anselmiana*, 93 (1988), p. 51-85.

accomplissiez, dit-il, que vous mangiez, que vous buviez, ou que vous lassiez quelque chose d'autre, faites tout au nom du Seigneur<sup>e</sup>. » S'il a ordonné de tout faire au nom du Seigneur, il n'a donc laissé de côté aucune œuvre que l'homme n'aurait pas à faire en son nom. C'est pour cette raison que même les noces reçoivent la bénédiction des évêques du Christ<sup>1</sup>, et que la loi divine, par la bouche de Salomon<sup>f</sup>, loue le lit immaculé des époux chastes.

6. Celui donc qui, selon le commandement, aime Dieu « de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force<sup>a</sup> », ne laisse dans l'usage de ses membres aucune place au péché, aucune à la colère, aucune à l'avarice, aucune au mensonge, aucune à la vaine gloire, aucune à la volupté. D'avance, en effet, il a rempli toute la demeure de son esprit par l'amplitude de l'amour de Dieu et, lorsque le diable dresse devant lui les nombreuses formes d'obstacles qui empêchent l'amour entre le créateur et l'homme, il les franchit en les foulant aux pieds de toute son énergie, et il estime qu'il n'y a rien d'aussi bon dans cette vie, ni rien de plus agréable, que d'être uni sans cesse à Dieu seul, selon la parole du prophète : « Pour moi, le bonheur, c'est d'adhérer à Dieu, de placer mon espoir dans le Seigneur Dieu<sup>b</sup>. » Donc, lorsque l'âme parfaite a accompli tous ces préparatifs et qu'aucune affection de ce monde n'a pris le pas sur l'amour du Christ<sup>c2</sup>, alors naît une grande confiance et un désir très

2. *Vbi... amori Christi nulla dilectio huius mundi fuerit anteposita...* Cette heureuse transposition de Matth. 10, 37 : *Qui amat... plus quam me... super me...* remonte à saint CYPRIEN, *De dominica oratione*, 15 (*Christo nihil omnino praeponere*). CSEL 3, 1, p. 277-278 (cf. *Testimonia* 3, 18, titre; *Ad Fortunatum*, 6, titre, *ibid.*, p. 133 et 327). D'autres formules sont citées par A. de VOCÛÉ, *La Règle du Maître*, I (SC 105), p. 366, n. 23, et *La Règle de saint Benoît*, IV (SC 184), p. 141, n. 70, à propos de *Reg. Mag.*, 3, 23 = *Reg. Ben.*, 4, 21 : *Nihil amori Christi praeponere*. — La *Vita* latine de saint Antoine (c. 13 : *PL* 73, 134 C) disait déjà : *nihil amori Christi anteponeendum*.

desiderium nascitur inquirendi | ea etiam quae sunt  
 occulta Dei; et inhabitante in recessu mentis | suae Spiritu  
 sancto — qui *omnia scrutatur*<sup>d</sup>, secundum Apostolum | —,  
 125 aliis proculdubio inuisa et inaudita quae adepta est per-  
 perfecta | anima, reuelabit. Cuius uox praesenti introducitur  
 loco, dicendo : | *Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi*  
*pascas, ubi cubes in | meridie, ne forte uagari incipiam per*  
 130 *greges sodalium tuorum.* | Sicut ergo oues sine pascua et  
 pastore subsistere minime pos|sunt, ita docuit praesenti  
 loco animam sine notitia rectae fidei, | qua creator noster  
 in coaeterna Trinitate probatur consistere, et | sine adiuto-  
 rio diuinae protectionis, nec uitam aeternam adipisci | nec  
 a diaboli morsibus liberari. |

7. Hanc proculdubio *pascuam* sponsa desiderat adipisci,  
 135 quae | in Domini nostri Iesu Christi incarnatione ostensa  
 est, ubi credentium animae *pascuntur*, doctrinae floribus  
 uernante campo, | dulcissima euangelica doctrina, sicut  
 prophetatum est per Hielzechielem, ipso Domino dicente :  
*Ego requiram oues meas, et | congregabo eas de cunctis monti-*  
 140 *bus, et non erunt ultra in deprae|dationem bestiarum, et ego*  
*pascam eas, et ego accubare eas | faciam, et seruus meus*  
*Dauid pascet eas*<sup>a</sup> iustitia et doctrina; ubi | unaquaque  
 anima pro capacitate sensus sui quantam uoluerit | *pas-*  
*cuam* miri saporis currendo decerpit; ubi post ardentis  
 145 nelquitiae solis aestus, sub tegmine defensionis crucis, in  
 perspicuo | intellegentiae lumine, Dei hominisque socie-  
 tate, agnito redemptionis mysterio, laetissime *recubare*  
 probantur; ubi crucis defen|sio a diaboli impetu, qui se

<sup>6</sup> d. I Cor. 2,10

<sup>7</sup> a. Éz. 34,11-15.22-23

1. Premier des énoncés définissant la foi droite : c'est celle qui confesse le Créateur comme Trinité. Cf. XI, 291-292; XII, 1074-1076. Apponius reprend cette définition sous différentes formes, en la complétant par ce qui a trait à la grâce et à la liberté. Cf. Introduction, p. 79 et 95.

ardent de rechercher même ce qui en Dieu reste caché. Et comme l'Esprit saint, qui « scrute tout<sup>d</sup> », selon l'Apôtre, habite dans le sanctuaire de son esprit, il lui révélera ce que les autres n'ont certainement ni vu ni entendu, mais que l'âme parfaite a obtenu. C'est la voix de cette âme qui se fait entendre dans le présent passage et qui dit : « *Indique-moi, toi que chérit mon âme, où tu fais paître, où tu reposes à midi, de peur que je n'aille m'égarer parmi les troupeaux de tes compagnons.* » En effet, de même que les brebis ne peuvent absolument pas subsister sans pâture et sans pasteur, de même, nous l'apprenons par ce passage, l'âme, sans la connaissance de la foi droite — qui affirme que notre créateur existe en une Trinité coéternelle<sup>1</sup> — et sans le secours de la divine protection, n'obtient pas la vie éternelle et n'est pas libérée des morsures du diable.

Le troupeau  
 du Christ  
 confié à Pierre

7. Sans aucun doute, le *pâturage* que l'épouse désire atteindre, c'est celui qui a été montré en l'incarnation de notre Seigneur Jésus Christ.

Là, dans cette prairie émaillée des fleurs de la doctrine, les âmes des croyants *se repaissent* de la doctrine très douce de l'évangile, selon la prophétie d'Ézéchiël où le Seigneur dit lui-même : « C'est moi qui irai à la recherche de mes brebis, qui les rassemblerai de toutes les montagnes. Elles ne seront plus jamais la proie des bêtes sauvages. C'est moi qui les *ferai paître*, moi qui les *ferai reposer*, et mon serviteur David les *fera paître*<sup>a</sup> », paître la justice et la doctrine. Là, chaque âme, autant qu'elle le veut, suivant sa capacité et sa compréhension, broute, dans sa course, une *pâturage* d'une merveilleuse saveur. Là après les feux du brûlant soleil de malice, sous le couvert de la protection de la croix, dans la lumière transparente de l'intelligence et la compagnie de l'Homme-Dieu, les âmes, après avoir connu le mystère de la rédemption, *se reposent* toutes joyeuses. Là a été manifesté à toute la terre la protection de la croix contre

solem mentitur, manifestata est | omni terrae; ubi *pascua*  
 sanae doctrinae<sup>b</sup> apostolorum principi | reuelata est Petro,  
 150 dum interrogante Christo respondit: *Tu es | Christus*  
*Filius Dei uiui, qui in hunc mundum uenisti*<sup>c</sup>. |

8. Ecce quomodo oues aliquando ad uocem ueri pastoris  
 pas|cuam uitae aeternae in Petro inueniunt. Et ideo Petrus  
 tantis | laudibus coronatur cum dicitur ei: *Beatus es,*  
*Simon Bar Iona, | quia non reuelauit tibi caro et sanguis, sed*  
 155 *Spiritus Patris mei | qui in caelis est*<sup>a</sup>, quia ita ore eius,  
 reuelante Spiritu sancto, | gloriosa *pascua* et requie sem-  
 piternae uitae *cubilia* Ecclesiae | indicata sunt, ut iam non  
 ultra per malos et alienos *greges* uel | pastores *uagetur*, eo  
 quod miram sententiam protulerit respondendo, quae  
 160 nulli nisi soli nota erat indiuiduae Trinitati. Tres | enim  
 euidenter coaeternae personae monstrantur: qui uenit, a  
 | quo uenit, et qui reuelauerat Petro. Nam sicut terra, solis  
 calore | et pluuiis, *pascuam* iumentis<sup>b</sup> uictumque homini-  
 bus germinare ad | uitam praesentem probatur, ita et Dei  
 Filius in aduentu suo, | manifestando clementissimam Tri-  
 165 ninitatem, uitam dedisse ani|mabus credentibus comproba-  
 tur, ut ipse Christus ait: *Pater, | quos dedisti mihi, dedi illis*  
*uitam aeternam*<sup>c</sup>. Et quae sit uita | quam dedit, in sequen-  
 tibus declarauit: *Vt cognoscant, inquit, te | uerum et uiuum*  
*Deum, et quem misisti Iesum Christum*<sup>d</sup>. |

BM 33

7 b. Cf. I Tim. 1,10; II Tim. 4,3; Tite 1,9 c. Matth. 16,16; Jn 11,27

8 a. Matth. 16,17 b. Cf. Ps. 103,14 c. Cf. Jn 17,2-12 d. Jn 17,3

1. Le titre de *princeps apostolorum*, d'abord rare, mais fréquent chez saint JÉRÔME (*De uiris illustr.*, I, etc.) sera repris par Apponius en XI, 131 et en XII, 1344, où il est complété par *magister et praesul*. Sur le titre d'*archiapostolus*, voir la note à VIII, 363.

2. Apponius voit d'autant mieux en *Matth.* 16, 17 une révélation de la Trinité qu'il lit: *sed Spiritus Patris mei qui est in caelis*. au lieu de: *sed Pater meus qui est in caelis*. Cette leçon remarquable, nulle part attestée par les anciennes versions, est aussi utilisée par

démon, qui se prétend mensongèrement le soleil. Là a été révélée à Pierre, prince des apôtres<sup>1</sup>, la *pâturage* de la saine doctrine<sup>b</sup>, lorsque à la question du Christ il répondit: « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui est venu en ce monde<sup>c</sup>. »

8. Voici comment les brebis, en la personne de Pierre, découvrent enfin, à la voix du vrai pasteur, le *pâturage* de la vie éternelle. Et si Pierre est comblé de tels éloges et s'entend dire: « Bienheureux es-tu, Simon Bar Jona, car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais l'Esprit de mon Père qui est dans les cieux<sup>a2</sup> », c'est parce que, par sa bouche, grâce à la révélation de l'Esprit saint, le *pâturage* de la gloire et les *lieux de repos* de la vie éternelle ont été si bien indiqués à l'Église qu'elle ne *s'égare* plus ensuite au milieu des *troupeaux* et des pasteurs mauvais et étrangers. Dans sa réponse en effet il a énoncé une formule admirable, qui n'était connue que de la seule indivisible Trinité. Les trois personnes coéternelles sont en effet clairement désignées: celui qui vient, celui de qui il vient, et celui qui l'avait révélé à Pierre. En effet, comme la terre, grâce à la chaleur du soleil et à la pluie, produit la *pâturage* à l'usage des animaux<sup>b</sup> et la nourriture à l'usage des hommes pour la vie présente, ainsi aussi le Fils de Dieu, à sa venue, en révélant la très clémente Trinité, a donné la vie aux âmes croyantes, ainsi que le Christ le dit lui-même: « Père, ceux que tu m'as donnés, je leur ai donné la vie éternelle<sup>c</sup>. » Et quelle est cette vie qu'il a donnée, il l'a expliqué ensuite: « C'est qu'ils te connais- sent, toi, le Dieu vivant et vrai, et celui que tu as envoyé, Jésus Christ<sup>d</sup>. »

CASSIEN, *Contra Nestorium*, III, 13, comme le remarque H. KÖNIC, *Apponius*, p. 67, n. 30. Cassien la répète trois fois dans ce paragraphe (CSEL, 17, p. 278-279) et la commente clairement: *Filius laudauit, Pater interfuit, sanctus Spiritus reuelauit*. Noter que dans la *Conférence* 22, c. 13 (CSEL 13, p. 632, l. 23) il dit: *sed Pater meus*.

9. Istam *pascuam* non uidet anima, nisi quae uestigia  
 170 Petri | credendo et confitendo fuerit prosecuta. Istam *pascuam* non | uidet Iudaeus, neque gentilis, neque omnis haereticus qui non | sequitur pastorem quem princeps pastorum Christus mundo | uicarium dereliquit, dicendo : *Si amas me, pasce oues meas*<sup>a</sup>. | Omnis namque anima quae  
 175 non humiliter petendo, quaerendo, | pulsando<sup>b</sup>, hanc saepedictam inuenerit *pascuam* et iuncta fuerit | dominico *gregi*, foris \*aulam rectae fidei exclusa, oberrans, ubi-  
 cumque audierit uocem falsorum pastorum, passim discurret, ita | ut modo ad unum *gregem*, philosophiae dogmatis auditores, | iungatur, nunc ad alium, qui  
 180 innumerabilium peruersorum dogmatum inuentores magisterio daemonum exstiterunt. Qui, cum | boni creati essent a conditore, proprio libertatis arbitrio in | malitiam tyrannidis sunt conuersi et in salutem hominum cotidie inflammantur. Ideoque, prophetis docentibus, falsos appellabant prophetas qui contraria mentirentur, ea quae  
 185 hominibus | mortem perpetuam generarent. Quaerentibus autem per insertam sibi rationem naturae philosophis creatorem, innumerabiles | sectas inter eos et pugnas uerborum immiserunt, et pro summo | bono, id est summo  
 190 docuerunt quot *reges* philosophiae reperiuntur in | mundo. Veniente autem uero pastore Christo, qui perditum | quae-

9 a. Jn 21,17    b. Cf. Matth. 7,7

1. Pierre est *uicarius Christi* (II, 173), et lui-même a ses *uicarii* (X, 560). D'autres, apôtres et hommes apostoliques, sont aussi *uicarii Christi* (XII, 719), *Christi uices agentes* (III, 568; VIII, 635 : pouvoir des clefs). Les apôtres ont en effet leurs *uicarii* : *sacerdotes* (VIII, 450), *doctores* (III, 393; XII, 874). Par contraste, les hérétiques sont les *uicarii daemonum* (II, 209). — L'intérêt pris par Apponius au caractère de *uicarius Christi* a été souligné par les études de Harnack, M. Maccarone, B. Jaspert (voir Bibliographie), et par Ch. PIÉTRI, *Roma Christiana*, Rome 1976, p. 1465 et 1613.

2. *ita ut modo ad unum gregem... iungatur, nunc ad alium...* Cf., dans un contexte assez différent, ORIGÈNE, *Comm. sur le Cant.*, II, 5,

Les troupeaux  
 des faux pasteurs

9. Ce *pâturage*, aucune âme ne le voit, sinon celle qui aura suivi les traces de Pierre par sa foi et sa confession. Ce *pâturage*, le Juif ne le voit pas, ni le païen, ni aucun hérétique, car il ne suit pas le pasteur que le prince des pasteurs, le Christ, a laissé au monde comme son vicaire<sup>1</sup>, lorsqu'il a dit : « Si tu m'aimes, fais paître mes brebis<sup>a</sup>. » En effet, toute âme qui n'a pas, en demandant, en cherchant, en frappant<sup>b</sup> humblement, trouvé ce *pâturage*, et qui n'a pas rejoint le *troupeau* du Seigneur, erre, rejetée hors du bercail de la foi droite, et court çà et là, à l'aventure, partout où elle entend la voix des faux pasteurs. De la sorte, tantôt elle se joint à l'un des *troupeaux*, celui des auditeurs de la doctrine de la philosophie, tantôt à un autre<sup>2</sup>, celui des inventeurs des doctrines innombrables et perverses surgies de l'enseignement des démons. Ces démons avaient été créés bons par le créateur, mais de leur libre volonté ils sont passés à la malice de la tyrannie, et tous les jours ils s'enflamment contre le salut des hommes<sup>3</sup>. Voilà pourquoi, lorsque les prophètes enseignaient, eux faisaient appel à de faux prophètes pour soutenir mensongèrement des enseignements opposés, qui engendreraient pour les hommes la mort éternelle. Et lorsque les philosophes, au moyen de la raison qui leur avait été donnée, recherchaient le créateur de la nature, ils ont introduit parmi eux des écoles innombrables et des disputes de vocabulaire : au lieu du souverain bien, c'est-à-dire du Dieu souverain, qu'ils s'efforçaient de rechercher, ils leur ont enseigné autant de blasphèmes qu'il se rencontre de *troupeaux* de la philosophie dans le monde. Et quand le Christ, le vrai pasteur, venait pour chercher celui qui est

17 (SC 375, p. 362) : ... *ita ut modo quidem apud illum pastorem... tabernaculum ponat, nunc uero apud alium...*

3. *in malitiam tyrannidis sunt conuersi* : sur la « tyrannie » des démons originellement créés bons et préposés à la garde des nations, voir ci-dessous la note à la l. 227. De cette tyrannie, il sera encore question en IX, 538-540 et XI, 38-44.

reret, aegrotum sanaret, contractum adligaret<sup>c</sup>, iidem haereticorum auctores ad iugulandas animas praeparauerunt, quorum<sup>1</sup> doctrina diuersi greges animarum sub diuersorum pastorum<sup>1</sup> manu, propria uoluntate, redacti sunt. Qui dum  
 195 sunt angeli | refugae, ausu temerario christos se facere praesumpserunt. Qui, | Christo per apostolos animas ad paradisi montem uocante, id<sup>1</sup> est ad suam notitiam — quomodo debeat intellegi in coaeterna<sup>1</sup> potentia Trinitatis —, hamatis quodammodo haeticorum uerbis uel  
 200 inani philosophia gentilium, in inferni foueam retrahunt | per momenta. |

10. Quod periculum metuens sponsa ne incurrat, precatur sibi | *gregem* electorum *ubi pascatur* sana doctrina *indicari*, quem | ipse Christus *pascit*, ne semel oberrans perfecta anima de *grege* | Christi, peruerse de eius diuinitate uel  
 205 incarnationis mysterio | sentiendo, per *greges* apostatarum angelorum discurrat, quos | per Basilidem, Valentinum, Fotinum, Apollinarem, Macedonium, | Eunomium, Monta-

BM 34

9 c. Cf. Éz. 34,4-16; Lc 15,4

1. *Montanus Cataphryga* : le nom de *Cataphryga* (ou *-ges*) s'applique dès le III<sup>e</sup> siècle à un disciple de Montan; ce n'est qu'ensuite qu'on parlera de « Montanistes » (cf. P. de LABRIOLLE, *Les sources de l'histoire du Montanisme*, Fribourg-Paris 1913; spécialement p. 274-275 : « Note sur l'onomastique montaniste »). Voir les références de TLL, *Onomasticon*, II, 256, et les textes rassemblés par P. de LABRIOLLE.

2. Sur la place importante que tiennent les hérétiques dans l'exposé d'Apponius, voir Introduction, p. 113, et Note complémentaire IV, p. 369. — La présente liste est à compléter par celle de II, 260-275 (Marcion, Bonose). Seuls reviendront dans la suite de l'exposé les noms de Photin (IX, 313; XII, 170.187) et de Mani (VI, 309; VIII, 920). On se reportera à ce qui est dit de ces personnages dans les notes à ces différents passages, et surtout dans la Note complémentaire IV. Quelques mots suffiront à rappeler ici l'essentiel à leur sujet. — *Basilide* : gnostique alexandrin du II<sup>e</sup> siècle, admettant une série d'émanations à partir d'un Père inengendré. — *Valentin* : gnostique qui vécut à Rome au milieu du II<sup>e</sup> siècle, pour qui le Plérôme divin est composé de successions d'éons. — *Photin*, évêque de Sirmium, condamné en 351. — *Apollinaire*, évêque de Laodicée en 360, mort avant 392, qui n'admet qu'une seule nature du Verbe incarné. —

perdu, guérir celui qui est malade, panser celui qui est blessé<sup>c</sup>, eux encore ont façonné, pour égorger les âmes, les fauteurs d'hérésie : par l'enseignement de ceux-ci, les divers *troupeaux* des âmes, de leur propre volonté, se sont soumis au pouvoir de divers pasteurs. Eux qui sont des anges déchus, ils ont eu le front, dans leur audace téméraire, de se présenter comme des christos. Alors que le Christ, par ses apôtres, appelle les âmes à la montagne du paradis, c'est-à-dire à la connaissance de lui-même — comment on doit le comprendre au sein de la puissance coéternelle de la Trinité —, eux les ramènent sans cesse, par l'hameçon, pour ainsi dire, de la parole des hérétiques ou de la vaine philosophie des païens, aux abîmes de l'enfer.

10. C'est dans la crainte de courir ce danger, que l'épouse supplie que lui soit *indiqué* l'endroit où le *troupeau* des élus, que le Christ lui-même *fait paître*, se *repait* de la saine doctrine, de crainte que l'âme parfaite, une fois égarée hors du *troupeau* du Christ, n'aille, par une fausse compréhension de sa divinité et du mystère de l'incarnation, se perdre parmi les *troupeaux* des anges apostats. Ces *troupeaux*, c'est de Basilide, Valentin, Photin, Apollinaire, Macedonius, Eunome, Montan le Cataphrygien<sup>1</sup>, Mani, Arius et tous les autres hérésiarques<sup>2</sup> que

*Macedonius*, évêque contesté de Constantinople, déposé en 360. « homéousien ». — *Eunome*, évêque de Cyzique en 360, mort vers 394. « anoméen ». — *Montan*, Phrygien du II<sup>e</sup> siècle, se prétendant le Paraclét annoncé et prescrivant une ascèse excessivement rigoureuse dans l'attente de la Parousie imminente (cf. note précédente). — *Mani*, le Prophète de Babylone, supplicié en 277, a prêché une religion nouvelle fusionnant des éléments judéo-chrétiens et indo-iraniens et dominée par la lutte entre la Lumière et les Ténèbres. — *Arius*, prêtre de Constantinople, condamné à Nicée en 325, niant l'égalité entre le Père et le Fils. — *Marcion*, originaire du Pont, mort vers 160, rejetant l'ancien testament, où se manifeste un Dieu sévère, et n'admettant que le nouveau, où Jésus révèle le Dieu bon. — *Bonose*, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, renouvelle les erreurs de Photin. (La Note complémentaire IV souligne l'intérêt de cette liste pour la datation du Commentaire d'Apponius).

num Catafrigam, Manicheum, Arrium uel | omnes haere-  
 210 siarches congregauit. Qui hac de causa *sodales* ap|pellantur,  
 quod unusquisque eorum daemonum uicarii uel colle|gae  
 per superbiam effecti sunt, et quod omnes hi cibos doctri-  
 nae | apud sensum suum decoquunt meditando et deceptis  
 animabus | praeparatos, singuli ad unam mensam, legis  
 diuinae testimoniis | male interpretatis, deferunt comeden-  
 215 dos. Propria enim pulmentaria ad unam mensam multi  
 propter commune conuiuium | deferentes, ab antiquis  
 « *sodales* » sunt nuncupati. Ad quorum | comparationem,  
 malorum dogmatum inuectores *sodales* Christi Ecclesia  
 appellauit : qui dulcia uerba sanctae scripturae | uenenosis  
 sensibus suis inficientes, diuerso sapore letali inter se |  
 uariante, unius mortis aeternae conuiuium praeparant ani-  
 220 ma|rum. De quibus dixit propheta Esaias : *Vae illi qui*  
*cibat amicum | suum, mittens fel in escam eius*<sup>a</sup>. Quorum  
 magistri daemones, | dum angeli boni creati sunt et super  
 singulas nationes positi | sunt agere principatum<sup>b</sup>, in  
 225 superbia elati, unamquamque gen|tem uel animam per fel-  
 litam doctrinam criminibus irretire | festinant ; et quas per  
 uitia carnis et cupiditatem praeuiderint | se supplantare

10 a. Hab. 2,15      b. Cf. Deut. 32,8

1. Cf. l'étymologie de *sodales* donnée par FESVUS : *Sodales dicti... quod ex suo datis uesci soliti sunt (De uerborum significatione, éd. LINDSAY, Leipzig 1913, p. 282-283). Dans Voces, Berlin - New York 1980, H. J. SIEBEN signale : A. MEILLET, « A propos du latin *sodalis* », dans *Misc. J. Leite*, 1933, p. 1-4. — Apponius emploie à plusieurs reprises le composé *consodales* : I, 218 ; V, 15 ; VII, 729. L'application*

(le diable) s'est servi pour les rassembler. Si ces gens-là sont appelés *compagnons (sodales)*, c'est parce que tous et chacun sont devenus par leur orgueil les vicaires et les associés des démons, et qu'eux tous, par leurs réflexions, cuisent les aliments de la doctrine à leur propre goût et apportent à manger chacun à une même table ces aliments préparés pour les âmes qu'ils ont trompés en interprétant faussement les témoignages de la loi divine. En effet, ceux qui, à plusieurs, apportent à une même table leur propre menu pour un repas commun ont été appelés par les anciens *compagnons (sodales)*<sup>1</sup>. C'est par comparaison avec eux que l'Église a appelé *compagnons* du Christ les inventeurs des fausses doctrines. En versant dans les douces paroles de la sainte écriture le poison de leurs interprétations, dont la saveur mortelle varie suivant chacun, ils préparent pour les âmes le repas d'une même mort éternelle. C'est d'eux que le prophète Isaïe a dit : « Malheur à celui qui nourrit son ami en mêlant le fiel à sa nourriture<sup>2</sup>. » Leurs maîtres, les démons, qui pourtant à leur création furent des anges bons et furent établis sur chacune des nations pour les régir<sup>b</sup>, se sont laissés emporter par l'orgueil, et ils s'empressent de jeter le filet du péché sur chaque nation et chaque âme par le fiel de leur doctrine. Et celles qu'ils prévoient ne pas pouvoir terrasser par les vices de la chair et la cupidité, ils les font périr par le breuvage

de *sodales* aux hérétiques a passé chez Grégoire le Grand (cf. Note complémentaire II, p. 363).

2. Apponius attribue à Isaïe ce verset d'Habacuc.

non posse, peruersi dogmatis uenenoso poculo | perimunt,  
ne soli in aeterna supplicia crucientur. |

11. Talem ergo *pascuam* praepraeprantes *sodales* perfecta  
anima | formidans incurrere, Christi ueri pastoris uocem  
230 audire<sup>a</sup> preca|tur, ne *uagando* letali eorum contagio saucietur  
qui contingentes | se insanabili inficiunt morbo. Quibus  
Apostolus nec in salutatio|ne iubet uicinitate coniungi,  
dicendo : *Haereticum hominem post | unam et secundam correptionem deuila*<sup>b</sup>,  
235 *et : Aue illi qui dixerit, | communicabil operibus illius*<sup>c</sup>. Haec igitur consortia ne incurrat | perfecta  
anima deprecatur, ut nobis qui Ecclesiae filii sumus, ne | in  
talium consortia incurramus, exemplum pingeret deprecandi ; |  
ut inter omnia quae praecepit Deus, maxima cura sit Domino |  
supplicandi quatenus nobis illarum personarum consortia tribulat,  
240 in quibus Christus redemptor nos ter rectae fidei cibo doctri|nae suae in se credentium animas  
*pascit* et in quarum mentibus | humilitatis, mansuetudinis uel castimoniae  
nemorosa *meridiana* | *cubilia* delectatur. |

12. In aliis enim peccatis quicumque incurrerit oberrans  
a | dominico *grege*, citius monitis salutaribus ad ouile  
245 Christi pote|rit reuocari ; haereticorum autem *uestigia*

11 a. Cf. Jn 10,16    b. Tite 3,10    c. II Jn 11

1. Apponius, qui a déjà parlé plus haut (I. 181-183) de la tyrannie des démons, reviendra en XI. 38-44 sur cette idée que, non seulement Dieu, à l'origine, a établi des anges gardiens à la tête de chacune des nations, et que ceux-ci, créés bons, mais devenus démons par suite de leur orgueil, ont entraîné ces nations dans l'idolâtrie et le crime, afin de leur faire partager leurs supplices éternels. Il se réfère explicitement, en XI. 36-42, à *Deut.* 32, 8, lu avec la LXX et VL : *iuxta numerum angelorum Dei*. — RUFIN développe cette théorie (*Expos. symboli*, 13 : CCL 20, p. 149-150) : *in tyrannidis contumaciam uersi* (I. 20) ; cf. Apponius : *in malitiam tyrannidis sunt conuersi* (II. 181-182). — Origène l'avait souvent exposée, sous une forme plus complexe, où les « anges des nations » ne s'identifient pas purement et simplement avec les démons (textes réunis et commentés par J. DANIELOU, *Origène*, Paris 1948, p. 219-235 ; du même, précisions et références aux

empoisonné de leur doctrine perverse : de la sorte, ils ne seront pas seuls à souffrir la torture des supplices éternels<sup>1</sup>.

11. Craignant donc de rencontrer les *compagnons* qui préparent une telle *pâtur*e, l'âme parfaite demande d'entendre la voix du vrai Pasteur<sup>a</sup>, le Christ, de peur qu'*en s'égarant* elle ne soit blessée par le contact mortel de ceux qui communiquent une maladie incurable à ceux qui les touchent. L'Apôtre ordonne de n'avoir aucun rapport avec eux, fût-ce par un salut, en disant : « Après une première et une seconde réprimande, évite l'hérétique<sup>b</sup> », et encore : « Celui qui l'aura salué participera à ses œuvres<sup>c</sup>.<sup>2</sup> » L'âme parfaite supplie donc de ne pas tomber sur ces compagnies. Elle veut nous donner ainsi l'exemple, à nous qui sommes fils de l'Église, de prier pour ne pas tomber en telle compagnie. Ainsi, parmi tous les préceptes de Dieu, notre plus grand soin doit être de supplier le Seigneur, pour qu'il nous accorde la compagnie de ces personnes par lesquelles le Christ notre rédempteur nourrit de l'aliment de la foi droite, celui de la doctrine, les âmes de ceux qui croient en lui, et dans le cœur desquelles il goûte, en plein *midi*, les *lieux de repos* ombragés que sont l'humilité, la douceur et la chasteté.

12. Si en effet c'est dans d'autres péchés que tombe celui qui s'éloigne du *troupeau* du Seigneur, il pourra vite, par des avertissements salutaires, être ramené au bercaïl du Christ. Mais l'âme qui aura suivi *les traces*

sources plus anciennes : *Théologie du judéo-christianisme*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1991, p. 173-186).

2. Ce texte de Paul et celui de Jean (qu'Apponius semble attribuer à Paul) refusant tout contact du chrétien avec les hérétiques ne sont pas isolés. IRÉNÉE (*Adv. Haereses*, III, 3, 4) a consigné le souvenir d'une pareille attitude chez Jean à l'égard de Cérinthe, et chez Polycarpe en présence de Marcion. Apponius demeure dans la tradition de l'Église, tout au moins en demandant au chrétien de prier pour être préservé de tels contacts. Au I. III, 494-510, il reprendra dans une perspective différente la question du contact avec les impiés.

anima quae fuerit | consecrata, aut uix, nimium uulne-  
 rata, aut numquam omnino ad | ueritatis ouile reuertetur,  
 quoniam tamdiu lapsantia eorum | dialectica arte  
 composita doctrinae itinera sequitur, quamdiu | occur-  
 rente mortis fine a spiritalibus nequitiarum<sup>a</sup> bestiis  
 deuore|tur; et dum se opinatur quisquis summam scientiae  
 250 illius quam | sequitur dogmatis adtigisse, ab alia expugna-  
 tus ultimo discipuli | loco in *calcaneis*<sup>b</sup> reuocatur. Qui,  
 dum seruorum daemonum | plausum uerborum gerentem  
 eruditionem Dei eruditioni prae|ponunt beatitudinem  
 255 conferenti, non per uiam<sup>c</sup> Dei Patris, quae | est Christus,  
 ambulant, sed per uiam cordis sui<sup>d</sup>, quam diabolus | fecit  
 in huiusmodi mentibus deambulando uel inhabitando, ad |  
 supradictos deueniunt *greges*. Vbi infelix anima, etsi prima  
 | fuerit aliquando in scientia sancta, nouissima deteriorque  
 eis | quorum se magisterio subdidit, efficiatur necesse est;  
 260 ita ut, si in | illis *gregibus* deuenit ubi Valentinus, Mar-  
 cion, Basilides uel | Manicheus primi esse probantur,  
 necesse est ut in *uestigiis* | eorum ambulans, *gregem* deo-  
 rum contra se bellantium discendo | *uagetur*, et si in eo ubi  
 Fotinus uel Bonosus primi sunt, multitudinem christo-  
 265 rum, et non unum redemptorem totius mundi, | confitendo  
*uagetur* : quos docendo adserunt fieri, non de utero | Virgi-  
 nis procedendo; sicut saluatorem Dominum nostrum

12 a. Cf. Éph. 6,12    b. Cf. Cant. 1,7    c. Cf. Jn 14,6    d. Cf.  
 Is. 57,17

1. Ces §§ 12 et 13 donnent un bon exemple de la variété des leçons scripturaires admises concurremment par Apponius : se préparant à commenter *Cant.* 1, 7 selon la Vulgate : ... *abi post uestigia gregum...* (littéralement : « derrière les traces »), le premier équivalent qui lui vient est : *in calcaneis* (littéralement : « sur les talons »), leçon qu'utilise AMBROISE (*De Isaac*, 4, 16 : CSEL 32, 1, p. 653; *In Ps.* 118, 2, 15 : CSEL 62, p. 28). Il dit ensuite à plusieurs reprises : *in uestigiis* (« sur les traces »), ce qui est la leçon de Jérôme et de Rufin traduisant Origène. Ce n'est qu'après avoir énoncé le verset tel qu'il le lit dans la Vulgate qu'il répétera : *post uestigia* (l. 341 et 458).

des hérétiques ne reviendra qu'avec peine et couverte de blessures, ou même ne reviendra jamais au bercail de la vérité. Elle ne cesse pas de suivre les chemins glissants de leur doctrine, artistement ornés par la dialectique, jusqu'à ce qu'arrive le terme de la mort et qu'elle soit dévorée par les bêtes, qui sont les esprits du mal<sup>a</sup>. Lorsque quelqu'un pense avoir atteint, en matière de doctrine, le sommet de cette science qu'il poursuit, une autre science l'en expulse : il est ramené *sur ses pas*<sup>b1</sup> au rang de disciple, à la dernière place. Ces gens qui préfèrent l'enseignement des serviteurs des démons, qui procure le cliquetis des mots, à l'enseignement de Dieu, qui apporte le bonheur, ne marchent pas par le chemin<sup>c</sup> de Dieu le Père, chemin qui est le Christ, mais, empruntant le chemin de leur propre cœur<sup>d</sup>, que le diable a tracé en fréquentant ou en habitant de pareils esprits, ils aboutissent aux *troupeaux* en question. Alors l'âme malheureuse, même si elle fut naguère au premier rang dans la science sacrée, devient nécessairement la dernière, et pire que les maîtres à l'enseignement desquels elle s'est soumise. Alors, si elle a abouti aux *troupeaux* où Valentin, Marcion, Basilide ou Mani ont la première place, il est fatal que, marchant *sur leurs traces*, elle s'*égare*, puisqu'on lui enseigne un *troupeau* de dieux en guerre les uns contre les autres<sup>2</sup>. Et si elle a abouti à celui où Photin et Bonose ont la première place, elle s'*égare* fatalement en confessant une multitude de christes et non l'unique rédempteur du monde entier. En effet, ceux-ci affirment que c'est en enseignant et non en naissant du sein de la Vierge qu'on le devient. Et ils ne

2. Rapprochement hardi entre des systèmes aussi différents que la gnose de Valentin ou de Basilide, le marcionisme opposant le Dieu juge de l'ancien testament et le Dieu miséricordieux du nouveau, le manichéisme dualiste. On ne peut parler, à la rigueur, de « troupeau de dieux » qu'à propos des longues nomenclatures gnostiques.



impio | ore blasphemare non metuunt nequaquam per diuinitatem, sed | ex doctrina, Christum nominari debere. Qui tantam multitudinem christorum fieri per momenta confirmant, quanti reperti | fuerint qui sermone doctrinae uel exemplo uitae suae homines | ad uitam immaculatam potuerint prouocare. |

13. Si uero in eo deuenit grege ubi candor sacrosancti baptismatis, ubi adoptio filiorum Dei, ubi dona sancti Spiritus | auferri possunt, reddi non possunt, non solum in uestigiis turmae Arrii et Montani eorumque similium uagatur, sed opinor | huiusmodi animam truncato capite in solis uestigiis remanere, | dum a capite Christo<sup>a</sup>, perdita fide, diuisa ultimis gehennae | ignibus deputatur, quod malum omnem gentilem, haereticum | uel Iudaeum expectat, si minime se per sensum rationabilem | quem a Deo suscepit agnouerit, quid debeat renuere, quid amplecti, sicut sequenti uersiculo sub sponsae imagine anima a Dei | Verbo commonetur, dicendo : SI IGNORAS TE, O PVLCHRA INTER | MVLIERES, EGREDERE, ET ABI POST VESTIGIA GREGVM, ET PASCE | HAEDOS TVOS IVXTA TABERNACULA PASTORVM. |

14. Hoc igitur quam maxime ad eruditam legis diuinae scientiae animam respicit, ut post illam retrodictam laetitiam cellariorum ostensam, agnoscat se, cur uel a quo

13 a. Cf. Éph. 1,22

1. Cette opinion sur la pluralité des « christes », prêté ici à Photin et à Bonose, est attribuée au seul Photin en IX, 312-316, où elle se présente comme une citation, et en XII, 170-173. HARNACK estime qu'il s'agit effectivement d'une citation de Photin, tirée d'une œuvre perdue (*Lehrbuch der Dogmengeschichte*, II, p. 248, n. 1). — En II, 195, ce sont les anges déchus qui se font passer pour des « christes ».

2. Premier emploi de *rationabilis sensus*. — Apponius utilise soit *rationalis sensus* (VII, 26), soit plus souvent *rationabilis sensus* (II, 279.484.608; X, 176.179.184; XII, 79.100.501), soit encore *sensus et ratio* (II, 434.482), pour désigner cette « intelligence raisonnable » qui est le propre de l'homme. Elle est le don de Dieu à tout homme. L'homme l'a reçue de Dieu (II, 279; X, 184; XII, 100). C'est en elle que nous possédons l'image et la ressemblance de notre créateur (X,

craignent pas non plus, dans leur langage impie, d'énoncer ce blasphème que l'on doit donner le nom de Christ à notre Seigneur et sauveur non pas par suite de sa divinité, mais du fait de son enseignement. Ils affirment que surgissent continuellement une multitude de christes, autant que l'on pourra trouver de personnes qui par leurs paroles et leur enseignement ou par l'exemple de leur vie auront pu amener les hommes à une vie sans tache<sup>1</sup>.

13. Et si cette âme a abouti au troupeau où la candeur du très saint baptême, l'adoption des enfants de Dieu, les dons de l'Esprit saint peuvent se perdre, mais ne peuvent être rendus, non seulement elle s'égaré sur les traces de la troupe d'Arius, de Montan et de leurs semblables, mais, à mon avis, elle ne subsiste que par « ses pieds » : elle a la tête coupée, puisque, ayant perdu la foi, elle est séparée de sa tête, le Christ<sup>a</sup>, et vouée aux derniers feux de la géhenne. C'est le malheur qui attend tout païen, tout hérétique et tout Juif, si d'aucune façon, au moyen de cette intelligence raisonnable<sup>2</sup> qu'il a reçue de Dieu, il ne se connaît lui-même : ce qu'il doit rejeter, ce qu'il doit embrasser. Tel est l'avertissement qui, au verset suivant, est donné à l'âme, sous la figure de l'épouse, par le Verbe de Dieu, dans ces mots : « Si TU T'IGNORES TOI-MÊME, Ô LA PLUS BELLE DES FEMMES, SORS ET PARS SUR LES PAS DES TROUPEAUX, ET FAIS PÂÎTRE TES BOUCS PRÈS DES TENTES DES PÂTEURS. »

**Tendre invitation à « se connaître »** 14. Cet avertissement regarde donc tout particulièrement l'âme instruite dans la connaissance de la loi divine; elle doit, une fois montrée cette joie des celliers, se

184; cf. *Introd.*, p. 96). C'est elle qui nous permet de chercher notre créateur (II, 186), de le connaître (XII, 100), de savoir discerner le bien et le mal (II, 482), choisir Dieu et rejeter le diable. Elle est à la fois pensée et jugement. C'est la responsabilité de l'homme de connaître ce qu'il doit rejeter et ce qu'il doit embrasser (II, 279). C'est volontairement que l'homme se laisse « séduire » par « le Malin ».

creata sit et quid eam | maneat, si non circumspice per  
momenta *pulchritudinem* sulam, quam a Dei Filio suscepit  
290 uel reparauit, seruauerit. Aenig|matibus ergo, ut nuptia-  
lem cantilenam, et nihil historiae in toto | hoc Cantico  
agere Spiritum sanctum retro iam diximus. Vbi non | terri-  
bilia iudicii, non de poenis impiorum aliquid simile sicut  
in | aliis scripturis narratur, sed quasi amatoria Verbi Dei  
et animae | dulci modulatione canitur. Et si quid sinistrum  
295 irreperere animae | perhibetur, blanda commonitione doce-  
tur. Et necesse est ubi | figuris agit Spiritus sanctus, nos  
allegoriae omnimodo deseruire. |

15. Hic ergo « *mulieres* » omnium gentium quae in hoc  
mundo | sunt multitudinem nominauit; inter quas omnes  
nationes, ut | regina ornata monilibus — legis uidelicet et  
300 sacrificiorum ritus —, | quae templo uelut sponsa thalamo  
utebatur, omnibus pulchrior | gens hebraea est nominata.  
Quae in illa plebe quae Christum | cognoscens quasi legiti-  
mum uirum in propria domo suscepit, ubi | Moyses famu-  
lus fidelis<sup>a</sup> laudatur, regina efficitur et sponsa. Quae |  
agnouit se in figura omnia instrumenta ueteris testamenti  
305 por|tasse, et se de errore gentilium ad baptismum per

15 a. Cf. Nomb. 12,7; Hébr 3,2.5

1. Apponius tient à rappeler souvent que le *Cantique* est un poème nuptial chanté par l'Esprit saint pour les noces du Christ et de l'Église (I. 38-40; II. 80; V. 458; VIII. 5), un poème d'amour (XII. 1305) pour ce jour des noces (cf. *Introd.*, p. 67 et 69).

2. On remarquera la formule *nihil historiae* : ici l'Esprit saint use seulement d'*aenigmata*, de *figurae* (I. 296). S'agissant du *Cantique des Cantiques*, le sens « littéral » est déjà un sens spirituel (cf. *Introd.*, p. 70). — Origène, lui, distingue continuellement le sens littéral, ou historique, de l'*intellegentia spiritalis* (ou *interior intellectus*) : cf. l'Introduction à SC 375, p. 18-19.

3. Au terme du Commentaire, Apponius soulignera de nouveau le contraste entre les leçons, aimables et attrayantes, du *Cantique*, et celles, sévères et menaçantes, des « autres livres de l'Écriture »; XII. 1321-1323.

4. Seul emploi du mot *allegoria* dans le Commentaire. cf. *Introd.*, p. 68.

connaître elle-même : pourquoi et par qui elle a été créée, et ce qui l'attend si elle ne garde pas soigneusement, à tout instant, sa *beauté*, cette beauté qu'elle a reçue du Fils de Dieu ou qu'elle a retrouvée grâce à lui. Nous l'avons dit plus haut : dans tout ce *Cantique* l'Esprit saint compose une sorte de chant nuptial au moyen d'énigmes<sup>1</sup>, sans rien qui relève de l'histoire<sup>2</sup>. Il n'est pas question ici des terreurs du jugement; on n'y fait pas allusion aux châtements des impies, comme dans d'autres livres des écritures. Non, c'est un chant, comme une douce mélodie d'amour entre le Verbe de Dieu et l'âme. S'il est question d'un malheur qui va fondre sur l'âme, la leçon est donnée sous la forme d'un tendre avertissement<sup>3</sup>. Et il est nécessaire, là où l'Esprit saint se sert de figures, que nous nous attachions étroitement à l'allégorie<sup>4</sup>.

Ce qu'Israël  
devait comprendre 15. Ici donc, par *femmes*, il a dési-  
gné la multitude de toutes les nations  
qui sont dans ce monde. Et parmi  
toutes ces nations, telle une reine ornée de ses bijoux  
— les rites de la loi et des sacrifices —, c'est la nation  
hébraïque, elle qui usait du temple comme une épouse  
de la chambre nuptiale, qui est désignée comme la plus  
belle de toutes. C'est elle — en la personne de cette  
partie du peuple qui a reconnu le Christ et l'a reçu  
comme son époux légitime dans sa propre maison, celle  
où Moïse est loué comme un fidèle serviteur<sup>a</sup> — qui  
devient reine et épouse. Elle a reconnu, en effet, que  
c'était en figure que lui avaient été confiés tous les  
enseignements de l'ancien testament<sup>5</sup> et qu'elle a été  
retirée d'Égypte, en passant de l'erreur des païens, à

5. *instrumenta ueteris testamenti* : le mot *instrumentum*, surtout au pluriel, est fréquemment employé depuis Tertullien (cf. R. BRAUN, *Deus Christianorum*, 2<sup>e</sup> éd., 1977, p. 463-473) pour désigner l'Écriture et son contenu; il est presque l'équivalent de *testimonium* et peut être rendu par « témoignage », « document », « enseignement ». Cf. *TLL* VII<sup>3</sup>, 2014. 19-76.

legem et | sacerdotum officia ex Aegypto esse deductam.  
 Quae sibi colum'nas nubes in defensione ab aestu incen-  
 tiorum daemonum, et | ignis columnam<sup>b</sup> in sancti Spiritus  
 forma praecessisse agnoscit, | per quem Pater reuelat  
 310 abscondita sacramenta. Quae manna in | Verbo carnefacto  
 uitam hominibus conferente suscepit, quod | multiplex est  
 et minutum<sup>c</sup>, statim diluculo colligendum, mox | notitia  
 eius illuxerit cordibus nostris, antequam ardor auaritiae |  
 antequam ardor uanae gloriae, antequam ardor libidinis exha-  
 let | in nobis. Nam ubi hi aestus increuerint mentibus nostris,  
 315 manna | illud caeleste in quo dixit Dominus hominem  
 uiuere<sup>d</sup>, ad suam | retractum naturam, fugit a nobis, nec in  
 nostra uiscera eius | uirtus manebit, sicut sole orto manna ad  
 liquoris naturam | reuertebatur<sup>e</sup>. |

BM 37

16. Quae, arca testamenti, incarnationem Christi prae-  
 320 luxisse | agnoscit : quatuor anulis euangeliorum confixis  
 duorum testamentorum uectibus a quatuor euangelistis  
 leuitis collo in hoc | toto itinere uitae portatur<sup>a</sup>. Cuius  
 solius uisio impetum fluminis, mundanae sapientiae  
 latices, ad fontis originem, in Iordanis | figura<sup>b</sup>, reuocauit.  
 325 De qua idem Salomon dixit : *Omnis sapientia a | Domino*  
*Deo est*<sup>c</sup> : quae in figura Iordanis diuisi in duas partes  
 | praefigurata est. Illa enim pars aquae quae in mari ante  
 faciem | arcae delapsa est<sup>d</sup>, illa uidetur philosophiae pars,  
 quae suo obsti'nato impetu, contempta praedicatione  
 Christi, praeceps impetu | in infernum delabitur. Illa uero  
 330 sapientum huius mundi turba, | quae ad fontis meatum  
 recurrit uel stetit in tumulum<sup>e</sup>, ipsa est | proculdubio  
 quae, agnito Christo, quasi ad caput fontis recurrens ad  
 sacerdotii honorem et ad martyrii gloriam, uel omnium |  
 bonorum cultrix effecta, instar Iordanis sublimatur ad  
 caelum. | Quae agnoscit uniuersa quae gesta sunt a proto-

15 b. Cf. Ex. 13,21-22 c. Cf. Ex. 16,14 d. Cf. Jn 6,31-33.  
 59 e. Cf. Ex. 16,21

16 a. Cf. Ex. 25,12-15 ; 37,3-5 b. Cf. Jos. 3,15-16 c. Sir.  
 1,1 d. Cf. Jos. 3,16 e. Cf. Jos. 3,16

travers la loi et les ministères des prêtres, jusqu'au  
 baptême. Elle reconnaît que la colonne de nuée l'a  
 précédée pour la défendre de l'ardeur des tentations des  
 démons, et la colonne de feu<sup>b</sup> pour figurer l'Esprit saint,  
 par lequel le Père révèle les mystères cachés. Elle a  
 reçu, dans le Verbe incarné qui donne la vie aux hommes,  
 cette manne multiple et menue<sup>c</sup> qu'il faut ramasser dès  
 le lever du jour : dès que sa connaissance a illuminé  
 nos cœurs, avant que la chaleur de l'avarice, avant que  
 la chaleur de la vaine gloire, avant que la chaleur de la  
 volupté ne monte en nous. Car dès que ces ardeurs ont  
 grandi en notre esprit, cette manne céleste, en laquelle  
 le Seigneur a dit qu'était la vie de l'homme<sup>d</sup>, revient à  
 sa propre nature : elle nous échappe, et sa force ne  
 demeurera pas dans nos cœurs. C'est ainsi que la manne,  
 une fois le soleil levé, reprenait son état liquide<sup>e</sup>.

16. C'est elle encore qui reconnaît que d'avance, par  
 l'arche d'alliance, a lui l'incarnation du Christ : au moyen  
 des barres des deux testaments fixées aux quatre anneaux  
 des évangiles, elle est portée sur leurs épaules par quatre  
 lévites<sup>a</sup>, les évangélistes, tout au long du chemin de cette  
 vie. Sa seule vue a fait remonter vers sa source le  
 courant du fleuve, les eaux de la sagesse mondaine, sous  
 la figure du Jourdain<sup>b</sup>. De cette sagesse, le même Salomon  
 a dit : « Toute sagesse vient du Seigneur Dieu<sup>c</sup> », et elle  
 a été préfigurée sous la figure du Jourdain divisé en  
 deux parts. En effet, cette portion de l'eau qui s'est  
 écoulée dans la mer en avant de l'arche<sup>d</sup> me paraît être  
 cette part de la philosophie qui, dans son élan obstiné,  
 méprise la prédication du Christ et se précipite en enfer,  
 tête baissée. Mais la foule des sages de ce monde qui  
 est remontée à l'orifice de la source, ou qui s'est arrêtée  
 en s'amoncelant<sup>e</sup>, est sans aucun doute celle qui, après  
 avoir reconnu le Christ, remonte, comme à la source de  
 ses eaux, jusqu'aux honneurs du sacerdoce ou à la gloire  
 du martyr, ou bien, en étant fidèle à la pratique de  
 toutes les bonnes œuvres, s'élève jusqu'au ciel, à l'exemple  
 du Jourdain. C'est elle qui reconnaît que tout ce qui a

335 plasto Adam | usque ad Christum, in typo redemptionis  
humanae omnia praececessisse. |

17. Illa autem plebs quae ista omnia agnoscere  
contempsit, | hoc illi euenit quod praesenti loco uox  
Domini Christi minatur : | quae, dum Christum in propria  
340 uenientem suscipere renuit<sup>a</sup>, | tradita est saeuissimis regi-  
bus. De proprio solo lugens egressa, | abiit *post uestigia*  
uariarum gentium *gregum* uiolenter trahentium se, et *pas-  
cil* doctrinae suae cibo, circumcisionem tenendo | siue  
legem Moysi, filios suos *haedos* a sinistris segregandos<sup>b</sup>,  
*iuxta* | *tabernacula pastorum*, horum proculdubio regum uel  
345 principum | in quorum regno et potestate tradita est. Quo-  
rum *tabernacula* | ritus diuersarum religionum intellegun-  
tur, quia, sicut *pastores* | nuncupantur ab eo quod populos,  
circumspectione sua uel legibus monitisque, siue alicuius  
doctrinae cibo, *pascant*, ita et | *tabernacula* eorum templa  
350 et luci idolorum intelleguntur; ubi ita | credunt se habere  
confugium, obsecrando cineres mortuorum, | quemadmo-  
dum a tempestate sub frondium tuguria *pastores* | bruto-  
rum animalium confugere approbantur, quae « *taber-  
naculata* » moris est appellari. Et ideo *iuxta tabernacula*, et  
non intra, | *pascere haedos suos* supradicta gens memoratur,  
quia cum uideatur idolatriis minime deseruire, tamen  
355 similes filios *pascit* quos | nesciat Christus in die iudicii<sup>c</sup>. Et  
cum se extollit legem Moysi et | ritum circumcisionis custo-  
dire, *iuxta* est impietati eorum qui | idola colunt. Qui-  
cumque enim non confitetur Christum Verbum | Patris,

17 a. Cf. Jn 1,11    b. Cf. Matth. 25,33    c. Cf. Matth. 7,23;  
25,12

1. Claire affirmation de l'existence d'un sens typologique sous  
chaque fait de l'ancien testament. Voir Introd., p. 63-64.

2. Apponius associera de nouveau, en XI, 365, les bois sacrés aux  
temples, lieux diaboliques de sacrifices et de divination. Ces bois

eu lieu depuis Adam le premier homme jusqu'au Christ,  
tout figurait d'avance la rédemption de l'homme<sup>1</sup>.

17. Mais sur cette partie du peuple qui n'a pas daigné  
reconnaître toutes ces figures est venu le châtement dont  
la voix du Christ Seigneur la menace dans le présent  
passage. Ayant refusé d'accueillir le Christ qui venait  
chez lui<sup>a</sup>, elle a été livrée à des rois très cruels. Quittant  
en pleurant son propre territoire, elle s'en est allée *sur*  
*les pas des troupeaux* de ces nations variées qui l'entraî-  
naient avec violence. En gardant la circoncision ou la  
loi de Moïse, elle *repait* de l'aliment de sa doctrine ses  
fils, ces *boucs* qui seront rejetés à gauche<sup>b</sup>, *auprès des*  
*tentes des pasteurs*, celles évidemment des rois et des  
princes au règne et au pouvoir desquels elle a été livrée.  
Par leurs *tentes* il faut comprendre les rites des diverses  
religions. En effet, comme on les appelle *pasteurs* pour  
la raison qu'ils *font paître* les peuples sous leur surveil-  
lance, leurs lois et leurs commandements, ou parce qu'ils  
les nourrissent de la *pâtur*e de quelque doctrine, de  
même il faut voir dans leurs *tentes* les temples et les  
bois sacrés des idoles<sup>2</sup>. C'est là qu'ils croient trouver un  
refuge, en invoquant les cendres des morts, tout comme  
les *pasteurs* d'animaux sans raison se réfugient contre le  
mauvais temps sous des huttes de branchages que l'on  
appelle couramment des *tentes*. Si on rappelle que la  
nation en question *fait paître ses boucs auprès des tentes*,  
et non à l'intérieur, la raison en est que, même si on  
ne la voit pas du tout pratiquer l'idolâtrie, elle *fait*  
pourtant *paître* des fils semblables, que le Christ ne  
reconnaîtra pas au jour du jugement<sup>c</sup>. Alors qu'elle se  
glorifie de garder la loi de Moïse et le rite de la  
circoncision, elle se trouve tout *près de* l'impiété des  
adorateurs d'idoles. En effet quiconque ne confesse pas  
que le Christ est le Verbe du Père, la puissance du Père,

tiennent une grande place dans la littérature ancienne (cf. DAREMBERG  
et SAGLIO, art. « *lucus* »).

uirtutem Patris, sapientiam Patris<sup>d</sup>, dexteram Patris, a  
360 | sinistris deputabitur. |

18. Sunt igitur et *pastores* qui propter lucra praesentia, peruersa doctrina profitentur se animas *pascere*; qui in superbia | elati, in iudicio diaboli inciderunt<sup>a</sup>, ubi erit fletus et stridor | dentium<sup>b</sup>; de quibus dicit Deus per Hiezechielem prophetam : | *Vae pastoribus qui pascunt semetip-*  
365 *sos*<sup>c</sup>; qui turpia lucra et uanae | gloriae<sup>d</sup> laudem sectando, a principe bono *pastore* Christo recedentes, conuersi sunt in uaniloquio<sup>e</sup>, et de fundata domo fidei | super petram<sup>f</sup> *egressi*, fecerunt sibi *tabernacula*, quae non erubescunt singuli suo nomine «ecclesias» appellare, et in tot partes  
370 | scindunt unum *gregem* Christi, quot in toto mundo schismata | haereseos numerantur, et per tot membra unum *pastorem* diuidere moluntur, quanti diabolicae doctrinae haeticorum auctores surrexerunt, cum Dominus Christus dixerit : *Erit unus | grex et unus pastor*<sup>g</sup>, et dixerit : *Super hanc petram aedificabo*, non | «ecclesias», ut ficti *pastores* faciunt, sed *Ecclesiam meam*<sup>h</sup>. Qui | agnos quidem de *grege* Christi suae uoce doctrinae seducunt, sed | *haedos* efficiunt, gehennae ignibus mancipandos<sup>i</sup>. Quod malum | perfecta anima praesenti loco omnimodo cauere monetur

17 d. Cf. I Cor. 1,24

18 a. Cf. I Tim. 3,6    b. Cf. Matth. 8,12    c. Éz. 24,2    d. Cf. Tite 1,7; I Pierre 5,2; Gal. 5,26    e. Cf. I Tim. 1,6    f. Cf. Matth. 7,25    g. Jn 10,16    h. Matth. 16,18    i. Cf. Matth. 25,31.41

1. Formule christologique d'une grande richesse, présentant à la fois le Christ comme Verbe du Père, puissance du Père, sagesse du Père (I Cor. 1, 24) et « droite du Père ». — L'appellation *dextera Patris* est moins fréquente que *dextera Dei*. On la trouve chez saint AMBROISE, *De fide*, 2, 9 (CSEL, 78, p. 84, l. 27) : *dexteram Patris Filium legimus*, mais Ambroise dit ailleurs : ... *cum Christus Dei dextera sit... cum dextera Dei dicat : Ego et Pater unum sumus* (*Exp. in Eu. sec. Lucam*, 7, 92 : CCL 14, p. 245, l. 942. 951-952; autres références, également à propos du saint Esprit, « doigt de Dieu », dans H. KÖNIC, *Apponius*, p. 79-80, n. 57). — *Dextera Dei* est une réminiscence de Ps. 117,

la sagesse du Père<sup>d</sup>, la droite du Père<sup>1</sup>, sera placé à gauche.

18. Il y a aussi des *pasteurs* qui font profession de *paître* les âmes  
Ceux que l'âme doit savoir éviter d'une doctrine perverse en vue de leurs profits actuels. Dans l'orgueil qui les exalte, ils sont tombés sous le même jugement que le diable<sup>a</sup>, et ils s'en iront là où il y aura des pleurs et des grincements de dents<sup>b</sup>. A leur sujet Dieu dit par le prophète Ézéchiël : « Malheur aux pasteurs qui se paissent eux-mêmes<sup>c</sup>. » Poursuivant des gains honteux et la louange de la vaine gloire<sup>d</sup>, s'éloignant du Christ, le premier et le bon *pasteur*, ils sont tombés dans un creux verbiage<sup>e</sup>. *Sortis* de la maison de la foi fondée sur la pierre<sup>f</sup>, ils se sont construit des *tentes* qu'ils ne rougissent pas d'appeler « églises », que chacun désigne par son propre nom. Ils déchirent l'unique *troupeau* du Christ en autant de parties que se comptent dans le monde entier les schismes de l'hérésie. Ils s'efforcent de déchirer l'unique *pasteur* en autant de membres qu'ont surgi de fondateurs de la doctrine diabolique des hérétiques. Pourtant le Christ Seigneur a dit : « Il y aura un seul troupeau et un seul pasteur<sup>g</sup>. » Il a dit aussi : « Sur cette pierre je bâtirai », non pas « des églises » comme le font les faux *pasteurs*, mais « mon *Église*<sup>h</sup> ». Sans doute, ce sont des agneaux pris au *troupeau* du Christ qu'ils séduisent par la voix de leur doctrine, mais ils en font des *boucs*, qui seront livrés aux feux de la géhenne<sup>i</sup>. L'âme parfaite reçoit, dans le présent passage, l'avertissement d'éviter à tout prix ce

16 : *Dextera Dei fecit uirtutem...* CASSIODORE formule clairement cette ancienne exégèse : « *Dextera Domini...* », *id est Christus, per quem Pater uirtutem operatus est...* (*Exp. in Ps. 117, 15-16* : CCL 98, p. 1053). — Noter chez Apponius la juxtaposition expressive de *dexteram* et *a sinistris*.

380 dicen|do : *Si ignoras te, o pulchra inter mulieres, egredere et  
abi post | uestigia gregum, et pasce haedos tuos iuxta taberna-  
cula pasto|rum.* <sup>1</sup>

19. Potest namque et ita intellegi quod dicatur ei : Tu  
*pulchra* <sup>1</sup> anima, quae dono scientiae decorata es, et *inter*  
alias animas <sup>1</sup> caste iusteque uiuendo *pulchrior* effecta es, BM 39  
385 noli otio torpescere | in scrutando testimonia eius <sup>a</sup> qui te  
suo amori sociauit, qui te, ut | aliis speculum esses, sapientiae  
donis cumulauit, qui te caput <sup>1</sup> suae plebis forsitan aut posuit  
aut esse permisit, quia *beatos* <sup>1</sup> adseruit propheta *qui scrutantur*  
*testimonia eius*, et *in toto corde* <sup>1</sup> *exquirunt eum* <sup>b</sup>. Id ergo  
380 agendum est tibi, ut quem constituit, non | frustra consti-  
tuisse se paeniteat, sicut Saul regem, de quo dicit : | *Paeni-  
tet me unxisse Saul in regem* <sup>c</sup>. <sup>1</sup>

20. Hoc itaque agendum est isti animae, quae [siue] magni |  
honoris intellegatur *inter* alias animas, siue in scientiae  
charismate, siue in ordine, quatenus pie quaerendo, soller-  
395 tissime scr|utando, non *ignoret* quid de scripturis diuinis et  
de fidei statu, in <sup>1</sup> qua una potentia deitatis in tribus perso-  
nis clarescit, omni <sup>1</sup> poscenti se reddere rationem <sup>a</sup>. Non  
*ignoret* hominem bonum a <sup>1</sup> bono Deo creatum et per libe-  
ram uoluntatem malum fieri pro|pria culpa, persuadente  
400 diabolo : quem non *ignorare* debet bo|num angelum a Deo  
formatum et per uoluntatem propriam | malum effectum ;

19 a. Cf. Ps. 118,2    b. Ps. 118,2    c. I Sam. 15,11

20 a. Cf. I Pierre 3,15

1. *Paenitet me unxisse Saul in regem* : sur cette forme vieille latine de I Sam. 15, 11, cf. les références données par H. KÖNIC, *Apponius*, p. 82, n. 64 ; pour *Optat de Milève*, II, 23, voir aussi SC 412 (1995), p. 290.

2. Après l'essentiel de la foi, ce que l'homme doit surtout ne pas ignorer, c'est sa bonté et sa liberté originelles, mais aussi, hélas !

malheur, par ces mots : « *Si tu t'ignores toi-même, ô la plus belle des femmes, sors et pars sur les pas des troupeaux et fais paître tes boucs près des tentes des pasteurs.* »

19. Or on peut comprendre aussi  
Ce que l'âme doit qu'il lui est déclaré : Toi, âme *belle*,  
ne pas ignorer qui a été parée du don de la science,  
et qui parmi les autres âmes es devenue *plus belle* en  
vivant dans la chasteté et la justice, ne va pas céder à  
la paresse lorsque tu scrutes les témoignages <sup>a</sup> de celui  
qui t'a fait partager son amour. Il t'a comblée des dons  
de la sagesse pour que tu sois un miroir pour les autres.  
Peut-être il t'a placée, ou a permis que tu te trouves  
placée à la tête de son peuple, parce que le prophète a  
proclamé « bienheureux ceux qui scrutent ses témoignages,  
ceux qui le cherchent de tout leur cœur <sup>b</sup> ». Il te faut  
donc agir de telle manière qu'il ne regrette pas d'avoir  
en vain mis en place celui qu'il a mis en place, tel le  
roi Saül dont il dit : « Je regrette d'avoir donné l'onction  
royale à Saül <sup>c</sup> !. »

20. Cette âme donc, objet de grand honneur parmi  
les autres âmes, soit par le charisme de la science, soit  
par le rang, doit donc, par de pieuses recherches, par  
une très diligente étude, s'efforcer de ne rien *ignorer* des  
écritures divines et du contenu de la foi, cette foi selon  
laquelle l'unique puissance divine respplendit en trois  
personnes, afin d'en rendre compte à tous ceux qui lui  
en demandent raison <sup>a</sup>. Qu'elle n'*ignore* pas que l'homme  
a été créé bon par le Dieu bon, et que c'est par sa faute  
qu'il devient mauvais, par un acte libre de volonté, à  
l'instigation du diable. Elle ne doit pas *ignorer* que  
celui-ci, à sa création par Dieu, était un ange bon, mais  
que par sa volonté propre il est devenu mauvais <sup>2</sup>. Elle

l'origine du mal chez l'ange et chez l'homme, ainsi que toutes les conséquences du péché.

quem non *ignorare* debet uinci ab homine non | posse nisi  
Christi auxilio inuocato; cui causa haec est suis | insidiis  
hominem persequi, ne homo amisso eius honore ditetur. |  
Non *ignoret* cur a bono Deo — quem nullius personam  
405 accipere | Apostolus firmat<sup>b</sup>, ad cuius imaginem et similitu-  
dinem homo | creatus<sup>c</sup> —, tanta uarietas morum, tanta  
saeuitia in hominibus | uideatur inserta; cur diuersarum  
nationum diuersus corporis | color; cur energumeni et  
alieni sensus; cur caeci, claudi uel muti | uel diuersis mem-  
410 brorum uulneribus maculati nascantur nonnulli homines,  
a bono artifice facti, — sicut dicit Deo propheta: | *Manus*  
*tuae fecerunt me et plasmauerunt me; da mihi intellectum* | *ut*  
*discam mandata tua*<sup>d</sup>. |

21. Si ergo haec *ignorauerit* supradicta quae *pulchrior*  
*inter* | ceteras praedicatur non natura sed uitio ministro-  
415 rum naturae | euenire, per libertatem arbitrii saeuitia et  
crudelitate omne | quod Deo contrarium est esse contrac-  
tum, proculdubio omne | malum ad creatorem retorquetur.  
Nasci autem inutiles, non | creatoris culpa qui naturae  
constituit ordinem germinandi, sed | ministrorum inconti-  
420 nentia, ut dictum est, obuenire conuincitur, | qui in aliis  
seminibus iaciendis aut plantandis pomiferis surculis  
| potius congruum tempus quam in hominibus seminandis  
requirunt: quae pars utique multo his maiorem curam in  
opera | seminandi requirit, secundum ea quae Dominus  
Moysi praecepit | indicanda filiis Israhel, quando uel quam  
425 ob causam debeat a | coitu coniugis abstineri, et crimine  
condemnatur quisquis men|struatam mulierem contige-

BM 40

20 b. Rom. 2,11; Gal. 2,6 c. Cf. Gen. 1,26; 5,3 d. Ps.  
118,73

1. L'homme sauvé sera substitué à l'ange déchu. Cf. I, 80 et la  
note à ce passage.

ne doit pas *ignorer* que l'homme ne peut le vaincre à  
moins d'invoquer le secours du Christ; et s'il poursuit  
l'homme de ses embûches, c'est pour que l'homme  
n'acquière pas l'honneur que lui-même a perdu<sup>1</sup>. Qu'elle  
n'ignore pas pourquoi on voit un Dieu bon — qui ne  
fait aucune acception de personne selon l'affirmation de  
l'Apôtre<sup>b</sup>, et à l'image et ressemblance de qui l'homme  
a été créé<sup>c</sup> — avoir mis une telle variété de mœurs et  
une telle cruauté parmi les hommes; pourquoi la couleur  
du corps est différente dans des nations différentes;  
pourquoi il y a des énergumènes et des fous; pourquoi  
certains hommes naissent aveugles, boiteux, muets, ou  
flétris par différentes infirmités de leurs membres, alors  
qu'ils sont l'œuvre d'un créateur bon, comme le prophète  
le dit à Dieu; « Tes mains m'ont créé et façonné :  
donne-moi l'intelligence pour que j'apprenne tes comman-  
dements<sup>d</sup>. »

21. Si cette âme, que l'on déclare *plus belle* que toutes  
les autres, *ignore* que ces accidents sont dus, non à la  
nature, mais au vice des ministres de la nature, et que  
tout ce qui répugne à Dieu a été provoqué par la malice  
et la cruauté, par l'effet de notre libre arbitre, évidemment  
tout le mal retombera sur le créateur. Qu'il naisse des  
gens estropiés, ce n'est pas la faute du créateur, qui a  
institué l'ordre naturel de la reproduction, mais il est  
évident que cela vient, comme nous l'avons dit, du  
manque de maîtrise de ses ministres. Lorsqu'il s'agit de  
jeter les autres semences ou de planter les boutures des  
arbres fruitiers, ceux-ci font plus attention à choisir  
l'époque favorable que lorsqu'il s'agit d'ensemencer des  
hommes. Or ce domaine de la reproduction demande un  
bien plus grand soin que l'autre, selon les indications  
que le Seigneur a ordonné à Moïse de faire connaître  
aux enfants d'Israël : quand et pour quelle raison on doit  
s'abstenir de rapports avec son épouse, et que quiconque  
touche à une femme qui a ses règles encourt la condam-

rit<sup>a</sup> : quorum praeceptorum contemp<sup>t</sup>tores necesse est ut in sua sobole erubescant. <sup>1</sup>

22. Haec ergo a Deo praecepta sunt ut non ignoret plebs  
 430 Christi, quam suo sanguine decoravit, non in passione  
 ignomi<sup>n</sup>ia<sup>a</sup> sed ad sanctam posteritatem, homines  
 dispari sexu, masculini et femini, in quibus imaginem  
 suam et similitudinem <sup>b</sup> | posuit, esse creatos; ne ignoret se  
 similem quidem habere | ordinem generationis conceptus  
 cum pecoribus secundum carnem, sed in anima porro  
 435 sublimiore sensu et ratione praecellere, | et eam iam formato corpore in utero mitti, et non cum semine | sicut animalium animae de paterno uiscere fundi; ne ignoret | se imaginem et similitudinem creatoris <sup>c</sup> non in corpore sed in | anima possidere; ne ignoret anima, quae inter alias

21 a. Cf. Lévi. 18,19

22 a. Cf. Rom. 1,26; I Thess. 4,5      b. Cf. Gen. 1,26; 5,3      c. Cf. Gen. 1,26; 5,3

1. Toute l'anthropologie d'Apponius est biblique. Rien d'étonnant à ce qu'il explique par le mépris des prescriptions de Lévi. 18, 19 (cf. Éz. 18, 6) les naissances anormales. De même saint Jérôme, énumérant par ouï-dire (*dicuntur*) toutes ces tares : In *Hiezechielem*, VI, 18, 5-9 (CCL 75, p. 235). — H. KÖNIG, *Apponius*, p. 84, n. 68, cite à ce sujet le *Sermon* 44 de CÉSAIRE D'ARLES. Celui-ci explique de pareilles anomalies par le non-respect des prescriptions d'Éz. 18, 6 (*propheta*) et par les manquements à la continence obligatoire le dimanche et les jours de fête (*Sermo*, 44, 7 : SC 243, p. 338); il use, lui aussi, de la comparaison des semences en temps inopportun (§ 3, p. 332). — A propos de ce même passage, H. KÖNIG (p. 83, n. 66) cite ORIGÈNE qui, dans *Tr. des Princ.*, II, 9, 2-3 (SC 252, p. 354-358), s'interroge sur la diversité des conditions humaines, à laquelle il donne pour origine l'exercice de la liberté, soucieuse de progresser dans le bien ou négligente à le conserver, et elle note avec raison la différence de point de vue entre Apponius et Origène. — Voir aussi, sur le rapprochement entre les textes de ces deux auteurs, les réflexions de H. S. SCHIBLI, « Apponius on the Origin of the Soul » (*Studia Patristica*, 23, Oxford, 1989), p. 182-183.

2. Apponius, qui a déjà parlé de la bénédiction des noces (l. 107), insiste à plusieurs reprises sur la finalité du mariage chrétien, qui ne

nation<sup>a</sup>. Il est fatal que ceux qui méprisent ces préceptes aient à rougir de leur progéniture<sup>1</sup>.

22. Ces préceptes ont été donnés par Dieu pour que le peuple du Christ, qu'il a honoré de son sang, n'ignore pas que, si les hommes en qui Dieu a mis son image et ressemblance<sup>b</sup> ont été créés de sexe différent, mâles et femelles, ce n'est pas pour assouvir une passion honteuse<sup>a</sup>, mais pour obtenir une sainte postérité<sup>2</sup>. Que ce peuple n'ignore pas que, sans doute, il a, selon la chair, une manière de concevoir et d'engendrer semblable à celle des animaux, mais qu'il l'emporte sur eux par une âme que l'intelligence et la raison rendent bien plus noble; que cette âme est envoyée lorsque le corps est déjà formé dans le sein maternel, et qu'elle ne s'écoule pas des entrailles paternelles en même temps que la semence, comme les âmes des animaux<sup>3</sup>. Qu'il n'ignore pas qu'il possède l'image et ressemblance de son créateur<sup>c</sup> non en son corps, mais en son âme. Qu'elle ne l'ignore

cherche pas l'assouvissement d'« une passion honteuse », mais « la gloire » d'« une sainte postérité » (II, 429-432; VII, 326-330; XI, 121-123). Cf. la prière du jeune Tobie : « Tu sais, Seigneur, que ce n'est pas par goût de la luxure que je prends ma sœur, mais seulement par l'amour d'une postérité en qui soit à jamais béni ton nom » (*Tob.* 8, 9, selon *Vg.*).

3. L'âme raisonnable n'est pas le fruit d'une génération — ce qui est l'opinion « traducianiste ». Et l'animation du fœtus n'a lieu que lorsqu'il est suffisamment formé. Telle est la croyance commune des Pères latins (cf. *DTC*, art. « animation », I, c. 1307-1308). Avec eux Apponius donne comme une certitude ce qui chez ORIGÈNE faisait l'objet d'une question : « (l'âme)... venant parfaite du dehors, revêt-elle un corps déjà préparé et formé (*parato iam et formato... corpore*) dans les entrailles de la femme? » (*Comm. sur le Cant.*, II, 5, 22 : SC 375, p. 366-367 et note 4). La similitude des formules (Apponius dit : *iam formato corpore*) peut indiquer plus qu'une rencontre. — Sur le rapport entre la pensée d'Apponius et celle d'Origène sur ce point, voir H. KÖNIG, « *Vestigia antiquorum magistrorum sequi* », p. 135, ainsi que H. SCHIBLI, *Apponius on the Origin of the Soul*, p. 181-184.



440 simpliciōres *pulchrior* est, quibus credulitas sufficit ore tradita sacerdotum, quia quod potuit orando postulando a Deo acquiri, potest et per ignauiam, insidiante diabolo, deperire : sicut multorum regum Israhel tradunt exempla, in quibus legitur aliquantos bona initia habuisse et pessimum finem. <sup>1</sup>

445 23. Si qua ergo huiusmodi anima, quae monetur ne se ignoret | et *pulchrior* inter alias collaudatur, semel de <sup>a</sup> aula rectae fidei, | de grege qui pascendus traditur Petro, fuerit egressa, incipiet | post *uestigia gregum* peruersi dogmatis, de unius in alterius | grege, decepta discurrere. Et ita fit ut quicumque unam et | ueram doctrinam deseruerit, cotidie multas et falsas nouarum | uocum <sup>b</sup> doctrinas inueniat. Et qui forsitan caput erat *gregis* | Christi, nunc in alienis *gregibus* cauda efficitur, sicut per Esaiam | adseruit Deus dicendo : *Propheta loquens mendacium, ipse est | cauda* <sup>c</sup>. Omnis enim qui in populo rectae fidei est, etsi inferiori | loco uel ordine sit, rectam fidem tenendo proculdubio caput est ; | a quo capite si recesserit, quamuis magnus inter haereticos | uideatur, loquendo mendacium cauda efficitur ; et iam non ut | uis quae uocem Domini audiat <sup>d</sup>, sed uelut capra oberrans, | *uestigia* peruersorum *gregum* sequendo, efficitur. Quomodo | ueritatem in mendacio uertit <sup>e</sup>, circa inutiles quaestiones aegrotat <sup>f</sup>, et auditores quos male docendo nequius generat, quasi | *haedos iuxta tabernacula pastorum* daemonum, qui sunt auctores | haereticorum, uenenosis adsertionum flosculis *pascit*. <sup>1</sup>

BM 41

23 a. Cf. Jn 21,15-17    b. Cf. I Tim. 6,20    c. Is. 9,15  
d. Cf. Jn 10,27    e. Rom. 1,25    f. Cf. I Tim. 6,4; Tite 3,9

1. Sur les différents sens de *credulitas*, voir note à IX. 234.

pas, cette âme *plus belle* que les autres plus simples, auxquelles suffit la croyance <sup>1</sup> transmise par la bouche des prêtres : ce que par sa prière et ses demandes elle a pu recevoir de Dieu, elle peut aussi le perdre par sa lâcheté devant la tentation du diable. C'est ce que nous rapportent les exemples de beaucoup des rois d'Israël : on y lit que quelques-uns ont eu de bons débuts et une fin lamentable.

Qu'elle n'oublie pas sa beauté

23. Si donc une telle âme, avertie de ne pas s'ignorer elle-même et louée d'être *plus belle* que les autres, est une fois sortie de l'enclos de la foi droite et du troupeau confié à Pierre pour le faire paître <sup>a</sup>, elle se mettra à courir, égarée, ça et là, sur les traces des troupeaux à la doctrine perverse, passant du troupeau de l'un à celui de l'autre. Et il arrive ainsi que quiconque abandonne la doctrine unique et véritable découvre chaque jour une multitude de fausses doctrines, aux paroles nouvelles <sup>b</sup>. Et celui qui peut-être était la tête du troupeau du Christ devient maintenant la queue dans les troupeaux des autres, comme Dieu l'a affirmé par Isaïe, en disant : « Le prophète aux paroles mensongères, c'est lui la queue <sup>c</sup> ». En effet, tout homme qui appartient au peuple à la foi droite, même s'il est à une place ou un rang inférieur, du fait qu'il garde la foi droite, est, à coup sûr, la tête. Mais s'il quitte cette tête, même s'il paraît grand parmi les hérétiques, il devient, puisque sa parole est mensongère, la queue. Désormais il n'est plus comme une brebis qui écoute la voix du Seigneur <sup>d</sup>, mais il devient comme une chèvre errante, parce qu'il suit les pas des troupeaux pervers. Tout comme il transforme la vérité en mensonge <sup>e</sup>, il se fatigue sur des questions oiseuses <sup>f</sup>, et il nourrit les auditeurs — que par un enseignement mauvais il engendre de façon pire encore — des fleurs empoisonnées de ses théories, comme des boucs près des tentes des pasteurs, les démons, qui sont les maîtres des hérétiques.

24. Quis autem sapientum poterit *ignorare* inuentores  
 docto<sup>l</sup>resque haereseos *tabernacula* daemonum esse, in quo-  
 465 rum menti|bus daemones uelut in *tabernaculis* requiescere  
 delectantur? | Namque sicut bonus *pastor* Christus, ani-  
 mam suam tradendo in | mortem <sup>a</sup>, *gregem* sibi acquisiuit  
 quem Petro *pascendum* commendauit <sup>b</sup>, ita et mali *pastores*  
 daemones per suam damnatio<sup>n</sup>em animarum congregant  
 470 *greges* cum quibus in aeterna morte | damnantur. Sunt ergo  
 perditorum *gregum pastores* supradicti; | *tabernacula* uero,  
 illi in quibus primum haeresim loquitur sata<sup>n</sup>as; *greges*  
 autem, auditores uel amatores eorum. In quibus | *gregibus*  
 non agni generantur, ut retro dictum est, sed *haedi*, | quos  
 anima, ad omne decus creata, *pascere* dicitur, *si ignorauerit*  
 475 | *se*. Certum est enim, per Christi doctrinam, in qua uerus  
 Deus | uerusque creditur homo, agnos generari ad dexte-  
 ram in die | iudicii collocandos <sup>c</sup>, et per supradictorum doc-  
 trinam *haedos* a | sinistris reprobatos, gehennae ignibus  
 deputandos. In quorum | consortio adgregandam minatur  
 480 Dei Sermo perfectam animam | in sapientia uel scientia, *si*  
*ignorauerit* omnia saepedicta quae in | ea creator contulit  
 per naturam, eam ad suam imaginem et | similitudinem  
 fabricando <sup>d</sup>, eam sensu et ratione ditando, per | quem sciat  
 appetere bonum et respuere malum <sup>e</sup>, per quem | rationabi-  
 lem sensum creatori suo praebeat auditum, contemnat  
 485 | diabolum, Deo se praebeat uehiculum humilitatem dili-  
 gendo, | diabolum fugiat nequissimum ascensorem exse-  
 crando super<sup>b</sup>iam. Nam unusquisque ascensor ad suam  
 possessionem uel patriam uehiculum quod ascenderit  
 ducit : Deus uidelicet ad caelo<sup>l</sup>rum regnum, diabolus in  
 infernum. |

24 a. Cf. Jn 10,27    b. Cf. Jn 21,15-17    c. Cf. Matth.  
 25,33-41    d. Cf. Gen. 1,26; 5,3    e. Cf. Is. 7,15-16

1. Premier emploi du parallèle *uerus Deus / uerus homo* : voir  
 Introduction. p. 93. n. 2.

24. Qui, parmi les sages, pourra *ignorer* que les inven-  
 teurs et les docteurs de l'hérésie sont les *tentes* des  
 démons, et que dans leurs esprits les démons prennent  
 leur joie à se reposer comme dans des *tentes*? Car,  
 comme le bon *pasteur*, le Christ, en livrant son âme à  
 la mort <sup>a</sup>, s'est acquis un *troupeau* qu'il a confié à Pierre  
*pour le faire paître* <sup>b</sup>, de même aussi les mauvais *pasteurs*,  
 les démons, par suite de leur condamnation, rassemblent  
 des *troupeaux* d'âmes, avec lesquelles ils sont condamnés  
 à la mort éternelle. Ainsi donc, ceux-là sont les *pasteurs*  
 de *troupeaux* voués à la perdition; les *tentes* sont les  
 hommes en qui Satan formule pour la première fois  
 l'hérésie; les *troupeaux* sont leurs auditeurs et leurs amis.  
 Comme nous l'avons dit, dans ces *troupeaux* il ne naît  
 pas des agneaux mais des *boucs*, et l'âme, qui a été  
 créée pour toute gloire, les *fait paître*, dit le texte, *si*  
*elle s'ignore elle-même*. Il est certain en effet que par la  
 doctrine du Christ, dans laquelle on le croit vrai Dieu  
 et vrai homme <sup>1</sup>, ce sont des agneaux qui sont engendrés,  
 qui seront placés à droite au jour du jugement <sup>c</sup>, et que  
 par la doctrine de ces gens-là ce sont des *boucs*, rejetés  
 à gauche, destinés aux feux de la géhenne. Et le Verbe  
 de Dieu menace l'âme parfaite en sagesse et en science  
 de lui faire partager leur sort, *si elle ignore* tous ces  
 dons que le créateur lui a remis par nature, en la créant  
 à son image et ressemblance <sup>d</sup>, en la dotant d'intelligence  
 et de raison. Par là elle doit savoir désirer le bien et  
 rejeter le mal <sup>e</sup>. Grâce à cette intelligence raisonnable,  
 elle doit prêter l'oreille à son créateur et mépriser le  
 diable, s'offrir à Dieu comme une monture <sup>2</sup> en aimant  
 l'humilité, fuir le diable, ce cavalier très perfide, en  
 détestant l'orgueil. Car chaque cavalier conduit la monture  
 qu'il chevauche vers son domaine et sa patrie : Dieu, au  
 royaume des cieux; le diable, en enfer.

2. Amorce du thème qui va être développé : l'homme peut devenir  
 la monture soit de Dieu, soit du diable (cf. note à la l. 508).

490 **25.** De his enim duobus ascensoribus euidenter declarat  
 scriptura diuina. Deum siquidem ita dicere legimus per  
 Esaiam | prophetam : *Super quem requiescam, nisi super* BM 42  
*humilem et mansuetum et trementem sermones meos*<sup>a</sup>? De  
 diabolo uero ita praecipitur per \*Moysen : *Si spiritus,*  
 495 *inquit, potestatem habens | ascenderit super te, locum tuum ne*  
*dimittas ei*<sup>b</sup>; hoc est : si | ascenderit per cogitationem cordi  
 tuo, hortando ad crimen, | arbitrii tui stabulum, bonae  
 uoluntatis locum, crimen perficendo, ne dimittas. Quan-  
 tumuis enim calcium suorum stimulis intra | stabulum boni  
 500 propositi animae latera in cogitationibus uerberet, nequa-  
 quam tamen per campos scelerum habentis eius agitur,  
 neque flagris eius uerberibus acta crudelissimi exempli sui,  
 | innocentibus portabit interitum; sed laudis frena, repara-  
 tis uiribus Domini protectione, suscipiens, iugalis effecta  
 Spiritus sancti, quae possit, immo quae mereatur aegrotan-  
 505 tantibus animabus | caelestem medicinam perferre, similis  
 facta illis quos Dominus | Christus binos per ciuitates uel  
 castella miserat ad praedicandum<sup>c</sup>; de quibus Abacuc  
 propheta praedixerat, cum ait : *Et | ascendens super equos*  
*tuos, et quadrigae tuae salus*<sup>d</sup>; quos apostolos uel euangelis-  
 tas intellegi nullus sapiens dubitabit. |

**25 a.** Is. 66,2    **b.** Eccl. 10,4    **c.** Cf. Lc 10,1; Matth. 9,35  
**d.** Hab. 3,8

1. Ce verset 10, 4 de l'*Écclésiaste* est interprété dans le même sens moral et ascétique de résistance à la tentation diabolique par PÉLAGE, *Ep. ad Demetriadem*, 24 (PL 30, 39 A), et par JÉRÔME, *Ep.* 130, 8, également adressée à Démétriaque (CSEL 56, p. 187). Cf. aussi JÉRÔME, *Comm. in Ep. ad Ephes.*, 3, 6 (PL 26, 544 C). — Voir aussi J. B. BAUER, *Apponiana*, p. 525-526, donnant de nombreuses références, qui remontent à Origène; citons par exemple *Comm. sur le Cant.*, III, 13, 25 : SC 376, p. 638.

2. L'Église ici-bas est militante. La cavalerie du Seigneur lutte contre celle du Pharaon des airs, le diable. Tout homme, par sa vie, se met au service d'une des deux puissances qui se disputent le monde, Dieu et le diable. Le chrétien devient ainsi la monture du Seigneur; le méchant, le char du démon. — Ce thème est exposé brièvement par ORIGÈNE dans *Hom. sur le Cant.* I, 10 (SC 37 bis, p. 98) et plus longuement dans *Comm. sur le Cant.* II, 6, 5 et 13 (SC 375, p. 384 et 390). Origène se fonde sur *Hab.* 3, 8, et *IV Rois*

**Cavalerie de Dieu et cavalerie du diable** **25.** De ces deux cavaliers, la divine écriture parle avec évidence. Nous lisons en effet que Dieu s'exprime ainsi dans le prophète Isaïe : « Sur qui reposerai-je, sinon sur l'homme humble et doux, qui tremble à mes paroles<sup>a</sup>? » Quant au diable, Moïse nous donne ce commandement : « Si l'esprit qui est puissant, dit-il, monte sur toi, ne quitte pas pour lui le lieu où tu te trouves<sup>b</sup>. » C'est-à-dire : S'il monte sur ton cœur, par les pensées, en te poussant au péché, ne quitte pas l'étable de ta liberté, le lieu de la volonté bonne, en commettant le péché<sup>1</sup>. Il peut bien, tant qu'il voudra, frapper à coups d'éperons les flancs de l'âme, dans ses pensées, à l'intérieur de l'étable de la bonne résolution; jamais pourtant elle ne se laissera mener par la bride à travers les plaines du crime; jamais, frappée par les coups de fouet de son exemple très cruel, elle ne portera la mort aux innocents. Mais une fois ses forces rétablies grâce à la protection du Seigneur, prenant le mors qu'est la louange, elle se trouve attelée avec l'Esprit saint, et elle est capable ainsi — bien plus : elle mérite ainsi — d'apporter le remède céleste aux âmes malades. Elle est devenue semblable à ceux que le Christ Seigneur avait envoyés deux par deux à travers les villes et les bourgades pour prêcher<sup>c</sup>, au sujet desquels le prophète Habacuc avait prédit : « Tu montes sur tes chevaux, et tes quadriges apportent le salut<sup>d</sup>. » Aucun sage n'hésitera à reconnaître là les apôtres et les évangélistes.

6, 17 (épisode d'Élisée). Il pense surtout au cheval blanc monté par le Verbe de Dieu de *Apoc.* 19, 11-14. — Apponius développe longuement cette vision dramatique en faisant, de plus, appel à *Is.* 66, 2, qui montre Dieu « reposant sur l'homme humble et doux », à *Zach.* 1,8-11; 6,7 (I, 528), et à *Eccl.* 10, 4 : « Si l'esprit qui est puissant monte sur toi... » (I, 490-498). A l'épisode relatif à Élisée, il joint celui relatif à Élie (*IV Rois* 2, 11-12). Une allusion est faite à *Apoc.* 19, 15 (I, 548). — C'est là un des thèmes majeurs du Commentaire d'Apponius : déjà exposé en I, 853, il le sera à plusieurs reprises au livre IX (I, 537, 593, 632, 685). Au terme, le Christ est toujours victorieux et foule aux pieds son adversaire vaincu : II, 584-589.

510 **26.** Haec ergo saepedicta perfecta anima uoce sponsi  
 terribilibus admonitionibus conturbata efficitur cum dicitur  
 ei : *Si ignoras te, o pulchra inter mulieres*, haec et haec  
 euenient tibi. Porro <sup>1</sup> melior se effecta ostenditur in pul-  
 chritudine, in potentia, in <sup>1</sup> uelocitate. Nam cui prius dic-  
 515 tum est pro ultima nota : *Si te | ignoras, pasce haedos*, nunc  
 eius pulchritudo, uirtus et uelocitas | sic admirabilis facta  
 est ut magnis similetur personis quibus <sup>1</sup> ipse sedet et equi-  
 tat Christus ; et quantum eam humiliandam <sup>1</sup> minatus est,  
 si se non agnouisset, cur uel a quo sit creata, <sup>1</sup> tantum  
 520 laudibus digna est exaltari, postquam salutaribus molnitis  
 erudita proficit in melius, dicendo : EQVITATVI MEO IN  
 XVI  
 (I,8) <sup>1</sup> CVRRIBVS PHARAONIS ADSIMILAUI TE, AMICA MEA, ut nos  
 docere<sup>1</sup>mur quantum Dei correptio ualeat, siue illius quem  
 sua uice <sup>1</sup> ordinat Christus. <sup>1</sup>

**27.** Habet ergo equos, habet et equites, habet et currus  
 525 Dominus noster Iesus Christus : quibus uehitur magnus  
 ille Helias <sup>1</sup> propheta quasi ad caelum<sup>a</sup>, et qui aduenerunt  
 in auxilium contra <sup>1</sup> Assyrios Heliseo in Samaria<sup>b</sup>, et quos  
 uidit missos perambulare <sup>1</sup> omnem terram Zacharias pro-  
 pheta<sup>c</sup> ; quibus *amicam* suam, id est <sup>1</sup> perfectam animam,  
 530 Dei comparat Sermo. Hi autem *equi* prae<sup>1</sup>dicti uidentur  
 mihi uirtutes esse angelicae, in quibus ante incarnationem  
 Domini uehebatur Spiritus sanctus multiplex, qui <sup>1</sup>  
 secundum ipsius saluatoris sententiam Deus est, dicentis :  
*Deus | Spiritus est*<sup>d</sup>, et : *Spiritus ubi uult spirat*<sup>e</sup>. Quibus  
 535 *equis* sociati <sup>1</sup> coniunctique intelleguntur apostoli, simul et  
 illi qui succedunt | in eorum loco uel ordine : qui sedentem  
 super se Spiritum <sup>1</sup> sanctum multiplicem gratiam imper-  
 tinentem portant Deum in <sup>1</sup> corpore suo<sup>f</sup>, et discurrunt non

<sup>27</sup> a. Cf. IV Rois 2,11-12    b. Cf. IV Rois 6,17 ; 7,6    c. Cf.  
 Zach. 1,8-11 ; 6,7    d. Jn 4,24    e. Jn 3,8    f. Cf. I Cor. 6,20

1. *quantum Dei correptio ualeat siue illius quem sua uice ordinat Christus* : Apponius insiste fréquemment sur le devoir de correction qui incombe aux « vicaires » du Christ, tout autant que celui d'enseignement et de monition ; cf. III, 320 ; IV, 149 (et note à ce passage) ; V, 63 ; X, 145 ; XII, 873.

**26.** Ainsi donc, cette âme parfaite devient toute trem-  
 blante à la voix de l'époux et devant ses terribles  
 avertissements, lorsqu'il lui dit : « *Si tu t'ignores toi-même,*  
*ô la plus belle des femmes* », il t'arrivera ceci et cela.  
 Dès lors on nous la montre devenue meilleure qu'elle  
 n'était, en beauté, en puissance, en rapidité. Alors que  
 lui a été donné auparavant, comme dernier avertissement :  
 « *Si tu t'ignores toi-même, fais paître des boucs* », elle est  
 devenue maintenant d'une beauté, d'une force et d'une  
 rapidité si admirables qu'elle est comparée aux grands  
 personnages sur lesquels le Christ lui-même siège et  
 chevauche. Autant il a menacé de l'humilier si elle ne  
 se connaissait pas elle-même — pourquoi et par qui elle  
 a été créée —, autant elle est digne d'être exaltée et  
 louée, maintenant que, instruite par ces avertissements  
 salutaires, elle progresse et devient meilleure, lorsqu'il  
 dit : « JE T'AI COMPARÉE, Ô MON AMIE, À MA CAVALERIE  
 XVI  
 (I,8) PARMIS LES CHARS DU PHARAON. » Ceci pour nous apprendre  
 tout ce que peut faire la réprimande de Dieu ou de  
 celui que le Christ dispose à sa place<sup>1</sup>.

**27.** Ainsi donc notre Seigneur Jésus Christ a des  
*chevaux*, a aussi des *cavaliers*, a aussi des *chars* : ceux  
 qui emportent le grand prophète Élie comme au ciel<sup>a</sup> ;  
 ceux qui vinrent au secours d'Élisée en Samarie contre  
 les Assyriens<sup>b</sup> ; ceux aussi que le prophète Zacharie vit  
 envoyés pour parcourir la terre entière<sup>c</sup>. C'est à eux que  
 le Verbe de Dieu compare son *amic*, c'est-à-dire l'âme  
 parfaite. Or les *chevaux* en question me semblent être  
 les vertus angéliques qui, avant l'incarnation du Seigneur,  
 portaient l'Esprit saint et multiple, qui est Dieu, suivant  
 la parole du Sauveur lui-même, lorsqu'il dit : « Dieu est  
 l'Esprit<sup>d2</sup> », et : « L'Esprit souffle où il veut<sup>e</sup>. » Compre-  
 nons qu'à ces *chevaux*-là sont associés et unis les apôtres,  
 ainsi que ceux qui après eux occupent leur place et leur  
 rang. En effet, ils portent Dieu dans leur corps<sup>f</sup>, l'Esprit

2. Apponius redira en V. 485 (voir note à ce passage) que, lorsque l'Esprit repose sur quelqu'un, c'est Dieu qui repose sur lui, puisque « l'Esprit est Dieu » (sens qu'il donne ici à Jn 4, 24).

quo uitia traxerint et diabolus | illecebra persuadendo, sed  
 quocumque ducti fuerint eius habe[n]is, confirmante apos-  
 540 tolo Paulo : *Quotquot Spiritu Dei aguntur, | id est ducuntur,*  
*hi filii Dei sunt* <sup>g</sup>, et : *Glorificate et portate Deum | in corpore*  
*uestro* <sup>h</sup>. In quibus ascensurum Dominum Christum uel  
 | Spiritum sanctum et omnibus gentibus medicinam porta-  
 turum | in eis, cum de eius aduentu caneret propheta  
 Abbacuc, ut retro | iam dictum est, adnuntiauit : *Ascen-*  
 545 *dens, inquit, super equos | tuos, et quadrigae tuae sanitas.*  
*Tendens, extendens arcum tuum | super sceptrum, dicit Domi-*  
*nus* <sup>i</sup>. |

28. In quibus equis uel quadrigis sedens Christus  
 redemptor | noster, loquens in apostolis, acutissimo gladio,  
 uerbo suo <sup>a</sup>, expugnat exercitum daemonum qui super  
 550 impios reges uel philosophos magicarumque artium doc-  
 tores *equilabant*, et de singulis, | secundum uirium qualita-  
 tem, *currus, equos* uel arma fecerunt ; | per quod suo crea-  
 tori bellum inferre adtentabant, deorum sibi | nomina  
 usurpando. Sed redemptori nostro, triumphati per crucem,  
 omnes *currus* et *equites* omnisque caterua principis mundi <sup>b</sup>  
 555 | cessisse probantur : qui sibi de populo captiuo, ut diximus,  
 | *currus, equos* et arma fecisse probantur, et quidquid inui-  
 sibiliter ante eius aduentum moliti sunt, nunc in eius pas-  
 sionis | triumpho, per Iudam et principes sacerdotum, per  
 scribas et | romanam cohortem militum, uisibiliter exer-

27 g. Rom. 8,14    h. I Cor. 6,20    i. Hab. 3,8-9  
 28 a. Cf. Hébr. 4,12 ; Apoc. 19,15    b. Cf. Jn 14,30

1. *Dominum Christum uel Spiritum sanctum* : Apponius met volontiers sur le même plan l'action du Christ et celle de l'Esprit saint. inséparables (cf. VIII, 53-54 : « l'âme, ... si elle ne possède pas en elle l'Esprit de vérité, qui est un avec le Christ... qui cum Christo unum est). Il peut donc parler équivalement de l'une « et » de l'autre. de l'une « ou » de l'autre, la conjonction *uel* recouvrant les deux nuances. Sur ce point, voir le bon exposé de B. STUBENRAUCH. *Der Heilige Geist bei Apponius*, p. 104-106. — La préférence a été donnée ici à la traduction : « le Christ Seigneur et l'Esprit saint », malgré les verbes au singulier ; il ne s'agit pas de l'un « ou » de l'autre. Il en

saint qui siège sur eux et qui leur confère la grâce multiple. Ils courent, non pas là où les vices et le diable attirent par la persuasion et la séduction, mais partout où les rênes de l'Esprit les guident ; ce que confirme l'apôtre Paul : « Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu — c'est-à-dire qui sont guidés par lui —, voilà les fils de Dieu <sup>g</sup> », et encore : « Glorifiez et portez Dieu dans votre corps <sup>h</sup>. » Sur eux montera le Christ Seigneur et l'Esprit saint <sup>1</sup>, et par eux il apportera la guérison à toutes les nations, comme le prophète Habacuc l'a prédit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, lorsqu'il prophétisait au sujet de son avènement : « Tu montes sur tes chevaux, et tes quadriges apportent la santé. Tu tends et tu retends ton arc contre les sceptres, dit le Seigneur <sup>i</sup>. »

#### Victoire finale de la cavalerie du Christ

28. Monté sur ces *chevaux* ou assis sur ces quadriges, le Christ notre rédempteur, parlant dans les apôtres, chasse, du glaive très acéré de sa parole <sup>a</sup>, l'armée des démons qui *chevauchaient* les rois impies, les philosophes et les docteurs des pratiques magiques, et qui avaient fait de chacun d'eux, selon la qualité de ses forces, un *char*, un *cheval* ou une arme. Par là ils cherchaient à faire la guerre à leur créateur, en usurpant à leur profit le nom de dieux. Mais il est clair que tous les *chars*, les *cavaliers* et toute la troupe du prince de ce monde <sup>b</sup>, vaincus par la croix, ont fui devant notre rédempteur. Ils s'étaient fait, comme nous l'avons dit, du peuple réduit en captivité, des *chars*, des *chevaux*, des armes. Et tout ce qu'ils ont machiné invisiblement avant son avènement, on voit que maintenant, lors du triomphe de sa passion, ils l'ont réalisé visiblement par le moyen de Judas et des princes des prêtres, des scribes et de la cohorte des soldats romains.

sera de même en II. 618 ; IV. 404 ; VIII. 710. — Lorsque les trois personnes divines sont nommées. *uel* apparaît bien comme le synonyme de *et* : IV. 628 ; XII. 910.

560 cuisse monstrantur. | In qua turma aeriarum potestatum  
 proculdubio princeps mundi | ductor fuisse monstratur, BM 44  
 qui per crudelissimos persecutores | supradictos ita aposto-  
 lica castra turbavit, sicut ille carneus | pharao, populum  
 Israhel cum *curribus* et *equilibus* persequendo, | Israhel  
 castra turbasse refertur<sup>c</sup>. In hoc ergo proelio tam funesto  
 565 | uidentur mihi principes sacerdotum *equorum curruum*  
 uices | egisse, qui primi in tanto scelere cucurrerunt et post  
 se omnem | crudelium turbam pro *curribus* traxerunt, cla-  
 mantium : *Crucifige, crucifige talem*<sup>d</sup>. De quibus *currum*  
 fabricasse probatur | aeriis *pharao* diabolus, super quem  
 570 sedens Domini corpus egit | in mortem. In quo *curru* cario-  
 sum fragilemque temonem Iudam | aptavit, primum  
 omnium laqueo confringendum<sup>e</sup>. |

29. Hi enim qui per multitudinem criminum nimis uolu-  
 biles | sunt in malitia, *currus pharaonis* principis mundi<sup>a</sup>  
 effecti sunt ; in | quibus princeps mundi cum suis ministris  
 575 in malis operibus | *equitabat* — siue de retrodictis philo-  
 sopheris, siue de crudelissimis | regibus uel magicarum  
 artium inuentoribus, siue de illis qui | Dominum Christum  
 egerunt in crucem, siue de his qui eius | martyres diuersis  
 trucidauerunt tormentis —, nunc autem, redemptore nos-  
 580 tro Domino Christo pugnante et uicente principem  
 mundi cum exercitu suo, liberati de manu eius, apostolo-  
 rum collo doctrina tracti Dominum portant. Et in quorum  
 | mentibus immundi spiritus insidere consueuerant, *equi-  
 tantes* | per facinorum campos, nunc Domini *equi* effecti  
 per gratiam | regenerationis, Spiritum sanctum uehere

28 c. Cf. Ex. 14,9-10    d. Lc 23,21    e. Act. 1,18  
 29 a. Cf. Jn 12,31

1. *Crucifige, crucifige talem* : en Lc 23, 21, comme en Jn 19, 6, les versions ne connaissent que *Crucifige, crucifige eum*, ou *illum*. Apponius qui emploie *talem* ici, comme en IV, 566 et XII, 1138, rejoint curieusement Jérôme. à qui cette leçon est très familière

De cet escadron au service des puissances de l'air, on voit, sans aucun doute, que le prince de ce monde fut le chef : au moyen de ces persécuteurs très cruels, il a semé le trouble dans le camp des apôtres, tout comme le *pharao* de chair, en poursuivant le peuple d'Israël avec ses *chars* et ses *cavaliers*, a, d'après le texte, semé le trouble dans le camp d'Israël<sup>c</sup>. Ainsi, dans ce combat si funeste, ce sont les princes des prêtres qui me semblent avoir joué le rôle des *chevaux des chars*. Les premiers, ils ont couru, lors d'un si grand crime, en tirant derrière eux, en guise de *chars*, toute la foule des gens cruels qui criaient : « Crucifie, crucifie un tel homme<sup>d</sup> ! » C'est de ces derniers que le *pharao* de l'air, le diable, a fabriqué le *char* sur lequel il s'est assis pour mener à la mort le corps du Seigneur. A ce *char* il a adapté comme timon Judas, timon vermoulu et fragile, qui le premier de tous devait se rompre sous la corde<sup>e</sup>.

29. En effet, ceux qui par suite de la multitude de leurs crimes sont très rapides en malice, sont devenus les *chars du pharao*, le prince de ce monde<sup>a</sup>. Ce sont eux que *chevauchait* le prince de ce monde avec ses ministres dans leurs œuvres mauvaises — qu'il s'agisse des philosophes en question, ou des rois très cruels, ou des inventeurs des pratiques magiques, ou de ceux qui ont mis le Christ Seigneur en croix, ou de ceux qui ont fait périr ses martyrs par divers supplices. Mais maintenant que notre rédempteur, le Christ Seigneur, combat et est victorieux du prince de ce monde et de son armée, une fois délivrés par sa main, tirés par la doctrine des apôtres, ils portent sur leurs épaules le Seigneur. Eux — sur les cœurs desquels les esprits impurs avaient l'habitude de siéger quand ils *chevauchaient* à travers les plaines du crime —, devenus maintenant, par la grâce de la régénération, les *chevaux* du Seigneur, ils portent manifestement

(nombreux exemples cités par CCL 19, p. LXXII, n. 10 ; le CETEDOC en relève 27). Nous n'en connaissons pas d'autre témoin avant le XII<sup>e</sup> siècle.

585 comprobantur. Per | quos, mox ut in insidiis inuenerit inimicum eorum qui adhuc | paruuli sunt ad peragendum bellum, sub *currus* uel saepedictorum *equorum* proculcat uestigiis, sub eorum scilicet, pro quibus | orat beatus Paulus apostolus dicens : *Deus Dominus noster conlterat satanam sub pedibus uestris uelociter*<sup>b</sup>. De quorum ceruicibus deiecto iniquo sessore, iubentur Domino se praebere uehiculum, cum ait : *Glorificate et portate Deum in corpore uestro*<sup>c</sup>. Per | quod sacramentum redemptionis nostrae coepit aeriis *pharao* | suis *curribus* conteri in cunctis adinventionibus et calliditatibus | suis, dum sapientia mundi a suis

595 quondam philosophis uincitur, | qui uelocitate sapientiae cursum mutauerunt potius quam amiserunt. Mutatis enim doctoribus apostolis, uelocissimis dominicis | *equis*, uelociores necesse est effici *currus*, et mutato magno | sessore praedicto, magni efficiuntur et *equi*. |

30. De illis ergo potentibus in malitia<sup>a</sup>, qui per doctrinam | ipsius credentes liberati sunt a malo sessore portant Spiritum | sanctum; et in quibus solebat sedere *pharao* — qui « disperdens » | uel « dissipans eos » interpretatur —, qui utique princeps intellegitur mundi<sup>b</sup>, nunc uehitur in eis princeps caelestis militiae<sup>c</sup> Christus. Et quos consueuerant auctores uitiorum ministri Antichristi<sup>d</sup> | trahere per saxosa conuallia criminum, nunc a potentibus et | mansuetis *equis* apostolis, uitae exemplo et sana doctrina<sup>e</sup>, trahuntur per iustitiae campos. In quibus rotae sunt uoluntas, et | rationabilis sensus temonis agens officium, per quem aut *pharao* aut Christi unusquisque efficitur *currus*. |

610 31. Et quam sint splendidi, purae conscientiae auro obiecti, | quam refulgentes in omni sancta conuersatione hi

29 b. Rom. 16,20 c. I Cor. 6,20

30 a. Cf. Ps. 51,3 b. Cf. Jn 12,31 c. Cf. Jos. 5,14 d. Cf. I Jn 2,18 e. Cf. I Tim. 1,10; II Tim. 4,3; Tite 1,9

1. *Hebr. Nom.*, 6, 13; 13, 6.

l'Esprit saint. Par eux, le Seigneur, dès qu'il a trouvé en embuscade l'ennemi de ceux qui sont encore trop jeunes pour affronter le combat, l'écrase sous les roues de ce *char* ou les pieds de ces *chevaux*, c'est-à-dire de ceux pour qui le bienheureux apôtre Paul prie en disant : « Que le Seigneur notre Dieu écrase rapidement Satan sous vos pieds<sup>b</sup>. » Une fois le cavalier d'iniquité jeté à bas de leurs épaules, ils reçoivent l'ordre de s'offrir en monture au Seigneur, par ces mots : « Glorifiez et portez Dieu dans votre corps<sup>c</sup>. » Par ce mystère de notre rédemption, le *pharaon* de l'air a commencé d'être écrasé par ses propres *chars*, en toutes ses ruses et ses inventions, lorsque la sagesse du monde est vaincue par ceux qui furent naguère ses propres philosophes. Ceux-ci ont modifié en rapidité la course de la sagesse, plutôt qu'ils ne l'ont abandonnée. En effet, une fois substitués comme docteurs les apôtres, ces *chevaux* très rapides du Seigneur, les *chars* deviennent nécessairement plus rapides; une fois substitué ce grand cavalier, les *chevaux* aussi deviennent grands.

30. Affranchis donc de ces puissances du mal<sup>a</sup>, ceux qui, en croyant, ont été délivrés du cavalier mauvais par la doctrine du Seigneur, portent l'Esprit saint. Eux sur qui siégeait d'habitude le *pharaon* — nom qui signifie : « celui qui les disperse » ou « celui qui les dissipe<sup>1</sup> » — qui est évidemment le prince de ce monde<sup>b</sup>, désormais c'est le prince de la milice céleste<sup>c</sup>, le Christ, qu'ils transportent. Eux que les auteurs des vices, les serviteurs de l'Antichrist<sup>d</sup>, avaient coutume d'entraîner dans les vallées pierreuses du crime, ils sont maintenant tirés par les puissants et paisibles *chevaux* que sont les apôtres, grâce à l'exemple de leur vie et leur saine doctrine<sup>e</sup>, à travers les plaines de la justice. En eux la volonté fait office de roues et l'intelligence raisonnable l'office de timon. Par celle-ci chacun devient le *char*, soit du *pharaon*, soit du Christ.

31. Or combien ils sont beaux, tout couverts de l'or de la conscience pure, combien ils resplendent dans

qui, ex *pharalonis*, Christi effecti sunt *currus*, euidenter agnoscitur, ut eos | Domini *equi* trahere adseuerantur. Quibus etiam pro sublimi | laude *amicam* suam adsimilat  
 615 Christus, dicendo : *Equitalui meo* | in *curribus pharaonis* adsimilauit te, *amica mea*. Quam plebem | ostendit, per omnia similia bella perpessuram \*apostolis uel | eis qui *currus* effecti sunt Dei, similem eam gloriam post triumphos manere, insidente in se Domino Christo, uel Spiritu |  
 620 sancto multiplicis gratiae largitore. Cui est gloria in saecula | saeculorum. Amen.

EXPLICIT LIBER II

toute leur sainte conduite, ceux qui, de *chars du pharaon*, sont devenus ceux du Christ ! C'est ce qui apparaît avec évidence, puisqu'il est déclaré que ce sont les *chevaux* du Seigneur qui les tirent. C'est à eux aussi que, comme suprême éloge, le Christ compare son *amie*, en disant : « Je t'ai comparée, ô mon amie, à ma cavalerie parmi les *chars du pharaon*. » Il montre ainsi que ce peuple aura à endurer des combats semblables à tous égards à ceux des apôtres et de ceux qui sont devenus les *chars* de Dieu, et qu'une gloire semblable les attend après le triomphe, car sur eux siège le Christ Seigneur et l'Esprit saint, distributeur de la grâce multiple. A lui est la gloire pour les siècles des siècles ! Amen.



## INCIPIT LIBER III

XVII  
(I,9)

5 1. QVAM PVLCHRAE FACTAE SVNT GENAE TVAE, SICVT  
TVRTVRIS. | Post oscula sancta suscepta, post omnem laeti-  
tiam retro dinulmeratam, post pugnam praedictorum filio-  
rum matris, post agnitionem sui cur aut qualis uel a quo  
creata sit, post uirtutem | equitatu dominico compara- BM 46  
tam, nunc initia *pulchritudinis* prae | ceteris membris a *genis*  
Ecclesiae nasci docetur, et hae pro | magna laude *turturi*  
comparantur, ut per aenigmata profectus | eius a perturba-  
tione saeculi istius tumultuosa prolongando ostenderet.  
Haec enim *pulchritudo genarum*, quae castitatis \*candore  
10 | et uerecundiae \*rubore faciem decorant Ecclesiae, duo  
con|traria quam maxime probatur habere, hoc est frequen-  
tiam populorum et cupiditatem praesentium rerum, appe-  
tendo plus quam | necesse est. |

15 2. Quod si ad magisterium formicae ad ultimam notam  
dol|cendus mittitur piger<sup>a</sup>, qui peccatoris futuram uitam  
non cogitantis signat figuram, nihil mirum si eorum perso-  
nae qui faciem | Ecclesiae exornant *turturi* comparentur :  
quae sola prae ceteris | aibus remota a frequentia homi-  
num diligit incolere loca, et ibi | construit nidum, educat

2 a. Cf. Prov. 6,6

1. Sur cet attrait de la tourterelle pour la solitude. cf. ORIGÈNE.  
*Comm. sur le Cant.*. IV. l. 8 (SC 376. p. 682).

## LIVRE III

### Éloge réciproque de l'Époux et de l'Épouse

Belle et chaste  
comme  
la tourterelle

1. « QUE TES JOUES SONT DEVENUES  
BELLES ! COMME CELLES DE LA TOURTE-  
RELLE. » Après les saints baisers  
qu'elle a reçus, après toutes les joies

XVII  
(I,9)

que nous avons énumérées plus haut, après le combat  
livré par ces fils de sa mère dont nous avons parlé,  
après qu'elle s'est connue elle-même : quelle elle fut  
créée, pourquoi et par qui ; après que sa vertu a été  
comparée à la cavalerie du Seigneur, il nous est enseigné  
maintenant que ce qui est premier dans la *beauté* de  
l'Église vient des *joues*, plutôt que des autres membres.  
Ces *joues*, à titre de grande louange, sont comparées à  
la *tourterelle*, pour montrer, par le moyen des images,  
les progrès qu'elle a réalisés en se tenant éloignée du  
trouble et du bruit de ce siècle. En effet, la *beauté* de  
ces *joues*, qui parent le visage de l'Église de la candeur  
de la chasteté et de la rougeur de la pudeur, a surtout  
deux adversaires : l'affluence des foules et la passion  
pour les réalités présentes, quand on les recherche plus  
qu'il n'est nécessaire.

2. Si, à titre de suprême reproche, le paresseux,  
figure du pécheur qui ne pense pas à la vie éternelle,  
est invité à prendre exemple sur la fourmi<sup>a</sup>, rien d'éton-  
nant que les personnes qui sont la parure du visage de  
l'Église soient comparées à la *tourterelle* : seule, plus  
que tous les autres oiseaux, elle aime habiter des lieux  
écartés de l'affluence des hommes<sup>1</sup>, et elle construit son

20 pullos<sup>b</sup>, ubi hostis eius aut | numquam aut uix habet  
 accessum. Quod utique, fugiendo malorum consortia, respuendo  
 quidquid pretiosum in praesenti cernitur uita, | sancta anima,  
 quae *amica* a Verbo Dei appellatur, eo modo | cognoscitur  
 facere : caelestem prolem doctrinae suae sermone | genitam  
 et uitae exemplo nutritam transmittit ad  
 25 caelum. Nam | *turtur*, de qua sermo praecessit, tantae  
 castitatis ab eis qui | naturas auium descripserunt esse  
 narratur, ut praeter unum | coniugem nesciat : de quibus si  
 alter deceptus fuerit, alter iam | numquam alio societur,  
 sed  
 30 omni uita proprium coniugem amissum desiderando requirit.  
 Cui ergo per castitatis et uerecundiae | decorem Ecclesiae  
 in *genarum pulchritudine* congrue comparatur. |

3. Haec quidem secundum ordinem historiae dicta sunt,  
 sed | opinor praecelsiorem sensum in hac comparatione  
 latere, nam | mihi uidetur illius *turturis pulchritudini* *genas*  
 35 Ecclesiae comparari, de qua in octogesimo tertio psalmo  
 dicit propheta : *Etenim | passer inuenit sibi domum, et turtur*  
*nidum sibi ubi ponat pullos | suos*<sup>a</sup>. Vbi figuram Spiritus  
 sancti in passere et immaculatae | carnis adsumptae in  
*turture* nominatam nemo sapiens ignorabit. | Tunc uidelicet  
 40 Ecclesia in *genis*, quae omnibus in propatulo | sunt, a bonis  
 et malis ab utroque *pulchra* laudatur, quando | adsumpti  
 hominis Christi, per castitatis maxime bona, quantum  
 cumque in se similitudinem traxerit. Tunc *pulcherrimum* |  
 totum Ecclesiae corpus cernitur, cum uerecundus *genarum*  
 45 aspectus per pudicitiae gloriam ab impiis admiratur. Tunc  
 enim | magnae uirtutis ab hostibus suis castitas praedica-

2 b. Cf. Ps. 83,4

3 a. Ps. 83,4

1. PLINE. *Hist. Nat.*. X. 34 (52). loue la chasteté de la colombe, tant que vit son conjoint. Apponius attribue à la *tourterelle* d'autres traits que l'on trouve également chez ORIGÈNE. *Comm. sur le Cant.*

nid, élève ses petits<sup>b</sup> là où son ennemi n'a jamais ou presque jamais accès. C'est bien ainsi qu'agit, en fuyant la compagnie des méchants, en dédaignant tout ce qu'on discerne de précieux dans la vie présente, l'âme sainte que le Verbe de Dieu appelle son « amie » : elle emporte jusqu'au ciel la progéniture céleste qu'elle a engendrée par la parole de son enseignement et nourrie de l'exemple de sa vie. En effet, la *tourterelle* dont il a été question est, selon les récits de ceux qui ont décrit la nature des oiseaux, d'une telle chasteté qu'elle ne connaît qu'un seul époux<sup>1</sup> : si l'un des deux oiseaux est capturé, le second ne s'associe plus jamais à un autre, mais toute sa vie il cherche et regrette son conjoint perdu. C'est donc à la *tourterelle* que l'Église, par suite de l'éclat de sa chasteté et de sa modestie, est comparée avec raison pour la *beauté* de ses *joues*.

3. Tout ceci, certes, est dit au niveau de l'histoire, mais je crois que sous cette comparaison se cache une signification plus haute. Il me semble en effet que les *joues* de l'Église sont comparées à la *beauté* de cette *tourterelle* dont parle le prophète au psaume quatre-vingt-trois : « Car le passereau s'est trouvé une maison et la tourterelle un nid où déposer ses petits<sup>a</sup>. » Ici, aucun sage ne l'ignorera, par le passereau, c'est la figure de l'Esprit saint qui est désignée, et par la *tourterelle*, celle de la chair immaculée assumée. C'est lorsque l'Église, surtout par les attraits de la chasteté, réalise en elle, si peu que ce soit, une ressemblance avec l'homme assumé, le Christ, que, dans ses *joues*, qui sont exposées aux regards de tous, elle est des deux côtés louée pour sa *beauté* par les bons et par les méchants. C'est lorsque les impies admirent, pour la gloire de sa pudeur, l'aspect modeste de ses *joues*, que tout le corps de l'Église apparaît dans sa plus grande *beauté*. C'est lorsqu'en effet

II, 7, 8-9 (*SC* 375, p. 398), et chez JÉRÔME, *Adv. Jovinianum*, I, 30 (*PL* 23, 252 B), qui se réfère aux *physiologi*.

tur, cum eam <sup>1</sup> impugnantes uincere non potuerint. Nam sicut membra quae <sup>1</sup> sunt in capite, si *pulchra* fuerint, ceterorum membrorum, quae <sup>1</sup> uestibus conteguntur, foeditatem excusant, ita et illi qui per <sup>1</sup> sacerdotalem honorem membra capitis Ecclesiae esse noscuntur, plebis negligentiae foeditatem sua castitate decorant. Et e <sup>1</sup> contrario, nihil tam deforme, tam abiectum in Ecclesiae corpore, nisi in supradictis membris turpissima uita uel fama. <sup>1</sup>

XVIII  
(I,9-10)

4. COLLVM TVVM SICVT MONILIA. CATENVLAS AVREAS FACIEMVS <sup>1</sup> TIBI VERMICVLATAS ARGENTO. In *collo* mihi uidentur illi laudari qui <sup>1</sup> uerbo aedificationis paruulos instruunt ad salutem; qui spiritallem cibum sermonis ad cetera corporis membra, quibus credulitas sola suffragatur, quaeque obscura interpretando, transmittunt. Qui per doctrinam *auream* et per exemplum uitae gem<sup>1</sup>meum in se Ecclesiae *collum* ostendunt. *Monilia* namque gem<sup>1</sup>marum ornatus esse dignoscitur, sed ut pulchrior fiat earum <sup>1</sup> aspectus, *auri* materiam necessariam habent, per quam col<sup>1</sup>nexae in suo teneantur loco, hoc est: ipsum naturae nostrae <sup>1</sup> ingenium, quod in similitudinem gemmae de lapideo corde<sup>a</sup> excilditur, necessarium habet fulgentissimum sancti Spiritus adiu<sup>1</sup>mentum. Per quem noui et ueteris testamenti uerba legis diu<sup>1</sup>inae, quae praenuntiauerunt uel ostenderunt saluatorem mundi <sup>1</sup> uenisse, concatenata quasi

4 a. Cf. Éz. 11,19; 36,26

1. On lit ici dans l'édition Bottino-Martini quatre lignes (*cernitur. Et quia Sancta Ecclesia... Sequiturque*) reprises de l'édition Faber et absentes des manuscrits. Faber, qui recourait aux citations d'Apponius faites par Angelome de Luxeuil, a copié par erreur un passage qui est d'ANGELOME (PL 115, 578, l. 55, à 579, l. 1). — Le fait illustre bien la tendance qu'ont eue Bottino et Martini à se fier souvent à l'édition Faber plutôt qu'au ms. R qu'ils étaient censés éditer.

2. *Catenulas*, correspondant ici à *murenulas* de *Vg.* ne se rencontre en *Cant.* 1, 10 dans aucune des versions anciennes, qui toutes donnent *similitudines*. La *Vg.* ne connaît le mot *catenula* que dans des descriptions d'objets liturgiques (*Ex.* 28, 14; 39, 15; *II Chr.* 3, 5.16).

ses ennemis n'ont pu vaincre l'Église quand ils l'attaquaient, qu'ils proclament la grande puissance de sa chasteté. Car, comme les parties de la tête, si elles sont *belles*, font pardonner la laideur des autres membres que recourent les vêtements, de même ceux qui, par l'honneur du sacerdoce, sont connus comme étant des parties de la tête de l'Église, embellissent par leur chasteté la laideur de la négligence du peuple. Au contraire, il n'y a rien de plus difforme, de plus abject dans le corps de l'Église qu'une vie ou une réputation infâme chez ces gens-là <sup>1</sup>.

Les colliers  
de la vraie  
doctrine

4. « TON COU EST COMME LES COLLIERS. NOUS FERONS POUR TOI DES CHAÎNETTES<sup>2</sup> D'OR PIQUETÉES D'ARGENT. » Sous l'image du *cou*, il

XVIII  
(I,9-10)

me semble que la louange s'adresse à ceux qui par les paroles d'édification enseignent aux petits le chemin du salut, à ceux qui transmettent la nourriture spirituelle de la parole aux autres membres du corps qui n'ont pour appui que la seule croyance<sup>3</sup>, en leur expliquant tout ce qui est obscur. Par leur doctrine *d'or*, par l'exemple de leur vie qui a l'éclat des pierreries, ils montrent qu'ils sont le *cou* de l'Église. Les *colliers*, on le sait, sont des parures de pierreries, mais pour que l'aspect de ces pierreries soit plus beau, elles ont besoin de la matière de l'*or*, par laquelle elles sont unies et maintenues à leur place. Comprenons que notre propre caractère naturel, qui est taillé dans notre cœur de pierre<sup>a</sup>, comme on le fait pour une gemme, a besoin de l'aide resplendissante de l'Esprit saint. Grâce à lui, les paroles de la loi divine de l'ancien et du nouveau testament, qui ont annoncé ou manifesté l'avènement du

Un cas analogue se rencontre, dans un autre contexte, chez Rufin traduisant Origène : il cite *Nombr.* 31, 50 en donnant *catenulam* là où *Vg.* dit *murenulas* (*Hom. sur les Nombres*, 26, 1 : *Werke*, 7, p. 243, 7).

3. Même mention de la foi des simples en II, 439; VIII, 1032; IX, 234.

una ueritatis *catenula* : sermo effectus, gemmeis animarum transiectus mentibus, per concordiam | fidei, per unanimitatis consensum, Ecclesiae *collum* decorat. |

- 70 5. De quibus uerbis uel sensibus nunc Spiritus sanctus ait — | immo Trinitas ipsa inseparabilis — ad praedictam animam : | *Catenulas aureas faciemus tibi uermiculatas argento*, id est : inter | ipsa prophetica a Spiritu sancto manantia *aurea* uerba, quibus | circumdatae animae pulchrum praestant aspectum, *argenteus* | sensus intelligentiae rationalis emicet intersertus — qui sermo | prophetiae conceptioni, qui natiuitati, qui passioni, qui resurrectioni, qui ascensioni in caelo, qui regressioni ad iudicandam | terram, saluatori conueniat —, ut dictum est, intersertus *argenti* | *uermiculatone* coruscet. Tria quidem ista — gemmarum, *auri* et | *argenti* materiam —, nescio si qua suo *collo* utatur nobilis saeculi | mortalis sponsa ; in quo utique ornamento dedecore uidetur | *monile*, si interseratur, uilior *argenti* materia. Sed hic, quia de | animae ornatu tractatur, necessarium est tribus materiis eam, ut | sponsa Verbo Dei, ornari : per cogitationem scilicet limpidi-

BM 48

1. Le pluriel *faciemus* (*Catenulas aureas faciemus tibi*) est pour Apponius la preuve que cette parole est prononcée par les trois personnes divines inséparables. On ne rencontre chez lui aucune citation des premiers mots de *Gen.* 1, 26 : *Faciemus hominem...*, où l'emploi du pluriel a été traditionnellement compris comme signifiant l'intervention des trois personnes divines. Ainsi AUGUSTIN, *De Genesi ad litteram*, III, 19 : *Dixit Deus* : « *Faciemus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* », ad insinuandum scilicet, ut ita dicam, pluralitatem personarum propter *Patrem et Filium et Spiritum sanctum* (CSEL 28, I, p. 85), ou encore : *Genesis loquitur* « *Faciemus* », non « *faciam* », aut « *fac* », aut « *faciat ille* », sed « *faciamus* ». « *Ad imaginem* », non « *tuam* » aut « *meam* », sed « *ad nostram* » (*Sermo* 52, 18 : R. Bén., 64, 1964, p. 30 = PL 38, 362). — Voir un raisonnement analogue en IX, 628, à propos de *Cant.* 6, 12 : *ut intueamur te*.

sauveur du monde, sont reliées comme par une seule chaînette, celle de la vérité. Le discours qui en résulte, transmis aux intelligences des hommes, semblables à des pierreries, pare, grâce à l'accord dans la foi et à l'harmonie dans l'unité, le *cou* de l'Église.

5. C'est au sujet de ces paroles et de leurs interprétations qu'à présent l'Esprit saint — ou plutôt l'indivisible Trinité elle-même — déclare à l'âme en question : « *Nous ferons<sup>1</sup> pour toi des chaînettes d'or, piquetées d'argent* », c'est-à-dire : il faut que parmi les paroles prophétiques, paroles d'or émanant de l'Esprit saint, qui ensèrent les âmes et leur donnent un bel aspect, reluisse, en s'y insérant, l'*argent* qu'est l'interprétation de l'intelligence raisonnable<sup>2</sup> : quel texte prophétique convient au Sauveur pour sa conception, lequel pour sa nativité, lequel pour sa passion, lequel pour sa résurrection, lequel pour son ascension dans le ciel, lequel pour son retour lorsqu'il viendra juger la terre. Il faut, comme nous l'avons dit qu'elle s'y insère et brille par son *piquetage d'argent*. A vrai dire, j'ignore si quelque noble épouse de ce monde mortel utilise à son *cou* ces trois matières : pierres précieuses, *or* et *argent*. Quand il s'agit d'une telle parure, insérer de l'*argent*, matière moins noble, paraît enlaidir un *collier*, mais dans le cas présent, parce qu'il s'agit de la parure de l'âme, il est nécessaire qu'elle soit, en tant qu'épouse du Verbe de Dieu, parée de ces trois matières : grâce à la pensée, pierre d'une eau très pure, à la parole

2. *argenteus sensus intelligentiae rationalis emicet intersertus* : malgré un texte scripturaire différent (ci-dessus, note à la l. 53), cette interprétation d'Apponius n'est pas très éloignée de celle d'ORIGÈNE, longuement développée (*Comm. sur le Cant.*, II, 8, 10-27 : SC 375, p. 412-422), qui voit dans l'or — ou plutôt selon son texte dans les « imitations d'or » — la loi et les prophètes, et dans les « pointillés d'argent » les traces d'une parole spirituelle et d'une interprétation raisonnable (*indicia scilicet quaedam spiritalis uerbi et interpretationis rationabilis* : II, 8, 23).

85 mam | gemmam, et sermonem ueritatis auro rutilantem,  
uel opera iustitiae argenti candore micantia. De \*quibus  
ipse Dominus in euangelio | auditoribus dicit : Sic luceat  
lux uestra coram hominibus, ut, | uidentes opera uestra bona,  
et glorificent Patrem uestrum qui | in caelis est<sup>a</sup>. |

XIX 90 6. CVM ESSET REX IN ACCVBIV SVO, NARDVS MEA DEDIT  
(I,11) ODOREM SVVM. Aliquantulum scilicet, per Iohannis baptis-  
tae praeparatoris sponsae doctrinam, pulchritudinis est  
adepta Ecclesia, et | in lamentatione infantum<sup>a</sup> uelut  
95 augusta stola induta, recubantem in domo Simonis  
leprosi per lacrimas paenitentiae meretricis Christum  
inuenit, et mentis suae nardum gaudet dedisse | odorem.  
Quae fuso uasculo nardi super Dominum, ostendit eum | et  
indultorem criminum aduenisse, et gloriosam eius sepultu-  
ram | ostendit futuram<sup>b</sup>. Quae cum a diabolo, qui odit  
100 paenitentes, ore | Iudae traditoris fuisset uituperata, uoce  
Christi magnis laudibus | meruit exaltari. Cuius memoriam

5 a. Matth. 5,16

6 a. Cf. Matth. 2,16-18    b. Cf. Is. 11,10

1. L'établissement du texte présente ici deux difficultés, qui ont appelé, dans CCL 19, deux conjectures, relativement légères : *lamentatione* et *augusta* que nous justifions dans une Note critique, p. 381. L'une et l'autre supposent qu'il est question ici du massacre des saints Innocents (*infantes* : cf. IV, 329). Il s'agit de l'Église qui, en la personne des mères de Bethléem, pleure ses enfants massacrés et se trouve revêtue ainsi d'une tunique de sang, pourpre comme la toge impériale. Comment expliquer, dans le présent contexte, cette allusion au massacre des Innocents ? Il s'agit de la beauté de l'Église, encore à son commencement (*initia pulchritudinis* : III, 5 ; *aliquantulum... pulchritudinis* : I, 91-92). Cette beauté a débuté par l'accueil fait à l'enseignement de Jean Baptiste, *praeparator sponsae* (91-92) ; elle va s'épanouir grâce aux larmes et aux parfums de la pénitente qui découvre le Christ (93-96). Entre ces deux démarches, Apponius, avec

reluisant de l'or de la vérité, aux œuvres de justice resplendissant de l'éclat de l'argent. De ces œuvres, le Seigneur lui-même, dans l'évangile, dit à ses auditeurs : « Que votre lumière brille si bien devant les hommes que, voyant vos œuvres bonnes, ils glorifient aussi votre Père qui est aux cieux<sup>a</sup>. »

Le triple  
parfum  
de la pénitence

6. « TANDIS QUE LE ROI ÉTAIT SUR SA COUCHE, MON NARD A RÉPANDU SON PARFUM. » Par la doctrine de Jean Baptiste, qui préparait l'épouse, l'Église est parvenue à une certaine beauté. Après s'être revêtue comme d'une robe impériale en pleurant les enfants<sup>a</sup>, elle a trouvé, grâce aux larmes de pénitence de la pécheresse, le Christ couché dans la maison de Simon le lépreux, et elle se réjouit que le *nard* de son cœur ait répandu son parfum. Ayant versé le flacon de *nard* sur le Seigneur, elle a montré qu'il était venu pour pardonner les crimes<sup>2</sup> ; elle a montré aussi que sa sépulture serait glorieuse<sup>b</sup>. Et comme elle avait, par la bouche du traître Judas, été blâmée par le diable, qui hait ceux qui font pénitence, elle a mérité d'être, par la bouche du Christ, exaltée en de grandes louanges. Il a prédit

XIX  
(I,11)

sa liberté coutumière, évoque une autre étape de cette beauté croissante. la royale tunique revêtue par l'effusion du sang des Innocents (même si cet épisode a précédé la prédication de Jean Baptiste). Sans doute veut-il, comme il le fait si souvent (par exemple ici, l. 151-152), évoquer à la fois le baptême, la pénitence et le martyr : il en présente ici la première esquisse (baptême de Jean, martyr des Innocents, pénitence de la pécheresse).

2. *indultorem criminum* : TLL, VII<sup>1</sup>, 1259, 27, relève cet usage fait par Apponius de *indultor* au sens de « qui pardonne », suivi du génitif (avec deux autres exemples des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles). Le verbe *indulgeo* a ce sens dès Tertullien (*ibid.*, 1255, 74) : *indulgeo crimina*.

ad exemplum paenitentium, | uelut quoddam gloriosum fertile semen, in toto mundo praedixit spargi<sup>c</sup>. |

7. Quae eius sepulturam significando, ostendit sedecim prophetarum, in lege ueteris testamenti loquentium medicum animarum aduentantem, completa esse praeconia : et uetus testamentum in sedecim prophetis et nouum in quatuor euangelistis | octo beatitudines proferentibus in se complexa est, Christi sepulturam per suam paenitentiam portendendo : quot speciebus | arte pigmentaria mixtis oleo conficitur *nardus*, id est uiginti | octo ; ut sedecim in prophetis et quatuor in euangeliorum libris | et octo in beatitudinibus recognoscas quem Ecclesia per pretiosam *nardum* in pellice dedit odorem. |

8. Quae, nisi Christum *regem incubantem* in schemate carnis | reperisset, nec mentis suae dedisset odorem, nec angelis caelorum laetitiam exhibuisset, quibus gaudium est paenitentia peccatoris<sup>a</sup>, nec Domini *regis* digna fuisset uoce laudari. Quae non | sine mysterio cucurrit ad suffragia *regis in humilitatis accubitu* | *recumbentis*, antequam exal-

6 c. Cf. Matth. 26,6-13 ; Mc 14,3-9 ; Lc 7,37-50 ; Jn 12,3-8

8 a. Cf. Lc 15,7.10

1. Les traits ici réunis à propos de l'onction de Jésus montrent qu'Apponius confond en une seule personne : 1) la « femme » de *Matth.* 26, 6-13 et *Mc* 14, 3-9 (maison de Simon le lépreux ; sépulture annoncée ; éloge par Jésus ; souvenir prédit) ; 2) la « pécheresse » de *Lc* 7, 37-50 (*meretrix*) ; 3) Marie de Béthanie, présentée par *Jn* 12, 3-8 (« nard » ; parfum répandu ; blâme mis dans la bouche de Judas ; sépulture annoncée). En VII, 122, il répète que c'est la *meretrix* convertie qui a prélué à l'ensevelissement de Jésus. — On sait que les Pères latins ont volontiers rapproché ces diverses scènes d'onction, pour les attribuer à une seule et même femme. Ainsi AUGUSTIN, distinguant deux onctions, mais les attribuant à la même « Marie » (*De consensu euangelistarum*, II, 79 : *CSEL* 43, p. 260-261). — Ailleurs Apponius a parlé de Marie (de Béthanie) dans une allusion à la « meilleure part » de *Lc* 10, 42 (III, 629). S'il parle une fois (V, 97) de Marie (Marie-Madeleine) pleurant au tombeau, en *Jn* 20, 2, on ne voit pas si pour lui il s'agit encore de la même personne que précédemment.

que son souvenir serait répandu dans le monde entier<sup>c</sup>, comme une semence glorieuse et féconde, en exemple pour les pénitents<sup>1</sup>.

7. En signifiant sa sépulture, elle a montré que les oracles des seize prophètes qui, dans la loi de l'ancien testament, annonçaient que le médecin des âmes<sup>2</sup> allait venir, étaient accomplis. En prophétisant la sépulture du Christ par sa pénitence, elle a, en elle, réuni l'ancien testament, avec les seize prophètes, et le nouveau, avec les quatre évangélistes qui proclament les huit béatitudes. Tel est le nombre des ingrédients, vingt-huit, que mélange à l'huile l'art du parfumeur pour composer le *nard*<sup>3</sup>. Ainsi tu peux reconnaître dans les nombres seize, celui des prophètes, quatre, celui des livres des évangiles, et huit, celui des béatitudes, le *parfum* que, en la personne de la prostituée, l'Église a répandu par son *nard* précieux.

8. Mais, si elle n'avait trouvé le Christ, *le roi, couché*, sous son aspect charnel, elle n'aurait pu répandre le *parfum* de son cœur, ni procurer de la joie aux anges du ciel, qui se réjouissent de la conversion du pécheur<sup>a</sup>, ni mérité d'être louée par la voix du Seigneur, *le roi*. Il n'est pas dépourvu de mystère qu'elle soit accourue pour demander le secours du *roi* qui s'étendait sur la *couche*

2. *medicus animarum* : ce titre est appliqué au Sauveur par Rufin traduisant ORIGÈNE, *In Num. Hom.* 27, 10 (*Werke* 7, p. 270, l. 24-25). De même par MAXIME DE TURIN, *Sermo* 35 : *CCL* 23, l. 9 ; AUGUSTIN, *De Sermone Domini in monte*, I, 19, 57 : *CCL* 35, p. 66, l. 1424 ; *Tract. in Ioh.* 17, 1 : *CCL* 36, p. 170, l. 14 (*medicus et animarum et corporum*) ; QUOTVULTEDEUS, *Sermo II de Symbolo*, 5 : *CCL* 60, p. 342, l. 37 ; FULGENCE DE RUSPE, *Ep.* 1, 1 : *CCL* 91, p. 189, l. 7 (*animarum corporumque medicus*). — Apponius parle de même de la *medicina animarum* descendue pour nous du ciel par la venue du Christ (XII, 1178-1193) ; l'expression n'est pas rare chez les Pères des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles.

3. D'où Apponius tire-t-il ce renseignement sur vingt-huit ingrédients entrant dans la composition du *nard* ? Les auteurs ne parlent, semble-t-il, que de huit ou de dix-sept éléments. Cf. PLINE, *Hist. Nat.*, XII, 11, 26-27 ; XIII, 1, 2.

tatus sedeat iudex, et quidquid | super eam diabolus one-  
 120 rauerat criminum pabula ignis paeniten|do iactauit ac fon-  
 tibus lacrimarum extinxit. Et hoc tunc fecit, | quando  
 eum, ut est Verbum Patris uestitum hominem, intra |  
 domum leprosi<sup>b</sup> communem cum aliis hominibus escam  
 sumen|tem inuenit. Intellexit enim excelsum de illa altitu-  
 dine deitatis | qua cum Patre \*unum est descendisse, et humi-  
 125 liando se *recubuisse* | super abiectam carnis naturam in  
 domo, hoc est in terra ista | quae tecto tegitur caelo, quae  
 per peccatum primi hominis facta | est domus leprosi.  
 Nulla enim tam foedissima lepra quam nota | peccati, quae  
 facit proici a facie Dei<sup>c</sup>. Quam domum suo ingressu | mun-  
 davit, sua refectione sanctificauit. Et suscipiendo paeni-  
 130 ten|tem meretricem, et indulgendo crimina, ipsum lepro-  
 sum domilnum domus <se> docuit emundasse. Ecce qui-  
 bus beneficiis et | qua benignitate *regis*, mens humanae  
 naturae paenitentiae uel | bonorum operum tantae suauitatis  
 135 *dedit odorem*, qui totam | domum praedictam imple-  
 ret<sup>d</sup> et totum laetificaret cum habitato|ribus caelum<sup>e</sup>. |  
 9. Tria sunt scilicet quae in isto *odore* laudantur,  
 unguendo, | rigando lacrimis, et osculando Domini pedes<sup>a</sup>.  
 In quo prima laus | est Ecclesiae bonitatis, unum confi-  
 tendo Deum, qui testimonio | Christi solus est bonus<sup>b</sup>, qui  
 140 erat in ore prophetarum. Secunda | laus est disciplinae,  
 unicum Filium credendo Dei, super quem, | testimonio

8 b. Cf. Matth. 26,6 c. Cf. Ps. 50,13; Jér. 7,15 d. Cf. Jn  
 12,3 e. Cf. Lc 15,7.10  
 9 a. Cf. Lc 7,38 b. Matth. 19,17; Lc 18,19

1. *disciplina* est ici traduit par « correction » pour s'harmoniser avec la citation d'Is. 53. 5. Plus loin, le mot est traduit par « discipline » pour s'harmoniser avec Ps. 118. 66. souvent cité (ici-même, l. 156;

de l'humilité, avant qu'il ne soit exalté et ne siège comme juge; que tout ce fardeau de crimes dont le diable l'avait chargée comme aliment pour les flammes, elle l'ait rejeté par sa pénitence et ait éteint le feu par les fontaines de ses larmes; et cela, qu'elle l'ait accompli au moment où elle l'a trouvé, en tant que Verbe du Père revêtu de l'humanité, dans la maison du lépreux<sup>b</sup>, en train de partager la même nourriture que les autres hommes. Elle a compris en effet que le Très-Haut était descendu des hauteurs de la divinité par laquelle il est un avec le Père, et, dans son humilité, était *couché* sur la vile nature charnelle dans la maison — c'est-à-dire dans cette terre qui a pour toit le ciel —, devenue par le péché du premier homme la maison du lépreux. Il n'y a pas en effet de lèpre aussi repoussante que la flétrissure du péché, qui fait que l'on est rejeté loin de la face de Dieu<sup>c</sup>. En entrant dans cette maison, le Christ l'a purifiée. En y prenant son repas, il l'a sanctifiée. En accueillant la pécheresse repentante et en lui pardonnant ses fautes, il nous a appris qu'il avait purifié même le maître de maison lépreux. Voilà au milieu de quels bienfaits et de quelle bienveillance de la part du *roi*, le cœur de la nature humaine a *répandu le parfum* de la pénitence et des bonnes œuvres, *parfum* d'une telle suavité qu'il a rempli toute la maison<sup>d</sup> en question et réjoui le ciel entier et ceux qui l'habitent<sup>e</sup>.

9. Or il y a, en ce *parfum*, trois dons qui sont loués, quand elle oint les pieds du Seigneur, les arrose de ses larmes et les couvre de baisers<sup>a</sup>. En ce *parfum* la première louange de l'Église va à la bonté : elle confesse le Dieu unique qui, au témoignage du Christ, est seul bon<sup>b</sup>, qui parlait par les prophètes. La seconde louange va à la correction<sup>1</sup>; elle croit au Fils unique de Dieu sur qui, au témoignage du prophète Isaïe, est retombée la correc-

VII. 598; VIII. 109; XII. 1191; et cf. II. 48; V. 403). Ailleurs, la traduction s'adapte au contexte.

Esaiæ prophetæ, disciplina pacis nostræ, florens, | germinans fructum in uirga Aaron<sup>c</sup>, ad nos transfusa est in |  
 145 figura Aaron, adserente Esaia : *Disciplina pacis nostræ super eum, et uulnere eius sanati sumus*<sup>d</sup>; quæ disciplina, BM 50  
 paterno | adfectu inuitando ad lætitiæ regni caelorum, terrendo æternis | tormentis gehennæ, per quatuor euangelia germinauit. Tertia | uero *odoris* est laus scientiæ, cognitio Spiritus sancti qui *odorem* | uitæ, octo beatitudines, emanauit; qui in terra recta, id est | uiuentium, ductor esse probatur, clamante Dauid ad Deum | Patrem :  
 150 *Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam*<sup>e</sup>. Quæ | tria omnium bonorum fundamenta esse probantur; quæ in se | baptismum, paenitentiam et martyrium continere docentur; | quæ tria gloriosa de suprædicta Trinitatis confessione Ecclesia | gaudet in se cotidie fundi, cuius uox  
 155 est per prophetam in | centesimo octauo decimo psalmo, ut in se tria ista conferantur | cotidie, dicendo : *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me, | quia mandatis tuis credidi*<sup>f</sup>, Domine. |

10. Quam cum diabolus uiderit innumerabilibus charismatum | *monilibus* ornatam radiare et, omnium dulcium  
 160 blandimentis | præsentis uitæ contemptis, ad unam illam æternæ lætitiæ | dulcedinem festinantem, innumerabiles ei amaritudinum immisiones<sup>a</sup>, tam per se quam per satellites suos, per momenta immittit. Sed quia Deus redemptor in medio eius est semper, non | commouebitur<sup>b</sup> de uestigio ueritatis neque perturbatur super se | irruentium  
 165 impetu impiorum, quia ei omnia in omnibus Christus | est<sup>c</sup>. Nam etsi amara pro Christi inferantur amore, indulcescunt | rore spei futuræ lætitiæ sempiternæ. Ideo

9 c. Cf. Nombr. 17,5-8; Prov. 22,15 d. Is. 53,5 e. Ps. 142,10 f. Ps. 118,66

10 a. Cf. Ps. 77,49 b. Ps. 45,6 c. Cf. Col. 3,11

1. *Virga* dit « correction », mais — la verge d'Aaron le montre en figure — la correction doit porter fleurs et fruits.

tion qui nous vaut la paix — en la verge d'Aaron elle fleurit et porte du fruit<sup>c1</sup>; sous la figure d'Aaron, c'est à nous qu'elle a été transmise — : « La correction qui nous vaut la paix, déclare Isaïe, retombe sur lui, et c'est par ses blessures que nous avons été guéris<sup>d</sup>. » Cette correction a produit du fruit grâce aux quatre évangiles, par les invitations pleines de paternelle tendresse à la joie du ciel, par l'épouvante des tourments éternels de la géhenne. La troisième louange de ce *parfum* va à la science : l'Église connaît l'Esprit saint qui a exhalé le *parfum* de la vie, les huit béatitudes. C'est lui qui nous conduit dans la terre de rectitude, c'est-à-dire celle des vivants, selon le cri de David à Dieu le Père : « Ton esprit de bonté me conduira dans la terre de rectitude<sup>e</sup>. » Ces trois dons sont les fondements de tous les biens. Nous apprenons qu'ils renferment en eux le baptême, la pénitence et le martyre. Et l'Église se réjouit que ces trois dons glorieux découlent sur elle chaque jour de cette confession de la Trinité. C'est sa voix à elle qui parle par le prophète dans le psaume cent-dix-huit demandant que ces trois dons lui soient accordés chaque jour : « Enseigne-moi la bonté, la correction et la science, Seigneur, car j'ai cru à tes commandements<sup>f</sup>. »

10. Et lorsque le diable l'a vue éblouissante, parée des innombrables *colliers* de ses charismes, méprisant les séductions de toutes les douceurs de la vie présente, se hâter vers l'unique douceur de la joie éternelle, il lance continuellement contre elle d'innombrables attaques<sup>a</sup> et épreuves, tant par lui-même que par ses satellites. Mais parce que Dieu le rédempteur se trouve toujours au milieu d'elle, elle ne sera pas ébranlée<sup>b</sup> ni arrachée du chemin de la vérité; elle n'a pas peur des assauts des impies qui se ruent contre elle, parce que pour elle le Christ est tout en tous<sup>c</sup>. Des épreuves amères lui sont sans doute infligées pour l'amour du Christ, mais elles s'adoucissent sous la rosée de l'espérance de la joie éternelle à venir. C'est pourquoi le texte poursuit : « Mon



sequitur : FASCICVLVS MVRRAE DILECTVS MEVS MIHI,  
INTER VBERA MEA COMMORABITVR. |

XX 170 11. *Murra* siquidem « amara » interpretatur : quae in se  
(I,12) salutarem significat disciplinam quam in Christo suscepit  
Ecclesia, | quae pro eius nomine in diuersis membris diuer-  
sas tormentorum amaritudines tolerando, *fasciculus mur-*  
175 *rae* efficitur ei Christus. Arbor igitur *murrae*, de qua multis  
infirmatibus corporis | profuturus gignitur sucus, similis  
salicis subtilissimis contortisque uirgulis, in modum *fasci-*  
*culorum* ramusculos ab eis qui | arborum naturas des-  
cripserunt proferre adseritur. Haec igitur | praedicta  
amica, ubi per auditum aeternae uitae dulcedinis | gustus  
180 accepit in sponsi aduentu, multimodas amarissimas pas-  
siones pro eius nomine illatas non sentit, hoc est carceres,  
| exsilia, proscriptiones, rerum praesentium nuditatem,  
famem, | sitim, uincula, caedes iniustas, ignitas laminas,  
imbres lapidum, | probra, pericula naufragii, praecipita-  
185 tiones profundi, flagellorum plumbi uirgarumque poena-  
rum aculeos et, alia multa<sup>a</sup> quae | dinumerare perlongum  
est suscepta, \*cum magna laetitia | dicit : *Fasciculus mur-*  
*rae dilectus meus mihi.* |

190 12. Multas utique infirmitates, diuersa uulnera, innume-  
rabiles | animae morbos medendo permultimoda medicata  
correctione et | ferramentorum exemplis necnon discipli-  
nae penicillo, *fasciculus | murrae* efficitur Christus Eccle-  
siae. Cuius uox est in centesimo | secundo psalmo : *Benedic*  
*anima mea Dominum, et omnia inleriora mea nomen sanc-*  
*tum eius. Benedic anima mea Dominum, et | noli obliuisci*

11 a. Cf. II Cor. 11,23-27

1. Apponius fait allusion à l'étymologie du nom *Myrra* (la ville de Myre en Lycie en Act. 27, 5), donnée par *Hebr. Nom.* 70, 10. Il s'y réfère également en VI, 409; VII, 591.757; VIII, 645.

2. *alia multa... suscepta* : ces accusatifs ne dépendent pas de *non sentit*, comme les précédents, mais constituent, à l'intérieur de la proposition *et... cum magna laetitia dicit*, une subordonnée à l'accusatif

BIEN-AIMÉ EST POUR MOI UN BOUQUET DE MYRRHE. IL  
DEMEURERA ENTRE MES SEINS. »

Le Christ 11. *Myrrhe* signifie « amère »<sup>1</sup>; elle  
bouquet de myrrhe désigne la correction, source de salut  
pour elle, que l'Église a reçue  
en la personne du Christ; et lorsqu'elle souffre pour son  
nom dans ses divers membres les amertumes diverses  
des supplices, le Christ devient pour elle un *bouquet de*  
*myrrhe*. L'arbre de la *myrrhe* — qui produit un suc utile  
à bien des infirmités corporelles et qui ressemble au  
saule par ses tiges très fines et tordues — porte en effet,  
au dire de ceux qui ont décrit la nature des arbres, de  
petits rameaux en forme de *bouquets*. Ainsi, l'amie dont  
il est question, une fois que, à la venue de l'époux, elle  
a reçu les avant-goûts de la douceur de la vie éternelle,  
pour en avoir entendu parler, ne ressent plus les souffran-  
ces très amères et de toutes sortes qu'elle a subies pour  
son nom, c'est-à-dire les emprisonnements, les exils, les  
proscriptions, le dépouillement des richesses présentes, la  
faim, la soif, les chaînes, les coups injustes, les lames  
ardentes, les pluies de pierres, les outrages, les dangers  
de naufrage, les chutes dans les profondeurs, les aiguillons  
du supplice des fouets de plomb et des verges<sup>2</sup>, et après  
avoir subi bien d'autres châtements qu'il serait trop long  
d'énumérer<sup>2</sup>, elle s'écrie avec une grande joie : « *Mon*  
*bien-aimé est pour moi un bouquet de myrrhe.* »

12. En soignant en effet les nombreuses infirmités, les  
blessures diverses, les innombrables maladies de l'âme  
par toutes les sortes de réprimandes propres à guérir et  
tous les types de scalpels, et aussi par la charpie de la  
correction, le Christ devient pour l'Église un *bouquet de*  
*myrrhe*. La voix de celle-ci s'exprime dans le psaume  
cent-deux : « Bénis le Seigneur, ô mon âme, et tout le  
fond de mon être son saint nom. Bénis le Seigneur, ô

absolu. — Sur l'usage de l'accusatif absolu chez Apponius, voir, p. 378.  
Note critique à I. 856.

omnes retributiones eius. Qui propitius fit omnibus | iniquita-  
 195 | libus tuis, qui sanat omnes languores tuos, qui redemit de  
 | interitu uitam tuam, qui satiat in bonis desiderium tuum<sup>a</sup>.  
 Cum | ergo ad multas infirmitates a diabolo inflictas sanan-  
 das, multas | a Deo correptiones patienter pertulerit  
 anima, uel diuersas, ut | supra dictum est, pro eius nomine  
 200 illatas gaudens sustinuerit | passiones<sup>b</sup>, fasciculus murræ  
 ei efficitur Christus ad omnes uitio|rum morbos de eius  
 pectore expellendos; tunc iam mundum ei | commorationis  
 parat hospitium, ubi cum magna fiducia Christum inuitet  
 in cordis sui recessu, dicentem in euangelio : Qui | audit  
 sermones meos et facit eos, ego et Pater ueniemus ad eum et |  
 mansionem faciemus in eo<sup>c</sup>. |

205 13. Ecce quibus modis inter ubera amicae, hoc est ani-  
 mae sibi | placitae, commorari probatur. Ecce quo ordine  
 Christum inter | sua ubera Ecclesia commorari laetatur :  
 inter illos proculdubio | egregios uiros qui, pro aetate uel  
 pro possibilitate ingenii, lacte | doctrinae suae spiritali  
 210 paruulos nutriunt — de quibus ipse | Dominus dicit : Si  
 duobus uel tribus conuenerit super terram, | quidquid petie-  
 rint in nomine meo fiet eis; et ubi congregati | fuerint duo uel  
 tres in nomine meo, ego in medio eorum sum<sup>a</sup> —, id | est ea  
 impetrando quae per gradus prouocent ad cultum diuini |  
 operis et non desperationem adducant, sicut fecisse alto  
 215 consilio | apostolos Actus apostolorum commemorat, scri-  
 bentes Antiochiam discipulis adhuc paruulis in Christo :  
 Non uobis, inquiunt, | amplius pondus imponimus, nisi ut  
 abstineatis uos ab immolato | idolis, a fornicatione, suffocato  
 et sanguine. Et haec custodientes, | bene agetis. Valete<sup>b</sup>. De  
 220 quibus uberibus unus auditoribus suis | dicit : Lac uobis  
 potum dedi, non escam : necdum enim poteratis<sup>c</sup>. |

BM 52

mon âme, n'oublie aucun de ses bienfaits. Lui qui pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes maladies, qui a racheté ta vie de la mort, qui rassasie de biens ton désir<sup>a</sup>. » Quand donc, pour la guérison des multiples infirmités infligées par le diable, l'âme a supporté avec patience de nombreuses réprimandes de Dieu, ou, comme nous l'avons dit, enduré avec joie les diverses souffrances qu'elle a subies pour son nom<sup>b</sup>, le Christ devient pour elle un bouquet de myrrhe pour chasser de son cœur toutes les maladies des vices. Alors elle lui prépare un gîte et une demeure pure, où elle puisse inviter avec grande confiance, dans le secret de son cœur, le Christ qui déclare dans l'évangile : « Celui qui écoute mes paroles et les met en pratique, mon Père et moi, nous viendrons à lui et nous établirons en lui notre demeure<sup>c</sup>. »

13. Voici de quelles manières il demeure entre les seins de l'amie, c'est-à-dire de l'âme qui lui a plu. Voilà selon quelle progression l'Église se réjouit de voir le Christ demeurer entre ses seins, c'est-à-dire sans nul doute parmi ces hommes éminents qui, en vertu de leur âge ou de la capacité de leur esprit, nourrissent les petits enfants du lait spirituel de leur doctrine — c'est d'eux que le Seigneur lui-même déclare : « Si deux ou trois se mettent d'accord sur la terre, tout ce qu'ils demanderont en mon nom leur arrivera; et là où deux ou trois seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux<sup>a</sup> »; cela veut dire qu'ils obtiennent les dons qui entraînent peu à peu à la ferveur au service de Dieu, et non pas au découragement. Ainsi ont agi les apôtres avec une profonde sagesse, comme le rapporte le livre des Actes des apôtres, lorsqu'ils écrivirent à Antioche aux disciples qui étaient encore de petits enfants dans le Christ : « Nous ne vous imposons pas d'autre charge, disent-ils, que de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, de la fornication, des chairs étouffées et du sang. Gardez cela et vous ferez bien. Adieu<sup>b</sup>. » C'est l'un de ces seins qui déclare à ses auditeurs : « Je vous ai nourris de lait et non de viande, car vous n'en étiez pas encore capables<sup>c</sup>. »

12 a. Ps. 102,1-5 b. Cf. Act. 5,41 c. Jn 14,23

13 a. Matth. 18,19-20 b. Act. 15,28-29 c. I Cor. 3,2

14. In talium ergo *uberum* medio Christus *commorari* laetatur. | Quod si Ecclesiae caput effectus est Christus<sup>a</sup>, quid mirum si et | *commorator* mentis efficiatur, ubi uicina sunt *ubera*? Nam si | Ecclesia unum corpus cum Christo effecta est, cuius in capite | diximus *ubera* apostolos debere intellegi per euangelistarum | apostolorumque doctrinam, non erit incongruum patriarchas et | prophetas Ecclesiae *ubera* nuncupari, in quorum medio transf|guratus in monte Iesus, *dilectus* Ecclesiae, inter Moysen patriar|cham et Heliam prophetam in medio in futuram gloriam se | Ecclesiae manifestasse probatur<sup>b</sup>. Nunc autem, per unitionem | Dei et hominis adsumpti, diuinitatis et humanitatis, aeternalis et | temporalis, collegium, uetus et nouum duo testamenta, alterum | quod promisit et alterum quod promissum Christum ostendit, Ecclesiae *ubera* cognoscuntur, quorum medio Christus *commorari* | probatur. |

XXI (I,13) 15. BOTRVS CYPRI DILECTVS MEVS MIHI IN VINEIS ENGADDI. | Prae omnibus terris insula *Cyprus* mirae magnitudinis *botros* | uuarum gignere fertur, cuius magnitudinis ille *botrus* fuit qui a | duobus iuuenibus de terra repromissionis in deserto portatus | fuisse legitur<sup>a</sup>, qui omnimodo figuram adsumpti hominis Christi | redemptoris

14 a. Cf. Eph. 5,23    b. Cf. Matth. 17,2-3

15 a. Cf. Nomb. 13,24

1. Le substantif *commorator*, appelé par *commorari* et employé ici par Apponius, est signalé par TLL, III, 1936, 13, comme un *hapax*.

2. Dans le présent passage, Apponius a compris « grappe de Chypre » là où le Cantique dit « grappe de cypre », c'est-à-dire « de henné » (*Cyprus* et *cyprus* sont d'ailleurs le même mot). ORIGÈNE, lui, explique le mot « cypre » (*Comm. sur le Cant.*, II, 11, 1 et 9 : SC 375, p. 456-460). BÈDE, comme souvent, suit ici Apponius (CCL 119B, p. 206); il a été suivi par les auteurs médiévaux. — Ailleurs (VII, 561-562), Apponius, commentant *Cant.* 4, 13 (*cyprum cum nardo...*), pense à une plante amère, mais il ne s'y arrête pas.

3. La figure de la grappe portée sur une perche, de la Terre promise au désert, par les deux jeunes gens, entendue ici du Christ élevé sur la croix par les Juifs et les Romains (cf. XI, 244-246), l'est traditionnellement du Christ en croix, précédé du peuple juif qui lui

14. C'est donc au milieu de semblables *seins* que le Christ trouve sa joie à *demeurer*. Si le Christ est devenu la tête de l'Église<sup>a</sup>, pourquoi s'étonner qu'il devienne aussi l'hôte<sup>1</sup> de son cœur, duquel les *seins* sont tout proches? Car si l'Église est devenue un seul corps avec le Christ, et si, nous l'avons dit au début, il faut comprendre que ses *seins* à lui, sont les apôtres — en raison de l'enseignement des évangélistes et des apôtres —, il ne semblera pas déplacé de donner aux patriarches et aux prophètes le nom de *seins* de l'Église. Au milieu d'eux en effet Jésus, le *bien-aimé* de l'Église, a été transfiguré sur la montagne : c'est entre le patriarche Moïse et le prophète Élie, au milieu d'eux, qu'il s'est manifesté à l'Église dans sa gloire à venir<sup>b</sup>. Et aujourd'hui, par l'union de Dieu et de l'homme qu'il a assumé, par cette association de la divinité et de l'humanité, de l'éternel et du temporel, ce sont les deux testaments, l'ancien et le nouveau, l'un qui a promis et l'autre qui a manifesté ce Christ promis, que nous reconnaissons pour les *seins* de l'Église, au milieu desquels le Christ *demeure*.

XXI (I,13) 15. « MON BIEN-AIMÉ EST POUR MOI UNE GRAPPE DE CHYPRE DANS LES VIGNES D'ENGADDI. » Plus que toutes les autres terres, l'île de *Chypre*<sup>2</sup> produit, dit-on, des *grappes* de raisin d'une taille merveilleuse, la taille qu'avait la *grappe* rapportée, lisons-nous, de la terre promise au désert par deux jeunes gens<sup>a</sup>. Cette *grappe* désignait parfaitement en figure l'homme assumé, le Christ notre rédempteur<sup>3</sup>, qui, selon les lieux, les temps et les

tourne le dos et suivi du peuple chrétien qui le contemple. Ainsi chez GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Tractatus Origenis*, XI, 15-17 (CCL 69, p. 87); chez MAXIME DE TURIN, *Sermo* X, 2 (CCL 23, p. 35-36); chez EVAGRIUS, *Altercatio legis*, 6 (CCL 64, p. 281); chez QUOTVULTDEUS, *Liber promissionum*, II, 9, 15 (CCL 60, p. 86-87); plus tard chez CÉSaire, *Sermo* 107, 1 (CCL 103, p. 443). Noter que ces auteurs disent tous, comme Apponius : *in phalanga* (Vg : *in uecte*). JÉRÔME disait seulement : *botrus refertur in ligno, et Christi breuiter passio demonstratur* : Ep. 78, 17 (CSEL 55, p. 67). Rien de tout cela chez Origène.

nostris signabat. Qui utique, pro loco et tempore uel causa, esca et potus Ecclesiae factus est per corporis sui et sanguinis sacramentum. Cyprus uero «tristitia» uel «maeror» interpretatur; Engaddi, «fons haedi». Est ergo botrus  
 245 *Cypri* amicae suae | Ecclesiae, dum peccatoribus tristitiam uel maerorem paenitentiae in mentibus seminat, ut eos ad illam beatitudinem sublimet | de qua ipse dixit in euangelio : *Beati qui nunc lugent, quia ipsi | consolabuntur*<sup>b</sup>. Qui, ut ille quem diximus *botrus* a duobus portatus iuuenibus in  
 250 deserto, ita et ipse a duobus populis, iudaeo | scilicet persecutore et romano milite, in phalanga crucis leuatus | est. Qui usque hodie tristitiam maeroremque uitam conferentem | aeternam Ecclesiae generat, ut praedictum est, in eis qui post | innumeras congeries criminum in sinu Ecclesiae congregantur. |

16. Cibum uero spiritalem et potum, propter quod  
 255 *botrus* est, | praedictum in se credentibus cotidie ministrat : his dumtaxat | qui congregantur ad eum in *uineis Engaddi*, ubi est «fons | haedi»; hoc est : ubi multarum

15 b. Matth. 5,5

1. H. KÖNIC, *Apponius*, n. 53, p. 115-116, comparant longuement avec les autres Commentaires anciens celui que fait Apponius de *Cant.* 1, 13 (§§ 15-16) sur «la grappe de Chypre dans les vignes d'Engaddi», en souligne l'originalité : chez Apponius, l'orientation du commentaire est toute sacramentelle. «Le Christ, écrit-elle, est pour l'Église une grappe par l'Eucharistie, une grappe de Chypre par la pénitence, une grappe d'Engaddi par le baptême.» — «Pour Apponius, avec l'Incarnation s'est ouverte une réalité sacramentelle à laquelle tous peuvent participer : les croyants, dans l'Eucharistie; les pécheurs, dans la pénitence; ceux qui ne croient pas encore, dans le baptême.» — «Une vue d'ensemble (sur la tradition) montre... que, dans la littérature latine qui nous est transmise, l'explication de *Cant.* 1, 13 n'offre nulle part la profondeur théologique du commentaire d'Apponius, et que l'interprétation sacramentelle de ce verset lui appartient en propre.» — J. DANIELOU consacre le chapitre 12 de *Bible et Liturgie* (*Lex orandi* 11, Paris 1951, p. 259-299) à l'interprétation sacramentaire du *Cantique des Cantiques*, spécialement quant à l'initiation chrétienne.

cas, est devenu la nourriture et le breuvage de l'Église par le sacrement de son corps et de son sang<sup>1</sup>. Or *Chypre* signifie «tristesse» ou «chagrin»<sup>2</sup>; *Engaddi*, «fontaine du bouc»<sup>3</sup>. Donc il est une *grappe de Chypre* pour l'Église, son amie, quand il sème dans les esprits des pécheurs la tristesse ou le chagrin de la pénitence, pour les élever jusqu'à cette béatitude dont il a dit lui-même dans l'évangile : «Bienheureux ceux qui pleurent maintenant<sup>4</sup>, car ils seront consolés<sup>b</sup>.» Comme cette *grappe* que nous avons dite a été portée au désert par deux jeunes gens, de même lui aussi a été élevé par deux peuples, le juif persécuteur et le soldat romain, sur le bois de la croix. C'est lui qui aujourd'hui encore, nous l'avons dit, fait naître pour l'Église la tristesse et le chagrin, source de vie éternelle, cela en ceux qui, après l'accumulation de fautes innombrables, se rassemblent dans le giron de l'Église.

16. Il confère chaque jour cette nourriture et cette boisson spirituelle, car il est une *grappe*, à ceux qui croient en lui, à ceux du moins qui se rassemblent près de lui dans les vignes d'Engaddi. C'est là que se trouve «la fontaine du bouc», autrement dit : que les nombreuses

— Sur le lien établi par Apponius entre les trois sacrements du baptême, de la pénitence et de l'eucharistie, cf. Introduction, p. 105.

2. *Hebr. Nom.*, 68, I. Cf. VII, 652.

3. *Hebr. Nom.*, 27, 17 (cf. 57, 26 : *oculus uel fons haedi*). ORIGÈNE donne l'étymologie : *oculus tentationis*, ou *oculus tentationis meae* : *Hom. sur le Cant.*, II, 3 (SC 37 bis, p. 114); *Comm. sur le Cant.*, II, 11, 10 (SC 375, p. 460).

4. Remarquer l'addition de *nunc* à *qui lugent* (Matth. 5, 5), certainement sous l'influence de *Lc* 6, 21 : *qui nunc fletis*; elle se retrouve en X, 298 (mais non en VII, 572, où d'ailleurs le mot a pu être omis par un ancien copiste). Sur cette particularité du texte évangélique d'Apponius, voir *Introd.*, p. 61-62, et *CCL* 19, p. LXXXI-LXXXII (le «manuscrit de Saint-Gatien» cité p. LXXXII est aujourd'hui le ms. Paris. B.N.F., lat. 1587 : n° 30 de la *Vetus Latina*). — On peut ajouter que c'est sous cette forme que DEFENSOR DE LIGUGÉ cite *Matth.* 5, 6 (*qui lugent nunc*), à côté de *Lc* 6, 25 (*qui ridetis nunc*) : *Livre d'étincelles*, ch. 55. 1-2 (SC 86, p. 142).

gentium nationes, quae *uineae* | intelleguntur, agnito crea-  
 260 tore, constructis conuenticulis creden|tium in Christo,  
 baptismatis fons, ubi haedi descendunt, qui erant | depu-  
 tandi a sinistris ante tribunal iudicis, aeterno igni tra-  
 dendis, | et ascendunt agni immaculati, qui ad dexteram  
 iudicis congre|gentur, aeterno regno donandi<sup>a</sup>. Nam cer-  
 265 tum est unum esse | fontem baptismatis in toto mundo, ubi  
 Trinitatis coaeternae | inuocato nomine tincti sanctifican-  
 tur, ut ex haedis agni efficiantur. Certum est enim ut,  
 sicut una gens iudaea per notitiam legis | diuinae *uinea*  
 Domini nuncupatur<sup>b</sup>, ita et diuersae gentes ad | fidem  
 Christi adductae per apostolorum culturam, quod est | doc-  
 270 trina, *uineae* multae appellantur. In quarum medio, ut dic-  
 tum est, sancti baptismatis fons est, ad quem haedi adue-  
 niunt | et agni efficiuntur. Fons enim baptismi propter pec-  
 catores est | constitutus, qui haedi sunt appellati, non  
 propter iustos, qui | lauari non indigent<sup>c</sup>. Iusta ergo ratione  
 « fons haedi » lauacrum | sanctificationis intellegitur, qui  
 275 non propter iustum, ut praediximus, sed propter peccato-  
 rem populum a Christo in praefatis | *uineis* est productus. |  
 17. Quae *uineae* non unum, sed balsama gignunt.  
*Engaddi* | enim uicus est praemagnus in terra iudaea iuxta  
 mare mortuum | — quae terra figuram tenet terrae uiuen-  
 280 tium — ubi sunt *uineae* | balsami. De quo uico multi reges

16 a. Cf. Matth. 25,33-34.41    b. Cf. Is. 5,7    c. Cf. Jn 13,10

1. Apponius, pour parler des lieux de culte chrétiens (et une fois pour parler de lieux de culte païens : XI, 25) affectionne le terme de *conuenticula*, toujours au pluriel. Il le précise une fois en parlant d'*ecclesiarum tecta* (I, 28); une fois en disant : *constructis conuenticulis* (III, 258); autres cas : III. 390; XI, 28; XII, 1066.1108.1226. — Cet

nations, que signifient *les vignes*, après avoir reconnu leur créateur, après avoir construit les lieux d'assemblée<sup>1</sup> de ceux qui croient au Christ, possèdent au milieu d'elles « la fontaine du bouc ». C'est la fontaine du très saint baptême, où descendent les boucs — qui devaient être placés à gauche devant le tribunal du juge pour être livrés au feu éternel — et d'où ils remontent agneaux immaculés, dignes d'être rassemblés à la droite du juge pour être gratifiés du royaume éternel<sup>a</sup>. Car il est certain que dans le monde entier il n'y a que la seule fontaine du baptême où, par l'invocation du nom de la Trinité coéternelle, ceux qui sont plongés sont sanctifiés pour être transformés de boucs en agneaux. Il est certain en effet que, tout comme la nation juive, par suite de sa connaissance de la loi divine, est seule appelée *la vigne* du Seigneur<sup>b</sup>, de même aussi les diverses nations que la culture des apôtres, c'est-à-dire leur doctrine, a amenées au Christ, sont appelées ses nombreuses *vignes*. Au milieu d'elles, comme nous l'avons dit, se trouve la fontaine du saint baptême : ils y arrivent boucs et deviennent agneaux. Car la fontaine du baptême a été instituée pour les pécheurs, qui sont appelés boucs, et non pour les justes, qui n'ont pas besoin d'être lavés<sup>c</sup>. C'est donc à juste titre que la « fontaine du bouc » est comprise comme le bain de sanctification que le Christ a établi dans lesdites *vignes*, non pour un peuple juste, mais pour un peuple pécheur.

17. Ces *vignes* produisent non du vin mais du baume. *Engaddi* en effet est un très gros bourg, près de la mer Morte, en terre de Judée — cette terre qui est la figure de la terre des vivants —, où se trouvent des *vignes* de

emploi est conforme à l'usage attesté par Lactance, Ambroise, Jérôme, etc. cités par *TLL*, IV, 844, 75 - 845, 8.

transplantauerunt arbusculas | balsami in aliis locis uel ter-  
ris, et penitus radicare aut uiuere | nequuerunt. Vnde fac-  
tum est ut in eodem loco uel in eisdem | finibus magnum  
studium adhiberetur a regibus in plantandis | *uineis*  
gignentium balsama. |

285 **18.** Et quae sit causa ut in nullo cespite hae proueniant |  
*uineae* nisi in solo *Engaddi*, operis pretium est intellegere.  
Reor | enim hoc solum harum *uinearum* unius fidei confes-  
sionis intellegi typum tenere : in qua spes consistit fide-  
290 lium, in qua singula | medicinalis odor bonus Christi<sup>a</sup>  
uitam mortuis animabus reddens | germinare probatur. De  
qua confessione quaecumque gens uel | anima, a malis  
cultoribus haereticis decepta, transplantata fuerit, are-  
cit : quod multis animabus euenisse probatur, quae ab |  
una uerissima praedictae confessionis fide euulsae, arefac-  
300 tae, | gehennae pabulum praebuerunt<sup>b</sup>. Nam sicut corpus  
sine esca et | potu subsistere non potest, ita Ecclesiae uoce  
declaratur, sine | *botro*, qui est Christus, aeterna uita de  
caelo descendens, uiuere | non posse<sup>c</sup>. Qui in nulla alia  
terra, nisi in terra repromissionis, in | nulla alia *uinea*, nisi  
in *uineis Engaddi*, ab esurientibus et | sitientibus iusti-  
300 tiam<sup>d</sup> inuenitur, id est in nulla congregatione | haereticorum,  
in nulla secta philosophorum, in nulla adunatione |  
schismaticorum : ubi si transplantatus fuerit aliquis,  
deceptus | peruersitatis suae fame deperit arefactus. |

BM 54

**18** a. Cf. II Cor. 2,15    b. Cf. Jn 15,6    c. Cf. Jn 6,51    d. Cf. Matth. 5,6

1. L'existence de « vignes de baume » à Engaddi n'est pas une invention d'Apponius. On montrait de pareilles vignes aux pèlerins, comme l'atteste saint JÉRÔME à propos de sainte Paule : *contemplata est balsami uineas in Engaddi et Segor* (Ép. 108, 11 : CSEL 55, p. 320). Lui-même dit du balsamum que cite Éz. 27, 17 : *quod nascitur in uineis Engaddi* (In Hiez., VIII, 1135-1136 : CCL 75, p. 371). Déjà ÉCÉRIE signalait : *uineas quae dant balsamum*, mais cela à l'est du delta du Nil (Journal de voyage, 9, 4 : SC 296, p. 162).

baume<sup>1</sup>. Bien des rois ont transplanté des pousses de baume de ce bourg dans d'autres lieux ou d'autres terres, mais elles n'ont aucunement pu prendre racine ou vivre. Il en est résulté que les rois mettaient un grand soin à planter des *vignes* de baume dans ce même endroit et sur ce même territoire.

**18.** Et pour quelle raison ces *vignes* ne poussent en aucune autre terre que dans le sol d'*Engaddi*, il vaut la peine de le comprendre. Je pense en effet qu'il faut voir dans le sol de ces *vignes* la figure de la confession de l'unique foi : c'est en elle que se trouve l'espérance des fidèles, et en elle seule que pousse la bonne odeur du Christ<sup>a</sup> qui guérit et redonne la vie aux âmes mortes. Toute nation, toute âme qui, trompée par les mauvais cultivateurs hérétiques, a été transplantée hors de cette confession, se dessèche. Il est manifeste que cela est arrivé à bien des âmes : arrachées à l'unique foi très véritable de ladite confession, elles ont séché et sont devenues un aliment pour la géhenne<sup>b</sup>. Car, comme le corps ne peut vivre sans aliment ni boisson, de même — la voix de l'Église le déclare —, l'âme ne peut vivre sans la *grappe* qui est le Christ, la vie éternelle qui descend du ciel<sup>c</sup>. Or ceux qui ont faim et soif de la justice<sup>d</sup> ne le trouvent en aucune autre terre que la terre promise, en aucune autre vigne que *dans les vignes d'Engaddi*, c'est-à-dire en aucune assemblée hérétique, en aucune secte de philosophes, en aucun groupe de schismatiques. Et si quelqu'un, trompé par sa faim perverse, y a été transplanté, il meurt desséché.

L'interprétation d'ORIGÈNE est différente : *Engaddum... non tantum uineis quam balsamis florens* (Comm. sur le Cant., II, 11, 2 : SC 375, p. 456). — Quant à la tradition sur la culture du baume par les rois, elle se rattache à PLINE, *Hist. Nat.*, XII, 111-123 : *balsamum, uni terrarum Iudaeae concessum, quondam in duobus hortis, utroque regio. Vespasian et Titus ont porté le baumier à Rome en triomphe* (111). « Les tailles et les rejets se sont vendus 800.000 sesterces cinq ans après la conquête de la Judée » (118).

XXII  
(I,14)

19. ECCE TV PVLCHRA ES, AMICA MEA! ECCE TV PVLCHRA! OCVLI TVI COLVMBARVM. Post *genarum* et *colli* decorem, sponsae | *oculorum pulchritudo* laudatur, et geminato praeconio ab sponso et totius corporis *pulchritudo*; et lumina *columbarum oculis* | comparantur, et illi creaturae comparantur quae mansuetudine, | fecunditate, acumine uisus, uelocitate pennarum omnibus pene | aligeris animantibus praestantior inuenitur. *Oculi* ergo duces | totius corporis esse probantur, sine quibus aut non potest incidere corpus, aut uix offendendo incedit. In quibus sacerdotes | recto ordine intelleguntur, quibus sacrosancta mysteria a Deo | commissa sunt. In quorum fide decor Ecclesiae, in quorum uita | immaculata repetitis laudibus Ecclesia sublimatur. *Pulchra* est | namque mundissimam Deo conscientiam exhibendo. *Pulchra* est | inimicis et alienis a fide Christi irreprehensibilem conuersationem monstrando. Additur et tertia *pulchritudinis* laus in acumine *oculorum*. *Columbarum* enim natura, super illa quae diximus, | et hoc peculiare habere probatur, ut hostis aduentum post se de | longe ante se in aqua speculetur. Cuius utique in sacerdotum | commonitione sermonis, accipitris aduersarii diaboli insidias | populis praedicendo, *pulchritudo* laudatur. |

XXIII  
(I,15)

20. ECCE TV PVLCHER ES, DILECTE MI, ET DECORVS! LECTVS | NOSTER FLORIDVS. Non potest quispiam quem minime diligit, | eius *decorem* laudare, nec potest eum cuius moribus non concordat diligere, sicut beatus apostolus docet Paulus : *Nemo*, inquit, | *potest dicere in Spiritu ana-*

1. La même particularité est attribuée par ORIGÈNE à la colombe. Commentant, dans *Hom. sur le Lévit.*, II, 8, le verset : « Tes yeux sont comme des colombes sur les eaux débordantes » (*Cant.* 5, 12), il écrit : « S'il a mentionné 'les colombes sur les eaux débordantes', c'est que ce genre d'oiseau, dit-on, quand il vient sur les eaux, comme il y est d'ordinaire exposé aux attaques sournoises de l'épervier, dépitte, à l'ombre de son vol sur les eaux, l'ennemi qui vient d'en haut, et, grâce à l'acuité de son regard, échappe à la traîtrise du danger qui

Les évêques,  
yeux de l'Église

19. « QUE TU ES BELLE, MON AMIE! QUE TU ES BELLE! TES YEUX SONT DES YEUX DE COLOMBE. » Après la splendeur des *joues* et du *cou*, c'est la *beauté des yeux* de l'épouse que loue l'époux, et aussi, dans un éloge redoublé, la beauté de tout son corps. Ses yeux sont comparés aux *yeux des colombes*; ils sont comparés à cette créature qui se trouve l'emporter sur presque tous les animaux ailés par la douceur, la fécondité, l'acuité du regard, la rapidité du vol. *Les yeux* sont les guides du corps tout entier; sans eux le corps ne peut avancer, ou alors il avance avec peine, en butant. En eux il faut voir à juste titre les évêques, à qui Dieu a confié les très saints mystères. En leur foi réside la splendeur de l'Église; en leur vie immaculée, l'Église est exaltée par des louanges répétées. Elle est *belle* en effet en montrant à Dieu une conscience très pure. Elle est *belle* en manifestant à ses ennemis et à ceux qui ne partagent pas la foi du Christ une conduite irréprochable. S'ajoute encore un troisième motif pour louer sa *beauté* : l'acuité de ses *yeux*. En plus des traits que nous avons signalés, en effet, on sait que les *colombes* possèdent encore cette particularité naturelle d'apercevoir de loin, dans l'eau, devant elles, l'ennemi qui vient derrière elles<sup>1</sup>. On loue donc sa *beauté* pour les paroles d'avertissement des évêques lorsqu'ils annoncent d'avance aux peuples les embûches du vautour, leur adversaire le diable.

Le sépulcre,  
lit nuptial

20. « QUE TU ES BEAU, MON BIEN- AIMÉ, ET CHARMANT! NOTRE LIT EST FLEURI. » Personne ne peut louer le *charme* de celui qu'il n'aime pas, ni aimer celui dont il ne partage pas la conduite. C'est ce qu'enseigne le bienheureux apôtre Paul : « Personne, dit-il, ne peut dire

le menace » (SC 286, p. 155-157). Apponius reprend le même thème en VIII, 578-582, précisément à propos de *Cant.* 5, 12.

XXII  
(I,14)XXIII  
(I,15)

330 *thema Iesu; et nullus dicit Dominum | Iesum Christum nisi  
in Spiritu sancto*<sup>a</sup>. Ille ergo *pulchritudinem* | *speciemque  
dilecti Filii Dei* et uidere potest et laudando extolle|re, qui  
sanctis operibus Spiritum eius in sua retinuerit mente. |  
Ideoque praesenti loco Ecclesia, plena Spiritu ueritatis illo  
qui | in specie *columbae* in Iordane de caelo super adsump-  
tum | hominem descendit<sup>b</sup>, et *pulchritudinem* corporis eius  
sine peccato, et, *decorem* uerae animae sine mendacio uel  
335 dolo agnoscens, | reciproca geminataque effert laude  
dicendo : *Ecce tu pulcher es, | dilecte mi, et decorus!* |

21. *Lectus noster floridus*. Quamuis scilicet *decora* facies  
uel | pretiosa uestis speciosum ostendat sponsae sponsum  
procul | positum, tamen, usque ad *lectuli* coniunctionem,  
340 ceterorum mem|brorum *decorem* ignorat, sed, ubi cele-  
brata fuerit legalis con|iunctio et duo effecti fuerint caro  
una<sup>a</sup>, secundum sententiam | primi hominis, quod sacra-  
mentum magister Paulus apostolus | in Christo et Eccle-  
sia<sup>b</sup> prolaturum adseruit. Ita et praedicta | amica, usque  
345 ad sepulturae diem, dilexit quidem desiderando | eius  
aduentum, uisum osculatumque laudauit, sed tamen  
omnis | amor, omnisque species *decoris* eius, a tempore  
resurrectionis, | usque ad constitutum terminum, effusio-  
nem sanguinis pro eius | nomine, peruenisse probatur. *Lec-  
tum* namque *floridum*, id est | sparsum floribus, ubi eius  
350 *pulchritudinem decoremque* in omni|bus membris agnoui-  
t, sepulcrum Domini per aenigmata ab | Ecclesia intellegitur

20 a. I Cor. 12,3    b. Cf. Matth. 3,16

21 a. Cf. Gen. 2,24; Matth. 19,6    b. Cf. Éph. 5,31-32

1. Le ms. R, p. 60<sup>b</sup>, l.14 (suivi par A, f. 20<sup>vb</sup>, l.29) présente, après *decorus*, une longue lacune qui s'étend jusqu'à *docuit dicendo*, l. 375, mots qui introduisent le lemme suivant. L'édition Bottino-Martini (b), basée sur R, utilise ici l'édition Faber (f) et indique en note, p. 55-56 : *Haec uerba desunt in Codice nostro*.

sous l'action de l'Esprit : Anathème à Jésus; et nul ne dit : Jésus Christ est Seigneur, sinon sous l'action de l'Esprit saint<sup>a</sup>. » Celui donc qui peut et voir et exalter par ses louanges la *beauté* et le *charme* du *bien-aimé*, le Fils de Dieu, est celui qui par la sainteté de ses œuvres garde en son cœur son Esprit. C'est pourquoi dans le présent verset l'Église, — remplie de cet Esprit de vérité qui, sous la forme d'une *colombe*, est descendu du ciel au Jourdain sur l'homme assumé<sup>b</sup> —, reconnaissant la *beauté* de son corps sans péché, et aussi le *charme* de cette âme véritable sans mensonge ni fourberie, l'exalte à son tour dans une louange redoublée, en disant<sup>1</sup> : « *Que tu es beau, mon bien-aimé, et charmant!* »

21. « *Notre lit est fleuri*. » Bien qu'un *charmant* visage ou de précieux vêtements manifestent de loin pour une épouse la *beauté* de son époux, elle ignore cependant le *charme* de ses autres membres jusqu'à l'union du *lit* conjugal. Elle la découvre lorsqu'a été célébrée l'union légitime et que tous deux sont devenus une seule chair<sup>a</sup>, selon la parole adressée au premier homme — mystère que le docteur, l'apôtre Paul, affirme avoir été manifesté dans le Christ et l'Église<sup>b</sup>. De même aussi, l'amie en question jusqu'au jour de la sépulture : elle l'a aimé, sans doute, en désirant son avènement, elle a loué son aspect et ses baisers; pourtant, c'est depuis le temps de la résurrection<sup>2</sup> que tout son amour et tout le charme de sa beauté à lui sont parvenus jusqu'au terme fixé, l'effusion du sang pour son nom. Car par ce *lit fleuri*, c'est-à-dire couvert de fleurs, où elle a connu la *beauté* et le *charme* de tous ses membres, il faut comprendre

2. Apponius souligne que c'est depuis la résurrection de Jésus que la foi de l'Église s'est affermie et que l'amour de cette même Église est arrivé à son terme dans la personne des martyrs : « Il n'y a pas de plus grand amour... » (Jn 15, 13). En VII, 658, il dira seulement que c'est par la venue du Christ que, dans la foi et dans l'amour, les âmes ont reçu la force d'être couronnées par le martyre.



## 316 COMMENTAIRE SUR LE CANTIQUE

dictum : ubi pariter corpus Christi Ecclesia<sup>1</sup> et Verbum Patris omnia implens<sup>c</sup> — et ubique est totus semper —, qui adsumpserat corpus recubasse probantur. Nam non nisi<sup>1</sup> praesentia Verbi tribus diebus et tribus noctibus<sup>d</sup> caro non uidit<sup>1</sup> corruptionem<sup>e</sup>.<sup>1</sup>

355 22. *Floridus* autem *lectus* iusta ratione praedicatur, in quo<sup>1</sup> aromata uel aloe, quae de multis speciebus arborum succis uel floribus arte pigmentaria composita, cum Christi corpore intromissa sunt<sup>a</sup>; quibus, eo resurgente, sepulcrum est aspersum. In cuius doctrina Ecclesia, id est fidelium turba, libertatem inuenit, in morte uitam, in sepulturae silentio a duris laboribus<sup>1</sup> requiem, quos, daemonum flagris acta, exsoluebat cotidie. Vbi<sup>1</sup> uerus homo per inclusionem corporis sub impiorum signaculo<sup>b</sup> conseruatus  
360  
365 cognoscitur, et uerus Deus de signato sepulcro cum<sup>1</sup> suo

BM 50

21 c. Éph. 4,10 d. Cf. Matth. 12,40 e. Act. 2,31  
22 a. Cf. Jn 1, 39-40 b. Cf. Matth. 27,66

1. L'assimilation du tombeau du Christ au lit de ses noces avec l'Église est un thème familier aux Pères grecs. Cf. M. AUBINEAU, *Homélies pascales* (SC 187), p. 135-136, et le beau passage d'HÉSYCHIUS de Jérusalem édité là, p. 122, puis repris dans *Les homélies festales d'Hésychius de Jérusalem*, Bruxelles 1968, I, p. 112. Les Pères latins développent plus volontiers le thème de la naissance de l'Église à la Croix (figurée par la création d'Eve, née du sommeil d'Adam). — Apponius reviendra à ce thème *lectulus/sepulcrum* en V, 107-113 (avec mention de la descente aux enfers) et 463-469. — Pour ORIGÈNE, c'est le corps qui est le *commune cubile* où s'unissent l'âme qui en est digne et le Verbe de Dieu (III, 2, 2 et 8); ou aussi le Verbe de Dieu et l'Église (II, 2, 9). Cf. SC 376, p. 502 et 506. — Pour GRÉGOIRE D'ELVIRE, c'est l'incarnation qui est l'ensevelissement (*sepultura*) du Verbe dans un corps de mort: *In Cant.*, III, 14 (CCL 69, p. 196).

2. En IV, 50-51, Apponius loue les philosophes qui ont confessé le Dieu unique. *totum ubique, mundum implentem*. Lui-même dit de la nature divine: *tota ubique est* (I, 425). Ces expressions, ou des expressions équivalentes, ont été constamment redites par la théologie chrétienne. On trouve déjà chez NOVATIEN: *totus ubique est* (*De Trinitate*, 6: CCL 4, p. 21, l. 55 et 56). Cet *ubique totus* est une formule chère à AUGUSTIN parlant de Dieu (*De Civ. Dei*, I, 29: CCL

que l'Église, sous des symboles, a désigné le sépulcre du Seigneur<sup>1</sup>. C'est là que se sont pareillement couchés le corps du Christ, l'Église, et le Verbe du Père emplissant tout<sup>c</sup> — et il est toujours partout tout entier<sup>d</sup> —, qui avait pris un corps. Car c'est seulement par suite de la présence du Verbe que la chair, pendant trois jours et trois nuits<sup>d</sup>, n'a pas connu la corruption<sup>e3</sup>.

22. Ce *lit* est présenté à juste titre comme un lit *fleuri*, puisque y ont été introduits, en même temps que le corps du Christ, l'aloès et les aromates<sup>a</sup> que la science du parfumeur compose de suc et de fleurs à partir de nombreuses espèces d'arbres. Et à sa résurrection, le sépulcre en a été aspergé. Dans son enseignement, l'Église, c'est-à-dire la foule des fidèles, a trouvé la liberté; dans sa mort, la vie; dans le silence de sa sépulture, le repos des durs travaux qu'elle exécutait chaque jour sous les fouets des démons. C'est là qu'il est reconnu homme véritable par l'emprisonnement de son corps, gardé qu'il était sous les scellés des impies<sup>b</sup>, et Dieu véritable par sa résurrection, sorti avec son humanité du tombeau

47, p. 30); *Quaest. Deut.* 101: CCL 33, p. 280; *Ep.* 155, 13: CSEL 44, p. 443; *Ep.* 187, 35: CSEL 57, p. 113). — Dans le présent passage, il s'agit plus précisément du Verbe du Père *omnia implens* (*et ubique est totus semper*). De même en XI, 143 (mais voir la note à ce passage). — H. KÖNIG, *Apponius*, p. 122, n. 66, fait remarquer qu'ORIGÈNE disait déjà du Fils de Dieu: *quia in corpore totus et ubique totus aderat* (*Tr. des Princ.*, IV, 4, 3: SC 268, p. 408, l. 109-110).

3. Affirmation importante sur la persistance de l'union du Verbe et du corps du Christ au tombeau. La question, tranchée de façon positive par l'ensemble des Pères grecs, est loin de l'avoir été par l'ensemble des Pères latins. On lit par exemple chez saint HILAIRE, à propos du cri du Christ en croix: *Clamor... corporis uox est recedentis a se Verbi Dei contestata discidium* (*Sur Matthieu*, 33, 6: SC 258, p. 254). De même chez saint AMBROISE: *Clamauit homo diuinitatis separatione moriturus*, etc. (*Exp. Evang. sec. Lucam*, X, 127: CCL 14, p. 381). Cf. J. LEBON, « Une ancienne opinion sur l'état du Christ dans la mort », *R. d'Hist. Ecclés.*, 23 (1927), p. 5-43 et 209-241; J. LÉBOURLIER, « A propos de l'état du Christ dans la mort », *R. des Sc. philos. et théol.*, 47 (1963), p. 161-180; M. AUBINEAU, *Homélies pascales* (SC 187), p. 152-154.

homine resurgendo \*egressus. Vbi, sub uocabulo *lectuli*,<sup>1</sup> Fili Dei et Ecclesiae coniunctio celebrata est. Vbi cum eo<sup>1</sup> Ecclesia delectabilem somnum passionis et gaudium aeternae<sup>1</sup> euigilationis meruit inuenire, clamante Apostolo ad eius membra : *Si mortui estis cum Christo, quae sursum sunt quaerite, ubi | Christus est in dextera Dei*<sup>c</sup>. A cuius resurrectione, et mentes<sup>1</sup> hominum ad habitandum Spiritui sancto et tecta congregatio<sup>1</sup>num credentium cotidie praeparantur, et tam uisibiliter quam<sup>1</sup> inuisibiliter domus Dei Filio et Ecclesiae sine cessatione omni<sup>1</sup> tempore ampliantur. Et de quibus qualibusque materiis fabri<sup>1</sup>centur, aut quam durabilia sint uel decora, docuit dicendo :  
 XXIV (I,16) | TIGNA DOMORVM NOSTRARVM CEDRINA, LAQVEARIA NOSTRA CYPARISSINA. |

370 23. Natura *cedrorum* arborum semper crescere fertur nec aliquando sentire senectam, secundum illud psalmo-graphi : *Iustus | ut palma florebit et sicut cedrus Libani multiplicabitur*<sup>a</sup>. Quarum<sup>1</sup> arborum sucus tantae uirtutis est, ut diuersa corporum membra<sup>1</sup> sanet, uermes ulcerum necet, et a muscarum aculeis peruncta<sup>1</sup> corpora defendat. Cuius arboris ligno, cum aqua uiua et fasciculo hysopi  
 385 cocco adligato in uase fictili, peccatorum emundatio<sup>1</sup> per aspersionem in ueteri testamento celebrabatur<sup>b</sup>. Quod nunc<sup>1</sup> in ueritate : per sacerdotes, per baptismum et per sanguinem<sup>1</sup> Christi, qui unius fidei multitudinis fascem

22 c. Col. 2,20; 3,1

23 a. Ps. 91,13 b. Cf. Lév. 14,4-7.49-51

1. Apponius fusionne en une seule citation Col. 2, 20 et 3, 1. Des cas analogues peuvent être relevés parmi les citations données par *Vetus Latina*, 24, 2, p. 447-452 (cf. H. KÖNIG, *Apponius*, n. 73, p. 125). De manière analogue, en II, 27-28, la citation de Gal. 5, 24 : *carnem suam... crucifixerunt*, se trouvait complétée par le *cum Christo* de Col. 2, 20.

2. Apponius redira en VIII, 840, que « les cèdres, dit-on, grandissent et croissent continuellement ». Cette affirmation, d'ailleurs prudente, va

scellé. C'est là que, sous l'appellation de *lit*, l'union du Fils de Dieu et de l'Église a été célébrée. C'est là que l'Église a mérité de trouver avec lui le sommeil délectable de la passion et la joie du réveil éternel, et l'Apôtre crie à ses membres : « Si vous êtes morts avec le Christ, cherchez les réalités d'en haut, là où est le Christ, à la droite de Dieu<sup>c1</sup>. » C'est depuis sa résurrection que les esprits des hommes, comme les demeures des assemblées des croyants, s'offrent chaque jour à l'habitation de l'Esprit saint. Ainsi, visiblement aussi bien qu'invisiblement, en tout temps et sans interruption, se multiplient les demeures pour le Fils de Dieu et l'Église. Quelle est la nature et la qualité des matériaux dont elles sont fabriquées, quelle est leur solidité ou leur beauté, le texte nous l'a enseigné en disant : « LES POUTRES DE NOS DEMEURES SONT DE CÈDRE, NOS LAMBRIS DE CYPRESS. »

#### Les divers matériaux des Églises

23. Il est de la nature du *cedre*, dit-on, de toujours grandir et de ne jamais connaître la vieillesse<sup>2</sup>, selon cette parole du psalmiste : « Le juste fleurira comme le palmier, et il croîtra comme le cèdre du Liban<sup>a</sup>. » Le suc de ces arbres possède une telle vertu qu'il guérit les différents membres du corps, tue les vers des plaies et préserve les corps qui en sont frottés de la piqure des mouches. C'est par le bois de cet arbre, joint dans un vase de terre à de l'eau vive et à un petit bouquet d'hysope lié d'écarlate, que dans l'ancien testament s'accomplissait par aspersion la purification des pécheurs<sup>b</sup>. C'est ce qui, à présent, se réalise selon la vérité : par les évêques, par le baptême et par le sang

plus loin que celle, très fréquente, sur la longévité des cèdres. Elle n'a sans doute pas d'autre fondement que le texte de Ps. 91, 13, cité les deux fois. Il l'est, en VIII, 841, avec une variante qui se retrouve à Vérone et à Milan : *cedrus quae est in Libano* (R. WEBER, *Le psautier romain*, Rome 1953, p. 230).

circumplexum a | diaboli infestatione defendens, aeternam et non temporalem peccatorum remissionem celebrari docetur<sup>c</sup>. |

390 24. *Domus* uidelicet dilecti Filii Dei et Ecclesiae, conuenticula | populi christiani, ubi praedicta redemptio animarum celebratur | in toto mundo, esse noscuntur. Quae *domus* de doctoribus, | apostolorum uicem agentibus uel in eorum confixis locis eorum|que doctrinae ferramentis dolatis, fabricari probantur. Ipsaque | *cedrina* imputribilia *tigna* praedictarum *domorum* intelleguntur | qui nec subtilissimis nequissimarum cogitationum cariolis a suo | sanctitatis robore depereunt et, semper transacta obliuiscetes, | ad ea quae in priora sunt bona opera sine intermissione se | extendentes<sup>a</sup>, cotidie crescunt, id est multiplicantur<sup>b</sup> sanctorum | operum fructibus in auditorum suorum lucris animarum. Quorum sucus sermonis uel consolationis ab aculeis daemonum | animas defendit, et inflicta iam olim sordidorum facinorum | consuetudine uul-

BM

23 c. Cf. Hébr. 2,9,12

24 a. Cf. Phil. 3,13 b. Cf. Ps. 91,13

1. Cf. Hébr. 9, 12 : *aeterna redemptione inventa*. Présentant les purifications anciennes, qui n'étaient que temporaires, l'Épître aux Hébreux (9, 19; cf. 9, 7) mêle les réminiscences du rite d'expiation accompli annuellement par le grand prêtre à l'exemple de Moïse (Ex. 24, 3-8) et celle des divers rites de purification (Lév. 14, 4-7 et 49-51; Nomb. 19, 2-6). Ceux-ci nécessitaient en effet « du bois de cèdre, le rouge de cochenille, l'hysope, ... le sang, ... l'eau courante » (Lév. 14, 4-7). — La construction *qui... defendens...*, donnée par les mss S et M, a été adoptée ici, comme déjà dans CCL 19, malgré sa difficulté grammaticale (R, qui portait *qui... defendet*, une correction apparemment, a été de nouveau corrigé en *qui... defendit*; cf. Introduction, p. 32). Les exemples de participes présents équivalant à des formes verbales personnelles, qui se rencontrent d'abord chez les poètes, ne sont pas rares, même dans les propositions relatives, chez les prosateurs de l'Antiquité tardive : voir HOFMANN-SZANTYR, *Latein. Syntax u. Stilistik*, II, p. 389. Des exemples tirés de l'*Itala* sont énumérés par H. RÖNSCH, *Itala und Vulgata*, Marbourg 1875, p. 443.

du Christ — ce sang qui enserré et défend des attaques du diable le faisceau de la multitude professant une unique foi — s'accomplit nous le savons, une rémission des péchés éternelle et non temporaire<sup>c1</sup>.

24. Quant aux *demeures* du Fils de Dieu bien-aimé et de l'Église, on reconnaît que ce sont les lieux d'assemblée du peuple chrétien, où, dans le monde entier, s'accomplit cette rédemption des âmes. Ces demeures sont faites des docteurs qui succèdent aux apôtres, ou qui ont été fixés à leur place et façonnés par les outils de leur doctrine. Dans les *poutres de cèdre* imputrescibles de ces *demeures*, il faut voir ceux dont la vigueur de sainteté n'est pas mise en péril par la plus légère vermoulure<sup>2</sup> des pensées perverses, et qui, oubliant toujours les bonnes œuvres passées, continuellement tendus vers celles qui sont en avant<sup>a</sup>, grandissent chaque jour, c'est-à-dire s'accroissent<sup>b</sup> des fruits de leurs œuvres saintes en gagnant les âmes de leurs auditeurs<sup>3</sup>. Le suc de leur parole ou de leur consolation défend les âmes des piqûres des démons, guérit les blessures infligées depuis longtemps déjà par

2. *cariolis* : hapax (de *cariola*, dérivé de *caries* ?); cf. *cariosum*, II, 570.

3. Apponius voit dans les *domus* les églises, dans les *tigna* les *sacerdotes*, dans les *laquearia* les auditeurs fidèles (l. 410-413). Il a été suivi sur ce point par BÉRE, *In Cantica Canticozum*, I. 1. 1. 747-796 (CCL 119 B, p. 209-210). Cette interprétation est voisine de celle de RUFIN traduisant Origène, qui voit aussi dans les *domus* les églises, mais pour qui les *tigna* sont les prêtres, et les *trabes* (donné par son texte au lieu de *laquearia*) les évêques (*Comm. sur le Cant.*, III, 3, 1-6 : SC 376, p. 510-512). — *in lucris animarum* : Apponius parle volontier de « gagner des âmes ». Cf. VIII, 683 : *lucrifactas animas* (mais en IV, 28-29 et en IX, 317, *ad lucrum animarum* désigne le gain fait par les âmes). Le présent exemple est cité par TLL. VII 2. 1722, 31, qui cite également, dans le même sens, MAXIME DE TURIN, *Sermo* 28, 1 : *quaestus... ubi lucrum non pecuniarum sed... animarum*. Chez Grégoire le Grand, qui parle très souvent de *lucrum* ou *lucra animarum*, il s'agit tantôt de « gagner les âmes », tantôt de « faire profiter les âmes ».

nera sanat, et nequissimarum cogitationum | uermes inter-  
imit. |

405 25. In quibus *tignis*, ad delectationem habitantium  
domus, | *rectae fidei fibulis cyparissina laquearia* adfixa  
dependent. *Cylparissi* namque lignum manu artificis runci-  
natum decorum | praestat aspectum, et odorem iucundissim-  
um reddit, et ad multas passiones corporis medicinae  
410 uirtutem in se continere probatur. Quae castitatem, pudici-  
tiam, oboedientiam, humilitatem, | caritatem et miseri-  
cordiam conseruantium auditorum formam, | uenerantium  
sacerdotum honorem, exprimere intelleguntur. Qui | ad  
uerbum doctoris indesinenter dependent. Qui in modum |  
415 camerae, de iustis laboribus<sup>a</sup> solando, doctorum praesentis  
*tem|poris exornant et contegunt nuditatem, ut praedicta*  
*laquearia* | *conserta tignis domorum* abscondunt uel ope-  
riunt nuditatem. | Doctorum enim gloria deuotae plebis  
persona probatur. Similiter et plebis deuotissimae gloria et  
420 stabilitio firma in doctorum | persona consistit. Cum illi  
spiritalia dona plebi, et plebs carnalia | munera<sup>b</sup> praedictis  
*flores sapientiae caelestis et lilia integritatis, per suam* |  
praesentiam, ad magnam iucunditatem honoris, ipse domi-  
nus | praedictarum *domorum* impendat, quemadmodum

25 a. Cf. Prov. 3,9    b. Cf. I. Cor. 9,11

1. *de iustis laboribus* (Vg: *de tua substantia*): cette traduction VI du verset Prov. 3, 9, relatif aux prémices offertes à Dieu, est familière à Apponius (III, 414; 478; X, 86; cf. VIII, 1033). Il l'applique aux offrandes faites par les laïcs aux ministres de l'Église. Jérôme cite plusieurs fois cette forme de Prov. 3, 9 (*In Es.*, XVI, 58, 6-7: CCL 73A, p. 666; *In Am.*, II, 5, 21-22: CCL 76, p. 294; *In Mat.*, II, 13-16: CCL 76 A, p. 925). Augustin l'emploie au sujet de l'aumône (*Sermo* 113: PL 38, 649 et 650).

2. Belle formule qui rappelle II Cor. 1, 14: *gloria uestra sumus sicut et uos nostra*. Cf. I Thess. 2, 20: *Vos enim estis gloria nostra et gaudium*; I Cor. 15, 31; Phil. 4, 1.

l'habitude des actions honteuses, et fait périr les vers des pensées perverses.

25. Fixés à ces *poutres* par les crampons de la foi droite, sont suspendus, pour l'agrément des habitants de la demeure, des *lambris de cyprès*. En effet, le bois de *cyprès*, poli par la main de l'artisan, offre un bel aspect et répand une odeur très agréable. On sait aussi qu'il contient en lui une vertu médicinale contre beaucoup d'affections corporelles. Comprenons que ces *lambris* signifient la beauté des auditeurs qui gardent la chasteté, la pudeur, l'obéissance, l'humilité, la charité et la miséricorde, et qui vénèrent la dignité du sacerdoce. Sans cesse ils sont suspendus à la parole du docteur. En consolant du fruit de leurs justes labours<sup>a1</sup> les docteurs de leur temps, ils ornent et recourent, à la manière d'une voûte, leur nudité, tout comme ces *lambris* fixés aux *poutres* cachent et recourent la nudité des *demeures*. En effet, la gloire des docteurs, c'est un peuple zélé<sup>2</sup>. De même aussi la gloire et la solidité durable d'un peuple très zélé se fondent sur la qualité des docteurs. Lorsqu'ils procurent au peuple des dons spirituels et que le peuple leur fournit des dons matériels<sup>b3</sup>, de glorieuses *demeures* s'édifient pour le Christ. Là, par sa présence, le maître de ces *demeures* lui-même accordera les *fleurs* de la sagesse céleste et les *lys* de l'innocence, sources d'honneur et de grande joie. C'est ainsi qu'au verset suivant il

3. Cette prise en charge des besoins matériels de l'apôtre par ceux qu'il évangélise n'est pas seulement recommandée par saint Paul: « Si nous avons semé en vous les biens spirituels, est-ce chose extraordinaire que nous récoltions vos biens temporels? » (I Cor. 9, 11). Elle est déjà prescrite par l'évangile: « L'ouvrier mérite sa nourriture » (*Matth.* 10, 10). Apponius y voit le moyen pour les riches de devenir des membres vivants de l'Église. Ils sont ainsi les « cheveux » qui embellissent la tête: « Dans les cheveux nous est montrée la personne des riches pieux qui, ... ornés des œuvres de la foi droite et de la miséricorde, sont une parure pour tout le corps de l'Église » (VI, 34-38). Le même thème est repris en VIII, 1032-1035, et X, 445-449.

XXV  
(II,1)

sequenti uerisiculo utrumque se confitetur dicendo : EGO FLOS CAMPI ET | LILIVM CONVALLIVM. |

430 **26.** Ante suam incarnationem saluator in angeli persona paltriarchis uel prophetis loquendo, solus cui nullus similis inter | archangelos, thronos dominationesque, omnibus admirandus singularis *flos* in toto caelorum *campo* coruscans probatur. Qui | partem odoris notitiae suae<sup>a</sup>, prout poterant sustinere patriarchae aut prophetae, mundo ipse mortali semper admouit, docendo homines scientiam<sup>b</sup> per prophetas, per signorum uirtutes, | interficiendo impios per aquae diluuium<sup>c</sup> uel Sodomitae per | ignem<sup>d</sup> : per quod  
435 insipientes intellexerent sapientiam et stulti | superbi aliquando saperent<sup>e</sup> super se excelsiorem iustam exsoluentem uindictam iudicem commorari. Vbi uero per incarnationis | sacramentum huc in *conuallem* lacrimarum<sup>f</sup> inter spinosa con|sortia peccatorum descendit, *lilium conuallium* effectum se esse | testatur. In qua *conualle* quid aliud  
440 nisi spurcissima religio | idolatriae, nisi inuidiae, nisi furtorum homicidiorumque, haruspicinae, auguriorum uel fornicationum et magicarum artium | grassabantur spinarum siluae ? In quarum medio, doctrinae | fragrantia et exempli candore, Christus ostensus credentium | turbam cotidie liberat. |

445 **27.** Tria igitur in se delectabilia et nimis oculis grata *lilii* | natura continere probatur, id est candorem, odorem,

**26** a. II Cor. 2,14    b. Cf. Ps. 93,10    c. Cf. Gen. 6-7    d. Cf. Gen. 18-19  
e. Cf. Ps. 93,8    f. Cf. Ps. 83,7

1. C'est une affirmation courante chez les Pères que dans l'ancien testament les apparitions divines sont des apparitions du Sauveur. Cf. déjà IRÉNÉE, *Adv. Haer.*, IV, 7, 4 : « (Le Fils de Dieu) sous une forme humaine, s'était entretenu avec Abraham et une autre fois avec Moïse » ; IV, 10, 1 : « Partout, dans les écritures de Moïse, est semé le Fils de Dieu : tantôt il s'entretient avec Abraham, tantôt il donne à Noé les dimensions de l'arche, tantôt il cherche Adam, tantôt il fait venir le jugement sur les Sodomitae, ou encore il apparaît, guide Jacob dans

déclare être l'un et l'autre, lorsqu'il dit : « JE SUIS LA FLEUR DE LA PLAINE ET LE LYS DES VALLÉES. »

XXV  
(II,1)

Le Christ,  
lys de pureté  
et de guérison

**26.** Le Sauveur, avant son incarnation, en parlant en la personne d'un ange aux patriarches et aux prophètes<sup>1</sup> — lui, le seul à qui personne n'est semblable parmi les archanges, les trônes et les dominations —, est manifestement la *fleur* unique qui resplendit dans toute la *plaine* des cieux, que tous doivent admirer. Lui-même a toujours mis à la portée du monde mortel une partie du parfum de sa connaissance<sup>a</sup>, à la mesure de ce que pouvaient supporter les patriarches et les prophètes, en enseignant la science aux hommes<sup>b</sup> par les prophètes, par la puissance des miracles, en détruisant les impies par l'eau du déluge<sup>c</sup> ou les habitants de Sodome par le feu<sup>d</sup>. Il voulait que par là les insensés découvrent la sagesse et que les fous orgueilleux comprennent<sup>e</sup> enfin que demeurerait au-dessus d'eux un juge qui punissait avec justice. Mais une fois que par le mystère de l'incarnation il est descendu ici-bas, dans la *vallée* de larmes<sup>f</sup>, parmi les épines de la société des pécheurs, il témoigne qu'il s'est fait *le lys des vallées*. Dans cette *vallée*, se propageait-il autre chose que la religion immonde de l'idolâtrie, que les haines, que les fourrés d'épines des vols et des homicides, de la science des haruspices, des augures, ou ceux des fornications et des arts magiques ? C'est au milieu de ces fourrés que le Christ s'est montré et que, par le parfum de sa doctrine et l'éclat de son exemple, il délivre chaque jour la foule des croyants.

**27.** Or le *lys*, par nature, possède trois propriétés délectables et très plaisantes au regard : son éclat, son

son voyage et, du buisson, parle à Moïse » (SC 100, p. 463 et 493). Sur cette idée chez Origène, voir dans *Comm. sur le Cant.*, vol. I (SC 375) la note de M. BORRET, p. 412.

et quaeque | ad usta ignibus medicinam. Quae tria admira-  
 450 apportasse cognoscitur, hoc | est abolitionem peccati, ab-  
 455 tersionem mendacii, et refrigerii | temperamentum ignium  
 genitalium, de quo nascitur amor conseruandae uirginitatis :  
 ex eo uidelicet quisquis a peccato aliquid tantulum uel a  
 mendacio temperauerit, ipsius adiutorio et | exemplo se  
 460 facere gratulatur. Amor autem siue integritatis | seruandae  
 uel castitatis in utroque sexu, cuius, nisi gloriosi | adsum-  
 pti hominis et beatæ Mariæ uirginis, accenduntur exem-  
 plis? De quibus tribus praedictis bonis ita cecinit Esaias  
 propheta inter cetera : *Ideo, inquit, dispertiam ei plurimos,  
 et fortium | diuidet spolia, quia peccatum non fecit, nec dolus  
 inuentus est in | ore eius*<sup>a</sup> — quod est mendacium — et :  
 460 *Ecce uirgo concipiet in | utero, et pariet filium, et uocabunt  
 nomen eius Emmanuhel, id est | « nobiscum Deus »*<sup>b</sup>. |

28. Quem *florem campi* intellegitur dictum et *lilium  
 conuallium* per immaculati corporis adsumptionem. Quod  
 sacramentum | ad liberationem plebis suae peregit, quo nos  
 465 a diuersis languoribus diuersa sua membra sanaret<sup>a</sup>, ut  
 nauseantes animas cibum<sup>b</sup> | uerbi diuini, suae odore noti-  
 tiae<sup>c</sup> odoratui earum admoto, omne | fastidium ab eis ab-  
 tergeret, et cui perspicua ueritas non erat ob | lippitudinem  
 oculorum cordis<sup>d</sup>, eius praesentiae candorem uide-  
 470 ret, et quae ignitis spiculis fornicationum a daemonibus inflicta  
 fuerunt uulnera, eius sanarentur doctrina. Per quod spi-  
 nigeræ | animae, quae acumine nequitiae amicam in prae-  
 fati doctoribus | uulnerabant, in *liliorum* iucunditatem  
 conuerterentur. De quibus Ecclesia nunc coronata reful-

BM 5

27 a. Is. 53,12.9    b. Is. 7,14; Matth. 1,23  
 28 a. Cf. Lc 6,18    b. Cf. Nomb. 21,5    c. II Cor. 2,14  
 d. Cf. Eph. 1,18

1. *oculorum cordis* : cf. note à l. 65.

odeur et sa vertu médicinale pour toutes les brûlures. Ces  
 trois propriétés admirables, on constate que le Seigneur les  
 a apportées de façon équivalente dans la *vallée* de ce  
 monde, à savoir l'abolition du péché, l'effacement du  
 mensonge, l'apaisement et le refroidissement des feux de  
 la sexualité, d'où naît l'amour de la garde de la virginité.  
 Aussi quiconque se garde tant soit peu du péché ou du  
 mensonge reconnaît avec gratitude qu'il le fait par son  
 aide et son exemple. Or l'amour de la garde de la  
 virginité ou de la chasteté dans l'un et l'autre sexe, à  
 l'exemple de qui s'est-il allumé, sinon à celui de l'homme  
 assumé plein de gloire et à celui de la bienheureuse  
 vierge Marie? Au sujet de ces trois bienfaits indiqués,  
 voici ce qu'a prédit, entre autres choses, le prophète  
 Isaïe : « C'est pourquoi, dit-il, je lui donnerai en partage  
 des foules et il partagera les dépouilles des braves, parce  
 qu'il n'a pas commis le péché et qu'on n'a pas trouvé  
 de fourberie sur ses lèvres<sup>a</sup>, c'est-à-dire pas de mensonge ;  
 et aussi : « Voici que la vierge concevra dans son sein,  
 et elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom  
 d'Emmanuel, c'est-à-dire : Dieu avec nous<sup>b</sup>. »

28. Comprenons qu'il a été appelé *la fleur de la plaine*  
 et *le lys des vallées* pour cette raison qu'il a assumé un  
 corps immaculé. Il a accompli ce mystère pour la libéra-  
 tion de son peuple, afin de nous guérir, nous ses divers  
 membres, de nos diverses langueurs<sup>a</sup>. Ainsi, lorsque les  
 âmes auraient la nausée de se nourrir<sup>b</sup> de la parole  
 divine, il éloignerait d'elles tout dégoût en présentant à  
 leurs narines le parfum de sa connaissance<sup>c</sup>; celui qui  
 ne percevrait pas clairement la vérité à cause de la  
 chassie des yeux de son cœur<sup>d</sup> pourrait voir l'éclat de  
 sa présence; les plaies que les démons auraient infligées  
 par les aiguillons enflammés de la fornication seraient  
 guéris par son enseignement. De la sorte, les âmes  
 hérissées d'épines, qui par le piquant de leur malice  
 blessaient la bien-aimée en la personne des docteurs, se  
 transformeraient en *lys agréables*. Ayant maintenant pour  
 couronne ces âmes au milieu desquelles elle était piquée

get, quarum medio amarissimis | stimulis pungebatur, ut ipse in sequentibus ait : SICVT LILIVM | INTER SPINAS, SIC AMICA MEA INTER FILIAS. |

XXVI  
(II,2)

29. Istaе igitur animae, inter quas Ecclesia ut *lilium inter* | *spinas* consistit, licet non cum distinctione dicatur cuius sint | *filiae*, tamen ex eo quod *spinis* comparentur, aduertere possumus, non Dei, sed diaboli per nequissimam doctrinam genitas | nuncupari. Inter tot enim uenenosas *spinas* Ecclesia incolit | mundum, quantae dogmate gentilium uel haeticorum uario et | diuerso ritu, pro defensione patris sui, per uocabula hominum | mortuorum, impugnant Ecclesiam. Sed quia Christi praesentia | id agitur, ne otio torpescat contra hostes armari, impugnari | quidem permittitur, ut post pugnam eius fortitudo appareat, | impugnata uero nequaquam permittitur superari. Nam quomodo in toto mundo fulgeret, nisi in magnis conflictibus pro Christi | nomine cum persecutoribus decertasset et diabolum in martyribus moriendo uicisset? Demonstrauit ergo Dei Sermo iustorum | animas, hoc est Ecclesiam, *inter spinarum* aculeos commorari in | mundo, ut nihil noui christianus sibi obuennisse opinetur, cum | uariarum *spinarum* aculeis impiorum se uiderit in corpore uulneratum. |

480

485

490

495

30. Nec enim cohabitando huius uitae, qua innocentes cum | malis inhabitant, mundum, sed consortio impiorum, fidelium | animae uulnerantur. Nam *spinarum* acumina, non procul positus, sed proximantibus et contrectantibus se, exitia inferre probantur. Ideo talium consortia in multis scripturae locis uitare | monemur, ipso saluatore

1. per uocabula hominum mortuorum: peut-être allusion aux dieux païens; cf. I, 793.

par des aiguillons très amers, l'Église resplendit, comme le bien-aimé le dit dans les mots suivants : « COMME LE LYS PARMY LES ÉPINES, AINSI MON AMIE PARMY LES FILLES. »

XXVI  
(II,2)

L'Église, sainte  
parmi  
les pécheurs

29. Certes, il n'est pas dit explicitement de qui sont *filles* ces âmes entre lesquelles l'Église se tient comme le *lys parmi les épines*. Pourtant, du fait qu'elles sont assimilées aux *épines* nous pouvons déduire que, si elles sont appelées *filles*, ce n'est pas de Dieu, mais du diable, engendrées qu'elles sont par sa perverse doctrine. L'Église en effet habite le monde au milieu d'autant d'*épines* venimeuses qu'il y a d'âmes qui attaquent l'Église par les doctrines des païens ou par les rites variés et divers des hérétiques pour la défense de leur père, en invoquant des hommes qui sont morts<sup>1</sup>. Mais parce que cela se produit en présence du Christ, il permet, afin que l'Église ne néglige pas, par oisiveté, de s'armer contre les ennemis, qu'elle soit attaquée, pour qu'après l'attaque sa force soit manifeste; mais il ne permet en aucun cas qu'elle soit vaincue lorsqu'elle est attaquée. Car comment resplendirait-elle dans le monde entier, si elle n'avait eu à lutter avec les persécuteurs, pour le nom du Christ, dans de grands combats, et n'avait vaincu le diable en mourant en la personne des martyrs? Le Verbe de Dieu a donc montré que les âmes des justes, c'est-à-dire l'Église, demeurent dans le monde parmi les piquants des *épines*. Ainsi le chrétien ne saurait penser qu'il lui arrive quelque chose de nouveau, lorsqu'il se voit blessé dans son corps par les piquants des *épines* variées que sont les impies.

30. Ce n'est pas en effet par la cohabitation dans le monde de cette vie, où les innocents habitent avec les méchants, que les âmes des fidèles sont blessées, mais c'est par la fréquentation des impies. Car les pointes des *épines* font du mal, non à ceux qui se trouvent à distance, mais à ceux qui s'approchent et qui les touchent. C'est pourquoi les écritures nous avertissent en bien des passa-

500 dicente : *Cauete a fermento pharisaeorum*<sup>a</sup>, quod est  
peruersa doctrina haeticorum. Et beatus Paulus : *Quae*,  
inquit, *societas luci cum tenebris? Aut qui consensus templo*  
*Dei cum idolis, aut quae communicatio Christi cum Belial*<sup>b</sup>?  
Et prope similiter Esaias : *Exite*, ait, *de medio eorum, qui*  
505 *portatis uasa Domini, et immundum ne tetigeritis*<sup>c</sup>. Quod  
autem | dicit : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter*  
*filiis*, non | uituperationem iustorum qui sunt Ecclesiae  
membra, sed laudem demonstrat, ut nos doceret nimium  
esse laudabile pie inter | impios uiuere et peruersorum in  
nullo *spinosas* conuersationem | adtrahere, inter \*quos  
510 iustus quasi lux in tenebris splendere | probatur. |

XXVII  
(II,3)

31. SICVT MALVM INTER LIGNA SILVARVM, SIC DILECTVS  
MEVS | INTER FILIOS. SVB VMBRA ILLIVS, QVAM DESIDERA-  
VERAM, SEDI, ET | FRVCTVS EIVS DVLCIS GVTTVRI MEO. Sicut

BM 60

30 a. Mc 8,15    b. II Cor. 6,14.16.15    c. Is. 52,11

1. Sur ce thème des relations du chrétien avec les impies (494-510), voir la note à II, 234. On pense aussi aux consignes données par saint Paul aux Corinthiens : *I Cor.* 5, 9-11. — Autre aspect de ces relations : cf. *Phil.* 2, 15 et *II Cor.* 4, 6.

2. *sicut malum inter ligna siluarum*. Là où la langue classique distingue *malus*, « le pommier », de *malum*, « la pomme », le latin tardif parle de *malum* aussi bien pour l'arbre que pour le fruit, d'où certaines confusions possibles. — Ici, où il s'agit de l'arbre. Apponius a curieusement compris *malum* comme l'équivalent de *malum granatum*, qui désigne « le grenadier » (l. 535 : *arborem eum malum granatum Ecclesia appellauit*; l. 586 : *Arbori autem malo granato Dei Filium comparauit Ecclesia*). Le commentaire porte donc sur les vertus du grenadier et de ses fruits. — Cette particularité appelle un rapprochement entre le présent passage et un passage de GRÉGOIRE D'ÉLUIRE. In *Cant.*, III, 21-22 (CCL 69, p. 197; E. SCHULTZ-FLÜGEL, *Gregorius Eliberritanus, Epithalamium*, p. 234). Grégoire voit en effet dans *malum* au verset *Cant.* 2, 3 l'équivalent de *malum granatum*; il paraît être le seul, en dehors d'Apponius, à avoir admis cette équivalence (cf. H. KÖNIC, *Apponius*, p. 135, n. 90). — On constate cependant une différence entre Apponius et Grégoire; alors que le premier, parlant de *malum granatum*, pense au « grenadier ». Grégoire s'intéresse aussitôt à la « grenade », dont il explicite longuement le symbolisme (elle est figure de l'Église). Ceci est d'autant plus clair que Grégoire ne fait

ges d'éviter la fréquentation de pareilles gens. Le Sauveur lui-même le dit : « Méfiez-vous du levain des pharisiens<sup>a</sup> », c'est-à-dire de la doctrine perverse des hérétiques. Et le bienheureux Paul : « Quelle société y a-t-il entre la lumière et les ténèbres, dit-il, ou quel accord entre le temple de Dieu et les idoles, ou quelle entente entre le Christ et Bélial<sup>b</sup>? » Isaïe aussi dit presque la même chose : « Sortez du milieu de ces gens, vous qui portez les vases du Seigneur, et ne touchez rien d'impur<sup>c</sup>. » Lorsqu'il est dit : « *Comme le lys parmi les épines, ainsi mon amie parmi les filles* », ce n'est pas un blâme qui est adressé aux justes qui sont les membres de l'Église, mais une louange. Ceci pour nous apprendre qu'il est grandement louable de vivre pieusement au milieu des impies et de n'adopter en rien la conduite *épineuse* des pervers, au milieu desquels le juste respandit comme la lumière dans les ténèbres<sup>1</sup>.

L'Église à l'ombre  
du Christ

31. « COMME LE GRENADIER PARMIL  
LES ARBRES DES FORÊTS<sup>2</sup>, AINSI MON  
BIEN-AIMÉ PARMIL LES FILS. SOUS SON  
OMBRE<sup>3</sup>, QUE J'AVAIS DÉSIRÉE, JE ME SUIS ASSISE, ET SON  
FRUIT EST DOUX À MON GOSIER. » De même qu'avant le

XXVII  
(II,3)

que résumer, à propos de *Cant.* 2, 3, le long développement que lui avait inspiré *Nombres* 13, 24, où sont énumérés les fruits rapportés de Chanaan par les explorateurs israélites, entre autres des *mala punica, id est granata* (*Tract. Origenis*, XI, 26-30 : CCL 69, p. 85-90; cf. E. SCHULTZ-FLÜGEL, *Gregorius Eliberritanus*, p. 38, n. 33 et p. 56). — Le symbolisme de la grenade, figure de l'Église, n'est pas inconnu d'Apponius qui le développe plus loin (III, 590-598). On le rencontre aussi chez QUODVULTEUS, *Liber promissionum*, II, 9 (CCL 60, p. 87, l. 28-34), chez EVAGRIUS, *Altercatio*, VI (CCL 64, p. 291, l. 74-75), chez EUCHER, *Formulae*, II (CSEL 31, p. 19, l. 11-13) : chez Quodvulteus et Evagrius, c'est à propos de *Nombres* 13, 24; chez Eucher, à propos de *Cant.*, 4, 13.

3. *Sub umbra illius* : leçon de *Vg*, qui se retrouve en III, 542. En III, 557.662; XII, 73, Apponius écrit : *in umbra eius*, rejoignant ainsi Jérôme et Rufin dans leurs traductions d'Origène (*VL* : *in umbra ipsius*).



igitur, ante incarnatio<sup>n</sup>is mysterium, *multifarie multisque*  
 515 *modis*, secundum Apostollum, Dei Filius *loculus est patri-*  
*b<sup>u</sup>s nostris*<sup>a</sup> uel ostensus est in<sup>l</sup> *prophetis*, sic, post praedic-  
 tum mysterium celebratum, multa<sup>l</sup> bona diuersis mo-  
 dis praestando humanae naturae, diuersis rebus diuer-  
 sisque comparatur personis, pro tempore et loco uel<sup>l</sup>  
 520 causa. Nam secundum Dauid prophetam «mons Dei» est,  
 propter quod plenitudo deitatis habitatura erat in eo<sup>b</sup>  
 quem Danihel<sup>l</sup> propheta sine manibus abscissum uidit de  
 monte in lapidis<sup>l</sup> forma implesse crescendo totam terram<sup>c</sup>,  
 id est sine complexu<sup>l</sup> humanae consuetudinis nascendo  
 525 abscissum de monte carnis<sup>l</sup> naturae. Est «mons  
 uber», paruulis scilicet animabus apostolica<sup>l</sup> ubera por-  
 rigendo. Est «mons caseatus»<sup>d</sup>, firmioribus namque soli-  
 dum cibum tribuendo<sup>e</sup>, cum ait : *Caro mea uere cibus est,*  
*et<sup>l</sup> sanguis meus uere potus est<sup>f</sup>*, et : *Qui manducat meam*  
*carnem, et<sup>l</sup> meum sanguinem biberit, habebit uitam aeter-*  
 530 *nam*<sup>g</sup>. Est «uitulus»<sup>l</sup> nouellus cornua producens per duo  
 testamenta et ungulas<sup>h</sup> per<sup>l</sup> octo beatitudines a quatuor  
 euangelistarum pedibus productas. Est «agnus» tollens  
 peccatum<sup>i</sup> per mansuetudinis impertitionem<sup>l</sup> Spiritus  
 sancti, ita ut, alios uestiendo, ipse semper abundet. Est,<sup>l</sup>  
 ut dictum est, aliquando «fasciculus murrae», et «botrus  
 535 Cypri<sup>l</sup> in uineis Engaddi<sup>j</sup>». |

**32.** Ita et pro loco arborem eum *malum granatum* Eccle-

31 a. Hébr. 1,1    b. Cf. Ps. 67,16-17; Col. 2,9    c. Cf. Dan.  
 2,34-35.45    d. Ps. 67,16    e. Cf. Hébr. 5,13-14    f. Jn  
 6,56    g. Jn 6,55    h. Cf. Ps. 68,32    i. Cf. Jn 1,29    j. Cant.  
 1,12-13

1. Il n'est pas possible de faire sentir en français le jeu de mots  
 entre *mons uber*, la montagne féconde, et *ubera*, les seins que sont  
 les apôtres, qui nourrissent les âmes encore jeunes du lait de la doctrine.

mystère de l'incarnation, le Fils de Dieu, selon l'Apôtre,  
 «a parlé à nos pères ou s'est montré dans les prophètes  
 à bien des reprises et de bien des façons<sup>a</sup>», de même,  
 après l'accomplissement de ce mystère, où il accorde à  
 la nature humaine beaucoup de bienfaits sous des formes  
 diverses, il est comparé à des objets divers et à des êtres  
 divers, selon le moment, le lieu ou le cas. Selon le  
 prophète David, en effet, il est la «montagne de Dieu»,  
 parce que la plénitude de Dieu devait habiter<sup>b</sup> en celui  
 que le prophète Daniel a vu, sous la forme d'une pierre  
 détachée de la montagne sans le travail des mains, grandir  
 et remplir toute la terre<sup>c</sup>. Ce qui veut dire qu'en naissant  
 sans l'habituelle étroite humaine, il a été détaché de la  
 montagne de la nature charnelle. Il est la «montagne  
 féconde» lorsqu'il présente aux âmes encore dans  
 l'enfance les seins que sont les apôtres<sup>1</sup>. Il est la «monta-  
 gne coagulée<sup>d</sup>» lorsqu'il donne aux âmes plus fortes une  
 nourriture solide<sup>e</sup>, en disant : «Ma chair est vraiment  
 une nourriture et mon sang vraiment une boisson<sup>f</sup>», et :  
 «Celui qui mange ma chair et boit mon sang possèdera  
 la vie éternelle<sup>g</sup>2.» Il est le «veau» tout jeune auquel  
 poussent des cornes, par les deux testaments, et des  
 sabots<sup>h</sup>, par les huit béatitudes qui poussent des quatre  
 pieds que sont les évangélistes. Il est l'«agneau» qui  
 enlève le péché<sup>i</sup> par la communication de la douceur de  
 l'Esprit saint, de telle façon qu'en revêtant les autres,  
 lui-même soit toujours dans l'abondance<sup>3</sup>. Il est parfois,  
 nous l'avons dit, le «bouquet de myrrhe» et la «grappe  
 de Chypre dans les vignes d'Engaddi.»

**32.** De la même façon aussi, l'Église, dans ce passage,  
 lui a donné un nom d'arbre, le *grenadier*, parce qu'il est

2. Sur la forme donnée à Jn 6, 55 ici et en V. 568-569. cf.  
 CCL 19. p. lxxxii.

3. *ipse semper abundet* : voir note à l. 317.

sia<sup>1</sup> appellauit, pro eo quod « arbor uitae »<sup>a</sup> est, in diuerso sapore<sup>1</sup> diuersis se personis praebendo, sicut illud manna filiis Israhel in<sup>1</sup> deserto, quod figuram eius corporis tenuisse nemo fidelium<sup>1</sup> dubitat, quod singulis comedentibus secundum desiderium cibi<sup>1</sup> mutabat saporem<sup>b</sup>. Est proculdubio arbor *mali granati* dum<sup>1</sup> inedia famis adfectas animas, sole sub ardente nequitiae fatigatas, *sub umbra* defensionis suae protegit ac defendit, et *fructu*<sup>1</sup> laborum doctrinae esurientes et sitientes per suam *dulcedinem*<sup>1</sup> reficit, sicut etiam secundum historiam uisibili cibo : ab aestu  
540 | diabolicae impugnationis protecta Ecclesia, in quinque milia<sup>1</sup> populorum in deserto, de quinque panibus et duobus piscibus<sup>c</sup>,<sup>1</sup> gratiae suae *fructum dulcissimum* esurienti in eius *gulture* fudit. | \*Quo utique de *fructu*, uirtutis paternae maiestatis participium<sup>1</sup> descendens, tot milia saturata  
545 | de tam paruo cibo, quis<sup>1</sup> sapiens poterit dubitare ? |

33. A paradisi namque expulsionem usque ad Virginis partum,<sup>1</sup> multis laboribus et intolerabili caumate daemonum impugnationibus adfecta est humana progenies quae hic, sub Ecclesiae<sup>1</sup> persona, *amica* est appellata. Quae in eius aduentu qui dixit : | *Venite ad me omnes qui laboratis et*  
550 | *onerati estis, et ego uos<sup>1</sup> requiescere faciam*<sup>a</sup>, sub tegmine

32 a. Cf. Gen. 3,24 b. Cf. Sag. 16,20-21 c. Cf. Matth. 14,17-21

33 a. Matth. 11,28

1. Remarquer la désignation du Christ comme *arbor uitae*, familière à Apponius (qui ignore *lignum uitae*) : III, 536.599.747; VII, 596; XII, 71 (en XII, 94, c'est la « connaissance de Dieu » qui est *arbor uitae*). Sous cette forme, l'appellation semble ne se retrouver presque jamais chez les Pères; lorsque l'idée se rencontre, c'est sous la forme *lignum uitae*. Il faut se rappeler que les anciennes versions portaient, en Gen. 2, 9 : *lignum uitae*; en 3, 22 : *arborem uitae* (*Vg* : de ligno uitae); en 3, 24 : *arboris* ou *ligni uitae* (*Vg* : ligni uitae). — Le rapprochement s'imposait avec Prov. 3, 18, où la Sagesse est désignée comme *lignum uitae*. C'est donc *lignum uitae* qui se rencontre habituellement. Ainsi chez HILAIRE. *Tr. in Ps. 1, 14* (CSEL 22, p. 29, 1.7); chez AUGUSTIN. *De Gen. ad litt.*, VIII, 4, 8; 5, 9-11 (*Bibl. august.*,

l'arbre de vie<sup>a 1</sup> lorsqu'il se donne aux différentes personnes sous une saveur différente : ainsi avait-il donné aux fils d'Israël dans le désert cette manne qui était — personne parmi les croyants ne le met en doute — la figure de son corps, et qui changeait de goût pour chacun de ceux qui en mangeaient, suivant l'aliment qu'ils désiraient<sup>b</sup>. Sans nul doute, il est un *grenadier* lorsqu'il garde et défend *sous l'ombre* de sa protection les âmes éprouvées par la famine et fatiguées de subir le soleil brûlant de la méchanceté, et que par sa *douceur* il restaure du *fruit* des labeurs de son enseignement celles qui ont faim et soif. Ainsi l'a-t-il fait aussi, suivant l'histoire, par une nourriture visible : lorsque, dans la personne des cinq mille hommes<sup>2</sup> au désert, l'Église une fois protégée de l'ardeur des assauts diaboliques, il a, à partir de cinq pains et de deux poissons<sup>c</sup>, versé dans son gosier, car elle était affamée, le *fruit très doux* de sa grâce. Et au sujet de ce *fruit*, quel sage pourra douter que d'avoir rassasié tant de milliers d'hommes à partir de si peu de nourriture soit une participation venue d'en haut à la puissance de la majesté du Père ?

33. Depuis l'expulsion du paradis jusqu'à l'enfantement virginal, la race humaine qui ici, en la personne de l'Église, a reçu le nom d'« amie », a été éprouvée par bien des peines et par une brûlure intolérable du fait des attaques des démons. A l'avènement de celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui peinez et êtes surchargés, et moi je vous procurerai le repos »<sup>a</sup>, elle se repose

49, p. 20-29, et Note, p. 499-500); *De Ciu. Dei*, XIII, 21; XX, 26 (CCL 48, p. 404, l. 27; p. 750, l. 47); *Contra adv. leg.*, l. 15 (CCL 49, p. 54, l. 581-584). — Chez Apponius, l'*arbor uitae Christus* est toujours évoqué à propos des arbres que mentionne le *Cantique* (2, 3; 4, 13; 8, 5), sans référence explicite à *Gen.* ou *Prov.*

2. Le ms. S et le ms. R (suivi par l'édition Bottino-Martini) ajoutent : *et quatuor milia*, d'après Matth. 15, 32-39. La précision de *quinque panibus* et *duobus piscibus* montre, semble-t-il, qu'il s'agit-là d'une glose, d'ailleurs absente de M.

defensionis eius, credendo unum | Deum, requiescens laeta iam dicit : *In umbra eius quam desideraueram sedi*, quae dulcedinem regni caelorum et beatorum | requiem manat, siue corpus eius et sanguinem delibando uitam | aeternam conferentem<sup>b</sup>, exsultans ait : *Et fructus eius dulcis | gutturi meo*. De qua *dulcedine* in alio loco collaudando hortatur | propheta credentes : *Gustate*, inquit, *et uidete quam suavis est | Dominus*<sup>c</sup>; et alio loco : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua*, | *Domine : super mel et fauum ori meo*<sup>d</sup>. |

565 34. De huius ergo arboris fructu, per supradicta quasi languidus in ultima infirmitatis desperatione, *mali granati* suco in eius | aduentu recreata est credentium turba. Qui *fructus* cotidie per | eos qui Christi uices agunt, in *guttore* Ecclesiae infundi monstratur, per ea scilicet mysteria quae

570 nota sunt populo christiano. Et sic per singulos gradus profectu doctrinae introducitur ad | arcanam intelligentiam legis diuinae, ut agnoscere possit omnia | illa quae in ueteri testamento gesta sunt — siue peregrinationem | patriarcharum, siue afflictionem populi Israhel sub pharaone<sup>a</sup>, | siue decem plagarum uerba quibus flagellabantur Aegyptii<sup>b</sup>, | siue diuisionem rubri maris mersionemque pharaonis<sup>c</sup>, siue per | lignum indulcatam amarissimam aquam<sup>d</sup>, siue manna porrectum | de caelo esurientibus in deserto<sup>e</sup>, siue aquam productam de | petra<sup>f</sup>, nec non in duabus tabulis legem susceptam digito Dei | scriptis<sup>g</sup>,

33 b. Cf. Jn 6,55 c. Ps. 33,9 d. Ps. 118,103

34 a. Cf. Ex. 1,9-14 b. Cf. Ex. 7,12 c. Cf. Ex. 14,21-31  
d. Cf. Ex. 15,25; Sir. 38,5 e. Cf. Ex. 16,30-31 f. Cf. Ex. 17,1-6 g. Cf. Ex. 31,18

1. *in umbra eius* : cf. note à III, 512.

2. L'intelligence cachée de la loi divine fait découvrir en elle la présence du Christ. C'est là le grand principe de l'exégèse chrétienne et le fondement de toute allégorie. Cette intelligence nous introduit dans « la Sagesse multiforme de Dieu », que le *Cantique* appelle « le

en croyant au Dieu unique à l'abri de sa protection et elle dit désormais, toute joyeuse : « *A son ombre*<sup>1</sup>, que j'avais désirée, je me suis assise », cette ombre qui répand la douceur du royaume des cieus et le repos des bienheureux; ou alors, en goûtant à son corps et à son sang qui donnent la vie éternelle<sup>b</sup>, elle exulte et déclare : « *Et son fruit est doux à mon gosier*. » Cette douceur, dans un autre passage le prophète la loue en exhortant les croyants : « *Goûtez*, dit-il, *et voyez comme est doux le Seigneur*<sup>c</sup> », et ailleurs : « *Combien douces à mon gosier tes paroles, Seigneur ! Ma bouche les préfère au rayon de miel*<sup>d</sup>. »

34. Du fruit de cet arbre, grâce au suc de la *grenade*, la foule des croyants — telle un malade dont la maladie, par suite des épreuves mentionnées plus haut, est arrivée au dernier état du désespoir — a repris vie à sa venue. Ce fruit, on le voit chaque jour déposé dans le *gosier* de l'Église par ceux qui tiennent la place du Christ, cela à travers les mystères qui sont connus du peuple chrétien. Ainsi, de degré en degré, par le progrès dans l'instruction, elle est introduite à l'intelligence cachée de la loi divine, de façon à pouvoir reconnaître que tous ces événements accomplis dans l'ancien testament<sup>2</sup> — la migration des patriarches, ou les tourments du peuple d'Israël sous la domination du pharaon<sup>a</sup>, ou les verges des dix plaies dont étaient fustigés les Égyptiens<sup>b</sup>, ou le partage de la mer Rouge et la submersion du pharaon<sup>c</sup>, ou encore l'eau très amère adoucie par le bois<sup>d</sup>, ou la manne accordée du haut du ciel aux affamés dans le désert<sup>e</sup>, ou l'eau jaillie du rocher<sup>f</sup>, ou encore la loi reçue dans les deux tables écrites par le doigt de Dieu<sup>g</sup>, la construc-

cellier du Roi » (III, 646). Elle fait partie de l'« ordre de la charité », par lequel « l'âme doit comprendre que toutes les réalités qui ont été accomplies selon la chair dans l'ancien testament ont été reproduites selon l'esprit à l'avènement du Christ » (III, 654-656). Voir Introduction, p. 63-64.

580 constructionemque tabernaculi<sup>h</sup>, Iordanem conuersum  
 | retrorsum<sup>i</sup>, duodecim lapides leuatos de fundo Iordanis  
 et alios | totidem repositos desuper faciem campi<sup>j</sup>, muros  
 Hiericho clamore populi implanatos<sup>k</sup>, aedificium templi  
 Salomonis ubi uox mallei et securis negatur audita<sup>l</sup> —, BM 62  
 585 omnia typos et figuras ueritatis | redemptionisque humani  
 generis tenuisse : quae in nobis com|pleta luce clarius  
 \*demonstrantur. |

35. Arbori autem *malo granato* Dei Filium comparauit  
 Ecclesia, quae *fructum* gratum aspectui et *dulcissimi* saporis  
 590 habet<sup>a</sup>, | de quo lassae languidorum animae recreantur,  
 et medicinam | corporis ad multas passiones in se continere  
 et germinare mon|stratur. Nec enim absque mysterio pulcherrimi ipsi granorum | ordines, diuisis receptaculis delicatissimis, forti tegmine circum|dati ob iniuriam tempestatis consistunt. In quibus utique diuersi meritorum ordines intra Ecclesiae fidem commorantium figura signantur.  
 595 Quorum multitudo, beatitudinis gloria, in uno | gaudio regni caelorum diuersas obtinent mansiones<sup>b</sup>. Quos de | Ecclesiae rectae fidei sinu conclusos latitudo suscepit regni | caelorum. Quos de terrena Hierusalem, « uisione pacis », uera | suscepit pax, caelestis Hierusalem, mater<sup>c</sup> omnium sanctorum. | Quae utique de praedicta arbore uitae germi-

34 h. Cf. Ex. 25-26 i. Cf. Ps. 113,8 j. Cf. Jos. 4,3-9  
 k. Cf. Jos. 6,16-20 l. Cf. III Rois 6,7

35 a. Cf. Gen. 3,6 b. Cf. Jn 14,2 c. Gal. 4,26

1. Heureuse image, propre à Apponius, de ces graines de grenade, harmonieusement groupées et cloisonnées par de fines membranes, mais toutes protégées par la même écorce. Ces *ordines*, au sein de l'unique Église ici-bas, sont distingués par les mérites, non par les dignités. Ils préludent aux diverses demeures dans l'unique enceinte du royaume des cieux. — Dans une autre perspective, Apponius parlera de trois *meritorum ordines* dans l'Église par rapport à la foi : ceux des *doctores*, des *docibiles* et des simples (IX, 229-236).

tion du tabernacle<sup>h</sup>, le Jourdain remontant son cours<sup>i</sup>, les douze pierres dressées du fond du Jourdain et autant d'autres placées sur la surface de la plaine<sup>j</sup>, les murs de Jéricho abattus par la clameur du peuple<sup>k</sup>, la construction du temple de Salomon sans que soit entendu le bruit du marteau et de la hache<sup>l</sup> —, que tous ces événements ont été des types et des figures de la réalité et de la rédemption du genre humain. C'est en nous que, de manière plus claire que le jour, ces événements se montrent accomplis.

35. C'est au *grenadier* que l'Église a comparé le Fils de Dieu, car il possède un *fruit* agréable au regard et de saveur *très douce*<sup>a</sup>, qui restaure les âmes épuisées des malades, et cet arbre contient en lui et produit un remède pour beaucoup de souffrances corporelles. Et il n'est pas dépourvu de mystère que les très belles rangées de grains, en des alvéoles séparées et très fines, soient enveloppées d'une solide écorce contre les atteintes des éléments. En eux sont représentés en figure les divers ordres de mérite de ceux qui demeurent à l'intérieur de la foi de l'Église<sup>l</sup>. Leur multitude, une fois glorifiée et bienheureuse, occupe des demeures différentes<sup>b</sup> dans l'unique joie du royaume des cieux. Au sortir du sein de l'Église à la foi droite qui les contenait, le vaste espace du royaume des cieux les a reçus. Au départ de la Jérusalem terrestre, « vision de paix », la véritable paix les a accueillis, la Jérusalem céleste, mère de tous les saints<sup>c2</sup>. Et celle-ci a évidemment

2. *mater omnium sanctorum* : cette leçon de Gal. 4, 26, propre à Apponius, se retrouve en IV, 24 ; ailleurs (V, 263 ; VIII, 964) il écrit : *mater sanctorum*. — La leçon courante était *mater omnium nostrum*, constante chez Rufin traduisant Origène, et habituelle chez Jérôme, qui se ralliera finalement à *mater nostra* (Vg). Deux fois Jérôme a explicité *nostrum* en écrivant : *mater sanctorum* (In Soph. III, 14/18 : CCL 76 A. 707. 527 ; Ep. 58. 2 : CSEL 54. 530. 2) ; une fois en écrivant : *mater omnium credentium* (In Es. XV, 54. 15. 9 : CCL 73 A. 613. 9).

600 nasse probatur, | secundum magisterium Pauli apostoli :  
*Omnia ex ipso, et per ipsum, et in ipso constant*<sup>d</sup>; et beatus  
 euangelista Iohannes : | *Omnia per ipsum* — id est per Ver-  
 bum — *et sine ipso factum est* | nihil<sup>e</sup>.

36. Illud autem quod dicit amica : *Sicut malum inter*  
 605 *ligna* | *siluarum, sic dilectus meus inter filios*, hoc significare  
 uidetur, | quod non malitia notentur *filii* sicut *filiae*, quae  
*spinis* sunt | comparatae. Vnde igitur illae diaboli *filiae* per  
 uenenosam doctrinam genitae, et isti, in statu genuino  
 nobilitatis consistendo, | Dei *filii* appellantur. Qui,  
 610 licet similem Christo *fructum* proferre | nequeant, tamen  
 qualemcumque necessarium germinant *fructum* et nequi-  
 tiae ramnis non sunt armati nec contingentes se | uulne-  
 rant. Quorum exultationem credulitatis in dilecti aduen-  
 tu futuram praedixit propheta : *Gaudebunt*, inquit, *campi*  
 et | *omnia quae in eis sunt. Tunc exsultabunt omnia ligna*  
 615 *siluarum* | *ante faciem Domini, quoniam uenit*<sup>a</sup>. Est quippe  
 magna exsultatio *lignis siluarum* dum conspiciunt in  
 medio sui talem arborem | surrexisse cuius *fructus* totam  
 decorauerit *siluam*, omnes abstulerit animarum languores,  
 omnesque *indulcauerit fructus* amaritudinis. *Sub cuius*  
 620 *umbra*, omni aestu tristitiae, omni pondere | peccati  
 abiecto, Ecclesia, multum *\*desiderata* *\*reque* *\*inuenta* |  
 et *dulcissimo fructu* saginata, adulescentulis animabus  
 adeptas | gaudia narrat : *In umbra eius quam desideraueram*,  
 inquit, *sedi*, | *et fructus eius dulcis gutturi meo*. Et sic per  
 ordinem ad altiora | intellegenda mysteria se introduci tes-  
 XXVIII tatur, dicendo : INTRODUXIT ME REX IN CELLAM VINA-  
 (II,4) RIAM. ORDINAVIT IN ME CARITATEM. |

35 d. Rom. 11,36; Col. 1,17 e. Jn 1,3  
 36 a. Ps. 95,12-13

1. Sur l'emploi fait par Apponius des mots *amor*, *caritas*, *dilectio*.  
 voir la note à I. 35. et la Note complémentaire I. p. 361. De lui-même.  
 Apponius écrit plus volontiers *amor* (mot presque ignoré du nouveau  
 testament). Mais c'est le texte commenté qui dicte le plus souvent son

poussé de l'arbre de vie déjà dit, selon l'enseignement  
 de l'apôtre Paul : « Tout vient de lui, et tout subsiste par  
 lui et en lui<sup>d</sup>. » Et le bienheureux évangéliste Jean :  
 « Tout a été fait par lui — c'est-à-dire par le Verbe —  
 et sans lui rien n'a été fait<sup>e</sup>. »

36. Quant aux paroles prononcées par la bien-aimée :  
 « *Comme le grenadier parmi les arbres des forêts, ainsi  
 mon bien-aimé parmi les fils* », elles semblent signifier  
 que les *filis* ne sont pas taxés de malice comme les *filles*,  
 qui sont comparées aux *épinés*. Par suite donc, elles  
 étaient *filles* du diable, engendrées par sa doctrine véné-  
 neuse, tandis qu'eux, parce qu'ils demeurent dans leur  
 condition native de noblesse, sont appelés *filis* de Dieu.  
 Et bien qu'ils ne puissent pas produire un *fruit* semblable  
 à celui du Christ, ils donnent pourtant un *fruit* plus ou  
 moins voisin. Et ils ne sont pas hérissés des *épinés* du  
 vice et ne blessent pas ceux qui les touchent. L'exultation  
 future de leur foi à l'arrivée du *bien-aimé*, le prophète  
 l'a prédite : « La campagne se réjouira, et tout ce qu'il  
 y a en elle. Alors exulteront tous les arbres des forêts  
 devant la face du Seigneur, car il vient<sup>a</sup>. » Grande est  
 en effet l'exultation parmi les *arbres des forêts* lorsqu'ils  
 voient qu'un tel *arbre* a surgi au milieu d'eux, et que  
 son *fruit* a embelli toute la *forêt*, enlevé toutes les  
 maladies des âmes et *adouci* tous les *fruits* d'amertume.  
 A l'ombre de cet arbre, soulagée de toutes les brûlures  
 de la tristesse, de tout le poids du péché, l'Église, ayant  
 trouvé le repos tant *désiré*, et rassasiée de son *fruit très*  
*doux*, raconte aux âmes adolescentes les joies qu'elle a  
 obtenues : « *A son ombre que j'avais désirée*, dit-elle, *je*  
*me suis assise et son fruit est doux à mon gosier*. » Elle  
 témoigne qu'ainsi elle est introduite progressivement à  
 l'intelligence de mystères plus élevés, lorsqu'elle dit : « LE  
 ROI M'A INTRODUITE DANS LE CELLIER AU VIN. IL A ORDONNÉ  
 EN MOI L'AMOUR<sup>1</sup>. »

choix. Ainsi, dans le présent livre III, *caritas* est amené 26 fois par  
 le verset 2, 4; *amor* 14 fois par le verset 2, 5.

37. Ad illam utique dulcedinem inuitat adulescentulas, et laudando festinare hortatur, quam Christus docendo propinat, cum ait : *Operamini opus quod non perit sed permanet in aeternum*<sup>a</sup>. De quo opere meliorem partem Mariam dicit elegisse a Martha<sup>b</sup>, et de quo dicit : *Beati oculi qui uident quae uos uidelis, et beatae aures quae audiunt quae uos auditis*<sup>c</sup>. In quo opere positos similiter beatificat propheta dicendo : *Beati qui scrutantur testimonia eius, in toto corde exquirunt eum*<sup>d</sup>. Sunt enim testimonia in ueteris testamenti lege quae Christum humani generis redemptorem probant uenturum, aduenisse, iterum aduenturum in gloria. Ponamus igitur legem diuinam latissimum esse palatium, in quo rex inhabitat Christus, Sermo omnipotentis Patris, ubi ad aeternam militiam *introducuntur* credentium animae. Vbi, cum omnes qui *introducuntur*, uni militent regi, tamen quis quantum bene ministraverit, gradum sibi bonum acquirit et multa fiducia<sup>e</sup> lateribus regis coniungitur.

38. Haec ergo regina, cuius persona introducitur loqui, per singulos gradus profectus suos quos acquirit in sapientia Dei adulescentulis narrat. Primum uidelicet, adhuc ueluti pauca in capite huius Cantici uel esuriens cibum illum quem dixit *dulcem* gulturi suo<sup>a</sup>, in cellaria regis se *introducunt*<sup>b</sup> laetatur — quod diximus multiforem sapientiam Dei<sup>c</sup> —, ubi a multorum deorum turpium cultura ad unius ueri Dei notitiam animae introducuntur;

37 a. Jn 6,27    b. Cf. Lc 10,42    c. Lc 10,23; Matth. 13,16  
d. Ps. 118,2    e. I Tim. 3,13  
38 a. Cant. 2,3    b. Cant. 1,3    c. Eph. 3,10

1. Sur la forme de la citation de Jn 6, 27 : *Operamini opus...*, cf. II, 102. Ici, cette « œuvre », cette « meilleure part » est l'écoute de la

Le cellier  
de l'intelligence

37. Elle convie donc les adolescentes, et par ses louanges elle les exhorte à se hâter vers cette douceur que le Christ verse par son enseignement, lorsqu'il dit : « Travaillez à une œuvre qui ne périt pas, mais qui demeure éternellement<sup>a</sup>. » Au sujet de cette œuvre, il dit que Marie a choisi une part meilleure que Marthe<sup>b</sup>, et il dit aussi : « Bienheureux les yeux qui voient ce que vous voyez, et bienheureuses les oreilles qui entendent ce que vous entendez<sup>c</sup>. » Le prophète également proclame bienheureux ceux qui sont appliqués à cette œuvre, en disant : « Bienheureux ceux qui scrutent ses témoignages, qui le cherchent de tout leur cœur<sup>d</sup>. » Il y a en effet dans la loi de l'ancien testament des témoignages qui prouvent que le Christ viendrait comme rédempteur du genre humain, qu'il est venu, qu'il viendra de nouveau dans la gloire. Posons donc que la loi divine est le palais très spacieux où habite le roi, le Christ, la Parole du Père tout-puissant. Là les âmes des croyants sont *introduites* pour une milice éternelle. Là, même si tous ceux qui sont *introduits* militent pour l'unique roi, cependant chacun, dans la mesure où il a bien servi, s'acquiert un rang honorable et prend place avec grande assurance<sup>e</sup> aux côtés du roi.

38. Donc cette reine, dont le personnage est mis en scène et parle, raconte aux adolescentes, étape par étape, les progrès qu'elle acquiert dans la sagesse de Dieu. Tout d'abord, au début de ce Cantique, encore comme apeurée et affamée de cette nourriture qu'elle a déclarée « douce à son gosier<sup>a</sup> » elle se réjouit d'avoir été *introduite dans le cellier du roi*<sup>b</sup> — il s'agit de la sagesse multiforme de Dieu<sup>c</sup>, nous l'avons dit —, là où les âmes sont *introduites*, du culte des dieux nombreux et couverts de honte, à la connaissance du Dieu unique et véritable. Maintenant,

parole de Dieu : en II, 102, il s'agissait de toute « œuvre » accomplie dans la volonté de Dieu, au nom du Seigneur.

650 hic uero, iam multum sublimior effecta, *introduc*tam | se  
 intellegentia legis ueteris testamenti ad consideranda  
 mirabilia<sup>d</sup> quae per singulos patriarchas uel prophetas  
 usque ad partum Virginis operatus est Deus : quae nunc,  
 per figuram, *cellam* | *uinariam* nominauit. Vbi *introduc*t  
 655 *in se ordinem caritatis* : quomodo intellegere  
 debeat omnia illa quae carnaliter | celebrata sunt in ueteri  
 testamento spiritaliter in Christi imaginata esse aduentu,  
 et quae humanis comparationibus de Deo in | prophetis  
 dicuntur, non infirmitate diuinitatis ostendi, sed ut | fragi-  
 litas humana possit, pro uiribus, diuinitatis magnitudinem  
 | contemplari in Trinitatis ordine, *caritatem* Domini,  
 660 secundum | Paulum apostolum, in aeternum *manentem*<sup>e</sup>. |  
 39. In quo *ordine caritatis*, quid aliud credendum est  
 primum | imbui nisi ut credat, et agnoscat primum debere  
 Patrem nominari, in quo Filius semper ut uerbum in uoce ;  
 secundo Filium, in | quo semper Pater ; tertio Spiritum

BM 6

38 d. Cf. Ps. 118,18 e. Cf. I Cor. 13,13

1. Les longs développements qui vont suivre sur l'*ordo caritatis*, tout en étant très personnels (notamment à propos du choix proposé aux martyrs : l. 702-706), rappellent pourtant en partie les exposés d'Origène : qui doit être aimé, et dans quel ordre ? Origène part d'un principe différent : l'ordre de la charité est réglé par la proximité plus ou moins étroite du prochain avec Dieu, lequel doit être aimé avant tout (*Hom. sur le Cant.*, II, 8 : SC 37 bis, p. 128-130 ; *Comm. sur le Cant.*, III, 7 : SC 376, p. 548-565).

une fois élevée à un état bien plus sublime, elle se réjouit d'avoir été *introduite*, par l'intelligence de la loi de l'ancien testament, à la contemplation des merveilles<sup>d</sup> que Dieu a accomplies à travers chacun des patriarches et des prophètes jusqu'à l'enfantement virginal. C'est cela qu'elle a maintenant appelé, en figure, le *cellier au vin*. C'est là qu'une fois *introduite* elle a reçu *en elle l'ordre de l'amour*<sup>1</sup> : la manière dont elle doit comprendre que toutes les réalités qui ont été accomplies selon la chair dans l'ancien testament ont été reproduites selon l'esprit à l'avènement du Christ<sup>2</sup> ; comprendre aussi que ce qui nous est dit de Dieu dans les prophètes au moyen de comparaisons humaines n'est pas présenté ainsi par suite d'une imperfection de la divinité<sup>3</sup>, mais pour que la fragilité humaine puisse, selon ses forces, contempler la grandeur de la divinité dans l'*ordonnance* de la Trinité, l'*amour* du Seigneur qui, selon l'apôtre Paul, *demeure*<sup>e</sup> éternellement.

L'amour  
 bien ordonné

39. Dans cette *ordonnance de l'amour*, que faut-il croire inculqué d'abord, sinon de croire et de reconnaître que d'abord doit être nommé le Père, en qui est toujours le Fils, comme le verbe dans la voix ; en second lieu, le Fils, en qui est toujours le Père ; en troisième lieu l'Esprit saint, qui procède en vérité de la voix et

2. Sur cette intelligence de l'accomplissement « spirituel » dans le Christ des réalités « charnelles » de l'ancien testament, voir la note à III, 571. et *Introd.*, p. 63-64.

3. Invitant à l'interprétation spirituelle des réalités de l'ancien testament, Apponius se préoccupe aussi de justifier les anthropomorphismes des « prophètes » parlant de Dieu : ces modes d'expression étaient des moyens donnés à la faiblesse humaine pour s'élever jusqu'à la contemplation de Dieu.

665 sanctum, qui uera ratione de | uoce et uerbo, de Patre et Filio procedere comprobatur — secundum illud in initio decalogi : *Diliges Dominum Deum tuum in | toto corde tuo*; secundus ordo est : *in tota anima tua*; tertius ordo | est : *in tota uirtute tua*<sup>a</sup>. Deinde iam in singulis praeceptis legalibus, quomodo uel quo adfectu debeat diligere proximos uel

670 singulae personae, in *Ecclesia caritas ordinatur*. Quae *introducitur*, non | summam intellegentiae legis diuinae se adeptam, sed *ordinatam* | in se *caritatem* laetatur, quoniam totius supradictae aulae regiae | ianua est aeternum, unum uerumque in unitatis essentia semper | manentem credere

675 Deum, ut nos doceremur posse quidem omnes homines quamlibet *caritatem* habere, sed non *ordinatam*; | illos autem tantummodo ueram perfectamque et *ordinatam* | *caritatem* tenere qui se amore legis diuinae dignos exhibuerint | *introduci* in eius intellegentiam, ubi *ordinem* edocuit esse *caritalis*. Nam nisi a mandatis intellexerit Dei quid odio habere | debeat, quid perfecta diligere *caritate* — sicut

680 ille qui dicebat Deo : | *A mandatis tuis intellexi, propterea odiui omnem uiam iniquitatis*<sup>b</sup> —, et cui personae quo modo uel quale officium *caritalis* | impendat, *inordinata* et non Deo accepta eius *caritas* apparebit. |

39 a. Matth. 22,37; Mc 12,30; Deut. 6,5      b. Ps 118,104

1. Belle expression des relations au sein de la Trinité : s'il y a en elle un *ordo caritatis*, c'est celui, non d'une subordination, mais des processions du Fils et de l'Esprit. — A première vue, les formules : *ut uerbum in uoce* (663), *de uoce et uerbo* (664-665) font penser aux images développées par saint AUGUSTIN au livre XV du *De Trinitate* (rapprochement opéré par H. KÖNIC, *Apponius*, n. 62, p. 35-37). En fait, les points de vue diffèrent (cf. Introduction, p. 85). Pour Augustin, c'est le *uerbe mental* de l'homme qui présente une similitude avec le Verbe demeurant dans le Père, tandis que le *uerbe proféré* par la voix de l'homme présente une similitude avec le Verbe se faisant chair : *Ita enim uerbum nostrum uox quodam modo corporis fit, assumendo eam in quo manifestatur sensibus hominum, sicut Verbum Dei caro factum est, assumendo eam in qua et ipsum manifestaretur sensibus hominum... et hoc nostrum uox fit, et illud caro factum est* (*De Trin.*

du verbe, du Père et du Fils<sup>1</sup>. C'est ce qui est dit au début du décalogue : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur »; en second lieu : « de toute ton âme »; en troisième lieu : « de toute ta force<sup>a</sup>. » C'est ensuite dans les préceptes particuliers de la loi que *l'amour* reçoit son *ordonnance* dans l'Église : comment et de quelle affection doivent être aimés le prochain et chacune des personnes. Une fois *introduite*, l'Église ne se réjouit pas d'avoir atteint la perfection de l'intelligence de la loi divine, mais d'avoir acquis *en elle* un *amour ordonné*, car la porte de tout le palais royal en question, c'est de croire que Dieu est éternel, unique et vrai, et qu'il demeure toujours dans l'essence de son unité. Ceci pour nous apprendre que tous les hommes peuvent sans doute posséder quelque *amour*, mais non pas un *amour ordonné*, et que seuls gardent un *amour* vrai, parfait et *ordonné* ceux qui se sont montrés, par l'attachement à la loi divine, dignes d'être *introduits* dans l'intelligence de cette loi où il nous a appris que se trouvait *l'ordonnance de l'amour*. Car si l'âme n'a pas compris par les commandements de Dieu ce qu'elle doit haïr, et ce qui doit être aimé d'*amour* parfait — comme celui qui disait à Dieu : « C'est par tes commandements que j'ai compris : aussi j'ai haï tous les chemins du vice<sup>b</sup> » — et envers quelles personnes elle doit s'acquitter du service de *l'amour*, comment et sous quelle forme, son *amour* n'apparaîtra ni ordonné ni agréé de Dieu.

XV, II, 20 : CCL 50A, p. 486-487). — Apponius, lui, dit que le Fils demeure toujours dans le Père « comme le verbe dans la voix », et aussi que l'Esprit saint procède « de la voix et du verbe, du Père et du Fils », et c'est le Père qui est assimilé à la voix. Cette perspective originale n'est pas sans profondeur, mais elle ne saurait être poussée trop loin : nommant le Fils en qui est toujours le Père, Apponius s'abstient d'ajouter : « comme la voix dans le verbe ». — L'affirmation de la double procession de l'Esprit saint se retrouve en VI, 157-158 et XII, 1358 (cf. sur sa mission, XII, 1375-1376). — Noter le lien établi entre les trois Personnes divines et les trois modes d'aimer Dieu : de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces (665-668).



685 **40.** Alio enim *ordine* reciproca *caritas* repensanda est  
 nobis omnem | summam *caritatis* per Christum contulisse  
 probatur. Alio *ordine* | impendenda est genitoribus, per  
 quos sumus, qui non eramus; | alio *ordine* fideli amico; alio  
 690 *ordine* carissimo filio; alio *ordine* | fratri germano; alio  
*ordine* coniugi; alio *ordine* seruus domino; | alio *ordine*  
 dominus seruo. Alio *ordine* impendenda est *caritas* | cui; BM  
 alio *ordine* peregrino; alio *ordine* magnato; alio *ordine* |  
 sacerdoti; alio *ordine* propinquis uel proximis. Nam largiri  
 necessaria egenti, infirmo uel peregrino, non ad ostentatio-  
 695 nem | laudis humanae, sed propter retributionem aeter-  
 nam, *ordinatae* | *caritatis* indicium est. Consolari lugentes  
 et oppressos iniusto | iudicio, uisitare infirmos uel carceri  
 mancipatos, *ordinata caritas* | demonstratur. In nullo nego-  
 700 tio, pro ueritate, hominis personam | reuereri, misericordi-  
 ter admonere insipientes, ueracissime increpare superbos,  
*caritatis* manifestus est *ordo*. Quisquis autem | amplius dili-  
 git patrem aut matrem, uxorem, filios uel fratres, | aut  
 diuitias praesentis temporis, quam Deum<sup>b</sup>, est quidem in  
 eo | *caritas*, sed non *ordinata*. Quae etiam, in tempore per-  
 secutionis, | plerumque retardat, aliquando etiam reuocat  
 a corona. Pro | Christi autem nomine perpeti diuersa tor-  
 705 menta et pro amore | iustitiae, pro fratribus animam  
 ponere<sup>c</sup>, *ordinata caritas* demonstratur. |

**41.** *Ordinauit* ergo Dei Filius in Ecclesia sua *caritatem* ut  
 sciat | unusquisque Ecclesiae filius unicuique quo *ordine*

<sup>a</sup> I Jn 4,19    <sup>b</sup> Matth. 10,37; Lc 14,26    <sup>c</sup> Cf. I Jn 3,16

1. TLL, VIII, 103, 83, cite cet emploi fait par Apponius du mot rare *magnatus* (dont il y a plusieurs exemples dans Sir.) comme une conjecture de l'édition Bottino-Martini. C'est en réalité la leçon authentique des mss S et R.

**40.** D'un autre *ordre* est l'amour dont nous devons payer en retour Dieu, qui, selon l'apôtre, nous a aimés le premier<sup>a</sup>, qui dans le Christ nous a conféré toute la plénitude de l'amour. D'un autre *ordre* est l'amour que nous devons avoir pour nos parents, par qui nous existons, nous qui n'existions pas; d'un autre *ordre* l'amour pour un ami fidèle; d'un autre *ordre* l'amour pour un fils très cher; d'un autre *ordre* l'amour pour un propre frère; d'un autre *ordre* l'amour pour un conjoint; d'un autre *ordre* l'amour pour un maître de la part d'un serviteur; d'un autre *ordre* l'amour pour un serviteur de la part d'un maître. D'un autre *ordre* est l'amour que nous devons avoir pour un concitoyen, d'un autre *ordre* l'amour pour un étranger; d'un autre *ordre* est l'amour pour un grand personnage<sup>1</sup>, d'un autre *ordre* l'amour pour un évêque; d'un autre *ordre* est l'amour pour des parents ou des proches. Faire don en effet du nécessaire à un pauvre, à un infirme ou un étranger, non pas par vanité et pour la louange des hommes, mais en vue d'une récompense éternelle, c'est la marque d'un amour bien ordonné. Consoler ceux qui pleurent et ceux qui sont accablés par un jugement injuste, visiter les malades et ceux qui ont été mis en prison, voilà qui montre un amour ordonné. Ne jamais tenir compte de la qualité d'un homme au détriment de la vérité dans aucune affaire, admonester les insensés avec miséricorde, reprendre les orgueilleux en toute vérité, voilà l'ordre manifeste de l'amour. Mais quiconque aime son père ou sa mère, son épouse, ses fils ou ses frères, ou les richesses du temps présent, plus que Dieu<sup>b</sup>, il y a certes de l'amour en lui, mais non un amour ordonné. Et même, en temps de persécution, cet amour, la plupart du temps, retarde, parfois même fait perdre la couronne. Souffrir les divers supplices pour le nom du Christ et pour l'amour de la justice, donner sa vie pour ses frères<sup>c</sup>, voilà qui manifeste un amour ordonné.

**41.** Donc le Fils de Dieu a dans son Église ordonné l'amour, pour que chaque fils de l'Église sache selon quel ordre il doit s'acquitter envers chacun du service

- 710 *caritatis* impendat officium, dicendo in euangelio : *Reddite quae Caesaris | sunt Caesari, et quae Dei sunt Deo*<sup>a</sup>; et per beatum Paulum | apostolum : *Reddite, inquit, singulis debita : cui honorem, honorem; cui timorem, timorem; cui tributum, tributum; cui uectigal, uectigal*<sup>b</sup>. Non omnes autem qui christiano uocabulo nuncupantur ad hunc *ordinem caritatis*, in praedictam intellegentiam | quam *cellam uinariam* nominauit, *introducuntur*, sed qui parum | quantumcumque imitator fuerit Pauli, qui dicebat : *Amplius | omnibus laboraui in uigiliis, in ieiuniis, in laboribus multis, in | fame et frigore*<sup>c</sup>, et cetera quae eius epistolae continent, et : *omnia, | ait, arbitratus sum ut stercora ut Christum lucrifacerem*<sup>d</sup>. |
- 720 **42.** In capite huius Cantici, in *cellaria regis se introducunt* | *Ecclesia gaudet, ubi ingressa dicit : Exsultabimus et laetabimur | in te*<sup>a</sup>, agnita uidelicet eius praesentia corporali qui est sapientia | Patris, qui uelut in conclauis, prophetarum praeconiis, latebat, in | quo sunt omnes exultationis et laetitiae thesauri<sup>b</sup>. Hic uero, ubi | ad intellegendam legem diuinam et quidquid obiectum mysteriorum dictum est — qui sermo legis cui personae conueniat — uel ad | dis-
- 725 — *ordinem caritatis* se dicit *introducuntur*, non se *laetari* | et *exsultare*, sed *languere*, eo quod, secundum eundem Salomonem, *qui addit sapientiam addit dolorem*<sup>c</sup>, et quis
- 730 quantum con|sectando proximus effici coeperit sapientiae, tantum eam uix | conspicit prolongatam. De quo dolore beatus nascitur amor | Christi, et de amore gloriosus sanitatis animae *languor*, qui ei | omnes uires subtrahat ad

<sup>a</sup> 41 a. Matth. 22,21    b. Rom. 13,7    c. I Cor. 15,10; II Cor. 6,5; 11,27    d. Phil. 3,8

<sup>a</sup> 42 a. Cant. 1,3    b. Cf. Col. 2,3    c. Eccl. 1,18

1. Voir ci-dessus, l. 646-650; ci-dessous, l. 757-760.

de l'amour, lorsqu'il dit dans l'évangile : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu<sup>a</sup> », et par le bienheureux apôtre Paul : « Rendez à chacun ce qui lui est dû : à qui l'honneur, l'honneur; à qui la crainte, la crainte; à qui le tribut, le tribut; à qui l'impôt, l'impôt<sup>b</sup>. » Mais ce ne sont pas tous ceux qui portent le nom de chrétien qui sont *introduits* dans cet *ordre de l'amour*, dans cette intelligence que le texte a appelée plus haut le *cellier au vin*<sup>1</sup>. C'est celui qui aura été si peu que ce soit l'imitateur de Paul, qui disait : « Plus que tous j'ai travaillé, dans les veilles, dans les jeûnes, dans des labeurs multiples, dans la faim et le froid<sup>c</sup> », et tout ce que contiennent d'autre ses lettres; et encore : « J'ai tout regardé comme des ordures pour gagner le Christ<sup>d</sup>. »

#### La langueur d'amour

**42.** Au début de ce Cantique, l'Église se réjouit d'avoir été *introduite dans les celliers du roi* et, lorsqu'elle y a pénétré, elle déclare : « Nous exulterons et nous nous réjouirons en toi<sup>a</sup>. » C'est qu'elle y a reconnu la présence corporelle de celui qui est la sagesse du Père, lui qui était caché dans les oracles des prophètes comme dans une chambre close, lui en qui sont tous les trésors de l'exultation et de la joie<sup>b</sup>. Mais maintenant, lorsqu'elle déclare qu'elle a été *introduite* à l'intelligence de la loi divine et de tout ce qui a été dit sous le voile de mystères — à savoir quelles paroles de la loi conviennent à chaque personne —, ou à la science de l'*ordonnance de l'amour*, elle ne dit plus qu'elle « se réjouit » et qu'elle « exulte », mais qu'elle *languit*. C'est que, selon le même Salomon, « qui augmente sa sagesse augmente sa douleur<sup>c</sup> », et que, dans la mesure où chacun, par sa recherche, commence à se trouver proche de la sagesse, dans cette mesure il l'aperçoit à peine, loin de lui. C'est de cette douleur que naît le bienheureux amour du Christ, et de cet amour cette glorieuse *langueur* dans la santé de l'âme qui lui retire toute force pour pécher.

735 peccandum. Intenta enim anima in | omnibus mandatis  
legis diuinae, semper cogitando quomodo | debeant singula  
intellegi uerba recto fidei ordine uel suo loco, | aut quo-  
modo possit uel quibus operibus Christo coniungi, num-  
quam proculdubio membra sui corporis diabolo arma<sup>d</sup>  
parabit | nec uires in se tribuit facinorum ad aeternum  
740 interitum. *Introducta* scilicet Ecclesia in praedictam *cellam*  
*uinariam, ordinatam in se caritatem* adulescentulis praedi-  
cat. |

XXIX  
(II,5)

43. Quae licet arcana mysteria multiformis sapientiae  
Dei<sup>a</sup> | adepta sit, quae licet perfectionis teneat arcem, non  
sibi tamen | solius praedictae scientiae uel intellegentiae  
credit sufficere summam, nisi *constipata malis puniceis* et  
*fulla* diuersis *floribus* | fuerit, sicut nunc ait : CONSTIPATE  
ME MALIS, FVLGITE ME FLOIBVS, QVIA AMORE LANGVEO,  
hoc est : nisi conglutinentur ei | apostolorum exempla, qui  
uelut poma de arbore uitae Christo | per doctrinam sunt  
germinati, quem superius Ecclesia *arborem* | *malum puni-*  
750 *cum*<sup>b</sup> dixit. *Fulcienda est simulque floribus* pudicitiae | uel  
castitatis. Id est : eorum consortio docetur anima, quae  
cupit | immaculata ad pristinum statum repedare, semper  
*fulla* consistere, qui conseruant et diligunt castitatem, qui  
magno studio | intactum sanguinis sui *florem* custodiunt  
iuuentutis, quorum | uictoriae uox est in centesimo uice-

42 d. Cf. Rom. 6,13

43 a. Cf. Eph. 3,10      b. Cant. 2,3

1. Apponius assigne à l'exégèse une double finalité. Par une méditation continue du texte, une attention à chacun des mots (*singula uerba*) et à sa place dans la phrase ou le contexte (*loco*), elle doit permettre de comprendre (*intellegentia*). Mais cette intelligence n'est pas spéculative; elle doit transformer notre vie et nous unir au Christ par nos œuvres (*operibus Christo coniungi*). Cf. *Intro.*, p. 70 et 73.

2. Cf. III, 535.

3. Apponius, qui parle si souvent du mérite de la virginité, la décrit à plusieurs reprises comme la « conservation » d'un « sang intact », donnant aux joues l'éclat des fleurs du grenadier (III, 753; VI, 141; VIII, 615; XI, 85) : ce sang demeure ainsi dans sa source cachée.

L'âme en effet, attentive à tous les commandements de la loi divine, réfléchit continuellement à la manière dont chaque mot doit être compris selon l'ordre droit de la foi et selon sa place, ou à la manière dont elle peut s'unir au Christ, et par quelles œuvres<sup>1</sup>. Elle ne procurera donc sûrement jamais au diable, comme armes, les membres de son corps<sup>d</sup>, ni ne lui livre les puissances de péché qui sont en elle pour une mort éternelle. *Introduite* donc dans ce *cellier au vin*, l'Église proclame aux adolescentes que l'amour en elle a été ordonné.

43. Et bien qu'elle ait découvert les mystères cachés de la sagesse multiforme de Dieu<sup>a</sup>, bien qu'elle occupe le sommet de la perfection, elle ne croit pourtant pas que lui suffise la plénitude de cette seule sagesse et intelligence, si elle n'est pas *entourée de grenades* et *soutenue de fleurs* diverses — comme le dit maintenant le texte : « ENTOUREZ-MOI DE GRENADES, SOUTENEZ-MOI DE FLEURS, CAR JE LANGUIS D'AMOUR » —, c'est-à-dire si n'adhèrent pas à elle les exemples des apôtres, qui, tels des fruits, ont poussé par son enseignement sur l'arbre de vie, le Christ — que l'Église a déclaré plus haut être un *grenadier*<sup>b2</sup>. Elle doit être en même temps *soutenue* par les *fleurs* de la pureté et de la chasteté. Ce qui veut dire que l'âme qui désire revenir, immaculée, à son état originel, apprend qu'elle doit toujours se trouver *soutenue* par la compagnie de ceux qui conservent et aiment la chasteté, qui avec un grand zèle gardent intacte la *fleur* juvénile de leur sang<sup>3</sup>, eux dont le cri de victoire contre les armées impures des démons se trouve au psaume

XXIX  
(II,5)

depuis la naissance jusqu'à la mort (VIII, 727-742). La Vierge Marie en a donné l'exemple (XI, 84-88). Sans doute faut-il moins chercher dans cette présentation l'écho de théories physiologiques (Apponius ne cite jamais *In* 1, 13 : *non in sanguinibus*) qu'un corollaire de ce qui est dit de la conception virginale du Christ. C'est l'exemple du Christ qui appelle une pareille réponse (VIII, 19-29), elle-même reflet de sa beauté (VIII, 614-619). — Noter que TERTULLIEN, dès les premiers mots du *De pudicitia* (I, 1 : SC 394, p. 145), définit celle-ci comme *integritas sanguinis*.

755 simo octauo psalmo contra | sordidas daemonum turmas :  
*Saepe expugnauerunt me a iuuentute mea; elenim nihil  
 potuerunt mihi*<sup>c</sup>. |

44. Coniuncta ergo anima Dei Verbo, *introduc*t*u*l*l*ta intellegentia | legis, discurrendo per singulos apices scripturae, ut saepe dictum est, et singula uasa *cellae uinariae*, diuinorum librorum | degustando sapes, quasi inebriata laetitiae uino, spe futurae | beatitudinis, cur ad eam tarde ueniat, dicit se *amore languere*, | illo proculdubio amore quo propheta dicit : *Sitiuit anima mea ad | Deum fontem uiuum; quando ueniam et parebo ante faciem Dei | mei*<sup>a</sup>? et quo beatus Paulus dicebat : *Desiderium habeo dissolui et | esse cum Christo*<sup>b</sup>. Per quem *amorem* scientiae amor germinat | uitae aeternae, et de *amore* tolerantia persecutionis, et de tolerantia certaminis uirtus, et de certamine consummata martyrii | gloria. In quo certamine, cupidine regni caelorum et magnae | consolationis adiutorio diuini fauoris, quasi in lectulo collocata | in uariis generibus tormentorum, permissionis *laeua* et adiutorii | *dextera* Christi *amplexari* se deprecatur, dicendo : LAEVA EIVS | SVB  
 XXX (II,6) CAPITE MEO ET DEXTERA ILLIVS AMPLEXABITVR ME. |

BM 67

775 45. Catastae quippe et diuersarum poenarum tormenta impiis | et stultis ignominiosa et detestabilia uidebantur; martyribus | autem et omnibus qui in sapientiae aulam sunt introducti, | deliciarum gaudia et lassantium requie lectuli deputantur. Vbi | pro ludibrio riduntur incendia, ubi camini in peripata conuertuntur<sup>a</sup>, amphitheatra in

43 c. Ps. 128,2

44 a. Ps 41,3 b. Phil. 1,23

45 a. Cf. Dan. 3,24

1. Le mot *peripata* a paru difficile au scribe de R, qui a ajouté au-dessus de la ligne : .i. (= *id est*) *deambulatoria*, ce qui est exact. Le mot a passé dans l'édition Bottino-Martini, joint à *peripata*. — En réalité, ce mot grec — ignoré des dictionnaires latins — devrait être

cent-vingt-huit : « Bien souvent ils ont cherché à triompher de ma jeunesse; or ils n'ont rien pu contre moi<sup>c</sup>. »

44. Unie donc au Verbe de Dieu, l'âme, introduite par l'intelligence de la loi, en circulant à travers les différents textes de l'écriture, comme nous l'avons souvent dit, et les différents vases du *cellier au vin*, goûte aux saveurs des livres divins. Elle est comme enivrée du vin de l'allégresse, l'espérance de la béatitude à venir. Et, parce qu'elle tarde à y parvenir, elle déclare qu'elle *languit d'amour* — de cet amour, il n'y a pas de toute, qui fait dire au prophète : « Mon âme a eu soif de Dieu, la fontaine d'eau vive. Quand viendrai-je et paraîtrai-je devant la face de mon Dieu<sup>a</sup>? »; qui faisait dire aussi au bienheureux Paul : « J'ai le désir de partir et d'être avec le Christ<sup>b</sup>. » C'est grâce à cet *amour* de la science que germe l'*amour* de la vie éternelle, et de cet *amour* le support de la persécution, et de ce support la force dans le combat, et du combat la gloire accomplie du martyre. Dans ce combat, par suite du désir du royaume des cieux et avec l'aide de la grande consolation due à la grâce divine, placée comme dans un lit au milieu des différentes sortes de tortures, elle supplie le Christ de *l'étreindre de la main gauche*, qui permet, et de la *main droite*, qui aide, en disant : « DE SA GAUCHE, SOUS MA TÊTE, ET DE SA DROITE IL M'ÉTREINDRA. »

XXX  
(II,6)

Le Christ, soutien de qui souffre pour lui

45. Certes, les brasiers et les tortures des différents supplices paraissent aux impies et aux sots honteux et odieux. Mais pour les martyrs et pour tous ceux qui ont été introduits dans le palais de la sagesse, ils sont regardés comme des joies délicieuses et des lits de repos après la fatigue. Là, on se rit des brûlures comme d'un objet de moquerie. Là, les fournaises se changent en lieux de promenade<sup>a1</sup>, les amphithéâtres

au masculin : il y a là un indice entre autres du peu de familiarité d'Apponius avec la langue grecque.

780 paradisum, craticulae et sartagine in | mollissimam plu-  
mam, flammaram globi in gratissimos flores, | liquefactum  
plumbum in balsamorum unguenta, flagellorum | uirga-  
rumque et unguarum sulcatio in penicillis delicatissimis, |  
quibus anima ab omni peccatorum sorde extersa, ad anti-  
quam | pulchritudinem reuocata, suo redditur creatori.  
785 Ipsa quoque | mors pro Christo suscepta omni gaudio  
omnique iucunditati et | diuerso pretiosissimo lapidi pre-  
tiosior anteponitur. Hae sunt | namque deliciae animarum  
sanctarum pro aeternis gaudiis acquirendis, ubi se Eccle-  
sia deliciis resoluta *amplexu* dilecti Christi contineri laeta-  
tur, ut digna sit pro factore suo atrocitatem | perpeti tor-  
mentorum. |

790 46. Nam potest et ita intellegi, ut *laeua* Christi a sinis-  
tris | sustentet animam, ne ab incentiuus uitiorum uncinis  
implanetur | in *laeua*, sed semper sustentata occultis  
compunctionibus sublimetur ad regnum. Et ne in superbia  
elata faciat lapsum in *dextera* | in qua diabolus corruit<sup>a</sup>,  
795 tribulationis ei multimoda retinacula permittendo et fati-  
gatam adiuuando, *dextera sua amplexatur eam*. | Nam et  
ita intellegi non opinor esse incongruum praesentem |  
locum, ut *laeua sub capite* fidei sit scutum quod pugnantis |  
sinistra continet manus, et *dexterarum amplexatio* orationis  
800 gladius | intellegatur quo *dextera* semper armatur, quate-  
nus altero armorum genere aduersarius repellatur et altero  
prosternatur, et | uno illaesus ab hoste seruetur, alio hostis  
peremptio celebretur. | Cum ergo impugnantem nos expu-  
gnari oramus<sup>b</sup>, armata est | *dextera* nostra; et cum eius  
805 immissiones<sup>c</sup> in nostris non suscipimus mentibus, scuto  
fidei protecta est *laeua*, docente beato | magistro apostolo  
Paulo : *Apprehendite, inquit, scutum fidei, in | quo possitis*

BM 68

en paradis, les grils et les chaudrons en plume moëlleuse, les torches enflammées en fleurs très agréables, le plomb fondu en onguents de baume, les sillons des fouets, des verges et des ongles de fer en caresses très délicates. Grâce à quoi, l'âme, purifiée de toute la souillure des péchés, rappelée à son antique beauté, est restituée à son créateur. La mort elle aussi, acceptée pour le Christ, est préférée à toute joie et tout plaisir et jugée plus précieuse que toutes les pierres les plus précieuses. Telles sont en effet les délices des âmes saintes pour acquérir les joies éternelles. Alors l'Église, s'abandonnant aux délices, se réjouit d'être embrassée par l'étreinte du bien-aimé, le Christ, afin d'être digne de souffrir l'atrocité des tortures pour son créateur.

46. On peut comprendre aussi que *la main gauche* du Christ soutient l'âme du côté gauche pour qu'elle ne soit pas entraînée vers la *gauche* par les griffes tentatrices des vices, mais que, toujours soulevée par de secrètes incitations, elle s'élève vers le royaume. Et pour qu'elle ne tombe pas à *droite*, emportée par l'orgueil qui a entraîné le diable dans la chute<sup>a</sup>, *il l'étreint de sa droite*, en tolérant pour elle les divers filets de la tribulation et en l'aidant dans sa fatigue. Je pense qu'il n'est pas déplacé d'interpréter aussi le présent passage de la façon suivante : *la main gauche sous la tête* est le bouclier de la foi que tient *la main gauche* du combattant, et *l'étreinte de la main droite* signifie le glaive de la prière dont *la main droite* est toujours armée. Ainsi l'adversaire sera repoussé par l'une des deux armes et terrassé par l'autre : par l'une on sera gardé à l'abri des blessures de l'ennemi, par l'autre l'ennemi sera mis à mort. Donc, lorsque nous prions pour que soit vaincu celui qui nous attaque<sup>b</sup>, c'est notre *droite* qui se trouve armée; et lorsque nous n'acceptons pas en notre esprit ses tentations<sup>c</sup>, c'est notre *gauche* qui se trouve protégée par le bouclier de la foi, selon l'enseignement du bienheureux docteur, l'apôtre Paul : « Saisissez, dit-il, le bouclier de la foi, pour que par lui vous puissiez éteindre toutes les flèches enflammées du

46 a. Cf. I Tim. 3,6    b. Cf. Ps. 34,1    c. Ps. 77,49

*omnia iacula ignita maligni exstinguere, et gladium | spiritus, quod est uerbum Dei, per omnem orationem*<sup>d</sup>. Quos cum | ita armatos repererit hostis diabolus, pauebit, et Dominus noster | Christus Iesus ita armatos milites suos gaudebit.  
810 Cui est gloria | et imperium in saecula saeculorum. Amen<sup>e</sup>.

## EXPLICIT LIBER III

46 d. Eph. 6,16-18 e. I Pierre 4,10 ; cf. Apoc. 1,6

malin, et le glaive de l'esprit – c'est-à-dire la parole de Dieu – par toute sorte de prière<sup>d</sup>. » Lorsque le diable notre ennemi nous trouvera ainsi armés, il aura peur et notre Seigneur Jésus Christ se réjouira de voir ainsi armés ses soldats. A lui sont la gloire et l'empire pour les siècles des siècles ! Amen<sup>e</sup>.

## NOTE COMPLÉMENTAIRE I

### LE VOCABULAIRE DE L'AMOUR

(Cf. Introd., p. 28)

*Amor, caritas, dilectio* : Apponius, qui rencontre ces trois termes dans la Vulgate du *Cantique*, en use naturellement dans son Commentaire ainsi que dans ses développements personnels. Est-ce en leur attribuant des sens nuancés dont le traducteur français devrait tenir compte ?

Il faut se rappeler d'abord que le texte de la Septante ne connaît ici qu'un seul mot : *agapè*, employé 11 fois (2, 4.5.7 ; 3, 5.10 ; 5, 8 ; 7, 6 ; 8, 4.6.7<sup>a</sup>.7<sup>b</sup>). Dans 10 de ces cas, la Vieille Latine a traduit *caritas* ; 1 fois seulement *dilectio* (8, 6). — Dans sa première révision, Jérôme a écrit, de plus, *dilectio* en 8, 4. — Dans leurs commentaires, partiels, du *Cantique*, Jérôme et Rufin ne connaissent que *caritas*.

Finalement, Jérôme, dans la Vulgate, introduit la variété de termes que nous connaissons. Dans 4 cas, il comprend *agapè* comme désignant l'épouse en personne : 2, 7 ; 3, 5 ; 8, 4 : *dilectam* ; 7, 6 : *carissima*. Dans les 7 autres cas il diversifie le vocabulaire : *caritas*, 3 fois (2, 4 ; 3, 10 ; 8, 7<sup>a</sup>) ; *amor*, 2 fois (2, 5 ; 5, 8) ; *dilectio*, 2 fois (8, 6 ; 8, 7<sup>b</sup>).

Cette variété se reflète dans l'usage d'Apponius qui, dans les lemmes commentés, se conforme aux leçons de la Vulgate, et qui, dans ses développements, est amené à employer aussi bien *amor* (81 emplois en tout) que *caritas* (82 emplois) et *dilectio* (45 emplois).

Ces emplois sont très inégalement répartis au long des 12 livres de l'*Expositio*, et ce sont habituellement les versets commentés qui ont dicté le choix. Ainsi, sur 45 occurrences de *dilectio*, 32 se trouvent dans le livre XII, où sont commentés

les versets 8, 6 et 8, 7<sup>b</sup>, seuls à employer *dilectio*. Dans le livre III, où sont commentés les versets 2, 4 (*caritatem*) et 2, 5 (*amore*), on trouve 14 emplois de *amor*, 26 de *caritas*, aucun de *dilectio*; dans le livre V, où est commenté 3, 10 (*caritate*), 13 emplois de *caritas*.

Un autre fait est pourtant à remarquer : là où les lemmes ne comportent aucun des trois mots et où Apponius est donc libre de son choix, c'est le mot *amor* qui revient le plus fréquemment. Le fait est spécialement clair au livre I, où se rencontrent 15 fois *amor*, 6 fois *caritas*, 1 fois *dilectio*. Il se vérifie aussi aux livres II, IV, VI-XI. Et il est notable qu'au livre XII, où l'exposé personnel est le plus étendu, on trouve, à côté de 32 *dilectio* (d'après 8, 6 et 8, 7<sup>b</sup>) et de 19 *caritas* (d'après 8, 7<sup>a</sup>), 12 emplois de *amor*.

Ces constatations permettent de conclure, pensons-nous, qu'il n'y a pas à chercher chez Apponius des significations nuancées des mots *amor*, *caritas*, *dilectio*. Le premier lui est plus familier, les deux autres lui sont dictés par les versets du *Cantique*. Nous avons écrit le plus souvent « amour », aussi bien dans les lemmes que dans le commentaire, lorsque le contexte n'obligeait pas à diversifier le vocabulaire.

## NOTE COMPLÉMENTAIRE II

### GRÉGOIRE LE GRAND ET APPONIUS

(Cf. Introd., p. 21)

Grégoire le Grand a-t-il lu le *Commentaire* d'Apponius sur le *Cantique des Cantiques* et s'en est-il inspiré pour sa propre *Expositio in Canticis Canticorum*, dont nous ne possédons que le début, jusqu'au verset 1, 8 (édition P. Verbraken, CCL 144, p. 3-46) ?

Malgré les réponses positives qu'avaient données à cette question J. Witte (*Der Kommentar des Apponius*, 1903), puis R. Bélanger (Introduction à *Grégoire le Grand, Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, 1984 : SC 314, p. 37-41), nous n'avions pas cru, précédemment, pouvoir répondre par l'affirmative (CCL 19, p. xxix). Plusieurs recenseurs de notre édition ou de la thèse de H. König ont posé de nouveau la question et ont avancé divers arguments qui, rejoignant et complétant ceux que proposaient J. Witte et R. Bélanger, nous ont persuadé qu'une dépendance de Grégoire par rapport à Apponius est en effet plus que probable.

Il n'est pas question d'emprunts proprement dits de la part de Grégoire. Son *Commentaire* est d'ailleurs plus ramassé dans l'expression et nettement plus bref (896 lignes conservées correspondant à 1535 lignes d'Apponius), plus tourné aussi vers les interprétations morales. La parenté entre les deux *Commentaires* ressort principalement de la présence chez l'un et chez l'autre de thèmes que Grégoire ne trouvait pas chez Origène traduit par Jérôme et par Rufin.

Ce point de vue a été nettement souligné par St. G. Kessler dans le compte rendu qu'il a donné de la thèse de H. König (*Zeitschr. f. kathol. Theologie*, 115, 1993, p. 344-346). Il prend



comme exemple l'exégèse de *Cant.* 1,3, « *Oleum effusum nomen tuum* » : « Apponius et Grégoire, dans leur interprétation, se reportent du parfum répandu de l'huile à la diffusion du Nom de Dieu à travers le mystère de l'Incarnation. Cette interprétation est unique dans l'exégèse du Cantique, et ni Origène ni les autres prédécesseurs ne la présentent. Le corps humain du Christ est le vase d'où la connaissance de Dieu se répand comme une huile parfumée (Apponius, I, 359-376; Grégoire, 419-433). Grégoire reprend presque textuellement la métaphorique d'Apponius et visiblement la prolonge. » En fait, Grégoire n'a pas repris l'exégèse si originale que fait Apponius du « vase brisé ».

Citons, dans les mêmes perspectives, l'interprétation de *Cant.* 1,3, *Memores uberum tuorum...* : Apponius, à plusieurs reprises, voit dans ces « seins de l'époux » les apôtres et leurs continuateurs qui adhèrent par l'amour à la poitrine du Christ (I, 299-311, 321-326; XI, 139-141). Grégoire insiste : « Cet époux a des seins, ... les hommes saints qui adhèrent à lui par le cœur. Les seins sont fixés sur le coffre de la poitrine : ils tirent des provisions du dedans de quoi nourrir les gens du dehors. Ses seins, ce sont les apôtres; ses seins, ce sont tous les prédicateurs de l'Église » (560-566).

Apponius, à propos de *Cant.*, 1, 4, *Nigra sum, sed formosa... sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis...*, suggère que les vrais chrétiens, « en imitant la vie de l'Église leur mère, laquelle se compare aux *peaux de Salomon*, 'réduisent' leur chair à l'instar de peaux mortes en la crucifiant avec le Christ, afin de pouvoir attirer en eux la ressemblance du Christ » (I, 754-757). Grégoire ne manque pas de reprendre cette note ascétique : « Toutes les âmes qui adhèrent à Dieu sont des 'peaux de Salomon', se macérant elles-mêmes et se 'réduisant' au service du 'roi de paix' » (639-640) – même le mot *redigere* se retrouve. Et plus loin il insiste : « Comment 'belle'? *Comme une peau de Salomon*. Car nous sommes macérés dans la pénitence. La chair mortifiée par la pénitence est amenée, telle une peau, au service du roi. Tous ceux qui s'affligent eux-mêmes par la pénitence se font membres du Christ. Ainsi les membres du Christ affligés par la pénitence sont une 'peau de Salomon', puisqu'ils deviennent une chair 'mortifiée' » (687-692). Une brève intuition d'Apponius a appelé tout un développement de Grégoire, maître spirituel.

Il arrive que Grégoire donne d'un même thème deux exégèses. Lorsqu'il lit en *Cant.*, 1,5 : *Filii matris meae pugnaverunt contra me*, il voit d'abord, dans ces « fils de ma mère », « les fils de la synagogue qui ont persisté dans l'incrédulité et mènent une guerre de persécution contre les croyants venus de la synagogue » (659-662), alors qu'un peu plus loin il reconnaît en eux « les apôtres » : « Eux-mêmes ont combattu contre l'Église, lorsque pour l'amener de l'incroyance à la foi, il l'ont pénétrée de leur prédication comme avec des lances » (711-714). Cette seconde exégèse est celle d'Origène, *Comm. sur le Cant.* II, 3,5-6, appuyée sur la même citation de *II Cor.*, 6, 4-5 (*SC* 375, p. 318). La première est celle d'Apponius, qui parle de la persécution des Juifs contre Étienne et Paul « et tous les apôtres du Christ, contre lesquels 'les fils de leur mère', la synagogue, combattirent l'épée au poing » (I, 856-859).

On peut citer encore l'exégèse de *Cant.* 1,6 : *ne uagari incipiam per greges sodalium tuorum*. Ces troupeaux, ces sodales, ce sont pour Grégoire comme pour Apponius les hérétiques, et l'un et l'autre citent en exemple Arius et Montan; Grégoire leur adjoint Sabellius; Apponius s'étend longuement, citant au passage beaucoup d'autres noms (Apponius, II, 201-281; Grégoire, 781-801).

Remarquer également l'interprétation de *Ps.* 30, 20 : *Quam magna multitudo dulcedinis tuae quam abscondisti timentibus te* (Apponius I, 470-474; Grégoire 595-616); pour l'un et pour l'autre, la crainte de Dieu empêche de goûter sa douceur, alors que le psalmiste, suivi par l'ensemble des commentateurs, fait de la crainte de Dieu un moyen de parvenir à sa douceur.

Dans tous les cas de rapprochements ainsi présentés, parmi d'autres, il est clair que la dépendance est de Grégoire envers Apponius, et non le contraire (voir pourtant P. Hamblenne dans *Latomus*, 54, 1995, p. 417), ce qui est un argument suffisant pour ne pas faire d'Apponius, comme on l'a parfois proposé, un auteur du VII<sup>e</sup> siècle.

## NOTE COMPLÉMENTAIRE III

## APPONIUS À LUXEUIL

(Cf. Introd., p. 23)

A propos d'un Commentaire, incomplet, du *Cantique des Cantiques* qui existait au monastère de Luxeuil à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, une hypothèse intéressante a été formulée, de deux côtés, en 1990 : par Lamberto Crociani, dans sa thèse de l'Anselmianum, p. 61-64, et par Marc Schneiders, dans le compte rendu qu'il a donné de CCL 19 dans *Bijdragen* 51 (1990), p. 8. Il y a lieu de réexaminer ici cette hypothèse, que nous n'avons pas envisagés dans CCL 19, p. xxxiii, n. 107.

On sait que dans sa lettre I, 9, écrite entre 595 et 600 et adressée à saint Grégoire le Grand, saint Colomban, fondateur de Luxeuil, demande au pape l'envoi de divers commentaires bibliques destinés à compléter ceux que possédait son monastère (*Opera*, éd. Walker, p. 10; cf. *M.G.H., Epistolae*, III, éd. Gundlach, p. 139) :

– sur *Ézéchiel*, il ne se trouvait à Luxeuil que 6 livres de saint Jérôme, soit le commentaire d'à peine la moitié du texte biblique : puisque Grégoire avait personnellement commenté *Ézéchiel*, qu'il veuille bien, écrit Colomban, lui envoyer la partie de ses conférences qui complèterait Jérôme (... *aliqua nobis de tuis transmittite relectis in ciuitate, extrema scilicet libri exposita*);

– sur le *Cantique des Cantiques*, que Grégoire veuille bien envoyer à Colomban de brèves explications, d'autres ou de lui, cela à partir de *Cant.* 4, 6b (... *Transmittite et Cantica canticorum ab illo loco, in quo dicit : « Ibo ad montem myrrhae et collem thuris », usque in finem; aut aliorum aut tuis breuibus, deposco, tracta sententiis*);

– pour *Zacharie*, si obscur, que Grégoire envoie les éclaircissements nécessaires.

On le voit, le cas du commentaire du *Cantique* est différent de celui du commentaire d'*Ézéchiel*. Pour *Ézéchiel*, Luxeuil possédait 6 livres, c'est-à-dire 1 volume sur 3, du volumineux Commentaire de saint Jérôme (ces volumes se sont souvent transmis séparément). Colomban, sachant que Grégoire avait lui-même commenté ce prophète, lui demande son Commentaire pour la partie manquante. – En ce qui concerne le *Cantique*, Colomban ne dit pas ce que Luxeuil possédait, mais bien ce qui lui manquait, ce qui revient au même. Et il demande au pape de suppléer à ce manque – à partir de *Cant.* 4, 6b – par de brefs commentaires empruntés à d'autres ou venant de lui.

Quel pouvait être le texte possédé à Luxeuil et ne dépassant pas *Cant.* 4, 6a : *Donec adspiret dies et inclinentur umbrae*? Doit-on supposer que c'était une partie de celui-même de Grégoire le Grand, dont on sait qu'il était bien plus étendu que le fragment qui nous en est resté (I, 1-8)? Telle est la réponse communément donnée; elle a été exposée spécialement par dom P. Verbraken, éditeur de Grégoire (*R. Bén.*, 73, 1963, p. 279-280; CCL 144, p. viii).

Un telle réponse cadre mal, croyons-nous, avec les expressions qu'emploie Colomban. Non seulement il ne spécifie pas que le Commentaire incomplet soit de Grégoire, ce qui serait pour le moins surprenant si tel était le cas, mais le contexte semble exclure une telle attribution.

Colomban a commencé par un éloge appuyé du *Pastoral* de Grégoire, qu'il possède; puis il évoque de façon flatteuse les *Homélie*s sur *Ézéchiel*, dont il a seulement entendu parler. Comment, s'il lisait une partie importante de l'*Expositio in Canticum Canticorum* de son correspondant, ne ferait-il aucune réflexion sur la valeur littéraire et spirituelle de cette œuvre?

Dans ce cas aussi, on s'attendrait à ce que Colomban demande la suite du Commentaire, copieux, de Grégoire. Or ce qu'il lui demande, ce sont de brèves explications venant soit d'autres, soit de lui.

Bref, il paraît exclu que le commentaire incomplet du *Cantique des Cantiques* conservé à Luxeuil ait été de Grégoire le Grand. – Mais alors, de qui était-il?

Une seule donnée est claire : ce Commentaire s'interrompait après *Cant.* 4, 6a. Or cette donnée en rejoint une autre, postérieure de deux siècles et demi : Luxeuil, au temps du moine Angelome, écrivant en 851, possédait le Commentaire d'Apponius sur le *Cantique*, mais réduit aux livres I à VI, c'est-à-dire à un volume sur les deux qu'auraient occupés les douze livres d'Apponius (tout comme, de Jérôme sur *Ezéchiel*, Luxeuil ne possédait qu'un volume sur trois). Et le livre VI, le dernier que lisait Angelome, s'achève avec *Cant.* 4, 7.

La minime différence : 4, 7 au lieu de 4, 6a, ne paraît pas suffisante pour exclure l'identification que suggère pareil rapprochement. On ne voit d'ailleurs pas quel autre Commentaire du *Cantique* existant en Gaule à cette date pouvait s'étendre jusqu'au chapitre 4.

Dans ces conditions, il nous paraît difficile d'échapper à cette conclusion qu'Apponius était lu à Luxeuil à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, quoique dans un exemplaire incomplet.

Angelome avait-il entre les mains l'exemplaire de Coloman ? La chose n'est pas invraisemblable, puisque Luxeuil a longtemps possédé de très anciens manuscrits. Mais même si Angelome utilisait un exemplaire plus récent, il ne pouvait s'agir, selon toute apparence, que d'une copie dérivant de ce modèle ancien. D'autres monastères de la région ont possédé, eux aussi, des exemplaires des 6 premiers livres d'Apponius apparentés de près à celui dont disposait Angelome (à Murbach, le ms. *M*; à Lautenbach, le ms. utilisé par Faber). C'est donc toute une branche de la tradition qui se rattache à l'exemplaire de Coloman.

Peut-être la moindre qualité de ces divers témoins s'explique-t-elle par la lecture difficile d'un modèle en écriture « de Luxeuil ». Peut-être même le manuscrit était-il irlandais, apporté par Coloman, ce qui offrirait un intéressant jalon de plus à l'histoire de la diffusion du texte d'Apponius.

#### NOTE COMPLÉMENTAIRE IV

### LES HÉRÉTIQUES CHEZ APPONIUS

(Cf. *Introd.*, p. 113)

Les hérétiques tiennent une grande place dans le Commentaire d'Apponius — il en est question une cinquantaine de fois — et les termes employés pour les qualifier sont toujours très sévères. Les hérétiques — qui s'opposent aux docteurs « orthodoxes » — sont ceux en qui parle le diable, leur père (II, 471; III, 481-482); ils sont les renards lancés par lui à l'assaut de la vigne du Seigneur (II, 84; XII, 1020-1021); ils y emploient une dialectique diabolique (IV, 587-588. 602-607), qui fait d'eux les émules des philosophes (IV, 488, etc.) et des pharisiens (III, 499-500), même s'ils se réclament de l'Écriture (VII, 803-804); ils sont voués au feu éternel (II, 277-279).

Apponius qui, au fil de son Commentaire, cite les noms de douze fauteurs d'hérésie, surtout du I<sup>er</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle (II, 208.260-275; on peut ajouter Simon le Magicien : XII, 200), se montre moins préoccupé de leur histoire et des traits les plus caractéristiques de leurs erreurs que de telle ou telle opinion qu'il leur prête et qui va à l'encontre de la théologie qu'il expose dans son Commentaire du *Cantique*.

Aux gnostiques du I<sup>er</sup> siècle, Valentin, Basilide, dont le souvenir s'était transmis à travers Irénée, Tertullien, Origène, Eusèbe, il reproche d'avoir rejeté le Dieu unique et admis une foule d'êtres divins (II, 259-263). Il leur associe Marcion (puisque celui-ci distinguait le Dieu sévère de l'ancien testament du Dieu bon du nouveau) et Mani (dont le syncrétisme reconnaissait de multiples émanations de Dieu). — A Mani encore, Apponius reproche de rejeter l'ancien testament (VI, 309) et de ne voir dans le corps du Christ qu'une apparence,

qui s'est évanouie dans les airs (VIII, 920). Ces deux précisions se retrouvent parmi les erreurs manichéennes qu'énumère Rufin, *Expositio Symboli*, 37 : ... *Testamentum uetus repudiat... ; passionem Domini et natiuitatem non in ueritate carnis sed in phantasiis fuisse confirmat* (CCL 20, p. 172). — Cf. S. Léon, 4<sup>e</sup> Sermon sur les collectes, 4 : SC 49 bis, p. 46 et n. 2.

À côté de ces hérétiques anciens, adversaires de l'unicité de Dieu, il y a ceux qui nient « l'égalité dans la Trinité » (XI, 288). Apponius ne les nomme pas expressément, ni non plus ceux qui se font une fausse idée de l'incarnation. Mais dans sa liste d'hérésiarques il fait figurer, sans précisions, à côté d'Arius, trois des opposants aux définitions de Nicée, dont l'activité s'est déroulée entre 360 et 390 : Apollinaire (qui enseigna « l'unique nature du Verbe, faite chair »), Macedonius (qui n'admet qu'une ressemblance parfaite du Fils au Père et nie la divinité de l'Esprit), Eunome (arien radical) (II, 206-207).

Deux opinions hérétiques sont surtout soulignées par Apponius. Il prête la première à Photin et à Bonose, niant que seul le Christ puisse être dit « sauveur » et introduisant « une multitude de christes » : ce n'est pas par suite de sa divinité, mais par son enseignement, que « notre Seigneur et sauveur » mérite d'être appelé Christ et rédempteur du monde ; et quiconque, par l'enseignement et l'exemple, amène les hommes à une vie sainte, s'égale à lui et mérite le nom de christ et de sauveur (II, 263-265 ; XII, 168-173). Une formule de Photin est citée (c'est la seule citation d'un auteur chrétien que l'on rencontre chez Apponius) : « Tout homme devient le sauveur de celui dont, par son enseignement, il détourne l'âme des erreurs de sa vie » (IX, 314-316).

Rien d'autre n'est dit de Bonose, cet évêque de Sardique, de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, mentionné dans les lettres du pape Sirice (mai 392 : JK 261 ; PL 13, 1176-1178) et Innocent I<sup>er</sup> (en 409 et 414 : JK 299 et 303 ; PL 20, 519-520 et 531-535), qui concernent sa condamnation par ses coévêques, sa rupture avec eux, et les mesures prises vis-à-vis de ses partisans revenant à l'Église. On le considère comme ayant renouvelé les erreurs de Photin, à partir de la négation de la virginité perpétuelle de Marie (saint Ambroise y fait allusion : *De institutione uirginis*, 35 : PL 16, 314 B).

Photin lui-même, cet évêque de Sirmium déposé en 351, mort en 376, est connu comme tenant d'un « monarchianisme »

réduisant le Verbe à la condition de pure « vertu » du Père. Il est fréquemment nommé dans la littérature patristique. Saint Jérôme mentionne ses traités *Contra Gentes* et *Ad Valentinianum* (*De uir. illustr.*, 107 : éd. Richardson, p. 49). Pour lui, Photin est le négateur de la divinité du Christ (*In Ep. ad Galatas*, I, 1 ; II, 4 : PL 26, 312 D et 322 A ; 499 C). Rufin caractérise ainsi son hérésie dans l'*Expositio Symboli*, 37 : *Christum non fuisse ante saecula natum ex Patre, sed ex Maria coepisse ; et non eum Deum hominem natum, sed ex homine Deum aestimat factum* (CCL 20, p. 172). Cf. Chromace d'Aquilée, *Tract. in Matthaëum* 50, 3 (CCL 9 A, p. 448) ; *Sermo* 11, 4 (*ibid.*, p. 50). Innocent I<sup>er</sup> met encore en garde l'évêque Laurent de Sirmium contre les menées des Photiniens (*Ep.* 41 : JK 318, PL 20, 607-608). — Dans *Paul de Samosate* (Louvain 1923), p. 427-433, G. Bardy, dans un exposé très complet sur Photin, cite les formules rapportées par Apponius comme exemple des affirmations ou négations téméraires de l'hérésiarque.

Une seconde doctrine hérétique a spécialement retenu l'attention d'Apponius, celle qui rejetait le baptême catholique et forçait ses adeptes à une réitération du baptême (VIII, 165-183, 368-370). Il ne spécifie pas de quels hérétiques il s'agit : ce doit être les *Montenses* ou Donatistes, ou encore les Novatiens (cf. Innocent I<sup>er</sup>, en 404, *Ep.* 2, 11 : JK 286, PL 13, 475 B).

Il envisage enfin le cas où une âme, non seulement s'est égarée à la suite « du troupeau d'Arius, de Montan et de leurs semblables », mais tombe dans le troupeau qui perd toute foi au Christ, « troupeau où la candeur du très saint baptême, l'adoption des enfants de Dieu, les dons de l'Esprit saint peuvent se perdre, mais ne peuvent être rendus » (II, 272-275). — Le nom de Montan, déjà cité dans la liste des hérétiques, avec son surnom de « Cataphrygien » (II, 207), peut surprendre ici, vu la place tenue dans le Montanisme par les manifestations de l'Esprit saint.

Ces allusions aux divers hérétiques apportent-elles quelque élément à la datation de l'œuvre d'Apponius ? Plusieurs auteurs se sont efforcés de le déterminer, à la suite des éditeurs romains, et surtout de Joannes Witte, dont la thèse est très fouillée sur ce point (*Der Kommentar des Aponius*, p. 9-16). Aucun des noms cités n'appartient à une période postérieure à la fin du IV<sup>e</sup> siècle : un terme est fixé par la condamnation de Bonose, qui est de la fin de 391 ou du début de 392. La

liste d'Apponius est comparable, par exemple, à celle de Rufin dans l'*Expositio Symboli*, vers 404 (qui omet Montan et Bonose, et mentionne de plus Donat et Novat) : CCL 20, p. 172-173.

Mais ne doit-on pas s'interroger aussi sur de possibles silences d'Apponius, et d'abord sur l'absence chez lui du nom de Pélagé? — Dans la préface à notre édition de 1986, nous avons estimé, après J. Witte, que cette absence plaiderait pour une date antérieure à 415 (p. xciv-xcv et cviii). Le premier compte rendu qui a été donné de cette édition, celui de J.-P. Bouhot (*R. Ét. August.*, 33, 1987, p. 186-187), estime que l'absence de ce nom est sans signification, car l'erreur de Pélagé, ne portant pas sur la divinité du Christ et son incarnation, ne pouvait être considérée comme une hérésie, au sens où l'entend Apponius.

Ce qui vient d'être dit montre qu'en fait l'hérésie ne se limite pas pour Apponius au domaine de la christologie. Sont hérétiques ceux qui s'en prennent à l'unicité de Dieu, ou à « l'égalité dans la Trinité » (XI, 288), ou à la valeur du baptême catholique. La foi droite, Apponius le répète, est d'abord celle qui affirme le mystère de la Trinité éternelle et indivisible, ainsi que le besoin qu'a de la grâce la liberté humaine (II, 130-132; VII, 790-792).

Ce dernier point évoque le contexte de la crise pélagienne, et l'on aurait pu s'attendre à lire ici, à ce propos, le nom de Pélagé, dans l'hypothèse où le Commentaire serait contemporain de cette crise ou postérieur à elle. Il semble aussi que, dans ce cas, Apponius n'aurait pas hésité à qualifier Pélagé d'hérétique.

Que l'on songe au vocabulaire de saint Augustin : si celui-ci n'emploie pas les termes d'*haeresis*, *haereticus* pour parler de Pélagé et de sa doctrine dans ses tout premiers traités à leur sujet, il le fait au contraire avec insistance dès 416, avant même la condamnation prononcée par Innocent I<sup>er</sup> (27 janvier 417), dans le *De gestis Pelagii*, et plus encore dans le *De natura et origine animae* (418). Par la suite, en 421, il nommera fréquemment la *pelagiana haeresis*, les *novi haeretici pelagiani*, et qualifiera même Pélagé d'*heresiarcha* (*Contra duas epistulas Pelagianorum*, IV, 7, 21 : CSEL 60, p. 543, l.8). Finalement, peu avant sa mort, il achèvera son catalogue *De haeresibus* par une notice LXXXVIII, *Pelagiani* : « L'hérésie des Pélagiens est, à notre époque, la plus récente de toutes; elle tire son origine du moine Pélagé. Ce maître, Célestius l'a si bien suivi

que leurs sectateurs sont nommés aussi Célestiens... » (CCL 46, p. 340-342). — Bien peu après, Vincent de Lérins, dans un passage de son *Commonitorium*, en 434 (c. 24, éd. Jülicher, p. 38), place Pélagé, et avec lui Célestius, au premier rang des auteurs d'hérésie, avant même Arius, Sabellius, Novatien et autres.

Si donc Apponius ne cite pas Pélagé parmi les « hérétiques », on pourrait en conclure — comme nous l'avions cru — que son ouvrage est antérieur à la condamnation solennelle du pélagianisme. — D'autres hypothèses peuvent pourtant être envisagées : en particulier, Apponius, qui s'intéresse tant à la question de la liberté humaine et de l'aide divine, n'avait-il pas des raisons de ménager la réputation d'un moine vénérable dont il était peut-être proche? (cf. *Introd.*, p. 99-100).

Un autre silence est bien moins explicable dans l'hypothèse où Apponius aurait écrit après 431. Dans le compte rendu déjà cité, J.-P. Bouhot ajoute : « De ce point de vue (l'hérétique est celui qui parle faussement de la divinité du Christ et de son incarnation), la liste des hérétiques, au VII<sup>e</sup> siècle, n'était pas plus étendue qu'à la fin du IV<sup>e</sup>. » Mais là encore, on peut en appeler par exemple au témoignage d'un Vincent de Lérins, écrivant trois ans après le concile d'Ephèse : les trois principaux hérétiques auxquels il revient avec insistance sont Photin, Apollinaire et Nestorius, Nestorius « qui nie que Dieu est né d'une vierge, et qui affirme l'existence de deux Christs... » (*Commonitorium*, c. 16, éd. Jülicher, p. 24). La liste des « hérétiques » n'était donc plus, dès le premier tiers du V<sup>e</sup> siècle, ce qu'elle était au IV<sup>e</sup>. Et se pourrait-il qu'Apponius, s'il écrivait après 431, n'ait pas prononcé le nom de Nestorius, qui intéressait si vivement la christologie? Son silence à ce sujet paraît une donnée d'un grand poids pour la datation de son œuvre.

## NOTE COMPLÉMENTAIRE V

## LE SACREMENT DE PÉNITENCE

(Cf. Introd., p. 105)

Parmi tant de passages du Commentaire où revient le mot de *paenitentia*, et où le plus souvent il est question de l'attitude intérieure du pécheur qui se repent, qui « fait pénitence », quels sont ceux qui se réfèrent au « sacrement de pénitence », à une démarche instituée dans l'Église comme moyen de réconciliation du chrétien infidèle à son baptême? Cela n'apparaît pas toujours nettement à travers les allusions liées aux symbolismes du *Cantique*.

L'indice le plus net en ce sens est l'association fréquente du baptême et de la pénitence, auxquels est joint habituellement le martyre (cf. Introduction, p. 104).

Également, dans le commentaire de *Cant.* 4,9, à propos de *uno oculorum...*, *uno crine...* (VII, 294-302), la pénitence est mise en parallèle avec la miséricorde exercée en secret : l'une est le collyre qui guérit l'œil du cœur; l'autre reçoit, après l'eau du baptême, l'huile de bénédiction (*Venite, benedicti...* : *Matth.* 25,34).

Un passage frappant souligne, à propos de ce même verset le caractère unique de la pénitence, au même titre que celui du baptême, et cela en évoquant le Dieu unique : l'épouse qui, déjà amenée à une foi ardente, au progrès de la pénitence, au mépris des richesses, en est venue à la connaissance du Christ, a retrouvé sa beauté et rayonne maintenant par « ceux qu'une lumière unique a fait resplendir pour la postérité quand ils prêchent une seule foi, celle du baptême — un seul Dieu qui n'a ni commencement ni fin, ni rien avant lui ni rien après lui —, quand ils présentent une seule pénitence... » (VII, 221-225).

Dans ces passages, la pénitence est bien la démarche du pécheur implorant le pardon de Dieu et de l'Église et méritant ce pardon en s'acquittant des efforts qui lui sont imposés. Le parallèle avec le baptême est significatif; il s'agit bien des deux sacrements du pardon. Leur grandeur à tous deux est soulignée par leur mise en parallèle avec le martyre (qui suffirait à lui seul), ou avec la foi trinitaire.

Certains traits se rapportent plus nettement aux pratiques ecclésiastiques. D'abord, semble-t-il, l'insistance sur le caractère unique de la pénitence (*unam paenitentiam demonstrando* : VII, 224). Pas plus que le baptême ne pouvait être réitéré (*unum baptisma*), « dès les origines aussi il est admis, comme un principe indiscuté, que la pénitence ne s'accorde qu'une seule fois dans la vie. Cet axiome est une constante de la pénitence antique jusqu'à la disparition de cette dernière vers le VI<sup>e</sup> ou le début du VII<sup>e</sup> siècle » (C. Vogel, *Le pécheur et la pénitence dans l'Église ancienne*, Paris 1966, p. 51).

La pénitence est une démarche accomplie dans l'Église et grâce à elle. Les « lèvres » du bien-aimé, comparées à des lys distillant la myrrhe (*Cant.* 5,13) désignent « ceux qui tiennent la place du Christ sur la terre et à qui a été remis le pouvoir de lier et de délier; ceux qui, en vertu de l'ordre sorti de la bouche du Christ, lient les gens qui pèchent en les condamnant selon toute justice, et qui, selon toute justice, délient du lien de leur condamnation, en les réconciliant, les gens qui font pénitence » : de ces « lys » de candeur et de droiture découle ainsi la « myrrhe » de la pénitence, amère mais salutaire (VIII, 634-652). — Et c'est « par la bouche des docteurs » que l'âme pécheresse (assimilée au peuple infidèle) est appelée à la pénitence (IX, 612-613. 624-625).

Un long passage du livre VIII, inspiré de la supplication de l'épouse aux filles de Jérusalem (*Cant.* 5,8), montre l'âme pécheresse, dépouillée du manteau du baptême (*pallio sacramenti*) et pressée de revenir par la pénitence à la noblesse de sa race, sollicitant l'intercession des « âmes saintes », qui peuvent par leurs prières la ramener à son état antérieur (393-403; cf. 409-423). Nous apprenons avec elle « à nous précipiter aux pieds des saints, en les suppliant de nous obtenir le pardon par leurs prières, pour que nous soyons ainsi rappelés à l'amitié du Christ » (424-431). — « Les filles de Jérusalem, figurant les apôtres, ou les évêques qu'ils ont laissés comme leurs vicaires

en ce monde, demandent à l'âme pénitente de quelle sorte est celui qui, avant sa faute, avait été son bien-aimé... Ainsi, tandis qu'elle donnera des indices précis de sa beauté, en confessant sa foi droite..., en avouant ses erreurs dans la foi, les filles de Jérusalem pourront désormais rechercher par leurs supplications le bien-aimé dont elle a répété le nom en le confessant suivant la foi du symbole, et ainsi elle-même... s'enflammera davantage du désir de lui et gémitra d'être privée d'un si grand et d'un tel amant » (449-459).

Au terme, c'est la beauté retrouvée : « Par la beauté des joues (*Cant.* 6,6), nous pouvons voir désignés ceux qui, tombés après le baptême, ont sali en eux l'image du créateur..., mais qui, lavés par la lessive de leurs larmes, ayant retrouvé par la pénitence leur beauté première, rendent très beau le visage de l'Église... Par la crainte de leur propre chute, ou par l'exemple de leurs larmes et de leur vigilance, ils retiennent loin du péché ceux qui ignorent l'austérité et les efforts de la pénitence, et ils guérissent par leur exemple les autres déjà malades » (VIII, 1082-1091).

C'est là l'un des fruits excellents, l'un des états de sainteté qui répandent leur parfum au jardin de l'Église : après la condition des martyrs, des confesseurs, des vierges, des continents, des époux chastes, il y a celle des pénitents : « Là, après la perte de l'intégrité, le naufrage des fautes, pousse la myrrhe de la pénitence » (VII, 718-725).

## NOTES CRITIQUES DU TOME I

(Corrections apportées au texte de *CCL* 19 pour les livres I-III)

## LIVRE I

l. 13 *mirabile dictum* (mss et éd.) a été préféré à *mirabile dictu*, conjecturé par *CCL* 19.

l. 41 *sua incarnatione...* (*S*), préféré à *in sua incarnatione* donné par *CCL* 19.

l. 65 *despectui dignum* : leçon de l'édition Bottino-Martini, tirée de *R*, préférée ici à celle adoptée dans *CCL* 19 (*despectum indignumque*, avec *Mfb* ; *S* dit *despectum indignum*). Sur l'emploi du datif après *dignus*, cf. *TLL*, V<sup>1</sup>, 1151, 55-57, citant Théodore de Mopsueste (latin), *In Eph.*, 1, 3 : *demirationi dignos* (éd. Swete, I, p. 121, l. 14 et note). Voir aussi Ambroise, *Exameron*, VI, 3, 12 (*CSEL* 32, 1, p. 211 : *dignum... respectui*. — Usage analogue du datif en III, 587 : *fructum gratum adspectui*.

l. 66 *oculos cordis* : le mot *cordis*, omis accidentellement dans *CCL* 19, a été rétabli ici.

l. 95 Dans le présent passage a été supprimé le mot *salem* figurant dans *CCL* 19, faiblement attesté et peu cohérent avec le mouvement de la phrase et avec l'usage d'Apponius.

l. 177 Le texte latin de *CCL* 19 a été retouché ici par l'adoption de la leçon *suscepta* donnée par le ms. *R*.

l. 241 Là où *CCL* 19 écrivait : *eos maneret*, le datif *eis*, donné par *S*, a été préféré ici, par rapprochement avec I, 479 (*huic maneat*) et VII, 350 (*quae... maneat conseruantibus castitatem*).

l. 297 *ueteris testamenti legis* : leçon préférée ici à celle adoptée dans *CCL 19 (ueteris testamenti aut legis)*, par analogie avec I, 540.591 ; III, 634.650.

l. 460 *cursum* donné par *CCL 19* (= mss et éd.) a été corrigé en *cursu* (-m aura été appelé par la proximité de *ad*) – *comprehendendo* (= *Rb*) l'a été en *comprehendenda* (= *SMf*). Cf. *I Cor.* 9, 28 : *sic currite ut comprehendatis*.

l. 541 A la leçon *inclinatum*, donnée par *CCL 19* (d'après *M*, et par analogie avec d'autres exemples de *inclinatus* en V, 68 ; VI, 166.388 ; VII, 764), a été préférée ici, sur la suggestion de P. Hamblenne et conformément aux mss *S* et *R*, *inclinum*. Sur cette forme *inclinus*, en face du classique *inclinis*, voir *TLL*, VII<sup>1</sup>, 940, citant des exemples de Jérôme et de Maxime de Turin.

l. 628 *ad uocem* (= *mss*) *doctoris... haec discendo* (*cj*), au lieu de *ad uoce* (*cj*) *doctoris haec discenda* (= *mss*), préféré par *CCL 19*.

l. 840 L'adjectif *anguinis*, qui donne un sens excellent, provient d'une conjecture proposée, dans leurs comptes rendus de *CCL 19* (qui conjecturait ici *argutis*), à la fois par M. Winterbottom (*JTS*, N.S. 39, 1988, p. 275) et P. Hamblenne (*Scriptorium*, XLIII, 1989, p. 318). Les mss *S* et *R* donnent *sanguinis* (corrigé par *R* en *sanguineis*) ; le ms *M* : *arguit*.

l. 852 *a sanctae religionis fraternitate* (au lieu de : *a sancta religionis fraternitate* donné par *CCL 19*) : cette leçon, qui est celle des mss *S* et *R*, est conforme à l'usage d'Apponius qui, plutôt que de la « religion chrétienne » ou de la « vraie religion », aime à parler de la « sainte religion » : cf. I, 852.861 ; IX, 21 ; XII, 1343.

l. 856 *eorum impia consortia derelicta* : W. Winterbottom (*JTS*, NS 39, 1988, p. 273-276) estime que l'édition du *CCL 19* a eu tort d'écarter des leçons qui, à première vue, se présentent comme des accusatifs absolus. Il relève comme exemples : I, 485 (*contemptam... captatricem sapientiam SR*) ; I, 842 (*derelictam talem uineam suam SR<sup>ac</sup>*) ; I, 856, le présent passage, (*impia consortia derelicta SR<sup>acM</sup>*) ; II, 87 (*ea quae operata est bona postposita SR<sup>acM</sup>*). – Les deux premiers cas peuvent s'expliquer, pensons-nous, par un emploi abusif du -m final,

fréquent dans *SR* surtout (voir par exemple III, 297-300). Nous avons donc cru bon de maintenir dans ces deux cas les leçons de *M* adoptées précédemment. En revanche, l'explication donnée dans *CCL 19*, p. 466, des cas I, 856 et II, 87 ne nous apparaît plus comme satisfaisante, et nous avons rétabli les leçons : *impia consortia derelicta* et *ea quae operata est bona postposita*. – Nous avons également interprété comme un accusatif absolu en III, 184-185 les mots *alia multa... suscepta* (voir la note à ce passage). Dans divers autres cas, des accusatifs apparemment absolus paraissent susceptibles d'explications autres : ainsi en I, 549.635 ; III, 383 ; V, 71. – Sur l'usage de l'accusatif absolu, cf. Leumann-Hofmann-Szantyr, *Latein. Gramm.*, II (1965), p. 143, qui signale surtout des emplois tardifs, mais aussi certains du iv<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'*Itala* ou encore chez Égérie, *Journal de voyage*, 5, 11 (*SC* 296, p. 148).

l. 885 *splendenti* au lieu de *splendentis* imprimé par erreur dans *CCL 19*.

## LIVRE II

l. 42 La construction *eligere quam*, dans le sens de « préférer à », se rencontre fréquemment à partir du iv<sup>e</sup> siècle : cf. *TLL*, V<sup>2</sup>, 384, 65-77. Apponius l'emploie en VII, 283. Le texte de *CCL 19*, qui donne *potius... quam* (d'après *M*), a été corrigé ici (avec *S* et *R*).

l. 87 *ea quae operata est bona postposita* : sur cet accusatif absolu, rétabli ici d'après les mss, voir note critique à I, 856.

l. 176 *foris aulam rectae fidei* : dans ce passage, comme aussi en II, 445 (*de aula rectae fidei*), nous avons préféré, en *CCL 19*, les formes : *caulam*, *caula*. En effet, dans le second cas *caula* est attesté par *SRM*, contre *J*, ce qui pouvait sembler décisif, même si, dans le premier cas *caulam* n'est attesté que par *M*, contre *SR*. Une difficulté subsistait : le fait que normalement seul est en usage le pluriel *caulae* (ainsi en V, 301). – J.C. Bauer, *Apponiana*, p. 527-528, apporte de bons arguments en faveur de la lecture *aulam*, *aula* que nous adoptons ici : le mot traduirait le grec *aulè* employé en *Jn* 10, 1 et 16 (versets que ne cite nulle part Apponius). Cette



traduction de *aulè* par *aula* n'est pas totalement inconnue, bien qu'il soit dit habituellement *ouille* (parfois *cohors*) et que saint Jérôme préfère *atrium* (*In Hiezech.*, XIV : CCL 75, p. 704, l. 822-826). Quodvultdeus a cette belle formule sur l'Église orthodoxe : *Haec est fabrica sancta, haec est aula uera, in qua sunt oues Christi, non lupi diaboli* (*De ult. IV feria*, VI, 29 : CCL 60, p. 405).

l. 445 Sur *aula*, substitué à *caula* (CCL 19), voir note critique à II, 176.

l. 494 *per Moysen* : telle est la leçon des mss S et R, alors que M dit : *per Salomonem*, ce qui est exact, puisqu'il s'agit d'une citation de *Eccl.* 10, 4. Cette dernière leçon a été adoptée, non sans hésitation, dans CCL 19. En définitive, il nous paraît plus logique de rétablir la leçon SR, celle de M étant presque sûrement une correction ancienne, comme il s'en trouve plus d'une dans cette famille. — J.C. Bauer, *Apponiana*, p. 525-526, montre qu'un rapprochement a dû jouer entre *Eccl.* 10, 4 et *Gen.* 4, 7, comme c'est le cas chez Philastre de Brescia, *Diuersarum hereseon liber*, 131 : CCL 9, p. 295-296. — Sur des erreurs analogues, voir la note à I, 6.

l. 616 *similia... apostolis uel eis...* : le texte donné par CCL 19 disait : *... in apostolis...*, conformément à une correction de R (passée dans l'édition Bottino-Martini) et à M (qui dit ensuite : *uel in eis...*). Nous revenons ici à la leçon de S, qui est aussi celle de R avant correction. La construction est celle qu'indiquent les grammaires sous le paradigme : *Conferre nostras leges cum Solone*. Il est dit : « des combats semblables aux apôtres » pour : « des combats semblables à ceux des apôtres ». — Cf. III, 610 : *Qui, licet similem Christo fructum proferre nequeant...*; IV, 317 : *... et in Christi figura agni uel haedi sanguis...*

### LIVRE III

l. 10 En CCL 19 avait été maintenue la leçon des mss : *castitatis rubore et uerecundiae candore*. La correction des éditeurs : *cast. candore et uerec. rubore* a été adoptée ici, non seulement en fonction de la cohérence des images, mais parce

que l'on retrouve en VI, 372 : *castitatis candore*, et qu'en VI, 127-129, pour justifier la comparaison des joues de l'épouse avec la grenade, Apponius commente : « Dans la beauté des joues, il faut voir représentée la pudeur (*uerecundia*) de la virginité ou de la chasteté ». *Candor* et *castimonia* sont également associées en VI, 355. De même, en VIII, 1101-1102, à propos encore de la beauté des joues : « Ces âmes qui... tiennent lieu de joues et embellissent de la sainte rougeur de la pudeur (*sancto uerecundiae rubore*) le visage de l'Église. » Or Apponius a l'habitude de reprendre les mêmes expressions et les mêmes images.

l. 86 *de qua* donné par CCL 19 d'après SM a été corrigé en *de quibus*, d'après Rb.

l. 93 *lamentatione* et *augusta* : formes adoptées par conjecture dans CCL 19. — 1) *lamentatione* a été écrit d'après la leçon de M : *lamentationem*; ce mot figure dans *Jér.* 31, 15, auquel se réfère *Math.* 2, 18. Les leçons de S : *ablactationem*, et de R : *adlentationem*, ne peuvent être retenues, malgré leur analogie avec la forme *allentauit* (variante : *adlectauit*) donnée par les glossaires comme équivalent de *deiecit* (*Glossaria latina*, V, n° 123, p. 213; n° 710, p. 222). — 2) *augusta* (impérial) a été écrit au lieu de *augustea* (S) ou *augusta* (RM). L'adjectif *augusta* paraît convenir à une *stola*; on rencontre en effet : *augustus habitus*, *augustus amictus* (TLL, II, 1391, 70-74). Par contre, *angusta*, qui se dit d'un lieu resserré (*uia* : IV, 491; VIII, 149; *ingressus* : I, 498) ne paraît pas pouvoir se dire d'un vêtement (l'expression citée d'après Quintilien, XI, 3, 141, par TLL, II, 63, 27 : *amictus fiat angustus*, est donnée comme métonymique). — Voir dans la note à L94 comment expliquer, dans le présent contexte, l'allusion au massacre des Innocents. — H. König, *Apponius*, n. 21, p. 102, admet la leçon *lamentatione*, mais préfère *angusta* à *augusta*. Elle estime qu'il s'agit dans ce passage, non du massacre des Innocents, mais des larmes de repentance (*lamentatio*) des nouveaux baptisés (*infantes* : cf. VII, 101; *stola* : cf. I, 125). — J.C. Bauer, qui accepte le texte ici conjecturé, admet comme nous qu'il s'agit des saints Innocents; il esquisse à ce sujet des rapprochements, à vrai dire assez lâches, avec divers textes patristiques. Il signale d'autres exemples, classiques, de l'adjectif *augustus*, *augusta* appliqué à des vêtements impériaux, et il voit ici une allusion

aux vêtements éclatants de l'épouse du Christ dans le Ps. 44, 10 (*Apponiana*, p. 531-532).

l. 94 *recubantem* : dans CCL 19, la forme *recubentem* avait été adoptée par rapprochement avec *recubentis* (III, 118), mais le contexte est différent; *recubantem* est d'ailleurs la leçon de SR.

l. 124 *unus* donné par CCL 19 (d'après S et R) a été corrigé ici en *unum* (d'après M), conformément à Jn 10, 30. Le sens est en effet le même qu'en V, 184 et IX, 436, où *unum* s'applique à l'unité du Fils avec le Père. En I, 319; VII, 72; IX, 437, *unum* s'applique à l'union du Verbe et de « l'homme assumé ».

l. 365 *egressus* : le mot est figurant dans CCL 19 (d'après S) a été supprimé ici, pour rétablir l'équilibre de la phrase, conformément à la suggestion de H. König, *Apponius*, p. 124, n. 71.

l. 509 *quod*, faute d'impression dans CCL 19, a été corrigé ici en *quos*.

l. 548 Le texte donné par CCL 19, d'accord avec les mss et les éditions : *Quod utique de fructu*, a été corrigé ici par conjecture en : *Quo utique de fructu*. Une correction analogue avait déjà été faite dans CCL 19, en X, 377 : *Quo utique sub uocabulo*.

l. 585 *demonstratur*, donné par CCL 19, avec S, a été corrigé en *demonstrantur*, d'après RMfb.

l. 620 *desiderata requie inuenta (Rb)* a été préféré à *desideratam requiem inuentam (CCL 19, d'après SM)*.

## TABLE DES MATIÈRES

## TOME I

|  |    |
|--|----|
| AVANT-PROPOS : Les étapes d'une redécouverte ..              | 7  |
| INTRODUCTION .....   | 13 |
| Chapitre premier : LE TEXTE .....                            | 15 |
| I. <i>La tradition textuelle</i> .....                       | 15 |
| 1. Manuscrits donnant les 12 livres .....                    | 15 |
| 2. Manuscrits donnant seulement les livres I-IV .....        | 17 |
| 3. Manuscrits perdus .....                                   | 17 |
| 4. Formes abrégées de l' <i>Expositio</i> .....              | 18 |
| a. Le Pseudo-Jérôme ( <i>J</i> ) .....                       | 18 |
| b. L'abrégé de Burginda ( <i>B</i> ) .....                   | 20 |
| 5. Mentions et citations jusqu'au IX <sup>e</sup> siècle ... | 20 |
| a. Jusqu'à Grégoire le Grand .....                           | 20 |
| b. Bède le Vénérable .....                                   | 21 |
| c. Angelome de Luxeuil .....                                 | 21 |
| d. Autres emprunts au texte long .....                       | 22 |
| e. Emprunts au Pseudo-Jérôme .....                           | 22 |
| 6. Aperçu sur la diffusion du texte d'Apponius .             | 23 |
| II. <i>Établissement du texte</i> .....                      | 24 |
| III. <i>Divisions du texte et références</i> .....           | 26 |
| IV. <i>La traduction</i> .....                               | 27 |

|  |    |
|--|----|
| Chapitre II : VALEUR LITTÉRAIRE DE L'OUVRAGE .   | 29 |
| I. <i>Langue et style</i>  |    |
| 1. Vocabulaire .....   | 29 |
| 2. Syntaxe : désinences et emplois des cas .....   | 30 |
| 3. Syntaxe des propositions .....  | 32 |
| 4. Style .....   | 33 |
| II. <i>Parenté littéraire avec des auteurs des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles</i> ..... | 36 |
| Chapitre III : LA CULTURE PROFANE D'APPONIUS ..  | 39 |
| I. <i>Rhétorique et lettres profanes</i> .....   | 39 |
| II. <i>Connaissance des langues</i> .....  | 42 |
| III. <i>Connaissances scientifiques</i> .....  | 43 |
| IV. <i>Connaissances géographiques</i> .....   | 46 |
| V. <i>Connaissances et circonstances historiques</i> .....                                       | 47 |
| VI. <i>Connaissances philosophiques</i> .....  | 51 |
| Chapitre IV : L'ÉCRITURE ET SON INTERPRÉTATION .   | 57 |
| I. <i>Le texte du Cantique des Cantiques</i> .....   | 57 |
| II. <i>Le texte biblique autre que celui du Cantique des Cantiques</i> .....                     | 60 |
| 1. Ancien Testament .....  | 60 |
| 2. Nouveau Testament .....   | 61 |
| III. <i>L'intelligence spirituelle de l'Écriture</i> .....                                       | 62 |
| 1. Unité et diversité des deux Testaments .  | 62 |
| 2. La tâche de l'exégète .....   | 63 |
| IV. <i>Originalité du Cantique des Cantiques</i> .....   | 66 |
| 1. Le livre de la tendresse de Dieu .....  | 66 |
| 2. Figures et mystères .....   | 67 |

|  |     |
|--|-----|
| 3. « Rien qui relève de l'histoire » .....                     | 69  |
| 4. « Ne pas omettre le sens moral » .....                      | 70  |
| V. <i>Plan et méthode du Commentaire</i> .....                 | 70  |
| VI. « <i>Sur les traces des anciens maîtres</i> » .....        | 73  |
| VII. <i>L'histoire de l'Église au miroir du Cantique</i> ..... | 77  |
| Chapitre V : LA THÉOLOGIE .....                                | 79  |
| I. <i>La Trinité</i> .....                                     | 79  |
| II. <i>La Christologie</i> .....                               | 85  |
| 1. L'âme du Christ médiatrice .....                            | 85  |
| 2. « Personne » et « Nature » .....                            | 91  |
| 3. « Les trous du rocher » .....                               | 94  |
| III. <i>Grâce et liberté</i> .....                             | 95  |
| IV. <i>L'Église</i> .....                                      | 101 |
| 1. <i>Sacramenta et mysteria</i> .....                         | 102 |
| 2. <i>Martyrium</i> .....                                      | 105 |
| 3. <i>Virginitas</i> .....                                     | 107 |
| 4. <i>Vera philosophia</i> .....                               | 108 |
| Chapitre VI : LE PERSONNAGE, L'ÉPOQUE ET LE CADRE .....        | 111 |
| I. <i>Opinions anciennes et récentes</i> .....                 | 111 |
| II. <i>Approches d'une identification</i> .....                | 113 |
| 1. Les hérésies connues d'Apponius .....                       | 113 |
| 2. Les formules théologiques .....                             | 114 |
| 3. Les traductions d'Origène .....                             | 115 |
| 4. Le texte de la Vulgate .....                                | 115 |
| 5. Les points de contact avec les auteurs anciens .....        | 116 |
| 6. La paix romaine .....                                       | 117 |
| 7. Les institutions de l'Église .....                          | 117 |

|   |     |
|---|-----|
| 8. « <i>Seruus Christi Armenius presbyter</i> » .....   | 118 |
| 9. « <i>Apponius sanctus abbas</i> » .....  | 118 |
| CORRECTIONS APPORTÉES AU TEXTE DE CCL 19<br>POUR LES LIVRES I-III .....                               | 121 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 123 |
| ABRÉVIATIONS ET SIGLES .....  | 129 |
| TEXTE ET TRADUCTION .....   | 131 |
| PROLOGUE .....  | 132 |
| Livre I ( <i>Cantique</i> 1, 1-5) .....   | 141 |
| Livre II ( <i>Cantique</i> 1, 6-8) .....  | 226 |
| Livre III ( <i>Cantique</i> 1, 9 - 2, 6) .....  | 284 |
| NOTES COMPLÉMENTAIRES .....   | 361 |
| I. <i>Le vocabulaire de l'amour</i> .....   | 361 |
| II. <i>Grégoire le Grand et Apponius</i> .....  | 363 |
| III. <i>Apponius à Luxeuil</i> .....  | 366 |
| IV. <i>Les hérétiques chez Apponius</i> .....   | 369 |
| V. <i>Le sacrement de pénitence</i> .....   | 374 |
| NOTES CRITIQUES DU TOME I (Corrections appor-<br>tées au texte de CCL 19 pour les livres I-III) ..... | 377 |
| TABLE DES MATIÈRES .....  | 383 |

## SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateur : † H. de Lubac, s.j.

† J. Daniélou, s.j.

† C. Mondésert, s.j.

Directeur : D. Bertrand, s.j.

Directeur de la collection : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources chrétiennes » — 29, Rue du Plat, 69002 Lyon (France) — Tél. : 04 72 77 73 50 :

1. la « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. la « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologétique, etc.

## LISTE ALPHABÉTIQUE (1-420)

|  |  |
|--|--|
| ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE :<br>194, 195, 224 et 373   | ARISTÉE<br>Lettre à Philocrate : 89  |
| ADAM DE PERSEIGNE<br>Lettres, I : 66   | ATHANASE D'ALEXANDRIE<br>Deux apologies : 56 bis<br>Discours contre les païens : 18 bis<br>Voir « Histoire acéphale » : 317  |
| AELRED DE RIEVAULX<br>Quand Jésus eut douze ans : 60<br>La Vie de recluse : 76   | Lettres à Sérapion : 15<br>Sur l'incarnation du Verbe : 199<br>Vie d'Antoine : 400   |
| AMBROISE DE MILAN<br>Apologie de David : 239<br>Des sacrements : 25 bis<br>Des mystères : 25 bis<br>Explication du Symbole : 25 bis<br>La Pénitence : 179<br>Sur S. Luc : 45 et 52 | ATHÉNAGORE<br>Supplique au sujet des chrétiens : 379<br>Sur la résurrection des morts : 379  |
| AMÉDÉE DE LAUSANNE<br>Huit homélies mariales : 72  | AUGUSTIN<br>Commentaire de la Première Épître de S. Jean : 75<br>Sermons pour la Pâque : 116   |
| ANSELME DE CANTORBÉRY<br>Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91   | BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172  |
| ANSELME DE HAVELBERG<br>Dialogues, I : 118   | BASILE DE CÉSARÉE<br>Contre Eunome : 299 et 305<br>Homélies sur l'Hexaéméron : 26 bis<br>Sur le baptême : 357<br>Sur l'origine de l'homme : 160<br>Traité du Saint-Esprit : 17 bis |
| APHRAATE LE SAGE PERSAN<br>Exposés : 349 et 359  | BASILE DE SÉLEUCIE<br>Homélie pascale : 187  |
| APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145  | BAUDOIN DE FORD<br>Le Sacrement de l'autel : 93 et 94  |
| APOPHTEGMES DES PÈRES, I : 387   |  |
| APPONIUS<br>Commentaire sur le Cantique des<br>Cantiques, I-III : 420  |  |

BENOÎT DE NURSIE  
La Règle : 181-186

BERNARD DE CLAIRVAUX  
Introduction aux Œuvres complètes : 380  
A la louange de la Vierge Mère : 390  
L'Amour de Dieu : 393  
La Grâce et le Libre Arbitre : 393  
Éloge de la nouvelle chevalerie : 367  
Sermons sur le Cantique, I : 414  
Vie de saint Malachie : 367

CALLINICOS  
Vie d'Hypatios : 177

CASSIEN, voir Jean Cassien

CÉSAIRE D'ARLES  
Œuvres monastiques, I Œuvres pour les moniales : 345  
- II Œuvres pour les moines : 398  
Sermons au peuple : 175, 243 et 330

CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME 118 : 189 et 190

CHARTREUX  
Lettres des premiers chartreux : 88 et 274

CHROMACE D'AQUILÉE  
Sermons : 154 et 164

CLAIRE D'ASSISE  
Écrits : 325

CLÉMENT D'ALEXANDRIE  
Extraits de Théodote : 23  
Le Pédagogue : 70, 108 et 158  
Protreptique : 2 bis  
Stromate I : 30  
- II : 38  
- V : 278 et 279

CLÉMENT DE ROME  
Épître aux Corinthiens : 167

CONCILES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241

CONCILES MÉROVINGIENS (LES CANONS DES) : 353 et 354

CONSTANCE DE LYON  
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320, 329 et 336

COSMAS INDICOPLEUSTÈS  
Topographie chrétienne : 141, 159 et 197

CYPRIEN DE CARTHAGE  
A Donat : 291  
La Vertu de patience : 291

CYRILLE D'ALEXANDRIE  
Contre Julien, I-II : 322  
Deux dialogues christologiques : 97  
Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246  
Lettres festales, I-VI : 372  
- VII-XI : 392

CYRILLE DE JÉRUSALEM  
Catéchèses mystagogiques : 126

DEFENSOR DE LIGUGE  
Livre d'étincelles : 77 et 86

DENYS L'ARÉOPAGITE  
La Hiérarchie céleste : 58 bis

DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR L'OCTAVE DE PAQUES : 146

DHUODA  
Manuel pour mon fils : 225 bis

DIADOQUE DE PHOTICÉ  
Œuvres spirituelles : 5 bis

DIDYME L'AVEUGLE  
Sur la Genèse : 233 et 244  
Sur Zacharie : 83-85  
Traité du Saint-Esprit : 386

A DIOGNÈTE : 33 bis

DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES : 248

DOROTHÉE DE GAZA  
Œuvres spirituelles : 92

ÉGÉRIE  
Journal de voyage : 296

ÉPHREM DE NISIBE  
Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron : 121  
Hymnes sur le Paradis : 137

EUGIPPE  
Vie de S. Séverin : 374

EUNOME  
Apologie : 305

EUSÈBE DE CÉSARÉE  
Contre Hiéroclys : 333  
Histoire ecclésiastique, Introduction et index : 73  
- I-IV : 31  
- V-VII : 41  
- VIII-X : 55  
Préparation évangélique, I : 206  
- II-III : 228  
- IV-V, 17 : 262  
- V, 18-VI : 266  
- VII : 215  
- VIII-X : 369  
- XI : 292  
- XII-XIII : 307  
- XIV-XV : 338

ÉVAGRE LE PONTIQUE  
Le Gnostique : 356  
Scholies à l'Écclésiaste : 397  
Scholies aux Proverbes : 340  
Traité pratique : 170 et 171

ÉVANGILE DE PIERRE : 201

EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124

FIRMUS DE CÉSARÉE  
Lettres : 350

FRANÇOIS D'ASSISE  
Écrits : 285

GALAND DE REIGNY  
Parabolaire : 378

GÉLASE I<sup>er</sup>  
Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes : 65

GEOFFROY D'AUXERRE  
Entretien de Simon-Pierre avec Jésus : 364

GERTRUDE D'HELFTA  
Les Exercices : 127  
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331

GRÉGOIRE DE NAREK  
Le livre de Prières : 78

GRÉGOIRE DE NAZIANZE  
Discours, 1-3 : 247  
- 4-5 : 309  
- 6-12 : 405  
- 20-23 : 270  
- 24-26 : 284  
- 27-31 : 250  
- 32-37 : 318  
- 38-41 : 358  
- 42-43 : 384  
Lettres théologiques : 208  
La Passion du Christ : 149

GRÉGOIRE DE NYSSÉ  
La Création de l'homme : 6  
Homélie sur l'Écclésiaste : 416  
Lettres : 363  
Traité de la Virginité : 119  
Vie de Moïse : 1 bis  
Vie de sainte Macrine : 178

GRÉGOIRE LE GRAND  
Commentaire sur le Premier Livre des Rois : 351 et 391  
Commentaire sur le Cantique : 314  
Dialogues : 251, 260 et 265  
Homélie sur Ézéchiël : 327 et 360  
Morales sur Job, I II : 32 bis  
- XI-XIV : 212  
- XV-XVI : 221  
Registre des Lettres, I-II : 370, 371  
Règle pastorale : 381 et 382

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE  
Remerciement à Origène : 148

GUERRIC D'IGNY  
Sermons : 166 et 202

GUIGUES I<sup>er</sup> LE CHARTREUX  
Les Coutumes de Chartreuse : 313  
Méditations : 308

GUIGUES II LE CHARTREUX  
Lettre sur la vie contemplative : 163  
Douze méditations : 163

GUILLAUME DE BOURGES  
Livre des guerres du Seigneur : 288

GUILLAUME DE SAINT-THIERRY  
Exposé sur le Cantique : 82  
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223  
Le Miroir de la foi : 301  
Oraisons méditatives : 324  
Traité de la contemplation de Dieu : 61

HERMAS  
Le Pasteur : 53 bis

HERMIAS  
Satire des philosophes païens : 388

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM  
Homélie pascale : 187

HILAIRE D'ARLES  
Vie de S. Honorat : 235

HILAIRE DE POITIERS  
Commentaire sur le Psaume 118 : 344 et 347  
Contre Constance : 334  
Sur Matthieu : 254 et 258  
Traité des Mystères : 19 bis

HIPPOLYTE DE ROME  
Commentaire sur Daniel : 14  
La Tradition apostolique : 11 bis

HISTOIRE « ACÉPHALE » et INDEX SYRIAQUE DES LETTRES FESTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48

HONORAT DE MARSEILLE  
La Vie d'Hilaire d'Arles : 404

HUGUES DE BALMA  
Théologie mystique : 408 et 409

HUGUES DE SAINT-VICTOR  
Six opuscles spirituels : 155

HYDACE  
Chronique : 218 et 219

IGNACE D'ANTIOCHE  
Lettres : 10 bis

IRÉNÉE DE LYON  
Contre les hérésies, I : 263 et 264  
- II : 293 et 294  
- III : 210 et 211  
- IV : 100 (2 vol.)  
- V : 152 et 153  
Démonstration de la prédication apostolique : 406

ISAAC DE L'ÉTOILE  
Sermons, 1-17 : 130  
- 18-39 : 207  
- 40-55 : 339

JEAN D'APAMÉE  
Dialogues et traités : 311

JEAN DE BÉRYTE  
Homélie pascale : 187

JEAN CASSIEN  
Conférences : 42, 54 et 64  
Institutions : 109

JEAN CHRYSOSTOME  
A Théodore : 117  
A une jeune veuve : 138  
Commentaire sur Isaïe : 304  
Commentaire sur Job : 346 et 348  
Homélie sur Ozias : 277  
Huit catéchèses baptismales : 50  
Lettre d'exil : 103  
Lettres à Olympias : 13 bis  
Panégyriques de S. Paul : 300  
Sur Babylas : 362  
Sur l'Égalité du Père et du Fils : 396  
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis  
Sur la Providence de Dieu : 79  
Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188  
Sur le mariage unique : 138  
Sur le sacerdoce : 272  
Trois catéchèses baptismales : 366  
La Virginité : 125

PSEUDO-CHRYSOSTOME  
Homélie pascale : 187

JEAN DAMASCÈNE  
Écrits sur l'islam : 383  
Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80

JEAN MOSCHUS  
Le Pré spirituel : 12

JEAN SCOT  
Commentaire sur l'Évangile de Jean : 180  
Homélie sur le Prologue de Jean : 151

JÉRÔME  
Apologie contre Rufin : 303  
Commentaire sur Jonas : 323  
Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259

JONAS D'ORLÉANS  
Le Métier de roi : 407

JULIEN DE VÉZELAY  
Sermons : 192 et 193

LACTANCE  
De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.)  
Épitomé des Institutions divines : 335  
Institutions divines, I : 326  
- II : 337  
- IV : 377  
- V : 204 et 205  
La Colère de Dieu : 289  
L'Ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214

LÉON LE GRAND  
Sermons, 1-19 : 22 bis  
- 20-37 : 49 bis  
- 38-64 : 74 bis  
- 65-98 : 200

LÉONCE DE CONSTANTINOPLÉ  
Homélie pascales : 187

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198

PSEUDO-MACAIRE  
Œuvres spirituelles, I : 275

MANUEL II PALÉOLOGUE  
Entretien avec un musulman : 115

MARIUS VICTORINUS  
Traité théologique sur la Trinité : 68 et 69

MAXIME LE CONFESSEUR  
Centuries sur la Charité : 9

MÉLANIE, voir Vie

MÉLITON DE SARDES  
Sur la Pâque : 123

MÉTHODE D'OLYMPÉ  
Le Banquet : 95

NERSES SNORHALI  
Jésus, Fils unique du Père : 203

NICÉTAS STÉTHATOS  
Opuscules et Lettres : 81

NICOLAS CABASILAS  
Explication de la divine liturgie : 4 bis  
La Vie en Christ : 355 et 361

NIL D'ANCYRE  
Commentaire sur le Cantique des  
Cantiques, I : 403

OPTAT DE MILÈVE  
Traité contre les donatistes, I-II : 412  
- III-VII : 413

ORIGÈNE  
Commentaire sur le Cantique : 375 et 376  
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120  
- VI-X : 157  
- XIII : 222  
- XIX-XX : 290

- XXVIII et XXXII : 385

Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162  
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227  
Entretien avec Héraclide : 67  
Homélie sur la Genèse : 7 bis  
Homélie sur l'Exode : 321  
Homélie sur le Lévitique : 286 et 287  
Homélie sur les Nombres : 415  
Homélie sur Josué : 71  
Homélie sur les Juges : 389  
Homélie sur Samuel : 328  
Homélie sur les Psaumes 36 à 38 : 411  
Homélie sur le Cantique : 37 bis  
Homélie sur Jérémie : 232 et 238  
Homélie sur Ézéchiel : 352  
Homélie sur S. Luc : 87  
Lettre à Africainus : 302  
Lettre à Grégoire : 148  
Philocalie : 226 et 302  
Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312

PACIEN DE BARCELONE  
Écrits : 410

PALLADIOS  
Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome :  
341 et 342

PASSION DE PÉREPÉTUE ET DE FÉLICITÉ suivi des  
ACTES : 417

PATRICK  
Confession : 249  
Lettre à Coroticus : 249

PAULIN DE PELLA  
Poème d'action de grâces : 209  
Prière : 209

PHILON D'ALEXANDRIE  
La Migration d'Abraham : 47

PSEUDO-PHILON  
Les Antiquités bibliques : 229 et 230

PHILOXÈNE DE MABBOUG  
Homélie : 44

PIERRE DAMIEN  
Lettre sur la toute-puissance divine : 191

PIERRE DE CELLE  
L'École du cloître : 240

POLYCARPE DE SMYRNE  
Lettres et Martyre : 10 bis

PTOLÉMÉE  
Lettre à Flora : 24 bis

QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE : 161

QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN CHRÉTIEN : 401 et 402

QUODVULTDEUS  
Livre des promesses : 101 et 102

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107

LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298

RICHARD DE SAINT-VICTOR  
Les Douze Patriarches : 419  
La Trinité : 63

RICHARD ROLLE  
Le chant d'amour : 168 et 169

RITUELS  
Rituel cathare : 236

Trois antiques rituels du Baptême : 59

ROMANOS LE MÉLODE  
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283

RUFIN D'AQUILÉE  
Les Bénédictiones des patriarches : 140

RUPERT DE DEUTZ  
Les Œuvres du Saint-Esprit,  
- I-II : 131  
- III-IV : 165

SALVIEN DE MARSEILLE  
Œuvres : 176 et 220

SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE  
D'AQUILÉE : 267

SOZOMÈNE  
Histoire ecclésiastique, I-II : 306  
- III-IV : 418

SULPICE SÈVÈRE  
Vie de S. Martin : 133-135

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN  
Catéchèses : 96, 104 et 113  
Chapitres théologiques, gnostiques et pra-  
tiques : 51 bis  
Hymnes : 156, 174 et 196  
Traité théologique et éthique : 122 et 129

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261,  
271 et 282

TERTULLIEN  
A son épouse : 273  
Contre les Valentiniens : 280 et 281

Contre Marcion,  
- I : 365  
- II : 368  
- III : 399

De la patience : 310  
De la prescription contre les hérétiques : 46  
Exhortation à la chasteté : 319  
La Chair du Christ : 216 et 217  
Le Mariage unique : 343  
La Pénitence : 316  
La Pudicité : 394 et 395  
Les Spectacles : 332  
La Toilette des femmes : 173  
Traité du baptême : 35

THÉODORET DE CYR  
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315  
Correspondance, I-LII : 40  
- I-95 : 98  
- 96-147 : 111  
Histoire des moines de Syrie : 234 et 257  
Thérapeutique des maladies helléniques :  
57 (2 vol.)

THÉODOTE  
Extraits (Clément d'Alex.) : 23

THÉOPHILE D'ANTIOCHE  
Trois livres à Autolycus : 20  
VIE D'OLYMPIAS : 13 bis  
VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90  
VIE DES PÈRES DU JURA : 142